Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

From the Library of the
Fogg Museum of Art
Harvard University

From the Library of the
Fogg Museum of Art
Harvard University

FOGG ART MUSEUM
HARVARD UNIVERSITY

drales de Chartres, de Bayonne, de Toul, de Laon, de la Sainte Chapelle de Paris et du palais des ducs de Lorraine. Faut-il ajoute que son goût très délicat et très fin ne se localisait pas dans culte unique d'une époque déterminée, que son esprit admirabl ment ouvert, nullement fanatisé, ne s'isolait pas dans la conten plation et dans l'étude exclusive d'un style ? Jamais il ne ferma l yeux aux beautés les plus classiques. Il le montra bien dans façon dont il conduisit les fouilles de Timgad et dans la bel publication qu'il consacrait, au moment de sa mort, à l'exhum tion de notre Pompéi africain.

« De pareils hommes ne se remplacent pas. Leur souvenir co stitue un précieux patrimoine que les Compagnies comme la nôt gardent fièrement. Dans le cas actuel, cette persistance de souven nous sera d'autant plus facile, et j'ajouterai d'autant plus chèr que Bœswilwald apparaîtra à notre mémoire tel qu'il était à s dernier jour, c'est-à-dire tel qu'il fut en son meilleur temps. Il e mort, en effet, sans que son esprit toujours puissant, clair, lucid ait connu la moindre défaillance, sans que son corps vigoureux a rien perdu de son activité si remarquable. Sa dernière parol quand nous nous séparâmes, quelques jours avant sa mort, f pour parler de son prochain voyage en Algérie, où il se disposa à aller surveiller d'importants travaux. On a dit que ceux-là so aimés des dieux qui meurent jeunes. Bœswilwald fut certaineme leur favori, car il demeura jeune jusqu'au seuil de la tombe!

« Le souvenir d'Anatole de Montaiglon, non moins précie pour nous, restera plus encore, s'il est possible, présent à n esprits, car il fut plus étroitement, plus intimement mêlé à n travaux. Il n'est personne de vous — car tous vous l'avez con — qui n'ait été frappé de la profondeur de son infatigable érud tion et rempli d'admiration pour l'étendue de ses connaissance pour la sûreté de sa mémoire, la puissance de ses déduction l'ingéniosité de ses vues. Mais ce qui nous touchait le plus en lu c'était cette parfaite courtoisie, cette amicale bienveillance, qui l faisaient accueillir avec une égale cordialité tous ceux, grands petits, jeunes et vieux, qui s'adressaient à lui et mettaient à co tribution les inépuisables trésors d'une science toujours affabl quoique laborieusement acquise.

« Enfin, ce qui me fit l'apprécier surtout et lui vouer penda

rer, et qui aurait assuré à son nom, au lieu d'une notoriété
ée, une gloire plus retentissante. Ne sachant résister aux
citations, il se dissémina, il se prodigua en annotations, en
ırques, en analyses, en préfaces. Alors qu'il aurait pu créer, il
ora mettre en valeur ce que d'autres avaient fait. Voilà pour-
son œuvre considérable ne présente pas cette cohésion qui fait
et qui force le public, distrait par le tapage des vanités, à
ırquer un nom et à le retenir.

Un jour, ses élèves, ses disciples reconnaissants — et je tiens
en remercier et à les bénir en son nom — eurent une
ée touchante, et qui éclaira d'une douce joie ses vieux jours.
ouvèrent qu'on oubliait un peu trop leur maître vénéré. Ils
urent de le fêter. Un banquet fut organisé, et, pour bien
trer que le héros de la fête justifiait amplement l'honneur
n entendait lui faire, ils chargèrent, longtemps à l'avance,
ques-uns d'entre eux de réunir les titres de tous les ouvrages
uels Montaiglon avait apporté ouvertement son contingent
ıdition et de talent.

L'entreprise fut laborieuse; rien qu'avec les titres de ces
ages, on composa un gros volume, et encore fallut-il négliger
ıs les graines fécondes, qu'avec sa générosité de poète, notre
avait éparpillées aux quatre vents des chemins. Car ce savant,
ırchéologue, cet élève de l'École des chartes, était un poète,
ɔoète délicat, fleuri, raffiné, amoureux des images colorées,
rimes sonores et des adjectifs rares. S'il eût voulu, il eût pu
dre rang dans le nouveau Parnasse, et un rang distingué; mais,
une exagération de modestie, il préférait réserver pour ses
ɔes les curieux sonnets qu'il ciselait dans ses heures de loisir.
La Muse lui fut reconnaissante de ce culte discret. Avec l'amour
étude, elle adoucit pour lui les amertumes de la vie. Car, bien
ucun de nous n'ait jamais entendu Montaiglon formuler une
ıte, ses vieux camarades n'ignoraient pas qu'au début de sa vie
ait assez connu la misère pour la redouter toujours.

Il me souvient qu'au lendemain de la guerre, en pleine Com-
e, ayant entendu dire qu'on allait supprimer l'École des chartes,
l pris d'une angoisse terrible. Voyant sa carrière brisée, n'ayant
is su tirer parti de son talent, il ne se sentait pas le courage
ɔpasser par les épreuves qu'il avait endurées. C'est cette crainte

s *B*
's b
han
zum
d'he
. tou
iété
ıanc
à C
ı *T*
por
Ale
e p
ne
Ale
nd)
aut
:u p
rvé
ens
our
éjà

mil
bin
'aic
stic
ıqu

lev

s c
ser
actu

nent — il y a des exceptions, je m'en
l n'en reste rien, si ce n'est des catalogu
ncomplets et souvent, il faut bien le dir

xpérience, car j'ai suivi de près, à que
l'organisation et, si le mot n'était p
presque la cuisine, de deux de ces exp
éloignées l'une de l'autre, et, dans l
faits se présentaient identiquement l

as des influences locales ni des coteri
ne devraient pas être mêlées à ces que
nvisagerai la chose du côté exclusiveme

r trop d'objets et l'on ne se montre p
ission. Je sais bien qu'il est souvent tr
.. veut bien prêter telles pièces impo
collection, sans lesquelles l'expositi
est à la condition que l'on prendra ég
s objets de bien moindre valeur, q
niatures et ses bijoux de famille et q
s éventails ou leurs vieilles dentelles.
que tous aient leur carte d'exposant, —
ère pas, — et l'on est forcé d'accepter to
douteux et trop souvent même le ma
bonnes pièces. Mais encore si ces bonn
er à leur ordre, les faire voir dans le jo
ettre en valeur de façon que ceux q
t les étudier! Mais non, tout cela, le pl
mêle dans une vitrine, « la vitrine de
nserve la clef et qui quelquefois hab
vre conservateur de Musée veut voir u
et qui presque toujours est masquée,
objets disparates, s'il veut relever u
il d'exécution souvent caractéristique,
et, tristement, remet son carnet et s

pelle » que s'est faite la famille, on

« Montrez-vous plus sévères et de moins bonne composition vis-à-vis des exigences des prêteurs, et vous verrez qu'ils finiront par céder; c'est, du reste, leur intérêt. Et, suivant en cela l'exemple donné par l'Union centrale des Arts décoratifs, organisez autant que possible des expositions spécialisées, comme il doit y en avoir cette année à Limoges et à Lille et comme il est facile d'en faire dans les villes qui ont été autrefois le centre d'une industrie florissante. Ne reculez pas devant les difficultés et soyez bien persuadés — je suis certain de ne pas être démenti en vous disant cela — que vous trouverez auprès de notre honorable et bienveillant directeur des Beaux-Arts tout l'appui dont vous pourrez avoir besoin pour seconder et récompenser vos efforts.

« Si cependant il vous était impossible de réagir contre les anciens errements, n'en persistez pas moins; mais que parmi les mémoires que vous nous envoyez tous les ans et dont vous faites ici la lecture, il se trouve des études sur l'ensemble ou seulement sur quelques-uns des objets exposés. Un de nos correspondants auquel je demandais dernièrement pourquoi les communications qu'il nous faisait autrefois annuellement devenaient de plus en plus rares, me répondait que les sujets lui manquaient. Eh bien, Messieurs, en voici un tout trouvé et qui ne sera pas des moins intéressants et des moins instructifs. Nous tous, ici, nous aurons beaucoup à y apprendre, et de votre côté vous aurez la satisfaction d'apporter ainsi une contribution importante à l'histoire déjà beaucoup étudiée, mais pas encore assez connue, de notre industrie nationale. »

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

La parole est donnée à M. PIERRE (J.), membre de la Commission du musée à Châteauroux, pour la lecture de sa notice *George Sand dessinateur et peintre*. On le sait trop, George Sand a promptement délaissé le crayon et le pinceau pour tenir la plume. L'intérêt qui s'attache à la communication de M. Pierre est donc tout ensemble rétrospectif et de second plan, puisque chez sa héroïne le romancier fait ombre au dessinateur. Mais de curieuses anecdotes rendent attachant le tableau des débuts difficiles d George Sand.

Comité à Marseille, pour lire sa communication : *Une pièce d'orfèvrerie offerte au maire de Marseille* (1787).

C'est à l'aide de pièces d'archives que l'historien a pu établir les conditions flatteuses dans lesquelles le premier magistrat de Marseille reçut un témoignage d'estime de ses administrés.

M. BOURDERY (L.), correspondant du Comité à Limoges, a la parole pour lire sa communication : *Un architecte de la cathédrale de Limoges au commencement du seizième siècle.* Il entre une part d'hypothèse dans le travail de M. Bourdery. Mais l'architecte dont il s'occupe et qui paraît avoir demeuré à la porte de la cathédrale peut très bien être l'un des maîtres d'œuvre de l'édifice. En toute occurrence, les esprits sont désormais orientés de ce côté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures.

Demain jeudi, à deux heures, suite des communications, sous la présidence de M. Albert KAEMPFEN, directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, membre du Comité des Sociétés des Beaux-Arts.

Séance du jeudi 9 avril.

PRÉSIDENCE DE M. ALBERT KAEMPFEN.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Albert KAEMPFEN, directeur des Musées nationaux, membre du Comité.

Outre les délégués, assistent à la séance : MM. LALANDE, sous-chef du bureau de l'Enseignement et des Manufactures nationales; Louis NOEL, statuaire; MARCOU, inspecteur des monuments historiques.

M. le président invite M. Léon VIDAL, membre de l'Académie des lettres, sciences et arts de Marseille, à prendre place au fauteuil de la vice-présidence et prononce l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

« Depuis le jour où, dans la modeste salle Gerson, se réunissaient pour la première fois, il y a dix-neuf ans, les délégués d

« A défaut d'un Musée, c'est la mairie, la maison commune, qui donnerait asile à ce que la ville elle-même acquerrait sur ses fonds ou à ce qu'obtiendraient pour elle votre zèle et vos démarches. Le succès récompenserait assurément vos efforts : les collections privées sont nombreuses, et vous ne solliciteriez pas en vain la générosité de leurs propriétaires; les collectionneurs parisiens eux-mêmes accueilleraient de très bonne grâce, j'en suis persuadé, les requêtes que vous leur pourriez adresser en faveur de la province.

« Ce n'est pas à ce que je viens de vous dire que se borneraient mes vœux. Pourquoi chaque hôtel de ville ne raconterait-il pas en quelques lignes gravées sur sa façade la naissance de la cité, comment elle s'est développée, ses bonnes et ses mauvaises fortunes, ce qu'ont fait pour elle les meilleurs de ses fils?

« Pas une commune, si humble qu'elle soit, qui n'ait son histoire aussi. Pourquoi ne l'écrirait-on pas sur les murs de l'école? C'est en l'épelant que petits garçons et petites filles apprendraient à lire. Quand ils la sauraient bien, un lien plus fort les attacherait au coin de terre où ils sont venus au monde, et ils l'aimeraient davantage.

« Sur les murs de l'école serait aussi retracée, d'une façon simple et saisissante, la vie de ceux et de celles dont l'humble village fut le berceau et qui ont mérité de ne pas périr dans la mémoire des hommes, nobles figures qui nous apparaissent dans le rayonnement d'une gloire éclatante, ou que des œuvres de paix entourent d'une calme auréole. Dès l'âge de cinq ou six ans, les enfants de Domremy s'émerveilleraient des grandes choses accomplies par leur compatriote Jeanne, et leur cœur s'emplirait d'attendrissement lorsqu'ils verraient comment elle sauva la France et quelle mort fut la sienne. Ceux d'Épinay-sur-Odon sauraient qu'un petit paysan de leur village, François Richard, qui s'appela plus tard Richard Lenoir, devint très riche grâce à son intelligence, à son travail, à sa résolution, et, ce qui vaut mieux, comment il enrichit son pays en le dotant d'une puissante industrie. Et les enfants de Domremy s'arrêteraient à l'endroit où Jeanne s'agenouillait pour écouter les voix qui lui commandaient de partir, d'aller combattre l'ennemi de la France, et qui lui promettaient victoire; et les enfants d'Épinay-sur-Odon regarderaient avec

vous l'aimez même, comme le soldat la fumée du combat. patiemment, obstinément les contrats d'entreprise, les com travaux, les quittances de deniers reçus, peut-être aur l'honneur et la joie de retrouver quelques-uns de ces no manquent à l'histoire, et de les léguer à la postérité. »

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté

La parole est donnée à M. Massillon-Rouvet, correspon Comité à Nevers, pour la lecture de son mémoire *De q architectes à Nevers*. C'est moins une étude biographiqu travail d'économie sociale qui a tenté la plume de l'écriv que M. Massillon-Rouvet a fait pour Nevers devrait être essa mainte autre région.

Les pièces d'archives compulsées par l'auteur lui ont d'établir la marche grandissante de quelques confusions n sans doute à la corporation des constructeurs, mais plus d geables encore pour le public et pour l'Art.

La section entend M. Grandin (Georges), ancien conserva Musée à Laon, lire son étude, *les Contemporains des L* Déjà à une session précédente, M. Grandin nous a fait co des peintres et sculpteurs laonnois de l'époque des Lenai un nouveau groupe d'artistes que l'historien nous fait con Distinguer dans leurs rangs les maîtres, les disciples ou s ment les émules des frères Lenain, est encore chose malaisé M. Grandin n'a pas dit son dernier mot.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Ma (Émile), membre de la Commission des Arts et des antiq Seine-et-Oise, à Versailles, *Une statue de Voltaire,* par H L'auteur a découvert une statuette antérieure de trois ann marbre que conserve la Comédie-Française. C'est à l'étude d esquisse ou « première pensée » que s'est appliqué M. Ma Chemin faisant, l'auteur a recherché les diverses représen de Voltaire, par Houdon, et il en a dressé la liste instructiv

La parole est donnée à M. Brocard (Henry), correspond Comité à Langres, qui lit une communication sur *le Sc Antoine Besançon de Langres* (1734-1811). C'est une monog complète et très documentée que M. Brocard a voulu cons un artiste provincial. Encore que le sculpteur dont a parlé l

sa notice *des Arts*
tration du livre.
ue M. Vidal a voc
técution de l'estam
e que ce souci rega
us met en garde
ressé à ce que le c
venue. C'est donc
al.
le la Société des an
ude *Jubé de l'anci*
eur Henry. C'est en
ns les Flandres qui
e sculpteur Henry
re pays. Son identi
l s'est acquitté est l'
is désormais acquis
Société des Science
ture de son mémoi
s de Troy, au Mu
r pour sous-titre à
'est, en effet, M. L
peinture dont M.
ntaire de l'opulent
de femme. M. Lafo
nation de cette nat
la toile le nom du
at parvenu.
AUT (Maurice), me
ts à Valenciennes,
el *exécuté pour l*

d'archives, est de
M. Hénaut méritai
lpteur Le Blanc,
est une figure à pa
râce à M. Hénault,

de Le Blanc n a plus de secret pour nous.

déjà, appelé loin de Paris par un deuil de famille, m'a laissé le soin de le suppléer, mais sans l'espoir de le remplacer. Il faudrait en effet posséder sa compétence, son expérience technique, ses études spéciales, pour vous parler, comme il ne manquerait pas de le faire, s'il se trouvait en ce moment à cette place, de l'admirable chef-d'œuvre sur lequel se concentrent actuellement toutes ses préoccupations d'artiste et d'architecte.

« Vous n'ignorez pas que M. Lucien Magne, à la suite d'un rapport qui a rencontré partout l'approbation des juges compétents, a été chargé de pourvoir aux mesures nécessaires pour assurer la conservation des restes du Parthénon que les secousses de récents tremblements de terre menaçaient d'une destruction complète. A cette noble mission dont notre pays et notre École d'architecture peuvent à bon droit s'enorgueillir, M. Magne s'est préparé par des voyages, des travaux consciencieux, des études préparatoires dont les résultats ont été mis récemment sous les yeux du public.

« Nous avions donc l'espoir d'entendre cette bouche autorisée nous entretenir des merveilles que des compatriotes et des amis, plus heureux que nous, ont le bonheur d'admirer au moment même où nous sommes ici réunis. Un court séjour à Athènes, devant l'Acropole, en aussi bonne compagnie qu'un cicérone comme M. Magne, surtout sans affronter les fatigues du déplacement et les désagréments de la traversée, eût été, n'est-ce pas? une charmante diversion à nos études habituelles. Cette causerie n'eût pas manqué sans doute de vous inspirer un vif désir de profiter de la première occasion de vous joindre à une de ces caravanes organisées pour permettre aux travailleurs les plus occupés, comme aux bourses les plus modestes, de faire connaissance avec les merveilles de l'Orient et de la Grèce.

« Si la bonne fortune d'entendre aujourd'hui M. Magne parler du Parthénon, qu'il connaît comme personne, vous est refusée, espérons du moins que ce n'est que partie remise.

« Le vingtième Congrès des Sociétés des Beaux-Arts va tout à l'heure prendre fin. Si l'on se reporte à la modestie des débuts, on l'a dit et répété déjà bien des fois, si l'on jette un regard en arrière sur le chemin parcouru, ceux qui ont contribué depuis vingt années au développement et au succès de ces réunions annuelles ont le droit de montrer quelque fierté. Au lieu des dix mémoires

arquise de Pompadour restera le chef-d'œu
inture au pastel et l'œuvre capitale de son au
rendant justice à cette page maîtresse, M.
t que La Tour a produit maint portrait « plu
ant ». De ce nombre est celui dont s'occupe M
nourut le 29 octobre 1783, et son testame
t, institué par lui légataire universel, devai
du défunt dans son cadre doré ». Ce portr
re à coucher de d'Alembert ; Mme de Condorc
le l'œuvre d'Art à la mort de son mari. T
cte Harou-Romain, — elle avait été la marrai
urant, Mme de Condorcet fit don à Harou-Rom
d'Alembert au pastel ». Une fille de l'a
Danjou. Son petit-fils, actuellement vivant, p
Alembert. M. Gasté se plaît à voir dans cett
La Tour exécuté en 1753. Ce n'est point u
ne étude préparatoire du portrait de d'Alem
xiste au Musée de Saint-Quentin. Cette étu
astel que possède M. Danjou, donne de tou
asté. Voilà un collectionneur certain de poss
le. Nous savons désormais où chercher l'ima
lembert faite *ad vivum*, alors que le mathé
uarante ans, c'est-à-dire à l'heure éclatant
e beau mérite, disait Fournet, d'admirer un
chure! Ce sont les sources qu'il faut déco
t orienté vers les sources et n'a point erré

M. Biais, correspondant du Comité à Angoul
is lire ses notes trop brèves sur le Musée do
la tentation d'ouvrir une carte de France. Je
en effet, que l'Angoumois n'ait pas été, à
nitrophe de la Normandie. Il y a du Norma
M. Biais a composé son travail. Le Musée d
e un petit nombre de tableaux de valeur fort
rceaux de sculpture sans grand mérite et u

'œuvre, livraison de septembre 1894.

t bá
itol
, m
bi
Pie
tian
ité
aux
ient
de l
ect
tou
Il e
vail
moy
de
in d
urs
me

as,
ais
l m
s B
art
si s
la l
Auj
r d
e C
mp
end
s u
de
s, e
tro

dossiers des renseignements aux fes Lecteurs. Notre ré-
a moisson annuelle ne répond point aux ambitions légi-

times du moissonneur. Mais il est de notre devoir de
M. Grandin d'avoir su exhumer les noms de Simon Violet
François Jamart, Crépin Quilliet, dans les rangs desque
pas interdit de voir des émules des Lenain. Somme t
M. Grandin ne se décourage pas. A reconstituer comme
faire toute une époque, tout un groupe important de pein
peut manquer de pénétrer de plain-pied chez les artist
choix dont il a déjà coudoyé, à son insu, les maîtres ou les
Puis, il ne faut pas perdre de vue que les Lenain son
Paris. A quelle date précise eut lieu leur exode? La ph
noise de la vie des Lenain prend nécessairement fin le j
quittent leur province.

« Savez-vous pourquoi, disait une marquise au duc
« Simon, nous faisons peu de cas des dates? C'est que n
« appliquons, aux approches de la trentaine, à oublier
« sime de notre naissance. » Ouvrez le catalogue du Musée
édition de 1883, vous y verrez que Claude Le Bault, peir
naire du Roi, fixé dans le Mâconnais, aurait signé une
1770. M. Lex, correspondant du Comité à Mâcon, ne s'
demandé si cette assertion pouvait flatter le peintre. Mais
sant les actes de l'état civil de la paroisse d'Allerey, dan
dissement de Chalon-sur-Saône, M. Lex a établi péremp
que Le Bault, né en 1665, est mort en 1726. Que devie
ces constatations, la signature authentique de 1770? Le
fut pas un grand peintre, mais sa personne intéresse. Il s
Rome à l'âge de vingt ans. Deux ans plus tard, il est à l
1689, on le retrouve à Naples, puis à Venise. Plus tard,
en Espagne, puis en Portugal, où il devient peintre de
Il rentre en France en 1703, en compagnie de notre
deur, le président Rouillé, et de la princesse des Urs
plan est de se rendre à Paris, où il compte se faire un n
grave maladie le retient à Lyon. Convalescent, il gagne s
natal d'Allerey. Son frère est curé de la paroisse. Cl
Bault ne résiste pas aux instances fraternelles. Il sera d
le peintre en titre de l'église d'Allerey, et mourra sa
près du toit modeste où il a vu le jour. La simplicité de s
devrait être citée en exemple. M. Lex a eu raison de

ille, un Racine suffisent à son culte. Ainsi en a-t-il été des pein-
s Grève. On ne parlera guère que de Guillaume-Ernest.

« La Bruyère avait coutume de définir une œuvre bien faite par
lle expression : « Voilà qui est de main d'ouvrier. » De nos jours,
us disons plus volontiers « de main de maître ». M. Massillon-
uvet, correspondant du Comité, dans son étude intitulée *De
elques architectes de Nevers*, compare les titres et fonctions des
chitectes des quatorzième et quinzième siècles et ceux des artistes
la même corporation au dix-huitième siècle. Les plus anciens
mptes qu'il ait dépouillés datent de 1394. Rien d'instructif comme
xposé des modifications qui se sont produites dans l'espace de
atre siècles. Ceux qui voudront définir les attributions précises
...res d'œuvres, puis des architectes proprement dits, plus
- ...génieurs, plus tard encore des entrepreneurs des ouvrages
agneront à se bien pénétrer du travail de M. Massillon-
l a su délimiter, avec beaucoup de sens et de justesse, le

terrain sur lequel s'est placé, suivant l'époq
artistes ou artisans. Votre confrère ne tend à rien
sion du Code, dont le texte ne sépare pas net
crée de l'artisan qui exècute. De pareilles ét
seraient nécessaires de temps à autre, à mesure
gaire laisse pénétrer des locutions de nature à j
les esprits.

« La méthode la plus rigoureuse, l'effort persé
déjoués dans la composition d'une biographie
membre non résidant du Comité à Bordeaux, s'
de vous parler du chevalier de Marolles, ingénieu
sinateur. « On ne fait pas des dieux avec tou
disait Apulée. Ce Marolles échappe, dans une
recherches des historiens. Un dessin payé 3,0
Roi, en 1738, par les jurats de Bordeaux, c
totalité de l'œuvre de l'artiste. Ce dessin re
Royale alors projetée, au centre de laquelle de
statue équestre de Louis XV. En apparence, ce
chose; mais c'est le cas de redire : « Petites
« effets. » Le dessin de Marolles a été le po
embellissements accomplis à Bordeaux depuis
huitième siècle. Je sais bien que M. Marionne
d'être complet, incline à faire honneur au che
d'une suite de vignettes destinées à illustrer les
taine. Pour un dessinateur d'architecture, v
échappée bien imprévue. Pourquoi faut-il que
cutées à la demande du bibliophile Gaignat, et
Royale que commandèrent les jurats de Bordeau
produites ici par votre confrère? Il manque touj
aux joies de l'homme. Toutefois, je ne puis o
sence de M. Marionneau à cette session nous
faction depuis longtemps attendue. Plus prom
votre Comité, l'Institut de France, en la fête d
fait entrer M. Marionneau dans la Légion d'hon
place.

« Il faut se mèfier des myopes, disait Volt

raison des noms d'artistes fréquemment relevés par l'estima de ces choses précieuses. Nul doute que les historiens d'Ar trouvent plus d'un renseignement imprévu dans cette nomen ture qui n'a rien d'aride.

« Il faut aux princes et aux cités des artistes fertiles doué souplesse, capables, en un mot, de se prêter avec talent à to les exigences. Si nous avons bien saisi la pensée de M. Albert quot lorsqu'il a tracé la biographie du peintre Claude Jacquar nous semble que cet artiste, d'abord membre de l'Académi peinture fondée par le duc Léopold, puis professeur à l'École démique, et enfin directeur de la compagnie, est un de ces ma dont on peut tout attendre dans le genre moyen. Jacquart a habité Rome et Paris avant de se fixer dans sa ville natale, devint le peintre officiel des ducs de Lorraine. Quel est mon ou J'aurais dû vous dire que Jacquart, né à Nancy en 1686, dé dans cette ville en 1736. Il ne vécut que cinquante ans. Les lim restreintes de sa carrière augmentent notre respect pour lui fut un laborieux. Il a produit beaucoup en peu d'années. Car de tapisserie, peintures murales dans les châteaux de Malgra de Lunéville, à l'église primatiale de Nancy, portraits princi tableaux de batailles, planches gravées, Jacquart est prêt à lorsqu'on fait appel à son talent. Une esquisse de plafond retro par M. Jacquot nous permet de classer Jacquart au nombre suivants de Le Brun. Toutefois, ce disciple n'a point l'assuranc la sûreté du maître. Une touche amollie, des poses langoure ou timides, qui déjà laissent pressentir les petits-maîtres, sépa d'une façon très sensible ce décorateur provincial du pre peintre de Louis XIV.

« L'homme n'a guère conscience de son berceau. En revan tout cœur bien né a le culte du foyer. Nous oublions que le pei Guillaume Herregosse est natif d'Anvers, et, prêtant l'oreille révélations de M. Guerlin, président de la Société des Antiqua de Picardie, nous aimerons à compter Herregosse parmi peintres français. Son foyer le fait nôtre. N'est-ce pas à Am qu'il se marie en 1665? Il eut dans la même ville ses sept enfa et la province de Picardie renferme ses œuvres connues. A

léans, aient observé la réserve de la nièce du
sont entrés chez l'architecte Delagardette. D'abo
et la discrétion que l'on s'imposerait volontiers
gardée par le voisin. Ensuite ils étaient friands
curiosité. Ils savaient d'avance votre soif de to
ne sont pas seulement les poches, mais les tiroi
ont inventoriés. Aussi ne reste-t-il plus rien à dire sur le compte de ce lauréat du grand prix d'architecture en 1791 qui, trois ans plus tard, obtenait au concours la faveur d'ériger à Orléans une « Sainte Montagne ». Dénomination bizarre pour l'époque. Monument plus bizarre encore, dont le devis s'élevait à 180,000 livres. La « Sainte Montagne », couverte d'arbres symboliques, devait être le piédestal constitutionnel et gigantesque d'une statue colossale de la *Liberté*. Delagardette se mit à l'œuvre. Tailleurs de pierre, maçons, terrassiers bouleversèrent le sol. Puis, l'argent manqua. Et Delagardette, abandonnant sa tâche, vint à Paris. En 1799, il débute brillamment comme publiciste et comme archéologue, par son ouvrage : *Les Ruines de Pæstum ou de Posidonia mesurées et dessinées sur les lieux*. Quatre ans plus tard, il publie : *Nouvelles Règles pour la pratique du dessin et du lavis de l'architecture civile et militaire*. MM. Herluison et Leroy le poursuivent à Toulon et à Montpellier, ce que Lance n'avait pas su faire. Ils nous racontent ensuite la fin prématurée de Delagardette, qui vint mourir, âgé de quarante-cinq ans, à Orléans. Il convenait donc que des Orléanais prissent le soin de mettre en lumière la figure studieuse d'un artiste que la tombe, à défaut du berceau, a fait leur compatriote.

« On n'est trahi que par les siens, disait un jour Grimm à Dide-
« rot. — Pardon, répliqua Diderot, vous oubliez que le plus sou-
« vent on se trahit soi-même. » Relisez, Messieurs, le très curieux travail de M. Mommèja, correspondant du Comité à Montauban, sur le « Cahier n° 9 » de Jean-Auguste-Dominique Ingres. Je ne sais rien de plus révélateur que les carnets du maître, où il avait coutume de noter, au hasard de ses impressions, pêle-mêle, son jugement sur une belle œuvre, sa rencontre avec un contradicteur nouvelle d'un événement politique ou la trouvaille inopinée d'un sujet de tableau. Rien de plus énergique souvent, ni de plus

foi, ce que vous avez fait pour l'Art de notre pays en 18
souhaiterais que la parole de votre rapporteur eût une a
qu'elle n'a pas pour vous récompenser de votre peine e
encourager à de nouveaux labeurs. Après tout, il n'est pas
saire de vous stimuler. Vous avez l'amour du beau, le cu
traditions nationales, l'enthousiasme pour tout ce qui est n
délaissé. C'est à peine si la grande vogue des œuvres d'im
tion est de nature à vous troubler. La Fable, si chère aux dés
de l'esprit, ne vous tente pas. Seule, la réalité vous séduit.
faut des faits, des dates, des noms, un monument à relever
ruines, une haute mémoire à réhabiliter. Rollin, dont l'*H*
ancienne n'a pas vieilli, est redevable à Montesquieu de
parole élogieuse : « Un honnête homme a, par ses ou
« enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur; on re
« avec une secrète satisfaction le témoignage de la vertu : l
« c'est vraiment l'abeille de la France. »

« Vous aussi, Messieurs, par vos pages d'histoire, vous enc
les intelligences éprises de l'Art français. Vous vous exprim
simplicité. Nulle recherche, nulle affectation dans la forme.
tesquieu, s'il était ici, ne manquerait pas de dire : « C'est l
« qui parle au cœur. » D'autre part, votre abnégation de t
instants, l'obscurité consentie de la rude mission dont vou
acquittez en silence, courant sans trêve à toutes les source
jours allègres, toujours fiers d'ajouter au renom de la Franc
le domaine du beau, font involontairement songer à cette
sentence que je rappelais tout à l'heure, et qui vous est
cable : « On recueille avec une secrète satisfaction le témo
« de la vertu. » Montesquieu n'a-t-il rien ajouté? Une de
parole, une parole d'or est tombée de ses lèvres : « Rollin
« dit, c'est vraiment l'abeille de la France! » Dès aujour
Messieurs, on est en droit de répéter devant vous, en vous l'
sant, la parole d'or de Montesquieu. Mais, votre passé nous
garant, vous ne céderez point au découragement; la tâch
vous vous êtes imposée vous paraîtra chaque jour plus atta
et plus élevée; vous aurez l'ambition de faire la complète lu
sur les maîtres oubliés ou méconnus, de restaurer toutes les
dignes de mémoire, de ressaisir nos richesses dispersées à
l'Europe. Vous voudrez, pendant de longues années, rep

pas à regretter la perte de travaux intéressants, d'œuvres de valeur réelle, faute des moyens matériels de les mettre en lumière! Combien surtout de découragement et de lassitude chez des esprits d'élite, dignes d'une meilleure destinée! combien de forces vives mal dépensées et perdues!

« C'est à vos congrès qu'est dû particulièrement ce renouvellement de vie intellectuelle, si sain, si utile pour rapprocher des travailleurs qui s'ignorent; c'est à vos publications qu'est due cette émulation si heureusement féconde qui nous donne chaque année des mémoires si précieux. Et c'est ainsi que se produit cet échange d'idées si indispensable, faisant pénétrer jusque dans les centres les plus éloignés cette impulsion intellectuelle qui part de Paris et de quelques grandes villes pour y revenir sous une forme nouvelle, véritable mouvement circulatoire qui crée et entretient la vie dans notre noble pays de France, comme celui du sang la donne au corps humain.

« Vos travaux, Messieurs, embrassent un champ de plus en plus vaste dans le domaine des Sciences et des Arts; mais ce sont toujours les sections historique et archéologique, bases originelles de vos Congrès, qui tiennent la place la plus large. Et n'est-ce pas bien naturel? Ne sont-ce pas elles, en effet, qui ont le plus de facilité pour se développer dans nos départements, qui ont le plus d'éléments à mettre en lumière? Leurs efforts méthodiques et persévérants se manifestent du reste par des résultats tous les jours plus tangibles. A mesure que nous poursuivons notre marche en avant d'un pas rapide, nous éprouvons le besoin, pour assurer notre course, de jeter un regard derrière nous, de chercher dans le miroir du passé des indications pour l'avenir. C'est de l'histoire que nous devons tirer nos meilleures leçons; c'est dans l'étude des sociétés disparues que nous devons trouver notre propre enseignement.

« Dans ces peuples antiques, dont les noms mêmes sont inconnus, qui ont couvert notre vieille Europe, détruisant et fondant des civilisations primitives dont notre sol conserve encore pieusement de rares débris, dans ces peuples moins éloignés de nous, Chaldéens, Égyptiens et autres, mais dont nous reconstituons les mœurs par quelques documents, trop peu nombreux, comme un naturaliste reconstruit un squelette complet au moyen de fragments fossiles, dans ces peuples plus rapprochés auxquels nous nous ratta-

le lever complet de la chaîne du mont Blanc. L'énergie
cité dont M. Vallot a fait preuve, son dévouement désinté
science, justifient la distinction qui lui est accordée.

« Le Père Delattre, correspondant de l'Institut et cor
du Musée archéologique de Carthage, se consacre depu
vingt ans à l'archéologie de l'Afrique du Nord ; les résulta
par lui sont considérables et appréciés de tout le mond
La découverte récente des nécropoles puniques de Carth
l'exploration lui a été confiée par l'Académie des Insc
Belles-Lettres, a jeté sur ses travaux un éclat qui le désig
culièrement à l'attention du ministre de l'Instruction pub

« Enfin, M. de Boussès de Fourcaud, successeur d
l'École nationale des Beaux-Arts, comme professeur d'
et d'histoire de l'Art, s'est acquis par ses nombreuses et im
publications des titres incontestés à la haute distinctio
confère aujourd'hui le gouvernement de la République. L
de l'Instruction publique ne fait, du reste, que répond
émis à l'unanimité par le Comité des Sociétés des B
heureux de pouvoir s'associer aux sentiments d'une
qui donnait ainsi à l'un de ses membres une preuve d
que lui inspirent son caractère et son talent.

« Il me reste maintenant, Messieurs, à accomplir
douloureux, celui de rendre un dernier et public hommi
qui ne sont plus et dont nous avons à déplorer la perte ce

« Parmi ceux qui nous touchent de plus près par leur
je dois citer en première ligne M. de Montaiglon, membi
du Comité des travaux historiques, qui s'est éteint en
dernier, après une longue carrière laborieusement rem
fesseur à l'École des chartes et président de la Société
français, M. de Montaiglon était un de ces chercheurs q
mieux faire profiter les autres de leurs remarques e
études que d'en tirer eux-mêmes un parti direct en les fa
naître par des travaux d'ensemble.

« Comme écrivain, son œuvre, par sa variété et sa diff
cent publications diverses, est difficile à apprécier ; en
comme professeur, peu d'hommes ont eu une action aussi
aussi heureuse sur les nombreux élèves qu'ils ont formé

« M. de Montaiglon a donné un peu de lui-même à

on classées, en dépôt dans nos ar
s, épars çà et là, une douzaine de d
r inégale, il est vrai, mais remarqu
la finesse et l'originalité de l'exéc
bas duquel on lisait ces quelques n
utel fait par, Ba... j... leblan pour
de mai 1766 », me sembla digne de
d'art. J'ajouterai que, par la suite,
rouver l'œuvre de Leblanc; elle oc
tand, le fond de la croisée de droi
aujourd'hui de cet autel et de l'arti

I

L'ŒUVRE

ins de Saint-Amand, l'une des plu
lioses du nord de la France, la riv
se de Saint-Martin de Tours et de
tie au commencement du septième s
on fondateur par le roi Dagobert. B
mes remarquables autant par leur s
ompta parmi les maîtres les plus ill
nense, Baudemond, Huchald, Milon
siècles de son existence, ce mon

écuté, représentant à gauche une console, à
salon, accompagné de modèles pour cinq
se); 4° stalles d'église, à l'encre, avec les
ante : « Barthélemy joseph leblanc fecit »
avec des lis); la tête est assez vulgaire; au-d
chandelier ayant dû servir de modèle po
se de Saint-Amand; 7° trois croquis : roca
l'une maison, avec façade monumentale sur
92); 9° trois autres plans de bâtiments san

avoir être désigné comme l'auteur de tous c
rtainement à leur exécution.
s schola Elnonensi Sancti Amandi a sae
par l'abbé J. Destrée.

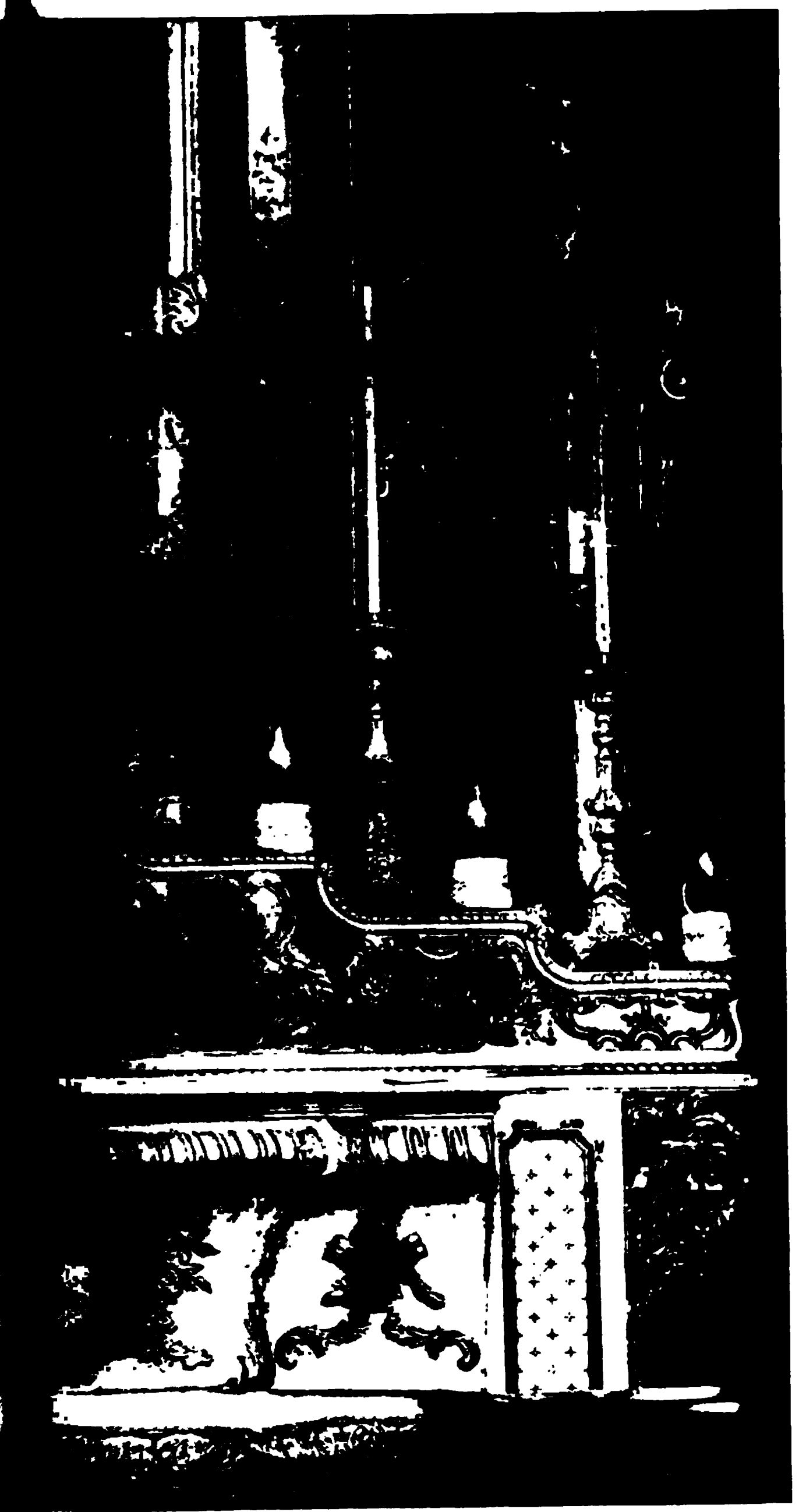

DE SAINT-AMAND

6)

II

PRIX FAIT

POUR

L'ORNEMENTATION EX

DES

ORGUES DE NOTRE-DAME

Messieurs,

Peut-être quelques-uns d'entre vous
peler que j'ai présenté il y a quelque
Sociétés des Beaux-Arts [1], une descriptio
drale de Notre-Dame d'Embrun qui date
sont l'un des plus précieux monuments d
Ce monument fort remarquable, comme
planches qui accompagnent mon travail,
d'avoir été restauré aux dix-septième et li
maladroites retouches lui ont fait perdre
artistique et archéologique; mais il est q
une restauration complète et bien comp
caractère primitif.

C'est encore des orgues d'une cathéd
viens vous entretenir aujourd'hui; mais
n'existe plus, et ce que je vous apporte c'
ornementation. Il date de 1426, c'est-à
ancienne puisque l'usage des orgues,
inamovibles, est, comme chacun sait, asse
des détails minutieux et précis sur l'orne
orgues de la cathédrale de Grenoble.

[1] Voyez année 1887.

capitulata, gratis et sponte et eorum de certa scientia, libera et spontanea voluntate, de jure et de facto suis et dicte ecclesie, ut dicebant et asserebant, avisi et certificati, et pro commodo et honore ipsorum et dicte ecclesie, nominibus suis, dicteque ecclesie et aliorum canonicorum ipsius ecclesie pro tunc absentium, omnes unanimes et concordes, nemine ipsorum discrepante, dederunt et tradiderunt magistro Robino Faverii, pictori, civi Avinionensi et habitatori Sancti Anthonii Viennensis, presenti, accipienti et recipienti pro se et suis heredibus et in posterum quibuscumque successoribus ad H..... factum ad pingenda organa de novo computata et constructa in ipsa ecclesia, juxta appunctamentum magistri dictorum organorum et dictorum canonicorum supra nominatorum ex una parte, et dictum magistrum Robinum, pictorem, ex altera, super hoc factum et juxta formam inferius sequentem. Et primo quod dictus magister Robinus teneatur et debeat picturare sive depingere totum garnimentum dictorum organorum ab extra, bonis coloribus in talibus condecentibus. Item picturare quatuor imagines : Beate Marie cum Annunciatione beati Gabrielis, Dei patris in trono sedentis et Sanctis Spiritus, bonis et finis coloribus. Item sex alias imagines, ultra predictas, designandas per dictos dominos capitulantes seu alterum ipsorum nomine eorum. Item unum tabernaculum cujuslibet dictarum sex imaginum et aliarum quatuor imaginum Annuntiationis et Sancti Spiritus unum appensamentum. Item quod dicte imagines Dei patris, Beate Marie, Sancti Spiritus et beati Gabrielis, de fino asuro, specialiter imagines Patris et Beate Marie, et de recto dictarum imaginum unam cortinam pictam cum similibus pannis aurei, et vestis beati Gabrielis admodum ut vestis diaconi, cum diadematibus aureis. Item quod sex alie imagines debeat et teneatur picturare de bonis et finis coloribus discrepatis cum oleo et viris, prout decet de talibus fieri, cum diadematibus aureis. Item quod debeat et teneatur idem magister picturare omnes canones dictorum organorum ab intra de fino vermelono, cum oleo discrepato, et ab extra admodum canonorum de vermelono bono et condecenti. Item omnes archetos de auro fino brunito. Item quod omnes diademe dictarum imaginum depingantur de fino auro brunito, et si sunt alique imagines episcopi fiant de fino auro, et etiam diaconi et subdiaconi. Item campum tocatorum dictorum organorum et totam parietem ipsorum organorum de fino

ienheureux Gabriel, Dieu le Père a
Esprit, de bonnes et fines couleurs. E
gures, six autres qui seront désigr
hapitre ou l'un d'eux en leur nom.

« En outre [faire] une niche [1] à ch
ux autres quatre figures de l'*Annon*
endentif [2]. En outre que lesdites figu
farie, du *Saint-Esprit* et du bienhe
e fin azur, surtout les figures de *Die*
t derrière ces figures [qu'il peigne
'étoffe d'or, et le vêtement du bien
omme le vêtement d'un diacre [et t
n outre qu'il soit tenu de peindre le
t fines couleurs, broyées avec de l'h
onvient de le faire pour des [œuvr
iadèmes d'or. En outre que le même
eindre tous les tuyaux [3] desdites orgu
n broyé avec de l'huile, et à l'extérie
onvenable. En outre [que] tous les ar
runi. En outre que tous les diadèmes
'or fin et bruni, et s'il est fait quelqu
rnée d'or fin, ainsi que celles de d
utre que l'entourage du clavier [5] de
ace des orgues elles-mêmes [soient
ussi les piliers [6] [placés] à l'extérieu
eries [7], avec des couleurs convenabl
aires dans des travaux pareils. En
rgues [soit peinte] de la couleur la
utre [qu'il soit tenu de] faire tout ce

[1] *Tabernaculum;* sans aucun doute il s'agit
[2] *Appensamentum,* mot inconnu. Il s'agit
rant les figures, ce qui m'a porté à l'identi
u milieu des cintres supérieurs des niches d
[3] *Canones;* il s'agit certainement des tuya
[4] *Archeti,* les petits arcs ou arceaux.
[5] *Campum tocatorum,* le champ des touche
[6] *Postes,* colonnes, pilastres; d'où le mot
[7] *Sellearii;* ce mot m'est inconnu, mais le
e panneaux ou de boiserie.

rendre compte de l'emplacement des six figures acces
l'artiste devait peindre. Deux devaient se trouver sur la
rieure des orgues, l'une à droite, l'autre à gauche des po
le même plan, et les deux autres accouplées deux par deu
cune des faces latérales. En effet, les orgues primitives
pas une très grande profondeur, leurs tuyaux étaient
breux et tous en façade ; trois panneaux, quelle que fût le
sion, constitueraient donc une épaisseur latérale trop g
qui nous force à en rapporter deux sur la face principal
de profondeur des orgues anciennes m'est démontré par
lorsqu'au dix-septième ou dix-huitième siècle on a vou
les vieux instruments, on leur a généralement donné
plus de profondeur qu'ils n'en avaient d'abord. C'est u
nous constatons par exemple à Embrun, où les orgues or
blées en profondeur et sont venues envahir, sur le balc
supporte, l'emplacement destiné primitivement aux cha

Les orgues de Notre-Dame de Grenoble devaient êtr
dimension pour pouvoir être renfermées dans ce revêten
sorte d'enveloppe en bois peint que Robin Favier ét
d'orner. Mais si l'instrument n'était pas grand, il deva
bon, et on en faisait sans doute beaucoup de cas,
dépensait la somme considérable de 45 florins pour p
enveloppe.

Les personnages devaient probablement être peints e
en effet, le prix fait se sert d'une expression latine q
guère être interprétée autrement pour les panneaux
L'*Annonciation* et *Dieu le Père* doivent, y lisons-nous,
de fino asuro, d'azur fin, ce qui suppose une peinture mo
A plus forte raison, les panneaux accessoires devaie
peints d'après le même procédé, car ils ne pouvaien
éclatants de couleur que les deux autres. L'or interv
donner du brillant aux diadèmes, aux nimbes, aux ar
quelques étoffes.

Le prix de ces peintures est assez considérable. Il fau
compte, en effet, qu'en 1426 le florin d'or du Dauphin
moyenne 3 gr. 45, c'est-à-dire 11 fr. 45 de notre mon
comme il faut sextupler cette somme pour trouver la
sance actuelle de l'argent au commencement du quinzi

III

LE LIVRE D'HEURES
DU
CHANCELIER NICOLAS PERRENOT DE GRANVELL
AU BRITISH MUSEUM [1].

Dans ce pauvre pays de Franche-Comté dont le patrimoin opulent qu'en fiers et glorieux souvenirs, aucun nom ne plus d'être honoré que celui des Granvelle, car à côté du rô de pair que le chancelier et le cardinal son fils ont joué scènes politiques du seizième siècle, leur action bienfaisant appliquée dans la plus large mesure au profit de leurs c triotes, de leur pays, et d'une façon plus générale au prog Lettres et des Arts.

Tous deux ont répandu bien loin la bonne renommée des tois, en portant à leur apogée et en faisant apprécier de tout rope les qualités natives d'un petit peuple chez qui le bo l'étendue et la pénétration de l'esprit, la droiture et la f du caractère sont singulièrement mis en relief par une t et une endurance au labeur qu'on ne rencontre pas sur d roirs plus fertiles et plus riches.

Tous deux, par l'éminence de leurs services et des fon littéraires ou artistiques dont nous bénéficions encore, ont d'être entourés par le respect et la reconnaissance publiqu que dans cette terre où ils ont vécu, et où se sont incorporée cendres, il restera un cœur et un caractère franc-comtois.

Quand, au début du dix-septième siècle, le nom des Gr s'éteignit, quand leurs héritiers se partagèrent leurs magn collections de peintures italiennes et flamandes, de bronzes marbres ciselés par l'Antiquité et la Renaissance, leurs ar trésor diplomatique inappréciable, leur bibliothèque enfin

[1] Additional ms. 21.235.

Page 104.

L'ANNONCIATION

Vº DU LIVRE D'HEURES DU CHANCELIER PERREVOT, 1531

British Museum — J. GAUTHIER, phot.)

Haut de 214 millimètres, large de 151, il est écrit tou
d'un seul jet, en caractères d'imprimerie; des initiales or
précèdent chaque alinéa. Cinq miniatures à pleine page se
trent au verso des feuillets 23, 78, 90 et 119 et au recto
let 113; ces miniatures, comme le texte qu'il nous reste à
rattachent à première vue et sans conteste notre livre à la
des Heures, si souvent et si improprement appelées « m

Les fol. 1 et 2 sont blancs; les fol. 3-12 contiennent
drier latin débutant par cette formule classique : « *Januari
dies XXXI...* »

Au fol. 13, le texte de la Passion; aux fol. 19-21, les
latins selon saint Jean, saint Mathieu, saint Luc et saint M
vis d'offices aux divers jours et heures.

Au fol. 71 commence, toujours en latin, l'Office de
Vierge; au fol. 79, les psaumes pénitentiaux : *Exequntur
penitentiales. Antiphona. Ne reminiscaris...* » ; au fol. 8
litanies. Hâtons-nous de constater que, tandis que le ca
latin mis en tête du volume ne contient qu'un saint franc
saint Claude, archevêque et confesseur, les litanies empr
la liturgie du diocèse de Besançon énumèrent : saints Fe
Ferjeux ; saint Desle ; saint Colomban ; saint Ursanne ; saint
froy ; saint Vandalène et bien d'autres.

Après l'Office de la Vierge vient celui de Notre-Dame
(fol. 119); enfin, aux fol. 120-124, un choix d'oraisons
çais, rejeté, ainsi que dans tous les livres d'heures, à la
liturgie régulière.

Dans tous ces textes, n'offrant d'ailleurs d'autres parti
intéressantes que le peu qui vient d'être signalé, rien ne
nom des personnages pour lesquels la compilation a été f
plus que sa date absolue, ou la région d'où elle provient; b
ment que les cinq grandes miniatures sur tous ces point
plus explicites.

Ces cinq compositions, véritables tableaux au dessin étu
couleurs vives et bien nuancées, se présentent dans l'ordre
l'*Annonciation, Bethsabée au bain,* la *Résurrection de*
la *Nativité de la Vierge,* la *Vierge des Sept-Douleurs.*
cinq sont encadrées dans des compositions architectoni
chères à la Renaissance, avec figurines dans les entre-colonn

Planche III

Page 106.

BETHSABÉE AU BAIN

GRANDE MINIATURE, FOL. 78 v° DU LIVRE D'HEURES DU CHANCELIER PERRENOT, 1531

(*British Museum*. — J. Gautier, phot.)

bas-reliefs représentant des enfants nus jouant et bataillant dans les socles, anges ou têtes d'anges mêlés à des vases ou à des rinceaux dans les frises. Ces décors d'architecture un peu maniérés à la méthode flamande, vulgarisant et alourdissant les types créés avec tant d'aimable fantaisie et de légèreté par les crayons ou les pinceaux italiens, donnent déjà cette impression générale que l'enlumineur devait appartenir à la région du Nord. Mais suivons de près le détail de chacune de nos peintures.

L'*Annonciation,* où dans le pittoresque encombrement d'un logis du premier tiers du seizième siècle : lit à colonnes, dressoir chargé d'étains, bahut, pupitre éclairé par une chandelle fumeuse, la Vierge agenouillée écoute, haletante, les paroles de l'Ange tracées comme sa propre réponse sur des phylactères capricieusement enroulés, comporte, outre ces deux personnages, le Père Éternel, coiffé d'une triple tiare, qui apparaît à gauche dans les nuages, et la colombe que l'on entrevoit voletant au milieu de rayons d'or. Au bas du tableau, précieux et irréfutable document, apparaissent timbrées d'un casque d'argent, d'un tortil de baron et de lambrequins noirs et jaunes, les armes de Nicolas Perrenot de Granvelle, inscrites dans une de ces couronnes de laurier dont les pinceaux italiens ou les burins des illustrateurs des éditions de Venise savaient si bien tracer les élégants contours. L'écu, bien en sa place, n'est point une vulgaire surcharge; c'est donc sur commande directe du chancelier de Charles-Quint que le Livre d'heures et ses originales peintures ont été entrepris et exécutés [1].

Bethsabée au bain, que, se conformant au goût si répandu aux quinzième et seizième siècles, le peintre a représentée en face des psaumes de David, préférant rappeler les fautes du bon Roi plutôt que sa pénitence, est un petit tableau d'un fini précieux. Le torse nu de Bethsabée, émergeant d'une baignoire de marbre, attire l'attention de David qui, d'une fenêtre élevée de son palais, admire avec complaisance la superbe créature. Tandis que ses femmes l'entourent et lui apportent des rafraîchissements et des parfums, la femme infidèle d'Urie oubliant d'achever sa toilette, et d'utiliser les peignes, les huiles précieuses disposés autour de la piscine, reçoit le billet doux qu'un écuyer messager d'amour, ressemblant,

[1] Voir plus haut, planche II.

à s'y méprendre, au galant François Ier, lui présente au no
David. Autour d'elle, le cadre est digne de cette scène de s
tion : fontaine couronnée par un Cupidon tenant un arc, palai
portiques et aux jardins superbes, et dans le lointain tout
armée hérissée de piques et d'enseignes, défilant au so
joyeuses fanfares. Recueillons au passage une date, sur un pi
découpé comme ceux des stalles de l'abbaye comtoise de Mo
noit ses contemporains : 1531 [1].

Une seconde date, 1532, placée dans un cartouche au bas
troisième miniature, va compléter la solution d'un *desider*
exprimé plus haut, en précisant et en limitant aux deux années
1532 la confection du Livre d'heures ordonnée par Nicolas I
not de Granvelle. Cette grande et belle composition est cons
à la *Résurrection de Lazare*. Soutenu par saint Pierre, ageno
encore drapé et lié dans son linceul, Lazare sort d'un sép
dont la pierre porte son effigie en bas-relief; le Christ le
entouré de personnages dont les profils sémites se drapent dan
costumes Renaissance ; seul le Christ, pareil au type de Je
Maubeuge, est revêtu de la robe sans couture. Sur le fronton
du portique sous lequel s'opère la résurrection, au milieu
place publique bordée de riches édifices, on lit le texte évangél
FETET JAM QVADRIDVANVS EST [2].

La quatrième peinture montre la *Nativité de la Vierge*
décor et l'attitude expressive de ses figures rappellent tout
comme disposition générale la gravure célèbre d'Albert Dure
se pressent naivement, groupés autour du lit de sainte Anne
de pittoresques personnages. L'encadrement de pilastre
colonnes, de socles ou de frises avec médaillons à la floren
le même caractère que dans les miniatures précédentes.

La cinquième et dernière composition dictée au peintre
volonté expresse du chancelier et de la digne et intelligente
pagne de sa vie, Nicole Bonvalot, dont les armoiries sont pla
la base de l'encadrement d'architecture, diffère totalement c
genre des quatre premiers sujets. La *Vierge des Sept-Dou*
assise, revêtue d'un long voile et de vêtements de deuil, por
la poitrine sept glaives se rencontrant par la pointe, tandis

[1] Voir plus haut, planche III.
[2] Voir ci-contre, planche IV.

Planche IV. Page 108.

LA RÉSURRECTION DE LAZARE

GRANDE MINIATURE. FOL. 90 v° DU LIVRE D'HEURES DU CHANCELIER PERRENOT, 1532

(British Museum. — J. Gautheur, phot.)

Planche V. Page 108.

LA VIERGE DES SEPT DOULEURS

GRANDE MINIATURE, FOL. 110 V° DU LIVRE D'HEURES DU CHANCELIER PERRENOT, 1532

(*British Museum* — J. Gautherin, phot.)

lans vingt-quatre heures de cette ville de
ıt livres d'amende et de prison ». Il était e
e rompre le théâtre dressé pour des batele
ı Jeu de paume du marché d'interdire à c
ıa maison, sous peine de 50 livres d'amend
ı échet' ».

en dépit de la répugnance des magist
nfluence du clergé à l'encontre des bateleurs
prévention qui, d'une façon générale, pe
t la personne des comédiens, on ne tarda pa
ɔmme ailleurs, les acteurs nomades amen
ıilles Feydeau, Margastaud de la Lauze, J
e qualifiant opérateurs du Roi. Ceux-ci parc
arrêtant à Meaux, à Melun, à Montereau,
r des spécifiques au public qu'attiraient d
s ou la représentation gratuite de petites p
guraient à peu près invariablement Pierrot, (
Gilles.

s, pendant l'hiver de 1712-1713, une soci
êtes. C'était, d'après le Journal manuscrit du
las Langlois, une suite non interrompue « (
s, quoique la misère fut extrême; on donna
ıédies et mascarades ». Cet entrain éta
cette ville de la comtesse d'Argenton, ancien
léans, suivie dans son exil par « une petite
ns aimant le plaisir ». Les fêtes ne se prolon
comtesse, éloignée par le futur régent dès
deux millions et le don de la terre d'Argen
.713 pour épouser le chevalier d'Oppède.

année nous trouvons à Melun un opérateur,
ı Roi », nommé Jacob Fournier de la Flott
ımme, qui obtiennent du lieutenant généra
ı de débiter « pour l'utilité du public » l'a
ıtres remèdes spécifiques. Ils voulaient élever
tume, mais on le leur défendit au contraire,
3, en leur interdisant de « représenter aucun

e du 28 novembre 1687. (Collection de l'auteur.)

_

abito
· de
s XI
fait c
au
repré
les d
. Sa
int l'
nit —
nt.
itain,
e pré
Arabi
s.
ntoin
te, le
nts.
les p
gaul
nes r
don
très

acles
vilégi
t de
des
*.
t Ch
ebleau
'orain
e clôt

oi de
ine d

Selun,

On sait que Volange père, créateur des rôles de
Variétés amusantes, attira tout Paris par son jeu dan
paient l'amende, mais que le fils, directeur de troupe
province, eut surtout le talent de surprendre le pu
titres et sous-titres singuliers de son répertoire.

Du Roure se montre infiniment moins modeste. D
signé, mais non daté, il fait connaître qu'il accepte les
lui a envoyés « conformément à la délibération prise en
des comédiens de la Brosse » ; il ne doute pas que so
le plus grand succès. Mais ayant « un engagement
qui l'oblige d'être à Marly le 18 octobre, on sera privé
de l'entendre passé cette époque. Il arrivera avec Mous
acteur d'une belle espérance, qu'il compte amener
perfection où il est parvenu [1]. »

Chez M. Geoffroy de Montjay, à Bombon, on recev
pendant l'été ; ici, la comédie morale et de bon ton av
rences : « Le grand salon, dit le chanoine Henri Gou
propre à cet usage, et les ecclésiastiques les plus timo
assistent sans scrupule à ce spectacle bourgeois. »

N'oublions pas de mentionner les fêtes qui ont eu
tainebleau en 1772, en l'honneur du marquis de Mon
verneur de la ville, lorsqu'il fut fait chevalier des or
La relation qu'en a laissée l'avocat Bénard a été re
les papiers de Matton de la Varenne et publiée
M. Monval [2].

Le 8 juillet, à la suite d'une réception officielle, il
de l'hôtel du gouvernement (ancienne demeure de M
padour) des illuminations et des spectacles publics «
ceux des boulevards et de la foire Saint-Germain ». (
quise de Montmorin qui avait ménagé cette surprise a
fête. On ne s'en tint pas là; les réjouissances durèr
semaines. Le dimanche 12, on joua deux fois une p
maison du Monceau, au bout du parc du palais. Dan

[1] Collection de l'auteur.

[2] *Voyage de Champeaux à Meaux*, par H. Goudemetz, chan
peaux. — Ce manuscrit a été édité en 1892 par M. A. Le Blondel
in-12.

[1] *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtina*

rale des *Amants heureux, ou la Fête du jour,* Mlle Morin de Banneville, sœur de Mme de Montmorin, tenait le principal rôle. Le dimanche 19, un nouveau divertissement parut sur une scène improvisée dans les jardins de l'hôtel du gouvernement : *les Bergers jaloux,* tel était le titre de cette bluette, due au prévôt de la ville, J.-B. Jamin. Un ballet fut ensuite exécuté, et Mlle Cœcony l'aînée dansa une allemande « avec un goût, une vivacité et une précision admirables ». Enfin, le 14 août, à l'occasion de la fête de Mme de Pominville, aïeule de la marquise, il y eut spectacle dans la salle de comédie de la ville, où les principaux habitants et les invités applaudirent *le Mari retrouvé,* de Dancourt, précédé d'un prologue de Jamin : *le Chevalier supposé.*

La famille Montmorin a joui de l'hôtel Pompadour jusqu'à la chute de l'ancien régime et donné d'autres fêtes auxquelles les princes du sang ne dédaignaient pas d'assister. Celle qui a été offerte à Monsieur, frère du Roi, et à Madame, revenant de Savoie en 1775, fut agrémentée par la première représentation d'une pastorale de circonstance, *le Mariage impromptu,* due à l'abbé Famin, curé de Samois, plus tard attaché à l'éducation des fils de Philippe-Égalité. Cette pastorale a été imprimée en 1820 dans un volume d'opuscules de Famin, qui note dans le préambule que certainement « S. M. Louis XVIII ne se doute guère que l'auteur de cette pièce représentée en sa présence à l'hôtel du Gouvernement à Fontainebleau, en 1775, est encore vivant[1] ».

Le séjour de la comtesse d'Artois, belle-sœur de Louis XVI, dans la ville de Nemours, en octobre 1773 et surtout en 1782, a été aussi l'occasion de fêtes et de représentations théâtrales. L'Almanach des spectacles pour 1784 mentionne une pièce nouvelle de Favart fils jouée dans la circonstance; c'est *la Chose impossible,* un acte en prose avec vaudevilles, qu'on a intitulé ensuite : *le Diable boiteux.* Comme l'indique l'auteur de l'Almanach, Favart prenait habituellement part aux fêtes de la Muette et de Nemours.

...us ne saurions dire si les représentations de 1782 avaient ...n vieux château des ducs d'Orléans, déjà fort délabré, ou ...'hôtel de ville, que la municipalité de Nemours venait de

[1] ...x-abbé Famin est mort à quatre-vingt-dix ans, en 1830.

construire deux ans auparavant et qui était si mal conçu qu'on dût l'abandonner avant son complet achèvement. De cet hôtel de ville on n'utilisa guère qu'une vaste salle du premier étage, où les élèves du collège ont joué la tragédie lors des distributions de prix, et où la bourgeoisie locale donna au moins une soirée théâtrale dont Prieur de la Comble, dernier subdélégué de l'intendant, nous a transmis le souvenir : « J'y ai vu, dit-il, *le Barbier de Séville* représenté par l'élite de la société de Nemours : Mme la marquise de Rumont en Rosine, M. Bouras en Bartholo, M. Berthier en Figaro et M. Hédelin en Almaviva [1]. »

A la veille de la Révolution, le petit château de Belombre, aux portes de Melun, était habité par Viénot-Vaublanc, futur député, puis baron de l'Empire, puis ministre de la Restauration.

Vaublanc attirait à Belombre des littérateurs, des artistes, et invitait la société de son voisinage à des soirées où l'on donnait tour à tour la comédie, des auditions musicales et des bals. Il raconte dans ses Mémoires qu'un jeune compositeur allemand, très habile pianiste, nommé Steibel [2], s'y faisait entendre, et que sa musique produisait un effet extraordinaire ; des dames s'évanouirent en l'écoutant, d'autres éprouvèrent des attaques de nerfs.

Le pianiste lui-même se trouvait tellement surexcité par l'improvisation qu'à certain jour il perdit connaissance, puis s'enfuit dans les jardins, où il faillit périr en tombant dans un canal sillonnant la propriété.

Tandis que la bourgeoisie melunaise subissait les émotions de la musique allemande de Steibel, Mme Dorval, sœur du comique Bourdais et l'une des premières cantatrices de province, offrait des concerts dans la ville de Meaux. Le jeudi 2 avril 1789 eut lieu, à cinq heures du soir, dans la salle de l'Arquebuse, son dernier « grand concert vocal et instrumental » ; il était donné à son bénéfice, à raison de 24 sols par place. La cantatrice, accompagnée des époux Marcel et de Morin, s'y fit entendre dans *la Fausse Magie* et dans *l'Amour jaloux ;* l'orchestre exécuta des symphonies, les ouvertures de *Zémire et Azor,* de *la Mélomanie* et du *Faux I* de Piccini.

[1] Le manuscrit de Prieur de la Comble, cité par M. E. THOISON dans — sur *les Rues de Nemours,* est conservé à la bibliothèque de cette ville.

[2] Daniel Steibelt, compositeur, né en 1764, mort en 1825.

Le programme, distribué à l'avance, contenait un galant appel aux dames, en vers; il se terminait par cette note : « MM. les ecclésiastiques peuvent honorer ce concert de leur présence sans scrupule. »

Nous ne saurions dire si le clergé meldois alla entendre les ariettes de *l'Amour jaloux,* mais les dames n'y manquèrent pas, car la salle de l'Arquebuse, pouvant contenir à peine cinq cents personnes, était comble : on avait délivré cinq cent quatre-vingts billets.

IV

Les événements se précipitaient. A Paris, la politique envahit les salles de spectacle avec les cantates, les pièces patriotiques et révolutionnaires, les tragédies comme le *Charles IX, ou l'École des rois,* de Marie-Joseph Chénier, qui prétendait révolutionner aussi l'art dramatique : « Notre scène, ô peuple, disait-il, doit changer avec tout le reste; un théâtre de femmelettes et d'esclaves n'est plus fait pour des hommes et des citoyens. »

Dans notre région, — tout au moins, car plus loin il en était autrement, — l'esprit public se détourne des théâtres et des concerts :

C'était bien de chansons alors qu'il s'agissait!

Des acteurs eux-mêmes, — les Fabre d'Églantine, Collot d'Herbois et son aide de camp Fusil, Plancher-Valcourt, Antoine Dorfeuille, Dugazon, Boursault-Malherbe, Dufresse, ne vont-ils pas aussi négliger la scène pour rechercher des rôles nouveaux au sein de la tourmente, tandis que plusieurs artistes de la Comédie-Française sont incarcérés en attendant le 9 thermidor? D'autres acceptent des engagements à l'étranger ou se retirent à la campagne, espérant y vivre dans une atmosphère plus calme, — ce qui ne réussit pas toujours. Gagnol, ancien musicien, tapissier et peu acteur des Français, s'installe à la Chapelle-la-Reine, de Nemours; bientôt, pour n'être point suspect, il devient d'un comité de surveillance et, en 1793, on le retrouve au bin de Fontainebleau.

De tous côtés, les locaux un peu v
aux troupes d'acteurs, sont occupés
naires. Au dehors, le peuple assiste à
ce sont les fêtes patriotiques, les autel
sans-culottes, les discours et cantates,
qui se succèdent pendant plusieurs a
taing de Saint-Jorry, ancien Oratori
séminaire), fait exécuter son *Hymne d*
par Guinet, ancien curé de Nanteuil ; à
Cubières qui fait chanter le 8 juin
suprême de sa composition.

A peine, durant cette période, tro
locales quelques indications ayant t
dit. En l'an II, à Meaux, un nommé Pe
au Muséum du district une statue de ma
voisin, pour servir à la représentation

La même année, on joue des piè
20 prairial, des citoyens de cette ville
vante aux administrateurs du district :

« FRÈRES ET AMIS,

« Sacrifier l'utile à l'agréable fut de
tion, les joindre ensemble est la plus
citoyens de Crécy, pénétrés de ce g
esclaves les vains amusements qu'il
débauche et la dépravation. Ils ne ve
qu'à terrasser l'hydre de l'ancien régi
lois républicaines ; aussi s'occupent-ils
salpêtre qui doit foudroyer nos ennem
forcé ils les occupent à prêcher la mo
sentant des pièces patriotiques qui, à
vertus, joignent celui de faire détester
celui de récréer. Mais il leur manque
ils se sont présentés au Conseil en lu
vacante dans les derrières des bâtime
salpêtre, à la ci-devant Mission, loc
dans la commune... »

LA

ns q
ccet
patr

du
a vi
cha
e e
de
». I
nan
-Pr

tro
gé a
a m

nair
ent
a de
spe
, s'é
gens
atiq
7, u
ane
ion.

on
irs,
plu
oss
ée.
nt

La
rs fait historique en deux

ot
ère
b
gu
, d
te
à l
ré,
us
ren
u d
voi
la
r d
qu
a d
d'e
gau
s g
ille

Le
r
t to
ize
ign
t cr
it c
:
en
suc
ver
irs.
s l
e la
es
co
au

Planche VI

UNE F

D'APRÈS LE TAB

« Les arts et les sciences sont tous enfans du génie, ils sont tous « inséparablement attachés : de là vient qu'il faut, pour exceller, « que le peintre, que le sculpteur soit poète, le poète peintre, le « musicien l'un et l'autre. L'architecte de même possédant théori- « quement tout le système des arts, en les plaçant avec goût, il « fait par une heureuse économie jetter la variété et répandre un « charme durable sur ce qu'il invente. Pour l'homme de goût, un « terrain uniforme et nivelé, est toujours insipide et monotone; « il aime à voir la nature dans toute son aspérité ; il aime à la « contempler dans ses variétés et dans les sites qu'elle se plaît à « former. »

Dans cette pièce, qui nous semble *bien n'être qu'un prospectus* auquel on a voulu donner une apparence littéraire, l'éloge du *Colisée* était obligatoire. Et on le trouve en effet aussi complet que possible dans le passage suivant :

« Nous avons annoncé le *Colisée* ou *Jardin anglais* comme un « chef-d'œuvre; en effet, nous ne pouvons rien dire qui ne soit « au-dessous du mérite que les amateurs des arts y trouveront. « L'ensemble, la précision des détails, le caractère de chaque « chose, leur parfaite exécution; les situations pittoresques, l'élé- « gance, le charme inconcevable répandu dans tous les objets. Ce « monument précieux, dû en partie à l'amour des arts, est le « premier qui se soit conçu et exécuté dans une province. Bor- « deaux, Lyon, Marseille, Paris, Londres même n'offrent point « d'exemples de jardins pittoresques de cette élégance et de cette « variété, qui ne laisse jamais refroidir le spectateur. L'homme « frivole voit à chaque instant s'y multiplier ses plaisirs. »

La seconde moitié du dix-huitième siècle étant le triomphe de ce qu'on appelait la philosophie, il fallait, même dans un lieu de plaisir, faire une large part à cette idée :

« L'observateur philosophe y trouve des détours solitaires, et « couverts d'ombrages, où il peut promener ses douces rêveries. « Porte-t-il son attention sur un temple, à l'instant même la poésie « enchanteresse rappelle dans sa mémoire que la mère des amours « en avait de semblables à Gnide, à Amathonte, à Paphos. Veut-il « s'arrêter à des idées riantes, ses regards rencontrent un papillon « qui les lui fait abandonner ; ce dernier objet fait place à un « autre : c'est la distribution des canaux dont les rives fleuries

« rappellent ce que les poètes nous ont dit de
« bords de Méandre et du Lignon. »

La sensiblerie n'a jamais été aussi en vogue
qui devait être bientôt suivie par les sombres j
Voici ce qu'on trouve à ce sujet :

« On apperçoit une isle bordée de peupliers
« est un tombeau, mais qui ne rappelle que
« lantes; les cœurs sensibles entourés de tou
« Élysée, du bruit des fêtes et des concerts,
« père, un ami, une épouse chérie : ils payer
« tribut à la mémoire de ceux qui leur furent
« cette idée l'imagination fera en ce séjour
« Ermenonville, où repose un autre Rousseau : L
« silencieux, que l'on y voit placé, semble dire
« *n'éveillez pas notre ami*. Ainsi le célèbre Pous
« au milieu des jeux folâtres et des danses de b
« beau avec cette touchante inscription : *Et mo*
« *gère en Arcadie*. Placer un tombeau, dans un
« aux plaisirs, à la joie, l'idée en est sublim
« l'égaler... C'est au Poussin qu'on le doit. »

L'amour ne pouvait manquer dans ce lie
Quelques lignes lui sont consacrées.

« Sur la gauche est un petit bois rempli d'u
« chemins sinueux, à travers lesquels on renco
« l'amour; et ce n'est pas sans peine que l'on
« ce Dieu presque méconnu aujourd'hui, il
« même relégué dans cette retraite obscure
« vrais amants sans l'y appercevoir encore, dev
« être et iront lui adresser leurs soupirs et leu

La rotonde et la salle de bal devaient être d
tout spécial :

« C'est là que l'on brûle de parcourir e
« Rotonde du Colisée : elle est soutenue par
« quées dans une grotte très fraîche dont le g
« l'entrée; au milieu de cette grotte est un
« entourées par la base d'un treillage qui garan
« fleurs placées dans les entre-colonnements.
« grotte est un bassin d'où s'élève un piedestal

Il fallait finir par l'éloge des architectes et des peintres. Tout un passage lui est consacré :

« Nous sommes bien persuadés que cet établissement fera infi-
« niment d'honneur à cette province et à ceux qui en ont appuyé
« avec tant d'énergie l'exécution. Tout s'est fait sur les dessins et
« sous l'égale direction de MM. *Biarez* et *Verly*. Ces deux jeunes
« artistes estimables, qui ont fait une étude particulière de la
« bonne architecture dans le style des anciens, méritent les plus
« grands éloges des gens de goût et des vrais connaisseurs, qui
« verront ce chef d'œuvre ; enfin tous les coopérateurs des diffé-
« rents genres se sont parfaitement entendus, et la partie de la
« peinture traitée par MM. Joinnot et Vallin, peintres de Paris, ne
« mérite pas moins des éloges. »

L'aspect des lieux où se trouvait autrefois le Colisée a complètement changé. Plusieurs établissements industriels donnent aujourd'hui le mouvement et la vie au Pont de Canteleu. Toutefois, c'est encore pour la ville un lieu de délassement.

Il y a quelques années, le conseil municipal de Lille a voté l'établissement de la promenade du *Bois de la Deule*, sur les glacis situés de la porte Saint-André à celle de la Barre, derrière la citadelle. En exécutant ce travail l'architecte a su profiter des accidents de terrain des fortifications et tracer savamment des chemins au milieu de bosquets d'arbres.

Plus tard la Société hippique a créé sur les terrains contigus un champ de courses, qui est un des mieux aménagés de la contrée.

La promenade et le champ de courses ont amené la construction de quelques guinguettes et l'établissement de jardins avec chalets. En outre, la spéculation a su tirer parti des terrains du voisinage : plusieurs maisons de campagne y ont été élevées, ainsi qu'un vélodrome.

La vitalité actuelle du Pont de Canteleu sera plus durable que le mouvement éphémère produit il y a un siècle. Elle provient d'abord de l'industrie, du travail, et ensuite de délassements qui sont bien différents de ceux du dix-huitième siècle.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES.

Nous trouvons dans un petit volume intitulé : *les Lunes du cousin Jacques*, édité en 1787 [1], les vers suivants composés à l'occasion de l'inauguration du Colisée, précédés de quelques mots de l'auteur que nous reproduisons textuellement :

« Invité à l'inauguration du Nouveau *Colisée* de cette ville (Lille) « par la Société des artistes qui l'ont créé, j'ai cru devoir, en bon « parent, et même en connaisseur, payer mon tribut d'éloges à ce « nouvel établissement, vraiment digne de l'admiration des « étrangers. »

Les Arts ont dit à la nature :
« La main du goût nous servira
« A vous orner d'une parure
« Qu'à Paris même on enviera.
« Chez vous, le Lillois, sur nos traces
« Viendra promener ses loisirs,
« Et le séjour de ses plaisirs
« Sera le *rendez-vous des grâces*.
« Sur maint joli minois flamand,
« L'amour reconnaîtra sa mère,
« Et l'amour, dupe à tout moment
« Pendra Canteleu pour Cythère. »

A part le beau tableau de François Watteau qui se trouve au Musée de Lille, nous n'avons jamais rencontré de gravures reproduisant le *Colisée de Lille*. Désirant, pour compléter notre travail, reproduire les dessins qui pourraient encore être conservés, nous avons cru devoir nous adresser aux personnes qui peuvent encore les posséder, à M. H. Verly, petit-neveu de l'architecte Verly, et à la famille de Mme Groulois, propriétaire du terrain sur lequel s'élevaient les bâtiments et les jardins de ce lieu de plaisance.

M. H. Verly a eu l'obligeance de nous communiquer trois aquarelles de François Verly, que nous reproduisons d'après les dessins à la plume exécutés par M. A. Duponchelle. A l'envoi de ces aquarelles était jointe la lettre ci-dessous :

« Voici les trois seuls croquis du Colisée qui me restent. Les

[1] *Les Lunes du cousin Jacques*, seconde année. Paris, chez Lesclapart, libraire Monsieur, frère du Roi, rue du Roule, nº 11, près du pont Neuf, 1787. 7 pages in-18.

ainsi que les plans ont dû être détr
ɔi dans l'énorme holocauste de vieux
: que j'ai fait avant de quitter la rue d
y Groulois nous a gracieusement e
dernier vestige qui reste du *Colisée* «
ɜnts suivants :
ɲt un commissionnaire de Lille, Pierr
ɲeta, le 9 mai 1777, la ferme de
e aussi du nom de ses anciens m
ɛs, pour y établir le *Colisée royal.*
evend après le siège de Lille, le 19
rain nommé *le Colisée* avec tous les
tions et généralement tous les meul
nt « à la citoyenne Rose Laga, rentiè
ɜ propriété passa ensuite entre les
rd de la Bretaigne, Brame et Grouloi
merveilleux jardins dont *François*
les perspectives riantes et dépeint le
ɛeste plus aujourd'hui que quelques
de peupliers et le petit temple a
la photographie.
ɨivinité qui dans ce séjour enchante
de danses et de jeux folâtres l'*Am*
ɜme enfui, effrayé par le bombardem
l'ouragan révolutionnaire. »
eux documents prouvent que les
ɲt été détruits. Nous sommes heure
qui en reste, et nous adressons no
ɜs qui ont bien voulu nous les commu
ɛ épilogue, nous reproduisons un a
3 février 1888 :
ɔonseil municipal de Lambersart, dan
lé à l'unanimité de donner à l'une de
e l'architecte du *Colisée,* et il a choi
ɪre de François Verly, la rue la plus i
on : la section de la route de Dunke
t de Canteleu et la rue Dumoulin. F
oncle de notre rédacteur en chef.

lè (
nt
: do
i-m
jan
s se
men

yent

que
ix d
s p
t or
pro
app
t qu
é, n
ous
nné

se f
sair
cul
meq

ger

vous
vou
lui
ssil
oire
ffet
éco
don

oum

CATHÉDRALE D'ORLÉANS

PORTE PRINCIPALE DU TRANSEPT

(Côté du sud.)

[redacted]

Le choix d'un architecte pour l'élévation des tra
par les belles portes qui font l'objet de cette notice
sans causer un grand embarras aux *commissaires d*
réédification de Sainte-Croix, lesquels formaient
permanente dont j'ai expliqué le fonctionnement
dent article [1].

Ils avouent leur perplexité avec une simplicité n
termes qui font sourire aujourd'hui : « Nous avons
« écrivaient-ils le 13 décembre 1625, de faire
« Brosses fils, du Cerceau et du Ris, qui ont faict d
« ceste ville, et nous ont laissé deux desseins que
« voir au sieur Lefebvre et au fils de M. Claude Joh
« y font voir des erreurs si grossières que nous ne
« nous résoudre. Nous avions faict faire auxdic
« Johannet chacun un desseing pour le mesme sut
« dicts Brosses, du Cerceau et du Ris en disent autan
« leur en obiecte [2]. »

Et ailleurs :

« Nous voudrions faire construire les portaulx
« l'eglise Sainte-Croix, et pour cet effet depuis trois
« employé plusieurs architectes qui nous ont bail
« desseing. Mais les communiquant séparément,
« que chascun d'eux blasme celuy de son compagn

Pour sortir d'un pareil embarras, il fut décidé qu
à Orléans, afin d'avoir son avis, le frère Martelang
s'était acquis une certaine réputation en construisa
églises et collèges, appartenant à sa congrégation. I
facile à prévoir. Frère Martelange, ni plus ni moins
ciers, critiqua tous les plans, comme eux offrit d'
nouveaux, mais mieux qu'eux sut les faire accepter

Ce n'est pas ici qu'il convient de juger et de d
cette œuvre inqualifiable, d'un style prétendu gotl
losanges, des ronds et des ovales moulurés sur les
une rose représentant les rayons du soleil ; puis u

[1] *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements,* 1
p. 722.

[2] Extraits de deux lettres inédites publiées par l'auteur, *Bull
archéologique de l'Orléanais,* t. VI, p. 105.

de plumes appartenant à un autre sujet, à un éventail sans doute.

Le champ offre un ciel bleu, entièrement couvert de nuages azurés dans la partie supérieure, et de tourbillons de fumée grise dans les parties médianes et inférieures; de grosses gouttes de pluie en forme de larmes blanches ombrées de gris pâle sont parsemées sur toute la surface; enfin, tout à fait dans le bas se voient les extrémités de flammes blanches ombrées de gris, les unes pointues, les autres recourbées. Sur cet ensemble, et dans la partie supérieure, une large banderole blanche, aux enroulements les plus gracieux, mais malheureusement incomplète, offre ces mots, qu'il nous sera facile de restituer, tracés en grandes capitales noires :

ARDOREM. EXTINCTA. TESTANT... VIVER.....

Au-dessous, dans le ciel d'azur, on aperçoit un croissant de très petites dimensions.

Ce deuxième fragment, de 1m,25 de hauteur sur 1m,70 de largeur, est, comme la bande ci-dessus décrite, entièrement en laine, sans soie ni fils de métal, et devait être doublé de toile, car des lambeaux de ce tissus sont encore adhérents à l'envers. Le champ entre les bordures mesurait 3m,10 environ de largeur, mais nous ignorons naturellement sa hauteur; nous en possédons à peu près le quart.

II

Une question se pose d'elle-même : quelle est la provenance de cette tapisserie? elle n'a certainement pas été faite pour une pièce du château de Maillé, où elle n'avait pas sa raison d'être; alors quelle est son histoire?

Nous ne pouvons répondre que par des conjectures, mais elles ne nous paraissent pas dénuées de vraisemblance. Nous savons, en effet, que le château de Chenonceaux, situé en Touraine comme Maillé, adjugé en 1555 à Diane de Poitiers, fut échangé par elle pour Chaumont avec Catherine de Médicis en 1559, précisément l'année où elle devint veuve [1]. D'autre part, à la mort de la Reine

[1] Henri II, roi de France, mourut le 10 juillet 1559.

mère, en 1589, ses créanciers firent vendre [1] à l'encan ses et jusqu'à ses vêtements, bien que le château lui-mêm légué par elle à Louise de Lorraine. Il n'y aurait rien d nant à ce que Guy de Laval [2], alors seigneur et baron de M acheté des tentures provenant de Catherine pour en orne teau. Il est de tradition, en effet, que ces fragments se t jadis dans la chambre dite du Roi, où Henri, roi de Navarr Henri IV), aurait couché lors d'une entrevue avec Henri I

Tous ceux qui ont vu soit la tapisserie elle-même, soit duction, ont été unanimes à penser que nous nous trou présence d'un des primitifs échantillons de la tenture d'*A* telle était en particulier l'avis du regretté Darcel, Conser Musée de Cluny : « *Je l'ai fait voir à M. Darcel, dire Cluny,* écrivait à ce sujet le savant Conservateur du M Arts décoratifs de Paris, *qu'elle a vivement intéressé; il naît un spécimen rarissime d'une suite de tapisseries tant l'histoire d'Artémise* [4]... » Telle avait été aussi notre de voir au premier abord. Mais, après maintes hésitatio oserons émettre une hypothèse personnelle, bien tém présence de l'opinion de M. Darcel, dont la haute comp fait de doute pour personne.

Qu'on nous autorise d'abord à rappeler en quelque qu'est la tenture dite d'*Artémise*. Catherine de Médicis veuve, commanda une suite de panneaux représentant l'*H Sémiramis* ou d'*Artémise,* la veuve inconsolable de M les auteurs présumés des cartons furent, dit-on, Henry I

[1] Abbé C. Chevalier, *Archives royales de Chenonceaux. Dettes et de la Royne Mére, Catherine de Médicis* (1589-1606). Paris, 1862

[2] Guy de Laval, baron de Maillé, comte de Joigny, seigneur de Rochecorbon, capitaine de cinquante hommes d'armes, né à Maillé let 1565, mort le 12 avril 1591, sans laisser d'enfants de son mariag guerite Hurault de Cheverny. Il était fils de Jean de Laval, baron d de Renée de Rohan, sa première femme. (J.-X. Carré de Busserolle t. IV, p. 132.)

[3] M. Ed. Gasnault, possesseur actuel de notre tenture, auquel nous détails, nous a affirmé avoir connu un autre fragment de tapisserie vu détacher de la muraille de cette pièce, aujourd'hui salon du duc il représentait, nous a-t-il dit, l'*enfer* (?), c'est-à-dire des flammes; *enfer* ne serait-il pas le bas de notre tenture? Pour des raisons qu'on loin, nous avons lieu de le croire.

[4] Lettre de M. Paul Gasnault à M. Charles Gasnault, 5 mars 1891.

IX

A TRAVERS
L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE RI
EN 1895.

Les expositions rétrospectives organisées en provi
résultat d'efforts et de travaux qui ne doivent pas passer
elles méritent mieux que l'examen superficiel des visite
de les parcourir pendant leur durée trop éphémère; leu
devrait être revu, approfondi et commenté dans ses
articles pour le plus grand profit des artistes et des hi
l'Art. En effet, la réunion ou l'action commune de ce
doués de goûts divers a fait plus que de grouper et d'i
collectionneurs de toute une région, résultat déjà fort a
elle a produit des découvertes parmi tant d'objets rares
jusque-là inconnus; elle a mis en lumière des noms o
a provoqué l'émulation et stimulé la curiosité dans l
les plus indifférents. Il faudrait préciser chacun de ce
tirer les conséquences.

Ce n'est point ce programme entier que nous venons
parlant de l'Exposition rétrospective ouverte à Reims
au 15 juillet 1895[1]. Notre tâche, plus simple, n'en sera
utile pour la connaissance de quelques œuvres d'Art
tains souvenirs historiques. Ce sont nos remarques pe
nos observations prises sans vues d'ensemble, nos notes

[1] Cette exposition a été organisée par les soins de l'Académie
Reims, avec le concours de la Société des Amis des Arts et d'amat
sur la demande et de concert avec l'Administration municipale, qui
les charges de l'entreprise. Les dépenses de toute sorte se sont é
ron 18,000 francs, et les recettes (droits d'entrée, vente de catalog
ron 13,000 francs

épreuve photographique du tableau a été tirée par M. A 1876, et elle a pris place dans l'Album de l'Exposition Nous en offrons une épreuve ci-jointe [2].

2. — L'*Adoration des Anges à la crèche,* pei avec fond d'or, panneau central d'un triptyque ave ment gothique. (H., 1m,37. — L., 0m,60.) — N° 7

Cette œuvre du quinzième siècle, ou du commencem était exposée par M. Alvin-Beaumont, artiste peintre et e à Reims. La peinture a gardé tout son coloris; elle finesse; la scène de la Nativité du Christ est assez rareme on n'y voit ni bergers, ni mages autour de la crèche; l agenouillée les mains jointes; près d'elle sont des Anges agenouillés et priant comme elle; un autre Ange se vo lointain s'étend dans un gracieux paysage. Ce panneau p rons de Trèves; on ignore son lieu d'origine exact.

3. — *Ecce Homo,* peinture sur bois, signée par dit Jean de Mabuse (1495-1562). Cadre moderne. (L., 0m,225.) — N° 1059 du Catalogue.

Le Christ nu est assis sur un bloc de pierre, un lin jambes. Trois personnages, deux hommes et une femme lui, les yeux fixés sur son visage; portique avec colonne scène. On lit sur le bloc de pierre la date de 1527, et p ture : IOANNES MALBODIVS PINGEBAT. Cette œuvre, peut-être maître de l'École flamande appartient à la riche collect dore Petitjean, rue du Cloître, à Reims.

4. — *Portrait de femme sous les traits de la M* ture sur bois du XVI[e] siècle, dans un cadre d'é temps. (H., 0m,34. — L., 0m,25.) — Ne figure pas

Œuvre très précieuse qui doit appartenir à l'École fra cette jeune femme est représentée à mi-corps, tenant un à la main; sa longue chevelure rousse est coiffée avec a béguin transparent, une collerette, quelques bijoux e tableau appartient à Mme veuve Gentil, de Verdun, m Gentil, curé de la Neuvillette, près Reims.

[1] Cet album, édité par la maison Trompette, se trouve à l Reims.

[2] Voir ci-contre, planche IX.

On lit sur la table, à la hauteur de l'enfant :

PHILIPPE FREMYN
SON FILS ICI PRESENT
CHR. SEIGNEUR DE BAIL
LEUX FUT AUSSI LIEUT
ENANT DES HABITANS
DE REIMS EN 1643.

Sur la table, se trouvent deux lettres dont les
l'une : *A Monsieur, Monsieur de Fremyn, secrétaire*
et finances de la Reine Medicis, à Reims ; et l'autr
ma ville de Reims, à Reims.

Neuf autres portraits d'hommes et de femmes d
accompagnaient celui-ci; ils sont tous la propriété
cette famille, M. Ernest Fremyn de Sapicourt, 7, rue

7. — *Portrait de J.-B. Colbert,* peinture n
ovale du XVII[e] siècle, dans un riche cadre sculpt
(H. sans le cadre, 0[m],74. — L., 0[m],60; — H. av
— L. 0[m],82.) — N° 1518 du Catalogue.

Le personnage est vu en buste de trois quarts, l
roque, rabat en dentelles et manteau noir, portant l
Saint-Esprit[1]. La rareté des portraits originaux de
particulièrement intéressant, et sa provenance lui
d'authenticité qui nous semble irrécusable[2]. Il se tro
rieurement à la Révolution, au château de Seign
transmis fidèlement depuis dans la famille des acqué
Il est aujourd'hui conservé par l'un de leurs desce
Lonchamp, propriétaire du magasin des *Sœurs*
Cadran-Saint-Pierre, à Reims, qui donne les attes
gnements les plus circonstanciés sur l'origine de ce

[1] Description plus ample dans la *Revue de Champagn*
let 1895, p. 493, 494. — Voir ci-contre, planche X.

[2] Cf. *Notice des peintures... exposées dans les galeri*
naux au palais du Trocadéro, par M. Henry Jouin.
n° 195, *Colbert,* portrait présumé, appartenant à M. É
toile signée par *Ph. de Champaigne ;* p. 43, n° 196, *Co*
de forme ovale, signé par *Nanteuil,* appartenant à M. Ju
« En buste, de trois quarts, perruque, rabat de dentelle
Saint-Esprit. » Cette désignation ressemble fort au tablea
mettre sur la voie d'une attribution certaine de l'auteur.

Planche X

Page 180

JEAN-BAPTISTE COLBERT

TOILE. — XVII^e SIÈCLE

(Château de Seigneley)

10. — *Le faiseur de châteaux de cartes,* peinture sur toile CHARDIN. Cadre doré moderne. (H., 0m,72. — L., 0m,92.) — N° 8 du Catalogue.

Ce tableau doit être rapproché du même sujet, le *Château de car* porté sous le nom du même peintre, au Musée du Louvre, salle La C n° 171. Il n'y a de différences que dans le ton de la peinture et les dim sions : la pose et l'arrangement sont identiques. Dans le tableau de Re le ton du costume est jaune clair; les mains du personnage sont adm blement peintes, tandis que la physionomie n'a pas le même mérite. Provient de la famille Barbey, de Fismes, qui possédait cette toile de longue date; elle se trouve maintenant à Reims, chez M. P. Give Barbey, 12, boulevard Cérès.

11. — *Portrait du docteur Chambon de Montaux,* maire Paris en 1792-1793, peinture sur toile par PAJOU (Jacques-Aug tin). Cadre du temps. (H., 0m,70. — L., 0m,60.) — N° 463 du C logue.

Le personnage est assis, vu à mi-corps, en redingote grise et jaune, la tête nue, avec perruque poudrée. L'expression de la phy nomie a une teinte de tristesse, la peinture est vivante. — Portrai famille en la possession de M. Victor Froussard, conservateur des b thèques à Reims, 60, rue Clovis, auquel on est redevable d'une inté sante étude sur l'ancien maire de Paris[1]. — Il se trouve, au Musé Louvre (salle du dix-huitième siècle), une tête d'étude du même arti

12. — *Portrait de Charles-Maurice de Talleyrand-Périg* daté de 1798, miniature signée par DUBOIS. Cadre en velours r moderne. (H., 0m,150. — L., 0m,115.). — N° 1147 du Catalo

Le célèbre diplomate est vu de face, la tête nue, assis sur un recouvert d'étoffe bleue, devant lui un bureau orné de cuivre

[1] *Notice sur le docteur Chambon de Montaux, maire de Paris du 8 dé bre 1792 au 4 février* 1793, par Victor FROUSSARD, dans la *Revue de Champ et de Brie,* t. XVII, 1884, p. 221 et 330. — Ajoutons que M. Froussard po aussi un portrait en miniature du docteur Chambon de Montaux, fixé su bonbonnière et portant la signature : *Pajou,* 1813.

[2] Pajou (Augustin), sculpteur, né en 1730, mort en 1809, a eu pou Jacques-Augustin Pajou, né en 1766, mort en 1828, qui fut un peintre de v Il était élève de Vincent et, en effet, dans l'*Histoire des peintres* de Ch BLANC, 3e volume de l'École française, on cite au nombre des élèves de Vin *Pajou, fils du sculpteur.*

marbre blanc; il est vêtu d'un habit noir, d'un gilet blanc, d'une cravate blanche sans col, il tient son chapeau à la main. La physionomie est admirable de finesse et d'expression, tous les détails sont rendus avec une rare perfection. — De la collection d'un amateur d'élite, M. Louis Robillard, 2, rue Salin, à Reims.

13. — *Portrait de J.-B.-M. Duquénelle,* chirurgien rémois (1770-1835), par Lié-Louis Perin, peintre et miniaturiste rémois (1763-1817). Peinture sur toile, cadre du temps. (H., 0m,40. — L., 0m,30). — N° 106 de l'Exposition historique de la médecine rémoise, cataloguée par le Dr Octave Guelliot.

Le personnage en buste, vu de face, la tête couverte d'un large bicorne noir, vêtu d'un gilet jaune et d'une redingote brune, paysage dans le lointain. — Appartient à M. le docteur A. Decès, petit-fils de Duquénelle, rue Chanzy, 70, à Reims.

14. — *Portrait de Philibert Calon,* miniature par le même L.-L. Perin, encadrement cerclé d'or (XVIIIe siècle). — N° 687 du Catalogue.

Ce portrait en buste a toute la fraîcheur et le charme des plus fines miniatures de l'époque; il est le plus remarquable spécimen de ce genre à l'Exposition et probablement l'une des plus jolies productions de l'artiste. — Portrait de famille, appartenant à M. Edmond Le Verger, à Reims, 77, rue des Capucins.

15. — *Portrait au crayon du peintre Millet,* par lui-même. Dessin dans un passe-partout. (H., 0m,45. — L., 0m,35.) — N° 86 du Catalogue.

Le célèbre artiste est vu de face, en buste, la tête regardant à droite, avec une longue barbe; on lit la signature : *J. F. Millet*, sous le dessin. — Portrait de famille, appartenant au docteur Bonnieux, gendre de Millet, médecin à Guignicourt (Aisne).

II. — Tapisseries. — Broderies et étoffes.

16. — *Grande tapisserie du commencement du XVIe siècle,* représentant une scène d'un roman de chevalerie ayant trait à la vie d'*Alexandre le Grand,* appartenant à M. le pasteur Goulden, à Sedan. — N°s 569 et 1425 du Catalogue.

D'un coloris encore très frais, cette pièce remarquable offre différents

groupes de personnages se mouvant autour d'une ville forte qu'une légende indique comme étant la *ville de Suze*. D'autres noms se lisent çà et là, le *viateur*, etc. Les personnages ont des costumes de l'époque de Louis XII; les accessoires, armes, meubles, harnachements, etc., offrent les plus intéressants détails. L'inscription principale se trouve au sommet en lettres gothiques et en quatre lignes :

Le roy retourne en macedoyne, reçoit sa fille Laureole
en grant joye, chacun luy faict honneur et Lerian demoure
A Suze, retourne aux passions d'amour, rescript a elle
Unes lectres par le viateur. Et elle luy faict responce.

L'origine de cette tapisserie nous est inconnue.

17. — *Tapisserie de Bruxelles du XVII^e siècle, aux armes de Velasco,* mesurant 3^m^,45 de hauteur sur 2^m^,64 de largeur, et appartenant à M. Louis Robillard, 2, rue Salin, à Reims. — N° 1145 du Catalogue.

Les armoiries se détachent sur un fond de paysage et sont suspendues à un riche portique avec colonnes torses tout enguirlandées de feuillages et de fleurs. Leur description exacte est due à l'indication de M. le comte de Marsy, qui a fixé le nom des Velasco, duc de Feria, marquis de Verlanga, connétable de Castille, famille dont d'autres branches ont été titrées comtes de Nieva et de Siruel. « Leurs armoiries, dit un vieil auteur, sont un écu, avec sept eschus azurés en champ blanc, et pour les bords six lyons de gueule en même champ et six chasteaux d'or en champ de gueule [1]. » Une autre mention plus claire de ce blason est donnée par Riestapt dans la première édition de son *Armorial :* « VALESCO, Espagne. Huit points d'or équipolés à sept de vair, à la bordure componée de Castille (châteaux) et de Léon (lions) de huit pièces [2]. »

Une croix se trouve sous l'écusson; ce n'est point celle d'Alcantara, mais celle de Saint-Jacques en Espagne, l'un des quatre grands ordres de ce royaume.

Après ces deux pièces historiques, nous ne dirons rien des autres tapisseries, cependant fort belles : *le Veau d'or*, d'après les cartons de

[1] *Les Estats, empires, royaumes et principautés du monde,* par le sieur D.T.V.T., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Paris, Olivier de Varennes, in-f°, 1628, p. 205.

[2] « Un membre de la famille Velasco fut ambassadeur à Londres et reçut en cadeau le fameux calice d'émail qu'acheta et revendit le baron Pichon et qui fit l'objet d'un procès célèbre il y a une douzaine d'années. » (Comte DE MARSY.)

--ue des Beaux-Arts, 1876, t. XIV, p. 87 à 96.

pieds carrés, avec toiture à deux rampants et crête au sommet. est, en outre, actuellement surmonté d'une lanterne, probabl récente, avec croix au-dessus. Des plaques en émail garnisse latérales, comme la face de derrière. Celle du devant est reha figures de saints à mi-corps en relief, séparés par deux rangé chons. D'autres figures de saints ornent le milieu des face Aucune inscription ne se trouve sur ces reliquaires qui ont sul quelques mutilations. Ils ont été photographiés [1].

21. — *Christ en croix, cuivre émaillé du XII^e siècle* nant à la ville de Ribemont (Aisne), par les soins de M pharmacien. — N° 1137 du Catalogue.

Fixée actuellement sur un encadrement, cette croix offre l Christ selon le type adopté à l'époque romane; l'émail a grande partie; le fond de la croix est garni de fleurons circ objet a été photographié. — Un Christ du même genre et d époque, cuivre rouge avec émail bleu, monté sur une croix e et appartenant à M. Alph. Marc, 41, rue Thiers, à Reims, fi à l'Exposition, n° 1520 du Catalogue. — Un troisième Chris temps, appartenant à l'église des Trois-Puits (Marne), s'y tro ment, n° 278 du Catalogue.

22. — *Reliquaire avec statue en cuivre de saint Ana* d'Art du XV^e siècle, appartenant à l'église Saint-André — N° 2619 du Catalogue.

Cette pièce, fort remarquable, a déjà été décrite avec co dans un ouvrage d'archéologie locale [2], mais elle n'avait jamai duite. Elle vient d'être photographiée par M. Paul Robert, pe mission des monuments historiques. (H. 0m,52.)

Ce reliquaire provient de l'ancien trésor de la cathédrale de Re il avait été légué sur les biens de sa succession par un chano Jean de Chehery, mort en 1434, ce qui fixe sa date à 1435 en compose d'un socle ajouré avec arcature et rosaces, reposant su quatre lions couchés. Le personnage, debout sur le socle, porte et de longs cheveux, est drapé dans un manteau recouvrant s cachant sa main droite, les pieds nus posés sur un tertre.

[1] Voir ci-contre, planche XI.

[2] *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, 2e fascicu *de Reims*, 1889, p. 117-119. (Cf. *Travaux de l'Académie de Reim* p. 117-119.)

Planche XI

Page 186.

RELIQUAIRE ÉMAILLÉ

(XIII^e^ SIÈCLE)

(Église de Brienne, Ardennes.)

Planche XII. Page 188.

RELIQUAIRE DE SAINTE-GEMME

(XIIIe SIÈCLE)

(Collection PIOT-FAYET.)

mentions portées sur les estampes[1]. Elles se trouvent montées da cadres en bois, où elles paraissent fixées d'ancienne date.

29. — *Deux petits mortiers de pharmacie du XVII^e^* appartenant l'un à M. le D^r^ Fiselbrand, à Reims. — N^os^ l'Exposition médicale rémoise.

Ces objets en cuivre, d'une belle fabrication, sont surtout intéress leurs devises et dates. On lit sur l'un : AMOR. VINCIT. OMNIA. 1682, - l'autre : VOVLOIR. DV. BIEN. A. TOVS. ET. NE. NVIRE. A. PERSONNE, avec de MICHEL. DE. HACQVEBEC. 1687. On voit, en outre, sur ce dernier un meublé de trois roses, deux et une, avec heaume et lambrequins au s

30. — *Vase en bronze orné de serpents, du dessin de G tou, provenant d'une ancienne fontaine de Reims, et actuellement au Musée.* — N^o^ 2631 du Catalogue.

Ce vase, charmant motif de décoration du dix-huitième sicle, es la base d'une course de feuillages et d'une bordure d'oves à la n de la panse; au sommet, garniture de serpents enroulés dont l servaient d'orifice d'où l'eau jaillissait dans le bassin inférieur (H. 0^m^, 65; pourtour du vase : 1^m^,95). — Deux têtes de griffons, ég en bronze, décoraient le fût servant de piédestal au vase; ils ont des injures du temps et surtout des mutilations déplorables qu'i cette gracieuse fontaine, dont le bassin est en marbre rouge veiné

Établie vers 1752 sur le Marché, à proximité de la place Ro l'on venait de créer, cette fontaine fut transférée de nos jours place écartée[2], et dégradée par les mains inconscientes des enfan bien que par les déprédations des rôdeurs malveillants. Heureu M. Lamaudière, directeur du service des eaux de Reims, arracha l les têtes des griffons aux tentatives de destruction et les conserva à

Voici le certificat d'origine du vase de Coustou :

EXTRAIT DES CONCLUSIONS DU CONSEIL DE VILLE DE REIM

« Du lundy, 9 octobre 1752.

« Au conseil ou présidoit M. Rogier, lieutenant, et où étoient l quot de la Hante, Lequeux, Benoist, Frison, Coquebert, Sutaine Clicquot-Blervache, de Villette, Dorigny et Malot.

[1] LE CLERC (Sébastien), né en 1637, mort en 1714; son œuvre est déc le *Manuel de l'amateur d'estampes*, par Ch. LE BLANC, 1856, t. II, p. 5

[2] Place Saint-Nicaise, 3^e^ canton. (Cf. *Revue de Champagne et de B* let 1895, p. 495, 496.)

*du XVI^e^ siècle au commencement du XIX^e^*, appartenan
Lefebvre, constructeur, 80, place Drouet d'Erlon,
N° 1516 du Catalogue.

Cette belle collection, probablement l'une des plus imp
genre réunies par un particulier, offre les types les plus va
ries, scènes historiques, mythologiques et morales, fant
tives, etc. Le Catalogue la décrit suffisamment, article pa
nous tenions à en faire connaître l'existence et à en souha
pement. Elle est déjà digne de l'envie d'un Musée.

C'est par cette série que nous terminons notre revue,
fructueuse dans sa brièveté pour les membres du Comité q
aux expositions provinciales et les encouragent de leurs suf

Henri JAD

Correspondant du Comité
Beaux-Arts des départ
Secrétaire général de
Reims, Bibliothécaire d
servateur du Musée de
ture.

TABLE DES MATIÈRES DE CETTE MONOG

PRÉAMBULE.....
I. — Tableaux d'histoire, portraits, n^os^ 1 à 15.....
II. — Tapisseries, broderies, étoffes, n^os^ 16 à 19.....
III. — Orfèvrerie, émaux, n^os^ 20 à 26.....
IV. — Objets divers en cuivre et en bronze, n^os^ 27 à 32.....

TABLE DES ARTISTES

Chardin, peintre, n° 10.
Couston (Guillaume), sculpteur, n° 30.
Dubois, miniaturiste, n° 12.
Leclercq (Sébastien), graveur, n° 28.
Mabuse (Jean *de*), peintre, n° 5.
Millet (J.-F.), peintre, n° 15.
Pajou (J.-A.), peintr
Perin (Lie-Louis), mi
et 14.
Perseval (Nicolas), p
Reynolds (J.), peintr

TABLE DES EXPOSANTS

Abelé (Ch.), n° 8.
Alvin-Beaumont, n° 2.
Amblimont (église d'), n° 23.
Avesnes (la vicomtesse *d'*), n° 4.
Berru (église de), n° 24.
Bonnieux (Dr), n° 15.
Bourgeois-Bots, n° 2
Brienne (église de), n
Decès (Dr), n° 13.
Fiselbrand (Dr), n° 1
Froussard (V.), n° 1
Gentil (Mme), n° 4.

On désirait, en un mot, la découverte de procédés permettant l'obtention de clichés typographiques à demi-teinte, pouvant être intercalés dans la composition du texte et imprimés avec les caractères.

Tout d'abord le problème, dont la solution était désirée, fut à peu près résolu à l'aide de méthodes mixtes, alliant les moyens automatiques de reproduction à un travail manuel exécuté par un artiste.

A l'aide de certains papiers à surface striée, grisée par une ligne formant une demi-teinte moyenne, des dessinateurs exercés pouvaient réaliser de toutes pièces des copies des originaux assez fidèles et les faire transformer aisément en clichés typographiques.

Il y avait là un progrès, un acheminement vers la réalisation d'un résultat plus complet; mais une part encore trop grande était laissée à l'intervention d'un traducteur. Il fallait aller plus loin encore et découvrir la possibilité de transformer en un cliché typographique immédiat une épreuve photographique à modelés continus.

Cette recherche importante, dont le point de départ appartient à notre pays, a conduit à une solution déjà très pratique, très courante, au point qu'il est peu d'ouvrages d'art ou de science et même de publications périodiques où les clichés ainsi obtenus ne soient fréquemment employés.

L'idée, quant à la façon d'atteindre au résultat cherché, demeurait la même, mais on est arrivé à la réaliser automatiquement, tout comme l'original lui-même, mais avec cette différence que le modelé *continu* de ce dernier se trouve transformé, à l'aide d'un ingénieux artifice, en un modelé *discontinu* se traduisant par des points noirs plus ou moins gros, plus ou moins distants les uns des autres.

Les blancs purs et les noirs absolus peuvent seuls être dépourvus de ce pointillé proportionnel à l'intensité des demi-teintes à reproduire.

Le résultat est à peu près semblable à celui qu'obtient le graveur au burin, suivant qu'il rapproche ou éloigne plus ou moins les tailles, suivant qu'il leur donne plus ou moins d'épaisseur.

On a remarqué qu'à l'aide d'un réseau de lignes très serrées et très fines, se coupant sous de certains angles, on pouvait morceler,

odelé continu en une myriade de
nelle à celle de la valeur à tra-
t a démontré qu'il était dû surtout
ıu à se rendre suffisamment maitre
ur que son emploi, dans les maisons
lus aucune difficulté.
ourir à ce mode d'illustration n'a
sa disposition le document à l'état
·e, de gravure ou de photographie
ı un photograveur spécialiste dans

:une façon, il le lui rendra accom-
ın cliché typographique susceptible
que les caractères du texte.
actitude du document ne se trouve
. Les mêmes proportions dans les
y trouvent conservées, le dessin n'est
ɔien entendu, qu'on n'ait pas affaire
de maladroites retouches, cherche
ne œuvre incomplète, mal exécutée.
le travail seul de la photogravure
ıltats, sans qu'il soit nécessaire de
ıe celles qui ont pour objet la sup-
dus à des accidents, à l'absence
etc. ; à la rigueur peut-on admettre
de roulette, de nature à accentuer
us nets les blancs et plus purs les

ıtelligemment, ne sauraient qu'a-
résultat, et encore est-il bon d'éviter
le façon à vouloir faire mieux que
ıom de la vérité, de respecter même

qui nous occupe est en pleine voie
ımène à la preuve de plus en plus
l et est appelé à rendre à l'illustra-
ın des œuvres d'art.
rd l'effet était monotone, presque

déplaisant, s'est tellement amélioré qu'on arrive maintenant à produire, avec son aide, des images dont les demi-teintes paraissent continues. Il faut recourir à une loupe pour s'assurer du contraire.

L'œuvre finale y gagne en exactitude, est-il besoin de le dire, puisqu'elle se rapproche davantage de l'original.

Il est vrai que l'usage de pareils clichés typographiques implique l'emploi d'outils perfectionnés, d'encre très riche et très pure, de papiers lisses de très belle qualité.

Nous n'aurons pas à nous en plaindre.

On conçoit qu'avec des clichés à réseau si serré, où le vide, d'une aspérité à l'autre, n'est qu'une faible fraction de millimètre, il soit impossible d'user de papiers à surface rugueuse, de papiers peu ou pas satinés. Les ateliers de typographie qui n'ont pas suivi le progrès, où l'on en est encore aux anciennes méthodes de gravure sur bois, sont inhabiles au tirage des clichés tramés; ils n'ont rien de ce qui peut assurer le succès de cette sorte d'impression.

A l'étranger, et notamment aux États-Unis d'Amérique, où le *half-tone process*, ainsi qu'ils l'appellent, est admirablement pratiqué et fait sans cesse de nouveaux progrès, les imprimeries en tirent un parti remarquable.

Des publications de troisième ordre, des journaux périodiques, à public restreint, sont ainsi illustrés pour ainsi dire à chaque page. Le papier qu'on y emploie est superbe, l'encre est du noir le plus intense et le plus riche.

En Autriche, en Allemagne, en Angleterre on est aussi, à cet égard, dans une voie de progrès sérieux.

En France nous commençons à marcher vers le succès, un peu en retard, il est vrai, sur les nations qui viennent d'être citées. Certaines maisons industrielles arrivent à livrer couramment des impressions de typographie tramée très complètes. On y exécute avec une perfection toujours plus grande les clichés typographiques à réseau.

Graduellement cette méthode se vulgarisera dans le plus grand nombre d'ateliers de photogravure. Elle n'est plus un secret, et pour peu que l'on y consacre un court apprentissage on est certi de réussir.

Il est regrettable qu'au point de vue des réseaux la France s. tributaire de l'étranger. Jusqu'ici les trames employées par n.

epuis, d'autres publications analogues
d succès en France.

e public, qui ne pourrait certainement c
oductions artistiques architecturales, etc.
site pas, en présence d'albums, en fait
une dépense minime, il trouve une qu
ments précieux.

s artistes, les archéologues, qui nous fou
xposé, voudront bien nous excuser de le
tion de métier. Si nous n'avons pas hési
erfectionnement apporté aux arts grap
parce que tous ont besoin d'y recourir;
i eux qui auraient donné au compléme
s intéressants travaux une plus grande im
ontré des spécialistes aptes à leur four
sibles, les clichés nécessaires?

à Paris leur nombre est très restreint
l moindre encore dans les départements
ront se propager que plus lentement.

courant est pourtant bien établi mainte
iconographie sous toutes ses formes; on
d'œil jeté sur nos murs tapissés d'affich
ne s'en fait plus que de coloriées, et
ur, tel Chéret, ne dédaignent pas d'y
t.

tte manifestation des impressions pol
rues, nos places publiques en véritable
cas cette profusion de couleurs si éclat
le à la forme artistique, à l'idée origin
les yeux, une éducation constante, spont

.

es livres, les feuilles périodiques particip
inement vers l'image en couleur.

n grand chemin a été parcouru depuis
ue en couleur du conte de l'*Archer*, qu
apparition.

es suppléments de la plupart de nos qu
des images polychromes.

des vignettes en couleur presque à chaque
avures en couleur hors texte reproduisant
aux de maîtres.
ıleurs a gagné même les albums à bas prix
qu'il en soit, il reste de ce côté beaucoup à
mes loin de produire en France des impres-
ı trois couleurs d'une valeur égale à celles
ent aux États-Unis d'Amérique.
ur chez nous est le plus souvent distribué à
nanuels. Il faut que le chromiste apprécie
e jaune et de bleu qu'il doit introduire dans
'il les dispose au juger.
t égard œuvre de pondération assez complète
e soit plutôt un rappel des couleurs de l'ori-
:te du modèle.
›mie à neuf et même à douze couleurs,
:st-elle bien au-dessous, comme vérité et
'après le même original exécutée à trois ou
ent par voie de sélection automatique.
l'aide de ce genre de sélection, on retrouve
›uleurs à des degrés plus ou moins élevés
'une valeur exacte.
ntrent dans un même rapport, mais à tous
: jaune et le bleu, on a une valeur de gris
sité proportionnelle de chaque unité.
sément, si l'on veut bien se rendre compte
ésultat de la superposition des trois couleurs

du papier, qui, dans les impressions pig-
uleur blanche, on peut passer par tous les
puis la teinte du gris le plus léger échappant
au gris le plus voisin du noir, en superpo-
trois couleurs d'abord à un degré d'inten-
›, puis croissant graduellement.
eul fait suffit bien pour prouver qu'il y a
eurs composantes, et qu'une notion bien
t de la distribution des trois couleurs per-
vec trois couleurs seulement, des copies

polychromes d'une valeur bien supérieure à celles que l des artistes chromistes atteignent avec un nombre de cou par suite, d'impressions successives bien autrement cons

La sélection photographique, mieux douée que notre œil au résultat voulu d'une façon vraiment heureuse; aussi, sait en user, obtient-on des impressions polychromes à quatre couleurs très complètes.

Pourquoi cet art spécial que l'on pratique si bien au l'Atlantique, en Autriche, en Allemagne, attend-il encore e l'heure de son éclosion? C'est ce que nous ignorons.

On y connaît pourtant les principes scientifiques sur repose la sélection par la photographie des couleurs prima original polychrome.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre industrielle à accomplir d voie demeure toujours à l'état de *desideratum*.

Les trames ou réseaux, dont nous nous sommes occupé de cette note, rendent à l'impression typographique des trois couleurs de précieux services.

On est arrivé à combiner si bien entre eux, sans su directement chaque réseau point à point ou ligne à ligu donnerait du noir, que l'on obtient, avec les clichés typogr correspondant à chacun des trois monochromes, des eff grande puissance et d'une variété de tons infinie.

Le jour où nos imprimeurs, qui cherchent en ce mome naître pratiquement cette méthode, en auront fini avec l forcée de l'apprentissage, les ouvrages illustrés qu'ils imp présenteront un charme bien autrement attrayant que publications actuelles, un peu creuses et presque toujou plètes. La vérité n'y perdra certes pas ses droits, et l revient, dont il faut bien aussi se préoccuper, se trouve à un minimum tel que l'on hésitera moins à aborde tration polychrome.

C'est une ère nouvelle qui se prépare et dont nous l'arrivée avec un grand bonheur.

Pour résumer cette note, nous dirons que les arts d'ill sont en train d'accomplir une véritable révolution.

La gravure sur bois, toujours digne d'intérêt et d'ac quand elle émane d'artistes consommés et quand elle est

XI

PORTRAIT DE MADAME DE MIRAMI

PAR FRANÇOIS DE TROY, AU MUSÉE DE PAU

En léguant sa collection de tableaux au Musée
M. Louis La Caze avait stipulé qu'un certain nombre
seraient distraites et réparties entre divers musées de
avait, de plus, spécifié que la ville de Pau devait être co
cette répartition. Ce désir du généreux donateur s'e
son origine béarnaise [1] ; car, s'il était né à Paris, le b
famille était Monein [2], gros bourg du département
Pyrénées, d'où elle émigra pour aller se fixer à quelque
plus loin vers la montagne, au village de Lasseube [3], d
teau appartient encore aujourd'hui à l'un de ses petits-

Les intentions du célèbre collectionneur furent ex
en 1872, trente tableaux [4] de sa galerie furent

[1] M. Louis La Caze eut trois frères : Pedre La Caze, d'abord dépu
Pyrénées sous la royauté de Juillet, puis nommé pair de France et
le roi Louis-Philippe; Henri La Caze, député des Basses-Pyrénée
son frère quand celui-ci entra à la Chambre des pairs, et Charles
embrassa la carrière des armes. Le fils de H. La Caze fut à son to
Basses-Pyrénées à l'Assemblée législative de 1870, réélu en 18
nommé sénateur en 1882.

[2] Monein, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Oloron-Sainte
tement des Basses-Pyrénées.

[3] Lasseube, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Oloron-
département des Basses-Pyrénées.

[4] Voici, à ce sujet, la lettre écrite par le ministre de l'Instruction
Cultes et des Beaux-Arts, à M. Marcel Barthe, député des Bass
l'Assemblée nationale.

« Palais-Royal, le 20 septemb

« MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

« Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me recommander le
à l'occasion de la distribution des objets d'art provenant des collecti

« En exécution du décret autorisant le dépôt de ces objets d'art

Le personnage représenté est une femme
d'années, à l'aspect de religieuse, vu de grande
corps, la tête de trois quarts tournée vers la dr
dans un fichu noir noué sous le menton qui cach
sur le haut du front. Elle est vêtue d'une robe de
sur les épaules, une large guimpe blanche empes
pend une petite croix d'or ; les manches de la
et retournées, laissent voir des manchettes bla
mains sont ramenées sur le giron et posées l'un

Cette vieille dame a un air de bonté exces
extrême. Le visage est rond, le teint coloré, les
douceur, le nez droit, les joues un peu g
moyenne aux lèvres assez minces et relevées au
un presque imperceptible sourire, dominant un
se double légèrement. De petits cheveux blanc
blanc d'ancienne blonde, séparés par une raie
tinguent à peine au sommet du front. Les main
fines, effilées, délicates, de vraies mains d
semblent appartenir à une de ces grandes dame
duites par Van Dyck.

Le fond neutre est assez monté de ton, quoi
que la robe et le fichu. L'attitude que le pein
modèle est des plus simples et des plus heure
sévérité de la toilette, complètement noire à par
manchettes blanches, ne fait qu'ajouter au char
la douceur qui se dégage de cette œuvre une q
plus. Ce portrait, d'un dessin ferme et châtié
riche et harmonieuse, a toute la sobriété de bon
rence de la personne portraicturée comportait.

Rien cependant, dans cette peinture, ne déce
de Philippe de Champaigne. Il eût été, au contr
que ce maître froid et correct, aux antipodes de
école, quoique Flamand d'origine, eût été l'aut
si éloigné de sa manière ordinaire. Les mains tout
qui dénotent un coloriste de race, n'auraient jamai

En feuilletant la collection des portraits de

[1] Voir ci-contre, planche XIII

milieu du dix-septième siècle au premier quart du dix-huitième, beaucoup moins importante qu'on se le figure généralement, nous découvrîmes, par un heureux hasard, une estampe d'Édelinck[1] reproduisant la toile du musée de Pau, qui n'était autre que le portrait de Mme de Miramion d'après de Troy.

Le mystère était éclairci. Aucun doute ne pouvait subsister. Le tableau en question était l'original d'après lequel Édelinck avait exécuté sa gravure.

Mais, avant d'aller plus loin, donnons quelques courtes notes biographiques sur Mme de Miramion, qui est certes une des figures les plus intéressantes et les plus captivantes du dix-septième siècle.

Marie Bonneau de Rubelle[2] naquit à Paris le 2 novembre 1629. Elle était fille de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, représentant d'une riche famille angevine, et de Marie d'Issy, non moins riche que son mari. En mars 1645, à peine âgée de quinze ans, elle épousa Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au parlement de Paris, qui mourut le 2 novembre de la même année, la laissant enceinte d'une fille née cinq mois plus tard, qui devint dans la suite la femme du président de Nesmond. De nombreux prétendants se disputèrent la main de la jeune veuve, entre autres le fameux comte de Bussy-Rabutin, qui poussa la passion et la folie jusqu'à l'enlever. Ce rapt eut lieu le 9 août 1648, alors que Mme de Miramion allait d'Issy à la chapelle du Mont-Valérien, à cette époque en grande vénération, pour y faire ses dévotions. Le ravisseur conduisit sa prisonnière au château de Launay, situé près de Sens, appartenant à son parent Hugues de Bussy-Rabutin, grand prieur de France. Là, malgré les objurgations et les menaces, elle ne voulut pas consentir à l'épouser. Bussy-Rabutin fut obligé de finir par rendre la liberté à sa prisonnière, d'autant plus que l'on avait appris le lieu de sa détention et qu'une troupe armée se disposait à venir assiéger le château de Launay pour la délivrer. Après cet épisode romanesque, en 1649, à peine âgée de vingt ans, Mme de Miramion

[1] Edelinck (Gérard), né à Anvers en 1649, mort en 1707.

[2] Voir Hippolyte Lucas, *Madame de Miramion, ou le Roman d'une honnête femme*. 1 vol. in-18 jésus, Paris, E. Dentu, éditeur, 1866. — L'abbé de Choisy, *Vie de Mme de Miramion*. 1 vol. in-4°, Paris, 1706.

fit le vœu, auquel elle resta fidèle, de se consacrer tout Dieu et aux œuvres de piété. En 1661, elle établit une nauté de douze religieuses destinées à tenir de petites campagne et à soigner les blessés et les malades, qui pri de la *Sainte-Famille*. Les membres de cette compagnie, p ralement connus sous la dénomination de *Miramiones*, d leur fondatrice, qui fut leur supérieure, bien malgré elle tard réunie aux *Filles de Sainte-Geneviève*. Mme de Mira acheta une maison quai de la Tournelle, attenant à l'hô gendre, le président de Nesmond, hôtel qui existe encor d'hui et est actuellement transformé en une distillerie d'a

Les largesses de Mme de Miramion en faveur des œuv tables et religieuses furent innombrables. Elle prit une l à la fondation du séminaire des Missions étrangères, de du *Refuge* et de *Sainte-Pélagie*, destinées à recevoir le et les filles repenties; en 1660, elle recueillit vingt-hui religieuses que les troubles avaient obligées de fuir la et qu'elle nourrit et entretint pendant six mois. Dans un de misère populaire, elle vendit un collier d'une v 24,000 livres et toute sa vaisselle d'argent, pour en dist montant aux pauvres; elle donna plus de 70,000 li paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet, au séminaire d elle fit encore un don de 35,000 livres. Elle fit aussi d libéralités aux *Filles de la Providence* du pont de la et à nombre d'autres créations charitables.

Cette femme de bien mourut à Paris, dans la con fondée par elle, le 24 mars 1696, à soixante-six ans, d' au sein, qui la faisait souffrir depuis plus de vingt ans.

Quoique la gravure d'Édelinck ne porte que le nom de sans prénom ou autre indication quelconque, le p Mme de Miramion n'est pas l'œuvre de Jean-Baptiste comme l'indique la dernière édition du calogue du Musée Pour être beaucoup moins grave que la précédente, cett erreur a néanmoins besoin d'être rectifiée [2]. Cette toile

[1] *Catalogue du Musée de la ville de Pau*, par Charles Le Coeur, c du Musée, et E. Picot, conservateur adjoint. Pau, in-18 jésus, mai 1 merie E. Vignancour.

[2] En 1891, M. André Gorse, professeur de dessin au lycée de Pau

Planche XIV

Page 200.

es Édelinck et des autres grands graveurs de cette épo
égiée.

Il n'existe pas, croyons-nous, d'autres portraits de la
es *Sœurs de la Sainte-Famille*. M. Hippolyte Lucas,
istoire de Mme de Miramion, en avait bien signalé
erait trouvé dans la sacristie des religieuses Domin
ionastère de la Croix, rue de Charonne, à Paris ; mais
'est pas celui de Mme de Miramion, comme le reconnaît
I. Hippolyte Lucas, dans un *erratum* ajouté à son
olume.

Enfin, disons, pour être aussi complet que possible,
e catalogue de la collection Quentin-Cranford, dont la
eu à Paris en novembre 1820, figure, sous le numér
ortrait de Mme de Miramion à la gouache ou au p
ierre Villebois. Quel est ce peintre peu connu? Pro
e Villebois que l'on trouve sur les registres de l'Ac
aint-Luc, qui montra à l'exposition de 1752 de cette
es portraits de M. P..., graveur en taille-douce; de
lme R....., et d'une dame..... en costume de Napolitai

Pour ce dernier portrait de Mme de Miramion, par Pi
ois, nous ne savons rien de plus que ce qu'a bien v
ire ce catalogue de vente.

Paul LAFOND,

Membre de la Société des Scie
et Arts de Pau.

ville délibéra de rétablir, en attendant la cons
velle église, l'ancienne chapelle de l'Hôtel de vill
à saint Jean-Baptiste[1]. Le rétablissement de
faisant trop attendre, les commerçants décidère
struire à leurs frais, et à partir de 1723 seulem
bénite le 12 mai par M. le chanoine Tourni
Mgr l'évêque, on commença à y dire une
L'église actuelle, sous le vocable de saint F
qui a remplacé l'ancienne chapelle de la pla
érigée en 1744, à côté de leur couvent, par les
l'Ordre réformé de Saint-François[2]. La premi
le 30 juin de cette année, en présence de MM.
peron, et sous cette pierre on plaça une plaqu
mant une inscription latine, ainsi que les noms

En 1790, les églises de Toulon ayant été con
réunion, celle des Récollets devint le club de
elles servirent d'entrepôt de marchandises; dan
tonnelier du nom d'Aycard entreposa des bar
pour douelles. Par un arrêté du 28 septemb
suite d'une délibération du même jour, la com
sieur Aycard de retirer, moyennant une indem
dises du lieu où il les avait déposées. Enfin, l'é
devenue paroisse, fut, d'après le vœu des ha
placée sous l'invocation de saint François de Pa
et son recteur nommé, il fut procédé aux r
urgentes.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQU

Archives communales, série AA, *Livre ve*
mant des notes historiques depuis 1522 jusqu

[1] Érigée en 1643, à la suite des délibérations du 15
cette année, sur l'emplacement qu'occupe l'escalier act
nales, série BB, 61, registre, p. 203 et 210.)

[2] Les Pères Récollets, bien qu'admis dans la ville pa
date du 18 septembre 1694, et bien qu'autorisés à faire l
de Saint-Jean de la place d'Armes, se trouvaient sans établ
depuis le siége de 1707 Ce ne fut qu'en 1716 qu'ils éta
cette place, appelée plus tard de Saint-Jean.

vante, portant dans ses mains un vase, s
saint Joachim montre du doigt le petit
petits anges jouent avec un agneau blar
la communauté, qui l'avait donnée à la
la place d'Armes. Après la démolition d
elle fut conservée et prit place, plus t
se trouve. (H., 4m,66; L., 2m,80. Fi
Contre la paroi droite est placée une
peinture dont le cadre est en bois sc
genoux et en extase, est soutenue par un
un séraphin qui s'apprête à lui percer
apparaît. Devant elle est disposée une
rouge, sur laquelle on voit une tête d
fermé; dans le haut de la toile, des
des fleurs. (H., 2m,53; L., 1m,90. Fig
gauche, on remarque une *Vision de*
Vêtu de la robe et du manteau des C
debout devant une table, les yeux levés
le haut de la toile, on voit le *Christ*
gloire. Ce dernier tableau, dont les dim
que le faire, sont les mêmes que celles
rèse, semble être de la main de l'art
Les deux ouvrages, du dix-septième si
le maître-autel, de date plus récente,
Ursulines, fondé en 1625, sur l'emplace
en partie, le lycée[1].

Bas côté droit. — Contre le mur,
seconde travée, on trouve, posé sur ur
çois de Paule, en bois, dû au ciseau d
Montagne. Le saint, debout, en costu
presse de la main gauche contre sa poi
tend la main droite vers la terre. Les
vêtement doré, le lis argenté. (Fig.
latéral de la troisième travée, dans un

[1] L'église, sans décoration architecturale, ex
façade principale, dont toutes les ouvertures so
le cours La Fayette, à côté d'une grande porte
versitaire.

un *Saint Jérôme* peint sur toile. Ce tableau, qu'on dit a valeur, est dans un tel état de malpropreté et de dété qu'il ne peut être apprécié ni décrit. (H., 1m,20; L., 0m à mi-corps de gr. nat.) Une niche, pratiquée dans l'ép mur de fond de la fausse arcade de la troisième travée, une statue de *Sainte Philomène* en bois peint et doré. Ce qui ne nous a pas paru être bien ancienne et qui, croyon été exécutée par un sculpteur de la marine, tient de la m une palme, tandis que l'autre main est posée sur une a la grosse extrémité appuie contre terre. (Fig. petite nat.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE

Façade ne différant de celles des maisons particul l'avoisinent que par sa porte à fronton triangulaire tympan duquel sont sculptées une tiare et deux clefs e par deux baies octogones sur les côtés de la porte et u fenêtre plein cintre au-dessus. — Intérieur avec nef, tr bas côtés surmontés de tribunes. (Architecte inconnu.)

Au seizième siècle, une chapelle sous le vocable de sa existait sur l'emplacement occupé par l'église actuell époque elle se trouvait sur le bord de la mer, hors de de la ville du moyen âge, et appartenait à la corpo pêcheurs. En 1598, elle fut l'objet d'une libéralité du si Raisson. Le jour de la fête de saint Pierre, les pêcheu daient en corps, leurs prud'hommes en tête, à ladit pour assister à la grand'messe. On a vu quelquefois les joindre à leur cortège. Les religieux Augustins, qui depui années sollicitaient d'entrer à Toulon, furent reçus dans en vertu d'une lettre de Louis XIII, en date du 20 novem venue de Saint-Germain en Laye. Quelques années aprè munauté les autorisa à fonder un couvent, dont on voit restes, à côté de l'ancienne chapelle de Saint-Pierre, qu dirent. L'église actuelle a été construite, en 1750, sur l ment de la chapelle agrandie, par les Révérends Pères qui, à cette occasion, avaient reçu des subsides de la ville. elle fut vendue, ainsi que leur couvent, par la nation 1808, rendue au culte, après avoir été rachetée 27,000

sur la poitrine et tient de l'autre main un grand livre fern
vêtu d'une tunique longue que recouvre en partie ur
retenu par une ceinture, et d'un manteau demi-rond agra
poitrine. Saint Jérôme est représenté debout, le corps de
tête faiblement tournée à droite; il porte une tunique se
dessus des hanches par une ceinture, et un ample manteau
à découvert le haut du corps; sa main gauche tient un l
hauteur de la poitrine, tandis que l'autre main soutient le r
Ces deux figures, en pierre comme les deux autres, sont
Hubac, qui les a sculptées entre 1820 et 1830. (H., 2m,
Contre le mur de fond du bras droit du transept, au-des
autel, se trouve une toile représentant la *Mort de saint*
Étendu sur un lit et couvert jusqu'à la hauteur de la poitri
draperie blanche, Joseph est assisté de la Vierge et de Jésu
à droite; à gauche sont deux anges dont un seul se voit en
et, dans le haut du tableau, des chérubins sur des nuages. (H.
L., 1m,85. Fig. gr. nat.) — Au-dessus du fronton c
du retable dudit autel, se voit un *Saint Pierre marchan*
eaux, dont le cadre est cintré dans sa partie supérieur
qu'on établit les orgues dans le chœur, cette toile, qui, dit-
été donnée par la corporation des pêcheurs, était placée
mur absidal. (H., 2m,60; L., 1m,95. Fig. gr. nat.) —
le mur latéral du même bras droit, on a suspendu un ta
se trouve représentée l'*Adoration des bergers*. Vers le m
la toile, la Vierge, vêtue d'une robe rouge et d'un mante
un voile blanc passant sur le sommet de la tête et retom
une épaule, tient de la main droite l'Enfant Jésus couché
table, tandis que de l'autre main, pour le montrer aux
elle soulève un linge blanc dont il est couvert; en avant, un
vu de dos, agenouillé, les mains jointes, vêtu d'un large p
de couleur fauve au-dessous duquel est une veste en
mouton descendant jusques au bas de sa culotte courte;
çoit, en partie cachée par le berger, une vieille femme
tête est couverte d'un linge blanc, et à côté, à droite, un
berger retenant des deux mains un agneau blanc; der
Vierge se trouve saint Joseph, les deux mains appuyées
bâton, et, à sa droite, un bœuf dont on ne voit que la tête. (H.
L.. 1m,26. Fig. demi-nat.) Cette *Adoration des bergers*

copie ancienne, faite probablement d'après l'original de Murillo qu'on voit au musée de Séville, ou d'après celui du même peintre que renferme le musée de Madrid. — Au fond du bras gauche du transept, au-dessus d'un autel, on remarque une toile représentant la *Sainte Vierge*. (H., 2m,70; L., 1m,85.) — Sur un des côtés du même bras se trouve un tableau de *Saint Sébastien*. Le martyr, représenté à mi-corps, est attaché à un arbre par son bras droit levé au-dessus de la tête. Son torse, nu, disposé diagonalement dans la toile, est entouré, au bas, d'un linge blanc retenu par une corde, et d'une draperie rouge remontant sur le côté jusqu'à la hauteur de l'épaule droite. (H., 1m,32 ; L., 0m,94. Fig. gr. nat. Dix-septième siècle, École italienne.)

Chœur. — L'autel, isolé, en marbre, est à tombeau avec gradins en arrière-corps; quelques-unes de ses parties sont ornées de sculptures, et une gloire surmonte le tabernacle. — Au devant du buffet d'orgues, placé sur une tribune située derrière l'autel, on voit une statue de *Notre-Seigneur montrant son cœur;* cette figure, de grandeur naturelle, en terre cuite peinte en plusieurs couleurs, appartient à l'art industriel.

Bas côtés. — On y rencontre des objets d'art industriel présentant peu d'intérêt; cependant, dans celui de droite l'on trouve, au-dessus de l'autel des Morts, un tableau des *Ames du Purgatoire* qui n'est pas sans quelque mérite. (H., 1m,90; L., 1m,64. Fig. demi-nat.)

ÉGLISE DE LA MISÉRICORDE

Façade très simple; la porte, rectangulaire, encadrée de deux pilastres engagés et d'un entablement, est immédiatement surmontée d'une grande baie en arc légèrement bombé que domine une petite fenêtre plein cintre ayant servi de clocheton ; une petite corniche horizontale termine le haut de la façade. A côté de la porte, à gauche, on voit, scellée dans le mur, une table portant l'inscription suivante : *Tronc pour les pauvres de l'hospital de la Miséricorde,* 1751. — Intérieur composé d'une nef et d'un sanc-

ire sur plans rectangulaires. (Architecte inconnu.)

La première pierre de cette petite église a été posée le 6 décem-e 1719 par l'évêque de Toulon, Mgr de Montauban, en rochet et nail, assisté des consuls en chaperon. Elle est attenante à l'an-

cien hospice de la Miséricorde ou des pauvres honteux, fondé en 1632 par Guillaume Dublanc, prévôt de la cathédrale, qui lui donna ses premiers règlements le 8 (?) de la même année. L'évêque Jacques Danès fut, dès sa fondation, un des principaux bienfaiteurs de cet établissement hospitalier, et, en 1643, il offrit à la communauté 150 livres de rente qui devaient être réparties ainsi : 50 livres à la Miséricorde de Toulon et autant à celles d'Hyères et de Six-Fours. Dans ces derniers temps, le service divin a été supprimé dans l'église, mais la maison hospitalière existe toujours sous le titre de *Bureau de bienfaisance*. Les administrateurs sont chargés de la distribution des secours aux indigents, distribution qui a lieu, à certains jours, dans l'église.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archives communales, Chroniques de Toulon. (Livre vert cité.) — *BB.* 58, *registre des délibérations du conseil de ville* (1641-1644, folio 203).

OBJETS D'ART QUE RENFERMAIT L'ÉGLISE

Des tableaux ornaient la nef et le sanctuaire; ces peintures, ouvrages de début ou prestement exécutés, sont attribuées aux derniers Vanloo, originaires d'Aix et de Toulon; elles ont été enlevées, en même temps que le mobilier de l'église, vers 1890. La toile-plafond représentant *Saint Bernard élevé en gloire,* se trouvant très endommagée, a été reléguée dans un lieu de dépôt du musée municipal; six autres toiles en figures demi-nature ornent aujourd'hui une chapelle établie dans les combles de la cathédrale.

FAUBOURG DU PONT DU LAS

ÉGLISE DE SAINT-JOSEPH

Imitation du style roman [1]. (H. Révoil architecte.)

Des principaux faubourgs qui entourent la ville de Toulon

[1] Les autels, la chaire, etc., sont du même style que l'architecture. Il en est de même pour les deux églises qui vont suivre.

elui de Saint-Roch, qui lui est
populeux; la population de ces
des quartiers ruraux dépendant
t composée de vingt mille habi-
ances,. de la part des habitants
artiers voisins pour l'obtention
luisirent en même temps que
s du Mourillon et de Saint-Jean
attendant qu'il pût faire ériger
ont du Las, prit à loyer, dans la
bourg, le rez-de-chaussée d'une
e manière à pouvoir recevoir les
s en 1862 par M. Révoil, archi-
s en 1863, et l'adjudication des
de cette année. Les déblais pour
s en janvier 1864 par M. Jaine,
rre posée le 3 janvier de l'année
onsécration fut faite le 1er octo-
pue de Fréjus et Toulon, en pré-
a paroisse, Audemar, maire, etc.

IOGRAPHIQUES

rnes, M., Biens communaux; bourgs. (Cartons.)

D'OBJETS D'ART

intérieur, au-dessus duquel se
upe toute la largeur de la nef. Il
nent dits, mais on voit à droite et
nant lieu de chapelles. Ces enfon-
s de l'édifice, correspondent aux
es par des arcades retombant sur
nnelures, qui terminent les murs
u chapelles.
s blanc, est isolé. — Le pourtour
circulaire, est pénétré par treize
lles sont peints à l'huile le *Christ*

et douze Apôtres. Dans la niche du milieu, on voit Jésus-Christ, debout sur un nuage, la main droite levée; dans celles de gauche, les saints apôtres André, Jean, Jacques le Mineur, Barthélemy, Simon, Mathias, et, dans celles de droite, Pierre, Jacques le Majeur, Thomas, Philippe, Mathieu, Thadée. (Fig. plus gr. que nat. Ouvrage non signé.)

Côté droit de la nef. — Dans le premier enfoncement tenant lieu de chapelle, un tableau de *Saint Roch guérissant des pestiférés* surmonte l'autel. Vers le milieu de la toile, le saint, debout, touche de la main un pestiféré à demi couché sur un lit; au fond, un homme et une femme assistent à la guérison miraculeuse; sur le devant, à droite, un autre pestiféré, étendu à terre, lève un bras vers saint Roch; à gauche, un chien, un chapeau à larges bords et un bâton. (H., 2m,74; L., 1m,10. Ouvrage non signé.) — Dans le deuxième enfoncement, on remarque au-dessus de l'autel une toile représentant la *Descente de croix*. Deux hommes en tunique courte, dont l'un porte un glaive suspendu à la ceinture, placent le corps de Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge, adossée contre le pied de la croix; à droite, saint Jean embrasse les pieds du Sauveur; derrière le personnage portant une épée se trouve un autre homme; sur le devant du tableau, un grand vase, un marteau et des tenailles. (H., 2m,74; L., 1m,70. Ouvrage non signé.) Ces deux derniers tableaux, ainsi que les peintures murales du chœur, sont de la même main et ont été exécutés peu après l'ouverture de l'église. — Une toile sur laquelle est représentée la *Fuite en Égypte* se dresse au-dessus de l'autel de la quatrième chapelle, dédiée à saint Joseph. Au milieu de la composition, la Vierge, le divin bambin dans ses bras, est assise sur un âne conduit par un ange tenant un bâton; à gauche, saint Joseph marche à côté de Marie. Deux petits anges volant, portant chacun une palme, accompagnent la sainte Famille; derrière le principal groupe, un massif d'arbres; dans le lointain, les Pyramides. (H., 1m,51; L., 1m,80. Fig. demi-nat. Signé au bas, à gauche : A. Colin (Alexandre), 1841. — Salon de 1841. — Don de l'État, avant 1870.)

Côté gauche de la nef. — Dans la première chapelle, au-dessus de l'autel, est disposée une toile cintrée par le haut, sur laquelle Mlle Marie-Sophie Vielhescazes a représenté *Sainte Germaine*.

.ISE

un
ar
ven
seil
lus
ar
bre
ent
l'ar
prè
68.
de

S

om
des

-de
dan
la
i es
L'
es a
sta
. su
i cc
roit
tom
rem
nd
c t
re l
t Je
· la
sur

Fig. tiers nat. — Signé au bas, dans l'angle de droite : L. Jeannot (Louis), Lyon, octobre 1857. — Exposé au Salon de 1859 sous le n° 1596.) — Au-dessus de ce tableau, on voit une copie réduite, assez ancienne, de la *Sainte Famille* de Murillo, qui fait partie de la collection du Louvre, sous le n° 548 du catalogue Villot. (H., 1m,62; L., 1m,30. Fig. petite nature). — Plus loin, on remarque une copie, de la dimension de l'original, du *Christ en croix* de Rubens, placé dans la grande galerie du Louvre. Au milieu de la toile, le Christ sur la croix; à gauche, la Vierge debout; à droite, saint Jean également debout; Madeleine, à genoux, baise les pieds du Sauveur. A gauche de la croix, deux soldats dont l'un porte une échelle, et deux hommes se retournant pour regarder le Christ; au fond, des collines. (H., 3m,34; L., 2m,85. Fig. gr. nat. — Don de l'État, en 1871.) — Contre le mur de gauche, se trouve une copie du *Christ couronné d'épines* exécutée d'après l'original de Vecellio (Tiziano), dit le Titien, conservé au Louvre. Jésus-Christ, un roseau à la main, est assis devant la porte de la prison, que surmonte le buste de Tibère; des soldats, dont l'un lui tient les mains liées, l'insultent et enfoncent sur sa tête la couronne d'épines. (H., 3 mètres; L., 1m,80. Fig. gr. nat. — Don de l'État, en 1871.) — Sur le mur absidal demi-circulaire, dont le diamètre égale 8 mètres, M. Bonnin de Freissex (J.-A.-E.) a peint à l'huile, en 1881, *Saint Pierre marchant sur les flots*. Au moment où Pierre, dont la foi est ébranlée par l'agitation des flots, enfonce dans l'eau, Jésus le rassure et le soutient. A quelque distance se trouve la barque, dont l'équipage lutte contre la fureur du vent. Aux extrémités de ce sujet principal, on voit, dans deux cadres lui faisant suite, à droite, un sauvetage auquel préside un ange, à gauche, l'Ange des mers. (H., 2m,10; L., développée, 12 mètres.)

FAUBOURG DE SAINT-JEAN DU VAR

ÉGLISE DE SAINT-CYPRIEN ET DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

dation du style roman. (H. Révoil, architecte.)

1845, les habitants du faubourg des Maisons-Neuves ou de Jean du Var réclamaient une église. Quelque temps après,

une petite église fut construite aux frais de M. Berthie
rain dépendant d'une villa, nommée Château-Vert,
nant. Cette église, située au centre du faubourg, fut pi
tion par la ville, en attendant qu'un édifice communs
culte pût être érigé. La chapelle de M. Berthier deve
sante pour recevoir tous les fidèles, le nombre des l
lieu et des quartiers environnants s'étant considérable
le conseil municipal dut songer à la construction d'un
grande. La proposition en fut faite, mais elle ne fut
de tous les conseillers; il se trouva parmi eux de nom
sants à l'érection d'un nouveau bâtiment. La raison de
tion dut venir, en partie, de ce que beaucoup d'h
faubourg désiraient conserver l'église existante, et
même que la ville en fit l'acquisition. Après bien des
pourparlers, des expertises sur la solidité et les incon
présentait l'église en location, le conseil municipal
1861, que le faubourg de Saint-Jean du Var serait, a
autres faubourgs, doté d'une nouvelle église. Tout n'é
malgré cette délibération, l'on revint encore sur le pr
sition de l'église Berthier, bien que condamnée par l
cause de sa solidité peu durable et de son exiguïté,
voya à l'année 1869 l'érection, sur le terrain Thouron
actuelle dont le plan et le cahier des charges, dressés
tecte Révoil, avaient, dès 1862, été approuvés à l
rapport de M. Duban au conseil des bâtiments civils
ensuite adoptés par la municipalité de Toulon, dans s
28 novembre de cette année. Un nouveau cahier des
l'entreprise, à la date du 8 octobre 1864, fut présenté
et approuvé, dans la réunion du 12 du même mois, p
de ville; néanmoins, l'adjudication des travaux n'eut
10 juin 1869. Ces travaux commencés immédiatement
la direction de M. Paget, qui avait obtenu le prix fait
minés vers le 30 juillet 1872, date de la réception de
le 22 septembre suivant Mgr Jordany, évêque
et Toulon, fit la cérémonie de la consécration, assisté
pier et des vicaires Agarrat et Rebuffat, MM. Allègr
Auber, architecte chargé de suivre les travaux, étant p

.IOGRAPHIQUES

ernes, M., Biens communaux; ubourgs. (Cartons.)

D'OBJETS D'ART

Nef. — Au-dessus de la porte d'entrée, une tribune en chêne soutenue par des arcs-boutants en fer scellés au mur supporte le buffet d'orgues. — Contre la troisième pile de droite, se trouve la chaire à prêcher, en menuiserie de chêne sans sculpture, dont le corps ou tribune est supporté par une colonne trapue en marbre et pierre.

Chœur. — L'autel, isolé et élevé sur trois marches, est en marbre. — Contre le mur de fond est fixé un tableau représentant le *Baptême de saint Mandrier et de saint Flavien.* (H., 3 mètres; L., 4m,10, Fig. gr. nat. — Il est signé au bas, dans l'angle de droite : Cécile Thorel (Marie-Cécile), et a été exécuté vers 1875.) — Contre la paroi de droite, on voit une toile dont le sujet est *Jésus-Christ guérissant le paralytique.* (H., 3 mètres; L., 2m,15. — Signé au bas, dans l'angle de droite : Victor Maziès (Jean-Pierre-Victor), Paris, 1890.) — Plus loin, on trouve un tableau de *Notre-Seigneur montrant son cœur.* Jésus, debout sur un nuage, écarte de la main gauche les bords de sa tunique, dont le haut est fendu sur le devant, pour montrer son cœur, et étend la main droite vers la terre. Dans le bas, à gauche, saint Louis, couvert du manteau royal, vu de dos et à genoux, lève les mains vers le Rédempteur; à droite, sainte Rossoline, en costume monastique, une couronne de roses sur la tête, vue de profil et agenouillée, appuie la main gauche contre la poitrine et tend l'autre main vers le Christ. Entre les deux saints, sur une marche d'escalier, une couronne royale, une branche de lis et des roses; dans le haut de la toile, quelques têtes de chérubins. (H., 2m,20; L., 1m,75. Fig. gr. nat. — Signé au bas, à gauche : Anatole-Henry de Beau- — Exécuté vers 1876.) — Sur la paroi de gauche, est placée opie du tableau de Vecellio (Tiziano), dit le Titien, conservé ouvre et représentant le *Christ couronné d'épines.* (H., 3m,04; 1m,82. — Don de l'État en 1876.) — Contre la même

paroi est disposée une toile sur laquelle on voit *J ritaine*. Jésus-Christ, debout, la tête radiée, appu sur la margelle d'un puits et lève l'autre main pieds, la Samaritaine, en costume oriental mo parole de Jésus, qu'elle croit être un prophète négresse accroupie regarde le Sauveur avec su une autre femme, et, de-ci de là, des cruches p troisième plan, un homme tenant un bâton; quelques palmiers et un édifice. (H., 2m,26; gr. nat. — Signé au bas, dans l'angle de gauc lieu, 1876.)

Bas côté droit. — Au-dessus de l'autel des senté sur toile l'*Archange saint Michel*. Il est ail tude mouvementée, le pied gauche sur la tête du un glaive dans la main droite. (H., 1m,53; petite nature.) — Contre le mur de fond du mê dessus d'un autel, se trouve un tableau repré *Famille*, qui semble être de la même main que milieu de la toile, la Vierge, assise sur un roc penche à gauche en tenant une écuelle dans la m petit Jésus, à demi couvert d'une camisole blanc mains des fleurs que vient de cueillir saint Jose la Vierge; à gauche, en second plan, un massif d dans le même plan, un âne vu par derrière et r (H., 1m,60; L., 1m,18. Fig. petite nat. — — Fin du dix-septième siècle.)

Bas côté gauche. — Dans une sacristie à la par une porte pratiquée dans le mur de fond d remarque une copie du tableau de Cima da Con Baptista), exposé au Louvre sous le n° 173 du c représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus adoré par sainte Madeleine*. La Vierge, assise sur un d'un baldaquin, tient un chapelet à la main et l ses genoux; à droite, la Madeleine; à gauche, sai au fond, un paysage. (H., 1m,71; L., 1m,12. que demi-nat. — Don de l'État?)

Les vitraux des églises des faubourgs du Pont d rillon sortent des ateliers de feu Maréchal (

s décoratives sont de MM. Michel
» l'ornementation des églises de
de cette ville. Nous pensons que
nementales de l'église de Saint-
istes.

DE TOULON

OU DE VALDAIGNON[1].
DAME DE BON REPOS

cques Combe, architecte.)
ué dans la partie montagneuse du
te, à une grande distance de la
» paroisse existant alors dans cette
s vingt-trois familles du nom de
u, fondèrent d'un commun accord
elle. L'acte de fondation fut passé
n. Par cet acte, les Pomet prirent
esse le dimanche, administrer les
ennelle de Notre-Dame, patronne
. L'homologation dudit acte fut
ze de Toulon, le 11 mars 1661,
t le 22 mai suivant. Plus tard,
t des charges qui incombait à la
Sauvaire et Emmanuel Cauvin [2],
ation du nombre des habitants, ce
rection en succursale de l'église
ns, cette érection leur ayant été
nt à la ville de Toulon et à son
rent; ils furent déboutés de leur
ens, et l'évêque décida que les
t «à vivre d'après l'acte de 1639».
t a tellement perdu de son impor-
de ses habitants dans la vallée de

inguer de la vallée de Dardennes (?).
intérêts des habitants du hameau, lequel
ommune.

Dardennes et à Toulon, qu'on y célèbre le servic
le jour de la Pentecôte. Le prix fait de la petit
occupe avait été donné à Jacques Combe, fils
maçon et tailleur de pierre de Saint-Jean de
phiné, habitant Belgencier (Var), lieu de naiss
Peiresc.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUE

Archives communales de Toulon, série BB. 9
GG. 12 (carton) et série FF., 1784-1788, article

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

Extérieur. — L'église de Notre-Dame de B
spécimen assez remarquable du style provenç
adopté, dans les deux derniers siècles, pour l
rurales de la région. La façade principale est à
d'un clocheton arcade ouvragé. La porte plein c
par deux pieds-droits sans saillie, mais avec bas
une archivolte moulurée dont la partie la plus s
peine le nu du mur. Elle est accompagnée, à d
d'une fenêtre également plein cintre dont la h
d'appui. Les sommets de ces trois baies, dont
des pieds-droits et du cintre est biseautée, se t
niveau. Sur le voussoir central de l'archivolte,
Armes parlantes des Pomet, lesquelles consiste
branches de pommier s'élevant d'une tige com
chacune, parmi les feuilles, une petite pomm
voussoir, deux petits panneaux latéraux renfer
d'acanthe, et un troisième, placé au bas, le mill
chaque façade latérale s'ouvrent deux baies plei
sées à l'intérieur et dont la hauteur égale trois f

Intérieur. — Il se compose d'une nef recta
profondeur le double de la largeur et compor
égales séparées par deux pilastres engagés, avec
qui reçoivent les retombées d'un arc doubleau
voûte, en arête et à nervures, est en pierre de
sert de sacristie.

S DES MOULINS OU DE DARDENNES

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE

provençal. (Architecte inconnu.)

abitants de ce quartier privilégié, à cause de ses
ouvant réduits à faire plusieurs kilomètres de
ıdre à l'église la plus proche, sur leur demande
le Toulon délibéra, le 23 juin 1773, la construc-
le à Dardennes ». Cette chapelle, sous le vocable
t, en 1785 et 1787, l'objet de plusieurs fonda-
tard, on l'agrandit ; un appendice relativement
lus de largeur que la nef existante, augmenta sa
construit une petite sacristie contre sa façade
epuis sa fondation, l'église de Saint-Pierre des
.re de chapelle vicariale et dépend, aujourd'hui,
aint-Joseph du faubourg du Pont du Las. On y
anche.

OURCES BIBLIOGRAPHIQUES

unales de Toulon, série BB. 65 (registre), et
ın).

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

Situé en contre-bas de la nouvelle route du
oit de son amorce sur l'ancien chemin, sa
ın. Le clocheton-arcade primitif, qui dominait
emplacé dans ces derniers temps, parce qu'il
ar un autre clocheton de forme plus élégante,
et couronnement, dû à la munificence de
négociant. La porte plein cintre, dont les
sont biseautées et le voussoir central seul est
ontée d'un oculus également biseauté ; deux
cintrées par le haut, aujourd'hui aveuglées,

ue façade latérale
ur un peu plus que
a été bouchée lors

, l'intérieur se co
n rectangle oblong
augmenté la surfa
onstruction se tro
orte de la sacristie
onds en roseaux
des toits. Une pet
ntrée.

Ch. Gu
Membre de l'Académi
de la Commission
surveillance du Mu
du Comité des So
Arts des départem

II

ES D'ART INÉI

IRON

château d'Oiron av
kilomètres de tou
onnaît à peine une
de la France [1]. Bi
on princière conse
s nous reprocheri

.

rchéologique : *Oiron*,
. L. Bourez, libraire

porte la statue du gisant nu, horriblement mutil
pleine d'intérêt au point de vue du modelé, qu
l'église collégiale.

A l'appel de Claude Gouffier, les peintres enrich
et la galerie du château de l'éclat de leurs compositio
à l'histoire ancienne et à la mythologie. En premi
Pierre Foulon, originaire des Flandres.

Le seigneur d'Oiron fut si satisfait du travail d
obtint du Roi la faveur de voir naturaliser son pe
lettres du 18 décembre 1538[1].

Pierre Foulon décora les pièces de l'aile principal
les transformations opérées par le fastueux maréch
lade ont fait disparaître pièces et peintures, qui on
à un immense salon dit *du Roi*[2]. Il ne reste plus que
Muses. Cette salle, ainsi nommée à cause des Muses
les panneaux, garde, à la cheminée, un trumeau
y voit Diane en chasseresse au milieu de ses nymphe
le gibier[3]. C'est là, pensons-nous, une œuvre de Pi
y reconnaît le faire du compatriote et de l'ami, s
des Clouet, dont le pinceau a subi l'influence de l'
déjà marquée de la touche des artistes de Fontainel

Un acte absolument authentique lève toute ince
de l'ornementation de la galerie, qui n'a pas moin
de longueur. En 1549, Noël Jallier recevait 482
« quatorze grandes histoires[4] » . La décoration con
sujets, de grande dimension, empruntés à la *Guerre*
lesquels le peintre a donné libre carrière à la verve
Quelques scènes, notamment un combat de cavalier
pas de mouvement, sans pourtant atteindre à cette
sin que l'on est habitué de rencontrer sous le règn

[1] *Archives de l'Art français*, t. III, p. 102.

[2] Son successeur, Benjamin Foulon, résida assez fréqu
Le 22 décembre 1570, on rencontre comme parrain, dans l'ég
Puellier, « Benjamin Foulon, painctre et varlet de chambre du
tembre 1589, c'est auprès des fonts de Saint-Saturnin que l'
Foullon, painctre et vallet de chambre ordinaire du roy ». (Ar
de Tours, Registres d'état civil.)

[3] Voir ci-contre, planche XV.

[4] B. Fillon, *l'Art de terre chez les Poitevins*, p. 76.

[5] Voir ci-après, planche XVI.

DIANE ET SES NYMPHES

(SALLE DES MUSES)

(Otron.)

Il est vrai que dans les peintures de cette galerie l'on croit reconnaître plusieurs mains et que des retouches ont été faites dans la suite. Un cartouche, véritable dithyrambe en l'honneur du Roi, ne nous apprend-il pas que Claude « a restauré » la galerie en 1553?

II

L'époque de Louis XIV n'a pas doté le château uniquement des plafonds, dont les torsades épaisses inspirent presque de la crainte pour la tête du visiteur. Du siècle du Roi-Soleil il reste une œuvre de petite dimension que nous sommes heureux de signaler aux amateurs de cette période. Vers 1669, Artus II vendit Oiron à son beau-frère le duc de la Feuillade, lequel, à sa mort en 1691, le céda à son fils Louis, qui devint maréchal de France. L'aurore du dix-huitième siècle trouva ce beau domaine aux mains de Mme de Montespan, qui l'acheta en 1700 et vint s'y consoler dans la retraite et la bienfaisance de l'abandon du monarque. Le château échut à son fils, le duc d'Antin, et dès 1745 il appartenait au duc de Villeroy, que Louis XIV tentait vainement de consoler par son royal euphémisme : « A notre âge, Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux. » Ce dernier le vendit, en 1772, à Pierre Fournier, chevalier de Boisairault, dont la famille continua de posséder cette belle résidence. Ce n'est pas sans raison que nous avons tenu à donner la série des seigneurs d'Oiron, aux dix-septième et dix-huitième siècles. L'ouvrage dont il s'agit est un médaillon de marbre en forme d'ovale de 0m,60 de hauteur sur 0m,45 de largeur figurant Louis XIV en buste. L'œuvre, du grain le plus fin, se distingue par une délicatesse exquise dans la tête et les draperies. D'un relief atténué, elle accuse, par la finesse de la touche, une main de maître français qui pourrait bien avoir tenu le ciseau de Coysevox, de Girardon ou de Coustou. Mais précisons, en recherchant quel seigneur ou quelle dame d'Oiron a doté le château de ce superbe médaillon.

Cette pensée était digne du maréchal de la Feuillade, qui fit élever à ses frais une majestueuse statue en bronze de Louis XIV sur une place de Paris; mais l'âge de la figure du Roi nous com-

mande de poursuivre plus avant, sans d'ailleurs nous a
duc Louis de la Feuillade, « folle tête » qui s'intére
Oiron et le laissa aux mains de ses créanciers.

Avec Mme de Montespan, nous approchons vraisemb
de la solution du problème artistique qui nous occup
manqua pas d'emporter dans sa retraite des souvenirs
portrait de son royal amant : ses méditations pieuses et
à l'hôpital d'Oiron, qu'elle fonda, ne devaient pas effacer d
les traits de Louis XIV, dont elle ne put se défendre de co
mémoire dans sa nouvelle résidence. De fait, l'inventair
sa mort en 1707 signale, dans le garde-meuble, plusi
traits du Roi, mais il s'agit ici de portraits de petite dim
miniature, et d'un buste d'argent à cheveux d'or. Dans l
de Mme de Montespan, nous rencontrons quatre po
Louis XIV. L'un est dit « en broderie de vermeil ».
autres sont mentionnés comme «enrichi d'une broderie d
« enrichi d'une broderie émaillée, » ou plus simplem
portrait du Roi avec deux médailles à côté [1] ». Sommes-n
présence du portrait de marbre? Si rien ne l'indique
moins rien ne s'y oppose. D'autre part, les traits du R
amaigri, avec le nez qui a une tendance marquée à se r
du menton retombant, s'accordent bien avec cette d
soixantaine[2].

Aucune signature apparente de sculpteur ne révèle l
de l'artiste qui a su mettre tant de fidélité dans ce
moins qu'elle ne soit sur le rebord du médaillon, cac
cadre en chêne, tout moderne, qui nous a empêché d
assurer, comme nous l'eussions souhaité.

III

Une dernière œuvre d'art attend notre visite, et nous
dons à l'église pour la saluer avec tous les égards qu'el
Une chapelle latérale, enrichie de toutes les grâces de la Re

[1] P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV*.
[2] Voir ci-après, planche XVII.

COMBAT DE CAVALIERS A TROIE

(GALERIE DU CHATEAU)

(Circa.)

renferme dans le cadre de l'autel, rehaussé de délicieux petits médaillons sculptés sur pierre, une toile où paraît saint Jérôme. Ce tableau a souffert et subi des retouches, mais du premier coup on y devine un travail de maître. Le solitaire est représenté dans le désert, assis sur un rocher. La main droite frappe d'un caillou le superbe torse nu, tandis que la gauche, par un raccourci puissant, repose sur un crucifix debout, dans la contemplation duquel se repose le regard de l'ermite. La toile a poussé au noir, mais le corps garde toujours une grande beauté de lignes dont la pureté et la sûreté s'accusent en particulier dans les jambes, les bras, la poitrine et la tête. Celle-ci s'incline dans un mouvement d'une noble rêverie et d'une sainte austérité. A gauche, on a peint le chapeau rouge, suivant l'usage sans fondement de faire un cardinal du solitaire de Bethléhem et de l'ami du pape Damase. Le tableau a environ 1m,80 de hauteur sur 1m,15 de largeur.

Essayons de rechercher rapidement l'histoire de cette toile sur laquelle nous tenons à fixer l'attention. A la partie supérieure sont les armoiries des Gouffier avec le collier de l'ordre de Saint-Michel. L'œuvre était placée dans la chapelle particulière du château, et l'on y attachait un sérieux intérêt dans la famille des seigneurs d'Oiron. Un inventaire de 1654, qui se borne à signaler *in globo* dans cette chapelle « deux cent douze tableaux, tant grands que petits », ne mentionne spécialement le sujet que pour « un saint Jérosme au désert, un saint Jean au désert, une descente de croix et deux tableaux de la Vierge [1] ».

Les armoiries de Claude Gouffier indiquent que le tableau remonte plus haut et doit être reporté avant l'époque du remplacement de l'ordre de Saint-Michel par l'ordre du Saint-Esprit, c'est-à-dire avant 1578.

L'examen de la toile nous amène à la même conclusion. On y reconnaît l'œuvre d'un artiste italien de l'école florentine, dans la première moitié du seizième siècle. L'attitude, le jeu de la physionomie, le mouvement des draperies et le caractère du paysage, malheureusement poussé au noir, accusent un maître qui a vécu des traditions des rives de l'Arno et de l'esprit de Léonard de Vinci. Sous les retouches ne distingue-t-on pas comme le rayon-

[1] Voir *Oiron, le château et la collégiale*, p. 70. L. Bousrez, Tours, in-8°.

nement du charmant pinceau d'André del Sarte, qui vint en France sous le règne de François Ier? Entrons à cet égard dans quelques détails assez peu connus.

André, qui avait commencé les fresques du cloître de l'Annunziata à Florence, accepta en 1514 de peindre l'histoire de saint Jean-Baptiste sur les murs du cloître de Scalzo, où il mit si heureusement en œuvre les procédés de clair-obscur qu'il cultivait alors. Il interrompit son travail à plusieurs reprises, en particulier pour peindre des décors à l'occasion de l'entrée de Léon X à Florence, le 30 novembre 1515.

Cependant le peintre *senza errori* tournait ses regards vers le pays d'outre-monts, qui exerçait alors une vive attraction sur plus d'un artiste. Le 23 mai 1518, André toucha chez un notaire 150 florins formant la dot de sa femme et se disposa à partir pour la France, où l'appelait François Ier, qui avait été charmé par deux œuvres de l'artiste, un *Christ mort* et une *Madone*. Ayant reçu du Roi de quoi payer les frais de voyage, il se mit en route en compagnie d'un de ses élèves et arriva au mois de juin à la Cour, où il fut accueilli avec les plus chaudes marques de sympathie et comblé de riches présents.

On connaît peu de détails sur le séjour d'André del Sarte en France, et l'on ne sait rien de ses relations avec les autres artistes, tels que Clouet, Bourdichon, Perréal et Léonard de Vinci. A peine y était-il depuis une année quand il reçut de sa femme, Lucrezia del Fede, une lettre qui le conjurait de revenir près d'elle à Florence. Il était d'ailleurs obsédé par son rêve de peindre le Scalzo et avait appris avec mélancolie que sa place était prise par Francia Biagio, qui allait ainsi lui ravir sa gloire. André demanda au Roi la permission de retourner à Florence, en promettant de revenir avec sa femme. François Ier, confiant en la parole de l'artiste, lui donna un congé en y joignant une somme destinée à acheter des ouvrages de sculpture et de peinture pour le cabinet du Roi : c'était vers le mois de mai 1519. La joie de revoir les siens et la satisfaction de reprendre les fresques du Scalzo, qu'il devait terminer en 1526, firent que André oublia sa promesse [1].

[1] G. Vasari, *Le Vite de più eccellenti pittori*, etc., t. V, p. 29, 30. Firenze, 1880, édit. G. Milanesi.

Planche XVII. Page 238.

LOUIS XIV

MÉDAILLON MARBRE

(Otran.)

IV

L'historien des artistes italiens, si riche de renseignements sur les travaux d'André avant et après son voyage en France, ne nous a laissé que peu d'indications sur les ouvrages que celui-ci exécuta à la cour de François Ier. Pourtant il y a dans ce laconisme un trait de lumière que nous devons recueillir. « Pour plaire aux personnes de la cour, André del Sarte fit maints tableaux [1]. » Or Vasari a pris soin de nous indiquer trois de ces peintures. L'artiste exécuta le portrait « au naturel » du dauphin François, âgé de quelques mois et mort en 1536, pour lequel il reçut trois cents écus d'or [2]. Il peignit ensuite la *Charité*, laquelle, bien qu'un peu endommagée, est devenue l'un des joyaux du Louvre; sur un petit cartouche on lit : *Andreas Sartus Florentinus me pinxit MDXVIII*. La troisième œuvre est un *Saint Jérôme pénitent* qu'il peignit pour la reine mère, Louise de Savoie. Les expressions *San Girolamo in penitenza* du biographe indiquent l'attitude du solitaire et insinuent qu'il était représenté s'infligeant une de ces rudes pénitences dont les historiens anciens ont conservé le souvenir. André del Sarte ne semble pas avoir achevé cette toile. Tandis qu'il y travaillait, il reçut de sa femme la lettre dont nous avons parlé plus haut et sur les instances de laquelle il retourna en Toscane, après avoir pris congé de François Ier et de sa cour.

Or le tableau d'Oiron répond exactement à cette double circonstance. Saint Jérôme est représenté au désert, sous des dehors austères, tenant un Christ de la main gauche et, de la main droite, se frappant avec un caillou la poitrine nue et superbement modelée. En outre, il semble qu'une seconde main a terminé l'ouvrage; l'achèvement en aura peut-être été confié à l'élève qu'André avait amené en France et qui y demeura après le départ du maître. André Squazzella ou Sguazzella — c'est son nom — « avait la manière de del Sarte », et, comme lui, il jouissait de la faveur de la cour et des grands seigneurs, parmi lesquels il faut compter le

[1] G. Vasari, *Le Vite de più excellenti pittori*, etc., V, p. 30. Firenze, 1880, édit. G. Milanesi.

[2] *Ibid.* — *Gazette des Beaux-Arts*, 1877, p. 38.

célèbre surintendant Jacques de Beaune
château de Semblançay, en Touraine[1]. A
ressant de rapprocher le *Saint Jérôme* d'O
Croix par Squazzella, au Louvre.

Notre conviction est que le tableau d'A
que l'on voit dans la superbe église collé
dant que des documents précis nous perm
raire que le *Saint Jérôme* a suivi pour all
poitevin, nous essayerons quelques observ

Au commencement du seizième siècle, l
avons-nous dit, Artus Gouffier, fils de Guil
de la cour royale, et de Philippe de Mo
était Hélène de Hangest, femme éprise de l'
tant du vivant qu'après la mort de son mar
fection de son goût dans l'ornementation
pelle, où l'on remarque, en maints endroit
des nobles châtelains.

Artus Gouffier, chambellan de Louis
gouverneur du jeune comte d'Angoulêm
nourri à Amboise sous les yeux du Roi et
élévation au trône, François Ier honora
grand maître de France (7 janvier 1515
brave guerrier (il se distingua à Marignan
possesseur de beaux domaines, Artus fut
intimes de François Ier et de la reine mère

D'un autre côté, Hélène de Hangest é
cour pour l'élévation et la culture de so
agréablement aux trois crayons, et l'on ra
à honorer de quatrains plus d'un dessi
François Ier la tenait en si haute estime q
vernante au dauphin Henri d'Orléans, p
elle contribua pour une large part à inc
sous ses diverses formes.

A son tour, Claude Gouffier, héritier du
la mort de sa mère (1537), fut égalemen

[1] Vasari, *Le vite*, etc., t. V, p. 29, 57, 58. —
des arts, etc., t. I, p. 35. — Sponr, *Histoire de l*

XIV

MANDES OFFICIELLES DE T

FAITES AU

E NORMAND JEAN

juis de Chennevières parle
: un peu bien présompt
-t-il, l'éminent auteur de
ux de l'ancienne Franc
c'est presque miracle d'e
Et cependant je crois app
uments, parfaitement inc
mportant pour la pleine

plupart les mémoires que
ection des bâtiments du
ages qui lui avaient été c
sont là des documents de
re lui-même et tels qu'on
l'histoire d'un tableau, pu
prix qu'il fut payé.
on a eu recours aux diver
les ordonnances sont amp
nts.
ible série de pièces, on a
les tableaux que Jean Re
1763 : cette liste a donc
que les œuvres qui la con
les plus importantes de ce

en 1739, et il imagina de représenter les différents
faits connus de la mythologie et de l'histoire ancien
l'exercice de chacun d'eux.

La première pièce de cette série fut la *Peinture* q
Salon de 1739 avec cette mention au livret :

Un grand tableau en largeur de 17 pieds sur 11 de haut,
Alexandre dans l'école d'Apelles, qui luy donne sa maîtresse
par M. Restout, professeur. Ce tableau est destiné pour ét
tapisserie pour le Roy.

Le payement en eut lieu le 29 mars 1741, sur l'
cette même année :

Au sieur Restout, peintre, la somme de 2,000 livres po
ment d'un tableau représentant Alexandre qui fait faire le
maîtresse par Appelles, qu'il a fait pour être exécuté en t
manufacture des Gobelins pendant les années 1739 et 1740.

La seconde pièce fut la *Sculpture;* elle fut expos
de 1745, et le livret en donne la notice suivante :

Un grand tableau pour le Roy, en largeur d'environ 18 pi
haut, représentant Vénus qui exauce la prière de Pigmalion,
un voyage dans l'isle de Cypre, pour demander à Venus q
statüe qu'il avoit faite, et dont il étoit éperduement amoureu
a pris le moment où cette déesse l'anime. La métamorphos
noitre par la partie supérieure de la figure qui devient chair
rieure qui est encore de marbre. A cette vüe Pigmalion, étan
nement, d'impatience et de joye, court la recevoir entre ses b
le piedestal où il l'avoit faite, auprès duquel sont deux amo
va décocher une flèche pour la rendre sensible à l'amour de
formée; l'autre lui fait remarquer que l'instant de la bless
Les Grâces, les Colombes, le Char qui sont tenües par des
les attributs de Vénus. Au haut du tableau est une danse d
viennent célébrer les transports d'allégresse des deux
l'enfoncement on voit une école de sculpture, dans lequel
vaille à une statue de Mercure. Les richesses que Pigmalio
statue (comme il est marqué dans la Fable) sont parsemées
cher, telles que sont des étoffes, des perles, coquilles, et
qui servent à l'ornement et à la parure des femmes. (Fab. 8.
liv. X.)

plusieurs femmes et quelques soldats, dont un à chev
l'arrivée de la Reine et du prince Troyen.

Ce tableau estant destiné à représenter l'architecture, l'au
de faire entrer dans la composition le plus grand nombre
regardent l'exécution de cet art.

Au dessous de la suitte de la Reine est un tailleur de pierre
la base d'un pilastre; à côté de lui, sur une pierre, sont les i
sa profession; sa règle est appuyée sur le parement de la pie

Sur un plan plus avancé et de l'autre côté du tableau e
de cinq ouvriers occupez à lever un bloc de pierre pour
chantier, deux de ces gens-là pèsent sur un levier, deux au
leurs mains. Cette pierre est taillée sur une face et tracée
vailler de l'autre côté; derrière ces ouvriers est un autre
moilon pour caler ce bloc, au devant paroit une base prest

Derrière ce grouppe est un notable citoyen amené par la
semble s'entretenir avec d'autres que la grandeur de la
permis d'y ajouter.

Plus loin que ces figures est une suitte d'échafaux de cha
ouvriers élèvent tant pour poser les machines pour la con
bâtiment que pour le finir et y élever des trophées, figures
ments destinez à la décoration; en cela l'autheur a suivy l

Virgile qui raporte les mouvements des Tyriens fugitifs qui so
à suivre les ordres et les empressements de Didon qui l
l'ouvrage pour la construction des batimens et des rampart
qui a disputé l'empire à la ville de Rome, ce que l'autheur n
agréablement qu'en variant les espèces de travaux de cet
dans le fond une colonnade semblable à celle du Louvre, ne
un plus magnifique modèle pour la décoration du fond de s

Sur le devant du tableau est un commencement du por
avec une barque où sont deux matelots, dont l'un avec
d'aprocher de terre et l'autre roule un balot de marchan
décharger la barque.

L'obélisque qui est derrière la Reine fait voir que cette
en Afrique, qui est la partie du monde où ces sortes d'ouv
communs, comme en Égypte, et sert en même temps pour
de la place devant le palais. Les arbres qui sont sur le devs
que cette ville n'étant pas finie à l'arrivée d'Enée, ils doive
chez dans la suitte, et servent en même temps à la décorati
cette ville ayant été bâtie par Didon en pleine campagne
ruines d'une autre ville.

Pour mes peines et soins il m'est dû la somme de 3,50(

e. Ce tableau qui exprime la Musique est le d
i ont été ordonnés à l'auteur pour être exécutés
s.

11 pieds de hauteur sur 17 pieds 8 pouce

. . . . . .

e voit, le prix de ce tableau était coté plus ha
ents. J'ignore les motifs de ce traitement
ire faudrait-il les rechercher dans le mode
s au lieu d'espèces; le payement est en date d
xercice 1764 :

ieur Restout, peintre, la somme de 2,000 livr
100 sur les aides et gabelles pour faire avec
s acompte sur l'exercice 1764 les 13 mai et 18
uit payement de 5,000 livres, à quoi monte un t
phée descendu aux Enfers pour demander Eur
3, pour être exécuté en tapisserie à la manuf
s.

ernier tableau se trouve actuellement au m
'État l'envoya en 1872; il mesure 3m,60 de h

« DIANE ET ENDYMION »

out fut l'un des douze peintres qui participè
ration des appartements de l'hôtel du Gran
; il y traita le sujet de Diane et Endym
ux modernes qui ont été faits et placés da
lles depuis l'année 1722 *jusqu'à ce jour* (
lles, O¹ 1934ᴬ) le dit placé « dans le cal
re à coucher, au-dessus du trumeau, vis-à-
il était de forme ovale et de 3 pieds 6 po
s et demi de large.
tiste en fut payé le 1er juin 1726 (exercice 1

an Rètout, peintre, 400 livres pour son paye
ntant Diane et Endimion [avec ornemens] qu'i
mens de l'hotel du Grand Maitre à Versailles penc

out demandait 600 livres pour ce tableau.

PEINTRE NORMAND JE

maque a son fils sur son sein. H
tient son casque, et son char at
che.

limensions de cette toile étaien
; le prix fut partagé entre d
de Restout revint à son auteur

« ALEXANDRE ET SON MÉ

ut fut également l'un des onze
part au concours de 1747 ; son
de haut fut exposé au salon
on, et le livret le mentionne ai

ndre, après avoir bu le breuvage
n médecin, luy donne à lire la l
ar laquelle il l'avertissoit que P
our l'empoisonner. Ce faux avis
lettre et son manteau par terre d
trois jours fut entièrement guéri.

9 septembre 1747, Restout per
chacun des concurrents ; son
on de la couronne, et l'inventa
aus la seconde pièce des appar
Marigny, à l'hôtel de la Surin
bleau figure actuellement au m
par l'État ; ses dimensions sor
erminée en fut quelque temps
chez un marchand d'antiquité
ait 28, rue d'Aumale, à l'angle

AU CHATEAU DE VI

même année 1747 Restout e
pour les appartements de la
présentait aux Batiments le
les O¹ 1934ᴬ) :

ire de Jean Rétout, peintre ordina

Piganiol de la Force, dans sa *Description de Versaill*
genville, dans son *Voyage pittoresque des environs*
signalent ces deux tableaux dans la chambre à cou
Dauphine.

Ils figurent actuellement au musée de Fontainebl
nos 121 et 122; le catalogue, par erreur, les a identifi
sujets pris de l'histoire d'Herminie. La description q
Restout ne laisse aucun doute sur ce point; les dimen
deux tableaux sont de 1m,05 de haut sur 1m,40 de larg

LA « DESCENTE DE CROIX », D'APRÈS JOUVI

Jouvenet avait exécuté en 1677 pour le maître-autel
des Capucines (rue Neuve des Petits-Champs) la fameu
de croix actuellement exposée au salon carré du Louvr

En 1756 ces religieuses offrirent ce tableau au Roi, qu
l'Académie alors manifesta le désir d'avoir cette œuvre
à sa conservation; le marquis de Marigny écrivit à c
lettre suivante au secrétaire de cette compagnie (Arch
nales, O1 1934A) :

A Compiègne, le 15 juill

Le Roy a accepté, Monsieur, le sacrifice que les dame
Capucines luy ont fait du tableau du maître-autel de leur
cela Sa Majesté, sur ma représentation, a rempli les vœux d
qui desiroit avoir ce tableau dans son salon, mais comme
Roy a conçue de ce tableau pourroit lui faire desirer de le
appartements, l'Académie ne doit espérer d'en jouir que da
Sa Majesté ne jugeroit pas a propos d'en décorer quelqu'une
royales. Ayez agréable de prévenir M. Restou que le Roy a
feroit de ce tableau une copie aussy fidelle qu'il luy sera
dedommager ces dames Religieuses du sacrifice qu'elles f
ginal.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant ser

Le marquis de Ma

Restout se mit à l'œuvre; le tableau dut être fait
l'année 1768, si l'on s'en rapporte au mémoire suiva

dans cette direction ; elle est vêtue d'une tunique bleue est posée la tête de Méduse ; une draperie jaune est genoux, sa tête est coiffée du casque. De la main gau une lance et montre de l'autre, vers la gauche de la un médaillon représentant Louis XV d'après le portr Carle Van Loo ; ce médaillon est soutenu par deux l'un tient deux branches de laurier. Près de Minerve premier plan, on remarque une sphère, une palette le fond du tableau représente un paysage.

Les prévisions de Restout durent être déçues ; l n'achetèrent point son tableau, qui demeura à l'atelie

Aujourd'hui, les artistes qui se trouvent en semb ont un moyen facile de débarrasser leur atelier de ces tiennent de la place : ils en font don à un musée d ayant soin de réclamer pour leur œuvre la meilleure p ries. Les municipalités, qui parfois estiment la peint acceptent avec enthousiasme ; et pour faire de la pl arrivant, on monte aux greniers des tableaux de très

Mais alors l'expédient des musées de province n'e j'ai hâte d'ajouter que le mérite du tableau de Res plus réels.

Il advint, sur ces entrefaites, qu'en 1749 Resto membre de l'Académie de Caen, berceau de sa fa trouver dans cette compagnie l'accueil le plus emp flatteur, et, en 1758, pour lui marquer sa gratitude, il sa grande toile de *Minerve montrant le portrait du Ro des génies,* pour laquelle il n'avait pu encore trouv

L'Académie de Caen accepta cette offre avec recon comme le lieu habituel de ses réunions était à l'Hô maire et les échevins firent placer le tableau sur la leur salle ordinaire de séances, où il produisit le me

Comme bien on pense, à la Révolution, une p réactionnaire eut le sort le moins beau, le moins d on ne songea pas à brûler cette toile, mais elle fut ou jetée à la rue, et pendant longtemps on n'en ouït plu

Des temps plus calmes advinrent, et un jour qu'il midi, sa promenade accoutumée, le bon peintre ca ne fut pas peu surpris de trouver à Caen sur le quai,

une idée bien exacte de l'état de leurs d
Aucun inventaire général du mobilier et
mait le château de Bar ne nous est parv
pour les demeures seigneuriales de Loupp
sart, de Koeurs et de Bouconville, où l
familles ont fait de longs et fréquents séj
sultant les documents qui nous ont été c
faire connaitre quel était aux quatorzième
de splendeur du château de Bar et établi
tiques, que le luxe de l'ameublement, de
tions ne pouvait guère être dépassé.

Dans son *Histoire de l'Art dans les*
Hainaut [1], Mgr Deshaisne, qui a su me
comptes déposés aux Archives de Lille,
Flandre, femme de Henri IV, comte de H
en renom, faisant fabriquer des tapis
sommes considérables à l'acquisition de
tissus précieux d'or et de soie : « cendaux[2]
dequins brochés d'or, orfrois, ceintures e
cesse avait reçu de la succession de sa m
un certain nombre de meubles et d'objet
argent et en or, joyaux, pierreries, tapis ri
vases de haut prix, etc.

L'inventaire, dressé en 1360, des obj
possédait cette princesse, la liste des joya
dut mettre en gage et sur lesquels, en
11,000 florins d'or destinés à la rançon d
de son testament établissent d'une façon l
des trésors de tous genres que possédait l

[1] Lille, 1866, 3 vol. in-4°.

[2] *Cendau*, étoffe légère de soie unie, taffetas; *camocas*, étoffe de soie se rapprochant du satin; *b*

[3] Voir le relevé des objets fournis par l'orfèvre

[4] Sur l'organisation de la maison de Iolande de
les officiers et les nombreux serviteurs qui la com
ressante communication intitulée *le Train de m*
quatorzième siècle, faite par M. J. Finot au Cong
énumérant les noms des chevaliers et des dames
secrétaires, chapelains, chambellans et écuyers; d
cuisine, pâtissiers, panetiers, bouteilliers, etc.; de

let d'or orné d'un saphir qui avait dû appartenir à le
mune, Marie de France : « Unum gobeletum aur
saphiro desuper, in cujus fundo depictae sunt armata

Le court règne du duc Édouard III (1411-1415)
ment qu'une succession de préparatifs de guerre et d
en armes à travers le Barrois, dont les châteaux se t
dans le plus grand délabrement; s'il y fut fait des
fut seulement au point de vue militaire et pour les
de résister aux attaques de l'ennemi.

C'est à partir du règne du cardinal Louis de Bar
ments vont nous procurer de nombreux renseignem

Ce prince « qui se plut à répandre sa munificence
de son temps, qu'il attirait près de lui, soit dans
Barrois, soit à Paris où il faisait souvent son séjour
avant l'année 1419, fait faire les réfections les plu
château de Bar pour y recevoir son petit-neveu, Ren
devait y séjourner.

En l'année 1424, cette antique demeure de nos
de réparations des plus sérieuses : les appartement
complètement de meubles furent remis en état [3];
résidence du jeune duc de Bar et de sa femme Isabel
de 1429 à 1434; leur fille aînée y vint au monde.

Après son départ pour l'Anjou et la Provence, R
que de courtes apparitions dans son duché du Barrois
quelques mois dans le cours de l'année 1437, de 144
de 1463 à 1464.

Durant toute la seconde moitié du quinzième siècl
de Bar, de Louppy, de Kœurs, de Bouconville, etc.
dant l'objet de fréquentes restaurations de la part
qui se plurent à y créer de nombreux embellisseme
répara les verrières et le mobilier des demeures duc
chapelles; de nombreux artistes non seulement du
mais encore de la Lorraine et des pays étrangers,
par nos ducs ou retenus à leur service à titre de

[1] Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. VI, pr. cxxxij.
[2] *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine* (B.S.A.L.)
[3] B 497. Compte de Jean Ronnel, 1423-1424.

prince Nicolas de Lorraine, Jean de Calabre et sa suite, Ferri de Vaudémont, gouverneur de Bar. Ils nous apprennent que les verrières furent, à diverses reprises, remplacées, la chapelle repavée de carreaux provenant de la grande tuilerie des Bordes et les ornements réparés; qu'en 1462, à l'annonce de la prochaine arrivée du roi de Sicile, les habitants de plus de vingt villages des environs de Louppy firent le charroi des pierres à bâtir, des pierres de roches et des bois pour la restauration complète des bâtiments du château, dont les appartements furent repeints, les cours réparées et *grévées*. Ils nous renseignent sur mille autres détails sans doute fort intéressants, mais ils ne nous édifient nullement sur l'état du mobilier et des richesses qui devaient assurément exister dans cette demeure princière, et qu'un inventaire méthodiquement dressé nous aurait fait connaître.

René II et Philippe de Gueldres, sa femme, qui depuis l'époque de leur mariage avaient, à diverses reprises, habité le château de Bar, s'y fixent définitivement à partir de l'année 1497.

Les archives du Barrois ne possédant plus aujourd'hui les registres des dépenses faites par le receveur général du duché pendant l'exercice 1489-1490, nous empruntons à un auteur contemporain le récit du baptême d'Antoine, fils aîné de René et de Phipe de Gueldres, célébré à Bar le 16 juin 1489. Cette relation de ...mpe vraiment royale avec laquelle s'accomplit cette céré...e nous fait connaître quelles étaient alors les richesses de ...s sortes réunies dans l'ancienne demeure de nos ducs.

« La grande salle du château où se fit le festin étoit tendue des plus riches tapisseries de la couronne... La chambre où étoit le jeune prince de Calabre étoit tapissée de tout ce qu'il y avoit de plus précieux et de plus magnifique. Le lit étoit couvert d'un drap d'or frisé, trainant à terre; et tout autour par le bas, il étoit redoublé et fourré d'hermines. On y voyoit deux oreillers faits en broderie et couverts de perles et de pierreries. Le ciel et le dossier étoient aussi de drap d'or et ornez de pierreries; les franges de fils d'or, et ces fils garnis de grosses perles. Le plafond étoit revêtu de drap d'or, et le plancher couvert d'un grand tapis de Turquie.

« La galerie de l'escalier par où on devoit descendre étoient tapissez de velours cramoisi violet, le tout garni de feuilles de chardons et châteigniers avec la devise de la Reine Philippe qui étoit : *Ne mi toques, il point,* semé d'R et de P, c'est à dire *René* et *Philippe,* le tout en riche broderie, et de satin cramoisi rouge, semé d'alérions de toile d'argent, et de croix de Jérusalem faites de toile d'or [1].

« La cour du Palais étoit toute tendue de riches tapisseries..... Au milieu de l'église..... on voyoit un théâtre porté sur quatre pilliers d'or, et orné de tapisseries. Au dessus du théâtre étoient les Fonts d'argent doré enrichis de pierreries, dans lesquels fut baptisé le jeune Prince [2]. »

Après la mort de son époux, Philippe de Gueldres continua à habiter le château de Bar qui lui avait été assigné en douaire; c'est là qu'elle reçut sa belle-fille Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Guise, et que naquirent, en 1515, Marie de Lorraine, femme de Jacques Stuart, roi d'Écosse, et, en 1519, François de Guise. Elle y demeura jusqu'au moment de son entrée au couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson.

Dès l'année 1516, un an après son mariage avec Renée de Bourbon, le duc Antoine vint résider au château de Bar, où vinrent au monde ses quatre aînés. La naissance du prince Nicolas, arrivée en 1524, fut l'occasion de réjouissances inaccoutumées dont le sou-

[1] Un certain nombre de ces pièces et des suivantes se retrouveront déc. dans les inventaires de 1532 et de 1606. (*Recueil d'inventaires sur l'histoir Lorraine,* 1891.)

[2] *Vie manuscrite du duc Antoine.* — Dom Calmet, *Histoire de Lorra* 1re édit., t. II, p. 1125.

richement, avec force histoires du *Livre des Rois,* si comme du *Roy Assur Mardochée, Aman...* »

« De ces ditz lieux on entroit en la chambre de ma souvereine gisante, laquelle estoit si excellamment accoustrée que l'on ne scait où commancer pour la bien exprimer, car on y marchoit sur le tapis de Turquie si bien faictz qu'à peine pouvoit-on retirer sa vue pour regarder en hault ou sur costière. Et tant y a que si l'escripveur n'y eust esté quant on le deffaisoit il ne luy fut esté possible d'en escrire sans mensonges, car certains tapis estoient tenduz et cachez contre les paroys faicts à fleurettes de divers pensemens et chardons de filz d'or et d'argent avec forces branches de palmes, parmi lesquelles nous est représentée victoire acquise et continuelle aussy châtaniers picquans sur la devise de la bonne et notable royne de Sicile, sœur Philippe de Gueldres, mère de notre dict souverain seigneur, qui vault autant à dire *ne me touche y point*. Or sus iceulx tapis mussez estoient les nouveaux, faictz de satin cramoisy semez par tous de spères et chapeaux de festes tarversez et entrelassez de ceintures et rolleaux faictz et tirrez à l'esguille par le brodeux subtil, aguz et fort ingénieux depuis la monstre des peintres plus excellant que jadis n'estoient Phidias, Zeuxis ou Appelles; avec le ciel tout de mesme et semblable artifice, et le charlit faict de menuiserie subtille et ingénieuse en suivant pareillement le traict et gect du paintre, dont le bois estoit doré par dessus la taille et scrupture de fin or et figure comme la susdite tapicerie, avec tant de ces belles devises : *J'espère avoir, Ung pour jamais...* »

Nous abrégeons ces descriptions dans lesquelles se complaisait Volcyr, et rappelons en terminant cette citation qu'en ce jour de liesse et de grandes réjouissances « les menestriers sonnans allaient moult armonieusement... suivis de trompettes résonant mélodieusement entremeslez y avoit illecques infinie doulceur et mélodie de tous les chantres des deux courtz et dudict Bar, avec orgues et autres instruments armonieux [1] ».

Dans une intéressante étude sur le *Lit d'Antoine duc de Lorraine et de la duchesse Renée de Bourbon au Musée historique lorrai*

[1] Baptesme de Nicolas Monsieur filz puis-nay de Monseigneur le duc Antoin, à Bar le x novembre M.D.xxbij, par N. Volkcir. (*Mémoires de la Société Lettres, Sciences et Arts de Nancy*, 1848, p. 147.)

avons tentée des richesses mobilières du château d
rement à l'époque de la Renaissance.

« Premièrement notre dit fils le Duc de Lorr
(Antoine) y aura pour sa part de notre vasselle d'arg
potz dorez, six tasses dorées, avec le couvescle, deu
ung drageoir doré et deux flambeaux d'or, et nos t
sa chambre au château de Bar tendüe d'une tente d
à nos armes et à chardons et chatonés de broderie,
de même sur la couchette, ung lict de champ de dr
les bâtons du lit argenté, et sur la couchette cram
tepointe de taffetas, les trois rideaux de taffeta
couste pointe de taffetas jaune, et sur le buffet sera
de velour cramoisi et de drap d'or noir frisé, avec n
le velours cramoisi, trois tappis velus par terre a
champ, et ung devant la couchette ; et à l'entour du
un parement de drap d'or bleu. Et en la chambre
tente de damas blanc et cramoisi, un lit de cha
satin cramoisi et de notre ouvrage, et dessus une c
taffetas cramoisi, et les rideaux de taffetas blanc e
l'entour dudit lict se mettra encorres ung paremer
moisi et de drap d'or noir, à l'entour dudit lit q
terre ; dessus le buffet un tappis de soye fait de no
petite salle la *tapisserie des Égyptiens,* et un gra
dessus le buffet, avec ung decelet dessus la chemi
velour cramoisi et nos ouvrages. A la grande salle a
la *tapisserie de Jazon,* et ung grand tappis dessus
la garde-robbe de notre dit fils une tente de tapis
bande rouge et jaulne, ung tappis velus sur la tabl
buffet. Item notre fils le Cardinal aura pour sa pa
potz d'argent non dorés, une aguyerre couverte, de
tasses mertellées à bout et pieds dorez, et un petit
chambre. Notre fils de Verdun pour sa part aura qu
d'argent non dorez, une aguyerre couverte, demy do
mertellées à bout et pieds dorez et un petit pot serv
Notre fils François aura pour sa part deux flacons, u
tasses porcelaine, une aguyerre, quatre petits cha
en chambre et une coppe d'argent couverte. Et not
aura pour sa part quatre pots d'argent dorez, six tas

armes de René Ier et de sa femme Jeanne de Laval. d'œuvre d'orfèvrerie, commandé par ce prince et deux époux à l'église Saint-Nicolas du Port, ce r été transporté à Bar et déposé, en 1473, à la Chamb dans un coffre à triple serrure [1], duquel il fut ext vembre 1475 pour être rendu à l'église Saint-Nicol

Toutes ces richesses artistiques, dont nous veno l'existence au château de Bar, d'après le témoign queurs contemporains et d'actes authentiques, ne p provenance étrangère, il est assez naturel d'en attrib pour la plus grande partie, l'exécution aux nombre més dans la région ou venus des provinces voisin nos princes pour contribuer à l'ornementation de le à la décoration des églises, des abbayes.

L'examen des comptes dressés par les receveurs gruyers, celleriers, prévôts et châtelains du duché d nous allons recourir, ne saurait toujours donner u de l'œuvre accomplie par ces artistes. Si parfois on précieuses indications sur la nature et l'importan qu'ils exécutèrent pour le domaine, de curieux rens quelques-uns d'entre eux, plus particulièrement att sonne du prince, trop souvent aussi, dans leur brie tions des payements faits à ces artistes nous laisse rance la plus complète sur le lieu de leur origine, parenté que plusieurs du même nom pouvaient avoi

Comme les commandes faites pour le compte du do point toujours assez importantes pour suffire à leu ceux des ouvriers qu'ils s'adjoignaient, imagiers, p riers offraient leurs services à tous ceux qui pouvaie travaillant indifféremment à l'embellissement des

[1] En 1464, Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, of de Saint-Maur d'Hattonchatel un reliquaire d'argent, en form mant un os du bras de saint Maur.

[2] « 30 francs paiez par ledit receveur Jacquemin de Génicou rier demorant a Bar, pour son sallaire d'avoir ferré ung coffre tout à l'entour et y mis et assis trois bonnes serres et clef de pour en icellui mettre ung bras d'or fourny de perles et de enquel bras led. seigr veult estre mis les précieuses reliques Nicolas du Port. » (B. 506.)

abbayes, des églises et des demeures de la riche bourgeoisie.

C'est à ces artistes demeurés inconnus pour la plupart que l'on doit les tombeaux, les retables, les statues, les reliquaires, les vitraux, les stalles et les peintures murales qui autrefois décoraient l'intérieur de nos églises et dont aujourd'hui il ne reste que de rares débris. Leurs œuvres n'étant point signées, l'inventaire des archives relatives aux anciens établissements religieux du Barrois n'étant point encore dressé, il ne peut être permis de répartir entre tous ces artistes ou artisans ce que l'on sait avoir existé dans tel ou tel édifice, ni attribuer à l'un plutôt qu'à l'autre les rares épaves sauvées de la destruction.

Ce qui reste de ces richesses de toutes sortes qui font aujourd'hui l'orgueil de nos Musées ou des collections particulières, nous permet d'affirmer que les Arts, dans le Barrois, brillaient du plus vif éclat avant même cette période d'influence étrangère qu'on est convenu d'appeler la Renaissance.

MÉDAILLEURS[1]

Depuis quelques années on s'est beaucoup occupé des médailleurs de la Renaissance ; leurs œuvres, très recherchées en tout temps des collectionneurs, ont été l'objet de nombreuses études de la part d'érudits numismatistes et de savants critiques qui se sont efforcés non seulement de décrire dans tous les détails la part qui peut être faite à chaque médailleur, mais encore de faire connaître les résultats de leurs investigations personnelles.

Cependant ces multiples recherches ont laissé dans l'ombre bien des phases de la vie de Pierre de Milan, célèbre médailleur qui vint en France avec Francesco Laurana, dans les premières années de la seconde moitié du quinzième siècle. On n'est point encore bien fixé sur l'origine de cet artiste, sur l'emploi de son temps à la cour du roi René. « Tout ce qu'on en sait est qu'il fut le contemporain de Laurana, dit M. Vallier, et l'un des artistes qui paraissent avoir été appelés d'Italie par le roi René et avoir joui de sa faveur[2]. »

[1] oir les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 3, p. 54-62 : *Un sculpteur italien à Bar-le-Duc en* 1463.

[2] *Iconographie numismatique du roi René et de sa famille.* Aix, 1880, 1883, 3.

— « En ce qui concerne sa personnalité, ajoute M. en est réduit à des conjectures [1]. »

Étudiées, examinées et critiquées à tous les point s'agisse des qualités du modelé, de la finesse de la délicatesse des détails, de la facture en général ou d tion plus ou moins réaliste, et surtout de l'ensemble position, les médailles de cet artiste n'ont plus apprendre; l'œuvre du médailleur est aujourd'hui connu. Les appréciations sur le talent de l'artiste pe sur certains points, mais, à l'exception d'un seul [2], ont eu à s'occuper de quelques-unes des médailles si de Pierre de Milan s'accordent à leur reconnaître valeur. Fut-il un médailleur de second ordre? Son supérieur à celui de Laurana? Ce sont là des questio il ne nous appartient pas de répondre; notre tâche

Acceptant, comme assez probable, la propositi M. Citadella [3], qui reconnait dans Pierre de Milan le s certain Amadéo da Milano, orfèvre, médailleur et monnaies de la maison d'Este, M. Aloïs Heiss co artiste comme un orfèvre modeleur en médailles [4] calculs, il serait né entre 1432 et 1437 et aurait e vingt-cinq à trente ans lorsqu'il vint en France, vers

Amené par une étude approfondie de l'œuvre Milan à la conviction que ce médailleur avait dû êtr architecte de mérite, M. H. de La Tour trouvait tou dans des documents authentiques, la preuve que cet de quitter l'Italie, était déjà à la tête d'importants tr tecture et de sculpture, dirigeant, de 1458 à 1467, l « du fameux arc de triomphe de Castelnuovo », avec

[1] *Les Médailleurs de la Renaissance : Francesco Laurana, P* Paris, 1882.

[2] Friedlaender, *Jahrbuch der Koniglich preussischen K* t. III, p. 195-199.

[3] *Notizie relative à Ferrara*, p. 687. Ferrare, 1864.

[4] Cette qualité d'orfèvre se trouve en effet établie dans un ac M. Eugène Müntz, indiquant *Petrus aurifaber Mediolanensis* tra à la cour du pape Innocent VIII. (A. Heiss, p. 40, note 1. — *Ga Arts*, 1883, t. I, p. 495.) M. Em. Molinier accepte l'identificat M. Müntz et attribue à Pierre de Milan la plaquette de la collectio fus représentant un *Miracle du Christ*. (*Les Plaquettes*, p. 65.

tion de quelques années correspondant à l'époque même du séjour de Pierre de Milan en France[1].

On ne saurait, en effet, se refuser à reconnaître, avec M. H. de La Tour, dans « Pietro di Giovanni de Martino », qualifié de « Pietro da Milano sculptore » en 1458, le Pierre de Milan venu vers 1461 à la cour du roi René, où il devait séjourner jusqu'à la fin de l'année 1464, avant de reprendre, en 1465, les travaux de l'arc de triomphe du « Castelnuovo ».

Cette démonstration étant acceptée, nous allons fortifier l'opinion de notre confrère en faisant connaître deux sculptures exécutées par Pierre de Milan. Mais, avant de nous occuper de l'artiste sculpteur et de ses œuvres dans le Barrois, nous devons examiner si, comme le croyait M. H. de La Tour, toutes les médailles signées de son nom furent faites, les unes en Provence, les autres en Touraine.

Que les œuvres datées des années 1461 et 1462 aient été exécutées pendant le séjour de René en Provence et en Anjou, cela est fort acceptable; mais peut-il en être de même des médailles sans millésime offrant, l'une le buste de Ferri de Lorraine, comte de Vaudémont, l'autre celui de Marguerite d'Anjou, épouse de Henri VI, roi d'Angleterre, venue en France dans le courant du mois de mai 1462, pour solliciter l'appui de Louis XI?

La seconde moitié de cette année ayant été trop remplie par des événements politiques et militaires désastreux pour la reine Marguerite, on ne peut songer à classer la médaille qui offre ses traits dans cette période d'agitation; il convient, croyons-nous, de la reporter aux années suivantes 1463 ou 1464.

René d'Anjou, qui n'avait point reparu dans son duché de Bar depuis l'année 1445, venait d'arriver au château de Louppy, où sans doute il avait convié tous les siens et où son séjour se prolongea du 16 juin 1463 jusqu'au 27 août de l'année suivante. Alors se trouvèrent réunis auprès du roi de Sicile et de la reine Jeanne de Laval, Ferri de Lorraine son gendre, venu de Provence avec sa femme Iolande et leur fils René de Vaudémont; Nicolas de ..ne, puis l'infortunée Marguerite d'Anjou et le prince de ..les qui, chassés de leur royaume, venaient d'arriver à Bar-le-

[1] ... *numismatique*, 1893, p. 102.

Duc. « Cette grande et auguste Compagnie, dit Do demeura un an au Pays [1]. »

Or, comme ce séjour du roi de Sicile et de tous les si Barrois coïncide exactement avec la présence de Pier au château de Bar-le-Duc, il est assez logique d'attribu tion des deux médailles sans millésime, aux effigies Lorraine et de Marguerite d'Anjou, à l'année 1463-146

Si nous avons réussi à déterminer l'époque exacte et l cis où les médaillons de Marguerite et de Ferri dure cutés par Pierre de Milan, pourquoi se refuserait-on hypothèse très acceptable, que Laurana ayant accompa durant tout le séjour que celui-ci fit à la cour du ro alors établie dans le Barrois, aurait fait à cette époque sur laquelle sont reproduits les bustes conjugués de Jeanne de Laval, daté de 1463?

L'arrivée de ce prince et de sa femme au château de ayant eu lieu seulement au mois de juin, leur dépa s'étant effectué le 27 mars 1463, il se pourrait cep l'exécution de ce médaillon remontât aux premiers m née en question.

Quant à celui de Jean d'Anjou, au millésime 1464, s même artiste, on ne pourrait croire qu'il fut exécuté à l si réellement ce prince ne put revenir d'Italie avant le ainsi que l'avancent le Père Benoît Picard et Dom Ca serait tout autrement si, conformément à l'opinion de M l'arrivée de Jean d'Anjou remontait au printemps de l'a Dès son retour en France, ce prince avait dû rejoindre e son père installé avec toute sa famille au château de

Jusqu'ici on avait ignoré la présence de Pierre de Mi Barrois, où il dut demeurer durant tout le séjour du ro comptes de nos archives ne révèlent aucun payement dailleur, mais ils nous montrent cet artiste « ymaigeu Sicile » exécutant, sur l'ordre de ce prince, et peut-

[1] *Histoire de Lorraine*, t. V, p. 139.

[2] Selon M A. Heiss, « le roi René aurait commandé ces deux br principaux chefs angevins, lors des préparatifs de la malheureus 1463 ».

importante. Artiste de mérite, véritable Mécène p
qui avaient un réel talent, le roi de Sicile, qui aimai
de peintres, de sculpteurs, d'enluminеurs, d'orfèvr
veurs dont il surveillait les travaux, ne put-il en cette
comme il avait coutume en tant d'autres, avoir con
sins de ce « mistère de la Magdelaine », communiq
Pierre de Milan et l'avoir aidé de ses conseils?

Qu'est devenue cette œuvre? Nul ne le sait; elle a
raitre longtemps avant la destruction de l'église Saint-
les différents auteurs, historiens et voyageurs, qui n
mis la description des richesses artistiques de l'église
château de Bar-le-Duc ne font aucune allusion aux
mistères de la Magdelaine de la Bausme ».

L'un de ces voyageurs, Jamet, secrétaire de La Ga
teur d'un manuscrit intitulé : *Dénombrement de la L
Barrois, fait en* 1739 [1], nous a laissé la note suivan

« J'ai vu en 1737, au château de Bar, capitale du
« très belle salle des gardes, d'architecture gothique
« du 13e ou 14e siècle. Sur les murs de cette sall
« étoient sculptés en relief deux gros chiens ou dogu
« dont l'un étoit terrassé et aux abois. Ce quatra
« au-dessous :

SOVVENT . AVIENT . QVEN . COMBATANT
CHIEN . MORDV . REMORD . LE MORDANT
CAR . PAR . BIEN . LE MORDANT . REMORDRE
FAIT . LEN . CESSER . MORDEVRS . DE . MORI

« Cette salle qui a été depuis détruite étoit isolée
« cour ou terrrase du château vis-à-vis celle où la
« comptes tient ses séances. »

Or dans le compte de Jean de Barbonne nous trou
gnement suivant qui nous a paru se rapporter à c
sculpture :

« 63s 4d à maistre Pierre de Millain ymageur du
« tant pour les journées de V compaingnons qui l'ont

[1] Bibliothèque nationale, FF, no 11808, p. 1299.

« et asseoir certaine pierre où il a entaillié deux chiens en la neulve
« salle dudit chastel comme pour l'achat de la pierre qui y a esté
« employée et pour le charroy d'icelle [1]... »

Hâtons-nous de le dire, le quatrain rapporté ci-dessus, tracé à une époque postérieure à l'exécution de la sculpture, ne saurait, selon nous, nuire au rapprochement que nous serions heureux de pouvoir établir, s'il était tout d'abord accepté que le tableau de pierre « de la nuefve salle », sur lequel Pierre de Milan avait « entaillié deux chiens », pourrait bien être la pierre de la salle des gardes où « sont sculptés en relief deux gros chiens ou dogues ...letant ».

...ette proposition de rapprochement peut facilement être

[1] f° 139.

abordée puisque, dans nos courses à travers les cours et les jardins des anciennes habitations de la ville haute de Bar-le-Duc, nous avons retrouvé cette sculpture, signalée par Jamet en 1737; elle provient des bâtiments en ruine, voisins du château, démolis vers la fin du siècle dernier. Remarquée également par M. le chevalier de Vendières, l'avant-dernier procureur général de la Chambre des comptes de Bar, cette pierre fut transportée dans la demeure qu'il habitait au haut de la Grande Rue et utilisée, comme linteau, au-dessus de la porte de son jardin.

On nous a objecté, il est vrai, qu'on ne connaît à la fin du quinzième siècle aucune œuvre semblable offrant un caractère aussi réaliste; que cette sculpture paraît appartenir à l'époque de la Renaissance, et enfin que l'inscription et la date gravées sur ce tableau doivent faire reporter son exécution au seizième siècle.

Avant de nous incliner devant le jugement qui sera porté par d'érudits critiques sur la date exacte de cette sculpture, nous devons faire remarquer la modification apportée au petit monument lors de la transformation, en 1575, de l'ancienne salle neuve en salle des gardes. A ce moment, selon notre opinion, le terre-plein en haut relief, sur lequel l'artiste avait placé les deux chiens combattant, a dû être taillé, supprimé, puis ramené au niveau du fond du tableau; alors sur l'espace demeuré libre on aurait inscrit le quatrain cité par Jamet, petite curiosité littéraire du genre de celles qui furent composées au seizième siècle [1].

Pierre de Milan, qui demeura à la cour du roi René pendant tout le temps du séjour de ce prince dans son duché du Barrois, assistait aux fêtes données au roi de Sicile et à ses hôtes vers la fin de l'année 1463.

Lors de la représentation de la *Farce de Pastoureaux,* jouée au château de Bar-le-Duc et où René de Vaudémont, alors âgé de douze ans, eut à remplir le rôle d'une jeune bergère, le Roi avait commandé plusieurs riches costumes pour son petit-fils et ses compagnons. A cette occasion et afin de permettre à son « ymagier » de paraître dignement à cette réjouissance, à laquelle devaient

1 Quand un cordier cordant veut accorder sa corde,
Pour sa corde accorder, trois cordons il accorde;
Mais si l'un des cordons de la corde décorde,
Le cordon décordé fait décorder la corde.

64, « plusieurs escriptures pour le
re » sont faites par le « maistre de
s'agit-il de Joffroy, clerc du diocèse
que, prenait le titre de *maistre ès a*

)8, il est payé 4 sols ou 3 gros à un écr
l'un des *Psaltiers* de l'église du chap
)9, il est remis la somme de 72 sols ou
Vaives devant Bar, appelé par ce mé
aine écriture au missel de Vavincourt
ies années plus tard (1418-1427) un
employé à la bibliothèque de l'abb
pour son salaire la somme de 6 francs
)7, un écrivain d'origine étrangère, t
un antiphonaire, recevait la même pr
est-à-dire 11 petits florins 1/2 et 13 d
en 1478, il est fait mention d'un cer
furent requis lors de la célébration,
du service funèbre « pour les âmes de
blasons étaient placqués en tableau e
os à *Didier l'escripvain* pour avoir fi
eulles d'argent la grandeur, largeur e
'appat nostre seigneur, et escript dessu
pour reverer le dit fer et remembra
is les escrips en parchemin mis au c
ts [5]. »
etrouvons, en 1487, ce même *Didier*
iu de Bar [6].
s célèbre des copistes employés par le

— Husson de Mehairon requiert « Jean Joffi
Duc clers de notaire publique » de mettre son
clers de la diocèse de Cambray, maistre es ar
mi mon propre signe dont j'use comme not
Cartulaire de Souilly, n° 71.)
VAIS, *Recherches sur la situation de la libr*
émoires de la Société des Lettres, Sciences
r, *Histoire de Saint-Mihiel*, t. I, p. 155.
id., t I, p. 168.
es de la Meuse, Comptes du receveur et gruy
VAIS, *Recherches sur la situation de la librair*

reliaient les livres qu'ils produisaient. Les orfèvre également à leur décoration.

En 1365, le *marrelier* de Saint-Pierre de Bar e chapitre de Saint-Maxe de relier « un saultier nier [1] ».

En 1453, Jehan de Montfaucon est envoyé à B releyer un bréviaire et un autre livre de la chapell

En 1458, Jacques Boucher, prêtre à Bar, est app faire ung livre de papier contenant 6 quaiers de sont escriptes plusieurs chartes de plusieurs vill Bar [2] ».

On sait que René d'Anjou faisait relier richeu dont certaines lettres étaient exécutées par un enl gnon et Berthelomieu de Cler son peintre favori [3] René de Vaudémont, eut recours pour les livres de à Jacques Boucher déjà mentionné.

« A messire Jacques Boucher, prebtre, demeura avoir relyé et doré nostre Bible glosée en parch volumes, six florins, pour ce. . . . . viij l

« A *Didier l'escripvain* portier du château de Ba en 1487 à relier deux livres étant en la Chambr Bar appartenant au duc René II; l'un nommé Por un Psaultier en grant volume. Antoine le *tourie* maux neufs audit Psaultier. Il a été payé au prem au second 3 gros [4]. »

Non seulement Pierre Jacobi transcrivait des imprimait des livres, mais encore il reliait ceux q roi de Sicile. Jehan Grillot, l'enlumineur, faisait d

En 1505, il est « payé à Petitjean l'orfèvre, dem la somme de dix florins d'or du Rin que le roy

[1] *Annales du Barrois*, fonds Servais, Comptes de Simon Bar, 1364-1365.

[2] B. 2796, f° 49.

[3] B. 504, f° 228.

[4] Lecoy de La Marche, *Extraits*, etc., n^os^ 494 à 504.

[5] Comptes du trésorier général de Lorraine pour 1485-1 t. III, p. 22.

[6] Attestation de M. Étienne de Naives, secrétaire de Iolande de Bar.

. Des recherches faites par cet annaliste dans le
rois, il résulte que Édouard I^er^, comte de Bar, po
nombre de livres puisque, après sa mort arriv
dans l'île de Chypre, en 1336, on rapporta d'
avait laissés, au château de Bar « trois roman
Roncevaulx, li autre des iiij fils Ainmont et li au

Nous ignorons si, dans la succession de Jean
comtesse de Bar, Iolande de Flandre, hérita de
dait sa mère : « la vie de saint Martin, plusieur
tier, le jeu des échecs, le livre des vices et d
livre couvert de drap d'or commençant à plus
Mgr Dehaisnes dit seulement que cette princes
de succession « li livre ymage et enluminé de l'
toire de l'art dans les Flandres, t. I, p. 431.)
que l'épouse du comte Henri IV avait retenu aupr
pendant un certain temps « Jean le Noir et sa
deux experts en l'art de peindre sur vélin, qui,
le service de la comtesse de Bar, passèrent à c
reçurent de ce prince comme cadeau une mai
bonne ville de Paris [1] ».

Si les œuvres sorties des mains de nos imagier
et quinzième siècles n'ont point échappé à la
tableaux peints par Simonin et adressés au roi I
jamais, on ne doit point désespérer de retrouver
dans des bibliothèques, quelques-uns des mar
nos enlumineurs [2]. Cependant nos recherches

(de Sicile) qui avoient esté engaigées par l'ausmonier de
DE LA MARCHE, *Extraits des comptes,* etc., n° 503.)

[1] B. 796. Compte de Collet Miguot, cellerier de Bar, 13

[2] LECOY DE LA MARCHE, *les Manuscrits et la miniatu*
L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits,* t. I, p. 36.

« Paris 10 X^bre^ 1358. — Charles..... savoir faisons à t
que ramenans à mémoire plusieurs agréables services fa
Jean) par longtemps et à nous par nos bien amez Jehan
Bourgot sa fille enlumineuse de livres et que ja piecha i
plaisance de Monsieur le service de la comtesse de Bar p
servir....., leur avons donné et octroyé..... une maison o
rue Trousse-vache en la ville de Paris » (Bibl. nat., fon
Moreau, n° 1708, f° 206.)

[3] Dans un livre de chansons anciennes du treizième siè
Bar, est représenté coiffé d'un casque d'or, vêtu d'une arm

de Bar, son filz, et puis revint ledist livre en la
frère audit duc Edouart, cardinal et duc de Bar; l
duc donnait laditte duchié de Bar et ses seingnouries
roy Loys de Secille et duc d'Anjou..... lequel dit
Secille et de Jérusalem, duc d'Anjou, de Bar et
quant il voult aler en son royalme de Secille pour p
cession qui ly estoit escheute de par le roy Loys, se
noit cestui livre à honnourey chevalier messire Rob
court et bailly de Chalmont; et ledit messire Robe
Jehan de Vy l'eschevin, fils de messire Jehan de
lequel dit Jehan de Vy le fit contreescrire par maitr
Rouen l'escripvain. Et fust ledit livre enluminés par
d'Orquevaulz et fust parfait et affenis en l'an mil IIII

A la dernière page de ce manuscrit, avant la r
l'écrivain et le miniaturiste sont représentés assis à l
travail.

Ce même miniaturiste, Henri d'Orquevaulx, est é
teur d'un livre d'*Heures* à l'usage de l'église de
vingt-deux miniatures aux armes de Jean de Vy, é
du palais de Metz, mort en 1449.

Marie de France possédait d'autres manuscrits, l
les *Petites Heures* qui, après sa mort, passèrent s
des mains du duc Édouard III dans celles du cardina
qui les légua à Bonne de Bar, sa sœur, comtesse d
Saint-Pol, femme de Valéran III de Luxembourg[2] :

« Un très bel petit Missel[3]. »

« Un roule où sont figurés d'un costé et d'autr
toires de la Bible[4]. »

« Un grant livre de Guiron le Courtois et de Bra
escript en trois coulombes rimé[5]. »

« Un petit livret, à deux petits fermoirs d'or des a

[1] Nous empruntons cette note au compte rendu de la sé
cembre 1888 des Antiquaires de France. Le manuscrit de Tite-
la Bibliothèque de sir Thomas Phillips, conservée à Cheltenham

[2] Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 2e édit., t. VI, p. cxx

[3] Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, n
Madame Marie de France. »

[4] *Ibid.*, n° 104. « Donné par Charles V à Marie de France.

[5] *Ibid.*, n° 1124. « Le Roi l'a devers soi postés Madame de B

roisons en françois et vigiles de mors en latin,
Nostre Dame très bien enluminées de blanc et

Dame rimées et chacun vers enluminé de cou-
urées et historiées, et escripts en langaige

ires que laissait la duchesse de Bar, ils furent
nent à frère Joffroy, son confesseur, prieur du
tins de Bar [3]. Ces bréviaires étaient sans doute
squ'ils étaient l'objet d'une donation par testa-

emples de pareilles libéralités faites par testa-
certain Nicolas de Bar-le-Duc léguait à la Sor-
ue : *Obiit magister Nicolaus de Barro Ducis*
s anno Domini M. CCC. X. qui nobis legavit
dtam pecuniam in redditibus. (Obituaire de la
août 1410, Girard de Robertespagne, curé de
ots, chanoine de Bar, lègue son bréviaire à
l.
voir spécifié que les Heures grandes et petites
mère, Marie de France, devaient revenir à sa
linal Louis de Bar léguait tous ses livres latins,
ris, verbis latinis compositis, à Jehan Claudy,
i plus tard les céda au chapitre de Verdun [4].
ui, dans ses travaux d'enluminure, s'inspirait
a manière des peintres flamands, n'aimait pas
anuscrits que le meubles et ornements somp-
e tous les arts, ce prince entretenait à ses gages
de peintres « occupés à embellir d'ornements
calligraphie les livres dont il garnissait les

uscrits de la Bibliothèque nationale, n° 264. « Donné à
e. »
dadame de Bar le 26 février 1393. »
, p. 102.
re de Lorraine, 2e édit., t. VI, p cxxxij. — « Ad ponen-
is sancti Gregorii, Expositum de Bruno super quinque
glossatum, necnon et quasdam magnas Decretales, Sextum
m domini Cardinalis. » (Clouet, *Histoire de Verdun*,

rayons de sa librairie [1] ». L'authenticité de toutes les œuvre genre qu'on attribue à René n'a point encore été parfai démontrée; toutefois on croit généralement qu'il avait pro sa main plusieurs livres d'Heures richement enluminés.

Bon nombre de manuscrits de sa bibliothèque exécutés par copistes, clercs ou laïques, souvent écrivains et relieurs to fois, furent peints et enrichis de miniatures par Paul Gc « chapelain et enlumineur du roy de Sicile » qui, en août reçut « xxiiij escus et demi pour trois aulnes et demie esc mesure de Paris, à luy données par ledit seign^r Roy pour fai robe en considération d'aucunes choses qu'il avait faites ouvrage d'enlumineur [2] ».

Peu auparavant, vers 1450, un certain Thomas, demeu Toul, avait été appelé à Saint-Mihiel « pour faire des livr même temps qu'un nommé Didier, *enlumineur*, dont M. D ne fait point connaître le pays d'origine [3].

Tour à tour artiste peintre et littérateur, René d'Anjou composé un certain nombre d'ouvrages dont plusieurs e encore. On lui attribue le *Livre des Tournois*, le *Livre d'amours espris*, le *Mortifiement de vaine plaisance*, l'*Abcourt, Reynault et Jeanneton*; quelques-uns avec peu miniatures ou dessins. Il avait formé pour son usage un riche bibliothèque dans laquelle presque toutes les branch connaissances humaines étaient représentées : livres hé grecs, latins, italiens, allemands; depuis les œuvres des P l'Église jusqu'aux traités de grammaire et de géographie les premières éditions qui sortirent des presses de l'impr naissante [4].

Écrivain gracieux, esprit cultivé, René d'Anjou aimait tourer de poètes et de prosateurs, au nombre desquels se guait Antoine de la Salle, le précepteur de Jean, duc de Cala gouverneur des enfants de Louis de Luxembourg, comte de

[1] B. S A. L., t. I, p. 102.
[2] B. 502, f° 168 v°.
[3] *Histoire de Saint-Mihiel*, t. I, p. 168.
[4] Lecoy de La Marche, *Le roi René*. — Dans l'inventaire dressé en est indiqué un *Dente de Fleurence* et des chansons anciennes.

« estre deu de ses gaiges trois escuz d'or vallent. . . c sous [1]

« A Georges, enlumineur de Monseigneur, pour achetter « couleurs pour enluminer ung livre que Monseigneur fait fai « six florins d'or. . . . . xij fr. [2]

Cet artiste touchait alors 100 francs de pension par an pour gages.

« A Rogier de la Case, pour or, azur et aultres couleurs qu' « délivrées à Georges enlumineur pour enluminer les livres « Roy, cinq ducats. . . . . xiij fr. iiij gros [3]

A ces noms nous devons joindre celui de François Bourcier q sans doute, débutait dans l'art de l'enluminure quand il fut env à Paris aux frais du prince. « A François Bourcier que le Roy a donné ceste fois pour aller à Paris apprendre l'art d'enlumine six florins. Appert par mandement donné à Bar le xij[e] jour de f vrier mil V[c] et cinq. . . . . pour ce xij f

En 1507, une nouvelle somme de 8 florins lui était don « pour l'aider à s'entretenir ». En 1509 Bourcier était de retou travaillait pour le compte du duc Antoine qui, par différentes f lui donna des marques de sa libéralité et lui confia, en 1510, partie des peintures à exécuter au tombeau élevé à René II, d l'église des Cordeliers de Nancy.

La veuve de René II, Philippe de Gueldres, qui n'abdi jamais la munificence vraiment royale qui l'avait toujours ca térisée et son amour pour les beaux-arts, avait possédé un cer nombre de manuscrits richement enluminés et de livres pie Quelques-uns, les plus précieux sans doute, emportés par d religieuses du couvent de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, lor la fermeture de ce monastère à l'époque de la Révolution, s arrivés jusqu'à nous; ils ont été décrits par M. Beaupré et M. l'a Guillaume [4].

L'imprimerie, qui dans les dernières années du quinzième si

[1] Comptes du trésorier général pour 1492-1493, B. S. A. L., t. IV, p.
[2] *Ibid.*, 1491-1492, t. III, p. 22.
[3] *Ibid.*, 1492-1493, t. IV, p. 15.
[4] Voir, dans la *Vie de Philippe de Gueldres*, etc. (Nancy, 1853, in-12 chapitre xxxv, consacré par cet auteur à quelques volumes de la bibliothèqu Philippe.

Georges,	1491, enlumineur.
Goybaut (Paul),	1462, enlumineur.
Grillot (Jehan),	1492, enlumineur.
Henri d'Orquevaulx,	1440, enlumineur.
Jehan Le Noir,	1358, enlumineur,
René d'Anjou,	quinzième siècle, enlumineur.
Thomas,	1450, enlumineur.
Logeart (Julien),	1505, libraire.
Mourot (Martin),	1501, imprimeur.

Édouard I : *le Roman de Roncevaux; le Roman des quatre fils Ainmont : le Roman d'Alixandre.*

Iolande : *la Vie de saint Martin; le Jeu des échecs; le Livre des vices et des vertus; l'Apocalice.*

Marie de France : *la Mélusine; Tite-Live; les Grandes et Petites Heures; Guiron le Courtois et Branor; les Heures de Notre-Dame : les Miracles de Notre-Dame.*

René I : *le Livre des tournois; le Livre de cuers d'amours espris; le Mortifiement de vaine plaisance; l'Abuse en court; Regnault et Jeanneton.*

René II : *les OEuvres de Jean Gerson; les Contes de Bocasse; les Chroniques de Froissart; les OEuvres de M. Ant. Sabellus; les OEuvres de Strabon.*

L. Maxe-Werly,

Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Bar-le-Duc.

XVI

LE PORTRAIT ORIGINAL DE D'ALEMBERT

PAR DE LA TOUR

Nous ne croyons pas trop nous avancer en affirmant qu'un des savants professeurs de la Faculté de droit de Caen, M. Daniel Danjon, possède un des plus beaux pastels de de La Tour, le portrait *original* de d'Alembert, peint en 1753.

Commençons par constater ceci, qui est un point important : c'est

XIX Page 290.

D'ALEMBERT

D'APRÈS LE PASTEL ORIGINAL DE QUENTIN DE LA TOUR

(1753)

Collection de M Daniel Bazon, à Caen

que M. D. Danjon est le petit-fils de Harou-Romain, l'architecte de la préfecture du Calvados et de la maison centrale de Beaulieu[1].

Or, c'est dans la succession de Harou-Romain, son grand-père maternel, que M. Danjon a recueilli ce portrait de d'Alembert[2].

Mais comment ce portrait de d'Alembert est-il venu entre les mains de Harou-Romain? De la façon la plus simple. La veuve de Condorcet, qui était très liée avec la famille Harou-Romain, et qui fut la marraine de la mère de M. D. Danjon, avait donné à Harou-Romain « un portrait en pastel de d'Alembert ». Ceci ne peut faire aucun doute. Voici, en effet, ce qu'on lit dans un fragment de lettre, signée Harou-Romain, fragment que M. D. Danjon conserve avec le plus grand soin, on le comprend sans peine, et que, du reste, il a fait photographier : « Il y a dans mon bureau quelques bosses en plâtre, c'est-à-dire des têtes d'après l'antique à Mme de Condorcet; elle m'a donné dans le temps un petit tableau qui est dans notre salon : c'est un paysage au-dessus du sopha..., *elle me donna encore un portrait en pastel de d'Alembert*. Je te dis ces choses pour (ta) gouverne, et répondre en cas de réclamation (si l'on) avait oublié ce qui s'est passé[3]. »

Il est donc incontestable que le portrait de d'Alembert possédé par M. D. Danjon a été donné à son grand-père, M. Harou-Romain, par Mme de Condorcet.

Or nous savons par Condorcet lui-même que d'Alembert, en mourant, l'institua son légataire universel : « Il (d'Alembert), écrivait Condorcet au roi de Prusse, à la date du 22 décembre 1783, *il* a bien voulu me choisir pour héritier[4]. »

Nous ne possédons pas le testament autographe de d'Alembert. « Son testament, déposé chez Me Rameau, notaire à Paris, par acte du 29 octobre 1783 (jour de la mort de d'Alembert), a disparu de l'étude; mais dans le procès-verbal des scellés apposés au château (*sic*) du Louvre, après le décès de d'Alembert, on lit ce qui suit : « En exécution de la susdite ordonnance, avons procédé à l'apposition des scellés, et à la description sommaire des meubles et effets en évidence. Dans l'appartement où est décédé ledit sieur d'Alem-

[1] A un kilomètre de Caen.
[2] Voir ci-dessus, planche XIX.
[3] Cette lettre porte la date du 30 mai 1819.
[4] *OEuvres de Condorcet*, édit. Arago, t. I, p. 300, 302.

bert, le *portrait du deffunt sieur d'Alembert dans*

C'est évidemment ce portrait de d'Alembert, l bert lui-même, avec tous ses autres meubles, à s que Mme de Condorcet a donné à M. Harou-Rou

Reste à prouver que ce portrait de d'Alemb dorcet, est bien l'œuvre du grand pastelliste de L

Consultons d'abord la *Correspondance* de Gri 15 septembre 1753[1] : « Le jour de Saint-Louis, de peinture et de sculpture fit l'ouverture de son elle exposa *les différents ouvrages faits dans le* Nous arrivons aux portraits de M. La Tour : il huit. Ce grand peintre a poussé l'art de ses por ne lui suffit pas de peindre parfaitement les ress encore animer ses portraits et leur donner une vi connue avant lui. Il y a un grand nombre de illustres, entre autres celui de M. Duclos, de M de M. l'abbé Nollet, de M. de Sylvestre, de M Voyer, de M. le marquis de Montalembert, de M. de M. Rousseau, citoyen de Genève. *Le portrait est surprenant.* M. Marmontel a fait ces vers pou

> A ce front riant dirait-on
> Que c'est là Tacite ou Newton? »

Si mauvais que soit ce distique de l'auteur d précieux pour nous, puisqu'il indique bien nett que le peintre a donné à son modèle, et qu'on portrait possédé par M. D. Danjou.

Lorsque je vis ce portrait de d'Alembert pou (c'était il y a déjà six ou sept ans), j'engageai M. soit à Versailles, soit à Saint-Quentin. M. Danjo seil et écrivit à M. Ch. Gosselin, directeur du Mu et à M. Th. Eck, conservateur des Musées de notamment du Musée dit *Musée Lecuyer,* où l quatre-vingt-sept pastels de de La Tour.

[1] Ch. Henry, *Œuvres inédites de d'Alembert,* Appendi nales, Section judiciaire V[1] 94, première pièce.
[2] Édit. Tourneux, t. II, p. 281-284.

vivante, nous fait voir d'Alembert de face, avec une pointe raillerie qui se trahit dans l'ensemble de ses traits. La poudrée et une cravate blanche enserre le cou. Pour tous tels, et avant de les exécuter définitivement, de La Tour av bitude de faire au préalable ce qu'en termes d'art on nom « préparation », ou une « étude », et ces « études » valent les portraits terminés. »

Deux ans se passent. Vers le milieu de l'année 1892, M. envoya à M. Th. Eck une photographie de son pastel, et à trait il joignit une photographie de la lettre de Haron-Rom nous avons cité quelques lignes.

Les doutes que pouvait avoir conservés M. Th. Eck avaie plètement disparu, et le savant conservateur des Musées d Quentin s'empressa de répondre à M. Danjon[1] : «... Tout je dois vous remercier de l'aimable surprise que vous me car les renseignements que vous me donnez sur le portr vous êtes l'heureux possesseur sont précieux au possibl vont, dès maintenant, figurer dans les archives de notre m se trouve leur véritable place. Lorsque, il y a deux an m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'eusse été bien imprude d'émettre une opinion formelle au sujet de l'image term d'Alembert : *il y avait en moi un doute, qui, je le re avec plaisir, n'existe plus, grâce à la photographie que vo bien voulu joindre à votre excellente lettre.* Quoique l'épr soit pas suffisamment bien venue, et à l'aide des renseigi positifs que vous me donnez, *je n'hésite pas à reconnaît l'œuvre si belle, conçue avec tant d'art, tant de vérité, lante, et recélant en elle une telle intensité de vie, l'œuvr nale de notre inimitable portraitiste.* Ce qui surtout me fi égard, ce sont les yeux. Seul de la Tour a su donner la œuvres fragiles. Les regarde-t-on avec une attention so durant un moment, que le portrait semble se détacher d et *venir à vous,* suivant l'heureuse expression de M. de Gon Votre portrait n'est pas absolument conforme à la « prépa du Musée de Saint-Quentin[2]. Sur la nôtre, le visage est ins

[1] Lettre du 18 juin 1892.
[2] Voir ci-contre, planche XX.

PRÉPARATION DU PORTRAIT AU PASTEL

DE D'ALEMBERT

(MUSÉE DE SAINT-QUENTIN)

ment tourné à gauche, et les yeux sont de face; sur le vôtre d'Alembert regarde franchement à sa gauche. C'est là, ce me semble, une question de détail, due au caprice de l'artiste, qui faisait souvent plusieurs « préparations » avant de commencer le portrait qu'il devait achever. Jusqu'ici notre *étude* était considérée comme la meilleure reproduction connue des traits de d'Alembert; c'est à ce point que j'ai cru devoir inviter M. Jusserand, alors conseiller de l'ambassade de France à Londres et directeur de la collection [1] ayant pour titre : *Les grands écrivains français,* de reproduire pour *d'Alembert* le pastel du Musée de Saint-Quentin. »

Le 27 juin suivant, M. Th. Eck envoyait à M. Danjon une reproduction photographique de l'*étude* du Musée Lécuyer, accompagnée des lignes suivantes : « Permettez-moi, Monsieur, de vous offrir une épreuve photographique de l'« étude » de notre musée, *laquelle, jusqu'en ces derniers temps, était considérée comme la meilleure image connue de d'Alembert, depuis la disparition du portrait achevé.* Ces « préparations » du pastelliste sont extrêmement curieuses à étudier, car le maître s'y révèle tout entier, avec ses procédés et son inimitable talent; il y déploie sans effort cette merveilleuse faculté de vie intensive qu'avec quelques coups de crayon, quelques écrasements de poussière faits avec le doigt, deux ou trois accentuations de craie, il savait donner à ses œuvres fragiles, toujours belles et toujours troublantes, malgré un long abandon. »

Après la lecture de cette très intéressante correspondance, il nous semble que « la cause est entendue », comme on dit au Palais. Bien que M. Th. Eck semble ici, encore, comme dans sa lettre du 18 juin, regretter que le Musée de Saint-Quentin ne puisse plus se vanter de posséder « la meilleure image connue de d'Alembert », il dit assez clairement pour ceux qui savent lire entre les lignes : « C'est vous, monsieur Danjon, qui maintenant possédez la meilleure image de d'Alembert » ; car, à n'en pas douter, vous avez — honneur et bonheur inappréciables — le portrait du grand mathématicien peint par de La Tour en 1753, portrait légué par d'Alembert à son ami Condorcet, et donné plus tard par

[1] *D'Alembert,* par M. Joseph Bertrand. Paris, librairie Hachette.

la veuve de Condorcet à M. Harou-Roma
ternel. »

Professeur à l
Correspond
tion public
Comité des

XVII

PEINTURE MURALE DE L'ABBA

FIN DU DOUZIÈME S

I

Saint Robert, fils du comte d'Aurill
comtes de Rodez, en 1046 avait fondé l'
Casa Dei dans un vaste désert boisé de la
il y adjoignit un monastère de femmes. M
Lugeac lui ayant donné, en 1066, une éte
vallée avec le village de Comps (*de Cun*
André au bord de la Senoire, le saint bâ
tère et y transporta ses filles de la Chaise-

A l'enfance du monastère rien ne m
temporelles ni des trésors spirituels : d
France, voire en Italie, confirmation épi
Philippe Ier et même bulle du pape Ale
prend les religieuses de Comps sous sa p
des privilèges : « Vierges sages, dit-il, qu
pareilles à des lampes ardentes, se pré
sainteté à aller au-devant de leur divin É

Ce fut, pour le monastère de Comps, l'
existence et de sa règle.

La prieure la plus ancienne dont les

Ce n'est point là la fresque proprement dite à l'eau de chaux appliquées sur un enduit de qu'elles imprègnent. Non ; c'est la peinture mu ou l'application de certaines couleurs sur un cré dit *certaines* couleurs, car — le contact de la ch toutes les couleurs végétales et beaucoup de coule la gamme de celles laissées à la disposition du pein assez restreinte. Ce sont les ocres jaunes, le brun les blancs, des bleus quelquefois mais qui verdi qui, eux, restent souvent très brillants et très vifs. l'école de Byzance employaient surtout les rou jaunes rougeâtres. Nous retrouvons sur la peintu chapelle de Lavaudieu, — Cumps encore jusqu'à avec tous leurs procédés, toutes leurs traditions ressouvenirs affaiblis de l'art grec qui spécialise près ou de loin disciples de Byzance : les types c sonnages avec leurs particularités liturgiques, leur proportions, leurs attributs iconographiques, leur les plis nombreux et symétriques de leurs drape copiées de l'antique, les pierreries ornementales in ou au ciseau, — procédé cher à Constantinople.

La peinture murale de Lavaudieu pourrait *Triomphe du Christ*, et c'est, en réalité, un dou Ciel et sur la terre. Le Christ triomphant sur un le sceptre et la couronne à la main ; la Vierge da triomphant sur la terre entre deux anges et le C'est, en un mot, le Fils de Dieu entouré de tous ses luttes humaines [1].

Le sujet est donc partagé en deux zones horiz supérieure, la plus importante, remplie par phant entre les quatre animaux évangéliques. bien moindre importance, occupée par la Vierge stolique, symétriquement divisée et rangée à sa droi

Le Christ est assis sur un coussin et sur un ta curule qui devint le trône des empereurs de By reposent sur une sorte de tabouret, le *scabellum*

[1] Voir ci-contre, planche XXII.

Planche XXII

Page 208.

LE TRIOMPHE DU CHRIST

(ABBAYE DE LAVAUDIEU)

les artistes reproduisent invariablement ainsi. Il siège, encadré d'un nimbe manifestement arrondi, qui pourrait être l'arc-en-ciel mal interprété, comme il arrive toujours quand les artistes de cette époque de décadence et de convention essayent de copier la nature.

Le Christ tient, de la main gauche, un sceptre surmonté de la couronne impériale de Constantinople, cercle d'or avec sa bordure de perles désignant le cercle de la terre ou la puissance universelle et ses trois feuilles de trèfle pour signifier la Trinité, ornement très en faveur, du reste, au douzième siècle.

Le Christ a les proportions démesurées que la tradition byzantine attribuait aux personnages divins pour exprimer la grandeur spirituelle par la grandeur corporelle, tandis qu'elle rapetissait, à côté d'eux, les personnages humains afin de marquer la distance du Créateur tout-puissant à la faible créature. Ce nimbe circulaire « qui convient à Dieu », dit le moine Théophile, entoure sa tête. Ce nimbe est ordinairement coupé d'une croix. Sans cette particularité il se rencontre très rarement pendant les deux dernières époques de la période romane-byzantine. Le Christ a les pieds nus (sans stigmates), comme toujours dans les scènes triomphantes du Fils de Dieu. Après les premiers siècles de l'Église, la nudité des pieds fut déclarée appartenir en première ligne à la divinité.

Jusqu'au onzième siècle, on donna au Christ une figure imberbe et riante; à partir du onzième siècle, le visage s'assombrit; au douzième siècle, il est sévère et barbu, excepté dans les représentations glorieuses, où on l'embellit et l'adoucit. A Lavaudieu, il est resté sévère avec ses yeux fixes et obscurs, comme ces prunelles d'émail noir que lui faisaient les mosaïstes de Byzance, avec la ligne sèche et brisée de ses sourcils, de sa bouche et le trait dur qui arrête sa barbe et sa chevelure rousses taillées et disposées à la nazaréenne. Le Christ est revêtu d'une robe talaire jaune, sur laquelle est jeté un manteau brun rouge très ample, reproduisant, l'un et l'autre, les plis symétriques, traditionnels, presque identiques de l'école byzantine.

Le Christ bénit de la main droite, non à la manière latine, mais à la manière grecque, — ce qui est excessivement rare, en France, dans nos peintures murales, — trois doigts écartés de la main signifiant les trois personnes de la Trinité.

Le Christ règne entre les quatre symboles de ses Évangélistes.

Dans l'iconographie chrétienne, comme dans l'or échelons de la création animale vont en ligne asce en haut, ainsi qu'une ascension de la matière vi lumière : le bœuf, le lion, l'aigle, l'ange ou plu

L'iconographie suit encore une règle en ce qui attributs des quatre Évangélistes, quand ils accompag Elle les dispose suivant un ordre invariable : en ha du Christ, l'ange ; à gauche, l'aigle ; en bas et à sous l'ange ; à gauche, le bœuf sous l'aigle. Lorsque remplacent les Évangélistes, ils sont nimbés. Ils nimbe jaune comme celui du Christ, pour simuler ailés, et chacun — des deux mains, de deux pied pattes — garde jalousement le *volumen* évangélique

Maintenant, si nous descendons du Ciel sur la terr mière zone à la seconde, séparées par une bande rique qu'ornemente un motif jaune et blanc, déli nous avons une représentation plus humaine, plus ainsi dire, et d'un équilibre parfait qui rappelle les l'art byzantin.

La Vierge occupe le centre sur une *cathedra* de semblablement et bien byzantine de style avec ses courts et massifs. Elle repose sur un coussin et u bleu losangé qui retombe jusqu'à terre. Sur quelq des empereurs byzantins, la Vierge est très souvent r impératrice, assise sur un riche trône, la couronne front, avec ou sans le nimbe. C'est bien ainsi que n vons sur les murs de Lavaudieu, mais avec le nim nimbe orlé de noir et, autour de la tête, perlé par u nous dirons plus loin. Sur sa robe jaune descend dames romaines échancrée sur la poitrine et dont l'i la longue queue, est ramenée et jetée sur le genou g réguliers et gracieux. Elle est coiffée, sur un voile b cercle d'or entouré par un rang de grosses perles la mitre basse, large et un peu écrasée des évêques, c que les papes envoyaient aux empereurs. Ses pieds Par convenance, l'iconographie voulait qu'on ne déc pieds de Marie. Ses deux mains, longues et fusel dans un geste d'humble surprise. On la représentait v

jamais laisser passer les ciseaux sur leur tête ; leu
rouge ainsi que tous ceux de cette zone, sauf ce
s'achèvent par un cercle jaune et un orle noir.

Pour tout dire, la fresque de Lavaudieu est ent
dure noire et qui sépare encore la zone supérieure
rieure ; mais cette bordure est très singulière. L
entoure les deux zones, et tout du long se succède
ceaux blancs disposés par compartiments réguliei
zone du Christ, ils sont entrecoupés de douze petits
encadrant chacun un ange ailé, nimbé. La bande
ment la partie haute de la partie basse porte sur s
ornementation particulière dont j'ai parlé déjà.

S'il me fallait entrer dans l'étude détaillée
métier et des traditions adoptées à cette époque
sur les murs de Lavaudieu rigoureusement suiv
j'allongerais démesurément cette étude. Je me
faire remarquer combien la conception du sujet
de noblesse ; la composition révèle presque de l
symétrie systématique. Quant à l'exécution, dans
et dans son coloris si restreint elle est certainem
nieux ensemble. Faut-il attribuer et à qui attribu
murale? Dans l'anonymat des œuvres et des
période, il serait bien hardi ou même imprudent
Nous pouvons cependant hasarder timidement un
approximation et par coïncidence.

Le Christ de Lavaudieu ressemble de très près
douzième siècle) de la crypte de Saint-Savin (Vi
même type, la même disposition des cheveux
même attitude et la même draperie du genou ; l
posés de même. Il n'est pas jusqu'à certains terrain
présentent encore certaines analogies avec ceux
Poitou. Je sais bien qu'ici et là on a travaillé su
ratiques connus, consacrés et sans cesse répétés ;
quelque chose de plus.

Si j'en crois l'assertion de quelques auteurs, il
au douzième siècle, en France, une errante trib
— imitateurs des Grecs plutôt — qui travaillaie
ditions de l'art antique dégénéré, mais ayant en

gênait sans doute les saintes nonnes de
Pétronille de Lévi, prieure, sollicita du
1487, obtint de lui par lettres patentes
rait son nom de *Sanctus Andreas de Cun
lis-Dei,* Lavaudieu.

Dans le dix-huitième siècle sceptique
couvents n'étant plus dotés se laissaient c
sociales étant changées, ils se dépeuplaien
réduite à peu de chose et à peu de nonn
Cette date m'est fournie par des boiseries
tère, ai-je dit, attenait à l'église paroissi
les cloîtres, l'un et l'autre communiqua
tage? L'abbesse était certainement auss
religieuse de par son sexe et le souci d
restée probablement mondaine dans l'â
La chapelle à la haute voûte cintrée fu
étages par un plancher. L'étage supéri
l'appartement de la prieure, avec ses bois
blanc et ses papiers de tenture aux délic

L'étage inférieur est devenu, après la l
ment, une écurie où des vaches, des
quelques jours, excellent ménage. C'est
trouve la seconde zone de la peinture,
plancher.

Inutile de dire que le pinceau qui ava
logement de la prieure avait, du mê
Triomphe du Fils de Dieu.

Aujourd'hui, l'abbaye de Lavaudieu a
peu à tout le monde, et le cloître n'est
mais éventrée ou ruinée dans ses mur
chancelante dans ses toitures pourries
au plafond et aux piliers de bois où sèche
linge douteux et des loques suspectes,
plus loin, s'est affaissé sur des fagots gerb
ries ont perdu quelques chapiteaux, quelq
boiteux, ils n'étayent leur misère et n
grâce à quelques pans opportuns de rusti

Dans le préau obscur, fangeux, gla

démontre, à lui seul, la prospérité de cette industri commerce auquel elle donnait lieu.

Malheureusement les dévastations sacrilèges c protestants, lorsqu'ils furent maîtres de la ville d furent d'autant plus radicales qu'elles eurent lieu par l'ordre et sous la direction des pasteurs eux lire dans un historien du temps, Charles de Bourg Brus, le récit de ce triste épisode de nos guerre: l'on ne porta plus loin cette haine sauvage des *ima* sait parfois dans la même proscription les sculpt les sculptures religieuses. A Caen le désastre fut c statues, retables, mobilier ecclésiastique, tout fut brisé. « Dans cette furieuse tempête », à raison ment et de leur peu de notoriété, les églises rura près épargnées, si bien qu'aujourd'hui, malgré de actes de vandalisme causés par le besoin de chang du clinquant auxquels obéissent trop souvent MM. MM. les curés, c'est encore là que l'on peut étud de suite et de profit les productions diverses de la la statuaire provinciales. Les églises des arrondis et de Bayeux, si curieuses au point de vue m ferment encore un certain nombre de retables s en trouve aussi dans les départements de l'Orne, dans la partie du Calvados qui appartient au I Dans cette région, où les églises construites en m nit n'admettaient, à raison de la dureté de la pier ration rare et sobre, c'était uniquement sur le m au fond du chœur, que se concentrait toute Lorsque la grande fenêtre à meneaux, au-dess l'autel était placé, était pourvue de vitraux, l'arch s'adressait aux tailleurs de pierre de Caen pour retable à personnages représentant habituellemen scènes de la vie du patron de la paroisse. Ce rehaussé presque toujours de peintures et de do au-dessus du tabernacle de manière à occuper to l'autel et à former, au-dessous de la maîtresse vit zone de décoration. Les autels des chapelles latéra assez fréquemment, des retables du même genre

ouvriers inhabiles l'avaient successivement bariolée, il éta difficile d'en apprécier exactement la valeur. Fort heure M. l'abbé Petitpas, curé de la paroisse, eut l'idée de confi statue, pour la nettoyer et la réparer au besoin, à M. Jacquier, artiste sculpteur à Caen et membre correspon Comité des Beaux-Arts. Elle ne pouvait tomber en me mains; M. Jacquier s'est abstenu de toute retouche et s'est a simplement à débarrasser la statue du badigeonnage auquel elle avait été soumise, en la rétablissant, autant q sible, dans son état primitif.

C'est pendant qu'elle était dans l'atelier de la rue des Mc Caen, que j'ai pu l'étudier à loisir et contrôler ainsi l'exact mes premières impressions [1].

La statue, en pierre dure de Quilly (carrière située Bretteville-sur-Laize), mesure 1m,42. Elle représente la debout couronne en tête, tenant sur le bras droit l'Enfant ayant dans la main gauche une tige de passerose coupée a de la fleur. L'Enfant Jésus caresse d'une main le mento mère et joue de l'autre avec un oiseau. L'accessoire de est assez fréquent en Normandie : on peut le remarquer statue du Musée de Caen (n° 473 [2]); il existe encore belle statue en marbre de la Vierge et l'Enfant Jésus qui vait autrefois à la cathédrale de Coutances et qui a été tra dans l'église Saint-Nicolas de la même ville. Beaucoup de anciens nous offrent ce même détail, qui était signalé réc sur une peinture sur cristal de roche achetée à la vente pour le Musée de Cluny, et qui se trouve décrite en ces ter

« Cette peinture, travail italien du seizième siècle, d'u « très fin exécuté sur fond d'or, représente sur une p « plaque la Vierge assise tenant sur ses genoux l'Enfant J « joue avec un oiseau, sur la seconde plaque une jeune fille, « de la chasteté, caresse une licorne [3]. »

Comme on le voit, l'oiseau accompagne assez souvent

[1] Voir ci-contre, planche XXIII.

[2] *Catalogue* dressé par M Charles Gervais, p. 89.

[3] Dans le bel ouvrage de M. Jules Helbig, *la Sculpture et les arts au pays de Liège*, p. 120, nous voyons que dans le groupe de l'é Joseph de Riogs, l'Enfant Jésus tient un oiseau dans la main gauche.

rtistes de Caen. Il fit même élever, dans une des chapelles, un magnifique mausolée à la mémoire de son frère et prédécesseur,

.laume de Lamps. Ce monument
re de Caen, il comportait une g
nes droites appliquées sur le tomb
s. Il nous paraît infiniment pro
généreux et fort zélé pour la dé
doit être attribué le don de la sta
t-Planchers.

a statue de *saint Léonard,* dans
anches, n'est pas moins digne d'
re de Quilly et paraît dater du
le. Elle était placée dans la chape
l, dépendant de l'abbaye de Saint-
devenu une ferme, et c'est dans la
.atue, adossée au mur des anciens
intempéries des saisons. Dans s
Le Héricher, en 1845, lui a consac
Dans l'ombre et la poussière de l
e saint Léonard, belle et grande
rait dans une église [1]. »

a statue de *saint Léonard,* lavée
traces de peinture; elle a perdu
ourd'hui en deux morceaux, la tê
par suite d'un accident, soit in
la Révolution. Malgré ces mutil
des statues les plus remarquable
basse Normandie. Le saint est rep
de chaines. Le visage est model
pé dans le vêtement, et la chasuble
nt rendus, nous offre, sur la band
ie de petites scènes traitées avec u
e légèreté de main. On y reconnai
nfant Jésus, un saint qui porte u
ment saint Benoît, et tout au-desso
it reconnaître saint Étienne, diac
ance de la statue, elle ne saura
ure de la pierre employée et les li

Voir ci-contre, planche XXIV.

IT LÉONA

(VAINS)

prieuré de Saint-Léonard à l'abbaye de Saint-Étienne indiquent clairement que cette œuvre d'art est sortie des ateliers de Caen. Cette statue doit être rapprochée non seulement de la *Vierge de Saint-Planchers*, mais encore d'une statue de *saint Vigor* conservée au Musée de la Société des Antiquaires de Normandie et classée au catalogue sous le n° 471, avec la mention suivante : « Saint « Vigor, deuxième évêque de Bayeux. A ses pieds le monstre qu'il « a dompté. Œuvre assez animée du XV^e^ siècle [1]. »

Quand on étudie avec soin cette statue, on est frappé immédiatement de l'habileté avec laquelle la figure est traitée et du soin minutieux avec lequel les moindres détails du vêtement sont rendus. A ces deux points de vue, les analogies qui existent entre le *Saint Vigor* du Musée de Caen et le *Saint Léonard* de Vains sont telles que l'on peut affirmer que les deux statues sont l'œuvre du même artiste ou que, dans tous les cas, elles sont sorties du même atelier.

Les détails dans lesquels nous sommes entré, à propos des statues de Vains et de Saint-Planchers, pourront paraître minutieux, mais les constatations qu'ils renferment ont une certaine valeur au point de vue de l'histoire de l'art en basse Normandie. Ils établissent, en effet, qu'au quatorzième et au quinzième siècle la sculpture sur pierre était en grande prospérité dans la ville de Caen et que ses ateliers comptaient un certain nombre de praticiens habiles et expérimentés. Cette habileté devait s'affirmer avec non moins d'éclat pendant la Renaissance. La tradition s'est d'ailleurs continuée, et, tandis que beaucoup d'autres industries d'art sont à Caen en pleine décadence, quand elles n'ont pas complètement disparu, la sculpture religieuse sur pierre, non seulement se maintient, mais tend à prendre chaque jour de nouveaux développements.

Eugène DE BEAUREPAIRE,

Secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, Membre non résidant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Caen.

[1] *Catalogue* dressé par M. Ch. GERVAIS, p. 89.

XIX

UN
ARCHITECTE DE LA CATHÉDRALE DE LIMOGES
AU COMMENCEMENT DU XVI[e] SIÈCLE

La cathédrale de Limoges est, sans contredit, un des monuments les plus intéressants du centre de la France. Elle n'a pas été achevée, et elle est privée de la partie qui eût contribué le plus puissamment à l'embellir, si le plan des maîtres de l'œuvre eût reçu son entière exécution, si, à en juger par le style du portail Saint-Jean, une majestueuse façade aux tours aériennes eût remplacé le clocher mal assuré, relié péniblement à la nef. Ses proportions n'ont pas, aussi, l'ampleur de celles des principales métropoles, mais l'homogénéité de son style, la noblesse de son architecture sobre, forte et d'une richesse de bon aloi plutôt que bruyante, comme celle des bourgeois qui se groupaient autour de son clocher, feront toujours de la cathédrale Saint-Étienne une des belles pages de l'art gothique.

Le monument, assis comme par défi sur la pente abrupte du coteau, a droit à l'admiration; mais il est surtout un de ses côtés qui charme et surprend à la fois par son élégance et le parti pris, aussi heureux qu'imprévu, de ses combinaisons : c'est la façade nord du transept.

Chacun a présent à l'esprit l'édifice où le granit rebelle du Limousin s'est assoupli pour traduire la pensée émue du maître, où le portail Saint-Jean projette au ciel l'accolade triomphante de son arcature extérieure, qui jaillit comme sans obstacle à travers les divers étages du décor, semblable à l'élan de l'âme vers l'infini.

M. le chanoine Arbellot, le savant historien de la cathédrale de Limoges, établit judicieusement, à l'aide des armoiries épi

nom de Barbe ne soit pas inconnu à Limoges. Il ne figure pas sur les ouvrages locaux ou généraux que nous avons consultés, ni dans les dictionnaires d'architectes et d'artistes français.

Louis BOURDERY,
Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Limoges.

XX

LES « APOTRES » DE SAINTE-CROIX DE BERNAY

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA STATUAIRE EN NORMANDIE

Lorsqu'on étudie l'histoire de la sculpture au moyen âge, on ne rencontre nulle part, pas même en Italie, une école qui puisse rivaliser avec la France, dans l'art de la statuaire, durant la période qui s'étend du commencement du treizième siècle à l'aurore du quinzième.

Donatello ne devait naître qu'en 1386; et à l'époque où les cathédrales de Paris, d'Amiens, de Bourges, de Chartres, de Reims, de Strasbourg étaient peuplées d'un monde de statues, l'Italie en était encore aux bas-reliefs et aux chaires à prêcher, aux œuvres de Nicolas de Pise, de Guido de Côme, d'Arnolfo del Cambio, de Jean et d'André de Pise. Ce furent-là, assurément, de grands artistes; mais leur action demeura isolée. Elle ne saurait se comparer à la vigoureuse poussée artistique qui se fit sentir, presque simultanément, dans l'Ile-de-France, la Normandie, la Picardie et la Champagne [1]. La sculpture et la statuaire des cathédrales françaises constituent un ensemble absolument hors de pair, que tout le

[1] « Prise en bloc, la sculpture italienne du moyen âge s'est montrée inférieure à la sculpture française contemporaine, sinon dans les bas-reliefs, du moins dans les statues proprement dites. » E. MUNTZ, *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, t. I, p. 492.

et qui est, pour ainsi dire, devenu clas-
l'art et les manuels d'archéologie.
l'étendre le champ d'investigation et de
e ces grands cycles iconographiques, il
le moindre importance qui pourraient
ontribution à l'histoire de l'art français

x de Bernay possède une œuvre de ce
lent guère, et c'est à peine si l'on en a
hotographique[1]. Elle consiste en seize
le deux mètres de hauteur, et figurant
ites.
toire. Elles étaient autrefois placées sur
'église abbatiale du Bec[2]. Cette superbe
'époque de la Révolution, était encore
e au commencement de ce siècle. Mais,
re de plomb, elle était fatalement vouée
. Le curé et les marguilliers de Sainte-
chichancelier Cambacérès, un jour qu'il
-être pour se rendre à son domaine de
attribuer à leur église le maître-autel et

istre de l'Intérieur du 28 juin et du

aphier quelques-unes de ces statues.
tres et autres saints, représentés en pierre beau-
nt adossées contre les piliers de cette église. »
iversel, t. I, p. 315.) — Comme le chœur com-
offroi d'Épaignes (1452-1474) fit placer sur ceux
es quatre grands docteurs de l'Église latine. Ces
ne, sauf le *Saint Jérôme*, conservé dans l'église
ir notre notice *l'Église abbatiale du Bec, d'après*
eptième siècle, p. 12 et 14 Évreux, 1894, in-8°.)
8 kilogrammes de plomb, dont la vente produisit
ire, *Domaines nationaux*, Abbaye du Bec)
de fabrique du 4 avril 1813, l'un des membres
curé de Sainte-Croix de Bernay, a été frappé
dent, à l'âge de soixante-treize ans, et il ajoute :
nificence impériale la donation de l'autel de la
t aujourd'hui l'ornement de l'église Sainte-Croix ;
cert avec les marguilliers de ce temps, le reta-
sement. Ce fut lui qui fit adopter l'idée de placer
ge du saint qui rappelle l'idée du grand homme

15 août 1808 mirent à la disposition de la fabrique « « la décoration de l'intérieur du chœur de la ci-dev Bec[1] » ; ce qui comprenait l'autel et le jubé en m de 1683 à 1699 par un moine convers de l'abbaye, fi de la Tremblaye[2], les pierres tombales de sept abbé siècle, les statues adossées aux piliers et le pavage «

Sous le premier Empire, le goût n'était guère moyen âge; on en eut la preuve à Bernay. L'autel, pavage furent seuls utilisés; quant aux dalles tumul plus grandes furent encastrées dans les murs; les sciées en bandes et employées à paver la nef. Les remisées au bas de l'église, le long de la muraille. on trouvait grotesques et encombrants ces colosses les transporta dans la chapelle du cimetière, où il jusqu'en 1864. On profita des travaux de restaur cette année-là dans l'église Sainte-Croix pour les m qu'ils occupent aujourd'hui, c'est-à-dire au-dessus chœur et de la nef et dans les transepts[3]. Nul ne j'affirme que ces apôtres sont le plus bel ornement les possède. Il est seulement regrettable que le jour par les vitraux peints ne permette pas de les voir avantages.

La *Chronique du Bec* fait mention de ces statues et nous apprend qu'un peintre du nom de Jean Sa rant à Rouen, reçut de Thomas Frique, abbé du B de 96 livres tournois pour avoir enluminé et doré statues de pierre placées dans le chœur de l'église[4] cette décoration polychrome sont encore apparentes

qui gouverne la France, comme celle du saint dont l'illustr porte le nom, qui, secondant les projets de M. Lefebvre, fit Bec. » (Archives de la fabrique de Sainte-Croix, *Registre des*

[1] Archives de l'Eure, *Domaines nationaux* : Abbaye du Bec

[2] Voir notre notice *Guillaume de La Tremblaye, sculpteur e* 1715. Caen, 1884, in-8°.

[3] Voir *Restauration de l'église Sainte-Croix de Bernay*, par vicaire, p 18 et suiv. Bernay, 1866, in-8°.

[4] « Nota etiam quod anno Domini MCCCCXXXIII°, Joann apud Rothomagum commorans, recepit a supradicto Thoma, summam nonaginta sex librarum turonensium, ob causam maler et sexdecim magnarum imaginum lapidearum stantium in chor

Planche XXV. Page 318.

SAINT MARC

(ÉGLISE DE SAINTE-CROIX DE BERNAY)

et leurs revers, ainsi que les robes des apôtres, étaient azur, vermillon ou blanc jaunâtre, les carnations un peu rouges, la barbe et les cheveux dorés. Sur les phylactères que tenaient quelques-uns des personnages se lisait leur nom peint en minuscules gothiques, comme *S. Lucas,* que l'on voit encore aujourd'hui [1].

Les statues sont au nombre de seize [2], et comprennent quatorze apôtres dont deux sont évangélistes en même temps, et deux qui ne sont pas évangélistes, saint Marc et saint Luc [3].

Il était difficile d'assigner son nom à chacun des apôtres du Bec. Les uns sont reconnaissables soit à leur type traditionnel, comme saint Pierre et saint Paul [4], soit à leurs attributs, comme saint Jacques le Majeur avec son livre fermé sur lequel une coquille est attachée, saint Jacques le Mineur avec sa massue, saint Barthélemy avec son couteau, saint Jean tenant en sa main une petite chaudière d'où s'échappent des flammes, emblème de son martyre devant la Porte Latine. Saint Luc et saint Marc ont à leurs pieds

Beccensis, ut patet per ejus quictantiam in armario cartularii, de literis electionum. » (*Chronique du Bec,* édition Porée, p. 147. Rouen, 1883.) — L'enluminure de chaque statue revenait donc à 6 livres; nous verrons plus loin qu'un imagier de Rouen recevait, en 1420, 8 livres pour exécuter une grande statue dont la pierre lui était fournie par la fabrique de la cathédrale. Le prix est généralement égal entre les deux artistes, peintre et sculpteur; parfois même, le peintre est payé plus cher que l'imagier. Au mois de juin 1447, « Jehan Harvieu, tailleur d'ymaiges », reçoit, « pour deux ymaiges de pierre, l'une de saint Adrian et l'autre de saint Sébastien », données par la duchesse d'Orléans à la chapelle de Sainte-Catherine, « assise près la chapelle et église de Nostre-Dame de Champbourdin, » la somme de 14 livres 15 sols tournois. (De Laborde, *les Ducs de Bourgogne.* Chambre des comptes de Blois, t. III, p. 386.) — Le 7 août de la même année, Pierre André, « serviteur et peintre de mondit seigneur », reçoit 16 livres 10 sols tournois « pour avoir peint et estoffé d'or et d'azur et d'argent les ymaiges de saint Sébastien et de saint Adrian que madame la duchesse a donnez en la chapelle de Saincte Katherine près Notre-Dame de Champbourdin. » (*Ibid.,* p. 387.)

[1] Sur l'usage de peindre les statues, voir L. Courajod, *la Polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance.* Paris, 1888, in-8°.

[2] Lors du transfert de ces statues, en 1808 ou 1809, l'une d'elles disparut on ne sait comment; une autre fut portée dans l'église paroissiale de Brionne, où elle est encore. Un moulage en fut fait en 1864 : c'est le *Saint Matthieu* placé dans le transept sud. Quant à l'apôtre disparu (saint André), on l'a remplacé par un moulage légèrement modifié de saint Barthélemy.

[3] Voir ci-dessus, planche XXV. — On sait que le chiffre des onze apôtres demeurés fidèles s'accrut de trois autres : saint Matthias, en remplacement de Judas, puis saint Paul et saint Barnabé.

[4] Saint Paul tient encore dans la main droite la poignée de son épée.

leur compagnon fidèle, le bœuf et le lion. Quant aux autres, il ne leur reste aucun attribut complet, aucun signe distinctif qui puisse sûrement les faire reconnaître [1]. On a été obligé de les placer un peu au hasard, en suivant toutefois l'ordre indiqué dans le Canon de la messe; aussi les désignerons-nous d'après le rang qu'ils occupent actuellement.

A quelle date faut-il attribuer les statues du Bec? Elles durent être exécutées entre les années 1390 et 1410 [2]. On sent dans toute cette statuaire, d'une valeur inégale, et qui n'est pas de la même main, l'influence d'un double courant qui caractérise les productions appartenant aux premières années du quinzième siècle. L'attitude calme et rigide des personnages, leurs vêtements qui retombent en plis multipliés et aplatis le long du corps et s'arrêtent presque sans cassures au-dessus des pieds, rappellent le style en vogue dans le cours du quatorzième siècle. D'autre part, les têtes n'ont rien d'idéal; les imagiers ont préféré un modèle plus réaliste, plus individuel, aux types toujours un peu abstraits du treizième et même du quatorzième siècle; certaines draperies ont l'ampleur qui caractérise l'école bourguignonne [3]. Sous ce rapport, les statues du Bec font pressentir le quinzième siècle.

Les imagiers auxquels on les doit ont adopté un type très caractéristique qui se retrouve dans la plupart de leurs apôtres : le front est haut, étroit et saillant, le nez mince et droit, relevé du bout, la figure allongée et le menton carré. Les cheveux et la barbe s'épandent en larges boucles. Trois apôtres sont représentés imberbes. La tête de saint Jacques le Majeur, avec son air majestueux, sa large barbe, son front bas ombragé d'une énorme chevelure, ressemble à celle d'un Jupiter antique.

La figure de saint Paul est plus *intellectuelle*. On l'a représenté, selon la tradition, maigre, chauve et barbu. Les tempes sont déli-

[1] Voir ci-contre, planche XXVI. — L'un des apôtres porte des flammes dans sa main. C'est l'emblème de la foi, mais il n'a jamais été attribué spécialement à un apôtre. De celui-ci on a fait un saint Thaddée ou Jude.

[2] Cette période correspond à la remarquable et féconde administration des abbés Geoffroi Harenc (1391-1399) et Guillaume d'Auvillars (1399-1418). (Voir *Chronique du Bec*, édition citée, p. 67-69 et 75-80.)

[3] « Les plis des vêtements sont moins secs, moins cassants, et offrent plus d'ampleur que dans les draperies des statues contemporaines des autres régions. » Perrault-Dabot, *l'Art en Bourgogne*, p. 111. Paris, 1894, in-8°.

Planche XXII. Page 320.

SAINT PAUL

(ÉGLISE DE SAINTE-CROIX DE BERNAY)

catement creusées, l'arcade sourcilière relevée, les pommettes saillantes; toute la physionomie est traitée dans un sentiment qu'un sculpteur moderne ne désavouerait pas.

Destinées à occuper la face antérieure de piliers très élancés [1], les statues ne présentent qu'un assez faible relief. Le sculpteur s'est visiblement préoccupé d'harmoniser son œuvre avec les lignes architecturales du monument. Mais son scrupule, son inhabileté peut-être, l'a mené un peu loin. Il en est résulté que la silhouette est parfois trop plate, et que l'on ne sent pas assez le corps sous les vêtements; les épaules sont trop effacées et le haut du torse fuyant. Dans la statue de saint Paul, le genou est maladroitement accusé; chez saint Barnabé, le bras droit, qui tient un *volumen*, semble atrophié; la pose, ordinairement rigide, est tourmentée dans le saint Luc qui écrit sur un phylacère soutenu par son genou droit. Elle est plus originale dans le saint Marc semblant montrer le livre de l'Évangile qu'il est entrain de rédiger.

Les draperies sont ordinairement bien jetées; mais c'est là surtout que se saisit la différence de main. Saint Pierre, saint Paul, saint Philippe, saint Simon et saint Thaddée sont traités dans le style du quatorzième siècle. Saint Matthias est enveloppé dans un long manteau dont les plis sont relevés en diagonale de la jambe gauche à l'épaule droite. Les vêtements de saint Luc offrent une multitude de plis pressés, comme une draperie mouillée.

Quatre statues, celles de saint Jean, de saint Thomas, de saint Jacques le Mineur et de saint Barthélemy, sont d'un faire tout différent et bien supérieur. Elles sont drapées dans d'énormes manteaux couvrant la tête comme un capuchon monacal. C'est parmi ces dernières qu'il faut chercher le chef-d'œuvre de la série : saint Jean, le vieillard de Pathmos, tenant dans la main droite le *volumen* de son Évangile et dans la gauche le vase enflammé, symbole de son martyre. Ses traits, encadrés d'une longue barbe, ont une expression frappante de douceur et de noblesse. Un manteau l'enveloppe tout entier dans ses plis d'une majestueuse ampleur, largement relevés sur le bras droit [2].

[1] Au mois d'octobre 1895, nous avons pu remettre au jour deux bases des colonnes du rond-point du chœur; elles comprenaient un pilier rond, d'un mètre de diamètre, à la face antérieure duquel s'adossait une légère colonne accompagnée de deux autres plus petites.

[2] Voir, ci-après, planche XXVII.

En étudiant cette admirable statue, d'une attitude sance et de naturel, d'une facture large et sûre, notr reportait à Dijon. Nous rapprochions le saint Jean du J Jean et des statues de la Chartreuse de Champmol semblait que l'œuvre de notre sculpteur inconnu n'ét analogie avec celles de Claux Sluter et de ses collabo grands noms hantent l'esprit au point que l'on se l'imagier du Bec n'avait point travaillé à Dijon, à la fin zième siècle. Si l'on compare les draperies de la r Jacques le Mineur à celles du David du Puits de Moï des statues de Philippe le Hardi et de la sainte Catherir de la Chartreuse, on retrouve les mêmes longs plis arq sur les pieds la petite cassure très caractéristique; l houette du saint Thomas rappelle la carrure puissante Claux Stuter[1], et le saint Jean, tenant dans un pan de s la petite chaudière enflammée, semble un élégant agr de l'un des moines pleurants du tombeau de Philippe Musée de Dijon[2]. Pour nous, l'influence bourguignon quatre statues si magistralement drapées, que l'on v Croix de Bernay, ne nous paraît pas contestable.

Quant aux autres apôtres traités dans le goût du siècle, nous n'hésitons pas à les attribuer à des imagier attachés au chantier de la cathédrale de Rouen dura mières années du quinzième siècle. Ceux-là n'ont rien avec l'école de Bourgogne et ne lui ont emprunté ni ses procédés.

L'un des écrivains qui ont le mieux compris l'a remarque qu'au treizième siècle, en fait de sculptur mandie, médiocrement douée pour les arts plastiques, dehors du mouvement et n'a jamais accusé une franch lité[3] ». Cela est vrai si l'on compare les cathédrales n celles d'Amiens, de Chartres ou de Reims; l'infériori

[1] On peut encore rapprocher le saint Thomas de la Vierge (Côte-d'Or) et d'une autre Vierge bourguignonne conservée au M reproduites l'une et l'autre dans l'étude de M. Courajod sur *La Scu* p. 21 et 23.

[2] Voir le moine pleurant représenté à droite sur la photographi Collection des monuments historiques.

[3] Gonse, *L'Art gothique*, p. 418.

SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

(ÉGLISE DE SAINTE-CROIX DE BERNAY)

phique est évidente. Les Normands furent avant tout des bâtisseurs. Mais il n'en faudrait pas conclure que la statuaire normande du moyen âge n'est qu'une quantité négligeable. Les sculptures du portique gauche de la façade occidentale de Notre-Dame de Rouen, celles des portails de la Calende et des Libraires n'ont pas besoin d'éloges ; elles sont de celles dont on a toujours parlé avec considération [1]. Pendant tout le quatorzième et le quinzième siècle, les chantiers de Saint-Ouen et de Notre-Dame sont en pleine activité. En 1407, le maître de l'œuvre de la cathédrale, Jean Salvart, reconstruit la partie haute du portail de Saint-Jean à laquelle travaillent les « imaginiers » Jean Lescot et Pierre Lemaire [2]. En 1420, un autre imagier, Jean Le Hun, exécute dix-neuf statues pour ce même portail ; la pierre est fournie par la fabrique, et l'artiste reçoit 8 livres pour chaque image [3]. On peut voir encore en place un certain nombre de ces statues qui mesurent plus de deux mètres de hauteur. Ce sont des apôtres, à la pose un peu raide, dont les draperies sont traitées dans la manière du quatorzième siècle, et qui rappellent, avec un peu plus d'ampleur, les apôtres du Bec ; l'air de parenté est indéniable. Le goût des imagiers qui travaillaient à Rouen, un peu avant 1420 [4], retardait très

[1] On voit au Musée d'antiquités de Rouen un certain nombre de statues de grandeur naturelle, plus ou moins mutilées, provenant principalement des portails de la Calende et des Libraires. Elles offrent des spécimens authentiques de la statuaire normande au quatorzième siècle. Ces statues se font remarquer par la noblesse de la pose, la simplicité des draperies ; l'ensemble a quelque chose d'un peu grêle. Nous sommes surpris que personne n'ait songé à les photographier. Il est vrai qu'à Rouen on ne paraît guère se soucier de ces curieuses statues, exposées à la pluie et à la gelée ; elles mériteraient pourtant un sort meilleur. Un album photographique reproduisant toutes ces effigies, vouées à une destruction plus ou moins prochaine, serait une révélation pour ceux qui dédaignent de croire ou ignorent que depuis le treizième siècle Rouen a possédé une véritable école de sculpture. Nous nous proposons de revenir sur cette question et de la traiter avec le soin qu'elle comporte.

[2] *Compte de la fabrique de la cathédrale*, 1406-1407. (Archives de la Seine-Inférieure, G, 2481.)

[3] Dépenses faites pour asseoir les « ymages » du portail Saint-Jean : « Johanni Le Hun *ymaginier* pro XIX imaginibus factis et operatis de lapidibus fabrice positis et situatis in portallo sancti Johannis, pro qualibet imagine VIII libras. » *Compte de la fabrique*, 1420-1421, Archives de la Seine-Inférieure, G. 2486. — Cf. Deville, *Revue des architectes de la cathédrale de Rouen*, p. 27.)

[4] Jean Le Hun fut payé par la fabrique en 1420-1421, mais il est probable qu'il mit plus d'un an à faire ses dix-neuf statues.

sensiblement sur celui qui régnait déjà en Bourgogne. Cette persistance d'un style traditionnel et vieilli s'explique par l'état précaire d'une province où les ravages causés par la guerre anglaise paralysaient et ajournaient nécessairement tout progrès artistique.

L'emprunt d'artistes fait par l'abbaye du Bec à la cathédrale de Rouen n'a rien qui puisse surprendre. On sait combien, au moyen âge, les peintres, les sculpteurs, les maçons étaient nomades; la longueur des voyages ne les effrayait guère; c'était plutôt un attrait pour leur esprit curieux d'apprendre; et ils se transportaient là où la besogne les appelait. On a d'ailleurs la preuve des relations établies, au commencement du quinzième siècle, entre les deux chantiers normands.

En 1429, le maître de l'œuvre de Notre-Dame de Rouen, Jean Salvart, avait préparé, de concert avec deux autres maçons de grand renom, Jean Roussel et Alexandre de Berneval[1], les plans d'agrandissement des fenêtres du chœur de la cathédrale. La taille des pierres commença après la Trinité de l'année 1430[2], et l'on fit venir des ouvriers du Bec-Hellouin pour avoir leur avis sur les plans des maîtres maçons rouennais[3]. Rien de plus vraisemblable que d'admettre qu'aux environs de l'année 1400, l'abbé du Bec ait fait venir des imagiers de Rouen pour exécuter les statues colossales qu'il destinait à son église.

[1] Jean Roussel était l'un des maîtres maçons de la cathédrale; il dut succéder à Jean Salvart ou à Colin Duval vers 1448. (Deville, *Revue des architectes de la cathédrale de Rouen*, p. 33.) Jean Roussel ou Rouxel, « juré du roy nostre dit seigneur », apparaît comme expert dans un rapport sur l'église de Saint-Ouen de Rouen, le 23 janvier 1441. (J. Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. II, p. 223.) Alexandre de Berneval était le maître de l'œuvre de l'abbatiale de Saint-Ouen. Il mourut le 5 janvier 1441.

[2] « Item in septimana ante penthecosten CCCC° XXX° fuerunt incepta per lathomos ad tallandum lapides propter formis clarifficare supra chorum ecclesiae per deliberacionem dominorum de capitulo, juxta formam de certain pourtraict in pergameno factum et traditum per Jo. Salvart et Jo. Roussel lathomos ecclésie, et lequel pourtraict est devers moy procureur de l'œuvre sub signo dicti Jo. Salvart una cum une carte partie de papier nommé endenteure, ubi scriptum est forum totum et obligacio de chacune desdites parties; pro pergameno, papiro et scriptura, pluribus de precepto capituli, XX s. X d. » (*Comptes de la fabrique*, 1425-1435, Archives de la Seine-Inférieure, G, 2487.)

[3] « Item pro ceteris expensis cum lathomis et operariis, et pro mitendo lit... apud operarios de Becque Hellouyn pro habendo suas oppigniones in scripto a les contre-pourtraiz et traiz faiz en la salle de l'œuvre pluribus diebus, XVI s. VIII (*Comptes de la fabrique*, 1425-1435, Archives de la Seine-Inférieure, G, 24

« J'en rappellerai la description très sommairement :

« Le prélat défunt, Mgr de Montmorin, à qui est élev ment est assis, revêtu de ses habits pontificaux, sur u fond d'or reposant sur une cénotaphe d'un marbre brui

« Il tient dans sa main gauche la main du cardinal et de la droite les insignes de sa dignité dans laquelle l'indiquer pour son successeur.

« Sur la face du cénotaphe se détachent, en haut armes des Montmorin.

« A gauche, un Génie se dispose à écrire sur un l devant lui (les *Annales de l'archevêché de Vienne*), t soutient de la main gauche les armes de la Tour d'Auve

« Du côté opposé, la figure droite et majestueuse d majestueusement drapée.

« L'avant-corps qui supporte ces figures est recou draperie en marbre blanc sur laquelle est gravée l'épi posée par M. de Boze, secrétaire perpétuel de l'Ac Inscriptions et Belles-Lettres.

« Tout le groupe est adossé à une pyramide en mar (de Saravezza), terminée par un vase où brûlent des parf semble a environ 10 mètres de hauteur sur 6 mètres d

« Je borne là ces indications générales, suffisamme d'ailleurs par la photographie que j'ai l'honneur de vos yeux. J'ai le plaisir d'y joindre aussi la photographi portrait de Slodtz, gravé par Cochin et que je dois à de Mme Coste, arrière-petite-nièce de Slodtz.

« Aussi bien, ce n'est pas la description de ce mon j'ai pour but de vous présenter. Mais il m'a paru int suivre l'exécution de ce travail important.

« Habitant moi-même dans la région et ayant eu la tune d'avoir la communication de documents authe plupart en la possession de M. de Gallier, ancien prés Société archéologique de la Drôme, j'ai fait le résumé correspondance, et c'est ce résumé que j'ai l'honneur d senter, car il eût été trop long de lire les nombreuses j'ai rassemblées.

Voir, ci-contre, planche XXVIII

Planche XXVIII. Page 326

MAUSOLÉE DES ARCHEVÈQUES

PAR MICHEL-ANGE SLODTZ, 1740-1747

Vienne (Isère).

« On jugera par ce résumé des efforts de l'artiste distingué autant que consciencieux pour mener son œuvre à bonne fin et de la libéralité du cardinal de la Tour d'Auvergne, qui élevait ce monument à son prédécesseur, Armand de Montmorin, et qui lui servit ensuite à lui-même de sépulture, ce qui explique ces mots ajoutés à l'inscription : *Mens una, cinis unus.*

« Ces notes montreront, de plus, le temps nécessaire, les dépenses et les phases diverses traversées pour son exécution.

« Je commencerai par le traité. »

(Lecture du traité du 1er octobre 1740 ou des passages importants.)

CORRESPONDANCE

*Lettre de Slodtz à Mgr ***.*

« De Carrare, 12 avril 1744.

(Communiquée par M. A. de Montaiglon, *Archives de l'Art français*, t. IV.)

Demande d'un délai en raison de son séjour à Carrare pour le service du roi Louis XV. Il rappelle qu'il s'est engagé avec Son Éminence d'avoir achevé le mausolée dans le délai de deux ans et demi, sous peine de perdre la somme de 500 écus romains. « C'est pourquoy, dit-il, je supplie très humblement votre grandeur de vouloir me faire la grâce de me donner un certificat qui puisse me servir à montrer, quand il sera besoin, que j'ay eu l'avantage de servir le Roy à Carrare, afin que le cardinal m'accorde, de plus que notre arrêté, autant de moi que j'en ay employé pour Sa Majesté. »

*Lettre de Slodtz à Mgr ***.*

« De Rome, 23 février 1762.

Il explique sa situation embarrassante à ce moment.

En partant pour Carrare, il toucha la principale partie du premier tiers convenu pour l'employer aux achats des marbres.

Mais il a dû employer cette somme pour son séjour à Carrare, et les propriétaires des marbres veulent en être payés avant leur embarquement. « Appréhendant un retardement préjudiciable

pour l'ouvrage », il sollicite une avance [1]. Sa demande faite.

Lettre de M. de Troy, directeur de l'École de à Mgr le cardinal.

« De Rome, 15 juin

Il va voir de temps en temps l'ouvrage de Slodtz, satisfait et « espère qu'il apportera autant de satisfaction à Son Éminence que d'honneur à l'artiste ».

Le modèle en stuc est terminé, tous les marbres sont arrivés. Ceux de l'architecture sont déjà travaillés.

Nouvelle lettre de M. de Troy à Mgr le cardinal

« De Rome, 8 août

Il a trouvé le mausolée très avancé et l'architecture terminée.

« Le buste de Son Éminence est fini entièrement et très beau; il ne tardera pas à l'envoyer et on pourra juger du morceau de ce qu'est capable de faire l'auteur. »

Ce buste était probablement pour les appartements

Lettre de Mgr le cardinal à M. de Troy

« De Paris, 4 septembre

Monseigneur envoie à M. de Troy de nouveaux fonds. Il lui annonce qu'il va passer un mois ou six semaines à Conflans où il a une abbaye depuis cinquante ans et où il n'a

Je passe quelques lettres. Dans l'une d'elles, Slodtz terminant, de la beauté de l'escalier fait par M. Servandoni pour Son Altesse Éminentissime.

[1] Cette lettre de Slodtz est également insérée par M. de Montaiglon dans les *Archives de l'Art français*, mais l'original d'après lequel j'ai pris est en la possession de M. de Gallier.

Je ne sais de quel escalier il s'agit ici; probablement pour l'hôtel du cardinal à Rome.

Lettre de Slodtz à Mgr le cardinal (à Paris).

« De Rome, 31 mai 1743.

« L'approbation de Votre Altesse Eminentissime par ses lettres « des 6 et 13 courant pour les amellieurements que je fais au mau- « solée me donnent beaucoup de satisfaction, puisque ma seule « ambition, en employant toutes sortes de soins, est de contenter « la délicatesse et le bon goût de Votre Altesse.

« J'ose même me flatter d'y parvenir.

« M. de Troy qui s'intéresse beaucoup à la réussite de cet « ouvrage vient le voir souvent; nous complotons toujours les « ameilleurements qu'on peut y faire. »

Il prie Son Altesse de différer son voyage à Vienne jusqu'en mars 1744, pour y trouver tout le monument en place, car il faut prévoir plusieurs mois pour le posage.

« On ne peut espérer l'arrivée des caisses à Marseille que dans « le courant de novembre, encore faut-il espérer n'avoir pas de « temps contraire. »

Quant à la fondation et au caveau par où il faudra commencer, consulter, s'il est besoin, le sieur Soufflot, architecte, qui est à Lyon.

Slodtz fournit ensuite à Monseigneur quelques détails relatifs aux encaissages, aux transports et aux dépenses à prévoir pour cela.

« Il faudra, dit-il, environ trente-deux caisses pour tout l'ou- « vrage, avec bois fort solides et equerres (equerts) de fer aux « angles.

« Cela reviendra à peu près à 380 écus romains, sans y com- « prendre les caisses qui contiendront les figures, soit 20 à 25 écus « de plus. Plus encore, une trentaine d'écus pour la conduite de « toutes les caisses de mon atelier à Rippa Grande où elles seront barquées. »

ır le voyage de mer, c'est-à-dire de Rome à Marseille, ideau, qui paraît être l'entrepreneur de ce transport, ne peut ner la dépense sans voir les caisses toutes faites et en con-

naître le poids. On peut estimer,
encaissé pourra aller aux environs d

Lettre de Slodtz à M

Monseigneur ayant fait connaîtr
voyage, Slodtz lui écrit :

« L'impossibilité où se trouve V
« différer son voyage à Vienne et le
« les premiers marbres du mausolé
« Paris, me font avancer cet ouvrage

« Ce qui m'y engage très fort e
« Rome de la maladie contagieuse d
« Pape (Benoît XIV) commence à p
« convenables.

« Je crois même ne devoir rien n
« ment de cet ouvrage, dussé-je y
« beaucoup plus que je n'avais pens
« préférable à ceux où nous jetterai
« si elle était à Rome avant le dépa
« pas d'espérance pour une année
« seille, au cas même qu'il fut possi
« voulut en faire l'embarquement.

« Aussi, Monseigneur, je vois qu
« pour obtenir du Pape le gratis de

« Je commenceray l'encaissage
« les morceaux déjà achevés, et en
« travailler aux autres avec beaucou

« J'espère que cette résolution
« Altesse Eminentissime et qu'elle
« l'exécution, faire remettre à M
« romains qu'il faudra pour cela.

« Moyennant ce prompt secours
« les caisses que Votre Altesse Emi
« sainteté, j'espère avec l'aide du
« en état d'être embarqué vers la fi

de l'Église, d'autant plus qu'il se trouvera à
très magnifique ». (Lettre de Monseigneur,

Il s'ensuit un traité qui indique la forme
dessin primitif de Soufflot et le choix des mar
les plus beaux et les plus distingués qui
J'ai ce traité dans mon dossier, mais je ne le l
et d'autant plus que la sculpture a, dans ce
important. L'intérêt y est surtout dans le cho

Dans une lettre du 5 décembre 1744 au car
fera toute diligence pour achever l'autel dans
cinq mois afin de pouvoir s'embarquer avec le m
le passage devient libre, regrettant qu'il n'a
faire cet embarquement aussitôt que l'ouvrag

Le 31 décembre 1744, Monseigneur écrit à
à finir cet ouvrage *plutôt que plus tard,* afin
quer avec les marbres du mausolée pour lesq
du Pape, qui par ce moyen pourrait servir au

Monseigneur écrira de nouveau pour cela
s'il est utile.

Nous voici maintenant au commencement
Quelles circonstances ont pu encore retar
du mausolée achevé à Rome depuis un an?
s'écoule encore environ deux ans pour sa
l'inscription porte : *posuit* 1747.

Du reste, il a fallu certainement plusieurs
difficile, ainsi que pour celle de l'autel qui e

Tels sont, Messieurs, les documents que j'
cution de ce beau mausolée pour lequel ni le
ni les dépenses n'ont été épargnés.

L'habile sculpteur Slodtz, mort à Paris en
d'autres travaux remarquables qui ne peuv
notice, mais que je rappelle sommairement d
Français et Parisien, comme je l'ai dit, il
s'adonnèrent à la sculpture. Le fondateur de ce

Sébastien Slodtz, né à Anvers d'une famille flamande, était venu s'établir comme sculpteur à Paris, où il mourut en 1726.

G. GEORGE,

Architecte, Correspondant du Comité des Beaux-Arts des départements, à Condrieu (Rhône).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

EXTRAIT AYANT RAPPORT AU MAUSOLÉE DE VIENNE

Lettre de Slodtz à Monseigneur, communiquée par M. de Montaiglon.

Carrare, du 12 avril 1741.

. . . . . .

. . . . . .

Après quoy si votre Grandeur ne m'ordonne autrement je retournerez à Rome pour reprendre le fil de mes travaux qui consiste principalement en la figure de S[t] Bruno pour l'Église S[t] Pierre et un mausolée pour Vienne que me fait faire Monseigneur le cardinal d'Auvergne.

M'étant engagé avec Son Éminence d'avoir achevé cet ouvrage dans le terme de 2 ans et demie, à compter du 1[er] octobre dernier, sous peine de perdre la somme de 500 écus romains, et ayant laissé pour plus de temps que je n'avais cru cet ouvrage, c'est pourquoy je supplie très humblement votre Grandeur de vouloir me faire la grace de me donner un certificat qui puisse me servir à montrer, quand il en sera besoin, que j'ay eu l'avantage de servir le Roy à Carrare, afin que le Cardinal m'accorde de plus que notre arreté, autant de mois que j'en ay employé pour Sa Majesté.

Lettre de Slodtz à Monseigneur (d'après l'autographe).

MONSEIGNEUR,

J'ay très humblement l'honneur de représenter à Votre Grandeur la situation embarassante où je me trouve à l'égard des marbres qui doivent servir à executer le mausolée que je fait par ordre de M. le cardinal d'Auvergne. Cet Éminence à son départ déposat le tier du prix entre les mains d'un banquier et luy donnat ordre de ne me le dispencer qu'à mesure de l'avancement de l'ouvrage; cependant en partant pour Carrare j'obtint la principale partie de ce tier à dessein de l'employer à l'acquisition des dits marbres, ce que je ne pus effectuer, puisque cette somme

servit à me maintenir en ce lieu pendant le séjour que je me trouvay en devoir d'y faire.

Maintenant que j'ay besoin de ces marbres, les propriétaires me signifient qu'ils veulent en estre payez avant de les laisser embarquer, et mes facultées ne me permetant pas de leur donner cette satisfaction, aprèndant que cela ne cause un retardement à cet ouvrage qui me seroit préjudiciable, je prend très humblement la libertez de me recommander à l'infinie bontée de Votre Grandeur, pour la petitte récompense que j'ose esperer de sa generositez.

Je la suplie aussi de croire que j'en conserverez toutte ma vie une singuliere et parfaite reconnoissance, en continuant d'estre, avec toutte l'atention dont je suis capable, atentif à l'honneur de ses ordres et faire ma plus grande gloire de me dire avec toute la soumission possible et un trés profond respect de Votre Grandeur,

Monseigneur,

Le trés humble, trés obeissant et trés soumis serviteur.

Signé : M. A. Slodtz.

A Rome, du 23 février 1742.

Lettre de M. de Troy à Mgr le cardinal.

Monseigneur,

Par les soins assidus que M. Slodtz apporte au mozolée que fait faire V. E., l'ouvrage se trouve déjà fort avancé. Je ne manque pas de l'aller voir de tems en tems et j'espére que cet ouvrage apportera autant de satisfaction à V. E. que d'honneur à celuy qui le fait. Le modèle de stuc est presque terminé; tous les marbres sont à Rome, ceux de l'architecture sont deja travaillé et sous peu il enverra le buste de V. E.

En conséquence je luy ay fait toucher le 1er payement. V. E. peut faire remettre au même banquier le 2^{me} que je luy feray toucher comme le 1er à mesure que l'ouvrage avancera.

Je suis avec, etc.

Signé : de Troy.

A Rome, ce 15 juin 1742.

Lettre de M. de Troy à Mgr le cardinal.

Monseigneur,

En conséquence de la dernière lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire j'ay été voir le S^{r} Slodtz et le mozolée qu'il a fait pour votre

Le feuillet qui a le nº 1 est pour le nom de M. de
pour celui de M. de Crillon et le 3e pour celui de V. A

. . . . . .

J'ay marqué sur le papier de la grande inscription
avoir les lignes; elles peuvent occuper toute l'étendu
1re vers les lettres D. O. M. Si l'on a besoin de plus d'
seront un peu couvertes par le haut de la draperie c
effet pitoresque.

Je connois le beau génie et l'habileté de M. Servand
je suis bien persuadé de la beauté de l'escalier qu'il
Altesse.

Je ne cesseray jamais de me dire avec, etc.

Signé : M.

A Rome, ce 25 janvier 1743.

Lettre de Slodtz à Mgr le cardinal.

Monseigneur,

L'approbation de V. A. E. par les lettres du 6 et 1
les amellieurements que je fais au mozolée que j'exé
me donnent beaucoup de satisfaction puisque ma
employant toute sorte de soins est de contenter la d
gout de V. A. J'ose même me flatter d'y parvenir. M.
resse beaucoup à la réussite de cet ouvrage vient le
complotons toujours ensemble les ameilleurements c
Nous résoudrons incessemment l'article du coussin au
drait pas de mettre le glan en jaune antique, le laissan

Mon sentiment pour l'arrivée des caisses à Vienn
parait pas possible que cela soit pour le millieu d'
temps que V. A. détermine d'en partir.

C'est pourquoy, si elle n'avait pas quelque motif pre
elle pourrait différer ce voïage jusqu'au milieu de m
rait tout le monument en place auquel je donnerais
car je prévois qu'il faudra plusieurs mois pour le p
quantité de pièces dont cet ouvrage est composé, ce qu'il
place, et soit pour les jours courts de la saison pendan

Lorsque je promis à V. A dans ma dernière lettr
choses en etat de partir au mois d'octobre, c'était le
qu'il m'était possible et je ne pouvais pas me comp
terme plus court. Ainsi l'on ne peut espérer l'arrivée

court il faut continuellement de l'argent. Elle me ferait n
joindre aussi les 145 écus qui sont pour les grands piédest
article sur lequel je n'ay aucun interêt. Ils sont fort avanc

Le marbre de Bardille clair dont ils sont est d'une co
qui s'accordera trés parfaitement avec tout le mozolée.

V. A. verra sur le dessin cy inclus ce que j'imagine
quarrée; c'est un horloge ou sablier ailé entouré de 2 bra
Cet ouvrage sera gravé bien profond sur le marbre et
cette méthode est fort en usage à Rome et réussit fort bie

Je suis, Monseigneur, avec une, etc.

Signé : M. A.

A Rome, le 31 may 1743.

Lettre de Slodtz à Mgr le cardinal.

Monseigneur,

L'impossibilité où se trouva V. A. E. de différer son v
et le désir qu'elle a d'y voir poser les premiers marb
avant son retour à Paris me font avancer cet ouvrage av
promptitude; ce qui maintenant m'y engage trés fort et
où on est à Rome de la maladie contagieuse de Messine et
le Pape commence à prendre les précautions les plus con

Je crois même ne devoir rien négliger pour hater l'en
cet ouvrage, dussé-je y avoir à terminer sur les lieux bea
je n'avais pensé, inconvénient qui deviendrait préférable
jetterait cette affligeante maladie; car si elle était à Rome
de nos caisses, il n'y aurait pas d'espérance pour une
d'etre reçu à Marseille, au cas même qu'il fut possibl
bâtiment qui voulut en faire l'embarquement.

Ainsi, Monseigneur, je vois qu'il n'y a pas de temp
obtenir du Pape le gratis de la sortie de Rome et faire a
l'enquaissage. Je le commenceray dès la semaine prochai
ceaux qui sont déjà achevés, et en attendant on ne lais
vailler aux autres avec beaucoup de diligence.

J'espère, Monseigneur, que cette résolution aura l
V. A. E. et qu'elle voudra bien pour en venir à l'exécutio
à M. de Troy un millier d'écus romains qu'il faudra
lequel sont compris les 300 écus de reste du second pa
pour les deux grands piédestaux et 120 pour les fraix de
un ouvrier qui font 565. Le reste servira à faire avec tou
possible l'enquaissage et le transport jusqu'à Ripa Grand

Lettre de Mgr le cardinal à M. de Canillac, à Rome.

De Vienne, 8 octobre 1744.

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous envoyer un dessein d'autel de marbre que je suis dans l'intention de faire construire dans mon Eglise de Vienne.

M. Slodtz a deja eu connaissance de cet affaire et c'est luy qui a envoyé de Rome le dessein cy joint sur un projet qui luy avait été envoyé par le S^r^ Soufflot.

Ce dessein parait convenir et je le goute fort. Il s'agit à présent de faire un traité avec le S^r^ Slodtz pour la construction de cet autel et le placer à Vienne et je me flatte que vous voudrez bien vous charger de cette commission et d'y appeler M. de Troy à qui j'en écris aussi; ses avis et conseils ne seront pas inutiles soit pour le dessein soit pour le prix des marbres. Je me suis fort bien trouvé de ceux qu'il m'a donné pour le mozolée de M. de Montmorin.

Je vous prie donc de projetter le traité que vous croirez que l'on pourrait faire.

On m'a dit que le s^r^ Slodtz demande 3000^ff^ argent de France... Je pense que vous pourrez le charger par notre traité des fraix de l'emballage et de l'envoy à Vienne, il faudra aussi traiter sur ce qu'il demandera pour venir le poser à Vienne.

. . . . . .

Je crois devoir joindre ici quelques réflexions...

Le dessein cy joint plait beaucoup et on est déterminé au bas relief qui sera placé au milieu et aux deux cotés de l'autel dans lesquels l'histoire du martyre de S^t^ Maurice sera représenté. Pour ce qui est des ornements dudit autel et de la qualité des marbres on s'en rapporte au bon gout de M. de Troy et de M. Slodtz qui auront attention que lesdits marbres se marient bien ensemble.

. . . . . .

Le corps de maçonnerie auquel sera lié le tombeau ou autel doit être revêtu de marbre qui fasse un bon accord avec ceux de l'autel, surtout le gradin et la face d'iceluy qui supplée au rétable.

Il faudra que dans les panneaux d'en bas des cotés du corps de maçonnerie on y mette mes armes en relief en marbre blanc. Pour le derrière du corps de maçonnerie il suffira qu'il soit revêtu des marbres q trouvera ici et qui conviendront le mieux.

. . . . . .

Pour vous donner une intelligence encore plus claire du détail qu

viens de vous faire, je joins au dessein du s[r] Slodtz un second que l'on a pris d'après le sien et auquel on a ajouté les deux cotés qui n'y sont point rendus.

Pour ce qui est du marbre qu'on employera pour couvrir la maçonnerie derrière l'autel aussi bien que pour le marchepied des degrés, il y en a dans l'église même dont on pourra se servir.

Lettre de Slodtz à Mgr le cardinal.

MONSEIGNEUR,

Ayant vu les intentions de V. A. E. au sujet du maître autel qu'elle veut faire ériger dans l'Eglise archiepiscopale de Vienne, j'en ay fait un *Traité expliqué* que j'ay remis à Mgr de Canillac; il veut le faire examiner par des personnes entendues en ces sortes d'ouvrages avant de l'envoyer à V. A.

M. de Troy approuve le dessein et la façon dont les marbres y sont assortis; mais il conte qu'on pourra mieux juger sur un modèle de bois qu'il faudra faire après avoir receu les ordres de V. A. Ce modèle ne contribuera pas peu à la réussite de cet ouvrage.

Je supplie V. A. E. de vouloir bien considérer que l'urne pour laquelle j'avais demandé 3000[#] se trouvera maintenant bien plus grande; elle ne devait avoir que 8 pieds, elle en aura 9, 2 pieds de largeur, elle en aura 3.

Cette augmentation devient considérable par rapport aux marbres précieux que je propose et qui sont d'un haut prix.

Voici ensuite un nouvel ouvrage et quelques particularités desquelles je me chargeray dont il n'était pas question dans mon dessein ni dans mon prix. C'est le corps d'architecture et le gradin qui doivent être pareillement recouvert de ces beaux marbres, par devant, aux côtés, etc., deux cartels des armes de V. A. La façon d'un avant corps de 3 poulces d'épaisseur qui occupera la principale partie de derrière, celle de la table d'autel, du marchepied, de la marche et de la platebande qui doit être à l'entour au niveau du pavé, l'encaissage et embalage des morceaux qui se feront ici, les fondations, le maçonnage, les fers et tenons de bronze et enfin la pose de tout l'ouvrage.

Tout cela, Monseigneur, est susceptible d'une grande dépense surtout lorsqu'il est question de la délicatesse et de la précision que désire V. A.

s'agissait d'employer à cet autel des marbres antiques mal choisis ou marbres modernes et qu'on ne fut pas trop attentif à la correction de

lpture on épargnerait sans doute quelques centaines d'écus, mais

cela ne semble pas permis dans un tel ouvrage et qui sera auprès d'un monument où l'on admirera la magnificence et la noblesse du bon gout de V. A.

L'urne, le gradin et les 2 cotés du corps d'architecture seront de 11 morceaux et de pierre de pépérine; cette pierre est fort renommée pour le placage, le mastic s'y conjoint parfaitement et elle ne fait dans l'abord ny dans la suite aucun mouvement.

. . . . . .

Deux ouvriers pourront etre employés à chacun de ces morceaux afin d'avoir achevé cet ouvrage dans le terme de 4 à 5 mois, diligence qui sera nécessaire pour les embarquer en avril ou en may avec le mozolée, si toutefois le passage devient libre.

Le prix de cet ouvrage est de 12 cent 50 écus romains qui font monoye de France suivant le change présent 6400ᴴ et pour pousser cet autel avec diligence il faudrait que V. A. eut la bonté d'envoyer en même temps que l'ordre de commancer un tier de cette somme à M. de Troy qui me le dispenserait à mesure comme il a été fait à l'égard du mozolée.

Je supplie aussi V. A. de me faire toucher une somme de 3 ou 4 cent écus rom. en à compte du 3ᵐᵉ et dernier payement du mozolée.

Je n'aurais pas fait cette instance à V. A. s'il eut été possible de faire l'embarquement aussitôt qu'il a été achevé.

Je la supplie aussi de me continuer la grace de son auguste protection, j'en conserveray la plus vive reconnaissance faisant des vœux au Ciel en ce renouvellement d'année pour la conservation de sa sainté et pour tout ce qu'elle peut elle même désirer.

Je ne cesserai jamais de me dire avec le plus, etc.

Signé : M. A. Slodtz.

A Rome, le 5 décembre 1744.

Lettre de M. de Troy à Mgr le cardinal.

Monseigneur,

J'ay vu le projet d'autel que V. E. veut faire exécuter par M. Slodtz. Je l'ai trouvé fort beau et capable de faire honneur à V. E. quand il sera exécuté par un si habile homme.

Conseil de faire un modèle en bois d'une grandeur à pouvoir faire un meilleur effet qu'en papier.

Pour ce qui est de l'exécution je m'y porteray avec le même zele que

. . . . . .

Je m'en remets donc entièrement à vous et je vous adresse en conséquence ma procuration en blanc pour conclure le marché dont il s'agit avec ledit s^r Slodtz.

Il m'a paru que le devis qu'il contient est bien raisonné et qu'il y a même du gout. L'execution d'un tel maître rendra cet ouvrage parfait; mais je pense comme M. de Troy qu'il serait nécessaire de faire un modèle en bois ainsi qu'on en a usé pour le mozolée de M. de Montmorin.

Je vous prie de l'engager à suivre cet ouvrage comme il a eu la complaisance de le faire à l'égard du mozolée.

(Envoi par le prochain ordinaire de 2000#.)

Je vous prie donc, Monsieur, de remplir le blanc de la procuration soit de votre nom soit de quelqu'un à qui vous vous fiez autant qu'à vous même et que l'on suive le projet du traité de point en point.

Vous aurez la bonté de faire approuver par M. de Troy le modele en bois et ensuite de le faire sceller de vos armes et du cachet du s^r Slodtz pour ledit modèle etre rapporté ici en même temps que le mozolée et de faire inserer dans le traité que le s^r Slodtz sera tenu de se conformer audit modele en bois.

(Procuration pour le traité de l'autel.)

Lettre de Mgr le cardinal à Slodtz.

De Vienne, 31 décembre 1744.

J'ay receu votre lettre du 5 de ce mois. M. l'abbé de Canillac pourra vous lire ce que je luy marque et même vous en donner coppie au sujet de l'autel que je veux faire faire dans mon église primatiale.

Je ferai l'envoi prochain de 2000# dudit autel pour engager à finir plutot que plus tard l'autel afin de le pouvoir embarquer avec les marbres du mozolée pour lesquels vous avez le passeport du Pape qui par ce moïen pourroit servir aussi pour l'autel.

Mandez moi pourtant s'il faut que je récrive au cardinal Valenti pour cela.

Lettre de Mgr le cardinal à M. de Troy.

De Vienne, 31 décembre 1744.

J'ay receu, Monsieur, la lettre toute gracieuse dont vous m'avez hono le 5 de ce mois.

laquelle pour mettre en éxécution le projet qu'elle a formé de fai
un mausolée de marbre dans son Eglise archiépiscopale de Vi
Dauphiné en l'honneur et mémoire de feu Mgr Armand de Mon
archevêque de Vienne l'un de ses prédecesseurs, dont S. A. a et
vicaire, ayant ordonné au Sr Michel-Ange Slodtz, sculpteur franç
présent de faire un devis estimatif dudit mosolée, ledit Sr Slodtz a
avoir fait le modèle examiné et approuvé par sadite A. E. sont c
ensemble de la somme de trois mille sept cents écus romains,
somme doit etre comptée en trois payements différents, savoir l
treize cent écus lesquels ont été remis à M. Cioia banquier ordi
sa dite A. E. pour etre donnée audit sr Slodtz à mesure de l'emp
en fera tant pour l'achat de tous les marbres nécessaires que
ouvrages qu'il fera sur l'avis et les ordres que M. de Troy dire
l'Académie royale de peinture et sculpture à Rome aura la b
donner, déclarant ledit sr Slodtz qu'au cas qu'il vint à mourir
fin et perfection dudit ouvrage sa dite A. E. sera en droit de pre
marbres et ouvrages dudit mozolée dans l'état qu'ils se trouver
remboursement des sommes et payements qu'elle aurait fa
sr Slodtz par préférence à tous ses créanciers et héritiers.

De plus ledit sr Slodtz s'oblige pendant qu'il fera venir les ma
commancer son ouvrage par faire un modèle de stuc en grand d
mozolée conforme au modèle en petit qu'il a remis à sadite A.
du cachet des armes de sadite A. E. et du cahet dudit sr Slodtz do
cution doit etre différente en mieux, suivant les changements qu
faire ledit sr Slodtz ou qu'il y fera de l'avis de M de Troy, lequel
en grand sera dans son atelier situé dans le quartier dit l'Arn
cas de mort dudit sr Slodtz appartiendra à S. A. E. pour servir
finir ledit mozolée et ledit sr Slodtz aura soin de finir et parfaire
férence les têtes des figures.

Le 2e payement qui sera de douze cent écus romains se fera
courant du mois d'octobre de l'année prochaine mille sept cent
et un de même que le premier entre les mains de mondit Cioia p
pareillement donné audit sr Slodtz sur l'avis et les ordres de
sr de Troy au cas que ledit mozolée soit à la moitié de sa perfecti

Le 3e et dernier payement qui sera de douze cent écus romain
audit sr Slodtz même après que ledit mozolée aura été placé
approuvé à Vienne conformément aux conditions suivantes.

Ledit mozolée sera de la hauteur de 24 à 25 pieds et de 12 et
pouces de largeur, sans y comprendre la niche ou arcade, vu qu'
pas assuré de la forme que le lieu obligera d'y donner et la saillie
excedente sera de environ 3 pieds et demi.

s proportion, le Génie envi-
dit mozolée exigera quelque
rgeur ou saillie pour satis-
e diminution ne fera aucun

pas de marbre blanc ordi-
irne et la piramide; si l'on
de marbre qu'on appelle en
par des taches violettes de

ption, le vase d'où sort la
on appelle statuaire; pour
ir toute l'architecture, sans
figures et de tous les orne-
t remplies de noir, tant du
ge entièrement terminé avec
· tous ses biens, meubles et
re qu'ils puissent etre envers
manière cy dessus spécifiée
du jour de la signature du
ong délai de cinq cent écus

st la presente clause ne sera
on entière exécution attendu
:elte considération.
r ledit ouvrage dans l'Eglise
npêchement légitime fournir
ge à ses frais et dépens aux
r son voyage la somme de
urri pendant son séjour à
ien entendu que sadite A. E.
du dit mozolée de Rome à
qui ne seront pas de sculp-
:ssus, et pour l'exécution du
de mort avant l'entier paye-
tenus de l'exécuter préféra-

a dite A. E. ce 1er jour du
présence de Mre Barthélemy
ussignés avec ladite A. E. et
ti, notaire public de la Cour
oy substitué notaire pour la

langue françoise dudit s[r] Ginetti lequel a lu et publié les présentes et à icelles a apposé le sceau ordinaire de son notariat.

Henry Oswald DE LA TOUR D'AUVERGNE, cardinal d'Auvergne, Michel Ange SLODTZ, Barthélemy DELOTZ, Louis FABRINI, BOUVIOT.

MAITRE-AUTEL DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE VIENNE (ISÈRE) PAR LE SCULPTEUR SLODTZ. M. A.

Copie du traité pour son exécution (*octobre* 1744).

Traité du maître autel que S. A. E. Mgr le cardinal d'Auvergne, archevêque de Vienne, veut faire ériger dans l'Eglise archiépiscopale de S[t] Maurice par le s[r] Slodtz sculpteur suivant le dessein qu'il en a fait et que S. A. E. a approuvé.

Cet autel sera en forme d'urne sépulchrale et sera adossé à un corps d'architecture qui portera le gradin.

L'urne aura 3 pieds et quelques poulces de hauteur.

La table sera de 9 pieds de long, 1 pied de haut sur 1 pied de a rge; toutes les autres parties leur seront proportionnées.

Le milieu de l'urne sera occupé d'un bas relief qui représentera le martyre de S[t] Maurice et des principaux officiers de la légion tébéene.

Il y aura un bas relief sur un chacun des cotés où sera représenté Maximilien qui ordonne la décime de la légion et le soin qui fut pris de retirer les corps de ces martyrs des mains des payens.

Ces bas reliefs seront de marbre blanc ainsi que toute la sculpture. Les bordures des bas reliefs seront de jeaune antique de même que les 2 pilastres cannelés au haut desquelles il y aura une tête de chérubin ailé et des festons de chêne ou cyprès.

La corniche sera de vert antique de même que le soubassement en forme de talon renfoncé.

La moulure qui porte ce soubassement sera de jeaune antique. Le socle sera de marbre africain. Les panneaux de l'urne où seront les palmes seront de jaspe orientale sanguin; la petite moulure de ces panneaux sera de jeaune antique.

La platebande qui formera le corps de l'urne sera d'albatre orientale à veines.

La table d'autel sera de marbre blanc et la pierre bénite qui y s. incastrée couvrira un petit sépulchre d'un pied de profondeur où mettent ordinairement des reliques.

Le socle et la petite corniche du gradin seront de jeaune antique, les panneaux seront d'albatre orientale fleuri et le dessus où sera posée la croix et les chandeliers seront de marbre blanc.

Le corps d'architecture qui portera ledit gradin sera aussi recouvert de ces mêmes marbres, c'est à dire que la moulure qui servira de corniche sera de vert antique, les plates bandes et la moulure d'en bas seront de jeaune antique et les panneaux d'albatre orientale fleuri.

Il y aura dans ceux de côté les armes de S. A. E. sur des cartels qui s'agrouperont avec les moulures ou bordures de ces panneaux.

L'architecture et les moulures de ce massif, ainsi que du gradin feront un retour de 9 à 10 poulces sur la partie de derrière et se perdront de côté d'un avant corps de 3 poulces d'épaisseur, lequel occupera tout le reste de ladite partie de derrière.

Le massif de l'urne, du gradin et les 2 cotés du corps d'architecture seront de pierre de pépérine divisé en 11 morceaux et sur lesquels seront incrustés les albatres diasprés et marbres antiques en dessus nommés.

Le grand avant corps de derrière aura une espèce de corniche et une moulure simple par le bas qui posera sur un socle; il aura des platebandes et un grand panneau dans le milieu. Le marchepied pour le distinguer de la marche aura une moulure par le bas et il y aura aussi à l'usage de Rome une planche de beau bois de noyer.

La table de l'autel, l'avant corps de la partie de derrière, le marchepied, la marche qui règnera à l'entour de tout l'ouvrage, ainsi qu'une platebande de 18 poulces de largeur incrusté au niveau du pavé seront faits avec les marbres les plus beaux et les plus distingués qui se trouveront à Vienne en observant cependant la distinction que le bon gout requiert.

Les morceaux de cet autel qui se feront à Rome en y employant toute la diligence convenable seront achevés dans le terme de 4 mois.

Il faudra 8 caisses pour les différents morceaux.

La pose de cet ouvrage se fera avec toute la rapidité possible, on y employera autant de crampons de fer qu'il sera nécessaire et les marbres seront tenus avec des crampons de bronze pour éviter le désordre qu'occasionne la rouille par succession de temps.

Le fondations qu'il faudra pour cet autel et le maçonnage se feront avec les meilleurs matériaux de Vienne.

Le prix que le s[r] Slodtz demande pour cet ouvrage est de 12 cent 50 écus ains. Moyennant cette somme il se chargera de l'exécution de cet el recouvert avec les jaspes, albatres et marbres antiques cy dessus cifiés qui seront les plus beaux et les plus distingués qu'il y ait à ne.

Il se chargera de la sculpture des bas reliefs et ornemen sage, de l'encaissage et embalage, des fondations et de tout nerie, du posage, des crampons de fer et de bronze et enf ment de tout ce qui est nécessaire pour la perfection de c l'exception des frais de transport de Rome à Vienne et des n faudra pour la table d'autel, pour l'avant corps de la partie pour le marchepied, pour la marche et pour la platebande chaussée. Ces marbres luy seront fournis par les ordres de S il sera chargé de les faire travailler, polir et poser.

NOTICE SOMMAIRE SUR RÉNÉ-MICHEL SLODT (MICHEL-ANGE SLODTZ)

Son père Sébastien Slodtz, sculpteur, né à Anvers en 1(1726, fut appelé par Louis XIV pour contribuer à la décor sailles et des Tuileries.

Ses œuvres les plus remarquables sont :

La statue de *Saint Ambroise* à l'église des Invalides ;

Des bas-reliefs dans la même église ;

Annibal mesurant au boisseau les anneaux des chevaliers r la bataille de Cannes, au Jardin des Tuileries ;

Le groupe de *Protée et d'Antée,* à Versailles.

Sébastien Slodtz mourut à Paris (1726), laissant quatre fil

1° Sébastien-René, sculpteur et dessinateur du Roi ;

2° Paul-Ambroise, professeur à l'Académie, sculpteur e du Roi ;

3° Jean-Baptiste, peintre du duc d'Orléans ;

4° Réné-Michel, dit Michel-Ange, sculpteur, celui dont no pons plus spécialement.

Né à Paris en 1705, il remporta à l'âge de vingt et un a sculpture et fut envoyé à Rome comme pensionnaire du Ro dix-sept ans dans cette ville, où il obtint au concours, po Saint-Pierre, l'exécution de la figure de *Saint Bruno refusan qu'un ange lui apporte.*

Il y exécuta, en outre, le tombeau du marquis Capponi l'église Saint-Jean des Florentins, ouvrage digne de la plus h le bas-relief du tombeau et le buste de Wleughels dans l'ég Louis des Français.

Il fut alors chargé du mausolée élevé dans la cathédrale Dauphiné, en l'honneur de M. de Montmorin, archevêque d et du cardinal d'Auvergne, son successeur.

R A L

'obj

revi

ret
sens
pour
batin

isie
dev

re a
ecte

ibro

es,
ivre
e qu

d'ap
iner

bro
rend
ema

nis
cett
iqua

l'ou
ies a

XXII

UNE ŒUVRE
D'UN
SCULPTEUR ABBEVILLOIS A L'ÉGLISE DE

M. André Gorse, de regrettée mémoire, ancien
Société des sciences, lettres et arts de Pau, a publi
le Bulletin de cette société, une étude sur les *Ca*
originaires d'Abbeville en Picardie, qui étaient allé
s'établir en Béarn dès le dix-septième siècle.

Ce fait d'artistes de la région du Nord ayant
France pour aller exercer leur art si loin de leur
assurément digne de remarque, et il nous tardait,
lois, d'aller reconnaître et étudier à notre tour,
qu'une des œuvres de nos anciens compatriotes; i
été heureux de saisir l'occasion d'un voyage au
aller voir à Bétharram une des sculptures des Ca
avait, en effet, signalé, mais d'une manière assez
pièce, *le Christ à la colonne,* qui avait échappé
en 1793, de l'ancien chemin de croix monumental
d'une manière presque certaine, à ces sculpteurs[1].

Mais auparavant, et sans revenir longuement s
M. Gorse, il nous paraît intéressant de rappeler l
famille d'artistes.

Nous savions qu'un *Caron* ou *Carron,* qualifi
sculpteur et architecte, né à Abbeville à la fin du

[1] Ce Chemin de Croix a été remplacé par un autre, ex
Alexandre Renoüard, élève de Pradier.

M. Henri Macqueron. (*Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, 1893, nos 1 et 2.)

Revenons à l'émigration, d'un bout de la France à l'autre, des fils de ce Martin Caron; M. André Gorse a retrouvé dans la cathédrale de Lescar, près de Pau, les pierres tombales de ceux-ci, *Martin* et *Louis*, tous deux, d'après les épitaphes, « natifs d'Abbeville en Picardie », l'aîné, Martin, décédé le 20 janvier 1669, à quarante-trois ans; le second, Louis, mort à trente-quatre ans seulement, en 1682.

Ceux-ci, d'après des documents relevés[1], étaient devenus les sculpteurs ordinaires, pour ainsi dire, de l'évêché de Lescar, et M. Gorse s'est basé sur ces rapports pour considérer comme indiscutable l'attribution aux Caron des sculptures de la cathédrale de

[1] D'après son épitaphe, Martin Caron avait épousé Marie de Saride, fille de l'imprimeur de l'évêché de Lescar et filleule de l'évêque, Mgr Johan de Salettes. Marie de Saride, devenue veuve, avait, par testament du 31 juillet 1689 (transcrit en entier par M. Gorse), institué pour son « héritier général et universel de ses biens alors présents et à venir », un neveu de son mari qu'elle appelle *Martin*, et qu'on retrouve dans d'autres actes prénommé aussi *Pierre;* M. Gorse a relevé dans cet acte cette particularité assez curieuse que la fille de l'imprimeur ne savait pas écrire. Pierre Caron ou Martin, neveu des premiers, Martin et Louis, était donc venu aussi dans le pays; il y avait fait souche par la naissance de trois enfants, *Martin, Armand et Pierre*, et encore d'un quatrième nommé également *Martin;* ils étaient nés de 1685 à 1705. Enfin on trouve aussi un *Martin Caron*, celui-là qualifié de doreur, venu d'Abbeville à Lescar vers 1684 et qui s'y mariait en 1694; d'autres encore[1].

[1] Dans l'*Album national*, 7e fascicule, que nous communique M. Macqueron, figure le pont de Bétharram, qui porte une inscription intéressante à relever ici; nous y voyons en effet que ce pont a été bâti en 1687 par un ingénieur appelé *Daniel Cairon*, (très probablement *Caron*), et de la famille de nos sculpteurs; en voici le texte :

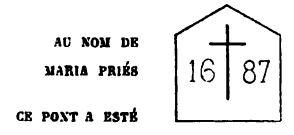

DANIEL CAIRON DE LESCARS
MÊTRE INGÉNEVR

Ce pont, d'une seule arche, traverse le Gave comme un arc de triomphe de verdure; il est en effet, dit la notice, « tout tapissé d'un lierre capricieux, mais très intelligent, — s'il n'a pas été taillé pour cela, — car il a respecté l'inscription qui porte, avec le nom de son auteur, la date de sa construction, dont les quatre chiffres sont deux à deux de chaque côté du pied d'une croix ».

ou plutôt le chemin de croix de Bétharra
selon M. Gorse, être confiée aux sculpteur
Lescar; mais, ici encore, il y a des faits e
pas perdre de vue : d'après l'ouvrage
P. Vignolle qui a reproduit, pour certain
de détails, une *Histoire de la fondation de*
par le Père Touton[1], puisée elle-même d
Marca qui remonte à 1648 et qui ne fut
chemin de croix de Bétharram fut exécuté
rents, le premier, de 1622 à 1630, sous la
pentier. Le Père Poiré, dit l'auteur de
signalait en effet, dès l'année 1630, l'eff
première partie du calvaire : « Il fait beau
nombre d'ermitages qui sont parsemés s
montagne. » Cette partie, qui comprenai
de la Passion, ne saurait être attribué
le premier, n'ayant dû arriver en Béarn
C'est seulement dans la seconde moitié
nous dit le P. Vignolle, que l'on se préoc
vaire, sous l'épiscopat de Mgr de Salettes
de nouvelles stations; les travaux se prolo
« Cette pièce achevée, écrivait plus tar
l'admiration de tous les connaisseurs en
nages, selon leur stature ordinaire, sont
sculpture et en peinture qu'il ne leur m

Cette seconde partie du chemin de cr
l'œuvre des Caron, et c'est à elle que se ra
épaves conservées, le *Christ à la colonn*
grandeur nature. Elle a été préservée de
par un habitant de Lestelle[2]. « Ce seul mo

[1] *Histoire de la fondation de la chapelle de Notr*
destruction par les hérétiques, de son rétablissem
congrégation, etc , par J.-P. Toutox, ancien curé
de Bétharram. A Tarbes, chez Jacques Roquem
104 pages. — Cet ouvrage est devenu presque intr
la communication au R. P. Bourdenne, qui a bien
photographies; nous sommes heureux de l'en remer

[2] Voir, ci-contre, planche XXIX.

P. Vignolle, suffit à justifier la renommée de l'ancien calvaire. L'attitude, l'anatomie et une belle expression de douleur, à la fois palpitante et résignée, trahissent la main d'un maître. » Cette statue se trouve aujourd'hui à l'intérieur de la chapelle de Bétharram, près de la porte d'entrée.

Le caractère de cette pièce de sculpture, comme celui des figures en haut relief décorant les stalles de l'ancien chapitre de la cathédrale de Lescar, s'éloigne du style classique et conventionnel; c'est, peut-on dire, une large ébauche dénotant une certaine hardiesse de pensée et d'exécution. On y remarque en même temps, comme pour les sculptures de Lescar, certaines inhabiletés ou négligences qui semblent voulues et qui trahissent le mode de faire traditionnel des sculpteurs Caron; c'est leur marque d'atelier, qui s'est conservée parmi eux comme une sorte de tradition. Elle donne une raison de plus, en dehors de celles déjà indiquées, pour rattacher à l'un des membres de cette famille, sans doute à Martin, le neveu, eu égard à la date d'exécution, la seule épave qui parait subsister de la seconde partie de l'œuvre grandiose aujourd'hui disparue; elle n'en présente que plus d'intérêt.

Cette statue du *Christ à la colonne* est actuellement placée, nous l'avons dit, dans la chapelle de Bétharram, à l'angle de droite en entrant. Elle a 1m,75 de hauteur totale; les pieds reposent sur un piédestal rond de 0m,08 d'épaisseur, sur un diamètre de 0m,55; la colonne qui s'y trouvait appliquée a disparu; elle était, à en juger par une rainure pratiquée derrière le corps, légèrement encastrée dans la statue, et devait s'y emboîter. Le morceau de sculpture est en bois de chêne d'un seul bloc, peint en blanc jaunâtre imitant la carnation, avec quelques parties en noir ou plutôt châtain très foncé, comme les cheveux, les sourcils, les yeux, la barbe.

L'effet général est imposant, la figure et l'ensemble d'un beau caractère; on est en présence d'une œuvre peu ordinaire, dans tous les cas d'une grande vigueur, très largement traitée, peut-être un peu rudement. Si certaines parties accusent de la part de l'artiste, comme pour les figures de la cathédrale de Lescar, quelques négligences, il faut dire, d'une part, que les stations restant à exécuter

présentaient un travail d'assez longue haleine, que ces statues étaient destinées à être vues à d air et de loin en loin, près du chemin par lequel actuellement, l'ascension dans la montagne.

Le Christ est debout, le corps presque entièrem ceinture, un peu affaissé, les jambes légèreme genoux, attaché par le torse et les mains à la inclinée sur la poitrine. La figure est d'un effet preinte d'un sentiment d'humiliation et de tri les cheveux sont longs, séparés au milieu et au- et une large boucle, ondulée, descend à droite p côté de la poitrine contre l'épaule. Il est là, attenda le bras droit porté en arrière, l'autre passant où il est appliqué, tous deux attachés par le po d'une corde (naturelle et ajoutée après coup); el à peine la draperie traditionnelle enroulée autour les plis irréguliers, bien naturellement rendus, cuisses. La musculature est vigoureusement acce sur le thorax et les flancs, forment saillies assez jambes, quoique peut-être un peu grêles, sont bie que les pieds; ceux-ci sont assez délicatement tr à gauche, un peu écarté et légèrement soulevé rotules des genoux, surtout celui de la jambe accusées, mais toutefois sans exagération, et, d bien étudiées. Les bras paraissent moins bien m est dû peut-être à leur position anormale; celui d qui se trouve ramené et appliqué fortement con corps dans un mouvement de tension un peu exa certaine défaillance de travail, principalement au d

L'attitude générale semble, au premier abord mais il fallait bien exprimer tout ce que cet appr la flagellation avait d'odieux et d'humiliant, et la rentrait pour beaucoup dans l'effet à rendre; et p l'avons dit, cette statue était destinée à être vue à tiste avait dû se préoccuper surtout de l'impres produire sur les fidèles.

légende, tous très riches, et quand on leur donnait une entreprise à faire, ils travaillaient tous séparément. Avant de choisir les statues qu'on devait placer, on les soumettait à la critique et à l'examen du conseil de ces savants, qui ne plaçaient jamais que les personnages et les statues qui avaient obtenu le prix. »

Cette légende, affichée pendant longtemps à l'intérieur de la chapelle de la Barre, fut anéantie par la découverte que fit M. Marchegay, dans les Archives départementales de Maine-et-Loire, du marché passé pour l'autel de la Barre, le 5 mars 1659, entre les religieux bénédictins de Saint-Nicolas d'Angers et Pierre Biardeau, « statuaire, demeurant en la paroisse Sainte-Trinité ».

On sait aujourd'hui que Biardeau, né au Mans, en 1608, mourut en 1671, à Angers, où il résida presque toute sa vie.

Les saints de la Barre furent exécutés de 1659 à 1664, comme l'indique un récépissé des travaux.

La scène rendue par ce contemporain de Mignard n'est pas sans grandeur. L'idée en est fort belle, et, en supposant même qu'elle ait été suggérée à Biardeau par les moines, l'interprétation, qui lui appartient bien, à lui, est tout à fait digne d'éloges.

C'est en quelque sorte la « Passion de Marie » ou, comme le disait l'affiche dont nous avons parlé, le *Mystère de la Passion de Notre Sauveur révélé à la Sainte Vierge*. Marie, qui avait lu les prophètes et qui savait, au moment de la Conception miraculeuse, les incomparables souffrances et la mort ignominieuse de son fils, a tout accepté, en s'inclinant, humble servante de Dieu, devant l'ange Gabriel. Sa torture commence dès cet instant de l'Incarnation.

« Le propre de l'amitié, dit saint Thomas, est de transporter la personne qui aime en celle qui est aimée, et de partager ce qu'elle souffre en l'éprouvant sensiblement elle-même. » La Vierge, ayant été le plus grand amour, a été conséquemment la plus grande douleur; car elle souffrit dans la prévision de tout ce qu'elle savait que Jésus devait souffrir. C'est sa science de l'avenir qui martyrise cette mère. D'ordinaire le temps adoucit les peines; pour elle le temps ne fait que les aggraver, puisque chaque jour ·roche du grand sacrifice de la Croix. « Tout ce que je voyais

..., dit cet ancien Bénédictin, comment ces chefs-d'œuvre, qui étaient une priété du gouvernement, ont pu être mis en vente et devenir celle d'un par- »)

en Jésus, lui fait dire saint Augustin, [1] douleur, et mes seules délices étaient mère, cette martyre est aussi la femm ture. Plus tard, sur le Calvaire, on la v indicible; elle ne se déchire pas, ne pas, ne demande pas à Dieu la vengean digne, admirable de patience, quoiq abîmée dans sa douleur. Sa volonté étai divine que si, raisonnablement et pour placer elle-même son Fils sur la croi offert en sacrifice avec non moins d'obéi

Quelle lutte sublime entre la doule la résignation aux décrets du Tout-Puis dit le Psalmiste [2], *et intelliget misericor ipsius animam pertransibit gladius* [3].

Pierre Biardeau a dû connaître ces est visiblement inspiré. Il nous a laissé des supplices qu'allait endurer son En ferme, résignée, stoïque, telle qu'elle qu'elle « ose se tenir debout en face de sion superbe de l'évangéliste saint Jean.

Elle est mère, mais avant tout elle ordres de Dieu. Telle l'a figurée Pierre

La scène est vraiment belle et saisissa

Marie, tenant sur ses genoux l'Enfa sur son visage adoré, tout à l'allégress vu, agenouillé, un ange présentant la cr plice auquel son Enfant est destiné. L'ar reur? Non, c'est elle qui obéit; c'est détourne instinctivement la tête, mais couronne d'épines et les clous qu'un a tour : de quelque côté qu'elle dirige c'est toujours le martyre de son Fils, c'est voit et qu'elle bénit [4].

[1] Saint Anselme.
[2] Ps. cvi.
[3] Luc, ii, 35.
[4] Voir, ci-contre, planche XXX.

Planche XXX. Page 362.

LA VIERGE, L'ENFANT ET DEUX ANGES

PAR PIERRE BIARDEAU

Château de la Barre (Maine-et-Loire).

L'Enfant Jésus s'est dérobé aux caresses maternelles ; il est venu pour le suprême sacrifice, comme elle a été mère, pour se sacrifier aussi. De ses deux petites mains, il saisit fortement la croix qui lui est offerte, élevant ses yeux au ciel, comme il les élèvera à son dernier soupir. Au-dessus de lui, Dieu le Père, sous la figure traditionnelle d'un vieillard vénérable, perçant les nuages, qu'en des gestes gracieux dispersent des chérubins, se penche sur cette scène, la contemple et envoie le Saint-Esprit planer sur Jésus et sa Mère.

Voilà l'idée poétique et grandiose que le ciseau de Pierre Biardeau a su rendre avec une conscience, une vérité, un art enfin que ses contemporains ont rarement montrés dans leurs œuvres.

On peut observer quelques défauts : les mains de la Vierge sont un peu lourdes, malgré l'heureuse invention du mouvement. L'Enfant Jésus est peut-être moins suave que les angelots qui entourent le Père éternel, bien que l'artiste excellât dans le modelé des enfants. Les anges agenouillés sont peut-être d'une élégance un peu trop profane, dans leurs poses sensuelles, sous leurs élégantes draperies laissant voir avec coquetterie la beauté des formes et des chairs nues ; ils appartiennent plutôt à la cour de Louis XIV enfant qu'à la cour céleste.

Le groupe se ressent fatalement de son époque. Les sculpteurs du moyen âge eussent donné certainement à ces personnages un plus pur idéal, ce quelque chose qu'un grand maître appelait « de la poussière divine ».

Mais, en tenant compte de l'influence du milieu et de la mode, l'œuvre de Pierre Biardeau n'en reste pas moins digne d'admiration par la conception du sujet, l'habileté de l'artiste, la hardiesse, je dirai la *maestria* de la composition, l'intensité de vie des personnages figurés, le caractère à la fois gracieux et grave de cet ensemble.

Aux côtés du groupe principal, s'élèvent deux statues, également en terre cuite, patrons de la paroisse Saint-Jacques d'Angers et du prieur Jacques de Goubis, qui signe le marché : à droite l'apôtre *Saint Jacques le Majeur*, « la plus accomplie, pour ne pas dire inimitable », dit un chroniqueur du temps [1], appuyé

[1] Lehoreau du Fresne, *Cérémonial de l'église d'Angers*, t. III, liv. V, p. 55. (Manuscrit de l'évêché d'Angers.)

sur son bourdon de pèlerin, la main droite
robe; à gauche *Saint Jean l'Évangéliste,*
scènes de la Passion, avec l'aigle qu'il a po
appuyées sur une tablette. On a cru que cett
naturelle, avait été faite de surmoulages; l
plus jeune que les bras nus, et l'on ne s'exp
de goût chez un artiste de la valeur de Biard

Tous les personnages sont traités avec d
couleur chair, les vêtements en blanc mat, a
les doublures pourpre et or, azur gazé d'or
bleu à fleurons d'or pour la Vierge.

Si l'expression, la vie des saints de la
suffrages unanimes, l'idée même de cette
semble pas avoir été toujours très nettemen
qui ont signalé ce chef-d'œuvre.

Dans un manuscrit du commencement du
Lehoreau, plusieurs fois recopié jusqu'à n
voit dans la chapelle de la Barre des statues
ne saurait trop estimer. C'est, dit-il, un Pèr
lancer ses foudres sur le monde, est retenu
bras de sa mère, sa croix en main. La S
effrayée de cette vision, regarde saint Jac
l'autre côté est la statue de saint Jean l'Éva
statues accomplies [1] ».

Il y a là une erreur d'interprétation indé
voir d'abord que la Vierge ne regarde pas sa
mais qu'elle baisse les yeux, non pas tant e
Le buste du Père éternel qui domine la com
se détache en plein relief, se penche, sur la
a la figure d'un homme âgé, grave, austère
roucé contre les fils d'Adam : ses deux ma
témoigne plus de sa miséricorde que de sa c
tère de la Rédemption qui commence à s'acc
admire, tandis que de ravissants chérubins
séparent le ciel de la terre.

Ce n'est pas la foudre que Dieu envoie s

[1] *Cérémonial de l'église d'Angers.* (Manuscrit de l'é

t sur Jésus
sion de ses
ané, oublié,
sant jusqu'
de la désob
endres care
e, pour s'e
olice de ce
Que parle
olime myst
cette scène

ulpteur, a f
e de lui.
iardeau et l
magnifiqu
s 4 pipes d
ois de chau
st à peu pr

procher de
plus tard, u
nds maitre
nt de che

avait abrité
oupes de M
général ba
avait am
la chapell
e ce jour-l
ui étaient c
mpêcha les

ire de la B
ont le nom

le jeune David répondit par la lettre ou plutôt pa
récemment découvert, dans des papiers de famil

« MONSIEUR,

« Je suis extrêmement fâché de ne pas m'êtr
« lorsque vous m'avez fait l'honneur d'y venir.
« chez mon portier afin de vous éviter une peine
« épargné [2] si j'eusse connu votre adresse.
« J'ai encore les saints de la Barre bien préser
« A mon retour d'Italie je fus les voir [3]; ils n'on
« du degré de mérite que je leur ai toujours
« belle composition. J'estime que celui qui ach
« pour 12,000 francs ne ferait pas un mauvais
« Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assuranc
« très humble.

« Paris, ce 20 juin 1819. »

Le destinataire de cette lettre a écrit en *post-s*
d'une conversation qu'il eut avec l'illustre statu
sujet :

« Dans le cas où ces statues seraient déplacées
« mande les plus grandes précautions : il indique
« celles qui ont été prises pour le transport de
« pierre qui ont accompagné la croix de missio
« la disposition des caisses dans lesquelles elles é
« M. David déclare qu'il serait bien à regretter

[1] Elle nous a été obligeamment communiquée par M. M
M. Leclerc, qui vendit cette propriété en 1894.

[2] *Sic.*

[3] P.-J. David avait trente et un ans lorsqu'il écrivait cet
quatre années à Rome et en Italie, de 1811 à 1815.

[4] Il s'agit ici des statues de la *Vierge* et de *Saint Jean*
et non en 1826, comme on l'a dit, — au *Calvaire* qui
drale d'Angers et l'évêché. Ce *Calvaire*, rétabli lors de la mi
avait été élevé primitivement en 1751, à l'occasion du
l'avait détruit.

au pays. Il serait l'un des plus riches ornements

»

onner l'opinion d'un des maîtres de l'art, moins ·ochement curieux entre le prix payé à Biardeau)avid, que pour appuyer cet éloge de Biardeau, que nul ne saurait contester.

're ne s'estiment ni au poids ni à la toise. aleur marchande qu'il plaît à la mode de lui)urs un peu le profaner, le déprécier, que de

deau serait fier de l'éloge de David d'Angers.

Joseph Denais,

Membre de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (ancienne Académie d'Angers), à Paris.

XXIV

. STATUE DE BELZUNCE

ÉVÊQUE DE MARSEILLE

Xavier de Belzunce de Castel-Moron, évêque de s'est rendu à jamais populaire par le zèle et la ;a durant la peste qui désola sa ville épiscopale, l conquit l'admiration de l'Europe. Pope lui a son *Essai sur l'homme*. Des poètes de moindre : ce siècle, tels que Millevoye, l'ont chanté. Les pas laissé distancer par les poètes. Pour ne rap- s conservées au musée de Marseille, nous signa- *les pestiférés,* par Monsiau ; *la Peste en* 1720, *de ville,* par Serre. Le même artiste a peint le

portrait de Belzunce. Jérôme Langlois, à une dat
représenté l'évêque de Marseille en pied [1]. Mais il
un hommage rendu sur la place publique. Mar

[1] Un autre tableau, également au Musée de Marseille, et
nous empêche d'oublier, a trait à la peste de 1720. Il re
Rose faisant enlever par des forçats les pestiférés de la
François de Troy, né à Paris en 1679, mort à Rome
(H. 2m,28. — L. 3m,75.)

Le *Mémorial du Conseil de ville* indique comment s'est
ment de ces pestiférés. Ci-joint copie textuelle (Archives d

« Le 14 septembre 1720, les échevins continuent toujours
à faire enlever les cadavres dont toute la ville est remplie, e
plus il s'en trouve toujours par la continuation de la mortali

« Mais, il y a un endroit où il ne leur a pas été possible
esplanade appelée la Tourrette, qui est du côté de la mer, e
rempart, depuis le fort Saint-Jean jusqu'à l'église de la N
étendus environ mille cadavres qui s'entretouchent, plus les
y sont depuis plus de trois semaines entières, en sorte que
point été des pestiférés, un si long séjour à un lieu où le
toute la journée, aurait suffi de reste pour les empester : to
l'approche d'un lieu d'où l'on sent du plus loin les vapeur
exhalent; la nature frémit et les yeux les plus assurés ne
aspect si horrible et si hideux; ces cadavres n'ont plus aucu
sont des monstres qui font horreur et l'on dirait que tous le
par le mouvement qu'y donnent les vers qui travaillent à les

« Rien n'est constamment plus pressant que d'enlever de
chaque moment qu'ils restent fournit des exhalaisons qui
l'air; mais comment faire pour les enlever et pour pouvoir
ouvertes hors la ville, qui sont à un très grand éloigneme
pourris ne sauraient tenir dans les tombereaux; les entrailles
qui sont tous détachés, en couleraient et se répandraient to
merait la peste et le venin par toute la ville. »

On trouve la note suivante dans le *Livret de Marseille, Journal*, auquel nous avons emprunté ce qui précède, mais dites Archives :

« Le 15 septembre, M. le chevalier Rose, qui est un h
aussi industrieux qu'intrépide, va sur le lieu, et visitant le
que deux anciens bastions, qui ont autrefois soutenu, il y
attaques des armées de Jules César, sont voûtés en dedans.
si aisé que d'y jeter tous ces cadavres, que l'on couvrira
terre et de chaux vive qu'il en faudra pour empêcher qu
exhale... Le 16, M. le chevalier Rose, qui a fait enfonce
bastions du rempart de la Tourrette, ayant reçu les cent
l'expédition des cadavres de cet endroit, fait si bien qu'après
à chacun un mouchoir mouillé de vinaigre autour de la tê
nez, et les avoir disposés d'une manière à mettre tous la r
même moment, il leur fait dans une demi-heure enlever tous
nent tous à membres détachés, et jeter dans les caveaux éve

question ne saurait être douteuse. C'est sur le haut du Cours, le jour de la Toussaint 1720, alors que la peste avait déjà jonché nos rues de cadavres, que Belzunce s'offrit à Dieu comme une victime expiatoire et célébra l'office divin après avoir consacré la ville et le diocèse au Sacré Cœur de Jésus. On a produit, il est vrai, ajoute Albroud, une gravure d'après laquelle l'intersection des deux cours serait le véritable point où fut célébré la messe; mais cette gravure date de quelques années seulement et n'a aucun caractère authentique. Le tableau de Serre indique, au contraire, le haut du Cours; l'histoire et la tradition confirment ce fait qui a, d'ailleurs, été publiquement reconnu en 1820, lorsque la ville a célébré l'anniversaire séculaire de cette grande solennité. »

A la suite d'une discussion prolongée, le conseil délibère : « La statue de Mgr de Belzunce, qui, aux termes de la délibération du 16 octobre 1851, devrait être érigée sur le Cours, à la hauteur de la rue Petit Saint-Jean, sera placée sur le cours Saint-Louis[1]. »

Dans une séance ultérieure, le 3 juin 1852, le conseil municipal approuve un traité passé par le maire « avec M. Cantini, qui se charge de la fourniture du marbre nécessaire au piédestal et de l'exécution des travaux moyennant la somme de 15,000 francs ». Il est en outre décidé que le piédestal sera formé d'un seul bloc, et l'inauguration du monument est fixée au 15 août 1852[2].

L'affaire ne marcha pas sans obstacle. Le 5 juillet 1852, nouvelle délibération sur l'emplacement à donner à la statue. « Des scrupules, dit le maire, se sont élevés dans l'esprit de ceux qui ont voté le 15 mars précédent pour que la statue de Belzunce s'élevât sur le cours Saint-Louis. Le déplacement de la fontaine du cours Saint-Louis a paru une chose regrettable. »

Sur la proposition de M. Maurel, on songerait à nouveau à ériger la statue à l'intersection des deux cours, au milieu de la Canebière. En conséquence « une barrière en planches représentant le périmètre nécessaire au monument a été placée sur la Canebière, et des agents de police ont été mis en surveillance pour examiner les effets qu'elle produirait sur la circulation »

[1] Voir Pièces justificatives, document IV.
[2] *Ibid.*, document V.

Sur la face antérieure du socle de la statue e

A
MGR DE BELZUNCE
POUR PERPÉTUER LE SOUVENIR DE SA
ET DE SON DÉVOUEMENT
DURANT LA PESTE QUI DÉSOLA MAR
EN 1720.

Deux bas-reliefs décorent le piédestal. Dan
représenté célébrant la sainte messe; dans l'a
communion aux pestiférés.

L'inscription suivante décore la face postérie

CE MONUMENT,
TÉMOIGNAGE DE LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE, A
A LA MÉMOIRE
DE MGR HENRI-FRANÇOIS-XAVIER DE BELZUNCE
ANCIEN ÉVÊQUE DE MARSEILL
SOUS L'ADMINISTRATION
DE M. LE Cte DE CHANTERAC
MAIRE DE MARSEILLE,
DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF, OFFICIER DE LA
MGR DE MAZENOD
ÉTANT ÉVÊQUE DE MARSEILLE
M. LE Cte DE SULEAU
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HO
PRÉFET DU DÉPARTEMENT.

On peut s'étonner que Ramus ait obtenu la
seil pour l'exécution du monument de Belzun
s'était mis sur les rangs et avait présenté des
de M. Tur, maire de Nîmes, écrite en 1861, r
sants détails sur les maquettes de Pradier [1]. Le
occupé tout à la fois du monument de Belzunce

« Pradier, écrit M. Tur, communiqua à M
des Bouches-du-Rhône, et à M. Fournier, deu

[1] Pradier avait fait hommage à M. Turr des modèles d
qui figurèrent à l'Exposition régionale de Marseille en 1

vers le ciel et implorait pour son troupea
Il y avait là, on le comprend, un heureu
motifs de draperies que Pradier excell
situation complètement exprimée par l'act

Sans doute cette œuvre eût été belle, et
de ne la point posséder; mais à l'époque
s'occupa sérieusement de la statue de B
déjà sur la tête de Pradier. On sait qu'il
le 14 juin 1852. Tant vaut l'artiste, tan
prouve que l'esquisse de Pradier, si un a
formée en une statue, eût gardé le charme
du maître se plurent à goûter en présence
plus, il y a lieu de faire la part des célèb
né à Aix le 19 juin 1805. Roux-Alphéran
de la région, se sont fait, il y a plus d'un
chaleureux de Ramus. C'est Porte qui a p
prenante de Ramus dans les arts du dessin
ses sculptures n'auraient pas été sans méri
comte de Forbin, directeur des Musées r
quelque partialité en parlant de Ramus,
seille, disait-il, a son illustre Puget. Nous
dans ce jeune homme s'il veut se donner d
Ramus ne pouvait manquer de rencontrer
le conseil municipal de Marseille lorsqu'il
cuter la statue de Belzunce. Il est peut-êtr
que les voix se fussent portées sur son nor
dier eût fait parvenir son esquisse aux édi

Le monument de Belzunce est-il sans l
le prétendre. Mais plus une mémoire est l
se fait le complice du cœur dans la contem
bienfaiteur ou d'un héros. C'est le cas pour
Belzunce y sera respecté, et sa statue revêt
tion, le caractère de beauté durable que
son nom dans l'esprit de tous.

Étien

Membre de l'Aca
non résidant du
Arts des départ

Administration, au zèle constant de laquelle Marseille doit le bonheur d'être préservée de ce fléau, vous est parvenue par l'intermédiaire de M. le préfet qui, avant de la soumettre à S. E. le Ministre de l'Intérieur, pour obtenir son approbation, a voulu, Messieurs, qu'elle vous fût soumise pour que vous eussiez à émettre votre vœu.

« C'est le 10 mars dernier que cette communication officielle vous a été faite et que vous l'avez renvoyée à l'examen d'une Commission.

« L'Administration de la Santé, mue par le plus noble des sentiments en proposant d'ériger à ses frais ce monument qui doit porter à la postérité le souvenir de la piété courageuse de M. de Belzunce, premier pasteur de cette cité, des magistrats et des citoyens qui se dévouèrent pour son salut, a prévu combien il sera cher et précieux aux Marseillais, ce monument qui, leur rappelant cette triste et désastreuse époque de 1720, devra ranimer dans leur âme ce feu sacré de reconnaissance qu'inspire le souvenir du bien que répandirent sur les habitants de cette cité, alors si malheureuse, ce prélat, digne successeur des Lazare, des Jean-Baptiste de Gott, dont il occupait le siège, ce clergé justement vénéré que son exemple animait, ces magistrats infatigables qui, soutenus par l'amour de leur devoir et par le même esprit de charité, allaient avec eux affronter le danger; et ces médecins et chirurgiens dont la généreuse et loyale conduite est devenue pour leur ordre un titre héréditaire d'honneur et de gloire.

« On se propose, Messieurs, de placer ce monument dans l'église des ci-devant Bernardines, qui, d'après la demande de M. le préfet, celle de M. le maire et votre décision, sera sous peu de temps rendue au culte divin.

« Votre Commission n'a vu et vous ne verrez vous-mêmes aucun obstacle à l'accomplissement de ce projet. Vous remarquerez qu'il offre le précieux avantage d'être placé dans une église spécialement consacrée à l'usage du Lycée; ainsi, les élèves auront continuellement, sous les yeux, cet excellent exemple de charité et de religion chrétienne.

« Exprimer à M. le préfet le vœu de voir Son Excellence agréer le plan de l'Administration de la Santé publique, l'assurer qu'il est on ne peut plus conforme aux sentiments de vénération dont la ville est pénétrée pour le saint prélat, en l'honneur et gloire duquel le monument proposé est spécialement consacré; que cette même ville le verra avec le plus grand plaisir s'élever dans l'église des Bernardines, offrant de concourir par tous les moyens qui peuvent être en son pouvoir pour sa prompte exécution.

« Telle est, Messieurs, l'opinion de votre Commission qu'elle a l'h neur de soumettre à votre sagesse. »

rapport qui précède, et après avoir reçu de la
gnements qui ne sont point mentionnés dans ce
a déplacement du Musée et de l'École gratuite de

des mêmes sentiments qui ont suggéré à l'Admi-
la pensée d'un monument à ériger en l'honneur
ille vénère si justement la mémoire, a pleinement
te Administration pour que l'inauguration de ce
ns l'année séculaire qui rappelle et la cessation de
Iarseille fut affligée et le sublime dévouement de
n si grand nombre d'ecclésiastiques, de magistrats
époque de désastres.
considéré que par sa délibération du 1er février
observations qui furent faites dans l'assemblée, il
ue le muséum et l'école gratuite de dessin seraient
. de l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur;
uellement et jusques au complément de la somme
nvenables, soit pour l'acquisition des terrains envi-
soit pour l'appropriation des bâtiments;
e ce local fût propre à sa destination, le Musée
actuellement, à moins qu'on ne trouvât un autre
r provisoirement et d'une manière telle qu'il con-
dant cet intervalle, son existence comme Musée;
libération de l'Administration de la Santé serait de
lu 12 juin 1821, comme l'époque de rigueur à
rnardines devrait être rendue au culte, mais que la
'inances de la ville doit nécessairement, ainsi que
u par sa délibération du 1er février, prolonger au
rapproché du 12 juin 1821 la possibilité de réunir
à la translation du Musée dans le local de Saint-
nission, en proposant de placer le monument pour
'église des Bernardines, déclare ne pouvoir, après
a faites, désigner aucun autre local où le Musée
ovisoirement; qu'elle se borne à indiquer l'abbaye
me pouvant recevoir les tableaux du Musée qui y
de chose près, comme dans un magasin;
erait en opposition avec les intentions du Conseil,
priver la ville de son Musée pendant tout le temps
r lieu, à la réunion des fonds pour l'achat des ter-
nt-Sauveur et pour l'appropriation des bâtiments,
ir les travaux nécessaires à cette appropriation.

Le Conseil, envisageant la question considéré que le vœu de l'Administrat quant à l'érection du monument et à l vœu du Conseil lui-même, pourrait se sur un autre point, si ce monument pe lieu que dans l'église des Bernardines; proprement parler qu'une chapelle, pa ne devoir pas être préférée pour recevo intérêt que celui dont il s'agit;

Qu'il semblerait plus convenable de pales églises de Marseille, comme dans ou dans celle de la Major dans laquell M. de Belzunce et à laquelle se rattachent

D'après ces motifs et considérations,

Le Conseil délibère :

De joindre son vœu à celui de l'A l'érection d'un monument en l'honneu l'inauguration solennelle de ce monumer mais quant au choix du local, il charge s des deux églises de Saint-Martin et de la solée, et dans laquelle de ces deux égliso blement à l'autre.

II

Séance du 13 oct

Présidence de M. de Ch

ÉRECTION D'UNE STATUE A

M. Albroud, au nom de la Commiss rapport verbal au sujet de l'érection d'un

M. le rapporteur donne connaissance bronze au marbre; il explique aussi les sion à exiger que la statue fût coulée pl décision a été prise à la majorité de sep Marseille de fondeur qui ai fait ses pr statue ne convient pas, on la laissera pe être invoquée, car il n'est pas de la digni *comptes;* du reste, le Conseil décidera.

définitif avant d'avoir fait décider préalablement
et s'il convient au Conseil d'élever un monumen

M. le rapporteur répond à M. Lombard que c
niquée, d'abord, au Conseil, renvoyée à la Cc
Arts qui a tout examiné, tout pesé, et elle revien
clusions prises avec beaucoup de soin. La Cor
Arts n'agit jamais qu'en marchant sur des ch
propositions ne sont accueillies qu'avec une extı
peut renverser, dans cette circonstance, le pla
autres affaires; elle ne peut pas venir vous
dépenser 20,000 francs d'abord et ensuite s'o
Elle vient vous proposer l'affaire complètement
pose le modèle et le prix de revient tout à la
menée avec toute la prudence désirable.

Répondant à M. Roberty, M. le rapporteur
se défendra pas sur la question de capacité; il n
d'autres juges soient appelés; mais en attend
fera pas.

On a dit que la Commission avait eu tort de
placement; mais cet emplacement n'a-t-il pas ét
lation le jour où le modèle était placé sur le Cc
faire connaître sur quel point de la ville devra s
auguste que l'on vit un jour offrir solennelle
pour obtenir la cessation du terrible fléau qui c
et de ruines? A-t-on choisi l'emplacement à Ro
de Jeanne d'Arc sur la même place où les A
bûcher?

Mais, avant tout, la Commission a dû choisi
a été présenté qui n'ont convenu à personne,
que l'on choisisse pour les placer. Je compren
Choisissons l'emplacement dès aujourd'hui, pui
mais dire : Choisissez la place et ensuite le mod

Reste maintenant à dire un mot sur la pro
statue à Paris. Le fondeur marseillais est venu
tout ce qui s'était passé dans la Commission. J'
son aptitude en question, je me plais à reconnat
il y a là une question de prudence pour la ville
Du reste, ne voulant pas entrer dans les questi
dira pas davantage sur cette dernière objectio
point, M. le rapporteur abandonne et déserte c

M. Rey relève une erreur que le rapporteur

très bien placée sur les marches du marché des Capu
empêche donc de déterminer la place de la statue? Je v
Commission pût nous fixer à cet égard. Je laisse de côté
concours; M. Ramus est un enfant de Marseille et un scu
rien à dire de ce côté; mais il est très possible que lorsqu
connue, M. Ramus lui-même viendra demander à mod
Pour le moment, je demande que la question soit ajourn
tout, l'emplacement soit désigné.

M. Delmas ne croit pas qu'il soit nécessaire de désigner
d'avance. Quant à la question de souscription, il voudı
annoncée pour les deux statues de Belzunce et de Puget,
n'en faire qu'une si la souscription n'était pas assez élevée

M. Martin dit que le seul emplacement convenable est le
C'est là que le fait historique s'est passé et que les habitan
ont vu leur illustre pontife offrir sa vie pour sauver celle
Le jour où le simulacre fut placé sur ce lieu, un concert un
dissait au choix de l'emplacement.

M. Albroud dit que la Commission avait adopté l'empl
Cours, en face de la rue du Petit-Saint-Jean; il n'a été sup
conclusions que sur la proposition d'un des membres.

M. Roberty fait la proposition d'ouvrir une souscriptio
une statue à Mgr de Belzunce avec le concours du Conseil

M. Rivolz dit que c'est une dette à payer par la ville qui
par le Conseil municipal : c'est donc à la ville à fournir le

M. Sauvoire-Jourdon demande que le renvoi soit prononc
avant tout la question d'emplacement.

M. Delmas revient sur la proposition d'ouvrir une sou
les deux statues.

M. le maire résume la discussion.

Plusieurs propositions ont été faites :

1° Faut-il ériger une statue à Mgr de Belzunce?

2° Faut-il élever la statue au moyen d'une souscription av
de la ville?

3° Faut-il élever la statue au moyen des fonds communaı

M. le maire met aux voix la première question. Elle est

Il met ensuite aux voix la proposition de M. Roberty. E

L'article de la Commission portant que la statue serı
moyen des fonds communaux seulement est adopté.

Rien de plus n'ayant été proposé ni délibéré, M. le mair
levé la séance.

M. Abeille vient combattre l'emplacement du Cours. On se laisse entraîner par la question historique, mais ce n'est pas une raison concluante. La place de la République lui paraît bien préférable. Sur le Cours, vous êtes obligés de la placer au milieu ou sur l'alignement des arbres; au milieu, vous obstruez la voie; sur les côtés, on ne la verra pas, tandis que sur la place de la République, surtout lorsque la place de la nouvelle Bourse sera achevée, la statue fera un très bon effet.

M. Garcin est pour l'emplacement sur le Cours. Belzunce doit être sur le Cours : c'est là que le drame s'est accompli, tout l'intérêt historique est là. On pourrait placer Puget sur la place de la République, du côté de la Canebière; quant au côté où est aujourd'hui la Bourse provisoire, il faut le réserver pour un monument tel que le Musée ou autres.

M. le maire résume la discussion sur l'emplacement. On a parlé de la place Neuve : la statue du saint évêque érigée en cet endroit, en face du Port, ne pourrait avoir aucune signification. On a indiqué aussi la place de la République, vis-à-vis la Bourse projetée; mais ce lieu présenterait encore un contresens, car ce serait plutôt la place où il faudrait ériger la statue d'un homme qui se serait illustré dans le commerce, l'industrie ou les finances, mais non celle de Belzunce. En plaçant la statue sur le Cours, elle aura son intérêt dramatique; on a dit que par la rue d'Aix, elle serait vue par derrière, mais cette objection existe par toutes les positions. On a fait observer qu'elle serait cachée par les arbres, mais on les taillera de manière à la laisser voir dans tous les cas.

On met aux voix l'emplacement sur le Cours : il est adopté.

La discussion est ouverte sur le choix de l'artiste.

M. Rey rappelle ce qui s'est passé dans le sein de la Commission relativement au choix de l'artiste. Les maquettes présentées par M. Ramus sont celles qui ont été préférées : la Commission propose de confier à M. Ramus l'exécution.

Cette proposition est adoptée.

La discussion est ouverte sur la matière à employer.

M. Maurel est d'avis qu'il faut employer le marbre. Le marbre est bien préférable au bronze, c'est incontestable, mais on craint que le marbre soit plus tôt détérioré; on cite l'exemple de la statue qui est au marché des Capucins; mais là elle est mal placée, au milieu d'une population peu soigneuse, et il n'est pas étonnant que quelques dégradations aient eu lieu. On pourrait l'entourer d'une grille qui la préserverait. A Nîmes, on n'a pas reculé devant l'emploi du marbre, et Pradier, en sculptant statues d'une dimension moindre que celle de Belzunce, s'est arrangé manière à conserver tous les détails : il a lié les doigts de la main façon à ne rien avoir à redouter.

M. Deluil-Marting appuie la proposition de M. Maurel. Il a voté pour l'emplacement du Cours qui est une nécessité historique, mais il fait observer que le bronze allant se projeter sur un fond noir ressortira bien mieux. C'est là une question d'Art. Maintenant le danger pour l'emploi du marbre est-il démontré? Il ne le croit pas. La statue sera défendue par une grille, relevée sur un piédestal d'une certaine dimension; il faudrait jeter des pierres tout exprès. Voyez le petit génie de Chardigny qui est sur la place Saint-Ferréol; cette statue est intacte, elle est restée bien longtemps sur la place Paradis, malgré cela elle est toujours la même. Il faut espérer qu'il en sera de même pour celle de Belzunce sur le Cours. Reste la détérioration du temps; là il y a bien quelque chose de vrai, mais l'expérience nous prouve qu'il faut plusieurs siècles pour que cette détérioration soit sensible.

M. Garcin prétend que le pavé de la rue d'Aix est plutôt blanc que noir, et que le bronze coupera très bien sur ce blanc. La mutilation du marbre n'est que trop à craindre, un jour d'émeute on n'épargne rien, et ce jour-là les statues pas plus que les réverbères ne sont respectés : il est donc pour le bronze.

M. Rivolz dit qu'à Lyon et dans les autres villes du Nord où le ciel est toujours sombre, on emploie cependant le bronze. Pourquoi ne l'emploierions-nous pas à Marseille, où notre ciel est si beau? Le marbre est beau le jour où on le met, mais bientôt il prend une couleur grisâtre qui en diminue l'effet.

M. Pagliano craint aussi les mutilations du marbre; il cite comme exemple les statues qui sont à Aix sur la place du Palais; déjà elles se trouvent dégradées, quoique gardées par les factionnaires du Palais.

M. Boulet soutient le bronze; il craint la mutilation; le marbre devient noir et produit un effet disgracieux.

M. Granoux est pour le marbre. On a tout dit sur cette question; mais il fait pourtant cette observation qu'il a vu beaucoup de statues de guerriers en bronze, mais qu'il n'a jamais vu de statues de prélats.

M. Honnorat demande si la dépense est la même; sur la réponse affirmative, il dit qu'il vote pour le marbre.

On met aux voix la question de savoir si on adoptera le marbre ou le bronze.

Le bronze est adopté.

On met aux voix le chiffre de 20,000 francs pour la statue seulement.

Ce chiffre est adopté.

Le Conseil décide qu'on laissera M. Ramus libre de faire fondre où il sera convenable, en lui laissant la responsabilité de son œuvre.

L'ensemble des conclusions de la Commission est adopté.

En conséquence le Conseil délibère :

Qu'il y a lieu d'ériger une statue à Mgr de Belzunce;

Cette statue, coulée en bronze, d'après le projet et sous la direction de M. Ramus, sculpteur, sera placée sur le Cours, à la hauteur de la rue Petit-Saint-Jean.

Le prix en est fixé à la somme de vingt mille francs, y compris les deux bas-reliefs qui doivent orner le piédestal.

Les travaux nécessaires pour l'établissement du piédestal seront à la charge de la ville.

Un crédit de vingt-six mille francs sera ouvert au budget de 1852 pour faire face à ces diverses dépenses.

IV

Séance du 15 mars 1852.

Présidence de M. de Chantérac, maire.

M. Albroud, au nom de la Commission des Sciences et Arts, rappelle que par délibération du 16 octobre 1851, le Conseil municipal a voté l'érection d'une statue à Mgr de Belzunce.

Cette délibération porte que la statue, coulée en bronze, d'après le projet et sous la direction de M. Ramus, sculpteur, sera placée sur le Cours à la hauteur de la rue Petit-Saint-Jean.

Depuis l'époque où a eu lieu le vote du Conseil, des observations ont été faites contre le choix de l'emplacement sur lequel doit s'élever la statue du saint prélat, et l'on a proposé divers autres points pour son érection.

Après avoir rappelé les différentes opinions émises à ce sujet, M. le rapporteur examine la question sous le rapport de l'Histoire et au point de vue de l'Art.

Sous le rapport historique, la question ne saurait être douteuse; c'est sur le haut du Cours, le jour de la Toussaint 1720, alors que la peste avait déjà jonché nos rues de cadavres, que Belzunce s'offrit à Dieu comme une victime expiatoire et célébra l'office divin, après avoir consacré la ville et le diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. On a produit, il est vrai, une gravure d'après laquelle l'intersection des deux cours serait le véritable point où fut célébrée la messe; mais cette gravure date de quelques années seulement et n'a aucun caractère authentique. Le tableau de Serres indique, au contraire, le haut du Cours; l'histoire et la tradition confirment ce fait qui a, d'ailleurs, été publiquement reconnu en 18[illegible] lorsque la ville a célébré l'anniversaire séculaire de cette grande solenn[illegible].

Au point de vue artistique, il y a une très grande divergence d'opinio[illegible]

du piédestal de la statue de Mgr de Belzunce,
Conseil municipal en date du 16 octobre 1851.

Indépendamment de la somme de 20,000 fr
de la statue, la délibération du 16 octobre 18
1852 un crédit de 6,000 francs destiné au piéde
faire ce piédestal en pierre de Cossés; mais l'
que cette pierre ne serait pas digne du monu
écarté aussi le simple placage en marbre qui n
tueux, et elle a pensé que le monument ne sera
qu'en plaçant la statue sur un piédestal formé c
ce qui élèverait la dépense à 15,000 francs et
nécessaire une allocation supplémentaire de 9,0

Dans son désir de faire concorder l'érection
nité du 15 août prochain, M. le maire a passé,
M. Cantini qui se charge de la fourniture du m
travaux moyennant la somme de 15,000 francs.

La Commission a été d'avis d'approuver ce
sont adoptées.

Oui l'exposé qui précède,

Le Conseil délibère :

1° D'approuver le traité passé, à la date de c
et M. Cantini, et d'après lequel ce dernier s'enga
aux clauses et conditions qui y sont portées, le
statue de Mgr de Belzunce;

2° D'allouer un crédit supplémentaire de 9,0
à la dépense.

Cette somme sera portée au budget suppléme

VI

Séance du 5 juillet 1

*Présidence de M. Albroud, prem
remplissant les fonctions de*

M. le maire rappelle que, par délibération en
Conseil avait décidé de placer la statue de Mgr
Saint-Louis. Depuis lors, des scrupules se sont él
qui ont participé à ce vote. Le déplacement de l
Louis a paru une chose regrettable, et, d'après
des membres du Conseil, la question doit être e

Le Conseil délibère

Qu'il y a lieu :

1° De rapporter la délibération
l'emplacement de la statue érigée

2° De placer cette statue sur le
Saint-Jean, aux termes de la délib

Séance du

Présidence de M.

M. Martin, au nom de la Com
pelle que, par délibération du 3 j
des travaux nécessaires pour l'ét
Mgr de Belzunce et a voté, à c
9,000 francs.

Dans le devis de ces travaux, l'
fondations seraient creusées à 3
pas supposer qu'il fût nécessaire d
ces prévisions ont été trompées
cause du peu de surface à occupe
tourbe comme dans les pays mar
poussées à cinq mètres ne laissent
Il a donc fallu changer de systèm
en béton au mortier à la chaux
impossible de prévoir, ont fait
s'élève à la somme de 2,184 fr. 2

La Commission des travaux c
l'approuver que le monument don
court délai possible, et elle propo
plémentaire qui est réclamée.

Les conclusions de la Commiss

Ouï l'exposé qui précède,

Le Conseil délibère :

D'approuver le devis supplém
construction du massif sur leque
ériger à Mgr de Belzunce ; ledit de
qui sera portée au budget supplé

VIII

ce du 19 août 1852.

e de M de Chantérac, maire.

la Commission des Sciences
mande formée par les sieurs
d'obtenir l'autorisation de re
onze de Mgr de Belzunce.
cette statue, consulté sur ce
cun inconvénient à l'accueilli
elques précautions à prendre
tion ne devra être accordée qu

avis de faire droit à la deman
a lithographie sera exécutée s
t Maurel, fondeur, et sous la
oraire et pourra être retirée p
le jugera convenable.
mmission sont adoptées.
, le Conseil délibère :
aux sieurs Arnaud, Durbec
ier la statue en bronze de Mg
graphie sera exécutée sous

ra, d'ailleurs, que temporaire
municipale quand elle le jug

IX

e du 13 janvier 1891.

'ence de M. Baret, maire.

ort suivant sur le projet d'étal
les cours Belzunce et Saint-Lo

ent d'une voie charretière au

quant aux travaux à exécuter sur les voies exclusivement municipales dont le montant est de 213,000 francs qui seront imputés sur l'article 244 du budget de 1891, intitulé : « Rectification du cours Belsunce »; la partie concernant la déviation de la route nationale ne pouvant être effectuée qu'après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi. »

Ces conclusions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Nota. — Cette délibération a été approuvée par M. le préfet le 10 février 1891. — Ces travaux ont été exécutés.

X

Séance du 13 janvier 1892.

Présidence de M. Baret, maire.

M. Daniel expose que l'Administration municipale a soumis à l'examen préalable de la Commission des Travaux les deux mémoires ci-annexés relatifs aux travaux exécutés pour le déplacement du monument de Belsunce qui était établi au milieu de la chaussée centrale du cours de ce nom, et pour son replacement aux abords de la nouvelle Cathédrale, devant le Palais épiscopal, conformément à l'ordre de M. le maire.

Ces deux mémoires comprennent : le premier, des travaux de charpente pour la dépose, le transport et la repose du monument, exécutés par le sieur Guilleminot, entrepreneur de charpente, et s'élevant à la somme de 5,017 francs; le second, des travaux de terrassement, de maçonnerie, de serrurerie et de peinture, exécutés par le sieur L. Émery, entrepreneur adjudicataire des travaux d'entretien des bâtiments communaux, et s'élevant à 4,121 fr. 45.

Le montant total de la dépense, détaillé dans les deux mémoires, soit 9,138 fr. 45, devra être imputé sur la somme à valoir du devis dressé par le service de la Voirie, dont le montant, s'élevant à la somme de 240,000 francs, est disponible au Budget primitif de l'exercice courant, article 244, intitulé : « Réfection du cours Belsunce. »

La Commission des travaux est d'avis qu'il y a lieu d'accepter les deux mémoires dont s'agit, et propose au Conseil de vouloir bien autoriser M. le maire à en payer le montant aux entrepreneurs qui ont exécuté les travaux dont ils font l'objet.

Ces conclusions sont adoptées.

En conséquence,

Le Conseil délibère :

encore tout un ensemble sculptural d'un grand caractère et d'un réel intérêt pour l'histoire de l'art franc-comtois du seizième siècle.

Qu'on se représente une chapelle large de 5 mètres, longue de 6, voûtée à 7 ou 8 mètres de haut de deux arcs de pierre dont les retombées et la rencontre portent des écus en relief, éclairée, au sud, d'une unique fenêtre à plein cintre, partagée en deux baies par un meneau surmonté d'une rose. L'édicule communique avec le vaisseau de l'église au moyen d'une grande arcade cintrée et chanfreinée; l'autel autrefois placé sous la fenêtre, ce dont témoigne une petite crédence sommée d'une accolade, a été renouvelé dans le style « troubadour » et placé sur une autre paroi parallèlement au maître-autel. En regard, sur un fond de marbre rouge de Sampans, se détachent, traitées en bas-relief et tournées, de profil, vers la fenêtre, c'est-à-dire vers l'ancien autel, deux figures, l'une d'homme, l'autre de femme, de dimension légèrement inférieure à la nature. Le tableau, haut de 1m,37, large de 2m,10, est divisé en deux compartiments par trois colonnes engagées, à chapiteaux doriques, reposant sur un socle fortement membré et soutenant un entablement à complexe moulure. Ce socle est supporté par un revêtement de marbre rouge qui, haut de 1m,17, descend jusqu'au sol où sont placées longitudinalement deux tombes de pierre bleuâtre, sur lesquelles sont figurés à nouveau, escortés d'épitaphes, les deux personnages dont nous allons esquisser le portrait tel qu'il se détache sur le double panneau du monument.

Le premier est un écuyer, agenouillé, les mains jointes devant un prie-Dieu en forme de cippe, bordé de feuilles d'acanthe et orné d'une tête d'ange ailée, sur lequel un missel ouvert repose, appuyé sur un gantelet[1]. Ses traits énergiques indiquent l'âge mûr, ses cheveux sont bouclés, sa barbe taillée en carré est fournie; il peut avoir cinquante ans. Sur une armure complète il porte une cotte d'armes où les pièces de son écu apparaissent plusieurs fois répétées, en très léger relief; un chevron accompagné d'un croissant au canton sénestre, le tout entouré d'une bordure chargée de neuf besants. Sur la courte jupe à nombreux plis pend une épée à courte poignée, à quillons recourbés, suspendue à la ceinture par une double lanière; détail caractéristique : sur ses souliers de fer,

[1] Voir, ci-contre, planche XXXI.

qui, il y a quarante ans, a enlevé, l'épiderme doré des figures.

Mais autour du tableau principal pléter la traduction de l'idée pieuse l'écuyer regarde droit devant lui av qu'à droite de l'ancien autel, sur un son patron, saint Guillaume, vigour de marbre blanc. Si la tête de la dan c'est afin que ses yeux puissent se de sainte Barbe, qui à gauche de la saint. Étudions un instant ces de rationnel rattache aux deux figures artiste inspiré par une virtuosité gra ciseau.

Sainte Barbe est gracieusement e d'une draperie bien ajustée; elle gauche une petite tour, de style Re niers dans les manches d'une robe son visage est d'une beauté régulièr pelle l'antique; son pied porte une laume qui lui fait pendant, sainte Ba est d'une stature légèrement dispro réglementaire.

Passons à saint Guillaume caracté ancienne muni d'une visière, une lo un manteau avec capuce et pèleri devant sont prétexte à des plis inno et de son genou gauche légèrement tant sur le jarret droit. Ses mains, so figures, tiennent ouvert devant lui feuiller; ses pieds et ses chevilles d'une libre et forte exécution, cett et d'effet.

Outre ces deux figures placées à jour, une troisième statue, plantée tableau funéraire, représente saint qu'il écrase sous ses pieds chaussés épée triomphante. Le séraphin est

A. FEMME DE G. DE VISEMAL.

RTE EN 1535

ATTRIBUÉ AU SCULPTEUR CLAUDE LULIER

lise de Rahon (Jura)

ILL

ec l
le, l
reli
ais
Gu
s V
sa
a i
ıne
dre
res
il

uxe
pou
re i
ıi,
de
flex
neu
pel
œu
ds
pou
qu
ion
gél
are
'ell

eux

Mém
es e
tite
e no
rs-R
ıer :
ure

robe noire, à gauche deux paysa
les mains jointes.

Sur le quatrième, la Vierge e
d'une exécution charmante, loi
Assomption n'aperçoit plus que le
ont une expression séduisante, p

J'arrive au troisième et der
laissé en arrière, qui va nous do
et la remettre à sa place primiti
à genoux : Guillaume de Visem
d'armes de velours, où s'estamp
L'acier de son armure et de s
velours noir qui garnit le four
rehaussent singulièrement sa p
semble plus guère à celle scu
grisonnent, sa barbe blanche est
sillonnent son front et ses joues;
rajeuni, le peintre a fait le conti
ans. A ses côtés se tient debout,
Guillaume enveloppé d'un manl
et un livre; devant lui un ga
genoux, vêtu d'un pourpoint taill
son seul héritier, Henri de Vis
dont le deuil attrista sa vie. P
un pendant de l'autre côté du t
de mieux que de faire peindre a
juge châtelain et les échevins de
dence, en sa qualité de capitaine

Où devait être placé le tripty
passer sous nos yeux et dont le
loureux mystère de la Mise au to
dit, mesure 77 centimètres de la
il nous faut doubler cette surfac
milieu; nous obtenons 6 mètre
dimension exacte de la paroi d
bas-reliefs de marbre blanc. I

[1] Voir, ci-contre, planche XXXIII.

pays. La seconde franchissait la Saône, fournissait Dôle et Gray d'équipes entières de sculpteurs ou de peintres, nourrissant et formant, dans ses ateliers, *Sambin,* l'illustre architecte dont les origines grayloises ne sont connues que depuis quelques mois, *Jacques Prévost* notre premier peintre, *Claude Lulier* notre premier sculpteur. Protégé de Claude de Longwy si connu sous le nom de cardinal de Givry, dont la famille possédait Rahon, Jacques Prévost dut être employé à son service au château de Pagny, comme il l'avait été dans la cathédrale de Langres; il peint à Gray, à Dôle, vers 1540, dans toute dans la verdeur de son talent,

[1] *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements,* 17e session, 1893, p. 609 et suiv. — *Claude* Arnoux, *dit* Lulier, *étude sur un sculpteur franc-comtois de la Renaissance,* par Jules Gauthier. (*Bulletin de l'Académie de Besançon,* 1890, p. 112.) — *L'Église paroissiale de Pesmes (Haute-Saône),* par Jules Gauthier et Gaston de Beaussiour. 1894, Caen. (*Congrès de la Société française d'archéologie,* 58e session.)

en neuf feuilles, composée par François de la
par Jean Le Clerc et offerte à Louis XIII.
devenue rare, eut ses principaux tirages en

II

Les documents relatifs au séjour de Jea
sont peu nombreux. Nos recherches dans l
ne nous ont révélé que fort peu de renseign
encore rien publié à cet égard, nous somm
ici les actes dans lesquels le graveur figur
primeur Bouguereau. Au mois d'avril 15
rain dans l'église Saint-Saturnin, à Tours,
tailleur d'istoyres », désignation qui s'ap
aux graveurs. La signature de l'artiste, au
belle calligraphie.

Au printemps de l'année suivante, Frém
graveur, était marraine dans la même égli
lement l'acte baptismal : « Le dimanche q
dit an (1593) fut baptisée en l'église de
Eschard, fille de André Eschard, libraire de
sa mère ; fut la d. Michelle baptisée par vén
François Cochet prbtre en la d. paroisse,
marraine Maurice Bouguereau marchant l
dite paroisse et Frémine Rycard femme
tailleur d'histoires demeurant à Paris et
A l'automne, la naissance d'un enfant vint
veur, ainsi que le montre l'acte suivant :
Clerc et de Frémine Ricard sa femme, a é
soubz signé ce 20 septembre mil cinq cen
Marc Orry, la marraine Perrine Cartier, fill

Ce document nous apprend que Jean L
paroisse Saint-Saturnin, dont l'église, aujo
vait non loin de la rue Nationale, près

[1] *Dictionnaire du graveur*, par G. Duplessis 18

[2] Archives de l'Hôtel de ville de Tours, Regist
Saint-Saturnin.

de *Léon, Elion* ou *Lion Alvernhas,* c'est-à-di
était chargé d'exécuter le projet, dont il avai
« pertrach » entre les mains des chanoines.

Ce projet comprenait la construction de l
l'église et du portail, pour le prix de mille n

Nous savons déjà qu'il n'acheva pas le tra
puissions expliquer les raisons qui motivère
contrat de louage, daté du 7 avril 1484, no
élément de perplexité, tout en nous faisant c
quelques-uns des sculpteurs qui travaillèrent

Un des chefs d'atelier, peut-être le success
Paparoche, « sculpteur en images », dont le
comptes du roi René, loue pour un an l
« honestes » de Benoît Christian, aussi sculp
ginaire de Bourg en Bresse. Comment se fait-
Léon qui recrute son personnel? Avait-il déjà

Le contrat d'embauchage est passé sur le ch
travaillent les pierres du portail, en présenc
et Jean Raube, lapiscides. La distinction entre
tailleurs de pierre, faite dans le même d
permet pas d'ajouter ces deux derniers à la
nous indique suffisamment que, tout au moin
roche doivent figurer parmi les collaborateurs
de Soquet.

Toujours est-il que ce dernier artiste, sur
aujourd'hui faire une clarté plus grande, deme
le portail, en vertu d'un traité passé le 4 noven
avons déjà donné une analyse complète.

Contrairement à ce que nous supposions, le
attendu jusqu'alors pour donner un successeu
après la mort d'Olivier de Pennart, survenue
passait un premier acte de prix fait avec Pier
de la ville de Saint-Quentin, qu'un tabellio
d'abord dans le diocèse de Cambrai, tandis qu
de Noyon.

Ainsi tombent toutes les conjectures plus ou
attribuaient les sculptures du portail soit à
des Italiens ou même à des artistes locaux. I

dans un délai de quatre ans, à
Michel 1484.

Le montant des travaux est éva
de trois en trois mois, par quart
davantage s'il plaît au chapitre
exécutée.

Les conditions des deux contra
quant aux points de détail, mais
comporte une aggravation imp
quinze cents florins au lieu de de
la pierre statuaire de Calissanne
la faculté de faire ajouter une st
la façade s'il le juge à propos. Or
tance que l'on attachait alors à
Notre artiste est qualifié de lapi
signifie modestement tailleur de

Les lenteurs apportées à l'exé
être attribuées en partie au bo
habitudes du pays par la réunio
tous les Provençaux ne voyaient

Les changements de régime n'
de personnes, on prévoyait qu
la Provence, allaient se partage
qu'alors héréditairement réservé

Non seulement René mourut
peine le dernier comte de Prov
mille écus d'or à l'église Saint-S
l'archevêque Olivier de Pennar
dans la tombe à quatre ans d'i
biens pour l'achèvement du por
lippe Herbert d'Ossouvilliers,
occupèrent le siège d'Aix jusqu'
de l'administration de leur dio
lors, que d'autres idées, princip
valu dans l'achèvement de cette

Il y a lieu de signaler en p
Buisson ardent fut commandé
près au moment où Léon l'Au

Ce vitrai
dessin qu'il
latitude de
armoiries
cutée aux
portait des
à ceux du
avant l'exp

Ces vitra
la révolutio
un tout aut

Le flamb
de la façad
le rappel d
nementatio

Les mag
Musée du T
et des écriv
d'en recher

Les arch
qui en ont
dant ainsi l
mande, ave
mieux fixés
dent même

On a dé
l'opinion q
les; tandis
chêne, de

C'est enc
qu'il faut c
L'aspect d
sont en cœ
indications.

devaient figurer en relief sur les phylactères qui les entourent, mais cette partie du travail n'a pas été réalisée [1].

La partie supérieure de chaque vantail se compose de trois panneaux ornés chacun de deux figurines surmontées d'un dais. Le panneau externe du vantail de gauche est occupé dans le haut par la sibylle *Libyenne,* qui devait tenir à la main un cierge enflammé; dans le bas par l'*Européenne,* dont l'attribut est un glaive. Sur le panneau du milieu se trouvent dans le même ordre la *Samienne,* qui se distingue par un linge noué et flottant, et la *Delphique,* portant une corne d'abondance. Au bord du trumeau on voit la *Troyenne* présentant une croix, puis la *Simmervienne,* la plus petite de toutes.

Sur le vantail de droite, auprès du trumeau, la statuette du haut est celle de la *Lucanienne,* qui a le fouet et les verges pour symbole; au-dessous on voit probablement la *Tiburtine,* dont les mains aujourd'hui coupées devaient tenir un livre; au milieu sont placées l'*Érythréenne,* un bouquet de roses à la main, et la *Phrygienne* avec un emblème difficile à préciser; puis enfin, le dernier panneau représente la sibylle de Cumes, *Amalthée,* portant une crèche entre les bras, et la *Chaldéenne,* Sambetha, avec une lanterne à la main.

La partie inférieure des portes comprend, sur chaque vantail, deux panneaux séparés par un pilastre composite de style Renaissance. On suppose que l'artiste a sculpté les statues d'Ezéchiel et de Daniel sur le vantail de gauche, tandis que celles d'Isaïe et de Jérémie ornent l'autre côté [2]. L'expression sévère des physionomies est rendue avec une grande force; le sculpteur a varié les attitudes, ainsi que les ajustements et les coiffures, visiblement inspirés de l'influence allemande.

Dans la décoration des pilastres, qui paraît copiée sur les loges de Raphaël, on remarque les animaux symboliques figurant les quatre évangélistes : l'ange de saint Matthieu, le bœuf de saint Luc, l'aigle de saint Jean et le lion ailé de saint Marc. L'ornementation des rinceaux qui encadrent les panneaux est empruntée aux végétaux de la région. Le long des bordures, le pin, le chêne, le grenadier, la vigne marient leurs entrelacements de feuilles et de fruits. Aux angles de la ligne médiane sont représentés les

[1] Voir, ci-contre, planche XXXIV.
[2] Voir, ci-après, planche XXXV.

T-SAUVEUR

Le 17 avril 1522, les syndics de la Va
retable pour leur église, puis les Dominica
lui commandent, successivement, en 1524 l
Saint-Maximin, en pierres de Calisanne, ave
couleurs *à l'antique*, moyennant quatre cen
prises; en 1526 un retable en bois pour l
Baptiste, dont il ne reste que la statue, enco
chapelles de cette église.

Guiramand est alors un homme très occup
Sa maison primitive étant devenue trop e
d'à côté en 1534, et sa notoriété est telle
sculpteur de Beaune en Bourgogne, Gui
vingt ans, s'embaucher pour un an avec lui
ses travaux de sculpture sur pierre et sur bo
tout salaire que la nourriture, le vêtement e
sa condition.

D'autres documents inédits nous appren
fille Catherine Guiramand, le 13 septembre 1
de Brignoles, en même temps que le nom d
Marine ou Marin.

Divers actes nous permettent de suivr
artiste jusqu'en 1557, époque probable de sa
pièce authentique ne nous permette de l'affir
qu'il doit en être ainsi, car le 17 octobr
voyons Bernardin Marie, procureur au Parle
rade Guiramand, autre fille de *feu* Jean
donner quittance à la confrérie du *Corpus I*
restant dus à leur père.

N

Membre de

NOMS DES ARTISTES C

Pierre Soquet, sculpteur.
Léon l'Auvergnat, sculpteur.
Jacotin Paparoche, sculpteur.
Benoît Christian, sculpteur.
Jean Joye, peintre verrier.

Raymond B
Jean Bolhi
Jean Guira
Guillot Cha
Imbert Ba

LES PROPHÈTES ISAIE ET JÉRÉMIE

PANNEAU INFÉRIEUR DU VANTAIL DE DROITE,

GRANDES PORTES DE LA CATHÉDRALE D'AIX EN PROVENCE

...Nomine et pro parte venerabilis capituli et convencionem fecerunt etc., cum magistro de Sancto Quintino diocesis Cameratensis nu aquensis, etc.

Segon si los patis per la obra de la rieja de d'Aix fach et agus entre lo capitol d'Aix et m sus lan mil quatre cens quatre vint quatre coma costa nota pressa per la man de mestre

Et primo que lodich mestre Peyre sia tengu et lealment edificar ho fayre edificar a sos pr resta a fayre dels primiers tabernacles dels a lescauficha entro a la represa del ymages Catharina, fornit lod. obrage de tabernacles, tabernacles, et de fulhages que van dedins la deforas la molura et dessus la molura tout deldich obrage, et amortir los guimbers que los des profetas tirant tout drech las claras fayre ben et degudament a dichas de tous mes segont lo devis deldich pertrach.

Item per dedins la gleysa que lodich me piliers ensins coma son acomensas et hi far l de la porta et en aquella far ung bel pot de sia bel et triunfant et als dos costas de la p pilier hun tabernacle tout a sos propris desi coma dessus.

Item que lodich capitol li deia fornir et per segon : so es caus, arena, postoyra, peyra de C taias et cordas et engins et de una manobra sonara.

Item que lodich capitol li deia et li sia teng cion de pan et de vin tansolament... beneficiat de quatre ans acomensant lo jort de Sanct Miq aysso tant quant lodich mestre peyrier obra obrage el sia tengut de far et lo complir denfi Sanct Miquel dessus dich.

Item que lodich capitol li sia tengut et deia baylar des florins et que lodich mestre sen cascun an durant lespasi de quatre ans dessus

Item que lodich capitol deia donar aldich m fasedor coma desus et dich la soma de dos mil en tres meses florins cent et vint et sinc, p

Segon si los patis fas entre lo venerable capitol de la venerabla gleysa de Sanct Salvayre de aquesta present cieutat daix de una part.

Et lo discret home mestre Johan Joye verialier de ladicha cieutat d'Aix dautra part a causa et occasion de fayre lo verial sive de vitrar de verialas la grant fenestra de la rieio sive del portal nou de lintrada de lad. gleysa.

Et primo es de pati que lod. mestre Johan Joye sia tengut et deia vitrar sive verialar ladicha fenestra de veriauls bons et sufficiens hobras ben et degudament en la maniera et forma et *de pareyl hobrage de tabernacles* comaporta lo pertrach fach per lodich mestre Johan sus ung papier, et baylar per lodich mestre Johan ald. venerable capitol et garnir totas las formetas que son de sus al plus haut de ladicha fenestra de veyre de veriauls de la color que Mess^{rs} li divisaran ben et degudament et aquo a sos propriis despens.

Item que lod. mestre Johan Joye sia tengut et deia a sos propriis despens fayre en cascuna fenestra deld. hobrage so es dos ymages losquals Mess^{rs} los canonges de lad. gleysa li divisaran ben et degudament ornas et hobras de veyres de color justa so que requera limage.

Item que lod. mestre Johan sia tengut et deio comensar lod. hobrag dayssi a huech jors prochanament venens et continuar lod. hobrage et lo perfissir ho far perfissir ben et degudament dayssi à la festa de Pascas prochanament venent exceptada la ferramenta necessaria a regir losd. veriaulx de laqualla ferramenta lod. venerable capitol sia tengut de provisir a sos propriis despens.

Item que lod. venerable capitol sia tengut et deio donar et pagar ald. mestre Johan Joye per tot lo pres de tot lod. hobrage so es la somma de *dos cens et doze florins et miech* per aquesta maniera so es aras encontinent florins sinquanta et tota la resta encontinent que lod. hobrage sera perficit et complit.

Item que si nenguns per devotion ho aultrament ajudant ald. hobrage volio far mettre sas armas en lod. hobrage, que de tallas armas lod. mestre Johan si puesqua fayre pagar censa diminution denguna del pres, provisit que lod. mestre Johan talas armas non ause ni presumisca mettre en lod. hobrage sensa congiet et bon plaser de Mess^{rs} los canonges de lad. gleysa.

Item que lodich mestre Johan per observar las causas dobredichas sia tengut et deio donar ald. venerable capitol fermanso ho fermansas bonas et sufficiens.

Quamquidem etc.

(Au cours de l'acte, son beau-frère Jacomin Torcat, laboureur, se pc caution du présent engagement.)

Actum Aquis ubi supra in predicta ecclesiam sancti Salvatoris scilicet ante capellam Sancti Pauli.

Du même jour par acte séparé Joye reçoit un à-compte de cinquante florins. Le reste est payé savoir : dix-huit florins le 17 novembre 1505 et le solde le mardi 3 février 1506.

(Primum sumptum de Bertrand Borrilli de 1505, f° 508. Étude Béraud.)

(Du 15 octobre 1505.)

Conventio faciendi portas introytus magne porte ven^lis ecclesie Sancti Salvatoris Aquensis pro ven^li capitulo eiusdem ecclesie, et discretis viris Magistris Raymundo et Johanne Bolhiti patribus ligni fabris menuseris civibus et habitatoribus aquensis.

Anno a nativitate domini millesimo quingentesimo quinto indictione nona et die mercurii decima quinta mensis octobris pontificatus etc. domini Julii pape secundi anno secundo notum sit etc.

Que venerabiles et egregii viri domini Elzearius de Turri etc. canonici venerabilis ecclesie metropolitane Sancti Salvatoris hujus civitatis Aquensis capitulariter congregati in ipsam ecclesiam scilicet ante capellam Sancte Catherine Studencium capitulantes et capitulum tenentes etc. Omnes simul unanimiter et concorditer nemine ipsorum in aliquo discrepante nomine et pro parte venerabilis capituli eiusdem ecclesie et pro eo pactum et convencionem fecerunt cum discretis viris magistris Raymundo et Johannem Bolhiti fratribus ligni fabris minuseris dicte civitatis presentibus etc. ipsi que magistri Raymundus et Johannes Bolhiti fratres, bona fide etc. ambo simul et uterque eorum insolidum per se et suos similiter pactum et conventionem fecerunt solenniter et innierunt cum dictis dominis canonicis presentibus et me vero subscripto not. ut comuni et publica persona stipulantibus solenniter et recipienter nomine loco et vice ipsius venerabilis capituli et pro eo scilicet de faciendo, construendo et edificando portas introytus novi portalis dicte ecclesie Sancti Salvatoris modo et forma ac sub pactis et conditionibus latius contentis et declaratis in quodam folio papiri in vulgari descripti inter dictas partes propterea facto cujus tenor de verbo ad verbum sequitur et est talis.

Segon los patis fas entre lo venerable capitol de la venerable gleysa de Sanct Salvayre de aquesta present cieutat d'Aix de una part.

Et los discres homes maistres Raymon et Johan Bolhit minusiers cieutains habitadors de lad. cieutat d'Aix frayres dautra part a causa et rasion de fayre las dos portas de la grant porta nova sive de la rieia portal nou de lad. gleysa.

Et primo es de pacti que los dis frayres sien tenguu dichas dos portas de cor de noguier bon et sufficient e orma et maniera et embe pareuls tabernacles et hoh pertrach per losd. frayres fach et baylat ald. venei propris mises et despens.

Item que los sobredichs frayres sien tengus et d membruras dels dos cantons de chacuna porta tot de ault de lasd. portas so es de boys elegit tot de una piliers coma porta lod. prefach.

Item que losd. frayres sien tengus et deian fayre piliers del miech de lasd. portas de boys elegit tot de fayre en cascuna plassa de lad. portas un image a la rable capitol losquals images sien ben et degudamen piessa embe lo panel et tabernacles en faisson que non veuls, cavillas ni colla et parelhament de totas las men

Item que losd. frayres sien tengus et deian fayre lo que torneia tot lod. hobrage parelhament de fusta e losd. piliers tot de una piessa.

Item que losdichs frayres sien tengus et deian fayre dich ben et degudament justa so que porta lod. pertr mestres.

Item que losd. frayres sien tengus et deian come encontinent que lur fusta sera presta et degudame hobrar et deian aver perficit lod. hobrage denfra tres Tos sans prochanament venent a en la contadors.

Item que lod. venerable capitol sia tengut et deia per tot lo pres de tot lobrage sobred. so es la somma de correns, quatre saumadas de annona et doze milhs aquesta maniera, so es aras encontinent florins cent, annona et doze milhayrolas de vin.

Et dayssi a ung an quant ellos acomensaram de tir en aquesta villa aultres cent florins et quant comer besonhar lod. hobrage aultres florins cent et los r complit lod. hobrage.

Item es de paeti que lod. venerable capitol sia ten censa costa et contradiction neguna alsdichs frayres, ta la fustalha deldich hobrage, coma per besonhar lod luoc de costa lespital sive la loia deld. venerable cap Peyre Soquet, que Dieus perdon, talhava las peyras portal de la sobredicha gleysa de Sanct Salvayre.

Item que losd. frayres sien tengus et deian fayre

gleysa de Sanct Salvayre de aquesta cieutat dAix ambe certans patis et condicions contengus en la nota deldich prefach passada et resaupuda per la man de mestre Bertrand Borrilh notari de ladicha cieutat dAix et entre las autras causas sia estat de pati que lodich mestre Raymon deia far lasdichas portas de himaiaria a mieia bossa et que despuys sia estat avisat per mesenhors canonges de ladicha gleysa que lodich obragi sera plus bel et plus somptuos de far lodich obragi a talha relevada complida et pertant lodich maystre Raymon aia fach fayre aldich mestre Juhan Guiramant ung panel de obragi relevat de ladicha porta, per ho mostrar als dich mesenhors canonges en loqual panel ha doas sibilias relevadas dedins dos tabernacles relevas a mieia bossa et aquellos aia mostrat alsdich mesenhors canonges losquals aian agut a grat et deliberat de perficit lasdichas portas en aquella faysson.

Et pourtant es de pati entre losdich mestres Raymon Bolhit et Juhan Guiramant que lodich mestre Raymon sia tengut et deia fornir de tout lo bosc que sara necessari aldich obragi courcat et elegit ben et degudament a sos propris despens et que lodich mestre Juhan Guiramant sia tengut de talhar tous los ymages et tabernacles et raynseus, de defuelhar et es bauchar los piliers ben et degudament provesit que lo dich maystre Raymon los dis piliers li deia rendre tous neteias so es los grans piliers tant solament.

Et que entre ellos dos devont assemblar et rendre la dicha besonha acabada ben et degudament subre la plassa deldich obragi jusques a la derriera...

Item que lodich mestre Raymon Bolhit sia tengut et deia a sos propris despens noyrir lodich mestre Juhan Guiramant en la mayson propria deldich mestre Raymon durant lodich obragi et li provesir de liech ben et degudament.

Item que lodich mestre Juhan Guiramant sia tengut et deia continuar lod. obragi daysi avant et non lo desamparar fins que sia acabat.

Item que lodich mestre Raymon sia tengut et deia donar et pagar aldich mestre Juhan Guiramant per lo pres de tout lobrage subre dich so es cent et hutanta florins de monede corrent en Provessa per aquesta maniera so es dayssi a huech jors del jort de huey a en la contadors florins quaranta et a la festa de Sanct Miquel prochanament venent florins des et tota la resta incontinent resauput per lodich mestre Raymon lo redier pagament deldich obragi de la subre dicha gleysa de sanct Salvayre.

Et otra aquo sia tengut lod. mestre Raymon de fornir a sos propris despens aldich mestre Juhan Guiramant de tous los hostisses que lo seran necessaris a far lodich obragi.

Ita est Raymon Bolhit de ma man propria.

Ita est Juhan Guiramant de ma man propria.

Quanquidem convencionem etc.

cieutat dAix lan mil cinq cens et sinc et a quinzer del mes de octobre.

Et primo car entre las autras causas contengudas en lod. prefach sia estat de pati que lod. mestre Raymon deia far lasd. portas de ymaiaria a mieia bossa et de pueys sia estat avisat per mesenhors canonges de lad. gleysa que lodich obrage seria plus bel et plus sumptuos de far lod. obrage a talha relevada et complida; et pertant lodich mestre Raymon aia fach fayre ung panel de obragi relevat de lad. porta per ho mostrar alsd. messenhors canonges *en loqual panel a doas sibilias* relevadas dedins dos tabernacles relevas a mieia bossa et aquellos aian agut a grat et deliberat de far perficit lasd. portas en aquella faysson.

Et pertant es de pati entre lod. venerable capitol et lod. mestre Raymon Bolhit que lod. mestre Raymon sia tengut et deia fayre et perficir lasdichas portas de parelh obragi deld. panel loqual lod. venerable capitol ha dareyre se per la mostra, exceptat los quatre panels basses de lasd. portas losquals fara ambe quatre ymages enfonssas tant relevat coma peyra, ambe dos piliers et pinacles, ambe fulhages bens et sufficiens, so es *lo bas dels piliers a lantica et los fulhages a novel art* et fayre dos profetous sus les dos grans piliers et fayre los escris de las sibilias a letra relevada.

Item que lod. venerable capitol sia tengut et deia donar et pagar ald. mestre Raymon Bolhit otra lo pres contengut en lad. nota deld. prefach so es seyssanta florins correns et doas saumadas danona bona et recipient per aquesta maniera so es aras encontinent lasd. doas saumadas danona, lasqualos lod. Mestre Raymon deld. venerable capitol confessa de aver agut et resauput et de aquellos lo quite et losd. seyssanta florins encontinent complit lod. obragi.

Actum Aquis in predicta ecclesia Sancti Salvatoris &ª.

Quamquidem etc.

Anno millesimo quingentesimo decimo et die sabbati fuit precedens nota cancellata &ª ac etiam de voluntate dicti magistri Raymundi Bolhiti ibidem videlicet dicti dominis canonicis dictum magistrum Raymundi perfecisse dictas portas modo premisso etc.

(Primum sumptum de Bertrand Borrilli, fº 91.)

(Du 15 janvier 1510.)

Conventio facta inter venerabile capitulum venerabilis ecclesie sancti Salvatoris aquensis et magistrum Imbertum Baptendièr sinturerium et fonditorem civem et habitatorem civitatis Massilie.

Anno a nativitate domini millesimo quingentesimo decimo ind. decima

Imbert per lo pres de lasdichas ferramentas so es assabe escus dor al solech per cascun quintal que los dichas fer per aquesta maniera so es assaber aras incontinent dich pres et hobrage trenta tres escus dor al solel mestre Inbert deldich ven^le^ capitol confessa de aver a los ha agus per las mans de messenhors los canonges en presentia del notari et de las garantiers aysi dedins quita lo dich ven^le^ capitol anbe pati de non jamais en apel et tota la resta deldich pres encontinent fach et pau

Quamquidem etc.

Actum Aquis in loco capitulari dicte ecclesie etc.

(Le 7 mai suivant, Imbert Batendier donne quittan d'or payés en acompte. Le reste est payé le 29 novem

(Primum sumptum de Bertrand Berrilli, 1510, f° 35 Étude Béra

XXVIII

LES

STATUES MONUMENTALES

ENTOURANT LA COUR D'HONNEUR DU PALAIS DI

Rectifications au point de vue histori

En créant le Musée de Versailles, dédié à tout la France, le roi Louis-Philippe faisait placer d d'entrée du Palais des statues de marbre, en har proportions, avec l'ampleur de cette cour.

Il avait alors à sa disposition les douze grandes raient et écrasaient les piles du pont Louis XVI, r la Concorde. On sait que ces statues représentent célèbres de l'ancienne monarchie.

Louis-Philippe les fit transporter à Versailles,

ment impérial. Elles se trouvaient déposées dan
l'hôtel des Invalides. Le gouvernement de la Resti
personne ne pouvait demander la pleine exécu
de 1810, devait nécessairement délaisser les statu
de l'Empire et faire porter ses préférences, pour l
pont Louis XVI, sur celles de Condé, Turenne, Duq
Trouin, Suffren, Tourville, Suger, Richelieu,
Duguesclin et Bayard[1]. Les auteurs de ces douz
commandées sous les règnes de Louis XVIII et
étaient les sculpteurs-statuaires David, Gois (1820),
Du Pasquier (1822), Lesueur, Marin (1827), Sto
(1828), Espercieux, Milhomme, Bridan et Monton
sonnage représenté a 4m,30 de haut.

Par ordre du comte de Montalivet, intendant gé
civile, les statues des généraux A. Colbert, Rous
Valhubert devaient être *décapitées*. L'ordre ainsi d
sur un rapport présenté par M. de Cailleux, direct
royaux, chargé de la direction intérimaire des Beau
port, daté du 23 avril 1835, proposait résolument la
ces quatre généraux pour les transformer en mare
noms déjà cités de Mortier, Masséna, Lannes et
rapport se trouvait joint le devis du sculpteur-rép
devis qui indiquait ce que coûteraient les opérations
réaliser une complète transformation[2].

La statue de Colbert choisie pour représenter
maréchal Mortier devait absorber 8,000 francs; c
Espagne pour figurer le maréchal Lannes entraina
de 5,000 francs; celle de Roussel, devenant le mar
2,000 francs seulement, et celle de Valhubert chan
Jourdan aussi 2,000 francs. Ces prix comprena
applicable aux insignes du maréchalat que ne pouva
avant la transformation, les statues des quatre géné

Aux archives des Musées nationaux existent
M. de Cailleux et le devis fourni par le sculpteur-

[1] On doit remarquer que cette nomenclature comprend Sully,
et le ministre Colbert, précédemment non choisis, et que Je
erreur, se trouve remplacé par Suffren.

[2] Dossier conservé aux Archives des Musées nationaux.

A la suite de ces incroyables mutilations, les représentants des généraux décapités Valhubert et Roussel ne paraissent avoir élevé aucune réclamation.

Il n'en a pas été de même de la part des familles des généraux Espagne et Colbert.

Par voie de pétition, la famille Espagne avait saisi d'une plainte la Chambre des députés. De leur côté, M. le marquis de Colbert et son oncle le général Colbert, pair de France, aide de camp du duc de Nemours, avaient très vivement protesté.

Néanmoins on ne changea rien à la décision prise. Les têtes nouvellement sculptées des maréchaux Lannes et Mortier restèrent implantées sur les corps décapités des généraux Espagne et Colbert.

Mais pour donner une sorte de satisfaction aux réclamants, une nouvelle statue en marbre, du général Espagne, fut commandée au sculpteur Oudiné, et une nouvelle statue, aussi en marbre, du général A. Colbert fut confiée au ciseau du sculpteur Maindron.

Ces deux statues, de moindres dimensions que les précédentes, se trouvent actuellement, la première, sur une place publique de la ville d'Auch, l'autre à l'intérieur du Musée de Versailles. Dans la galerie n° 81, à ce Musée, il y a en outre un modèle en plâtre par le sculpteur Taunay de la statue du général Lasalle, mesurant 2m,19 de hauteur. C'est le projet que le sculpteur avait exposé au Salon de l'année 1812.

Comme *témoin oculaire*, j'ai assisté, en 1836, à l'installation des seize statues monumentales qui décorent l'entrée du Palais de Versailles. J'avais vingt ans alors; je me rappelle très bien ce que disait, en cette circonstance, l'un des plus notables habitants de la ville. Après avoir appelé mon attention sur les quatre statues décapitées dont la vue froissait ses sentiments artistiques, il me disait en souriant : « Vous voyez, monsieur, que l'on ne peut rien gagner à perdre la tête. »

Un journal anglais, le *Quarterly Review*, en novembre 1840, exprimait son indignation au sujet des quatre mutilations opérées en 1836; mais, par erreur, il considérait que c'était le général Hervo qui avait été transformé en maréchal Masséna, et que le général Lasalle était devenu le maréchal Jourdan. Les quatre mutilés étaient certainement, comme je viens de le rapporter, Roussel, Valhubert, Espagne et A. Colbert.

de Revue de Paris
ités n'ont jamais
statues qui déco-
ion.
atues de la cour
notamment dans
chercheurs et des
t glissées dans ces
oint de vue de la

r BART,

été des Amis des Arts
, Membre de la Com-
nentale des Antiquités
rsailles.

nement un artiste
et ont vécu à la
l Achard, qui fut
de Vaucluse, a
glissées un certain
ont généralement
uccès nous étonne
part des registres
our remettre les
moire.
hard a vainement
gistres paroissiaux
auvaise tenue des
gue. Que les curés

de la fin du seizième siècle aient été des bu
c'est ce que nous sommes loin de prétendre;
souvent l'occasion de maudire leur incurie;
l'insuccès de M. Achard est ailleurs. Les deu
à Emden, ville de la Frise orientale sise sur le
formé par l'embouchure de l'Ems dans la m
donc pas étonnant qu'on n'ait pu trouver leur
à Avignon. Ils étaient cousins germains du côt
probablement aussi un lien de parenté du côté
mères portent le même nom [1].

GUILLAUME-ERNEST GRÈV

Guillaume-Ernest, dont nous nous occuper
particulièrement, était le fils de Guillaume
cinquante carabiniers des États des dix-sept P
Germanie basse. Ces détails nous sont fourn
mariage de Guillaume-Ernest. Le notaire charg
l'acte n'était autre que Félix Dalbene, beau-fr
soin de nous dire que le père de Guillaum
même, originaire de la Westphalie, était i
ancienne famille des Grève qui vivait encore

La première fois qu'il est fait mention d
dans les archives que nous avons parcourues, c'
à propos du prix fait d'un tableau destiné aux
mais il devait être déjà fixé dans Avignon dep
car il y a dans le réfectoire du grand séminair
tableaux signés de lui qui portent la date de 16
la *Fuite en Égypte* et l'autre la *Présentation*
Charles de Saint-Sixt, évêque de Riez, qui co
tableau des *Capucins de Riez*. Ce prélat, origi
son père avait fait construire à ses frais le co
voulut continuer les libéralités paternelles à

[1] Ils signaient d'abord Greven, et tel doit être le v
francisèrent ensuite et signèrent Grève.

[2] La mère de Guillaume-Ernest se nommait Margar
Guillaume, Catherine Autin : c'est Holstène francisé.

[3] Voir, ci-contre, planche XXXVI.

PRÉSENTATION AU TEMPLE

PAR GUILLAUME GRÈUS

Grand Séminaire d'Avignon ,

que se pourront mieulx en distinction des ap
deux la fasse conforme au modèle que lesdits
donné; et ne mettra ledit sieur Guilherme aulc
le dernier ainsin qu'est contenu a ladite esta
ouverture de voulte sur le haut où est l'ima
suffira que ce soit un air ou ciel; et d'aultant
cornisse du grand plat fonds porté par quatr
ung plat fonds de cinq pans de large et sept
Guilherme y representera la Sainte-Trinité,
assis comme en gloire tenants une couronn
estoiles au mtlieu d'eux répondant au chef d
Saint-Esprit au-dessus [1].

Ce tableau, qui devait servir de retable au
cathédrale, ne mesurait pas moins de 18 pans
et demi de large, c'est-à-dire 4m,50 sur 2m,75.
de 60 sous. Commandé le 29 avril 1614,
1er avril 1615, comme il est facile de le const
finale donnée à cette date par Guillaume Grèv
déclare, en outre, avoir confié le tableau à Gili
de Riez.

Peu de temps après, il entreprit un travail
Aix, dans une partie du palais du Parlement
des Chameaux, probablement à cause d'une an
laquelle ces animaux étaient représentés. Que
serait assez difficile de le préciser; mais il d
taine importance, puisque, après des payem
nous ignorons le chiffre, il était encore dû 40
bien que le 25 octobre 1619 Jean-Baptiste Des
ration de l'artiste pour recouvrer cette somme
trésorier du Parlement [2].

M. Achard a cru que l'un des tableaux peint
Parlement était le grand panneau sur bois qui s
dans la nef latérale de l'église paroissiale du
où il sert de retable à l'autel de la Vierge. Ce
sente l'*Assomption,* était autrefois, il est vrai,

[1] Archives départementales de Vaucluse, fonds Pons,
[2] Minutes de Felix Dalbène, 1618-1620, f° 86. (Ét
notaire à Avignon.)

étage et percer deux grandes fenêtres qui ouvraient sur la place du palais des Papes. Dans la donation, il s'en réservait la jouissance sa vie durant sans avoir à acquitter aucun loyer.

M. Achard s'émeut de cette libéralité de Grève envers Peyronne Pourtret, et, craignant qu'on ne conçoive une mauvaise opinion de l'artiste, il cherche à le défendre de toute légèreté. Voyez plutôt : je cite textuellement : « Il ne faudrait pas conclure de ces libéralités envers la dame Peyronne qu'il se fût établi entre elle et notre jeune et habile artiste des relations illicites. Cette dame, qui paraît s'être parfaitement entendue à diriger les affaires d'une maison, cohabitait avec J.-B. Desmarets son mari. Elle était d'ailleurs trop âgée pour qu'une pareille supposition pût être admise, puisqu'elle avait à cette époque une fille nommée Marie qui avait épousé le notaire Dalbène. Dans ce siècle où la loi chrétienne était l'objet de tant de respect, des rapports illicites auraient soulevé l'improbation de quelqu'un des membres de la famille, la réputation de l'artiste s'en fût trouvée atteinte, et son travail s'en fût trouvé singulièrement amoindri [1]. »

La défense de Grève n'est pas très solide, et notre artiste risquerait fort d'être compromis par l'argumentation de son premier biographe. Heureusement pour lui, quand il passait ce contrat de donation, il quittait la maison de Peyronne et s'en allait peindre hors d'Avignon, et s'il laissait ainsi son atelier et ses créances à la femme de Jean-Baptiste Desmarets, c'est qu'il était fiancé à la plus jeune des filles de ses locataires; il l'épousa, d'ailleurs, quelques années plus tard. Peyronne Pourtret pouvait donc se considérer comme la belle-mère de Grève et recevoir ses libéralités sans compromettre sa réputation.

Nous ignorons vers quelle ville s'était dirigé notre artiste en quittant Avignon; quoi qu'il en soit, son absence ne fut pas de longue durée. Une année ne s'était point écoulée depuis son départ, qu'il promettait à Henri de Mesmes, contrôleur du grenier à sel de Tarascon et prieur de la confrérie du saint nom de Jésus et du sacré Rosaire, de peindre pour ladite confrérie un retable représentant la Nativité de Notre-Seigneur. Ce travail devait être fait pour la somme de 100 livres tournois provenant

[1] *Bulletin de Vaucluse*, p. 170.

mineur et de saint Jacques majeur ensemble Dieu le Père pour le frontespisse dudit tableau, moyennant la somme de 43 écus monnaie de roy, et lui en payèrent immédiatement 30 provenant des quêtes de toutes les confréries de la paroisse [1].

Quelques jours auparavant (16 novembre), le roi Louis XIII avait fait son entrée triomphale à Avignon. L'édilité urbaine avait commandé « les préparatifs d'une réception qui devait distancer tout ce qui avait été fait auparavant. La description de cette entrée nous a été transmise sous le titre de *la Voie de laict* ou *le Chemin des héros.* »

« Six commissaires, à la tête desquels nous voyons figurer le célèbre architecte François de Royers de la Valfenière, en réglèrent et surveillèrent tous les détails. Ils traitèrent pour les peintures avec quatre artistes estimés, savoir : Bonfils, Doux, Lapalme et Philippe Mathieu; mais ceux-ci ne purent suffire à tout; on en appela d'autres, au premier rang desquels nous devons inscrire Greven. Il se chargea, avec un autre peintre nommé Éléonor de Recouvrans, de peindre les deux arcs de triomphe qui avaient été dressés pour masquer l'entrée et la sortie de la porte Saint-Lazare. Ce travail leur fut payé 85 écus [2]. »

L'année suivante (2 mai 1623), Henri de Massillan lui céda une pension annuelle de 23 livres, en payement de quinze tableaux que notre artiste avait faits pour son compte et dont nous ignorons les sujets [3].

Le 28 mai 1624, il reçoit la commande d'un tableau. Un sergent nommé Pierre La Croix avait laissé par testament la somme de 70 écus pour faire exécuter un tableau qu'il destinait au maître-autel des Observantins de Tarascon. Marguerite Derlioc, de Vallabrègues [4], agissant en qualité d'héritière de la femme du sergent, passa avec Grève un contrat par lequel celui-ci s'obligeait à peindre une *Adoration des Rois*, semblable à celle qu'on voyait alors dans l'église des Augustins d'Avignon. Cette toile mesurait 13 pans de haut sur 10 1/2 de large, c'est-à-dire 3m,25 sur 2m,62.

[1] Minutes de Félix Dalbène, 1622, f° 193. (Même étude.)

[2] *Bulletin de Vaucluse*, p. 170.

[3] Minutes de Félix Dalbène, 1623, f° 85. (Même étude.)

[4] Petit village qui appartient au département du Gard, bien qu'il soit situé la rive gauche du Rhône, à peu de distance de Tarascon.

noblesse bourgeoise d'Avignon, il s'alliait aux Gal, nobles également, enfin aux Sibourd qu après. Il avait déjà d'excellentes relations, not François de la Valfenière, qui assista, com contrat de mariage et fut parrain de sa fille un nille, qui naquit le 13 mai 1631 [1].

Peu après son mariage, peut-être même ava voir la commande d'un tableau représentant l *Andéol,* car il reçut, le 9 février 1627, la s pour solde de payement de ce travail, tant en qu'au nom d'Olivier Piédoux, menuisier d'Av le cadre [2].

Il reçut aussi vers le même temps le payem 60 livres du trésorier de la ville d'Avignon, p peint l'image de saint Benezet [3].

En 1629, les consuls de Carpentras lui c peindre, pour l'église cathédrale de Saint-Siff qu'ils firent placer, l'un au-dessus de la tribun en face, sur la tribune autrefois réservée aux r

Nous n'avons pas encore pu trouver les prix œuvres. Il nous manque également le prix fait d autel de l'église paroissiale de Bédarrides, où fenière faisait alors construire la chapelle de savons que Grève fut chargé de ce travail par ment qui est aux Archives municipales de Béd

Sous la direction du même la Valfenière on décoration, en bois sculpté et doré, du chœur Pierre d'Avignon. Grève reçut le soin de pein quatre tableaux qui l'accompagnaient et qui de chaque côté de l'autel dans des cadres cintrés. ne mesure pas moins de 5m,05 de haut sur 2m représenta Jésus remettant les clefs à saint

[1] Archives municipales d'Avignon, GG, Baptêmes de la f° 241 v°.

[2] Minutes de Félix Dalbène, 1627, f° 51. (Même étud

[3] Archives municipales d'Avignon, CC, Registres du t Pont en 1627, mandat 16, f° 10 v°.

[4] *Bulletin de Vaucluse,* p. 171.

en reproduisait exactement le sujet, comme il fut convenu avec les chanoines de Riez pour le tableau de l'*Assomption?* Peut-être. Malheureusement ce tableau est aujourd'hui introuvable, ce qui ne nous permet pas d'apprécier la part qui était, en pareil cas, laissée à l'initiative de l'artiste. Faut-il simplement lui appliquer le *quandoque bonus dormitat Homerus?* Il faudrait alors croire qu'il dormait parfois un peu plus que de raison. Mais, même dans ses compositions médiocres, quel admirable portraitiste! Comme ses personnages sont vivants, copiés sur la nature, pris au vif, comme le demandait le bon chanoine Melva! Comme ils se meuvent et sortent du cadre, dans leur réalisme brutal! Sous ce rapport, et même sous tous les rapports, les trois tableaux qu'on voit dans le réfectoire du grand séminaire d'Avignon, l'*Adoration des Mages* de Saint-Symphorien, et la *Décollation de saint Jean-Baptiste* que je possède — tout amour-propre de propriétaire mis à part — sont les meilleures œuvres de Grève [1]. Il avait une inclination particulière à représenter l'*Adoration des Mages,* où son amour pour les étoffes luxueuses, les habits somptueux, les belles tapisseries, et surtout les types accentués, pouvait se déployer à l'aise. Il avait peu de goût pour ce qui est idéal et éthéré; aussi, son type de la Vierge, qu'il a reproduit bien des fois, est-il d'une vulgarité banale assez en harmonie avec les compositions de ses compatriotes. S'il fallait lui assigner une parenté artistique, c'est avec Louis Finsonius d'Anvers, établi à Aix au commencement du dix-septième siècle après un voyage en Italie, que nous lui trouverions quelque ressemblance.

Guillaume-Ernest Grève mourut le 19 juin 1639 vers dix heures du matin; il fut enseveli la nuit suivante dans le tombeau commun du Chapitre [2], *in tumulo communi capituli,* c'est-à-dire dans le tombeau réservé aux chanoines qui n'avaient pas de tombe personnelle ou de famille. Pourquoi cet enterrement nocturne? Pourquoi cet ensevelissement dans le caveau des chanoines de la Madeleine? Nous l'ignorons.

Il laissait une fortune, considérable pour l'époque, à sa fille unique, Marthe-Pétronille Grève. Sa femme était morte le 7 mars

[1] Voir, ci-après, planche XXXVIII.

[2] Archives municipales d'Avignon, GG. Décès de la paroisse de la Madeleine, 1635-1670.

commanda, la même année, à Guillaume Grève un tableau devant représenter la *Naissance de ce saint*.

S'il faut en juger par la nature et le nombre des commandes qui lui furent faites, Guillaume Grève ne paraît pas avoir eu le talent de Guillaume-Ernest. Cependant, pour porter sur lui un jugement définitif, il serait bon de connaître quelques-unes de ses œuvres : l'avenir peut nous en donner l'occasion.

L'abbé REQUIN,

Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Jonquerettes (Vaucluse).

XXX

DE QUELQUES ARCHITECTES A NEVERS

Par délibération du 3 décembre 1765, le conseil municipal décide la construction d'une caserne et vote un crédit de 150,000 livres, pour loger les troupes, dit la délibération, « qu'il plait à Sa Majesté le Roi d'en envoyer ».

Antérieurement, le 27 novembre 1762, par une autre délibération, prise à l'unanimité, on avait chargé les maires, échevins et procureurs du Roi, de chercher l'emplacement convenable pour cette caserne. Le projet de cette construction fut confié à l'ingénieur du Roi à Moulins : Leclerc; c'était l'ingénieur de la généralité.

En effet, ces fonctionnaires furent chargés du pont de Loire, de ses quais, qu'on créait alors; ils furent architectes de l'arc de triomphe élevé en l'honneur de la victoire de Fontenoy, appelé aujourd'hui Porte de Paris.

L'ingénieur Leclerc remit ses plans et devis à la ville le 6 septembre 1766. L'ensemble des dépenses s'élevait à 582,184 livres

DÉCOLLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE

PAR GUILLAUME GRÈVE

(Cabinet de M. l'abbé Requin.)

Mais remontons à une époque plus ancienne, à celle des quatorzième et quinzième siècles; ici nous sommes à une date moins connue et par cela même curieuse.

*
* *

Les comptes de la ville de Nevers, dont les premiers datent de l'année 1394, nous révèlent quelques-unes des missions de l'architecte, c'est-à-dire du *maître de l'œuvre*.

Nous avons pu les suivre de 1394 à 1422, et nous allons essayer de les commenter pendant ce temps, en les groupant : 1° du titre de l'architecte; 2° de ses émoluments; 3° de ses attributions; 4° des marchés passés.

I

Aux chapitres émoluments sur lesquels sont payés les architectes se trouve ce titre :

« Gaiges des officiers. » Ainsi dans la société du quatorzième siècle, le maître de l'œuvre avait titre d'officier.

Mais n'exagérons pas cet office ni ce titre commun à bien d'autres fonctionnaires.

Les comptes de ville de 1414 les appellent « les maistres des ouvraiges de la ville », c'est le titre porté par Reygnaut des Colons et Laurent le Flament; plus loin nous verrons que Laurent Flament a titre de « maître des œuvres de la ville ».

Au titre de « charges d'officiers », nous l'avons dit dans le compte de 1394, il donne « gaiges » à Regnaut Le Court pour « visiter les ponts de la ville et autres choses appartenant à l'édifice des dits ponts » et à Guillaume de Percy « à visiter les ponts de la dite ville et vérifier les ouvrages d'iceux ».

Ce document donne aussi à ces officiers le nom de clert, ainsi Jehan Tissier, clert, pour ses gages desservis « à vérifier les ponts de la dite ville et ouvrages d'iceux ». Cette désignation clert est bien donnée à l'architecte; ce qui le prouve, c'est « Jehan Tissier remplace — *substitue* — dit le compte et f l'année commencée par Guillaume de Percy, et cela du 22 s

œuvres de Monseigneur le comte de Nevers ». Lorent Flament est, en 1414, « maistre des œuvres de la ville de Nevers », et Vauchelez a titre de clerc de Lorent Flament.

C'est encore la même année que Regnaut des Colons et Lorent Flament sont « maistres des œuvres de la ville ».

Tous ces architectes de titres divers sur les comptes en ont un unique, celui d'officier : tenant un office, une charge.

II

Quels étaient les émoluments donnés à ces officiers? En 1394, il ne figure aucune somme ni pour Odenet Gendrat, ni pour Jehan de la Forest, et cependant, selon moi, ce sont les vrais maîtres de l'œuvre de la porte du Croux. Tandis que nous trouvons sur les mêmes comptes, au chapitre « gaiges des officiers », ce qui suit : « A Regnaut le Court pour ses gaiges à visiter les ponts de la ville et autres choses appartenant à l'édifice des dits ponts pour un an commençant le 1er mai 1394, finissant celui jour 1395, dix livres tournois. »

« A Guillaume de Percy, à visiter les ponts de la dite ville et vérifier les ouvrages diceux depuis le 1er mai au 22 septembre, à cent livres par an : quarante livres. »

« A Jehan Tissier, clert, pour ses gages desservis à vérifier les ponts de la ville et ouvrages diceux depuis le 22 septembre qu'il fut substitué ou dit officier jusqu'au 1er mai 1395, à cent livres par an : cinquante livres tournois, cinq deniers. »

Pourquoi Guillaume de Percy et Jehan Tissier sont-ils taxés à cent livres par an et Regnaut le Court seulement à dix livres tournois? Dix livres tournois, c'était peu, puisque le guetteur de ville recevait sur ce même état dix-neuf livres trois sols quatre deniers tournois.

En voici la raison. Regnaut le Court est charpentier et il travaille pour la ville; chaque journée de travail exécutée par lui était payée quatre sols quatre deniers, alors que celle des autres ouvriers étaient de deux sols onze deniers.

Voici le texte de l'un des articles de cette année 1395, l'établissant : « La semaine de la Toussaint, le mardi et mercredi avant la

roux, une certaine cohésion de style et
ɔtes sont loin d'avoir; d'après ces dernie
chaque échevin commande les ouvriers
euvres; que chaque ouvrier exécute ce
rchie s'accuse déjà dans la direction.
t esprit est surtout accusé dans les reste
emparts et dans les tours de la ville.
sque-là, en suivant les édifices de N
nt été raisonnées, tracées d'une façon s
iptive était une science connue à ces
re et faisait de ces modestes, dont les
ours, des hommes remarquables.
ais lorsque tout le monde est architecte, i
e ne le soit plus.

IV

mment se passaient les marchés?
s comptes nous fournissent quelques d
faits.
s marchés ne sont utilisés qu'en 1414, il
particulier sur la direction d'un chantie
y reviendrons.
étude des comptes, notamment ceux d
dévoilent le procédé de 1394 à 1422.
ıatériaux et payait en régie la mise en œ
ur la pierre, par exemple, on l'achetait
chaque fois que les tailles étaient courant
s le carrier sous-traitait à des ouvriers t
ıcherons, pour faciliter leur compte, m
ɔierres d'un signe personnel : c'est ce
en exécution.
transport et la pose étaient payés à p
ıée, la pose soit au cube ou à la surface.
était de même pour les bois, la tuile, e
étaient comptés au poids (au millier).
ıus avons parlé plus haut de compte à p

XXXI

SUR UNE STATUETTE DE VOLTAIRE

PAR JEAN HOUDON

Lorsque, dans toute la maturité de son talent, Houdon modela l'image de Voltaire, il était déjà l'auteur de nombreuses œuvres célèbres dès leur apparition; aucune ne le fut autant que cette dernière.

Quand elle ne serait pas le chef-d'œuvre le plus parfait du statuaire, elle n'en restera pas moins son œuvre type. L'immense popularité de l'auteur de *Candide* s'ajoutant à la notoriété acquise par le rare mérite de Houdon lia désormais d'une façon indissoluble le nom de l'artiste à celui du modèle.

Il en résulte que longtemps encore, toujours peut-être, et malgré le beau *Saint Bruno,* la *Baigneuse,* l'*Écorché* et la *Diane,* Houdon sera désigné presque exclusivement sous le nom d'*auteur de la Statue de Voltaire.*

Elle pourrait se nommer légion, la statue de Voltaire, il en existe en marbre, en bronze, en terre cuite, et lors de la vente après décès de l'atelier de l'artiste [1], on inscrivit au catalogue la reproduction en carton doré qui figura aux obsèques de l'illustre vieillard; depuis, nul ne sait ce qu'elle est devenue.

Tout a été dit et bien dit sur ce sujet, des catalogues ont été dressés, des études imprimées; l'érudition inépuisable de savants tels que les Montaiglon, les Duplessis, les Délerot, mise au service de l'œuvre et de l'artiste; tout récemment encore [2], un savant allemand, le docteur Hermann Dierks, publiait une vie de Houdon, ouvrage fortement documenté suivi d'un catalogne rempli d'indi-[illegible]ions aussi précieuses que précises qui me sont en ce moment [illegible]n grand secours.

1828.

[2] Dr Hermann Dierks, *Houdons Leben und Werke.* Gotha, 1887.

Malgré tous ces travaux des maîtres en l'art de découvrir et de reconstituer le passé, il reste à glaner encore ; parfois même, un bel épi se rencontre, qui peut s'ajouter à l'abondante moisson déjà faite et parfois l'enrichir.

Il y a quelques mois, un riche amateur, M. Debasseux, faisait hommage à la ville de Versailles d'une statuette en terre cuite signée Houdon, attention délicate et, mieux que cela, don précieux.

Né à Versailles, c'est pour Versailles, dépourvue jusqu'alors d'une œuvre originale de Houdon, un souvenir sans prix qui vient compléter le Musée municipal de la ville, malheureusement peu connu et peu accessible au public.

Cette statuette, cet opuscule, devrait-on pouvoir dire si le sens de ce mot ne s'était pas spécialisé, représente Voltaire ; un Voltaire de vingt-deux centimètres de hauteur et tout semblable, à première vue et toute proportion gardée, à celui dont le foyer de la Comédie-Française s'enorgueillit. C'est à dessein que je dis semblable à première vue, car nous ne sommes ici en présence ni d'une reproduction, ni d'une simple esquisse [1].

Assis dans un fauteuil, supporté par une petite plinthe sur laquelle est inscrite, à gauche, la signature de Houdon suivie de la date 1778, Voltaire semble prêt à répondre à un invisible interlocuteur ; son nom, tracé de la même main que la signature, est tracé sur le devant de la plinthe, à l'aide de la pointe d'un ébauchoir, dans la terre malléable.

Un socle de marbre blanc, orné de moulures de bronze doré, porte en caractères gravés en creux ces vers naïvement emphatiques composés tout exprès pour figurer sur le socle du buste destiné à l'Académie :

O Parnasse, frémis de douleur et d'effroi,
Brisez, Muses, brisez vos lyres immortelles,
Toi dont il fatigue les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.

Enveloppé d'une ample draperie qui laisse découverte l'attache osseuse du cou, la tête tournée légèrement vers la droite, le corps penché en avant comme pour écouter, le vieillard repose ses bras sur les accoudoirs du fauteuil dont sa main droite saisit l'une des

[1] Voir, ci-contre, planche XXXIX.

Planche XXXIX Page 462.

VOLTAIRE

TERRE CUITE, PAR HOUDON

(Musée municipal de Versailles.)

laisse au contraire pendre sa main gauche, ainsi que nous venons de le remarquer. En outre, le vêtement de notre statuette n'est pas une robe de chambre, c'est une draperie. On pouvait espérer que de la part du donateur des renseignements utiles pourraient éclairer la question; malheureusement, jusqu'à ce jour ils font défaut; atteint d'une grave maladie, M. Debasseux, presque aussitôt sa libéralité faite, est dans l'impossibilité de fournir des indications de nature à satisfaire à notre légitime curiosité. Tout ce qu'il m'a été permis d'apprendre, c'est que la précieuse statuette avait été la propriété du baron Dejean, fils de l'officier supérieur du même nom qui fit partie de la pléiade militaire du premier Empire, et fut, par conséquent, contemporain de Houdon. Enfin, dans le catalogue de Dierks, figure la mention d'une statuette en terre cuite, montée sur un piédestal de marbre blanc, provenant de la vente Lefèvre Deumier (7 mai 1860, n° 33), sans autre désignation. S'agirait-il de celle qui nous occupe? Rien ne le prouve, rien ne le contredit.

Quoi qu'il en soit, en l'absence de toute certitude, il demeure bien acquis que l'objet en question, d'une authenticité incontestable, est une des premières formes, si ce n'est la première, de la statue définitive de Voltaire assis, par Houdon, et antérieure de deux ans au moins à celle de la Comédie-Française dont elle diffère d'ailleurs sensiblement, ainsi que nous l'avons établi plus haut et comme il est facile d'en juger par les reproductions ci-jointes.

N'est-elle pas frappante, cette différence dans la façon dont la physionomie a été rendue dans l'une et l'autre œuvre? Tandis que la préoccupation évidente de l'artiste a été, dans son œuvre définitive, de concilier la vérité, l'observation et le rendu de la nature avec la nécessité qu'impose la création d'une œuvre sculpturale, dans la petite figure, son ébauchoir s'est complu à suivre et à fixer l'expression fugitive, le caractère intime, la mobilité de la physionomie, jusqu'à la chevelure d'un arrangement plus moderne que dans le grand marbre où la préoccupation de l'arrangement à l'antique est évidente [1].

Le regard est plus vif encore s'il est possible, le menton plus saillant et la bouche plus mince; d'entre ces lèvres pincées, ne semble-t-il pas que l'ironie sarcastique va s'élancer? et tout de

[1] Voir, ci-contre, planche XL.

Planche XI. Page 484

VOLTAIRE

MARBRE, PAR HOUDON

(Musée de la Comédie-Française.)

connaître en détail la liste aussi complète que possible, jusqu'à ce jour du moins, des statues et statuettes de Houdon se rapportant à Voltaire; la voici :

STATUES

Costume antique assis, marbre grandeur nature, Comédie-Française, Salon de 1781 [1].

Un autre en marbre également, au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Un autre à Rouen.

L'exemplaire original, plâtre, à la Bibliothèque nationale. Paris.

Le modèle en terre cuite, au Musée de Montpellier (catalogue Dierks), a figuré à la vente de l'atelier Houdon, Bibliothèque nationale, le 3 octobre 1795, sous le n° 88.

Un moulage en plâtre au Musée de Versailles.

Une reproduction en carton doré ayant figuré à la cérémonie des obsèques de Voltaire au Panthéon [2].

Statue de Voltaire debout, grandeur naturelle, Salon de 1812, n° 1090 (catalogue Dierks), dans les caveaux du Panthéon.

Du même modèle réduit, vente de 1828, n° 14 du catalogue.

STATUETTES

Statuette assise en bronze doré, costume moderne. Salon de 1779. Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

Terre cuite, socle marbre blanc, vente Lefèvre Deumier, n° 33.

Enfin quatre autres réductions en marbre et le bronze dont il vient d'être parlé précédemment.

Beaucoup d'autres reproductions devaient et doivent encore exister, si je m'en rapporte à deux documents, le premier fourni par M. Dèlerot [3] : *Il serait impossible de rappeler tous les hommages dont cette œuvre a été honorée depuis son apparition. Le Voltaire allemand, par sa grâce légère et sa finesse mo-*

[1] Exposé sous le n° 252.
[2] Catalogue de 1795, n° 89; *id.* 1828, n° 13.
[3] *Notice sur J.-A. Houdon*, p. 114, 115 et note.

queuse, Wieland avait placé, dans son cabinet de travail à Weimar, comme un génie familier, une statuette de Voltaire, qui n'était autre chose que la réduction du chef-d'œuvre du grand Houdon, *selon l'expression de l'ami de Wieland, Boettiger, qui rapporte ce fait, dans le témoignage de l'admiration que l'Allemagne a gardée pour notre sculpteur.*

D'autre part, en un manuscrit curieux que possède la Bibliothèque de la ville de Versailles, un aide sculpteur de Houdon, jeune Allemand qui, à la suite d'airs notés de dessins à la plume, d'après l'antique, écrivait dans un album à dessins les sommes reçues en payement des services qu'il rendait au sculpteur, écrit ceci à la date du 22 janvier 1793 : *Deux petit Voltair mi en couleur* (*sic*). . . . . tant.

Ce qui prouve que les figurines de Voltaire étaient, à l'époque, comme celles de Rousseau du reste, un article courant et fort demandé, plus encore peut-être, ainsi que je le faisais remarquer au début, en raison de la personnalité du modèle qu'à cause du talent de l'artiste.

Quelques jours après l'achèvement de ce travail, le manuscrit, à cause de l'expiration du délai fixé, n'étant plus en notre possession, les documents attendus et dont nous regretttons plus haut l'absence, sont enfin parvenus. L'un d'eux, dont on trouvera d'autre part l'insertion *in extenso*, apporte une certitude, et il convient sans plus tarder de remercier M. A. Bytschkoff, conservateur de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, et M. W. Stassoff, chargé de la conservation des objets d'art dans le même établissement, de l'extrême obligeance qu'ils ont mise à nous communiquer les très intéressants renseignements que l'on pourra lire plus loin.

A part la matière employée, bronze d'une part, terre cuite de l'autre, il semble exister une complète similitude entre lesdites œuvres, si bien qu'il est permis de supposer que l'une était le modèle de l'autre.

Le second document est représenté par une lettre du donateur, M. Debasseux; cette pièce fournit enfin quelques renseignements sur la façon dont la petite terre cuite vint en sa posession.

Elle lui fut léguée il y a une vingtaine d'années par son ami M. le baron Dejean, fils du général Dejean. M. le baron Dejean,

possesseur d'une collection d'objets d'art connue et estimée des amateurs, laissa par testament tous ces objets précieux, sauf le Voltaire, à l'un de ses neveux. Ceci se passait vers 1875, et lors de sa mort, d'après M. Debasseux, le Voltaire faisait partie de la collection depuis une vingtaine d'années, ce qui nous fait remonter environ à l'année 1855.

Ainsi que nous le supposions plus haut, il y a presque concordance entre cette date, 1855, et celle de la vente de Lefèvre-Deumier (mai 1860). Cette hypothèse est malheureusement infirmée par la désignation portée au catalogue de la vente; voici la copie du passage : N. 33. *Très jolie petite statuette en terre cuite de Voltaire assis, par Houdon, sur un socle en marbre bleu Turquin garni de moulures en bronze doré. Modèle de la statue qui se trouve dans le vestibule du Théâtre-Français.*

Le socle du Voltaire de M. Debasseux est, on le sait, en marbre blanc; en outre, l'inscription, s'il s'agissait du même objet, serait vraisemblablement mentionnée par le rédacteur du catalogue.

En l'absence d'autres indices, il faut supposer, ou bien que la statuette de la collection Lefèvre-Deumier est un exemplaire distinct de celui qui nous occupe, ou, ce qui est peu vraisemblable, que le socle a été changé après être sorti de la collection vendue le 7 mai 1860.

Enfin, nous terminerons par une rectification aux différents catalogues de l'œuvre de Houdon, qui mentionnent tous le petit bronze comme se trouvant à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Il ressort de la notice écrite par M. W. Stassoff qu'il appartient depuis 1851 à M. le comte Shouwalow ou à sa famille, et qu'il n'en existe plus à présent à la Bibliothèque que la reproduction photographique que M. W. Stassoff fit exécuter en 1876, ainsi qu'il le raconte lui-même.

P.-E. MANGEANT,

Membre de la Commission départementale des Arts et des antiquités de Seine-et-Oise, à Versailles.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTICE SUR LA STATUE EN MARBRE ET LA STATUETTE EN BRONZE DE VOLTAIRE SE TROUVANT EN RUSSIE

1) La statue en marbre, de Voltaire, qui se trouve en Russie, n'est pas une *copie* d'après celle qui orne aujourd'hui le Foyer du Théatre Français à Paris; toutes les deux statues appartiennent à la même époque, et, bien sûr, l'Impératrice Catherine II a été la première pour commander la statue, et Mme Denis (la nièce de Voltaire) a prié Houdon d'en faire une autre pour elle-même. Pour ce qui concerne la statue de Saint-Pétersbourg, la seule et unique différence qu'il y a entre elle et la statue de Paris, elle consiste en ceci : le manteau qui est jeté sur les épaules de Voltaire, par-dessus sa robe de chambre, est *poli* dans la statue de Saint-Pétersbourg, et reste *non poli* dans celle de Paris. Houdon aura voulu, probablement, faire ressortir la différence entre la robe de chambre et le manteau ou draperie.

2) La statue de Voltaire ne se trouve plus à la Bibliothèque Impériale publique de Saint-Pétersbourg, mais au *Musée de l'Ermitage,* il y a déjà une quinzaine d'années.

3) La statuette, de Voltaire, en bronze doré, a été exécutée par Houdon en 1778, comme nous le lisons gravé sur le socle. Cette statuette avait été offerte à l'Impératrice Catherine II à la même époque, et c'est grâce à cette statuette que l'Impératrice donna à Houdon la commande de la grande statue en marbre.

4) Cette statuette s'était toujours trouvée au Musée de l'Ermitage depuis 1778. Mais en 1851, l'administration de l'Ermitage, connaissant le peu de goût de l'Empereur Nicolas I pour la personne de Voltaire, et appréciant peu le mérite artistique de cette œuvre, la fit vendre en même temps que plusieurs autres œuvres artistiques qui lui paraissaient avoir peu de valeur. La statuette fut achetée à cette époque par le comte *André Paolovitch Shouwalow,* maréchal de la noblesse de Saint-Pétersbourg, comme il me l'a raconté personellement en 1876, pour 15 roubles (à peu près 50 francs). Plus tard, à l'époque du couronnement de l'Empereur Alexandre II, en 1856, le duc de Morny, se trouvant à Saint-Pétersbourg
1 qualité d'Envoyé Extraordinaire, eut l'occasion de voir, chez le comte
louwalow, cette belle statuette, et le supplia de la lui céder pour
,000 francs, mais le comte Shouwalow ne voulut jamais y consentir.

5) En 1876, j'obtins du comte Shouwalow l'autorisation de faire tirer

une copie photographique d'après cette statuette, et je l'offris à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg.

6) Les faits que je viens de relater concernant la grande statue et la petite statuette de Voltaire, par Houdon, ont été consignés par moi dans mon article intitulé : « Trois sculpteurs français en Russie », 1877, en langue, dont j'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de joindre ici un exemplaire. Ces sculpteurs sont : 1) Falconet, 2) Mlle Caillot, 3) Houdon. A mes recherches, j'ai joint leurs portraits, et la reproduction de la statue de Voltaire, qui se trouve à l'Ermitage; d'après une photographie fort exacte.

7) La différence entre la grande statue et la petite statuette consiste dans les détails suivants :

a) Dans la statuette de bronze, et dans la statuette en terre-cuite (cette dernière se trouve maintenant à Versailles), Voltaire porte une *perruque,* qui n'existe pas dans les deux grandes statues en marbre;

b) Dans les deux statuettes, la *main gauche* de Voltaire ne repose point sur le bras du fauteuil, comme dans les deux statues, mais pend de dessus le bras du fauteuil;

c) Dans les deux statuettes, on aperçoit les deux pieds de Voltaire; dans les statues, on ne voit que le bout du *pied gauche.*

Wladimir Stassoff.

Saint-Pétersbourg, ce 21 février-3 mars 1896.

XXXII

LES

STATUES DE LOUIS XIV A CAEN

En face de la vieille abbaye fondée par Guillaume, duc de Normandie, au milieu d'un large boulevard garni de grands arbres et d'où la vue découvre la prairie de Caen, si riante en été, se trouve une statue en bronze, d'apparence bizarre. Sur un socle de marbre blanc depuis longtemps dépoli par les frimas, se dresse

l'image de Louis XIV, revêtu du costume romain, le front ceint de lauriers, la main gauche appuyée sur un glaive, la droite tenant des palmes tressées en couronne.

Le Roi-Soleil fait triste figure au milieu de marronniers séculaires, et, comme le monument ne se trouve posé dans l'axe d'aucune des rues qui l'entourent, cela ajoute encore à son aspect singulier. On sent qu'il a été mis là par aventure, en hâte, et que telle ne devait pas être sa place primitive.

C'est en effet une histoire assez imprévue que celle des vicissitudes subies à Caen par l'image du Grand Roi. Elle mérite, croyons-nous, d'être racontée, car, si elle est curieuse au point de vue local, elle n'est pas sans intérêt lorsque l'on étudie les manifestations souvent étranges du sentiment artistique en province.

Ce fut le 4 novembre 1684 que le corps municipal décida d'ériger à Caen une statue du Roi. En agissant ainsi, les édiles cédaient-ils à l'entraînement général qui portait de toutes parts les cités à célébrer le monarque parvenu à l'apogée de sa puissance et de sa gloire? Nous ne le pensons pas.

Il est certain que les victoires de Condé, les orages de la Fronde heureusement dissipés, les succès de Turenne et peut-être plus encore la sage administration de Colbert avaient rendu populaire le règne présent. Mais à Caen, si l'enthousiasme existait chez certains, il y avait toute une partie de la population, un tiers, dit-on, qui, appartenant à la religion réformée, vivait dans l'inquiétude. L'Édit de Nantes n'était pas révoqué, et nul ne prévoyait une mesure aussi radicale; mais il était facile cependant de voir de quel côté se portaient les préférences du souverain et de deviner une partie de ses intentions; aussi régnait-il dans la masse protestante, très nombreuse et très puissante en basse Normandie, un malaise mal défini, mais certain, qui ne la poussait guère aux manifestations royalistes. Ces craintes d'ailleurs augmentaient chaque jour par les nouvelles venues des localités voisines, telles qu'Alençon et Condé-sur-Noireau, où l'exercice du culte réformé avait été troublé par quelques fanatiques, assurés d'une quasi-impunité.

Il fallait pour engager la municipalité à prendre cette décision scendant d'une personnalité influente, ayant elle-même tout nérêt à se faire bien voir du pouvoir royal. Cette personnalité fut

celle de M. de Morangis, intendant de la généralité de Caen.

Une petite brochure, portant la date de 1685, très curieuse et très rare, qui se trouve à la bibliothèque municipale, le dit d'ailleurs formellement; et il n'est pas douteux que si l'intendant n'eût pris l'initiative de cette manifestation, elle ne se fût pas spontanément produite[1].

A Paris, deux statues du Roi avaient été érigées, l'une en 1672 à la porte Saint-Denis, en souvenir des campagnes d'Allemagne et de Hollande, l'autre, un groupe en bronze, dû à la munificence du duc de la Feuillade; enfin l'Arc de triomphe, connu sous le nom de porte Saint-Martin, venait d'être inauguré. M. de Morangis pensa que la ville de Caen devait aussi avoir son monument. Les échevins sentaient l'appui de l'intendant trop nécessaire pour être récalcitrants; par deux délibérations en date des 4 et 9 novembre 1684, ils décidèrent qu'une statue serait élevée au Roi, et que l'on aménagerait pour la recevoir un terrain vague, dépendant de la prairie, appelé les Petits Prés, à droite de la chaussée Saint-Jacques, et que la place « ainsi formée, nivelée et entourée de garde-fous, soit par bannie, soit par marché[2] », prendrait le nom de place Royale.

Restait l'exécution de la statue elle-même; on dit généralement qu'elle fut commandée à un sculpteur caennais, nommé Postel. La petite brochure, déjà citée, prétend au contraire que cette œuvre se trouvait en cours d'exécution et était destinée à la ville de Rouen. Un généreux donateur « devait la faire élever au milieu du port, sur une pile du Vieux Pont de pierre, vis-à-vis de la porte de la Paix en perspective de la rue Grand-Pont ». Le marché presque conclu devint caduc par la mort du donataire futur, et l'un des échevins, Segrais, dont les rapports artistiques avec Postel sont connus, l'acheta alors pour la ville de Caen.

Ce Postel, bien qu'aucun biographe ne parle de lui, était un artiste habile. On lui devait une statue de Malherbe commandée

[1] Le regretté M. Campion a publié, il y a dix-huit ans, dans l'*Annuaire du Calvados*, quelques pages sur ce sujet, mais il a sur ce point une opinion différente. Il ne paraît pas, d'ailleurs, avoir eu connaissance de cette brochure, souvent il est en contradiction avec elle, à tort, pensons-nous, puisque ai document ne peut nous renseigner plus exactement que ces pages, conten raines de l'événement.

[2] Registres de ville.

étaient invités, ledit jour 5 septembre, quatre heures d'après-midi, de se rendre en l'église des religieux Jacobins, pour assister au *Te Deum* qui y serait chanté et entendre l'oraison prononcée par le R. P. Féjeac, docteur en théologie, prieur du monastère ».

Dès le matin du 5 septembre, au point du jour, les trompettes, les tambours et bientôt après le carillon de toutes les cloches et le canon du château annoncèrent la fête. La cérémonie commença à neuf heures.

Le lieutenant particulier Gobier, l'avocat du Roi Vauquelin, le procureur du Roi Bazin, les échevins [1] : Regnauld de Segrais, Morel, Fredelle et Lioult, se réunirent à l'hôtel de ville et, précédés d'huissiers en tunique de velours, de sergents porteurs des écharpes, se rendirent à l'église des Cordeliers.

Cette église détruite en 1562 par les calvinistes avait été réédi-
sur un plan assez grandiose grâce aux aumônes des fidèles et

[1] Le corps de ville etait un des plus considérables du royaume, par la noble
.ogative qu'on ne peut élire que des gentilshommes pour ses premiers éche-
» (Note de la brochure citée plus haut)

en particulier à la générosité de Henri IV, qui n'aimait pas à laisser subsister longtemps la trace des excès commis par ses anciens coreligionnaires. C'était, d'ailleurs, la chapelle de Messieurs de l'Université, par les soins desquels avait été élevée sur le frontispice du portail une pyramide fort haute, chargée de devises et d'emblèmes, entourant le portrait du Roi.

Toutes les abbayes voisines avaient envoyé des représentants, le corps judiciaire s'était également rendu à l'invitation de l'Université, qui était au grand complet.

Ce fut Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux et grand chancelier, qui célébra la messe pontificale; quant au panégyrique du Roi, il fut prononcé par M. Malouin, recteur. La procession se forma ensuite et se déroula au milieu des rues « nettes, les boutiques fermées ».

C'était chose curieuse que ces cortèges nombreux où figuraient d'abord tous les Ordres mendiants précédés de leurs croix de bois, Cordeliers, Capucins, Carmes, aux longues robes brunes ou grises; puis les Jacobins, les Dominicains aux vêtements immaculés, recouverts de scapulaires et ceints de rosaires, enfin les Oratoriens, les Eudistes et les Jésuites, dont les costumes plus sévères attiraient moins les regards. A leur suite venaient les autorités civiles et judiciaires, les membres de l'Université et enfin l'évêque sous un dais rehaussé d'or et entouré de tout le clergé de la ville.

Arrivé à la place Royale, le cortège se rangea autour de la statue, et au bruit du roulement des tambours, des sonneries des trompettes, du carillon des cloches, des décharges de mousqueterie, du canon du château, l'évêque bénit le monument et M. de Morangis prononça quelques paroles.

L'intendant promoteur de la fête continua à en faire les frais. Il reçut et traita somptueusement « toute cette compagnie » à laquelle s'était jointe en grand nombre la noblesse des environs. Au repas succédèrent un concert, des prologues d'opéra à la gloire du Roi, puis une nouvelle cérémonie religieuse à l'église des Jacobins, où se trouvaient de nouveau réunis le corps de ville, l'Université, Messieurs du Présidial et de la Vicomté. Après le chant d'un motet en l'honneur du souverain dont le texte nous a été conservé, le R. P. Féjeac, prieur des Jacobins, prononça un

nouveau panégyrique du Roi, en français. La cérémonie se termina par le chant du *Te Deum*.

La nuit était venue, le cortège se rendit de nouveau au pied de la statue, et « M. de Segrais, premier échevin, si connu par son mérite et par ses ouvrages », pria M. l'Intendant d'allumer le feu de joie. A ce moment les bourgeois rangés autour de la place firent trois décharges, auxquelles le château répondit par toute son artillerie.

Une collation populaire, un bal, un feu d'artifice, couronnèrent la fête, et la foule était nombreuse « dans la maison de M. de Segrais où s'assemble l'Académie [1] et d'où l'on voyait fort bien le feu ».

Quant à M. de Morangis, il fit également bien les choses pour les gens du commun, et toute la nuit deux fontaines de vin coulèrent à sa porte. Les rues, d'ailleurs, étaient remplies de tables couvertes de victuailles ; la ripaille fut générale jusqu'au matin.

Qu'était la statue elle-même ? Nous n'avons ni dessin, ni gravure qui puisse nous la rappeler ; on ne saurait en effet qualifier de ce nom la petite esquisse microscopique figurée par M. de Fer, géographe, sur son plan de la ville et du château de Caen édité en 1718 [2]. Nous savons cependant qu'elle réunit les suffrages des connaisseurs d'alors. Pleine de vie et de mouvement, haute de huit pieds, élevée sur un piédestal de douze, le Roi y était représenté debout, le bras tendu dans un geste de commandement.

Autour du piédestal, quatre figures tenaient les armes et la devise du monarque, mêlées à divers trophées. Des inscriptions latines étaient gravées en lettres d'or sur quatre tables de marbre noir. On les jugeait alors « dignes d'une ville qui est en possession de donner à la France d'excellents poètes ».

Voici ces inscriptions :

Sur la première face, le madrigal suivant de Segrais :

A cette auguste Majesté,
A cette héroïque fierté,
Reconnaissez, races futures,
Louis, Roy juste et conquérant.
L'histoire vous dira par quelle aventure
Il mérita le nom de Grand.

[1] Académie de Caen, fondée par Moisant de Brieux en 1651.
[2] Bibliothèque municipale.

Sur la seconde face, à droite, on lisait ce distique d'un anonyme :

Magnus Cæsareæ [1] *Lodoix* jure imperat urbi.
Fortuña, factis, pectore Cæsar adest.

Sur la troisième face, à gauche, figurait l'épigramme suivante, due à M. de la Motte, lieutenant général à Caen :

Civis opus, Patriusque lapis stat regia Magni
Principis effigies : publica cura fuit.
Sic memori saxo, Lodoix, tua credimus ora,
Duret ut æternum conditus Urbis amor.

Enfin, sur le quatrième côté avait été gravée cette inscription à l'antique faite par M. du Tot-Ferrare, conseiller au parlement de Rouen, « un des premiers hommes de ce siècle, en ce genre d'écrire » :

LUDOVICO
TRIUMPHATIS HOSTIBUS, AUCTÔ IMPERIÔ
PACATÔ ORBE, VECTIGALIBUS REMISSIS,
PIO, FELICI, SEMPER AUGUSTO,
REGIS MAXIMI
DEVOTA MERITIS, SECURA VICTORIIS
ÆTERNÆ FIDEI MONUMENTUM,
UNO CORDE, MULTIPLICI NOMINE,
CIVITAS CADOMENSIS
POS. 1685.

Postel reçut 1,140 livres pour son œuvre; mais les échafaudages, la balustrade, etc., coûtèrent trois fois plus.

Quant à la dépense du banquet, elle s'éleva à 1,000 livres, et celle du feu d'artifice à 709 livres. Ce fut au total une somme de 7,082 livres 1 sol et 6 deniers, que la ville eut à payer.

Malheureusement la nouvelle statue sculptée dans une pierre assez friable n'était pas destinée à durer bien longtemps, même si elle n'avait pas été victime de la rancune des partis. Dès 17[20] comme l'apprend Charles-Gabriel Porée dans sa *Mandarinade*

[1] Cadomus, Caen, quasi Caii Cæsaris domus. (Note de la brochure.)

était déjà « défigurée et abîmée, et menacée de devenir bientôt un épouvantail ».

Les hommes devancèrent l'œuvre du temps. Le 2 juillet 1791, les inscriptions furent brisées, et le lendemain la statue elle-même fut mise en pièces; les débris furent enlevés et portés à la Mission, du moins ce qui en restait, car les destructeurs en avaient emporté comme trophées diverses parties, entre autres la tête qui ne put être retrouvée[1]. A qui doit incomber la responsabilité de cet acte de vandalisme? Barthélemy Pont[2], et après lui divers historiens de la ville de Caen, rejettent la faute sur des gens inconnus n'ayant obéi qu'à leurs passions personnelles. Le récit suivant emprunté au journal d'un témoin oculaire, manuscrit intéressant[3] déjà cité dans d'autres recherches, nous montre qu'il faut en accuser le club des Jacobins, association bien organisée et puissante. La destruction de la statue fut un acte prémédité : « Nos clubiens ne sachant plus quel « mal faire, dit Énault, proposèrent d'abattre la statue pédestre de « Louis XIV, élevée au milieu de la place Royale. Cette proposition « souffrit quelques difficultés. Des protestants qui avaient leurs « maisons sur cette place voyaient ce monument avec peine et « favorisaient le projet. On fit une pemière tentative dans la nuit « du 2 au 3 juillet. La garde ayant été avertie, le coup fut man- « qué ; les quatre inscriptions gravées sur des plaques de marbre « furent seulement enlevées. On réussit la nuit suivante, la statue « fut renversée et brisée.

« La municipalité resta tranquille et ne fit aucune poursuite « contre les coupables. Les citoyens honnêtes furent inquiets, « mais il fallait se contenter de gémir en silence. Quelques « grenadiers et chasseurs de la garde nationale furent soup- « çonnés d'avoir prêté la main; on parla de les renvoyer; ils « parvinrent à se faire tant de partisans que cette proposition n'eut « pas de suite. Deux jours après, le corps municipal rendit un « arrêté dans lequel le procureur de la commune concluait à la « remise du procès-verbal entre les mains de l'accusateur public, à « l'effet de poursuivre les auteurs, et la municipalité, sans faire

1 voix publique accusa un nommé Hautpois; celui-ci protesta dans les jour-

rthélemy Pont, *Opuscules normands*, 1861. Caen, librairie Boisard.
nuscrit Énault. Voir *Histoire du Théâtre à Caen*.

« droit sur ce réquisitoire, défendit simplement d'attenter à l'ave-
« nir aux monuments publics, sous peine d'être puni suivant
« l'exigence des cas. Cette faiblesse du corps municipal révolta les
« citoyens attachés au roi. Le tribunal de district prit fait et cause
« et commença une information. On désirait la punition des cou-
« pables qui certainement en méritaient une pour cette action qui
« dans un autre ordre de choses serait capable d'attirer sur les
« habitants des peines proportionnées au délit. Cette statue avait
« été placée en 1684. »

L'auteur du manuscrit, après avoir raconté divers autres faits, revient sur le renversement de la statue et sur l'enquête judiciaire qui fut ouverte à cette occasion. Il y a là une page trop curieuse sur le fonctionnement de la justice à cette époque pour que nous ne la citions pas en entier.

« ..... Le tribunal du district faisait informer au sujet de la sta-
« tue de Louis XIV. Des dépositions des témoins il en résultait
« assez pour faire décréter six des principaux auteurs. Le club
« voulut arrêter la procédure et écrivit pour cela à l'Assemblée
« nationale; non content de cette démarche, il envoya des députés
« au président du tribunal lui enjoindre de ne pas poursuivre,
« parce qu'autrement il lui en arriverait autant qu'à M. de Bel-
« zunce. Cette invitation eut son effet, et l'affaire fut suspendue.

« Cependant les auteurs n'étaient pas tranquilles, ils tentèrent de
« se servir des gardes nationales étrangères pour enlever de force
« la procédure, ils ne furent pas secondés. Le club s'y prit d'une
« autre manière. Le 14 au soir il envoya quatre députés chez le
« président du tribunal lui renouveler les premières instances, ils
« le menaçaient d'exciter le peuple contre lui, de l'abandonner à
« toute sa fureur ainsi que les autres juges s'il refusait de remettre
« à l'instant la procédure.

« Le président craignit l'effet de ces menaces, remit l'informa-
« tion, à condition toutefois qu'elle serait brûlée sans être lue, ce
« qui fut exécuté; mesure sage et prudente dont on sut gré au
« président. D'un autre côté, on trouvait mauvais qu'il eût cédé
« si promptement, parce qu'ignorant la voie cachée dont on avait
« usage, il devait paraître extraordinaire aux habitants de ne p'
« entendre parler de cette affaire. M. de Démouville, chevalier
« Saint-Louis et colonel de la garde nationale, était à la tête de

« députation ; qu'on juge d'après cela de l'état d'anarchie dans « lequel nous vivons, de l'autorité du club sur tous les corps « administratifs et judiciaires, et combien il était impossible de « remplir son devoir et de faire exécuter les lois. »

L'affaire enterrée, la place fut nivelée, débaptisée, et le souvenir même de la statue disparut jusqu'à la Restauration [1].

Les Bourbons avaient repris possession du trône de France depuis quatre ans lorsque la municipalité de Caen, le 21 décembre 1819, sous la présidence du comte de Vendeuvre, maire, conçut l'idée d'orner de nouveau la place Royale d'une statue de Louis XIV, « afin d'attester le désaveu et la détestation authentiques d'un attentat sacrilège qui nous fut étranger et de tant de forfaits dont nous fûmes nous-mêmes les déplorables victimes [2] ». Le conseil votait 6,000 francs pour les premières dépenses et laissait au maire le choix du statuaire.

L'architecte de la ville, M. Harou-Romain, chargé de dresser le devis de la dépense du piédestal, joignit à ce projet un croquis de la statue telle qu'il la comprenait ; il l'accompagnait des réflexions suivantes, assez singulières, il faut en convenir ; elles séduisirent malheureusement la municipalité et ne furent sans doute pas étrangères à l'inspiration du monument actuel.

Discutant la question de savoir si la statue devait être vêtue ou non, M. Harou-Romain s'exprimait ainsi : « L'érection d'une

[1] Caen ne fut malheureusement pas la seule ville à se signaler par la destruction de statues rappelant le pouvoir déchu, d'autres cités se livrèrent à des actes de vandalisme analogues ; aussi le couplet suivant, publié par l'*Almanach royaliste* en 1793, eut-il un vrai succès et fut-il répandu à profusion, notamment en Normandie.

DE LA DESTRUCTION DES STATUES DES ROIS.

AIR : *Des fleurettes.*

Renversons les statues
De nos vieux potentats.
Traînons-les dans les rues,
Ainsi que leurs dadas.
Leur présence est une injure
Pour de fiers républicains,
Qui craignent les souverains
Même en peinture.

(*La République en vaudeville, à Paris, chez les marchands de nouveautés, 1793*, § XXX.)

[2] Texte de la délibération du conseil municipal.

« statue est une action qui a pour but d'offrir à la reconnaissance « ou à l'admiration publique les héros ou les grands hommes. « C'est à la vertu, au génie ou au courage sous les traits de « Socrate, d'Homère ou d'Alexandre que cette sorte de monument « a été élevée.

« L'honneur se rapporte à leur vie tout entière ou bien à telle « ou telle de leurs actions. La transmission de ces dernières à la « postérité exige que les personnages soient représentés tels qu'ils « étaient au moment où ils les ont accomplies. Dans l'autre genre, « au contraire, le héros, le grand homme ne peut plus avoir rien « de commun avec les autres hommes; le spectateur n'a pas « besoin qu'on lui rappelle que Marc-Aurèle portait une toge ou « une robe prétexte, que Henri IV avait une fraise autour du cou; « pour lui ces princes n'appartiennent plus à tel ou tel siècle, « mais à toutes les générations.....» Et il concluait « qu'il fallait « représenter Louis XIV presque nu, vêtu à l'antique d'une robe « qui laissait le buste à peu près à découvert, la tête couronnée de « lauriers, etc. »

Que telles fussent les idées de M. Harou-Romain, rien de mieux; mais qu'elles aient séduit un sculpteur de la valeur de Petitot, l'auteur de la statue actuelle, cela peut paraître étrange, à moins que, plus préoccupé de plaire à ceux qui lui faisaient cette commande que de l'art en lui-même, il n'ait voulu flatter le goût des édiles approuvant les arguments de M. Harou-Romain.

Cependant le conseil municipal, afin de diminuer la dépense, s'était adressé à l'État et avait obtenu le marbre nécessaire pour édifier le socle [1]. L'arrivée à Caen des blocs embarqués à Boulogne donna lieu à un incident assez curieux. Ce fut le 1er avril qu'ils parvinrent dans le port de Caen. Ils étaient au nombre de trois, et l'un d'eux, presque carré, pesait 42,000 kilos. Il en coûta 1,800 francs pour le débarquement, qui eut lieu sans incident; mais le bloc débarqué, il fallut le transporter. Cela paraissait presque impossible, et le maire était fort embarrassé..... Il mit ce transport aux enchères, et il se trouva un adjudicataire qui moyennant 800 francs se chargea de l'amener place Royale. Pour le conduire à

[1] Le prix d'achat et d'extraction des trois blocs de marbre du Boulonnais p par l'État se montait à 8,392 fr. 85.

endroit, nous empruntons ces détails au manuscrit Énault, on l'entoura aux deux extrémités de morceaux de bois qui, réunis et retenus par des liens en fer, formaient comme les jantes d'une roue dont le bloc lui-même par sa forme formait le moyeu. Un câble fixé par un morceau de bois placé transversalement en faisait trois fois le tour. En tirant sur le câble, le bloc tournait et allait en avant. C'étaient des hommes seuls qui, après essais, avaient été considérés comme le mode de traction le plus pratique.

Le 14 il arriva à la jonction de la rue des Carmes et de la rue Saint-Jean, le 15 il était conduit à la hauteur de la rue de Bernières, le 16 il passait le pont Saint-Jacques, convenablement étayé, et enfin vers le soir il était amené au milieu de la place Royale..... Alors on s'empressa de construire une baraque en bois pour l'abriter, et des ouvriers travaillèrent à le diviser en plusieurs morceaux! « Ce travail aurait pu être fait sur le quai », fait judicieusement remarquer Énault, et il ajoute : « La conduite de la municipalité parut irréfléchie. » ... Je crois bien!

Pendant ce temps le conseil municipal, après avoir décidé que la statue serait en marbre, était revenu à l'idée d'une statue de bronze et, d'après les avis du conseil des bâtiments civils, prenait la résolution de confier au même sculpteur l'exécution de la statue et du piédestal.

Des projets avaient été soumis par plusieurs artistes de talent : MM. Petitot, pensionnaire du Roi; James Pradier, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome; Ramey et Bosio, membres de l'Institut, et de Seine, membre de l'ancienne Académie de peinture de Paris.

On accorda la préférence à M. Petitot [1], peut-être parce que ses offres étaient les plus avantageuses; 35,000 francs seulement, alors que les autres concurrents demandaient le double. Le conseil le chargea donc d'exécuter l'œuvre; quant au modèle, il choisit parmi plusieurs projets celui que nous voyons actuellement.

On projetait de célébrer l'inauguration avec une grande solennité, mais dès le 9 septembre 1827 il y avait eu une première

[1] Petitot (1794-1862), l'auteur des statues de *Marseille* et de *Lyon* qui figurent r la place de la Concorde, du *Chasseur blessé*, etc.

cérémonie pour le scellement du piédestal, fait par Mme la duchesse d'Angoulême de passage en basse Normandie.

Ce fut même une histoire assez curieuse que celle de la réception à Caen de la belle-fille du Roi. Le préfet, inquiet de l'heure tardive à laquelle devait se faire l'entrée solennelle de la princesse, avait pressé les relais, si bien qu'elle arriva à l'improviste, deux heures avant le moment où on l'attendait, d'où désarroi général, rien n'était préparé; on prétend même qu'à la préfecture, M. de Montlivault faisait sa barbe, et que la Dauphine dut attendre. La cérémonie du scellement du piédestal eut elle-même, malgré tout l'éclat dont on l'entoura, fleurs, discours, etc., quelques côtés défectueux. La statue absente avait été remplacée par un grand portique où se lisait cette inscription flatteuse :

LUDOVICO MAGNO
NEC NON
DIGNISSIMÆ NEPOTI
MARIÆ. THERESIÆ. CAROLÆ.

Malheureusement la forme en était si peu gracieuse que la princesse, paraît-il, eut un moment d'effroi et murmura tout bas : « Mais c'est l'échafaud de Louis XVI! »

Quoi qu'il en soit, la statue qui avait été fondue à Paris dans les ateliers de Crosatier arriva à Caen dans la première quinzaine d'avril 1828, et la cérémonie de l'inauguration fut fixée au 24e jour anniversaire du débarquement de Louis XVIII en 1814.

Haute de onze pieds, d'après la description même de Petitot, la statue représente « le monarque au moment où, rentré en France, « il s'occupe du bonheur et de la gloire intérieure de son royaume « par les encouragements qu'il donne aux sciences, aux arts et au « commerce. Aussi le casque est déposé près de lui, et une épée brisée « est sous ses pieds. Cependant son repos est celui de la force, et sa « main gauche, encore appuyée sur son glaive, fait voir qu'il est « toujours prêt à le ressaisir. Une couronne de laurier [1] serre la « chevelure longue et naturelle qu'il portait dans sa jeunesse, et il « est revêtu du costume romain, *le plus convenable aux monu-*

[1] A remarquer la ressemblance de cette statue avec celle de Louis XV de Cartelier, élevée sur la place royale de Reims.

« *ments de ce genre ;* mais les fleurs de lis, qui forment la cou-
« ronne placée sur son casque, ramènent la pensée vers un roi
« français, et le soleil, qui fut sa devise, indique Louis le Grand que
« la noblesse de la pose, la majesté de la figure et la ressemblance
« des traits ne permettent pas de méconnaître. Au côté droit du
« prince est un cippe sur lequel sont déposées des couronnes de
« laurier qu'il va distribuer, et dont une est déjà dans sa main
« droite. Sur la face principale de ce cippe sont figurés un caducée
« et d'autres attributs du commerce, et sur les trois autres faces des
« trophées de guerre, de marine et des arts. »

De cette description embrouillée, mais malheureusement exacte, est-il possible de dégager nettement la pensée de l'artiste, en admettant qu'il en eût une très nette lui-même ? On peut se le demander. Le Larousse, qui d'ailleurs se trompe sur la date de cette statue, lui donne pour titre « *Louis XIV encourageant les artistes de son temps* ». Nous voulons bien admettre cette étiquette, mais de fait, le bronze caennais, s'il ne manque pas de quelques qualités sculpturales, est bizarre et froid ; le costume du monarque d'un mauvais goût achevé, le geste sans grâce et n'ayant pas la noblesse annoncée, rendent l'œuvre médiocre[1].

Revenons à l'inauguration[2] ; elle eut lieu le 24 avril 1828, à deux heures de l'après-midi. Le corps municipal ayant à sa tête le comte Louis d'Osseville, maire de Caen, était entouré des autorités civiles et militaires, des membres de l'Université, du clergé, des fonctionnaires, des membres des Sociétés savantes, etc. Comme en 1685, les salves d'artillerie du château et le carillon des cloches de la ville saluèrent l'image du Roi ; puis le maire et le préfet, M. de Montlivault, prononcèrent des discours ; enfin la troupe défila devant le monument.

Le soir, il y eut bal à l'hôtel de ville, illumination de la place Royale, et pendant ce temps le peuple tirait une loterie de comestibles offerts par la ville.

En mémoire de l'événement on frappa une médaille portant d'un côté l'image de la statue avec cette inscription : *Ludovici Magni.*

[1] Jal dit, en parlant de cette statue, que « le goût si élevé de l'artiste s'est senti en cette circonstance ; cette œuvre, en effet, n'a rien qui parle à la noire, à l'esprit et au cœur ».

[2] Voir brochure publiée chez Chalopin, rue Froide. (Bibliothèque municipale.)

honores instaurati. signo æneo. reposito, et au bas : *Cadomi* MDCCCXXVII. Sur le revers se voyaient les effigies de Louis XVIII et de Charles X, avec l'inscription de leurs noms et la signature du graveur Petit. Trois exemplaires en or de cette médaille furent offerts au Roi, au Dauphin et à la Dauphine; on en donna soixante en argent aux principaux fonctionnaires, et trois cents en bronze furent distribués aux habitants marquants de la cité.

Enfin, un poète local, non sans talent, M. Le Flaguais, publia une ode pour perpétuer le souvenir de cette solennité.

En comparant les deux fêtes entre elles, celle de 1685 et celle de 1828, n'est-on pas frappé de l'éclat incomparablement plus grand de la première, éclat qui, comme nous l'avons dit, n'était pas dû à l'enthousiasme populaire? Laissant de côté la cérémonie religieuse, dans les divertissements offerts au peuple, la municipalité du dix-septième siècle avait agi avec une tout autre largesse que celle du dix-neuvième, et cependant le total des frais atteignit un chiffre dix fois supérieur.

Si les révolutions successives de ce siècle laissent intacte la statue, celle-ci semble devenir néanmoins l'objet de la mauvaise humeur des mécontents. A tout propos on saisit l'occasion de dire des choses désagréables à l'illustre monarque si malencontreusement revêtu du costume romain.

Le 1er novembre, par exemple, le *Journal du Calvados* publie les lignes suivantes : « Notre maire a eu l'heureuse idée de faire « peinturlurer en petit bleu la grille qui entoure, sur la place Royale, « la statue de Louis XIV. Beaucoup de personnes ont trouvé bien « le choix de cette couleur, qui est habituellement la peinture « emblématique des boutiques de perruquier. Louis XIV a fait « assez de fois la barbe à ses sujets pour qu'on en rappelle ainsi « le souvenir; le jésuite Letellier et Mme de Maintenon, qui repas- « saient les rasoirs, souriraient en voyant une couleur si bien « appropriée au monument, etc. » La municipalité fit réponse que cette couche bleue n'était qu'une préparation pour recevoir une teinte bronze, d'où polémique avec le *Journal du Calvados,* qui prétendit que le bleu n'était jamais employé comme couche préparatoire, etc.

En avril 1830 on dora la grille, quelque temps après on la peignit de nouveau.

« apercevant le drapeau tricolore, symbole de nos libertés, flotter « à la main qui signa la révocation de l'Édit de Nantes. C'est en « effet un singulier contraste de voir cet emblème national porté « par le monarque le plus absolu, par l'homme qui disait : L'État « c'est moi, maxime despotique que ses successeurs avaient bonne « envie de mettre en pratique, mais qui leur a été funeste : les « ordonnances de Juillet étaient une petite parodie de ce dicton « royal ; l'histoire avait flétri l'un, la France a sifflé l'autre.

« On dit que la plaisanterie faite à Louis XIV est due à la « 3e compagnie de grenadiers de la garde nationale de service au « poste de la place Royale la nuit dernière. Il y a là de quoi mettre « en belle humeur les braves gens qui placent sur la même ligne « les rigueurs salutaires de la Saint-Barthélemy et les massacres « des Cévennes. Louis XIV décoré des insignes tricolores! Quelle « injure ce serait, si nous ne voyions aujourd'hui parés des mêmes « couleurs tant d'individus qui il y a trois mois n'étaient pas moins « absolutistes que le pénitent du jésuite Letellier! »

Ces réflexions humoristiques ne furent pas du goût de tout le monde; le rédacteur d'un journal royaliste envoya une épître en vers fort mordante à l'adresse des gardes nationaux; il y fut répondu avec acrimonie. « Une lettre d'une écriture contrefaite, « put-on lire dans le journal déjà cité, et contenant une chanson « d'une rare stupidité et signée : *Un carliste* (c'était assez de l'esprit « de la lettre pour qu'il fût utile de la signer), fut remise hier « matin au corps de garde de la place Royale. Cet écrit, autant qu'il « est possible de le reconnaître, est une boutade à l'occasion du « drapeau placé à la main de Louis XIV. Nous ne voulions point « parler davantage de l'auteur des dragonnades et des massacres « des Cévennes; mais puisqu'on nous y ramène, nous devons ajouter quelques mots à ce que nous avons déjà dit.

« Dans les réactions politiques s'attaquer aux marbres et aux bronzes et les arracher de leur piédestal serait maladroit, et, risque le bronze de l'amant fanatique de la veuve de Scarron

« est là, personne ne songera à l'en retirer. Les images des rois « que recommandent leurs vertus et celles des princes dont les « erreurs firent verser le sang sont également utiles pour l'instruc- « tion des peuples; ce sont des souvenirs toujours présents qui « commandent le respect pour les bons et appellent la défiance « envers les mauvais. Lorsqu'une administration vassale de l'ab- « solutisme vota des fonds pour élever cette idole au despotisme, « tous les bons citoyens virent avec regret prodiguer pour de tels « monuments des sommes qui eussent été bien mieux employées à « établir une fontaine ou tout autre objet d'utilité reconnue. « A l'époque de l'inauguration de la statue, une protestation plus « éloquente eut lieu : quelques membres à peine de la cour « royale parurent au milieu des autorités qui assistaient à la céré- « monie. La plupart des anciens conseillers dédaignèrent d'y « figurer, et l'un d'eux ne cacha point les motifs de cette absence : « L'homme qui la cravache à la main, dit-il, chassa le Parlement « du lieu de ses séances, ne mérite que le mépris de tout magis- « trat qui se respecte.

« Aujourd'hui nous n'avons plus à craindre, Dieu merci, de voir « les deniers publics affectés à des dépenses de cette nature; des « abattoirs, des halles, des pavés et autres travaux utiles, sont les « objets vers lesquels nos administrateurs portent leur attention, et « ces objets leur vaudront plus de reconnaissance de la part de « leurs concitoyens que les statues élevées par l'adulation aux « Louis XIII et XIV et bientôt après peut-être à Charles IX lui- « même, dont un membre de l'ancien conseil avait déjà célébré « les vertus. »

Il n'était pas sans intérêt de rappeler ces manifestations d'opinion; mais, quoi qu'il en fût des sentiments exprimés et des incidents de plus ou moins mauvais goût auxquels donna lieu la statue, elle resta sur la place Royale jusqu'en 1882.

Le 18 août de cette année, à la veille d'un concours régional, l'administration municipale, voulant à tort ou à raison procéder à de prétendus embellissements, décida de déplacer la statue et vota 5,000 francs pour la transporter à la place qu'elle occupe actuellement devant la façade du lycée.

L'idée était-elle heureuse? nous ne le croyons pas.

La place Royale entourée de bornes reliées entre elles par des bandes de pierre, encadrée de tilleuls taillés, avec l'hôtel de ville au fond et cette statue assez sévère d'aspect au centre, avait quelque chose qui rappelait l'ancienne place Royale de la capitale et, en tout cas, un cachet tout particulier, bien à elle. Maintenant un square la remplace. Square comme tous ses pareils, avec ses gazons peignés, ses allées sablées se réunissant en étoile vers un point central, ses massifs plus ou moins fleuris, son kiosque à musique peu gracieux, ses chaises alignées, ses militaires et ses bonnes d'enfants. Vous retrouvez le même dans toutes les villes de province.

Le changement ne se fit pas sans protestations, et ce serait une fort divertissante histoire que celle des polémiques auxquelles donna lieu l'enlèvement de cette statue. C'est d'abord la séance même du Conseil municipal où se décide le déplacement, les uns faisant le procès du Roi et prétendant reléguer son image dans quelque musée, les autres réclamant au nom de l'art, certains enfin marchandant sur le prix demandé pour l'exécution de cette décision. Quelques jours après, c'est l'un des notables habitants de la ville qui écrit au maire une lettre de protestation au nom de ses opinions et de ses souvenirs de famille; d'où réponse du maire, et le procès de ce pauvre Louis XIV recommence; on lui reproche l'Édit de Nantes qui a ruiné la ville, et l'on rappelle l'appréciation de ce grand seigneur pamphlétaire qui à la mort du Roi raconte que « le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendait grâce à Dieu « avec un éclat scandaleux d'une délivrance dont ses plus ardents « désirs ne se doutaient pas [1] ».

La presse, dite conservatrice, se mêle naturellement au conflit et blâme le maire avec la dernière acrimonie, tandis que le journal républicain le défend en attaquant la mémoire du Roi et en refaisant l'histoire à sa manière, et que le *Bonhomme normand,* petite feuille satirique, avec sa verve gouailleuse, se fait assez bien l'écho du sentiment populaire et juge en ces termes l'enlèvement du monarque : « Nous n'avons pas l'honneur d'appartenir à sa famille, mais déranger ainsi ce bonhomme qui ne fait de mal à)ersonne, c'est tout simplement idiot. »

[1] Saint-Simon.

Cependant le débat devenait plus général, et, après la presse caennaise, les journaux parisiens de nuances les plus diverses consacraient de longs articles au maire de Caen. Citons entre autres : la *Liberté,* le *Temps,* le *Gaulois,* le *Soleil,* le *Monde*, le *XIX^e^ Siècle,* le *Clairon,* qui, sous la signature de Gaston Jolivet, publia une pièce de vers assez drôle ; la *France nouvelle,* l'*Union,* le *Voltaire,* le *Soir,* le *Figaro,* lequel, soit dit en passant, était si bien renseigné qu'il déplorait le sort de la statue « *équestre* » de Louis XIV ; le *Français,* le *Paris,* les *Tablettes d'un spectateur,* la *Gazette de France*, le *Télégraphe,* qui lui aussi taquinait les Muses à ce propos ; enfin, dans un autre ordre d'idées, la *Revue des Deux Mondes,* l'*Illustration,* etc.

Un seul journal, le *Rappel,* par la plume d'Auguste Vacquerie, fit exception et défendit les projets de la municipalité caennaise. Mais dans les autres quel luxe d'épithètes pour qualifier la décision prise ! « provincial, vandale, iconoclaste, idiot, enfantin, stupide. » J'en passe, et des meilleures. La *France* notamment, dans son numéro du mercredi 13 septembre, s'était montrée particulièrement agressive en publiant un article de Marius Vachon intitulé : *Encore les iconoclastes provinciaux.* Le maire vexé commit la faute de répondre pour se justifier, s'étonnant assez naïvement « que ses amis politiques fissent cause commune avec ses ennemis ».

Les critiques sont gens susceptibles, et la riposte est souvent pire que l'attaque ; cette fois, elle fut cinglante. « Déboulonner une statue pour édifier sur son emplacement un kiosque à musique, écrit Marius Vachon, l'incident devient véritablement inouï, invraisemblable ; cela n'est plus du vandalisme, c'est du huronisme !... » Cette épithète ne dépare pas la collection !

Après les journaux sérieux vinrent les petites feuilles illustrées qui s'amusèrent d'une façon quelquefois spirituelle à reproduire le triomphe du maire de Caen sur Louis XIV. Puis la presse étrangère, russe et anglaise surtout, se fit l'écho de la presse parisienne. Le *Daily News* qualifia la municipalité de radicale, et le *Times* voulut bien espérer que cette contagion, « infection » iconoclaste, ne s'étendrait pas sur la France entière.

La polémique dura jusqu'en octobre, puis finit par s'éteindre. Les travaux d'enlèvement de la statue avaient d'ailleurs été rapidement exécutés. Commencés le 18 septembre, ils furent terminés

21, jour où l'image du Roi se trouva transportée dans la cour du Palais de justice, ce qui, soit dit en passant, exerça encore la verve des journalistes.

Le 10 octobre, le socle étant solidement établi, elle fut réédifiée devant le lycée, où elle se trouve actuellement.

En résumé, si toutes ces attaques ont été vives et manquèrent fréquemment de bonne foi lorsque l'on déplorait un déboulonnement pur et simple, elles ne furent pas absolument injustifiées. Hors du cadre qui avait inspiré son auteur, la statue fait mal, c'est évident; mais à côté de cet argument spécial n'existe-t-il pas des raisons plus générales qui devraient empêcher les municipalités de déplacer des monuments artistiques non sans valeur, que ce soit pour motifs politiques ou simplement sous prétexte d'embellissements plus ou moins justifiés?

Une fois érigée, toute statue appartient au public, elle entre en quelque sorte dans le patrimoine artistique d'un pays, patrimoine qui n'est à personne et est à tous, dont nous n'avons pas le droit de disposer, qui doit rester intact pour ceux qui nous suivront. Ces considérations ont inspiré la loi protectrice de mars 1887. Grâce à elle, combien de monuments n'ont-ils pas déjà été sauvés! Mais cette loi vise également les statues; pourquoi semble-t-on l'ignorer? Nous savons bien que la plupart du temps le goût des magistrats municipaux sera le meilleur garant contre ces changements, et qu'à Rouen on ne songe pas plus à toucher à la statue de Napoléon, qu'à Paris à celle de Henri IV ou de Louis XIV. Mais qui peut prévoir les fantaisies des édiles d'une petite ville? Or il en est qui possèdent des œuvres remarquables. Combien y a-t-il de ces images de nos grands hommes qui soient classées, partant protégées? Cette question, il me semble, devait être posée.

P. DE LONGUEMARE,

Vice-président de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

XXXIII

LE SCULPTEUR ANTOINE BESANÇON

DE LANGRES (1734-1811).

Sans être complètement oublié, le nom du sculpteur Besan on ou Besençon n'est pas resté bien populaire à Langres, où on rencontre cependant bon nombre de ses œuvres, qui toutes, empreintes d'un caractère qui lui est propre, établissent une réputation d'artiste bien méritée.

Né à Langres le 11 janvier 1734 [1], il y mourut, en son domicile, rue Neuve Saint-Martin, aujourd'hui rue Gambetta, le 10 janvier 1811, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Les archives de la ville et la bibliothèque, complètement détruites et anéanties à la suite du terrible incendie de l'hôtel de ville, du 5 décembre 1892, auraient pu peut-être fournir quelques renseignements sur la vie de Besançon et au moins faire mention de quelques-unes de ses œuvres; mais on ne voit même pas son nom dans l'inventaire sommaire des archives communales de Langres, antérieures à 1790, rédigé par M. Jullien de la Boullaye, le savant archiviste et bibliothécaire de Langres [2].

On ignore donc quels ont été ses maîtres.

Peut-être est-ce François Béchamp, maître sculpteur, qui figure dans l'acte de baptême du 11 janvier 1734, artiste bien

[1] Paroisse Saint-Amâtre : « Le 11 janvier 1734, a été baptisé Anthoine, né dudit jour de légitime mariage de François Besançon, maître menuisier, et de Jeanne Carillon (pour Caroillon), sa femme. Le parein a esté Antoine Besançon, maître tixier en toiles, et la mareine Bernarde Page, épouse de François Béchamp, maître sculpteur. Lesquels se sont soubsignés, avec le père dudit enfant. A. Besançon, Bernarde Page, François Besançon, Richard, curé de Saint-Amâtre. »

[2] Troyes, imprimerie administrative de J. Brunard, 85, rue Urbain IV. 1 vol. in-4°. 1882.

C'est tout ce qui reste des précieuses archives communales de la ville de Langres et ce qui en fait d'autant plus regretter la perte. Le désastre est irréparable.

oublié et dont le nom n'est rappelé par aucun autre souvenir.

Il pourrait être aussi l'élève des Bouchardon, qui habitaient Chaumont, ville très peu éloignée de Langres. Il aurait pu être à plus mauvaise école. Le style de Besançon a d'ailleurs quelque ressemblance avec celui des Bouchardon, de l'époque un peu tourmentée de Louis XV; mais ce ne sont que de simples suppositions, qui n'enlèvent rien au mérite de l'artiste langrois.

En l'absence de tous documents pour établir les origines artistiques de Besançon, on ne peut le faire connaître que par ses œuvres, dont le nombre a dû être considérable, à en juger par ce qu'il en reste. Quelques-unes sont signées, elles sont authentiques; d'autres sont de sources douteuses et peuvent être attribuées à des maîtres du temps, peut-être même à ses fils, Antoine Besançon et Pierre-Marie-François Besançon [1], qui furent aussi des sculpteurs et ont reçu, du moins on doit le croire, les enseignements de leur père, ou même à ses élèves.

Sous le règne de Louis XV, il s'est créé une école nouvelle, qui sembla avoir mis un peu de côté la tradition des formes si pures de l'art antique, continué cependant avec tant de succès, au quatorzième et au quinzième siècle, par les maîtres de la Renaissance. On rencontre presque généralement des formes joufflues, même un peu affectées, surtout pour les figures d'enfants et les anges, encadrant les sujets religieux, que Besançon exécutait avec beaucoup de science et qui étaient pour lui une source abondante de travail. Les sculpteurs, plus encore que les peintres, ont exagéré cette tendance. La littérature n'y fut point étrangère, et les pastorales, les tendres idylles du temps, ont sans doute inspiré bon nombre d'artistes. Les formes pures, le style académique ont été un peu oubliés, et on sacrifia beaucoup à la fantaisie et au caprice pour obéir aux tendances de l'époque.

[1] 25 octobre 1764. — Baptême de Simon Besançon, fils d'Antoine Besançon, maître sculpteur, et de Barbe Renaut, ses père et mère de cette paroisse; a eu pour parrain Simon Renaut, coutelier, grand-père; marraine, Anne Besançon, tante du baptisé.

20 juillet 1786. — Pierre-Marie-François Besançon, fils d'Antoine Besançon, ître sculpteur, et de Barbe Renaut; parrain M. Paulin, arpenteur de la maie de la paroisse Saint-Martin, et pour marraine, Marie-François Besançon, sœur, qui se sont subsignés avec le père et avec nous. — Clerc, curé de Saint-Amâtre.

La céramique, devenue très en honneur, trouvait aussi son compte dans ces formes rebondies, qui, par l'élégance et la finesse qu'on donna aux points d'attache des membres et plus particulièrement des mains et des pieds, ont apporté un caractère tout spécial et particulier, malgré son exagération, aux maquettes des petits enfants, dont elle usait à profusion et avec tant de grâce dans ses capricieuses compositions.

Loin de nous la prétention de classer Besançon au rang des sculpteurs de premier ordre. Il était, avant tout, un rude travailleur; son imagination était vive et féconde et il abordait avec un certain succès des genres très différents, qui tous lui paraissent familiers, ainsi que le témoignent les œuvres, encore nombreuses et très variées, dont on lui attribue la paternité. Il est donc intéressant, pour conserver le souvenir de cet artiste modeste, de signaler ce que nous avons pu rencontrer d'authentique et ce qui est bien réellement dû au ciseau du maître, attendu que nombre de ses travaux ne sont pas signés et peuvent donner lieu à des suppositions douteuses et même à des erreurs.

Le cercle d'action de Besançon ne devait pas être bien étendu. A l'époque où il vivait, les moyens de transport et les communications étaient difficiles, onéreux et bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Les écoles manquaient, et les élèves ne pouvaient s'adresser, pour se perfectionner dans leurs études, qu'à des artistes vivant dans leur région. C'est ce qui a beaucoup contribué à conserver, pour les œuvres de ce temps, un caractère de ressemblance, qu'on rencontre presque toujours le même, et on ne doit point s'étonner de trouver sensiblement des types analogues à Langres chez Besançon et à Chaumont, à la porte de Langres, dans les œuvres nombreuses et bien méritantes, dues au ciseau des Bouchardon, dont l'artiste langrois, presque leur contemporain, a dû l'inspirer.

Au siège d'un diocèse important et très étendu à cette époque, Besançon pouvait se livrer tout entier à son art et en tirer grand parti. Partout, dans la région, on rencontrait les traces de son passage; la terre, le bois, la pierre, tout lui était bon pour traduire ses impressions. On ne voit cependant pas qu'il ait taillé marbre, qu'on ne trouve pas employé dans ses œuvres qui ont être conservées jusqu'à ce jour.

Les débuts de sa carrière artistique ont peut-être été pénibles. Sans doute il eut à soutenir les luttes de la nécessité et il dut accepter des travaux presque vulgaires, pour subvenir aux premiers besoins matériels. La vie d'artiste ne s'écoule pas toujours sur des lits de roses, et bien souvent les commencements ont des instants difficiles. C'est ainsi qu'on a recueilli naguère et qu'on conserve précieusement, au musée de sa ville natale, une enseigne de cordonnier, œuvre des premiers temps de David d'Angers, alors ignoré et monté depuis à l'apogée de l'art. Besançon fit aussi son enseigne, mais peut-être pas dans les mêmes conditions; c'était pour sa fille.

En présence du grand nombre de travaux qu'on lui attribue, on est en droit de supposer qu'il a dû consacrer à son art toute une vie de labeur. C'est certainement par lui-même, ou sous sa direction, par des mains amies et intelligentes, que la plupart de ses travaux ont été exécutés; autrement il n'aurait pu y suffire. Il faut donc se contenter de décrire les œuvres qui paraissent lui être personnelles, dont la provenance est certaine, et lui attribuer seulement ce qui lui appartient bien réellement.

Un grand incendie détruisit le collège de Langres au siècle dernier. Il fut reconstruit, en 1770, sur les plans du Jésuite Mengrin. Besançon fut chargé de la décoration de la porte principale, qui existe encore bien complète aujourd'hui. Il a pris pour sujet l'Instruction, personnifiée par une jeune femme drapée à l'antique, tenant sous sa protection deux enfants, qu'elle couronne. Elle est entourée des attributs des lettres, des sciences, des arts, de l'industrie, de l'agriculture, de la guerre même, rappelée par une pièce d'artillerie et des boulets. Cette composition qui porte la signature du maître : A. Besançon sculpteur, 1778, est bien entendue et heureusement disposée. Elle fait grand honneur à l'artiste, qui l'a soigneusement étudiée dans les plus petits détails. Il existe de cette décoration une maquette en terre cuite, conservée avec le plus grand soin chez un des descendants de la famille Besançon. Cette maquette, d'un travail facile, témoigne l'importance que l'artiste attachait à son œuvre, d'un bon effet d'ailleurs et en parfaite harmonie avec la porte, qui lui sert de piédestal. Les nombreux attributs de l'Instruction, sous toutes les formes, sont traités très minutieusement et avec un soin tout par-

ticulier. Peut-être désirerait-on un peu plus de sobriété dans les détails, qui cependant ne nuisent pas à l'ensemble de la composition.

A l'hôpital de la Charité de Langres, construit par l'architecte Durand, de la généralité de Châlons, vers le milieu du dix-huitième siècle, un grand bas-relief, de forme triangulaire, occupe tout le fronton, qui surmonte le péristyle de l'entrée de la chapelle. Il représente la charité sous les traits d'une jeune femme assise. Elle est vêtue d'une robe très ample, dont les gros plis sont un peu tourmentés. On fait d'ailleurs cette remarque dans la plupart des œuvres de l'artiste, et le même défaut s'observe dans des statues de la même époque, qui sont dans la cathédrale de Langres, mais qu'on ne peut lui attribuer. Les fonds sont garnis de plantes en pleine végétation, des roseaux, du blé, de la vigne, ces deux dernières sans doute les symboles de l'Eucharistie. Des fruits sont répandus à profusion autour d'elle, ou déposés dans des corbeilles, et elle étreint dans ses bras deux enfants nus, qu'elle semble protéger et recueillir. Tout annonce l'abondance, on devine qu'elle s'apprête à distribuer à pleines mains les trésors dont elle est entourée et à faire des heureux.

A l'angle à droite, on lit le nom de Besençon, avec la date 1779.

Les deux piles, supportant la grille, qui forme la porte d'entrée du même hôpital, sont surmontées de deux groupes d'enfants, d'un travail très délicat et d'une composition agréable et bien entendue. L'un représente la Médecine. C'est un enfant tenant le bras d'un camarade, et observant gravement son pouls. La Chirurgie est rappelée par un groupe de deux enfants, dont l'un fait à l'autre l'opération de la cataracte. Bien sûr, ces deux savants personnages opèrent sans brevets, mais, pour l'entrée d'un hôpital, l'allégorie est pleine d'à-propos et de bon goût. Les petits praticiens, bien groupés, sont d'une bonne et savante exécution. Les scènes sont fort bien rendues et font honneur à notre sculpteur. On met aussi à son compte le dessin et la composition de la grille en fer ouvragé de la porte, qui est d'un grand effet.

On voit, décorant l'entrée de la cour d'une maison particulière, dans la rue Walferdin, deux statuettes d'enfants, d'environ un mètre de hauteur et debout. Elles sont aussi de Besançon. L'œuvre est bien traitée, comme les groupes de l'hôpital, dans le caractère

du temps et étudiée avec le même soin que toutes les figures qui ont été laissées par lui.

L'un de ces enfants personnifie Hercule, appuyé sur sa massue, recouverte à la partie supérieure par la dépouille du lion de Némée; l'autre porte des fruits dans sa main et semble vouloir les cacher, à l'abri de son corps. Ces deux statues sont les allégories de la force et de l'abondance, qui régnaient dans la maison, occupée autrefois par un comptoir de banque. On retrouve chez ces enfants, ainsi que dans les deux groupes de l'hôpital, la même intention de l'artiste, qui a exagéré les formes des muscles, généralement un peu apparents et semblant presque tuméfiés. Mais l'ensemble est d'un aspect agréable et surtout très gracieux.

Les archives des hôpitaux de Langres contiennent quelques traces du passage de Besançon. Ce sont des mémoires de travaux, qui ont disparu. L'autel de la chapelle de l'hôpital Saint-Laurent, qu'on dit être son œuvre, n'a certainement pas été fait pour la place qu'il occupe. Il est en bois sculpté, peint en blanc, avec des reliefs dorés, très chargés de détails, d'une grande finesse et d'un bon style. Ses grandes dimensions, le luxe de ses décorations semblent indiquer qu'il n'a certainement pas été fait spécialement pour cette chapelle, disposée dans une des salles de l'hôpital, voisine de celle des malades, assez peu élevée d'étage et sans aucun caractère architectural. Il a dû, dans l'origine, avoir sa place dans une des nombreuses églises qu'on voyait à Langres autrefois et qui ont disparu au moment de la Révolution.

On met aussi à son actif une décoration sculptée au milieu de la façade du même hôpital, du côté de la place. Elle encadre la statue de saint Laurent, patron de l'établissement. La disposition est bien entendue et très discrète. Au-dessus un fond de nuages, avec des têtes d'anges ailées, qui sont bien dans le style du maître.

La façade ouest de la cathédrale de Langres a été reconstruite vers l'année 1768, malheureusement, comme tant d'autres édifices du même temps, avec le mauvais goût qui présidait aux restaurations de cette nature. On a adopté le style de la Renaissance, fort à la mode au dix-huitième siècle, mais en désaccord complet avec les ogives de l'antique église. Entre les deux tours massives, où tous les ordres de l'architecture sont soigneusement représentés, le fronton occupe le milieu du portail, surmonté d'une croix, au

bas de laquelle se trouvent, sur les rampants, deux statues colossales largement traitées et d'un grand effet décoratif. L'une d'elles représente la Charité; l'autre, appuyée sur une ancre, symbolise l'Espérance; elle tient à la main une sorte d'écusson, sur lequel il semble exister une croix en relief. Ce serait alors l'emblème de la Foi. Ces deux statues sont de Besançon et portent son nom, avec la date 1768.

Placées à grande hauteur, elles produisent beaucoup d'effet. On le croit aussi l'auteur des autres décorations de la façade et de l'écusson magistral du fronton, surmonté d'une couronne très bien composée et portant des ailes éployées avec des palmes au-dessous. Peut-être aussi doit-on mettre à son compte les clefs ornées des fenêtres, les tympans au-dessus des portes latérales, qui tous ont un véritable cachet artistique, de science et de bon goût, ainsi qu'un groupe de têtes d'anges dans des nuages au-dessus de la porte principale, tout à fait dans son style.

Si les détails décoratifs de la cathédrale de Langres ne sont pas l'œuvre personnelle de Besançon, il a pu en donner les cartons et les faire exécuter par ses élèves. Ils n'en sont pas moins très bien traités, composés avec art, et ne peuvent que faire honneur à l'artiste.

A l'intérieur de la basilique, il existait, il y a environ trente ans, une chapelle, dédiée à la Vierge, décorée de boiseries sculptées d'un grand effet, avec un autel en bois bien refouillé, chargé de nombreux détails et surmonté d'un grand baldaquin entièrement doré, affectant la forme d'une couronne royale. C'était un type très réussi de l'époque de Louis XV. Les statues, comme celles d'alors, étaient vêtues de robes très larges, avec des plis grossis à outrance. Les fonds étaient formés de nuages desquels émergeaient des têtes d'anges bouffis, en adoration autour d'une ancienne Vierge, du treizième siècle, en marbre blanc, à laquelle on attribuait des vertus miraculeuses. Cet ensemble de sculptures était l'œuvre de Besançon. Tout a disparu et a été dispersé, pour faire place à une décoration plus sévère, dans le style de la cathédrale. Mais nous savons que les parties les plus importantes ont atterri chez des collectionneurs sérieux; elles seront donc conservées.

Il ne reste plus de l'ancienne décoration de cette chapelle q deux groupes de deux anges, heureusement conservés. Ils cc

côtés de l'autel et sont d'une grande perfection. Les têtes, finement sculptées, sont bien étudiées. L'exécution de ces sujets était d'ailleurs familière à Besançon ; il en mettait partout et à profusion.

On rencontre dans différentes maisons de Langres quelques épaves de l'œuvre de Besançon.

Dans une collection particulière, on voit les maquettes en terre de deux groupes d'anges d'une grande distinction, très étudiés, et sans doute destinés à la décoration d'un autel. Ils sont disposés sur des bases dont le plan est légèrement courbe et devaient accompagner un grand motif principal du milieu, qui a disparu. La composition est tout à l'honneur de l'artiste langrois, et même, en l'absence de la signature du maître, elle doit, sans qu'on hésite, lui être attribuée, attendu qu'elle porte tous les caractères qu'on rencontre dans les œuvres de Besançon.

A en juger par le rôle secondaire des deux groupes dans la composition de l'autel, le sujet avait une grande importance, et l'autel devait être d'un bel effet. Le groupe à gauche est composé de deux anges, sous forme d'enfants nus, portant des ailes. L'un d'eux tient un livre dans lequel l'autre semble indiquer un texte avec le doigt. Dans le groupe de droite, un ange tient d'une main une couronne de fleurs et de l'autre une palme. Ils sont placés sur des nuages, desquels sortent des têtes d'anges ailées.

Chez un habitant de Langres, descendant de la famille de Besançon, grand amateur des Arts et collectionneur émérite, qui a bien voulu nous autoriser à étudier les pièces les plus importantes qu'il possède et à en rendre compte, il existe plusieurs sculptures du maître, religieusement conservées, comme souvenirs de famille, mais aussi en raison de leur valeur artistique.

D'abord une petite Vierge en terre de 0m,25 de hauteur. C'est une œuvre complète et bien réussie dans le genre de la Renaissance. Elle est vêtue d'une large tunique, serrée à la taille par une ceinture, avec un grand voile formant manteau, qui couvre l'épaule droite et l'enveloppe de ses longs plis, un peu plus bas .e la ceinture. Il est orné d'une frange et laisse voir l'extrémité des ds. La Vierge porte l'Enfant Jésus, qui lui tend très gracieuse- ent les bras. Il est appuyé sur la jambe droite et sur les mains s sa mère, qui le soutient dans la position presque verticale. Le

corps de la Vierge est légèrement plié, les cheveux avec une tresse et recouverts d'un voile, qui retomb enveloppe la tête, par derrière, dans des plis d'étoffe ment disposés.

La composition de cette Vierge est bien étudiée, finement exécutée, et, malgré ses petites dimensions, t sont irréprochables. Malheureusement, un bras a été mutilé.

On rencontre encore, dans la même collection, quelques têtes d'anges, provenant sans doute d'anciens sanctuaires.

C'est dans cette maison que se trouve la maquette du grand motif placé au-dessus de la porte du collège de Langres, un petit chef-d'œuvre d'exécution, auquel l'artiste a prodigué toute sa science et tout son art.

On y voit aussi une pièce importante, c'est une composition qui surmontait autrefois l'enseigne d'un orfèvre et qu'on a admirée pendant de longues années, dans une des rues principales de Langres. Au centre sont deux Amours nus; l'un forge des flèches sur une enclume, l'autre, debout, s'appuie sur son arc et tient une torche enflammée sous son pied. Dans un écusson, par derrière, sont deux cœurs percés d'une flèche, et la scène se passe sur des nuages, devant un fond de draperies. A l'un des côtés du groupe sont déposées, à gauche de l'enseigne, des pièces d'argenterie de table et de la vaisselle plate; du côté opposé, on voit des vases sacrés et tout ce qui constitue le mobilier précieux des sacristies.

Cette composition, qui paraît être une fantaisie de l'artiste, n'en est pas moins soignée; elle est très gracieuse et rappelle, sans trop d'exagération, le genre un peu affecté de son temps. On a dû dorer cette enseigne afin de préserver le bois des influences atmosphériques, mais peut-être, sous la couche d'apprêt, trouverait-on les détails et les finesses d'exécution qui étaient les grandes qualités de Besançon et qu'il n'a pas dû oublier, même dans une composition de cette nature, qui, malgré son importance, n'est que très secondaire dans sa vie d'artiste.

Il y a encore dans la même maison un grand bas-relief représentant une femme sur des nuages et offrant un cœur enflammé. Il n'est pas signé, mais il semble devoir lui être attribué.

Besançon n'était pas seulement un sculpteur habile, il était aussi

un dessinateur émérite. Un heureux hasard nous a fait rencontrer une estampe allégorique, éditée par le graveur Chenu, à l'occasion du mariage du Dauphin, qui fut le roi Louis XVI, avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche. Il fut célébré le 16 mai 1770. Au bas on lit : *Ant. Besençon Sculpt. lingon. delineavit.* Elle est accompagnée d'un assez long texte explicatif, qu'il est intéressant de reproduire ; c'est d'ailleurs de l'histoire.

HOMMAGE DE LA FRANCE
A LA VERTU,
OU
ESTAMPE ALLÉGORIQUE,
DÉDIÉE
A MADAME LA DAUPHINE

L'ESTAMPE présente sur le devant des nuages légers portant un globe qui surpasse et marque en même temps une union solide, et que la gloire réunie de deux Empires (DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE) s'affermissant par des nœuds aussi précieux, ne sera jamais susceptible d'aucune atteinte, et s'étendra jusqu'aux extrémités de la Terre.

CE GLOBE sert de base à un cartel, dans l'intérieur duquel, à gauche, est un Aigle à deux têtes, recevant la couronne du DAUPHIN, et désignant MADAME L'ARCHIDUCHESSE MARIE-ANTOINETTE, qui vient avec empressement et satisfaction s'unir AU SANG ILLUSTRE DES BOURBONS, représenté par un DAUPHIN placé à droite, surmontant et offrant les fleurs de lys, attributs de sa naissance, pour signifier l'accueil pur et sincère que MONSEIGNEUR LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON-LE-BIENFAISANT DAUPHIN DE FRANCE, fait à la candeur de la PRINCESSE GRACIEUSE, avec laquelle il contracte un engagement indissoluble et qui sera toujours cher à son cœur.

LE CARTEL, d'où part une lumière éclatante qui se distribue dans toutes les parties, est environné d'une guirlande de fleurs formant une chaîne (où sont entrelacés des lys, appanage de la MAISON DE FRANCE) laquelle est un augure assuré du parfait bonheur dont vont jouir CES DEUX JEUNES ÉPOUX, qui réunissent en leur faveur les vœux flatteurs des peuples et la voix de DIEU.

Hors du Cartel à droite, LA FRANCE, sous la forme de l'Hyménée, couronnée de roses, symbole de la paix et de la félicité, ayant les ailes abaissées en signe d'une fidélité constante et à toute épreuve, porte d'une main un flambeau allumé par la tendresse et la plus vive ardeur que la grandeur d'âme en noblesse et la pureté des sentiments soient capables d'in-

composa capricieusement l'enseigne avec les Amours forgeant des flèches. C'est une pyramide de pierre, au bas de laquelle se trouvent deux Amours, dont l'un couronne l'autre. Ils se tiennent

par la main et paraissent prononcer u
tête d'une colombe, posée sur un au
enlacés un arc, un carquois et une tr
par un ciel avec des plans lointains,
temple en silhoutte. Sur la pyramide,
les lettres G. B. (Gély-Besançon), entrelacées et soutenues par des guirlandes de fleurs. Au-dessus se trouvent deux colombes. Le tableau n'existe pas à Langres. Reproduit par la photographie, il semble être d'un dessin correct, mais on ne peut porter aucun jugement sur l'œuvre du peintre. Il est signé de ses initiales A. B.

Tel est Antoine Besançon, l'artiste modeste dont Langres a lieu d'être fière. Puissent ces pages consacrées à sa mémoire le faire mieux connaître et aider à en perpétuer le souvenir. Déjà le nom de Besançon vient d'être donné à une rue de sa ville natale. C'est un brevet de longue vie pour l'avenir.

Henry Brocard,

Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, Président de la Société historique et archéologique de Langres.

XXXIV

CLAUDE LE BAULT

PEINTRE ORDINAIRE DU ROI

(1665-1726)

« Lebault [1], né en Bourgogne. — On n'a pu recueillir aucun détail intéressant sur la vie de ce peintre, quoique ses talents

[1] Nous préférons la graphie *Le Bault*, qui est celle des actes de l'état civil et celle du peintre lui-même dans ses toiles, signées CLB.

méritassent incontestablement l'attention des biographes ses contemporains. On reconnaît dans ses ouvrages le mérite du dessin, de la couleur et de la composition. Non seulement ceux qui ont écrit l'histoire des peintres français ne parlent pas de Lebault, mais ses compatriotes eux-mêmes semblent ignorer le lieu précis de sa naissance. Si ses tableaux sont les seuls monuments qui aient tiré le nom de cet artiste de l'oubli, il est glorieux pour lui de ne devoir sa renommée qu'au mérite des ouvrages qu'il a laissés. On reconnaîtra le rang qu'il doit occuper parmi ceux qui se sont distingués dans leur art, et il y aurait de l'injustice à le mettre au nombre des peintres dont les talents ne sont dignes d'aucune célébrité. Le premier tableau de cet artiste dont on donne la description est signé et daté de l'année 1770. On assure que Lebault a résidé longtemps à Chalon-sur-Saône. »

Voilà dans quels termes, à la fois incomplets et erronés quant aux dates et aux faits, mais justes et vrais quant aux appréciations et aux dires, est rédigée la seule notice qui, à notre connaissance, ait été consacrée à Claude Le Bault. Nous l'avons trouvée dans le *Catalogue historique et descriptif du Musée de Dijon*[1], publié par Émile Gleize en 1883 [2]. Il est temps de suppléer à l'insuffisance de ces renseignements et d'en redresser les inexactitudes.

Claude Le Bault est né en 1665 au Port-de-Chauvort, hameau de la paroisse d'Allerey [3] bâti sur la rive droite de la Saône, au confluent de la Dheune et de cette rivière. Élevé avec soin par une famille à laquelle le commerce avait procuré l'aisance, il manifesta dès sa jeunesse d'heureuses dispositions pour les sciences et les arts, notamment pour la peinture. A Lyon, où il étudiait les mathématiques, on lui conseilla de cultiver son talent, qui déjà se révélait. Aussi, au mois de mars 1685, ayant terminé son cours de philosophie, se rendit-il à Rome, où il séjourna deux ans. Puis il

[1] Dijon, impr. Mersch et Cie, in-12, p. 113.

[2] C'est évidemment d'après ce *Catalogue* que L. Lalanne a fait son court article : « Lebault (N.), peintre, né en Bourgogne, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. — *Saint Luc peignant la Vierge, les Quatre Évangélistes, les Disciples d'Emmaüs, Tête de Christ.* (Musée de Dijon.) » (*Dictionnaire historique de la France*, p. 1104. Paris, libr. L. Hachette et Cie, 1872, in-8°.)

[3] Canton de Verdun-sur-le-Doubs, arrondissement de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

vint à Paris, où il resta aussi deux ans, après lesquels il retourna en Italie. Naples et Venise le retinrent quelque temps. Il passa de là en Espagne et en Portugal, où il fit au palais de Sa Majesté Très-Fidèle les portraits de toute la famille royale [1] et ceux d'une partie de la cour [2]. Le président Rouillé, notre ambassadeur à Lisbonne, et la princesse des Ursins, rentrant en France, au mois d'octobre 1703 [3], l'emmenèrent avec eux pour le conduire à Paris. Mais s'étant trouvé indisposé en chemin, il les quitta, et tira sur Lyon, où il tomba dangereusement malade. Enfin il regagna le Port-de-Chauvort, où, se sentant peut-être irrémédiablement atteint, il résolut d'employer le reste de ses jours à décorer l'église d'Allerey, que Jean Le Bault, curé, son frère, faisait précisément rebâtir. Il testa le 10 mars 1725 et, entre autres choses, légua à Claude Dussausse, peintre de Chalon [4], ses estampes, ses dessins et ceux de ses livres relatifs à la peinture. Moins d'un an après, le 14 février 1726, il mourut « d'hydropisie », sans avoir pu malheureusement terminer en entier l'œuvre à laquelle il avait consacré avec amour et désintéressement une grande partie de son existence.

[1] C'était Pierre II qui régnait à cette époque.

[2] Le comte A. Raczynski ne nomme Le Bault ni dans son ouvrage sur *les Arts en Portugal* (Paris, libr. J. Renouard et Cie, 1846, in-8°), ni dans son *Dictionnaire historico-artistique du Portugal* (*ibid.*, *id.*, 1847, in-8°). On sait que deux autres peintres français, Jean Nocret au dix-septième siècle et Jean Ranc au dix-huitième, ont été faire à Lisbonne les portraits de la famille royale de Portugal. (Vicomte de Santarem, *Quadro elementar das relaçoes politicas e diplomaticas de Portugal*, t. IV, 2e part., p. 53; t. V, p. 129. Paris, 1842-1845, 5 vol. in-8°.) — Notre éminent collègue, M. J. Basto, directeur de l'*Archivo nacional da Torre do Tombo*, a bien voulu nous faire savoir qu'il ne restait pas trace du passage de Le Bault à Lisbonne.

[3] Le président Rouillé quitta Lisbonne le 6 octobre, Madrid le 29 octobre et Bayonne le 9 novembre. (Archives du ministère des affaires étrangères, *Portugal, Correspondance*, t. XLI, f° 215, et t. XLII, f° 349.) Nous devons la connaissance de ces détails à notre excellent confrère et ami, M. A. Tausserat-Radel, sous-chef du bureau historique du ministère des affaires étrangères.

[4] La ville de Chalon donna à Claude Dussausse la commande de « dessins d'armoiries sculptées sur divers édifices et monuments » (1726) et de « peintures décoratives » (1728); ces dernières lui furent payées 160 livres. (*Inventaire des Archives de Chalon-sur-Saône*, par F.-M.-G. Millot. Chalon-sur-Saône, impr. L. Landa, 1880, in-4°, art. DD. 31 et CC. 130.) — C'est peut-être un fils de Claude, Guillaume Dussausse, peintre également, qui eut de Marie-Jacqueline Burnot de La Boulaye une fille, Jeanne-Marie-Jacqueline, baptisée à l'église Saint-Laurent de Chalon-sur-Saône, en 1772. (*Id.*, art. GG. 42. — Le nom de *Burnot* y est imprimé à tort *Bumot*.)

totale dans œuvre est de 32m,20, et sa plus grande largeur de 11m,75.

Il était à peine achevé par les ouvriers italiens qui l'avaient bâti que déjà Claude Le Bault s'installait sur leurs échafaudages et commençait la décoration des voûtes, trop tôt peut-être, car l'enduit était encore humide par endroits, ce qui amena peu après des taches qui n'ont jamais complètement disparu.

C'est naturellement à la vie de la mère du Christ, en l'honneur de laquelle l'église avait été bâtie [2], que le peintre emprunta ses motifs principaux.

D'abord, dans la coupole de la croisée du transept, il représenta l'*Assomption,* et au-dessous, dans les pendentifs, les quatre *Évangélistes,* saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean; dans les voûtes en berceau des bras du transept, à droite, le *Couronnement de la Vierge;* à gauche, une *Sainte Face;* puis, dans les culs-de-four des deux petites chapelles de l'Annonciation et de la Purification, qui flanquent la nef à droite et à gauche, des *Gloires d'anges*.

Voilà pour les fresques. Passons maintenant aux peintures.

Le Bault orna le chœur des sujets suivants : le *Christ au Tombeau,* devant du grand autel, accompagné de deux *Anges* en adoration de chaque côté; la *Nativité,* tableau du grand autel; la *Conception,* sur la porte de la sacristie, du côté de l'Évangile; la *Présentation,* sur la seconde porte de la sacristie, du côté de l'Épître; deux médaillons au-dessus des portes de la sacristie, la

[1] Les Le Bault furent curés d'Allerey d'oncle en neveu pendant plus d'un siècle : Claude, mort le 16 août 1662, à quatre-vingts ans; un second Claude, mort le 2 septembre 1714, à quatre-vingt-onze ans; enfin Jean, mort le 23 novembre 1754, à quatre-vingt-quatorze ans et neuf mois. (Épitaphe de leur sépulture dans l'église d'Allerey.)

[2] Sous le vocable de la Nativité.

tête du *Christ* à droite, celle de la *Vierge* à gauche; à droite, le *Mariage de la Vierge,* grande composition signée CLB et datée de 1724; la *Mort de la Vierge,* pendant du tableau précédent, à gauche, signée aussi CLB et datée de 1725.

Dans le bras droit du transept, l'autel de Notre-Dame de Pitié, fondé par les Le Bault, reçut une *Descente de Croix*. Dans le bras gauche, l'autel de saint Isidore, patron des laboureurs, et de saint Nicolas, patron des bateliers, fut surmonté de l'image de ces deux *Saints,* le premier sur toile, le second en bois découpé et peint. En face de la porte latérale, un *Christ en Croix*.

Dans la nef, des portraits du *Christ* et de la *Vierge,* puis à gauche une *Fuite en Égypte* et à droite une *Visitation,* ces deux tableaux laissés inachevés par Le Bault et finis par un artiste malhabile et sans talent. Sur la chaire, cinq panneaux, le *Christ* et les quatre *Docteurs de l'Église latine,* saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire le Grand.

Enfin, dans les chapelles de l'Annonciation et de la Purification, l'*Annonciation* et la *Purification,* tableaux des autels de ces chapelles.

Beaucoup de ces peintures sont encore dans l'église d'Allerey. Il y manque les *Anges* qui adoraient le *Christ au Tombeau,* la *Conception,* la *Présentation, Saint Isidore,* les portraits du *Christ* [1] et de la *Vierge,* puis les panneaux de la chaire, le *Christ* et les quatre *Docteurs de l'Église latine,* qui ont dû être vendus avec le mobilier national à la Révolution [2]. On y trouve, en revanche, un *Christ à la colonne,* un *Saint* [3] et une *Sainte* en bois découpé et peint, plus deux intéressants tableaux que notre peintre n'avait probablement pas destinés à son église et dont la photographie est jointe à cette étude, un *Christ en Croix* de belle allure et de bonne exécution, et un *Christ,* représenté à mi-corps, qui nous a conservé le portrait d'un jeune homme blond, imberbe, coiffé de la perruque des contemporains de Le Bault, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu, la main

[1] A moins que ce ne soit le *Christ* à mi-corps dont nous allons parler. Ce peut être aussi celui du Musée de Dijon.

[2] Nous ne pensons pas qu'ils soient devenus les quatre *Évangélistes* au Musée de Dijon.

[3] Cela ne paraît pas être le *Saint Isidore* absent.

Planche XLI. Page 506.

JÉSUS-CHRIST BÉNISSANT

PAR CL. LE BAILLY

(Église d'Allerey, d'après une photographie de M. Bonneaux, phot. à Chalon-sur-Saône.)

Ayant donc fini le dôme où est représenté l'*Assomption de la Vierge* et son couronnement au ciel qui quoiqu'il soit le principal et où il y a le plus d'ouvrage, il travailla aux autres mistères commançant par celui de la *Conception,* qu'il peigni en peti et le posa à la porte de la sacristie du costé de l'Évangile affin qu'en continuant du costé droit le mistère de la *Nativité,* qui est le vocable sous lequel l'église d'Allerey a esté bâtie, se trouva représenté dans le tableau du grand autel. Celui de la *Présentation au Temple* se trouva de même sur l'autre porte de la sacristie du costé de l'épître, affin que les deux portes fissent symétrie en observant l'ordre où doivent estre plassé les tableaux.

« Ensuite un grand tableau représente le *Mariage de la Sainte Vierge avec Saint Joseph,* et pour achever d'orner le sanctuaire il fit le tableau représentant la *Mort de la Sainte* (*Vierge*) accompagnée des apôtres qui, quoique dispersés pour lors dans toutes les parties du monde pour prêcher l'Évangile, se trovèrent assemblés dans un moment auprès de la Sainte Vierge, comme l'assure saint Jean Damassène, pour lui rendre les derniers devoirs. Ce tableau est un des meilleurs qui soient dans l'église d'Allerey, avec le *Christ* qui est devant le grand autel, au dire des cognoisseurs.

« Le sanctuaire se trouvant suffisamment orné, tant par les tableaux dont nous venons de parler que par les deux regards du *Christ* et de la *Vierge* qui sont attachés dans la sacristie et qui parroissent au-dessus des portes, que par les deux reliquaires qui sont au-dessus des mesmes portes de ladite sacristie, le sieur Le Bault, peintre, poussé du même zèle qui l'animoit à mesure qu'il voïoit avancer son ouvrage, travailla sans relâche à la décoration des chapelles, commançant par celle de la Notre-Dame-de-Pitié qui a été fondée par ses parens et où il avoit dessain de représenter tous les mistères de la Passion; mais comme cela l'auroit tenu trop longtemps, il se contanta pour lors de faire celuy de la *Descente de la Croix* pour travailler à la décoration des autres chapelles en continuant par celle de Saint Isidore, patron des laboureurs et des vignerons, en faisant le tableau qui représante ce bon saint, au-dess(us) duquel est l'image de Saint Nicolas pein en bas-relief et auquel est aussi attachée la confrairie de Saint Nicolas, patron des bateliers, où les confrères font faire annuellement deux offices, les cinquiesme descembre et huitiesme may...

« Aux deux autres chapelles, qui sont la chapelle de la Purification pour les femmes et celle de l'Annontiation pour les filles, et qui sont bâties en manière de demi-dôme, le sieur Le Bault représenta en chacun de ces demi-dômes une gloire pour accompagner les tableaux qui sont sur les autels de ces deux chapelles, ce qui fait un des plus beaux ornemens, surtout depuis que le sieur curé, apprès la mort de son frère le

II. *Toiles.*

1. Église d'Allerey. { Chœur : La *Nati*
la Vi
Vierg
nissa
Transept : *Descen*
en Cr
Nef : La *Fuite en Egypte ;* — la *Visitation ;* — l'*Annonciation ;* — la *Purification ;* — *Christ au Tombeau.*

2. Presbytère d'Allerey : *Tête de la Vierge.*

3. Établissement des Frères d'Allerey : *Portrait* d'un personnage du commencement du XVIII[e] siècle, peut-être un seigneur d'Allerey, en habit de ville, à mi-corps, assis, une canne dans la main droite (attribution) ; — *portrait* de Jean Le Bault, curé d'Allerey, frère de Claude Le Bault.

4. Musée de Dijon : *Saint Luc peignant la Vierge*[1] ; — *Jésus au Jardin des Oliviers ;* — *saint Matthieu, saint Marc, saint Luc* et *saint Jean ;* — les *Disciples d'Emmaüs* (attribution) ; — *Tête de Christ.*

III. *Panneaux.*

1. Église d'Allerey. { Chœur : *Saint* et *sainte.*
Transept : *Saint Nicolas ;* — le *Christ à la Colonne.*

2. Presbytère d'Allerey : Esquisse de la *Visitation* au dos d'une peinture allemande, du XVI[e] siècle, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus.

[1] « La Vierge, entourée de la gloire céleste et tenant Jésus dans ses bras, apparaît à Saint Luc qui, le pinceau à la main, reproduit leurs traits sur la toile. Plusieurs anges occupent le bas du tableau ; un d'entre eux semble donner des conseils au peintre. » (*Catalogue*, p. 113.) — Ce tableau n'est pas de Le Bault, si, comme l'indique le *Catalogue*, il porte la date de 1770.

XXXV

L'ARCHITECTE DELAGARDETTE

Depuis bon nombre d'années déjà nous poursuivons la réunion des documents orléanais épars un peu partout et concernant nos anciens artistes. Des recherches de ce genre produisent à l'occasion les résultats espérés et une abondante moisson ; trop souvent aussi, hélas ! elles restent peu fructueuses, malgré l'obstination persévérante de ceux qui s'efforcent de soustraire à un oubli injustifié la mémoire d'hommes plus ou moins illustres. Ce n'est pas une raison, il nous semble, pour négliger ces simples glanes qui, par leur rareté même, deviennent presque précieuses. Qui sait? Peut-être à leur tour seront-elles semences et, pour d'autres plus heureux, le point de départ et l'occasion d'études intéressantes à l'aide de découvertes que nous ne soupçonnons pas.

Mus par ce sentiment, nous venons aujourd'hui présenter à la Réunion des Beaux-Arts divers renseignements documentaires sur l'architecte Delagardette, en y joignant la reproduction du portrait de l'artiste d'après le buste du sculpteur Roland et le médaillon anonyme placé sur son tombeau.

Le *Livre commode des adresses de Paris* d'Abraham du Pradel cite en 1692 un curieux portant ce nom, et, en 1782, nous trouvons un marchand d'estampes et graveur qui s'appelait Pierre-Claude Delagardette [1]. Mais rien ne prouve et ne permet d'affirmer qu'ils se rattachaient à l'artiste qui nous occupe aujourd'hui.

Claude-Mathieu Delagardette, né à Paris en 1762, était fils de Mathieu-François Delagardette, jardinier du Roi, et de Marie-Marguerite Couvet [2]. D'après des souvenirs assez confus transmis ıs une famille orléanaise, une de ses joies fut d'assister aux

Almanach de la Librairie, 1778. — Herluison, *Actes d'état civil d'artistes ançais*. Orléans, 1873, in-8°.

[2] Voir, ci-après, planche XLII.

fêtes de nuit que donnait la cour à Paris ou à Versailles. Les splendeurs des palais bâtis par Philibert Delorme et Perrault, et dont son père ornait les parterres fleuris, ne devaient pas laisser son âme insensible et éveillèrent en lui le goût des arts. Nous ne savons ni quel fut son degré d'instruction littéraire, ni quel collège il fréquenta, jusqu'au jour où se manifesta sa vocation véritable, secondée à coup sûr par l'exemple et les conseils d'un frère architecte lui-même. Dès 1784, il possédait déjà dans son art une certaine habileté, qu'atteste un lavis du *Temple de l'amitié* dédié par lui à un Orléanais, son camarade François Dupuis, fils d'un maitre couvreur de notre ville et qui travaillait comme lui pour devenir architecte. Ce lavis nous reporte bien au temps où florissaient l'allégorie et la sentimentalité. Les colonnes de l'édifice symbolisent vraisemblablement la solidité du sentiment affectueux ; l'énorme plate-forme et le temple lui-même nous enseignent la durée et la fermeté inébranlable de la vraie amitié, et les candélabres fumants en révèlent l'ardeur. L'intention est louable, la composition pure, le dessin correct ; mais ce style mythologique et démodé excite à bon droit notre sourire.

Le frère de Delagardette inspira de bonne heure à celui-ci le dessein d'écrire des traités d'architecture. Le jeune artiste avait vingt-quatre ans quand il fit paraître chez J.-F. Chereau, graveur, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 24, *les Règles de cinq ordres d'architecture de Vignole avec un détail d'un ordre dorique de Pæstum* et *les Leçons élémentaires des ombres dans l'architecture démontrées par principes pris dans la nature*. Les préférences de l'auteur sont nettement indiquées dans le chapitre intitulé : « De l'architecture en général. » L'architecture antique lui paraît la plus belle « par l'harmonie de ses proportions, le bon goût de ses « profils, la juste application et la richesse de ses ornements et « le grand style, autant dans son tout que dans ses parties ». On lui avait enseigné et il répétait à son tour que l'architecture gothique, originaire du Nord, devait son nom aux Goths qui l'auraient introduite dans les différentes parties de l'Europe ; il blâme l'incorrection de ses profils et le mauvais goût de ses ornements fantastiques, mais admire sa solidité et le merveilleux qu'elle tire de sa hardiesse, de sa légèreté, de son artifice. On retrouve ce goût de la simplicité antique et cette horreur de la fantaisie,

Planche XLII. Page 514

DELACARDETTE

D'APRÈS LE BUSTE DE P L ROLAND

(Cabinet de M G Thomas.)

poussés jusqu'à la froideur et à la sécheresse, dans les compositions tirées des dessins par lui mis aux concours de l'Académie royale de Paris et qu'il a joints à son ouvrage (une porte latérale d'hôtel ornée de deux colonnes corinthiennes, une porte de maison particulière, une porte de jardin, une porte rustique, une porte triomphale). De rares ouvrages, d'un prix exorbitant, fournissaient les détails de l'ordre dorique de Pæstum, récemment employé à la porte des salles de la Charité par Antoine et au cloître des Capucins de la chaussée d'Antin par Brongniart. Dumont, professeur d'architecture, possédait les dessins originaux que Soufflot, son ami, avait faits à Pæstum et sur lesquels il avait marqué les mesures. Le maître obligeant les prêta à Delagardette qui choisit parmi eux le temple Hyptère et put ainsi en mettre le précieux dessin à la portée des élèves architectes. Les *Leçons élémentaires des ombres* sont dédiées à M. Chereau son éditeur. Delagardette s'y reconnaît redevable envers lui des progrès qu'il a faits dans l'architecture. Il le remercie de son amitié bienfaisante et de ses encouragements dans une carrière si difficile.

Élève de David Leroy et Pâris et honoré de récompenses par l'Académie royale d'architecture, Delagardette concourut en 1791 pour le prix de Rome. Le sujet qu'il avait à traiter était une galerie d'un palais. Sorti vainqueur de cette épreuve, il partit, la même année, pour la Ville éternelle. C'est à son séjour à Rome qu'il faut attribuer, sinon la totalité, du moins une bonne partie des dessins de lui mentionnés dans l'inventaire de l'école municipale d'Orléans. Tombeaux, églises, villas, portiques, casinos, thermes, chaires à prêcher, croisées, lavoirs même, Delagardette ne néglige rien et reproduit tout avec ardeur en un trait ferme et délicat. Le sud de la campagne romaine et les alentours pittoresques du Monte Artemisio furent l'objet de sa prédilection, si l'on en juge par ses croquis de la place d'Aricia, du palais Lanceloto à Velletri, du temple d'Hercule à Cori, de l'esplanade des Capucins à Albane, et par son lavis de la villa Rospigliosi à Frascati, sorte de mosaïque où les grands couverts et les allées en berceaux alternent avec les parterres en buis, les bassins d'eaux et les potagers en terrasse. Delagardette eut pour condisciples à l'Académie de France les peintres Garnier, Meynier, Girodet, Réattu et Gournaud, les sculpteurs Dumont, Gérard, Lemot et Bridan et l'architecte Lefebvre.

Nous ne nous appesantirons pas sur les péripéties nombreuses auxquelles fut en butte cette promotion. La publication prochaine de la Correspondance des directeurs de l'école de Rome les éclairera d'ailleurs d'un nouveau jour.

On ne rencontre pas le nom de Delagardette parmi les correspondants du sombre et soupçonneux Girodet. Fut-ce lui qui accompagna le pupille de Trioson, le soir de cette fête de Saint-Pierre, où le jeune Montargois fut momentanément arrêté par la police pontificale? Girodet ne précise rien à ce sujet. Dans le récit pourtant circonstancié qu'il donne de ce petit incident, il se contente d'indiquer qu'il se promenait avec « un architecte de ces messieurs ». Ce qu'il y a de sûr, c'est que Delagardette subit le sort commun à tous ses condisciples, et qu'après l'assassinat de Basseville il dut comme eux s'enfuir à Naples, nouvelle résidence de l'Académie. S'il y fut privé de la vue de Saint-Pierre et du Colisée, il allait y puiser à de nouvelles sources d'inspiration et réaliser le rêve qui ne cessait de l'obséder depuis son arrivée en Italie : étudier sur place les ruines de Pæstum et doter la France d'un ouvrage sur ses monuments d'après des mesures et des dessins rigoureux. Une excellente et généreuse Française, Mme Gasse, était depuis longtemps à Naples propriétaire à l'hôtel du Monte-Oliveto. Sa maison était continuellement peuplée de savants, de voyageurs, d'artistes qui y échangeaient leurs impressions et s'y liaient parfois d'une amitié durable. Quoiqu'il ne possédât qu'un maigre pécule, attiré par le renom de Mme Gasse, Delagardette descendit provisoirement au Monte-Oliveto. Tout en causant, il fit part de son projet à la maîtresse d'hôtel. Celle-ci l'engagea à demeurer chez elle, l'assurant qu'il ne manquerait pas de trouver, en ville comme dans la société de l'hôtel, les ressources nécessaires pour acquitter ses dépenses et surtout les moyens d'exécuter le plan qu'il avait formé. L'occasion ne se fit pas longtemps attendre. Tout d'abord, suivant sa louable coutume, il se mit résolument au travail. Des précautions lui furent nécessaires, à cause de la conduite égoïste du gouvernement napolitain qui défendait de dessiner et mesurer quoi que ce fût, sauf pour le R
Lui-même nous apprend la singulière aventure du peintre Goun
et de l'architecte Lefebvre qui, pour avoir osé dessiner de simp
vues dans l'intérieur de Naples, furent conduits devant un tribu

et subirent la confiscation de leurs œuvres. Il n'eut pas à endurer pareille vexation, quoiqu'il ne se soit pas conformé à l'arrêté; nous en avons l'indice dans le dessin d'une porte antique ornant la façade d'une église à Naples [1]. Peut-être le domicile des riches particuliers ou amateurs devenus ses élèves, peut-être aussi les liens affectueux qui l'unirent bientôt à Vincenzo Ferraresi, architecte du roi de Naples et professeur en son académie d'études, lui facilitèrent-ils l'entrée des lieux propices pour échapper à cette tyrannie antiartistique.

A la même époque se trouvait à Naples un jeune peintre anglais, pensionnaire libre du gouvernement britannique, Georges Wallis, envoyé en Italie pour y étudier les paysages des environs du Vésuve et de l'Etna. Très amateur de l'architecture antique, Wallis avait déjà vu les monuments de Pæstum, mais il désirait les revoir et cherchait un compagnon de route. Ayant fait la connaissance de Delagardette, il lui proposa de le conduire gratuitement à Pæstum, avec les hommes, équipages, instruments et provisions indispensables. L'offre était d'autant plus généreuse que l'architecte français devait rester propriétaire de ses dessins. Delagardette, en échange, offrit à Wallis de lui faire les vues perspectives qu'il désirait. Les deux artistes s'entendirent à merveille, et, accompagnés du peintre Réattu, ils partirent de Naples dans le mois de mars de 1793, emportant avec eux tous les livres modernes sur la contrée. Même de nos jours une visite à Pæstum n'est pas sans danger, et François Lenormant, malgré sa grande habitude des climats méridionaux, eut quelque appréhension à l'entreprendre en septembre. La saison choisie par nos voyageurs était plus favorable. Malgré tout, le voyage présentait, à la fin du dix-huitième siècle, d'autres périls que devaient affronter les excursionnistes, particulièrement lorsqu'ils séjournaient. N'était-ce pas alors l'âge d'or du brigandage dans les provinces méridionales, et ne ressentait-on pas les premières fermentations du levain contre les étrangers? Mais contempler les merveilleux édifices de Pæstum, ressusciter dans l'ardeur de l'imagination ou fixer sur le papier les ...utés mutilées de l'antiquité classique, se délecter en face des ...ris de leur vénérable splendeur était une tentation trop forte

[1] Collection du Musée historique d'Orléans.

pour que des artistes tels que Wallis, Dela
pussent y résister. Ils prirent donc gaiement le
célèbres où fut Posidonia. Après avoir compl
leurs bagages à Salerne, ils atteignirent la soli
3 germinal an II (23 mars 1793). Delagardette
siasme en touchant au but de son pèlerinage art
après, le seul souvenir de cet heureux jour l
suivantes : « Quelle scène imposante pour un
« que celle de voir sur les rivages de la mer
« et aride, entouré de murailles, couvert de co
« ments majestueux, où sous un beau ciel qu'
« curcit, règne le silence le plus absolu, n'ayan
« autour de lui que ces compagnons de voy
« rustres occupés à faire paître des buffles, qu
« serpents ! Combien un pareil ensemble doit lu
« diverses et de réflexions profondes ! Vivemen
« une sorte de délire à l'aspect du tableau en
« déroulait devant moi. » La petite caravane
maison dite de l'Évêque et dut se contenter pou
grabats, depuis longtemps délaissés. Il fallait a
tres, jusqu'à la petite ville de Capaccio, perché
voisine, pour renouveler les provisions de pain, d
jument, d'eau même ; celle des rivières de Pæs
Ces fatigues et ces privations ne découragèren
pagnons, tout à leurs travaux et à leurs recher

Nous aimons à nous représenter Delagardet
ment de sa verve et de son entrain artistique, p
des trois temples étranges, extraordinaires
aimons à nous l'imaginer, au milieu des bu
et des rosiers en fleur, reproduisant le pur d
mémorables après de soigneuses mesures.

Ce voyage du jeune pensionnaire nous a
Pæstum ou de Posidonia mesurées et dessi
qu'il devait publier en 1799 [1]. Delagardette a

[1] Voir aussi, dans la collection du Musée historique
teaux que j'ai trouvés dans la terre à Pæstum, différe
et de la Basilique, lavis portant de la main de l'auteu
Mesurés à Pæstum et dessinés à Naples en 1793, par

sins de chapitres explicatifs sur les temples, leurs escaliers, leur charpente qu'il croit avoir été de bronze, sur la basilique, l'amphithéâtre, l'aqueduc, les murs et les portes de ville. Il s'y livre à d'intéressants parallèles avec les monuments de la Grèce et de Rome. D'après lui, le grand temple aurait été construit au temps de Périclès et serait postérieur à la basilique et au petit temple. Les fouilles amenèrent la découverte de médailles dessinées par le peintre Gounod. Si cet ouvrage est aujourd'hui bien oublié et feuilleté uniquement par quelques rares chercheurs, il a eu et conserve son importance, soit à cause de sa valeur intrinsèque, soit comme symptôme ou précurseur d'un mouvement qui donna la *Magna Græcia* de Wilkins, parue à Cambridge en 1807, et l'admirable étude de Labrouste, œuvre de dessin et de restauration qui, selon l'expression de F. Lenormant, « marque une époque déci-« sive dans l'histoire de notre école, de même qu'elle fut le point « de départ de la véritable connaissance de l'architecture grecque ».

Le temps des méditations pures et des rêves de jeunesse ne peut, hélas! durer toujours. Delagardette, rentré en France, toucha la pension d'indemnité accordée aux pensionnaires expulsés de Rome; nous avons vu même dans le cabinet de M. Jarry sa signature mise au bas d'une des feuilles d'émargement. Notons-le en passant, Delagardette ne renonça que tardivement à l'espoir de terminer en Italie la période normale accordée aux pensionnaires. Cette perspective est encore visible dans une lettre qu'avec quelques-uns de ses camarades, Bridan, Lemot et autres, il adressa au ministre de l'intérieur. « Réunis à la veille de retourner dans un « séjour depuis longtemps consacré à l'étude des Beaux-Arts », ils soumettent au ministre un projet de costume composé de l'habit bleu français avec revers de velours et broderie d'argent, gilet et pantalon en casimir serin, bottines avec gland et chapeau rond. A l'appui de leur demande, les pétitionnaires rappellent que les pensionnaires des gouvernements étrangers avaient toujours porté un uniforme en Italie, et que, les pensionnaires français en étant dépourvus, des individus peu recommandables s'étaient parés de ce titre et, par leur conduite répréhensible, avaient nui à la bonne renommée de l'Académie.

Il ne nous est guère facile de suivre Delagardette dans le cours de ses pérégrinations professionnelles qui comprend Paris, Orléans,

Houdan, Saint-Cloud, Montpellier, Cette, etc. Le 25 prai
il signa les dessins au trait de la maison du citoyen Vauthier,
de tableaux et de marbre à Arles [1]. Arles était la patrie de Réattu. Tout porte à croire que ce fut par lui que Delagardette connut Vauthier.

En 1794, le nom de notre artiste apparaît dans l'histoire d'Orléans. François Dupuis, pour défaut d'aptitude suffisante ou pour toute autre cause, avait dû renoncer à la noble ambition de son adolescence et était revenu dans son pays natal exercer la profession paternelle. Delagardette, qui, nous le verrons, lui fut toujours tendrement attaché, venait lui rendre d'assez fréquentes visites. Ce fut peut-être au cours de l'une d'elles qu'il eut connaissance d'un concours pour la *Sainte-Montagne* que les sans-culottes et montagnards orléanais voulaient élever sur la place de la République, aujourd'hui la place du Martroi. Les membres du comité étaient : Robert, dit le père Robert, appareilleur des tours de Sainte-Croix ; Boyer, entrepreneur à Orléans ; un de ses confrères nommé Dubois, Roché et Lebrun, architectes ; Soyer, ingénieur en second des ponts et chaussées ; Boucher, ingénieur en chef pour le département du Loiret. Onze plans furent présentés. Le comité accepta celui de Delagardette. Le Musée historique d'Orléans possède un des plans avec perspective du monument. Quoiqu'il ne soit pas signé, son origine et sa facture nous font présumer que nous sommes en présence du plan de Delagardette [2]. Il fut acquis, en effet, de la veuve Rousseau qui le tenait de M. Salmon [3], professeur de dessin orléanais, grand admirateur de cet architecte.

Le plan dont il s'agit est accompagné de l'énoncé suivant : « La « Liberté triomphante élevée sur un grand piédestal, sur les « quatre faces duquel sont écrits les principaux événements de « la Révolution. Le piédestal est porté par un socle carré sou- « tenu aux angles par les tombeaux de quatre martyrs de la « Liberté : Marat, Le Pelletier, Bara et Charlier. Au pied de ce « monument est l'autel de la Patrie, placé au-devant de la Liberté « sur une petite esplanade où se ferait le cérémonial des fêtes

[1] Voir collection du Musée historique d'Orléans, nos 645, 650, 651 et 652.

[2] Voir, ci-contre, planche XLIII.

[3] Salmon (Jacques-Pierre-François), peintre, élève de Bardin et Regnault, professeur à l'École centrale, puis au collège d'Orléans, né dans cette ville en 1781, y décédé en 1855.

LA SAINTE MONTAGNE

PAR DELAGARDETTE

(Dessin au lavis. — Musée historique d'Orléans.)

« nationales. Aux deux côtés de l'autel sont deux cassolettes. « Tout ce monument est élevé sur une montagne construite de « terre et de rochers sur laquelle on monte par des rampes en « pente douce, passant tantôt sur les rochers, sur la terre et sur le « gazon. Au pied de la montagne est le corps de garde qui sur- « veille le pied des pentes douces. La base de la montagne est « ceinte d'une balustrade formée de faisceaux plantés près à près « par deux barres en forme de cordon. »

M. de Buzonnière a complété cette description en rappelant que les chemins devaient être bordés d'arbres symboliques et d'inscriptions en l'honneur des sauveurs de la patrie. Les matériaux devaient être tirés des démolitions des portes et murs de la ville. Le devis des travaux montait à 180,681 francs 11 s. 4 d., somme considérable pour l'époque et qui devait être fournie à l'aide de dons plus ou moins volontaires. Delagardette fut autorisé à réquisitionner tous les tailleurs de pierre, les maçons et les terrassiers de la commune. Les ouvrages commencèrent, mais l'arrestation des ultra-révolutionnaires, la cessation des dons, les pluies et les dégels furent autant d'obstacles à la continuation d'un si beau début. Le monument ne fut plus qu'un amas de boue, et le conseil de la commune, sur la proposition de la commission et avec l'approbation du district, crut sage, en vendémiaire an III, d'entreprendre de nouveaux travaux pour rétablir l'état primitif [1].

Delagardette, durant le temps que son projet le retint à Orléans, entra en relation avec un grand nombre d'Orléanais, et ce fut ainsi que vinrent à le connaître la plupart de ceux qui souscrivirent en 1799 aux *Ruines de Pœstum :* Berthevin, libraire et mathématicien ; Dubois, architecte voyer ; les ingénieurs Boucher, Rigollot, Limay et Soyer ; les sculpteurs Gois, Bridan, Déjoux et Drumond ; les peintres Suvée, Lafitte, Cassas, Sallé ; les graveurs Leblond, Moisy, Houdan et Piquet.

Nous connaissons son domicile à Paris en l'an VI par le titre d'un de ses ouvrages : « *Essai sur la restauration du temple du Panthéon français* par C. M. Delagardette, architecte, pensionnaire de la République. Paris, chez l'auteur, rue du Sépulcre, faubourg

[1] De Buzonnière, *Histoire architecturale d'Orléans*, tome Ier, page 259. — Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, tome III, 2e partie. — Voy. aussi pièces justificatives, n° I.

Saint-Germain, n° 651, an VI de la République, in-4° de 6 pages avec planches. » Un document annexé à cette notice nous montre qu'il joignait l'enseignement aux travaux professionnels. Lors de l'organisation de l'instruction publique, il insista auprès du ministre de l'intérieur sur la nécessité de créer dans chaque département une chaire de professeur architecte, devant enseigner la coupe des bois de charpente, la géométrie pratique, la coupe des pierres, les notions sur les ombres, la perspective, etc. L'expérience devait lui prouver qu'il avait raison. Lui-même, avant de devenir un professeur officiel, cherchait à répandre les principes de l'art architectonique, et il continuait à Paris l'enseignement qu'il y avait jadis pratiqué, qu'il exerça, nous l'avons vu, à Naples, et qu'il devait poursuivre à Montpellier et à Orléans. Les noms de ses élèves suffisent à établir la vitalité de cet enseignement. Qu'il me suffise de citer Ménager (Jean-François-Julien), Boué, Godde, Hubert, Nollet, Pinault, Lemit fils, et un Orléanais Pagot qui fut lui-même prix de Rome.

Nous ignorons malheureusement quelles constructions Delagardette éleva à Paris.

Il exposa au Salon de 1800, sous le n° 501, un cadre contenant quatre projets de monuments en l'honneur des braves guerriers qui s'étaient signalés dans les combats. Ces projets avaient été destinés au concours des colonnes départementales. La surface de chacun d'eux était divisée en autant de parties qu'il y avait de cantons dans le département. Au-dessous du nom du canton se lisaient ceux des braves de l'arrondissement.

En 1803, il fit paraître à Paris *les Nouvelles Règles pour la pratique du dessin et du lavis de l'architecture militaire,* 1 vol. in-8°.

Il était membre de la Société libre des sciences et arts de Paris.

En 1801, la confiance du ministre de l'intérieur et celle du préfet de l'Hérault l'appelèrent à Montpellier, où il fut mis à la tête de l'admininistration des bâtiments civils. Ses appointements officiels s'élevaient à 3,000 francs. Il portait le titre d'architecte de l'École de médecine de Montpellier. Ce fut lui qui installa cette école dans l'ancien palais épiscopal et qui en éleva la nouvelle façade. Ses fonctions ne l'empêchaient sans doute pas de faire de constructions pour les particuliers. Mais le climat du Midi n'était pas favorable à sa santé, il fut continuellement souffrant à Mont-

pellier. D'ailleurs, le tourment des affaires contentieuses ne convenait pas à son esprit; il voulait mettre aussi la dernière main à plusieurs traités élémentaires d'architecture. Et puis il avait de bons amis à Orléans, Dupuis, l'architecte Lebrun, MM. de Brouville, de Bizemont, Vandeberg, Vinson [1]. Toutes ces considérations l'amenèrent à solliciter la survivance de Bardin, professeur et directeur de l'école gratuite d'Orléans. Par une vraie bonne fortune, les places de professeurs à Orléans, quoique faiblement rétribuées, étaient acceptées par un artiste tel que Bardin, peintre renommé, maître de David, et sollicitées par un habile architecte comme Delagardette. On comprend facilement l'empressement avec lequel, le 28 pluviôse an XIII, le maire fit accueil à la proposition de ce dernier. Bardin recevait un traitement de 1,800 francs. On le partagea en deux. Delagardette devait en prendre la moitié et Bardin conserver le reste jusqu'au jour où la mort du vieux maître rendrait son collègue définitivement seul professeur. Le maire fit luire aux yeux du candidat les sérieuses espérances d'occupations étrangères à l'enseignement municipal. Orléans n'avait, en effet, que deux architectes; l'un d'eux était Lebrun, le démolisseur de Châteauneuf et de l'église Saint-Aignan, l'homme qui du moins s'efforça de prolonger la vie expirante de la fabrique de porcelaine orléanaise, et qui fut le père de la charmante Eulalie, Mme Ladureau. Delagardette souscrivit aux conditions qui lui étaient faites et reçut, par lettre du 20 floréal an XIII, avis que sa nomination dans les termes convenus était approuvée par l'autorité préfectorale.

Habitant dans la même ville, Delagardette et Dupuis ne pouvaient vivre séparés. Allant au-devant du premier, le second aurait pu lui dire la parole connue : « Je venais vous proposer ou plutôt, car ils se tutoyaient assurément, je venais te proposer, de fixer ton domicile chez moi », et le premier aurait pu répondre comme le fabuliste : « J'y allais. » Du reste, la situation de Delagardette, demeuré célibataire, facilitait l'arrangement. Il descendit donc chez son ami, y installa son mobilier modeste, accrocha

[1] Parmi les personnages étrangers à cette ville qui connurent Delagardette et s'intéressèrent à ses ouvrages, il convient de nommer les architectes Blondel, Percier et Fontaine, les ministres Talleyrand et Letourneux, les représentants Trouille, François de Neufchâteau, Blad et Delleville, le général Rosilly.

aux murs ses gravures coloriées d'après Panini et ses vues de Rome qui lui rappelaient d'inoubliables souvenirs, déposa dans les coins ses cartons remplis de dessins. Puis, s'asseyant à la table du compagnon de sa jeunesse, il crut que, bientôt rétabli, il coulerait des jours longs et paisibles. Orléans, belle ville, à l'intérieur grave et un peu triste, avec ses vieilles maisons et ses quais si animés alors, devait avoir pour lui des attraits singuliers. Si l'on n'y retrouvait plus Desfriches ni les hôtes qu'y avait attirés le maître de la Cartandière, il restait encore une colonie d'amateurs et de lettrés que Delagardette connaissait et qui pourrait lui fournir une agréable société. Malheureusement l'artiste avait compté sans la mort. Peu de temps après son arrivée, l'Impitoyable frappa à sa porte. Quelle fut la nature de sa maladie? Une lettre datée de Lyon, que nous publions aux pièces justificatives et adressée à son ami Dupuis, en annonçant son arrivée à Orléans, constate qu'il était atteint d'une maladie intestinale qui finit par l'enlever. Du moins Delagardette eut-il la satisfaction de laisser à son fidèle camarade, avec le souvenir d'une douce amitié, ce qu'il possédait : son mobilier, y compris un petit portrait-buste, œuvre du sculpteur Roland [1], puis son petit pécule. Le 27 thermidor an XIII, à huit heures du soir, rue du Vieux Marché, n° 7, chez François Dupuis, Charles-Mathieu Delagardette, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, âgé de quarante-cinq ans, rendit son âme à Dieu.

On l'inhuma au cimetière Saint-Jean, à quarante pas environ sud-ouest de la porte d'entrée. Sur le dessin de Pagot, les nombreux amis et élèves du défunt firent élever un monument très simple, en pierre, dans un style d'ordonnance grecque; ce monument a disparu seulement en 1888. Un médaillon en bronze, représentant le profil du défunt en haut relief et retrouvé récemment, en formait le principal ornement [2]. De chaque côté de ce médaillon, deux lampes sépulcrales en bronze étaient appliquées

[1] Roland (Philippe-Laurent), né à Marc en Fevèle (Nord), le 13 août 1756, mort à Paris, à la Sorbonne, le 11 juillet 1816, agrégé à l'Académie de peinture et de sculpture en 1782, membre de l'Institut en 1795. Élève de Pajou, ce dernier lui fit épouser la fille de l'architecte Nicolas Potain. (Voy. l'*Artiste*, tome VIII, 1846-47, pages 17, 33. — *Roland et ses ouvrages*, par David d'Angers, 1847, in-8°. Société des sciences et arts de Lille, 20 juillet 1846.)

[2] Voir, ci-contre, planche XLIV.

Planche XLIV. Page 521.

DELAGARDETTE

D'APRÈS LE MÉDAILLON EN BRONZE PROVENANT DE SON TOMBEAU

(Musée historique d'Orléans.)

que de Pagot aux de Dompmartin, à Michel Adam du Cerceau.

H. Herluison et Paul
Membres de la Société des Amis des

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

COMMUNE D'ORLÉANS

Séance du 21 vendémiaire, l'an 3e de la Répu

Présens les citoyens Louvet, faisant fonctions de pré Chenault, Drouard, Cretté, Constant, Mersan, agent n Lejeune, secrétaire.

. . . . . .

Les administrateurs du district qui ont pris communic adressée au citoyen Mersan, agent national près l'admi trict, sous la date du 17 vendémiaire, par la commis publics, portant injonction de faire cesser définitivemen relatifs à la Montagne projettée sur la place de la Répub

Arrête : 1° Que la ditte lettre sera imprimée, publi nombre de 300 exemplaires en placards et 100 en in-4°.

2° Qu'à la diligence de l'agent national de la commu pavés extraits de la place de la République y seront réta

(Archives de la mairie d'Orléans.)

II

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Montpellier, le 22 r de la République françai

L'architecte de l'École de médecine à M. Grignon l maire de la ville d'Orléans.

Monsieur le Maire,

Permettés à un artiste qui n'a pas l'honneur d'être c liberté de solliciter votre bienveillance pour votre ville, e

pour lui, pour obtenir dans Orléans et près de vous une place conforme à son goût et au genie d'etude dans lequel il a eu le plus de succès.

Vous avés pensé décidé dit-on, de donner un survivant à Monsieur Bardin professeur de Dessin. C'est cette survivance que je sollicite près de vous, pour assurer mon bonheur le reste de ma vie, dans une ville ou depuis 20 ans je fais des vœux de trouver moyen de m'y fixer avec une place quelque modique qu'elle soit, pour y cultiver les arts, vivre et mourir tranquillement au milieu de mes amis.

Il vous paraîtra singulier sans doute 1° que moi architecte, je sollicite la survivance d'un peintre, 2° que fonctionnaire public à Montpellier avec 3000ᶠ d'appointements, je trouve mon bonheur avec un revenu de moins de moitié à Orléans, 3° enfin, quels sont mes droits et mes preuves des talents nécessaires, pour, sans avoir l'honneur d'être connu de vous, oser m'y adresser directement pour solliciter votre appui.

Je vais avoir l'honneur de vous expliquer mes raisons pour chacun de ces trois articles. 1° Depuis plus de 10 ans (lors de l'organisation de l'Instruction publique) j'ai émis mon opinion au Ministère de l'Intérieur et en particulier à Monsieur Chaptal, alors representant, sur la nécessité d'un professeur architecte dans les départements de la France, l'expérience a prouvé que la préférence qu'on a donné aux peintres, n'a pas été fructueuse aux progrès réels des Beaux-Arts. Un architecte au contraire qui y auroit enseigné le Dessin des diverses parties de l'architecture si utile aux ouvriers en bâtiment, qui y eut professé la coupe de pierres, le trait de la menuiserie, la coupe des bois de charpente, la géometrie pratique, les notions des effets des ombres, la perspective etc. et surtout des leçons et des principes surs et comparés de la bonne construction, cet homme dis-je, auroit, je le pense été plus utile à son pays, et les ouvriers en bâtiment eussent réellement retiré plus de fruit que des principes de peinture. J'ajouterai même que le Loiret par sa position géographique, par le genre de sa population, le gout de ses habitants, Orléans par conséquent, est une des villes de France ou ce genre d'étude est le plus nécessaire, le peu de tems que j'y ai professé et les élèves de ce département, qui ont suivi mes leçons ont prouvé et prouvent encore la vérité de ce que j'avance, je ne vous nommerai que Mᵉˢ Dupuis, De la Croix[1] et Mʳ Pagot, ce dernier a remporté l'année dernière le 1ᵉʳ prix de l'Académie.

Il me sera bien plus facile de repondre au deuxième article : j'aime les Beaux-Arts pour eux et leur progrès, particulièrement l'architecture que ie professe depuis 25 ans, par conséquent rien d'etonnant que je préfe-

[1] Faurel de la Croix.

rerois à Orléans que j'aime, une place même modique, ou je serois professeur, au brillant mais fatiguant honneur d'une plus grande dignité à Montpellier. A Orléans, livré à l'enseignement de la théorie de la pratique de mon état, au milieu de mes amis dans un climat convenable à ma santé (depuis que je suis ici j'y suis malade) en étudiant mes leçons je metrai la dernière main à plusieurs ouvrages élémentaires sur la pratique de l'architecture, lesquels sont à moitié faits, mais que le brouas des affaires contentieuses qui caractérisent ici mes occupations m'empêche de terminer. Ces ouvrages feront la suite et le complément de ceux que j'ai déjà eu le plaisir de publier avec assés de succès, puisque les 2 éditions sans augmentations ont doublé de prix.

Quant aux droits, Monsieur le Maire, pour oser demander votre protection pour obtenir une place de professeur de dessin et d'architecture pratique dans votre ville, je vais vous déduire les principaux.

Honoré de toutes les récompenses royales décernées par la ci-devant Academie d'Architecture; pensionnaire à l'Ecole française des Beaux-Arts à Rome par suite du 1er prix remporté en 1791; membre de la Société libre des Sciences et Arts de Paris; vingt-cinq ans de professorat en architecture théorique, et le succès de tous mes elèves puisque tous, sans en excepter aucun, ont été honorés des recompenses nationales dont deux ont remporté le premier prix de la c. d. Académie, M. Pagot de votre ville en est un. Auteur de plusieurs ouvrages élémentaires estimés en architecture, plusieurs maisons exécutées sur mes dessins et ma conduite à Paris, Houdan, St Cloud, Montpellier, Sette, etc. La gestion de la place que j'occupe depuis quatre ans, la confiance du Ministère de l'Intérieur, celle du Préfet de l'Hérault qui m'a confié ici l'administration des Bâtiments civils. Enfin, Monsieur le Maire, l'estime et l'amitié de votre concitoyen M. Lebrun, que vous pouvés interroger à tous égards, ainsi que Mrs Debrouville de Bismond, Vandebergues, Vinsson, etc.

Il est bon de vous instruire, Monsieur le Maire, que ma santé ne me permettant pas de passer encore une année de ce climat qui m'est perfide, j'ai depuis longtemps donné ma démission, elle me sera accordée pour le semestre de messidor, époque à laquelle je me rendrai à Orléans.

Je vous prie de vouloir bien m'honorer d'une réponse en attendant que j'aie celui de vous présenter mes respects, et vous témoigner mes sentiments de reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : DELAGARDETTE.

III

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Lion, le 6 messidor an XIII
de la République française une et indivisible.

DELAGARDETTE A SON AMI DUPUIS.

Je suis arrivé hier soir à Lion et j'en repart demain vendredi 7, à 4 heures du matin. Je serai 4 jours 1/2 pour arriver à Briare, en conséquence nous y arriverons (avec M. Iaudet? s'entend) samedi à midi ou une heure. Ainsi en partant de Briare dans l'après-midi, nous pouvons arriver à Orléans dimanche à midi, si nous n'en repartons que dimanche matin nous n'arriverons que dimanche au soir. Je suis toujours malade, une courante très douloureuse ne m'a point encore quitté depuis trois jours avant mon départ de Montpellier.

Je désire bien ne la pas conduire à Orléans. Adieu, mon bon ami, bientôt je pourrai te dire bonjour.

DELAGARDETTE.

Donnes-en avis à Becavin et à ceux que cela intéresse sincèrement.

(Ces deux lettres font partie des collections de M. H. Herluison.)

IV

Acte de décès de C. M. Delagardette.

Aujourdhui 28 Thermidor an XIII, à deux heures après midi, par devant moi Jacques Delaloges-Ligny, adjoint à la mairie d'Orléans, département du Loiret, sont comparus François Dupuis, couvreur âgé de 43 ans, et Etienne Plisson, grainetier âgé de 58 ans, demeurant tous deux à Orléans, 4me arrondissement rue du Vieux Marché l'un n° 7 l'autre n° 8; voisins de Claude Mathieu Delagardette, architecte et professeur de dessin, natif de Paris, âgé de 45 ans, domicilié audit Orléans, même arrondissement et rue, fils de Mathieu-François Delagardette et de Marie-Marguerite Couvet. Lesquels nous ont déclaré que ledit Claude Mathieu Delagardette est mort hier à huit heures après midi dans son susdit domicile.

Signé : F. DUPUIS, PLISSON.

(Extrait des registres des décès déposés à l'Hôtel de ville d'Orléans, Archives de l'état civil, année 1805.)

XXXVI

NOTES

SUR

LE MUSÉE D'ANGOULÈME

« Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. » Co ces peuples inconnus, les Musées — même les plus en ont une. Leur histoire ne se compose pas de ch tants : elle se résume en alinéas d'historiette lament

Le Musée d'Angoulême est de ceux-ci.

Évidemment, il subit le sort infligé au plus gran Musées provinciaux par leurs municipalités respecti

Plusieurs de mes honorables collègues ont ici r rique de certaines galeries communales. J'espère q il me sera permis de noter quelques renseignements d'Angoulême.

Voici l'origine de sa création :

On sait que la Révolution a institué les Musé Après le bouleversement de la société et les réform apportées, le « Cabinet du Roi » devint « Muséum n public eut accès; les merveilles d'art qu'il renferm tèrent de chefs-d'œuvre *recueillis* — suivant un officiel[1] — dans les contrées envahies pendant l des guerres de la République et de l'Empire. Les seules, reçurent une partie de ces superbes dépouil même époque, des collections formées avec amou sacrifier au bon ton, — par les curieux d'ouvrages furent mises à pillage, les autres coururent la m

[1] *Notice des principaux tableaux recueillis dans la Lomb* l'Armée d'Italie. — Voir aussi *Rapports* des commissaires du go çais, etc., an VI.

quand, par bonheur, des citoyens intelligents, hommes d'un goût éclairé, mirent, en divers endroits, une digue à la dispersion des richesses artistiques et des objets de curiosité.

C'est ainsi que dans le département de la Charente, à la date du 14 ventôse an II, le représentant Romme, commissaire de la Convention nationale, arrêta que les cabinets de curiosités et les bibliothèques du comte de Jarnac (M. de Rohan-Chabot) et de M. Le Camus de Néville, ci-devant directeur général de la librairie, seraient mis sous scellés et envoyés à Angoulême [1].

En vertu de la loi du 3 brumaire an IV, une École centrale fut établie en cette dite ville, — dans l'ancien couvent des Dames bénédictines de Beaulieu, — et, vers la fin de l'an VIII, il fut pourvu aux chaires de physique et d'histoire naturelle de cette École.

Pour accroître et renforcer l'instruction des jeunes gens qui en suivaient les cours, on y installa un *Cabinet d'histoire naturelle*, dont le professeur fut M. Lefèvre de Villebrune, érudit helléniste alors bien connu [2].

Ce *Cabinet d'histoire naturelle* et le *Cabinet de physique* constituèrent notre premier « Muséum » angoumoisin, puisqu'ils avaient été établis, par la commune d'Angoulême, à l'intention de l'École centrale, et que les citoyens pouvaient les visiter. Mais peu à peu le vide s'y fit, et bientôt arriva l'heure où il se trouva presque dilapidé...

En 1827, la Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente acquit d'un sieur Renaud, de Poitiers, moyennant la somme de 2,000 francs, sa collection zoologique, par l'intermédiaire de M. Trémeau de Rochebrune, autorisé par le baron de Chasteigner, maire de la ville et président de cette Société [3].

Le 30 juin 1828, le maire écrivit au conservateur de se faire remettre par le principal du collège de Beaulieu « tous les objets appartenant à l'ancien Cabinet d'histoire naturelle qui était établi

[1] Voir Émile Biais : *le Comte de Jarnac et son château* (dix-huitième siècle); *Les Grands amateurs angoumoisins.*

[2] Orientaliste et célèbre traducteur d'Athénée, il fut réduit à exercer les fonc[illegible], de professeur à l'École centrale d'Angoulême, après avoir occupé une chaire [illegible]ollège de France et avoir figuré à la tête de la Bibliothèque nationale.

[3] [illegible]ettre en date du 14 novembre 1827. (Registres de la correspondance, [illegible]es municipales.)

dans le local de Beaulieu ». Tous les objets remis « « une carapace de tortue, de trois pieds de longueur, de coudou » !

Peu à peu cette collection s'augmenta; elle re « 43 échantillons de minéraux envoyés par l'adn Muséum de Paris ».

Je passe sous silence les vitrines chargées d'oise les séries consacrées à l'entomologie, à la conch bocaux emplis d'alcool où gisaient des reptiles vari lection, en 1853, fut transportée au lycée, où il e quelques traces. En son assemblée, le 24 juin 18 municipal décida de céder la collection des objets d relle aux conditions suivantes : le lycée prendrait à soins nécessaires à leur conservation et contracter de tenir la salle qui contiendrait cette collection ou le jeudi et le dimanche de chaque semaine, de « quatre heures de relevée. Ces « conditions » furent

Voilà donc le Musée primitif de la ville d'Angoul dit mot parmi les historiens du pays, excepté M. Eus bibliothécaire, qui s'exprimait ainsi, à ce sujet, dan *teur angoumoisin* (1838) : « A l'extrémité de la B « trouve un petit cabinet d'histoire naturelle fondé « d'agriculture, arts et commerce de la Charente « tableaux donnés cette année par un de nos compa

Ce compatriote était M. François Ringuet, ama malgré sa situation de fortune moins que médiocre. ces tableaux « pour constituer le noyau d'un Musée angoumoisins acceptèrent tableaux et conditions, sèrent plus — ou du moins ne s'en préoccupèrent p ce Musée devait être organisé; il semblait même e le Gouvernement lui accorda plusieurs bonnes toile remarquables : une *Vue du Désert,* envoyée, en demande de M. Léonide Babaud-Laribière, représen

[1] M. Ringuet proposa « de faire une avance de 20 à 25,000 f s'engageant à reprendre ceux qui seraient refusés ». Ces propos justes et avantageuses pour la ville », selon les termes du rapp municipal nomma une commission chargée d'y donner suite... resta là.

ainsi qu'une belle copie de la *Descente de croix,* d'après Jouvenet [1].

Bref, les tableaux qui n'étaient pas admis à orner la salle des séances du corps de ville furent relégués dans les greniers du Palais de justice, près de murs salpêtreux : les cadres s'endommagèrent, les peintures « poussèrent au noir » et furent rongées d'humidité.

Par bonheur, en 1869, le 15 août, lors de l'inauguration du nouvel Hôtel de ville, le fonds du Musée y reçut l'hospitalité. L'architecte de ce vaste monument, M. Paul Abadie (architecte du Sacré-Cœur de Montmartre), lui avait réservé, presque à l'insu de l'administration communale, une salle, au rez-de-chaussée, coupée dans sa longueur par un mur de refend qui soutient le plancher de l'une des « salles des fêtes ». La sagesse municipale avait pensé que le Musée ne devait ni ne pouvait être augmenté : il venait jusque-là, mais il n'irait pas plus loin !...

Depuis vingt-six ans ce Musée s'est *meublé,* grâce aux dons et aux acquisitions.

Comme la plupart des collections publiques départementales, il expose un certain nombre d'ouvrages d'un intérêt local surtout.

Je ne pense pas que l'on puisse s'en fâcher, quand ces échantillons d'artistes du cru sont judicieusement choisis.

C'est ce qui a été fait, quelquefois, à Angoulême.

Après ces notes rapides, entrons au Musée.

Le Musée d'Angoulême est divisé en deux parties bien distinctes : l'une consacrée au dessin, à la peinture, à la sculpture et à la gravure; l'autre à l'archéologie.

Passons en revue les principaux ouvrages composant la première section :

Alunno (*Niccolo*) *di Foligno : Bannière de corporation* (des cardeurs?).

D'un côté : la Vierge couronnée par deux anges; à ses pieds un

[1] Il y a une vingtaine d'années, — j'en parle *de visu,* — cette *Descente de* [illegible], placée dans la cathédrale, fut si maladroitement décrochée, qu'elle tomba des chaises et fut crevée en plusieurs endroits. Les maçons employés aux [illegible]rations de la cathédrale *plièrent* cette grande peinture et la transportèrent [illegible] les combles de l'évêché, sur l'ordre du directeur des travaux; je crois [illegible]elle y est encore en ce pitoyable état.

saint martyr, une sainte religieuse et des pénitents cagoules; sur l'autre face : trois pontifes, crosse en milieu assis sur un trône; dans le bas, un évêque colonne, nu, mitre en tête, endure le supplice du (Saint Blaise?) T. H., 2m,45 ; L., 1m,25. Cadre g doré. (Don de l'État en 1876.)

Barbieri, dit *Il Guerchino : Samson livré aux Dalila*. T. H., 1m,81 ; L., 2m,37. (Ancienne col Don de M. Edmond Laroche-Joubert.)

Bril (Paul) : *Paysage historique*. Vénus et A attribuées à Annibal Carrache, animant le paysage L., 1m,18. (Don Ringuet.)

Coypel (Antoine) : *le Jugement de Salomon*. L., 4m,53. (Don de l'État en 1872.)

David (attribué à Jacques-Louis) : *Portrait* dessin au crayon noir, rehaussé de sanguine, 0m,32; L., 0m,23. (Donné par M. de Thiac en 186

Desportes (Alexandre-François) : *Portrait de L*

Le personnage, à perruque Louis XIV, est vu vêtu d'un habit de drap brun roux sur un gilet galonné d'or; ses jambes croisées sont guêtré nâtre. Il est assis au pied d'un arbre — au milie le bras droit étendu, la main fait le geste d'ind gauche est posée sur un chien courant qui le rière l'arbre, un cheval bai brun, entièrement autres chiens : un lévrier à gauche, tourné dans à droite, un chien courant flairant un faisan do le sol, à côté : un levraut, deux perdrix rouge grise, un canard sauvage, une gibecière et un fus gibier.

Cette composition diffère de la toile du mê est au Musée du Louvre. Le dessin à la sanguine est exposé au Louvre, salle des dessins de l'École le n° 711. Il est désigné : *Portrait de Desportes e*

[1] Voici la description du portrait peint qui est au Musée d
« Il s'est représenté la tête nue, vue de trois quarts, tour
costume de chasse et des guêtres. Il est assis au pied d'un ar
de la main droite; de la gauche, il caresse son chien qui le

Je crois qu'il y a erreur sur ce point; voici pourquoi : la longue perruque qui est dans le dessin du Louvre se retrouve dans la peinture du Musée d'Angoulême, ainsi que le cheval; le personnage y a la même attitude; les accessoires y sont les mêmes.

Il paraît évident que F. Desportes, peintre des chasses et des animaux, ayant inventé l'ordonnance de ce portrait, en fit une réplique, y changeant seulement quelques détails. Mais le portrait du Musée d'Angoulême a été récemment nettoyé, avec des précautions et des soins infinis, par un habile praticien, M. Pierre Mussou, artiste peintre. Or, débarrassée des couches de vernis et de la crasse qui la recouvraient, cette composition, mise en lumière, apparaît dans toute son intégrité et permet de constater que la figure du chasseur n'est pas celle de Desportes. Pour ma part, j'en doute fort : je n'y reconnais pas son masque, depuis qu'il est *débarbouillé*.

INCONNU : *Portrait de Charles de Sainte-Maure, duc de Montauzier*. On y retrouve, pour ainsi dire, vivant cet homme tout d'une pièce, rude et rompant en visière.

Il est représenté en buste, tourné vers sa droite; la tête, nue, coiffée d'une opulente perruque sans poudre, est de trois quarts — presque vue de face; une mince moustache et une petite mouche blanches effleurent ses lèvres. Au cou, une bouffette de soie noire surmontant une cravate de dentelle-guipure. Couvert d'une armure (cuirasse et brassards), il porte le cordon bleu clair de l'Ordre du Saint-Esprit.

Ce beau portrait fut attribué à Claude Le Fèvre; mais il suffit de rapprocher l'âge de Claude Le Fèvre de celui du duc de Montauzier, pour ne pas s'arrêter à cette attribution certainement erronée.

J'estime que cette remarquable peinture est un des ouvrages de El ou Elle, dit Ferdinand. En voici ma raison : un portrait du duc de Montauzier « peint par Ferdinand » a été « gravé par C.-S. Gaucher, de l'Académie des Arts de Londres, en 1781 ».

Cette estampe reproduit littéralement le portrait du duc de Montauzier, tel qu'il est représenté au Musée d'Angoulême. Elle compagne un imprimé : « *Éloge* de Charles de Sainte-Maure,

droite, un lièvre, trois perdrix, un canard, une gibecière; à gauche, un lévrier. Dans le fond, la campagne. » (*Catalogue*, dressé par M. Frédéric Villot.)

duc de Montauzier, pair de France, gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV, discours qui a remporté le prix de l'Académie Françoise, en M781 ; par M. Garat. In-8°, Paris, chez Demonville, M.DCC.LXXXI. » « Au jugement de l'Académie », M. de Lacretelle, avocat au Parlement, obtint l'accessit; une mention honorable fut décernée à M. Le Roi.

Ces deux derniers « Éloges » ont paru chez le même Demonville, imprimeur-libraire de l'Académie française, en 1781. (Bibliothèque communale d'Angoulême.)

Le duc de Montauzier fut gouverneur d'Angoumois (1645-1690). Ce portrait provient du château de Montauzier, près Baignes (Charente). T. ovale. H., 0m,65; L., 0m,55.

FRANK le jeune (attribué à Franz) : *Adoration des Mages*. Ce panneau (bois), H., 0m,36; L., 0m,26, d'une belle couleur, a fait partie de la collection des tableaux légués au Musée national du Louvre, en 1869, par le fin connaisseur Louis La Caze; il y était classé sous le n° 552. (Envoyé par l'État en 1872.)

GARNIER (Étienne-Barthélemy) : *la Consternation de la famille de Priam*. Ce tableau a appartenu au Musée du Luxembourg [1]. T. H., 4m,22; L., 5m,80. (Salon de 1800.)

GUIGNET (Adrien) : *Vue du Désert; la Fuite en Égypte :* au fond, à gauche, les Pyramides; sur un chemin rocheux que dominent les ruines d'un temple, la Sainte Famille et l'âne traditionnel. Les figures ont une hauteur de 3 cent. et demi. (Signé.) (Donné, en 1848, par le Gouvernement.)

HELST (Barthélemy VAN DER) : *Portraits d'un gentilhomme des Pays-Bas et de sa femme*. T. H., 1m,46; L., 1m,19. (Don de Mme veuve Albert, en souvenir de son mari, ancien député d'Angoulême, 1869.)

HONDEKOETER (Melchior) : *Dindons dans un panier, perdrix, légumes, champignons*. T. H., 1m,39; L., 1m,61. — *Coq et lièvre, gibier de plume*. T. H., 1m,38; L., 1m,66. (Donnés par M. Edmond Laroche-Joubert, député, 1870.)

BOURGUIGNON (?) (Jacques Courtois, dit) : *Mêlée de cavalerie*. T. H., 0m,66; L., 0m,90. (Donné par M. Paul Sazerac, en 186

INCONNU : *Portrait de jeune femme* (dix-septième siècle). Dr-

[1] Voir le Livret du Musée du Luxembourg, 1842.

angles du panneau on lit : « *Dorothea*. STOLIERFOTHES. ÆTATIS 25. ANNO 1634. » B. H., 0m,45 ; L., 0m,35. (Donné par M. Machet, 1870.)

LAMBERT (Eugène) : *Nature morte :* une table chargée de fruits et de légumes; une fontaine de vieille faïence, au mur; deux petits chats qui jouent. T. H., 1m,43; L., 1m,01. (Don de l'État en 1854.)

OUVRIÉ (Pierre-Justin) : *Vue de la ville et du château d'Heidelberg*. A figuré au Salon de 1855. T. H., 0m,69 ; L., 1m,06. (Donné par l'État, sur la demande de M. Gellibert des Seguins, député.)

PARROCEL (Joseph) : *Cavaliers passant un gué. Cavaliers en marche après l'action*. Gouaches sur bois. H., 0m,15; L., 0m,16. (Don de M. Ringuet.)

PONTE (Francesco DA), dit le Bassan : *Marché au poisson au bord de la mer*. T. H., 1m,30.; L., 1m,59. (Envoi de l'État en 1272.)

TRÉZEL (Pierre-Félix) : *Fuite de Caïn et de sa famille après la malédiction divine*. Salon de 1812. Exposition universelle, 1855. (Don de l'Empereur en 1858.)

VAFFLARD (Pierre-Antoine-Auguste, dit aussi Wafflard) : *Young enterrant sa fille,* morte à Montpellier. T. H., 2m,42; L., 1m,94. Salon de l'an XII, n° 467. (Don de M. Ringuet en 1838.)

Il convient de mentionner une fort bonne copie d'après le tableau de VÉLASQUEZ : la *Reddition de Bréda* ou *Tableau des lances,* par *M. Porrion* [1]. T. H., 3m,06; L., 3m,65. (Don de l'Empereur, 1859.)

VOUET (Simon) : *Loth et ses filles*. Cette peinture a été gravée par Michel Dorigny. L'auteur de cette notice possède une répétition de cette œuvre, par S. Vouet, avec quelques variantes dans la couleur des draperies. T. H., 1m,58; L., 1m,34. (Don de M. Ringuet en 1838.)

Les sculptures sont en petit nombre; on y distingue une *Psyché,* marbre, par PEIFFER (Joseph-Auguste). H., 1m,62. (Don de l'État en 1872.)

Citons ensuite de Jules BLANCHARD : *le Drame et la Comédie,* âtre du fronton du théâtre d'Angoulême; — *Jeune équilibriste*

[1] Voir, au sujet de cette belle copie, ARMENGAUD : *Recherches et indications de toire des peintres*. — Cette toile fut exposée à Paris, au Palais des Beaux-

italien, statue, plâtre. (Salon de 1866.) — *Une chasseresse,* statue, plâtre. (Salon de 1867.) On remarque aussi un beau buste de *Napoléon Ier*, d'après Canova, — de cet artiste, peut-être. Ce marbre se trouvait dans la salle des assemblées du Conseil général.

En septembre 1870, M. Léonide Babaud-Laribière, ancien représentant du peuple, alors préfet de la Charente, me chargea de faire transporter ce buste en marbre au Musée.

Le statuaire VERLET (Raoul) est représenté au Musée de sa ville natale par les morceaux suivants : *la Mort de Diagoras.* Ce haut relief, — plâtre, — a valu à M. Verlet le « deuxième second grand prix de Rome », en 1883.

Enfin, citons le buste, en marbre, de *Paul Boiteau,* publiciste angoumoisin, « exécuteur testamentaire de Béranger », par OLIVA. Cette figure bien vivante est, je crois, un des meilleurs ouvrages de l'artiste. (Légué par M. Paul Boiteau.)

Comme bien on pense, j'ai dû procéder par ordre de sélection.

La seconde division du Musée est consacrée à l'archéologie. Les pièces et fragments anciens du moyen âge et de la Renaissance qu'il nous est permis de ramasser, ceux surtout intéressants pour l'histoire angoumoisine et charentaise, constituent une « galerie » digne de l'attention des érudits et des vrais artistes.

Notre province d'Angoumois est riche, très riche en monuments de la période romane. Les onzième, douzième et treizième siècles y ont laissé de fort beaux édifices, en grand nombre, d'une conception et d'une exécution hautement artistiques. Ils n'ont pas, malheureusement, tous résisté aux injures du temps, ni aux vandales de toutes les époques; mais leurs ruines ont fourni d'admirables fragments historiés, ciselés avec un tour de main particulier à ces siècles lointains et tels que nos sculpteurs modernes ne peuvent en reproduire le caractère superbement original.

Créé en 1844, par la Société archéologique et historique de la Charente, ce Musée archéologique eut pour salle, durant près d'un demi-siècle, une des *caves* du Palais de justice. On y entassait, au fur et à mesure des découvertes, les pierres ouvragées que des mains intelligentes avaient, péniblement parfois, distraites d'un monceau de moellons. Seul le conservateur, *in partibus infidelium,* visitait ce local singulier dû à la munificence du pouvoir municipal. Cet état de choses persista jusqu'en 1876. A cette date

sur notre proposition, mieux : sur nos sollicitations, la Mairie, — bienveillante, — répondit très favorablement à la demande de la Société archéologique et historique, en mettant à notre disposition la grande salle actuellement occupée par ce Musée.

Ce Musée intéresse les gens d'étude; ils y remarquent deux MOSAÏQUES GALLO-ROMAINES (troisième ou quatrième siècle).

Ces mosaïques polychromes ont été découvertes en février et en mars 1876, sur le territure de la commune de Fouqueure (Charente); chacune de ces mosaïques mesure environ 7m,50 sur 5m,25. Dans une bordure de torsades et de grecques, on voit des motifs d'un dessin correct formant des médaillons ou des losanges chargés de la figuration du *poisson,* considéré comme symbole chrétien : ICHTHUS; on y voit aussi des croix ancrées, des fleurs en des vases, etc. La description de ces deux mosaïques ne saurait avoir en cette notice sa place naturelle : elle est du domaine de l'archéologie et, comme telle, relève d'une autre étude.

Il faut indiquer aussi des fragments d'un grand style et d'une belle facture trouvés dans le ruines du théâtre romain des Bouchauds; une suite importante de *chapiteaux* des douzième et treizième siècles; des *modillons* des *tympans, archivoltes, bandeaux, frises,* etc., de ces mêmes temps, un curieux *tombeau du chevalier de Jambes* (treizième siècle).

Ce tombeau, du type des « tombeaux isolés », est en pierre. Dans le bloc se trouve taillée la statue funéraire de Pierre de Jambes ou de Chambes, figuré couché, casque en tête, couvert d'une tunique fleurdelisée (les lis sont les pièces honorables de l'écusson de cette famille), ayant à son côté une large épée à deux tranchants retenue par un ceinturon. Les jambes sont rompues.

Voici l'épitaphe qui est gravée en creux dans le socle :

DE CHAMBIS DICTVS PETRVS EST TELLVRE RELICTVS
QVEM SI XPISTE PLACET TIBI VIRGO PIISSIMA PLACET
PRETERIENS POSCAT XPISTVM QVOD PACE QVIESCAT
CVM SANTIS ANIMA NEC INFERNI SCIATYMA AMEN.

Ce monument provient de la commune de Vilhonneur, canton de La Rochefoucauld (Charente), où il était placé en dehors de l'église paroissiale. Il mesure : longueur, 2m,04; largeur, 0m,72; hauteur du socle, 0m,26.

Les préhistoriens ne me pardonneraient pas d'oubli lection, aussi complète que possible, de *pierres polie. ments de l'âge du bronze,* etc., dont la seule mention en cette place.

Depuis quelques années, le Conservateur s'est fait d'enrichir ce musée d'estampages et de moulages pris su naux dépendant d'édifices anciens bâtis en Angoumois qu'il m'a été donné de présenter aux amateurs éclairé de bas-reliefs de la chapelle Saint-Gelais — hélas! ainsi qu'une cinquantaine de motifs variés du Moyen Renaissance.

La numismatique, la céramique, la ferronnerie y s honneur; mais je ne crois pas commettre le crime d en disant que dans chacune de ces subdivisions l'on aucune pièce en dehors d'une honnête moyenne.

En résumé, voilà, sans parti pris autre que celui d'ê qu'il est possible de dire du Musée actuel d'Angoulêm que l'on ne m'accusera pas d'en avoir fait une question

Le mode de recrutement d'un musée consiste en :

1° Envois de l'État;

2° Dons et legs;

3° Achats faits par le comité municipal.

L'État nous est souvent parcimonieux, mais il donn ment à bon escient.

Les dons et les legs offrent ordinairement des objet étranges, mais ils apportent presque toujours une co

Les acquisitions faites par les comités municipaux toujours frappées au bon coin. Dans ces comités il y ment, si je suis bien renseigné, la lutte du Pouvoir ave

Le sentimentalisme y tient un rôle d'importance, qu phyte de l'École propose de céder son premier tablea mière statuette. C'est alors que l'on voit distraire le « cial » de son but, et que, sous prétexte d'Art, l'on dont véritables coups de Jarnac. Encourageons les jeune d'accord; mettons-les à même d'apprendre, d'étudie trop à se préoccuper du côté matériel de l'existence; d le viatique nécessaire, mais, de grâce! ne décernons mauvais thèmes d'écoliers les honneurs du Musée.

On connaît trop d'ouvrages déplorables qui ont ainsi envahi les galeries provinciales — y prenant droit de cité — par droit d'intrigue. Les « commissions spéciales » ont une influence indéniable et sur la composition d'un Musée et, aussi, sur l'emploi du budget mis à leur disposition. Un Conservateur qui a la fortune de compter, sur sept ou neuf, deux ou trois commissaires « amis des arts » doit s'estimer heureux. Car, quoi que l'on puisse dire, ce que nous demandons, ce n'est pas, à la rigueur, un encouragement: c'est à n'être pas découragés.

En écrivant d'une plume rapide sur le Musée d'Angoulême, l'*ab uno disce omnes* papillonne dans mon esprit comme un souvenir classique. Mais je n'ose pourtant être aussi affirmatif. Cependant je crois que M. Charles Blanc a tant soit peu exagéré lorsqu'il a dit : « L'Art est partout le bienvenu. » L'aimable et savant écrivain était, sans doute, à même d'en savoir quelque chose ; néanmoins, à certaines heures, je me demande si Charles Blanc n'ignorait pas telle ville de ma connaissance... Je n'en dis pas davantage, afin de n'être point rappelé au sentiment de l'exactitude par les réclamations de mes honorables collègues.

Émile Biais,

Conservateur du Musée, Archiviste de la ville d'Angoulême, Correspondant d Comité des Sociétés des Beaux-Art[s] des départements, à Angoulême.

XXXVII

LE CAHIER N° 9

DE JEAN-AUGUSTE-DOMINIQUE INGRES

M. le vicomte Delaborde déclare dans la préface de son magistral ouvrage sur J.-A.-D. Ingres[1], qu'une des principales sources,

[1] *Ingres, sa vie, ses travaux, sa doctrine*, p. 4. Paris, 1870.

au fond même la plus importante et la plus riche, où il a puisé les précieux éléments de son travail, est la collection des cahiers où le peintre, dès les premiers temps de son séjour à Rome, « écrivait tantôt des préceptes théoriques, tantôt les réflexions que lui avaient suggérés la pratique manuelle ou l'étude des procédés employés par les maîtres; tantôt enfin des notes ou des explications relatives à ses propres ouvrages » ; le tout entremêlé de notes sur les objets les plus divers, comptes de dépenses, brouillons de lettres, pensées, indications biographiques, souvenirs de lecture, etc.

Ces précieux cahiers ont pris place, après la mort de Mme Ingres, au Musée de Montauban, à côté de l'inestimable collection des dessins du maître; de manière que, les deux séries se complétant l'une par l'autre, s'éclairant mutuellement, il serait impossible de désirer un ensemble documentaire à la fois plus riche, plus attachant et plus pittoresque. Le glorieux peintre est maintenant tout entier dans le coquet appartement épiscopal, où il débuta, il y a plus d'un siècle, par un petit succès musical. Toute sa carrière artistique est dans les dessins, tout son développement intellectuel est condensé dans les cahiers. En outre, ce corps unique de documents se trouve placé dans le milieu caractéristique où le peintre vivait : ses collections, les meubles de son atelier, ses petites richesses artistiques et archéologiques, ses portraits de famille, ses souvenirs personnels, ses livres de chevet, ses livres d'art, son violon avec ses partitions préférées, sont là, tels que chez lui, pour réfléter énergiquement sa robuste et saine personnalité.

Dans une précédente étude nous nous sommes efforcé de décrire la collection de ses dessins originaux[1]; si Dieu nous prête vie, nous ferons connaître ses collections personnelles, en montrant leur valeur documentaire, car rien de ce qui touche à cet homme extraordinaire n'est indifférent. Nous nous proposons aujourd'hui d'étudier sommairement les cahiers auxquels M. Delaborde a emprunté la plupart des *Notes et pensées de J.-A.-D. Ingres*.

Ces intéressants livrets sont au nombre de neuf, d'aspect uniforme et fort peu artistique, écrits sur d'excellent papier dont les filagrammes remontent, pour la majeure part, aux premières années

[1] *Les dessins d'Ingres au Musée de Montauban*. Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 15e session, 1891, p. 555 et suiv.

du siècle. Ils contiennent chacun environ cent cinquante pages hautes de dix-neuf centimètres et larges de quatorze centimètres, interfoliées assez fréquemment de papiers divers, bouts de lettres, feuillets d'albums ou de carnets de poche, voire même coupures de journaux; le tout protégé par un assez solide cartonnage vert sombre portant une étiquette blanche, doublement ogivée, comme certains écussons italiens du moyen âge, sur laquelle est inscrit un titre général auquel on aurait tort de trop se confier. Commencés vers 1806, peut-être même avant, ces cahiers ont été toujours à portée de la main d'Ingres, qui n'a jamais entièrement cessé d'y écrire, même dans sa plus extrême vieillesse. Cela se reconnaît à quelques dates jetées çà et là, surtout aux modifications de l'écriture, qui, de fine et régulière au début, devient lourde, grosse, hâtive et maladroite avec le temps. Sur la même page il n'est pas rare de voir jusqu'à quatre modifications différentes de cette écriture tracée avec des encres différentes, accusant des époques parfois très éloignées, ainsi que la singulière unité de pensée de cet homme, aussi inébranlable dans ses convictions que l'homme *justum et tenacem* d'Horace. Par endroits le crayon du dessinateur remplace la plume, pour tracer de pâles et fins caractères qui ne se lisent pas aisément sans le secours d'une loupe; enfin, quelques rares croquis à la plume et à la mine de plomb égayent parfois ces pages surchargées et presque dénuées de marges, dans lesquelles, tout autant que dans les dessins, s'accuse énergiquement la hautaine personnalité de celui dans lequel Thoré lui-même ne pouvait s'empêcher de reconnaître un maître.

Du dépouillement systématique de ces neuf cahiers, sortirait, sans peine, la plus intéressante, la plus véridique autobiographie d'un artiste qui ne fut pas un littérateur : tout un gros volume dont la prose d'Ingres fournirait presque toute la matière; la part de l'éditeur se réduisant à raccorder les fragments et à les faire valoir par un solide commentaire explicatif. C'est un ouvrage de trop longue haleine pour que nous songions à l'entreprendre ici; mais qu'il soit appelé à voir le jour ou qu'il reste enfoui dans nos portefeuilles, nous estimons que notre devoir est d'en offrir les prémices à ces réunions des Sociétés des Beaux-Arts qui ont déjà tant fait pour l'histoire de l'Art national, dont, en dehors de tout parti pris d'école, J.-A.-D. Ingres reste une des plus grandes et des plus

nobles figures. Nous nous bornerons donc à l
cahiers d'Ingres, et encore devrons-nous en
description, pour ne pas dépasser les limites d

Ce cahier est le neuvième, le dernier de la séri
sur le plat du cartonnage, usé par endroits et
taches d'encre, est inscrit le titre de SUJETS
italique droite dont l'encre a roussi. Plus tard
plété d'une main un peu lourde et tremblante
deux mots, de manière à devenir : RECUEIL DE
MODERNES.

Le premier titre resta longtemps le vé
longues années Ingres nota dans ce cahier tou
moins anecdotiques de l'histoire moderne dor
tirer des tableaux. Ce serait, toutefois, mal
reprit et corrigea tant de fois les mêmes peint
poser une invariable fidélité à ce principe. Sa
ressouvenu jusqu'au bout, puisqu'il n'a jamai
renseignements aux sujets ainsi notés au sor
mais le travail de sa pensée l'entraîna bientôt,
des choses, en dehors des limites posées.

Ayant un jour projeté de peindre quelques
Poussin, il se prit à analyser et à transcrire le
de ce peintre philosophe, moins pour les jug
une connaissance approfondie du personnage
de représenter les traits; méthode analytique
il fut fidèle jusqu'au bout. Mais les maxin
ainsi se trouvèrent être les siennes; la phil
l'auteur du *Déluge* ressemblait de si près à
l'*Œdipe,* qu'il l'adopta immédiatement, et qu
marque personnelle il se prit à la commenter
Cela lui suggéra la pensée de consigner à la s
de son *credo* artistique. C'était être infidèle
début, et le titre ne correspondait plus à l'œ
page restée blanche, sauf cette indication tracé
La mode, sujet de peinture, il écrivit un intitu
ET NOTES SUR L'ART. Dans les vingt-trois pag
montra fidèle à son nouveau sujet, non pourt
de-çà de-là des notes étrangères, même une

de ses œuvres; mais son culte pour la musique demandait également une section particulière, à laquelle il consacra les derniers feuillets.

Ces grandes divisions durent être faites d'assez bonne heure, et Ingres, feuilletant souvent ce petit bréviaire de ses cultes, fut amené à y inscrire bien des pensées, bien des réflexions et des souvenirs. L'ensemble prit ainsi un tel caractère de personnalité que l'auteur lui-même en fut frappé, et alors, sur la page blanche précédant le titre, il écrivit un intitulé nouveau résumant et définissant tant bien que mal cet ensemble hybride unifié par le travail ininterrompu d'une même pensée. Voici ce titre qui est bien le véritable, celui par lequel doit être désigné cet intéressant recueil :

MES SOUVENIRS HISTORIQUES DES ARTS,
DE LEUR MORALITÉ, DE LEURS NOTIONS ARTISTIQUES ET PITTORESQUES,
MOI J.-A.-D. INGRES

Cet historique de la formation du cahier n° 9 pourra paraître bien subtil, peut-être même un peu hypothétique à ceux qui n'auraient pas eu l'original sous les yeux. Il est difficile d'éviter ces reproches; les différences de l'écriture selon l'âge de l'écrivain; les nuances légères que présente la couleur des caractères selon la qualité de l'encre employée et selon qu'elle a plus ou moins pâli; la présence des ratures, des surcharges, des renvois, sont chose facile à constater quand on étudie les autographes eux-mêmes; ces constatations en apparence si subtiles sont pourtant si irrésistibles qu'elles fixent d'emblée l'opinion; mais comment en faire juge le lecteur sans se perdre dans les minuties d'une discussion interminable?

Il convient toutefois de donner un exemple qui puisse fixer sur la valeur de la méthode; et la description des deux titres consécutifs du n° 9 fera peut-être comprendre comment l'œil ne saurait se méprendre à ces nuances si difficiles à exprimer.

Sur le feuillet côté n° 1 (recto), Ingres écrivit au début le titre déjà signalé, *Sujets de peinture et d'histoire moderne.* Plus tard, avec une encre différente, il transcrivit au-dessous le passage suivant précédé de son titre : *Le goût.*

« Le goût, chaque artiste a le sien (et
« l'art le bon est dans l'esprit de bien peu
« de l'esprit, qui, selon la force et la nette
« les choses d'une telle manière qu'il e
« beau, et donne un tour agréable à ce qu

A une époque difficile à déterminer, mais qui paraît être celle où il écrivit ses réflexions sur la musique, à la fin du cahier, il complète comme suit cette citation du plus ancien des critiques d'art français :

« Le temps fait justice à tout. Des ouvrages absurdes ont pu « surprendre, tromper un siècle même par des traits faux, mais « éblouissants. Les commencements informes de certains artistes « ont quelquefois plus de perfection que l'art perfectionné, « parce que celui qui joua le premier du violon fut considéré « comme un demi-dieu, et que Rousseau n'a eu que des ennemis; « parce qu'en général les hommes *jugent rarement par eux-mêmes*, « *qu'ils suivent le torrent*, et que le *goût épuré est presque aussi « rare que le talent*. »

Ce n'est pas tout encore; au bord supérieur de la même page, en un jour de mauvaise humeur, il a tracé ces mots d'une grosse écriture fébrile, celle du temps où il exposait son *Saint Symphorien* : « *Je ne suis pas, je ne veux plus être de mon siècle apostat. Ingres.* »

Sur la page de garde non numérotée, qui précède celle-ci et où se trouve ce titre général reproduit plus haut : *Mes souvenirs historiques des arts*, etc., le peintre a collé un fragment de papier à lettre sur lequel se placent les trois passages suivants, que séparent de grands traits à la plume :

« *Le ciel semble jaloux de la terre lorsqu'il lui ravit Raphaël « et Mozart pour en orner trop tôt les cieux.*

« *J'ai remporté le deuxième prix de peinture qui me dispensa « de la conscription, l'an* 1800, *le grand prix l'année suivante « Je suis arrivé pour la première fois à Rome en* 1806.

« *Le 7 mai* 1864, *j'ai donné au président de la classe de « Beaux-Arts de l'Institut ma* DÉMISSION. »

Le mot démission est deux fois souligné. Je passe un énigmatique *memento* où il dit qu'il faudra agrandir son buste en marbre.

Ces deux mentions tiennent à la biographie même de l'artiste, et l'on est tenté de classer ce cahier aux attributions multiples dans l'intéressante catégorie des livres de raison.

Et n'en est-ce pas un, en effet? Voilà dès la première page deux ou trois faits importants de la vie d'Ingres. Feuilletons-les toutes attentivement; avec un tel homme il serait étonnant de ne pas trouver d'autres lambeaux de son autobiographie, de son autobiographie morale tout au moins.

Voici, au verso de la page 53, quelques détails historiques compilés par le peintre sur son pays d'origine, dont il eut toujours la nostalgie, sans rien faire pour y revenir. Le morceau est intitulé : « Notice sur la ville de Montauban (département de Tarn-et-« Garonne), mon pays natal. » Il débute ainsi : « On trouve dans « beaucoup d'ouvrages littéraires, entre autres dans la *Description « de la France* par Dulaure et dans l'*Histoire de France* de l'abbé « Velli, que cette ville ne peut se vanter d'une origine ni bien « ancienne, ni bien illustre... » Puis il s'étend assez longuement sur le prétendu droit de prélibation dont auraient joui les moines de Montauriol, — calomnie germée de toutes pièces dans le cerveau des polémistes protestants, — sur les divers sièges soutenus par la ville et sur le duc de la Force.

En un autre endroit, page 25, les souvenirs de son long apprentissage à l'Académie de peinture de Toulouse lui font consacrer une note assez laconique aux fondateurs de l'école artistique de cette ville : « Bachelier, sculpteur du quinzième siècle, né à « Toulouse, élève de Michel-Ange, a beaucoup travaillé dans cette « ville à des palais; ensuite les Rivals, Despax, Frère Ambroise, « Augustin, peintre, sculpteur, Hugues Sambin de Dijon, élève de « M(ichel-) Ange, y a fait une très belle église. »

Nous trouvons encore d'autres souvenirs de ses divers séjours, surtout de ceux d'Italie. Pendant son voyage à Naples, où il avait été appelé pour peindre le roi Murat et sa famille, il note comme l'ayant plus particulièrement frappé « la grotte du Posilipe (*sic*), « Pompéï, le temple d'Isis, le bout du Posilipe, les grands vases « de la reine, la sacristie des Dominicains où sont les tombeaux « des Pescaire, la Certosa, Portici » et « une femme (qui) porte

« un vase, une corbeille sur sa tête, ses mai
« derrière ». (P. 54.)

C'est toujours la note artistique qui domin
Ici c'est la mesure exacte d'un tableau, com
aux Poissons, qui a « six pieds sept pouce
large » ; là ce sont des notes sur les *Proj*
Maria della Pace, par Timoteo Viti : « Le 1er
« rouge, tunique verte foncée, voile gris jusq
« jaunâtres, tablette blanche, etc. » (p. 28)
lumière qui l'a particulièrement frappé, et d
on reconnaît nettement le romantique qui fut
« vu au théâtre une très belle décoration d
« conjurés, soldats, guerriers, se précipite
« droit, très haut, tenant flambeaux, qui é
« casques seulement, et le tout d'un grand
« guerrière. » (P. 61.)

En un autre endroit il consigne le souvenir
cule et les idées qu'elle lui a suggérées.

« Effet du *Requiem* de Mozart à Florenc
« compagnie de M. de Laguesvon (?), ministr
« l'adoration de ce divin chef-d'œuvre de Mo
« dant venu dans l'idée que si je savais f
« messe, on pourrait y ajouter certains pre
« tels effets de pitié et de terreur non encore
« teurs par des moyens de terreur si forts
« Euménides d'Eschyle. Je ferai sortir des
« dessous terre par des hurlements, des e
« Gluck comme celui cy voulait en trouver d
« terribles par les effets du bruit le plus affi
« ferais voir des spectres désordonnés, sulfu
« plus grande obscurité et le plus grand jour
« feux follets, le ricanement des diables et le
« des damnés... mais aussi les oppositions l
« pures selon la situation, sentiments d'espé
« a côté du repentir et le cri des coupables.
« les musiciens pour ne rien distraire des
« musique dans ce sujet si terrible et si sole

« parsemée de flambeaux et ne recevant pas le jour, des clartés « (rien) que par accident, et dans la situation du sujet. Point « d'instruments à cordes clairs, tous sombres, doux, mélancoliques, « quintes, basses, hautbois, trompettes sourdes et cuivres. » (P. 24.)

J'ai transcrit textuellement ce morceau — comme, au reste, tous ceux du cahier — sans y rien changer, me bornant à rétablir discrètement la ponctuation partout où c'était utile, à supprimer les capitales où elles n'ont que faire et à les replacer dans les mots où elles sont indispensables. Cette note est, d'ailleurs, une des plus fiévreusement écrites de tout le recueil. Quand Ingres copie, ce qui est rare, ou quand il résume patiemment ses lectures, il s'applique relativement, soigne assez son écriture, et ses efforts ne sont pas impuissants à donner à ses phrases une certaine correction prime-sautière et originale qui n'est pas sans charmes. Ne lui demandez pas de s'exprimer dans les formes usitées; il ignore l'art d'écrire, il se doute à peine des préceptes de la grammaire; encore moins vise-t-il au style, ce qui ne l'empêche pas d'obtenir souvent une heureuse énergie d'expression, une vigueur naïve d'exposition, auxquelles son ennemi Eugène Delacroix n'a jamais pu atteindre, lui qui noyait ses audaces de peintre, alors qu'il écrivait, dans la prose la plus bourgeoisement correcte et sans couleur qui fut jamais. Par contre, lorsque l'auteur de l'*Apothéose* couchait vivement par écrit des réflexions qui l'obsédaient, ses pensées se pressant tumultueusement, comme des torrents dans un chenal trop étroit, emjambaient les unes sur les autres, se mêlaient, se heurtaient, la plus forte passant à peu près entière d'un jet impérieux, suivie tant bien que mal par les tronçons des autres. C'est la notation fougueuse d'impressions non moins fougueuses. S'il avait compté sur de futurs lecteurs, le peintre se fût repris, corrigé, régularisé; il n'eût pas voulu leur paraître sous une aussi romantique figure. Qui peut le blâmer de n'avoir pas eu cette prévoyance? Ses lettres prouvent assez que, lorsqu'elle avait rencontré un vent favorable, sa plume courait fort aisément sur le papier, et que sa prose, un peu négligée, n'était pas sans renfermer quelques éclairs de cette éloquence instinctive que tout homme supérieur, si étranger soit-il aux mystères de la rhétorique, fait toujours luire dans sa parole quand il discourt des choses qui lui tiennent à cœur. Le morceau précédent est en somme un récit

imagé fixé à la hâte; il en a tout l'incon
tout l'imprévu; mais il est impossible
pressé d'idées originales faisant effort pou
un corps à la forte vision intérieure dont
tout ému.

Ingres n'a jamais tenté, et pour cause,
messe, mais il semble qu'il ait quelque te
ter dans son art, en peignant une scène
par la musique fût accentuée par des jeux de lumière et par une mise en scène savamment combinée. C'est ce que nous fait croire la note suivante inscrite parmi des projets de tableaux, en tête desquels figure celui du « Pape dans la chapelle de Monte-Cavallo », un pendant au *Pape Pie VII tenant chapelle,* qui n'a jamais été exécuté. « Un tableau de la tribune où se chante le *Miserere* dans « la chapelle Sixtine, avec les chanteurs qui terminent avec flam- « beaux. Effet de l'*Ave Maria*. » (P. 50.) On connait la cérémonie célèbre à laquelle le peintre fait ici allusion, ne serait-ce que par la description qu'en a laissée Stendhal. « A mesure qu'on avance dans le Psaume de la pénitence, les cierges s'éteignent, et j'ai vu qu'avec un degré très médiocre d'imagination, l'homme le plus ferme peut éprouver quelque chose qui ressemble à de la peur. Des femmes se trouvent mal lorsque les voix faiblissent, mourant peu à peu, tout semble s'anéantir sous la main de l'Éternel, etc. » J'ai raconté ailleurs[1] comment Ingres conserva bien longtemps le projet de consacrer un tableau à la tribune des chanteurs de la Sixtine; il en existe une très intéressante étude peinte, au Musée de Montauban. D'ailleurs, cette célèbre chapelle le préoccupa beaucoup plus qu'on ne croit; non content d'en tirer ses deux tableaux bien connus (catalogue Delaborde, n°s 20 et 21), la *Tribune des chantres* dont nous venons de parler et l'*Investiture d'un préfet de Rome,* qui fait le pendant du précédent, au Musée de Montauban, il se proposait d'en faire le fond naturel d'un épisode de la vie de Michel-Ange; c'est ce que nous apprend la page 39 de notre livret, où nous trouvons noté ce qui suit :

« Sujet. Michel-Ange examine son *Jugement dernier* après vingt « années qu'il l'eut fait, dans la chapelle Sixtine. Son pendant est

[1] *Mémoire cité,* p. 571.

« Jules II en extase devant la *Dispute du Saint Sacrement,*
« accompagné de Bramante, Raphaël et des cardinaux de Médicis
« (depuis Léon X), de Bibiena, Sadolet et autres. » Ces deux projets n'ont jamais été exécutés; mais le premier donna lieu à une étude peinte, très poussée, représentant l'intérieur de la chapelle avec le *Jugement dernier* presque tout entier. Et, à ce sujet, notre manuscrit indique un essai avorté de collaboration entre Ingres et Robert Fleury dont aucun des biographes de ces artistes ne paraît avoir eu connaissance.

« Dans un de mes élans de générosité, je donnai (ce que je
« regrette bien et sous tant de rapports) à M. Robert Fleury, le
« peintre des suppliciés, un charmant tableau, une vue intérieure
« de la chapelle Sixtine, à condition cependant qu'il y peindrait le
« moment où le pape Paul III, accompagné de douze cardinaux
« bien connus, y vient voir le *Jugement dernier* de Michel-Ange.
« C'était, je crois, un très beau sujet du genre noble, trop noble,
« à ce qu'il paraît, car il (Robert Fleury) n'en a depuis ce temps
« tenu aucun compte et ne le fera jamais. »

Cette note est écrite autour d'un tout petit croquis à la plume, portant tout juste ce qu'il faut pour pouvoir y reconnaître le fond de la chapelle Sixtine, le *Jugement dernier* et l'autel qui est placé au-dessous. En tête sont écrits les mots : *Pour la reine,* ce qui veut dire que ces sujets rentraïent dans la série de ceux que la gracieuse reine de Naples avait commandés au compatriote de son chevaleresque époux.

Au reste, si dans ce cahier Ingres parle toujours des artistes de la Renaissance, il n'y donne que bien peu de place à ses contemporains. Le paragraphe consacré à Robert Fleury laisse percer un peu d'aigreur; c'est sur un tout autre ton qu'il parle de son meilleur ami, de celui qui fut son initiateur, son véritable maître, Lorenzo Bartholini.

La page (la 18e) où il est question de lui est une des plus curieuses du carnet, une des plus intéressantes à étudier. On y prend sur le fait Ingres composant sa plus humble prose comme ses plus admirables tableaux, par essais successifs se juxtaposant et se complétant.

Au bord supérieur de la page fut d'abord écrite la mention suivante, un de ces innombrables projets dont l'artiste faisait de si

abondantes provisions : « Pétrarque fait peindre Laure de sc
« par un peintre contemporain. Il lui en dicte les traits. »

Un peu plus tard — puisqu'il y a des différences marqué l'écriture et la couleur de l'encre, — il ajoute les mots « I trait de Laure et de Gaddé », faisant allusion au portrait supp Laure de Noves, sur la fresque de l'*Église militante et triom* dans la chapelle des Espagnols, à Sainte-Marie Nouvell rappelle à Ingres une œuvre de Bartholini, et il écrit que Pé est « figuré en pied, l'amour dans les plis de son manteau gravées des poésies » dans une œuvre de son ami, dont il pelle soudain quelques autres sculptures auxquelles il consa description assez peu claire, en huit lignes, où l'on voit qu'il s monuments élevés à un « héros ». Relisant plus tard le tou teur éprouve le besoin de se compléter. En marge, à côté d « un héros », il met le nom de Napoléon, et au-dessous de nière ligne il ajoute par un renvoi « sculpté par Barth Florence, à Carare. Admirable ouvrage cassé et détruit a chute du héros par les « Cararais, à qui ce grand sculpte apporté l'art de Phidias. » Mais l'indignation le prend au s de cet odieux vandalisme, et il l'épuise en écrivant avant des Cararais les violents qualificatifs de « furieux sans stupides, ingrats et lâches ».

Ingres avait pleinement admiré Napoléon et paraît av fessé une sorte de culte pour Murat qui fut longtemps son Le seul sujet moderne qu'il ait traité est le *Napoléon au p Kehl*. Tout naturellement, il aimait la force, l'autorité, et ne guère son horreur pour les gouvernements démocratiques. vous savoir le fond de ses pensées sur cette forme de go ment et sur la liberté de la presse ? Le voici noté sur le même

« *Une république*, Licurgue a jadis répondu à un ami
« conseillait d'établir en la ville de Sparte un gouvernemen
« laire, commence toy mesme le premier à mettre en ta
« l'état populaire, où chascun soit aussi maitre l'un que
« Plutarque, d'Amiot, Banquet des sept Sages. » (P. 54.)

« La liberté de la presse. Composition.

« La presse, elle plane dans l'air, agitant ses écrits d'un
« un flambeau de désordre de l'autre, planant sur une mé

« laquelle pleuvent ses écrits) d'hommes qui s'égorgent. Ses vête-
« ments sont des écrits, elle a un poignard. Deux hommes en face
« l'un de l'autre s'égorgent réciproquement. » (P. 29.)

Décidément Ingres n'était rien moins que libéral; le fielleux Silvestre, contre son habitude, ne le calomnia pas en l'affirmant; et pourtant il se peut que cette diatribe contre la presse visât uniquement les critiques d'art qui avaient attaqué la plupart de ses œuvres avec la violence que l'on sait. Il eut un moment le projet de peindre *Le peuple français vainqueur en* 1830[1], ce qui n'est pas d'un irréconciliable monarchiste, et le passage suivant de son cahier nous montre ses rêves hantés de visions bien égalitaires :

« Dans la nuit du 4 au 5 août 1839, à Rome, j'ai rêvé que je
« voyais un assez grand champ de forme ronde dont le sol était de
« cendres et dans lequel étaient des ossements humains. Il s'y
« promenaient et s'agitaient gravement des squelettes humains qui
« parlaient ensemble. Un groupe s'y distinguait; c'étaient des
« courtisans qui rendaient hommage à un roi (squelette) en s'in-
« clinant, l'adorant et lui présentant une couronne d'or. Mais ce
« roi refusait ces vains hommages en disant qu'ils n'étaient plus
« de saison et qu'ils étaient ici tous égaux. » (Fol. 69 verso.)

Quand il eut ce cauchemar macabre, sans doute le paisible maître venait de s'endormir sur les *Dialogues des morts* de Lucien, auteur qu'il lisait volontiers et qu'il aimait à cause de ce qu'il dit d'Apelle sans doute.

Ceci nous amène à parler de ses lectures. Tous les biographes ont dit son culte pour Homère, les tragiques grecs et quelques classiques français; ils nous ont appris qu'il s'était peu à peu accoutumé à Shakespeare, et que chaque année il relisait le *Gil Blas* de Lesage.

Grâce au cahier n° 9, nous pouvons étendre de beaucoup cette liste vraiment trop sommaire, même pour un artiste réputé comme presque illettré, ce qui est vrai seulement de son instruction première dont il comprit de bonne heure les lacunes, et qu'il mit tous ses efforts à compléter en lisant beaucoup, en réfléchissant l'autant et en prenant quantité d'extraits et de notes sur toutes ortes de sujets.

[1] Musée de Montauban. Voir *les Dessins d'Ingres*, etc., p. 578.

Un des ouvrages le plus souvent cités dans le
avons sous les yeux est le *Plutarque* d'Amiot; p
Fables de La Fontaine, Boileau, les *Essais* de Mont
de Mme de Sévigné, Fénelon, le *Décaméron* de
les Lettres de lady Montague et celles de Guy P
ment après se placent les *Mémoires* de Lestoil
Brantôme, le *Courtisan* de Castiglione, l'*Heptam*
Claude Gruget, 1559).

Le *Malcurat* de Gabriel Naudé ne lui était
jour ayant découvert que Sorel était l'ami de Gu
mait fort, il écrit ce memento : « Lire sa *Fra*
Blas » ; puis, son projet réalisé, il ajoute ce juge
livre excellent. » (Folio 41, feuille volante collé
l'*Histoire secrète de la maison de Médicis,* par
cotant cet historien romancier « un bien peu dig
Fabliaux et contes des onzième, douzième, treizi
et quinzième siècles de Barbaran; le *Sommaire*
Naples de Pandolphe Collenuccio; le *Libro d*
messer Paris de Puteo; les *Anecdotes des rois et re*
le *Journal des voyages à Siam* de l'abbé de Ch
nables in-folio de Montfaucon, que sais-je encore.

Et dire que cet obstiné travailleur était accusé d
par de beaux feuilletonistes, critiques d'art parce
qui sûrement n'avaient même pas entendu nomm
ouvrages doctes et curieux, véritable régal d'é
avait lus, et dont il avait pris de longs extraits ! M
dire, il n'était guère au courant des écrivains mo
Comte de Comminges je ne trouve cité dans ce c
de Chateaubriand; il est vrai que, particulièremen
lecture, il y avait noté un assez grand nombre
paraissent propres à fournir les sujets des tableau

Et ce n'est pas seulement pour y faire provisio
toresques qu'Ingres s'attachait ainsi aux écrivains
Il n'en extrayait pas seulement des épisodes
détails caractéristiques de costume et de mœu
pensée morale le frappait, un précepte faisait in
un trait le séduisait; alors il les notait aussitôt pc
les relire plus facilement et les commenter. Or,

presque toujours, ce choix de pensées forme comme un résumé de ses qualités intellectuelles et morales, un enchiridion de ses vertus favorites. En voici quelques fragments pris un peu au hasard de la rencontre :

« Pline l'Ancien lisait la plume à la main, fesant des notes et des « extraits. Il n'y manqua jamais, car il disait qu'il n'y avait pas de « si mauvais livre où il n'y eût quelque chose de bon. »

« Travaillez, prenez de la peine
« Est le fonds qui manque le moins. »

« L'oisiveté ressemble à la rouille; elle use plus que le travail. » (P. 60.)

— « L'homme le plus heureux est celui qui unit aux jouis- « sances rapides des sens, les douceurs et les charmes de l'étude. « Elle est la source la plus assurée contre l'ennui, ce mal indéfinis- « sable attaché à l'homme. Elle fait ses délassements et sa conso- « lation. Il n'est rien de si fâcheux qu'elle n'adoucisse : elle orne « l'esprit de vérités, élève l'âme, apprend à connaître les hommes, « elle rend plus humain, plus généreux, plus éclairés sur nos « devoirs, et plus agréables à la société. » (P. 53.)

— « Comparaison de Montaigne. Les abeilles pillotent de çà de là « les fleurs, mais elles en font après le miel; ce n'est plus thym, ni « marjolaine. Ainsi les pièces empruntées d'autrui, il les transfor- « mera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien. » (P. 30.)

— « Malherbe travaillait avec une lenteur prodigieuse, parce « qu'il travaillait pour l'immortalité. » (Fol. 43 verso.)

— « Bethowen a dit : Je ne suis pas inquiet de l'avenir de « mes compositions, parce que je sais que dans mon art Dieu est « plus près de moi que des autres hommes. Mozart a dit : J'ai écrit « mon *Don Juan* pour moi et trois de mes amis. » (Fol. 17 verso.)

— « Perrot d'Ablancourt, célèbre traducteur. On lui demandait « un jour, pourquoi il aimait mieux être traducteur qu'auteur. Il « répondit que la plupart des livres n'était que des redites des « anciens et que pour bien servir sa patrie, il valait mieux traduire « de bons livres, que d'en faire de nouveaux qui le plus souvent « ne disaient rien de nouveau. » (Fol. 48 verso.)

Il serait facile d'allonger encore cette liste caractéristique, mais ce qui précède suffit. Comment méconnaître la subjectivité de ces

fragments? Tous parlent éloquemment, et cha
ou plusieurs tendances de celui qui les a ai
recueillis. Ingres n'était-il pas, comme le vieill
le travailleur que rien ne décourage, comme Pl
tigable collecteur de documents; comme P
n'avait-il pas le culte exclusif et fanatique de l'ar
de travailler n'était-elle pas sans quelque
du lent et timoré Malherbe; ne procédait-il pas
de ses tableaux un peu comme les abeilles de M
l'*Ingres* avec de l'antique, du Raphaël et de
celles-ci du miel avec du thym et de la marjolai
pas le même noble orgueil de ses œuvres, le
vulgaire que Beethoven et Mozart?

La haine profonde du vulgaire, l'horreur d
dans tout ce que Ingres a écrit. Elle s'exha
tableaux inexécutés et inexécutables qui prouve
des annotations à quel point cet honnête hom
vaincu, avait été ulcéré par l'injustice de s
M. Delaborde a inséré quelques écrits sur ce su
de son ouvrage consacré aux tableaux projet
signalé nous-même les croquis rudimentaires
tauban où ces sujets ont reçu un commencemen
cahier n° 9, au recto du feuillet où sont les p
de Beethoven sur leurs propres œuvres, porte
de ces chimériques projets d'une âme exaspéré

C'est dans la partie inférieure d'une page do
sacré à des notes sur Pétrarque. Nous donnon
sommaires disposées comme dans l'original;
cimen de la méthode suivie par Ingres dans l'
projets de peinture. On y verra comment il pro
séries, quitte plus tard à choisir un seul sujet,
tout comme ce fut heureusement le cas pou
compositions.

Les hommes d'aujourd'hui prosternés devan

[1] *Ingres*, p. 321 et suiv.
[2] *Les Dessins d'Ingres*, p. 580 et suiv.

UN ÉCU (*tableau*).
L'ENVIE (*tableau*).
LA MÉDIOCRITÉ (*tableau*).
La vertu s'envole dans le ciel (*tableau*).
L'ignorance la cause de tous les maux (*tableau*).
Un pomereux flatté, léché par l'ignorance et le mauvais goût, foule à ses pieds le mérite et court au ridicule qui l'attend et lui tend les bras.
Le doute est un blâme touchant les merveilles des anciens.

Faut-il maintenant parler des projets réalisables notés dans le même cahier? M. Delaborde en a signalé plusieurs, assez pour prouver que bien des années avant l'apparition tapageuse de l'école romantique, Ingres avait conçu l'idée de peindre une infinité de scènes de genre historique que traitèrent plus tard Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Horace Vernet, Robert Fleury, Eugène Deveria; les rapides indications que nous pourrions mettre ici n'ajouteraient que peu de chose à l'éclat de cette démonstration. Nous nous bornerons à indiquer, sans y insister, que l'artiste s'était proposé de nombreuses incursions dans l'histoire de l'Orient islamique, et que même poussant jusque dans l'Empire du soleil levant, il s'était proposé « de peindre en plusieurs tableaux » l'histoire des trois frères qui incarnent, au Japon, la piété filiale, comme Cléobis et Biton dans l'antiquité classique. Notre plan n'est pas non plus de suivre l'artiste dans ses méditations artistiques, quoiqu'il nous fût aisé d'ajouter beaucoup à ce qui a été publié sur ce sujet, pas plus que d'aborder le côté purement anecdotique qui ne manquerait pas d'un attrait assez piquant.

Présenter un document n'est pas en épuiser la matière; ce sont deux besognes intimement liées entre elles, mais d'importance différente; on voudra bien admettre que nous avons accompli la première en attendant que nous exposions les résultats de la seconde dans un livre spécial, le seul cadre où elle puisse se développer à l'aise.

Jules MOMMÉJA,

Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Montauban.

XXXVIII

NOTES SUR LE PEINTRE GUILLAU

J'ai dit que les peintres dont j'ai retrou
n'étaient pas tous originaires de notre v
Guillaume Herregosse, Flamand, venu d'A
croyons Goze (*Rues...*, IV, 120 et 131), qui
ment pas ses références, — et dont le nom,
écrit dans les actes Herregosse, Hergosse, Ha
voire même Argos, comme s'il eût reven
hellénique : variantes imputables à l'accent
ce nom était prononcé. Les signatures de l'a
la première de ces formes, bien que les r
qui l'ont mentionné écrivent Hergosse,
variante qui se trouve sur le tableau de S
didier.

Guillaume Herregosse, si l'on s'en rapport
était né vers le mois de juin 1640; marié le
Saint-Firmin le Confesseur, à Louise Dupo
sieurs enfants, dont voici la liste :

1°	Le 10 mai 1666,	Françoise, sur Sai seur.
2°		Charles, né vers l 1668, mais dont la date précise d

[1] *Extrait du registre aux actes de baptêmes, mariag*
Saint-Firmin-le-Confesseur, pour l'a

Le 9e (mai) ont esté marié Guillaume Hergosse à L
sence de François de la Haye et de Claude Lescaillé et

Signé : Delahaye, Lescai

3° Vient ensuite une lacune où se place peut-être la naissance de CATHERINE-JACQUELINE, morte sur la paroisse Saint-Leu, le 29 août 1676.

En 1672, en effet, notre peintre a changé de demeure et de paroisse, il est sur Saint-Leu, où je relève, à la date des

4° 19 janv. 1672, la naissance d'un fils, ÉTIENNE, mort le 26 du même mois; puis celle d'une fille,

5° 24 avril 1673, MARIE, celle, peut-être, dont je trouve le décès le 16 septembre 1676.

6° 17 octobre 1677, Enfin naît à Herregosse une autre fille, MARIE-THÉRÈSE, qu'il n'élèvera pas non plus, car elle mourut le 7 juin 1680.

De ces enfants, je ne vois, en somme, que Charles qui ait fait souche à son tour. Entré dans une autre voie que celle qu'avait suivie son père, il abandonna la carrière artistique pour les affaires commerciales. Son mariage avec une demoiselle Le Maire, d'une famille considérée à Amiens et dont les deux sœurs étaient alliées, l'une à Adrien de Bray, l'autre à Nicolas Cannet, lui créait à lui seul une situation.

J'ai retrouvé le contrat de ce mariage, passé devant de Bacq et Roger, notaires à Amiens, le 10 mai 1696. (Archives de Me Douillet.) Le futur apporte en dot des terres labourables, sises au terroir de Fourdrinoy, affermées 35 setiers de blé, mesure d'Amiens, provenant de la succession de sa mère, pour en jouir du jour de son mariage, attendu que son père lui cède l'usufruit que sa femme Louise Pontreué (*sic*) lui avait laissé sa vie durant. Plus, promet Herregosse père de donner, la veille du mariage, à son fils, la somme de 4,000ᵗ, moyennant quoi son fils le tient quitte de sa gestion tutélaire.

La future n'était dotée que de 2,000ᵗ et ses habits.

Le mariage religieux eut lieu sur la paroisse Saint-Martin au Bourg, le 26 mai 1696 : l'épouse, Madeleine Le Maire, fille de François et de Marie Durieux, était du même âge que son mari : vingt-huit ans. Cette union, du reste, devait avoir été préparée de longue main, car deux ans auparavant, le 23 mai 1694, je trouve

déjà les noms des futurs conjoi
baptême, en qualité de parrain et
. Un acte de 1714 me montre,
Herregosse intervenant dans une
de la paroisse où il s'était marié,

En 1715, le voilà consul.

Il tenait donc une place envial
laisser à ses enfants un rang hono
avoir dignement soutenu. Un
consul; il avait épousé demoisell
d'une famille également estimée
de notre peintre mourut, le 5 ja
ans, son inhumation se fit en prés
négociant, et Cozette de Rubemp
deux ses neveux.

Je ne poursuis pas plus loin
Guillaume Herregosse.

Il y avait déjà dix-huit mois
lorsqu'il se maria, comme je l'ai
son acte de maîtrise que j'ai retro

« Guillaume Hergosse a esté
« après qu'il a fait chef d'œuvre
« mestier et le serment au cas req
« le XXIX octobre 1663. »

Le 26 juillet 1683, Herregos
Andrieu, d'Amiens, dont nous ret

Ici, j'ouvre une parenthèse.

J'ai trouvé également dans le r
lien Argos, reçu m^e^ peintre après
du 26 juillet 1683, et qui reçoi
21 mai 1685, Jacques de Suin,
Hergosse.

Quel est cet artiste dont le nom
prononciation, — semble identi
occupe? Un homonyme? Un paren
mort peu après sa réception? Tou
plus ensuite. Il ne figure pas sur l

de Guillaume Herregosse : il n'est pas cité aux diverses réunions de la communauté des peintres que j'ai pu retrouver chez des notaires : j'ignore absolument ce qu'il est devenu.

J'ai pu relever dans les archives de Me Douillet quelques mentions relatives à Guillaume Herregosse. C'est d'abord, à la date du 21 janvier 1692, par-devant Roger, notaire à Amiens, un bail fait par honorable homme Henry Pingré, bourgeois et marchand, et ancien échevin de la ville, au profit de l'artiste, d'une maison sise rue Basse-Notre-Dame, moyennant un loyer de 180 livres..... pour les indiscrets, car, le même jour, un autre acte vient compléter le précédent. J'y lis que H.-H. Henry Pingré ayant « recognu que parce que la maison dont il a ce jourd'hui fait bail au sieur Guilleaume Hergosse avoit esté affermée par les précédents baux à la somme de 300#, pour conserver cette maison en estime, il a esté repris dans led. bail que la redebvance estoit de 180#, néant moins, la vérité est que le sieur Pingré l'a réduite à 150#, pour la considération qu'il a pour le sieur Hergosse ».

Le 18 mars 1695, je lis le nom de Guillaume Herregosse parmi ceux des membres de sa communauté, dans un acte conservé aux minutes du notaire Carpentier; il s'agit d'une somme de 300#, versée par la paroisse Notre-Dame, contre 15# de rente annuelle que servira lad. communauté des peintres, brodeurs, doreurs, sculpteurs. Je crois intéressant de consigner ici les noms de ces artistes, car les archives de la communauté sont perdues, et je n'ai retrouvé encore qu'un petit nombre d'actes la concernant.

Guillaume Herregosse . .	
Arnoul Duporge	Me peintre, le 31 janvier 1678.
Gilles de Bouge	(*Alias* de Bourge) Me peintre, reçu, 31 août 1676.
François Cressent	Me sculpteur. (Voir mon Mémoire sur lui présenté au Congrès de 1892.)
Jean Sellier.	Me sculpteur, reçu le 9 septembre 1680.

François de Raincheval. .	Je
	I
	j
	e
	n
	d
Antoine Quillet	M*
Charles Quillet	M*
	fi
Louis Dupuis	M*
François Gontier.	M*
François Tasse.	M*
Pierre Chaudron	M*
Augustin Bigand	M*
Pierre Clabaut.	M*
Nicolas Andrieu	Est- re a A M d' re p
Louis Quillet	M*

L'acte qui suit, du 26 mars d donne le motif vraisemblable de cet

P^di^ Roger, notaire à Amiens, le des peintres..... « pour parvenir à Sa Majesté a taxé les susnommés examinateur des comptes de la d transporté, au profit de Guillaum remboursable de 150^#^, constitués par Arnoult du porge, aussi m^e^ pe de La Haye, m^e^ doreur, par cor (26 mars 1695.)

On verra plus loin que Guillaume lier de Saint-Leu en 1689 : le l

Notre-Dame, en 1692, nous a montré son retour dans la paroisse Saint-Firmin-le-Confesseur.

En 1706, il occupait encore cette maison qui, sans doute, était devenue trop grande pour lui, car il sous-loue, par acte du 21 mars, à Adrien Hochedé, « une sallette correspondante sur le « jardin et tenant à la cuisine de la maison qu'il habite, apparte- « nante au s^r^ Henry Pingré, bourgeois d'Amiens : plus une « chambre haute au premier étage, sur la rue, et une autre « chambre haute, contiguë à la précédente, aussi sur la rue. Le « tout, moyennant 100^#^ par an. — ... Le bail pourra prendre fin, « au gré du preneur ou du locateur (*sic*) à Pâques 1707, où échoi- « ront les trois années de l'occupation par led. Hergosse; sinon, « au bout des six ou des neuf ans. » (Archives de M^e^ Douillet.)

Guillaume Herregosse vécut encore cinq ans après ce bail: ce fut seulement au mois de janvier 1711 qu'il mourut : voici l'acte de son décès :

Extrait du registre aux actes de baptêmes, mariages et décès de la paroisse de Saint-Firmin-le-Confesseur de l'année 1711.

Le vingt-six janvier 1711, fut fait le service solem^l^ pour feu M^r^ Guilleaume Hergos, peintre, rue Basse N. Dame, décédé le vingt-trois du courant, sur les six heures du soir, assisté des sacrements dans sa maladie, âgé de soizante dix ans, six mois, dont le corps fut inhumé la veille après vigilles, présent le s^r^ Charles Hergos, son fils, conduit par François Dufresne, escuyer seig^r^ d'espagny, con^r^ du Roy, président trésorier de France en la généralité d'Amiens.

Signé : HERREGOSSE, DU FRESNE.

OEUVRES.

J'ai eu beaucoup de peine à retrouver la trace de quelques-unes des œuvres d'Herregosse. Voici, cependant, quelques notes concernant divers tableaux qu'il avait exécutés.

1° *Chapelle de l'Hôtel de ville d'Amiens.* — « Au premier

« étage [de l'Hôtel de ville], on entr
« Conseil, qui renfermait une petite
« 18 septembre]..... Le tableau d'a
« peint par Guillaume Argos, pour la
« sentait l'entrée de saint Firmin, mart
(Goze, *Rues*, t. III, p. 233.)

J'ai vainement recherché dans les co
de cette dépense, et j'ignore où Goze,
habitude, ne cite pas ses références, a p

Pagès (t. I, p. 482) et Dusevel (*Hôt*
tent rien à cette note succincte.

2° *Église Saint-Pierre de Montdidi*
moins, ont été peints par Herregosse da
ration du conseil de fabrique du 10 ao
preuve.

« Sur ce qui a été représenté par
« charge de lad. église que le sieur Gu
« demeurant en la ville d'Amiens, a
« sa part en cette ville pour se faire pa
« la somme de deux cens livres de pri
« quatre tableaux par luy peints en lad
« tions et accords repris en l'acte du
« venu voir pour avoir le paiement
« frais, et, au défaut dudit paiement,
« saires..... » Devant cette menace,
payer les 111# de principal restant, a
depuis le 13 mai 1689. (Cf. Beauvill
t. II, p. 49.)

— Quels sont les tableaux en questio
trouver aucun éclaircissement à ce suje

Je ferai remarquer qu'Herregosse ét
réclamation, août 1712; c'est donc à
sa succession qu'elle aura été faite.

Il existe cependant encore aujour
gosse dans l'église Saint-Pierre de Mo
sente saint Roch montrant à un ange

SAINT ROCH

PAR HERREGOUSE

(Église Saint-Pierre de Montdidier)

ulcère [1]. Il orne l'autel de la première des trois chapelles du bas côté droit; celle qui sert aujourd'hui de passage. Il est signé : G. Hergosse, fesit (*sic*), est peint sur toile et porte pour dimensions : H., 1m,46, sur : L., 0m,96. La photographie ci-jointe n'en donne, malheureusement, qu'une idée très imparfaite. La tête du saint ne serait-elle pas un portrait? Cette remarque s'applique également à la femme placée derrière l'ange et qui porte un plateau.

Je ne saurais donner ici une appréciation exacte et motivée de cette œuvre que je n'ai vue que sommairement, il y a longtemps, et que je ne me rappelle plus d'une manière précise. A défaut d'une impression personnelle, je crois pouvoir rapporter les notes suivantes que veut bien me transmettre un obligeant correspondant de Montdidier.

« Le tableau n'est pas effacé : c'est le faux jour qui a causé la « pâleur d'une partie de la photographie. Les tons sont assez « ternes, sauf la tête et la robe de l'ange. Quant au dessin, il laisse « beaucoup à désirer : plusieurs choses ne me semblent pas en « place.

« La tête et le buste de saint Roch ne sont pas en proportion « avec les jambes : le bras gauche de l'ange paraît paralysé.

« Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette toile, c'est la belle « expression de visage de l'ange, d'un teint clair et encadré d'une « magnifique chevelure blonde. La tête de saint Roch mérite aussi « une mention spéciale. Notons que ce saint a le visage bronzé, « comme, d'ailleurs, le sont aussi les visages de la femme et de « l'enfant.

« Quelques détails, enfin, de coloris : la robe de l'ange est « rouge, d'une note vive, mais légère et chatoyante : le vêtement « de saint Roch est de nuance terre de Sienne foncée; la robe de « la femme est d'un ton vert bronzé. »

En résumé, ce tableau présente à côté d'incontestables erreurs des parties vraiment bonnes et dignes d'attirer les regards.

3° *Église Saint-Leu d'Amiens.* — C'est grâce à un extrait de Pagès que nous connaissons le sujet du tableau peint par Herregosse pour cette église.

[1] Voir, ci-dessus, planche XLV.

« La voûte..... est ornée, à l'endroit du
« grand ouvrage.... dont l'intérieur, term
« cercle, fut peint par M. Hergosse, peintre
« depuis plusieurs années dans cette ville, l
« guillier de cette paroisse, en 1689. Il y a re
« ou le paradis, conformément à l'idée du tab
« en a tracé dans son Apocalypse. Les figure
« peintes de grandeur naturelle, sont dans
« nables à l'état heureux dont ils jouissent dan
(Ed. Douchet, p. 93-94.)

Cette décoration avait probablement souffe
temps, ou bien elle paraissait démodée au
car, le 25 mars 1764, la fabrique décidait, en
struction du maître-autel : reconstruction qui
longtemps après, de 1775 à 1779, ainsi que
jour, dans mes notes sur le sculpteur Carp
Saint-Leu. Picardie historique et monum
archives de la paroisse Saint-Leu.)

4° *Couvent des Cordeliers d'Amiens.* — P
décrivant l'église des Cordeliers, s'exprime ain
« du maître-autel est magnifique : quatre
« torses..... sont placées aux côtés de la contr
« est embelli d'un grand tableau de la *Nativité*
« Si l'Évangile et la foi ne nous apprenaient p
« est né dans la pauvreté d'une étable, le p
« tableau auroit pu nous faire croire que ce
« dans quelque appartement d'un magnifique
« aux grandes colonnes et pilastres qu'il a pei
« dont les figures sont plus hautes que le natu

Cette citation nous permet de conclure que l
tions d'Herregosse, — car nous savons d'ai
Pagès ne le nomme pas, qu'il était l'auteur du
(cf. Goze, *Rues*, t. IV, 120), — que ce style, di
du temps où vivait notre peintre. Quant à l
dimensions de ses œuvres, nous la retrouveron

5° *Église des Capucins d'Amiens.* — La

aussi fait choix d'une œuvre d'Herregosse, pour la décoration de leur maître-autel. C'était une *Descente du Saint-Esprit*. Pagès, qui ne nomme pas, cette fois encore, l'auteur du tableau, dit que « les « figures en sont colossales et plus grandes que le naturel ».

De Vermont, dans son *Voyage...*, p. 44, Goze, dans ses *Rues....* t. IV, p. 131, font aussi mention de cette œuvre.

6° *Cathédrale d'Amiens.* — La cathédrale, qui était en quelque sorte un Musée religieux, contenant les morceaux les plus remarquables exécutés par nos artistes picards, ne pouvait pas ne pas renfermer quelque toile d'Herregosse, devenu notre concitoyen par son mariage.

Cette peinture se trouvait dans la chapelle de Sainte-Marguerite : elle représentait la sainte, de grandeur naturelle, terrassant et foulant sous ses pieds le dragon. Elle avait été offerte par MM. Benoise, abbé de Saint-Sauveur de Montreuil, et Bourré, tous deux chanoines de Notre-Dame d'Amiens. (Cf. Pagès, t. IV, p. 211 et 213.)

Elle disparut sans doute lors de la restauration de la chapelle dont j'ai fait mention l'an dernier.

Tels sont les quelques renseignements que j'ai pu recueillir sur les œuvres d'Herregosse : peut-être quelque église picarde conserve-t-elle encore des peintures dont il est l'auteur. Je souhaite, dans ce cas, que la publication des notes qui précèdent contribue à les faire découvrir et nous aide, par suite, à porter un jugement sur le talent de cet artiste oublié. Le tableau de Saint-Pierre de Montdidier témoigne qu'il n'était sans mérite, en dépit des incorrections de dessin qne la photographie même permet de constater.

Robert Guerlin,

Président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

X

IGNEMENTS INTI

D'APRÈS LES PAPI

artistes ont rendu célè
les-Germain (1721-17
essinateur sur étoffe et
iel (1724-1780), dessi

stin (1736-1807), trè
s plus célèbres grave
se compose de douze
res, à des degrés différe
origine comme brodeu
eurs.

leux derniers seuls, -
jusqu'ici un biographe[1]; et e
ventorier leurs œuvres que de

Au cours de mes recherche
ce qui reste des papiers de fa
visage, née Tardieu, a bien
étaient parvenus par voie d'hé
sible de consacrer à diverses
notice en quelque sorte intim
des testaments, des inventaire
vent à livrer aux regards indi

[1] Voir notamment : 1° *L'Art au d*
Jules de Goncourt. Paris, Quantin, 18
dessins, estampes anciennes et mode
par F. L. Regnault. Paris, 1808, i
3° *Catalogue de dessins originaux r*
Saint-Aubin composant la collecti
Damascène Morgand, 1893, in-4°.

I. — LA GÉNÉALOGIE DES SAINT-AUBIN.

Voici la notice que Charles-Germain de Saint-Aubin, avant de mourir, écrivit sur sa famille, sous le titre de : *Généalogie des Saint-Aubin;* je la transcris mot à mot, laissant même subsister ses appréciations un peu trop libres sur plusieurs de ses parents [1] :

« François-Germain de Saint-Aubin était, en 1601, un pauvre petit fermier établi au village de Berneux [2], près Beauvais. Il eut pour femme Tiennette Blanchard. Ils eurent assez de peine à se tirer d'affaire. Ils moururent l'un et l'autre en 1630, et laissèrent un seul fils :

« *Louis-Germain* de Saint-Aubin, aussi laboureur, épousa, en 1631, Françoise Piat. Il usa, comme son père, beaucoup de sabots; il mettait le dimanche une poule dans son pot et portait un habit de pinchina. Il mourut à Berneux en 1688, et laissa :

« *Germain* de Saint-Aubin, né en 1657. Il n'eut point de goût pour la charrue, vint à Paris fort jeune, et apprit la broderie. Il épousa en premières noces, en 1689, Anne Boissay, fille d'un Boissay, brodeur à Chartres, entra brodeur chez la duchesse de Lesdiguières en 1692, perdit sa femme en 1704, se remaria en 1705 à Marthe Rivet, dont il n'eut point d'enfant. Ils sont morts en 1734. Il eut trop de conscience et de lenteur pour laisser beaucoup de fortune. Il portait toute l'année habit de drap à boutons d'or. Il laissa du premier lit trois enfants :

1° *Marthe* de Saint-Aubin, née en 1690, mariée à Charles Aublan, marchand éventailliste, en 1720. Ils ont mal réussi; elle est morte en 1735 et a laissé trois enfants.

[1] D'après une copie authentique conservée par la famille. Il y a été fait des additions que je reproduis également. Cette pièce présente avec la *Généalogie* ci-après de notables différences qu'il n'est pas possible de rectifier.

[2] J'ai vainement écrit au maire de cette localité pour avoir des renseignements sur la famille des Saint-Aubin; je n'ai jamais pu obtenir de réponse.

En compulsant ces jours-ci le registre de catholicité de la paroisse Saint-Maurice d'Arras, à la date du 26 janvier 1685, j'ai rencontré l'acte de décès de Marie Catherine *Sainct-Aubin,* fille de François et de Marie-Anne Alexandre. Au convoi assistaient, outre son père, François Vachon son grand-père, qui déclarèrent ne pas savoir signer, et Thomas-Louis Horon, son parrain, qui signa lisiblement. De ce mariage naquirent encore Philippe-Guislain *Saint-Aubin,* mort le 12 septembre 1685, âgé d'un an et demi, et le 13 octobre 1686, Marie-Jeanne *Saint-Obin.* Le père était maçon de son style. Mais je dois faire observer qu'il y a près d'Arras une commune du nom de *Saint-Aubin.*

e Sain
rt, de
mois
é, fut
coup
ient d
in, né
merci
, fort
ans ar
Il eut
par s
r son d
au dé
briel-(
e Sain
rançoi
eur d
ses e
int le

Saint
nces
en tou
arçon.
jours

e Saint
ère, e
re un

presque malgré lui, à Marie-A
borne à peindre des porcelaines
et meurt à Versailles le 24 dé

I. — *Marie-Louise*, née le
très bonne musicienne et ca

[1] Les notes de Charles-Germai
nuées, ce qui explique la mentio
paragraphes suivants. Je me pré
Aubin, en vue de la publier comt

en 1776, par les ordres de Madame de Provence, épouse de Monsieur, depuis Louis XVIII, qui lui donna en dot une pension de cent louis. En 1777, elle épousa Claude-Alexandre Richard, architecte, bel homme qui avait de la fortune et une belle clientèle, mais qui perdit tout son avoir par défaut d'ordre et d'arrangement. Lors de la Révolution, elle créa un pensionnat à Auxerre, qui prospéra; et par son travail, elle éleva ses enfants et paya les dettes de son mari. Plus tard, on lui offrit comme une excellente affaire la cession d'un pensionnat de demoiselles à Béziers; elle accepta, s'y rendit en novembre 1816, le géra avantageusement pendant huit ans, et revint à Paris en juillet 1824. Son mari était mort le 16 mai 1819. Elle est morte à Paris, le 2 février 1841, chez M. Pierre Tardieu, 26, rue des Fossés-Saint-Jacques, son cousin par alliance. »

C'est la dernière personne qui ait porté le nom de Saint-Aubin.

Cette famille est maintenant complètement éteinte.

« De son mariage avec l'architecte Richard, Marie-Louise de Saint-Aubin avait eu deux enfants :

1° *Louis*, né le 15 juin 1769, mort au service en Italie;

2° *Jacques-Charles*, né le 10 juillet 1783, brigadier au 3e dragons, blessé et prisonnier à la bataille de Coïmbre, le 3 octobre 1810, conduit à l'hôpital de Lamego, en Portugal, puis emmené prisonnier en Angleterre. Était à Portsmouth le 1er octobre 1812. Mort dans les prisons d'Angleterre. On a toujours caché à sa mère la certitude de son trépas.

Les autres enfants de Louis-Michel sont :

II. — Un fils, N..., né en 1761, mort à vingt-trois ans, en 1784.

III. — *Louis-Charles*, né le 15 mai 1762. Il apprend le métier de plumassier. Il végète faute de moyens intellectuels. Il est honnête homme, mais pauvre. Il était le dernier mâle existant de la famille des Saint-Aubin. Il est mort le 26 août 1833, à sept heures du soir. D'une liaison passagère avec Michelle-Guillaume Jouanne, fleuriste, il eut une fille naturelle, nommée Marie-Joséphine de Saint-Aubin, née le 13 floréal an VI (2 mai 1798);

5° *Athanase* de Saint-Aubin, né le 20 mars 1734, fait l'apprentissage de mercerie, court les magasins, puis, en 1764, prend le brillant parti d'aller jouer la comédie sur les théâtres de province. Ce n'est pas un aigle. Il meurt à Pont-Audemer le 27 mai 1783, et laisse pour 4,000 fr. d'effets. Il avait une très jolie voix et chantait fort bien;

6° *Augustin* de Saint-Aubin, né 3 juin 1736, se marie par inclination, en 1764, à Louise-Nicole Godeau, suit le dessin et la gravure, a du succès, est reçu à l'Académie royale en 1775, et Graveur du Roi et de la Bibliothèque en 1777. A le caractère doux, liant, et fort aimable. Il a cinq enfants qui meurent en bas âge. — Il est mort le 9 novembre 1807, d'une maladie longue et pénible. — Sa femme, née à Paris le 25 juillet

1742, mourut dans la même ville le 20 mars 1814, rue des Sorbonne, âgée de soixante-douze ans;

7° *Agathe* de Saint-Aubin, née le 12 décembre 1739. Timide ‹ faite, elle est morte le 26 avril 1764.

« Je n'ai pas cru devoir inscrire ici les huit autres enfants de Germain de Saint-Aubin, morts en bas âge.

« Les enfants de Charles-Germain de Saint-Aubin sont :

1° *Françoise-Geneviève,* née le 21 décembre 1751, morte le tembre suivant;

2° *Marie-Françoise,* née le 19 août 1753 (parrain, M. de Saint-Aubin, son grand-père; marraine, Mme Trouvé, sa grand'mère). Elle est bonne, douce et sans passions. Mariée, le 19 février 1773, à Jacques-Roch Donnebecq, plumassier du Roi, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Ils réussirent fort bien. Leur bonheur fait le mien. La Révolution les ruine. Ils se séparent de biens en 1793; le mari quitte sa femme pour vivre seul. Le bonheur n'est pas durable. Donnebecq, né le 17 octobre 1732, meurt à Fontainebleau le 30 messidor an VI (18 juillet 1798), et sa femme le 27 décembre 1822, âgée de soixante-neuf ans quatre mois et huit jours. Ils avaient eu deux enfants :

I. — *Charles-Jacques*, né le 19 février 1774, mort à quatre mois.

II. — *Marie,* née le 20 mai 1777, morte le 25 mars 1780.

3° *Catherine-Noëlle* (surnommée *Rose*)[1]. Née le 28 septembre 1755, eut pour parrain M. Noël Trouvé, son grand-père, et pour marraine Mme de Saint-Aubin, sa grand'mère. Mariée en 1780 à Pierre-Adrien Parisy, notaire à Fontainebleau. Il est infirme, exigeant, prend toutes sortes d'engagements et me désole. Il meurt le 15 novembre 1781. Mariée en secondes noces, le 7 février 1786, à Claude-René de Bonnaire[2], greffier au Châtelet de Paris, fils de Claude-Gabriel, syndic perpétuel de la paroisse d'Ury, diocèse de Sens, et receveur des 20mes de ladite paroisse, et de Geneviève Rongeard. Elle meurt le 2 mars 1813, à neuf heures du soir, âgée de cinquante-sept ans cinq mois quatre jours.

« Elle avait eu de son premier mariage :

I. — *Charles-Adrien* Parisy, né le 5 janvier 1781, mort le 15 mars suivant.

De son second mariage :

I. — *Claude-Jacques-Gabriel* de Bonnaire, né le 20 octobre 1787, mort le 14 avril 1864, à l'âge de soixante-seize ans.

[1] Voir ci-contre, planche XLVI.

[2] Voir ci-après, planche XLVII. — Une demoiselle Debonnaire est citée dans mon article *La Société des bourgeois de Vitry-sur-Seine en* 1769 (*la Curiosité universelle* du 21 août 1895).

CATHERINE-NOELLE DE SAINT-AUBIN

ÉPOUSE EN SECONDES NOCES DE CLAUDE-RENÉ DE BONNAIRE

(1755-1813)

Dessin d'Augustin de Saint-Aubin

« Je, Charles-Germain de Saint-Aubin, suis né
vier 1721 ; nourri à Gonesse, par une grosse sans s
deur, eut assez de peine à élever quinze enfants, don
fit apprendre à dessiner l'ornement chez Dutrou, a
succès dans ce genre d'études et quelques disposit
minèrent mon père à m'en faire un état; cependan
occasions de me laisser aller me perfectionner dans l
Je restai à l'aider dans son commerce jusqu'en 17
dans un petit appartement de quarante écus, rue d
crainte de ne pas faire de quoi payer mon terme. La première année, je gagnai mille écus.

« Mon extrême assiduité à inventer sans cesse de nouveaux dessins de broderie, un goût décidé pour le travail, l'envie de paraître, joints à une santé délicate, furent cause que je m'excédai.

« L'amour et ses tracasseries vint m'achever. On parla mariage; j'éloignai tant que je pus ce lien, mais je m'enchaînais de plus en plus. Ma maîtresse fut en Lorraine. Travaux, soins, inquiétudes. Mes sourcils ainsi que mes cheveux blanchirent sans maladie, mes dents tombèrent. Le nombre de mes amis bruyants et jouissants ne firent qu'une légère distraction à ma passion.

« Enfin, pressé par mon attachement et par ma conscience, je me mariai le 26 janvier 1751, à Françoise Trouvé, qui n'apporta en dot qu'une aimable figure, une jolie voix, l'usage et le goût des plaisirs de la société. Je pris alors le titre de dessinateur du Roi que personne ne contesta. Il fallut des bijoux. Il fallut visiter, monter une maison. Ainsi, augmentation de travail et de dépense.

« Mon goût sédentaire, des passions modérées, ne m'ont encore fait éprouver qu'une situation douce. Point de grandes affaires, point de grandes peines, une vie égale et bornée, une légère connaissance des arts et de la nature suffit pour m'intéresser à leurs productions. Les concerts, les cabinets de tableaux ou d'histoire naturelle, la gravure et surtout la lecture, sont les objets de mes délassements. L'économie et mes travaux me font éviter les fréquentes parties de plaisir. J'ai trois enfants que j'aime et qui vont devenir l'objet de toutes mes réflexions.

« Le 11 septembre 1759, après treize jours d'une très malheureuse couche, ma femme meurt, suffoquée par un dépôt, sans s'en apercevoir, et malgré les soins et les secours de la plus tendre affection. Mes effets, en me mariant, se montaient à 8,000 livres; par mon inventaire, ils montent à 70,000. Je reste un an à consulter sur le parti que je veux prendre. Je mets mon fils en pension, la petite Rose chez sa bonne-maman, et ma fille aînée reste avec moi.

CLAUDE-RENÉ DE BONNAIRE

COMMISSAIRE-PRISEUR, ÉPOUX DE CATHERINE-NOELLE DE SAINT-AUBIN

(1759-1845)

Dessin d'Augustin de Saint-Aubin.

Voici encore une autre note écrite par Charles-Germain sur son *Livre de Fleurs :*

« Il y a soixante volumes in-folio de fleurs et plantes peintes sur vélin en belle miniature par Joubert, Aubriet, Robert et Madeleine Basseporte, au Cabinet des Estampes du Roi.

« Sans vanité, quelques-unes de celles-ci sont aussi belles.

« J'ai, pendant quarante ans, travaillé à ce volume, comme on en peut juger par les dates de chaque bouquet, seulement à mes moments de loisir et de désœuvrement, et quand j'ay eu la nature sous la main. Quoyque ces études ne vallent pas grand'chose, je n'ay guerres passé de moments plus tranquilles et plus délicieux que ceux que j'ay donnés à ce petit ouvrage, et au *Mémoire sur la broderie* qu'a adopté l'Académie des sciences.

« Les quarante mille autres dessins qui ont fait mon occupation, après avoir guidé les brodeurs, fabricants d'étoffes ou de dentelles, sont rentrés au néant, où j'yrai bientôt. Tel est le sort de tous les objets qui fixent un instant notre attention.

« Les frères Bauhin, Tournefort et Linneus ont classé les familles des plantes d'une manière fort intelligente. »

Charles-Germain de Saint-Aubin, né en 1721, est mort à Paris, le vendredi 17 mars 1786, rue des Prouvaires, n° 29.

Le même jour, à six heures de relevée, Augustin-Charles Pierre, conseiller du Roi, commissaire au Châtelet de Paris, se transporta, sur réquisition, au deuxième étage de ladite maison, où étant entré dans une chambre à coucher ayant vue sur la rue, y trouva, dit-il en son procès-verbal de scellés, maître Germain-Augustin de Saint-Aubin [1], huissier commissaire-priseur au Châtelet de Paris, y demeurant rue Française, et maître Claude-René de Bonnaire, greffier audit Châtelet, demeurant dans la maison où se dressait l'acte, communs en biens avec Dlle Catherine de Saint-Aubin, son épouse, veuve en premières noces du sieur Noël-Adrien Parisy, notaire royal à Fontainebleau ; lesquels lui déclarèrent que sieur Charles-Germain de Saint-Aubin, leur père et beau-père, venait de décéder à l'instant, à la suite d'une maladie dont il était attaqué depuis quelque temps; qu'en leur qualité d'habiles à se

[1] Dans l'acte, ce nom est orthographié partout *Saint-Aubain*. Delpech, marchand faïencier, était le principal locataire de la maison occupée en partie par le défunt.

dire et porter héritier en partie du défunt, ils ont intérêt de veiller à la conservation des biens et meubles de sa succession ; et qu'en conséquence, ils le requéraient d'apposer les scellés sur iceux.

L'acte débute par ce préambule sacramentel :

« Desquels comparutions, dires et réquisitions cy-dessus, nous avons donné acte auxdits Maîtres de Saint-Aubin et de Bonnaire, audit nom, et après qu'il nous est apparu d'un corps mort, de sexe masculin, étendu sur un lit à housse de camelot, vert et blanc, nous avons pris et reçu le serment de Aimée Mailleu, fille domestique, cuisinière au service dudit feu sieur Saint-Aubin, et de Jeanne Le Fevre, veuve de Marin-François Campion, sculpteur, demeurant rue Saint-Philippe, près de Bonne-Nouvelle, qu'elles n'ont rien pris, caché, ni détourné, des biens et effets de la succession, et qu'il n'est point à leur connaissance qu'il en ait été rien pris, caché, ni détourné, par qui que ce soit, ce qu'elles ont juré en leur âme et conscience ; et a ladite Mailleu signé. A l'égard de la dame veuve Campion, elle a déclaré ne le savoir, de ce qui enquise, suivant l'Ordonnance. »

Viennent ensuite les formules ordinaires d'apposition de scellés.

Dans la chambre du défunt, il fut trouvé un secrétaire de bois de noyer, à abattants et tiroirs par haut, et deux battants par bas ; une commode à dessus de marbre, à deux grands tiroirs ; une grande armoire à deux battants ; deux petites armoires grillées en bibliothèque ; un grand bureau à deux tiroirs et deux petites armoires, sur lesquels on ne mit aucun scellé, attendu qu'ils ne renfermaient « que quelques estampes et chiffons » ; un lit complet de deux matelas, un lit de plumes, couvertures et housses de camelots verts et blancs ; deux chenets, pelle et pincette garnies de cuivre ; sur la cheminée un trumeau et deux parties de son parquet peints en gris ; au-dessus de la commode, une glace en deux parties, dans sa bordure dorée ; sur l'armoire, une mappemonde ; une petite table garnie de son tapis vert ; aux croisées deux rideaux de toile blanche ; deux chandeliers de cuivre argenté ; deux bras de cheminée de cuivre en couleur ; un jeu de trictrac ; deux tableaux de famille dans leurs bordures dorées ; soixante-dix estampes sous verre, tant grandes que petites ; la tenture en papier vert et blanc ; une bergère de paille garnie de siamois vert, six fauteuils de velours d'Utrecht rouge, quatre chaises de paille, et un paravent de satin brodé.

A ce moment de l'inventaire, maître de Bonnaire déclara qu'il avait épousé la dame veuve Parisy, « il y a environ cinq semaines » ; qu'ils occupaient une partie de l'appartement du défunt, leur père et beau-père; que dans cet appartement il y avait différents meubles et effets qui appartenaient tant à lui qu'à la dame son épouse, et quelques autres à la succession; lesquels il ferait connaître, faisant réserve expresse de tous ses droits.

Dans un cabinet ayant vue sur la cour, formant le cabinet dudit maître de Bonnaire, il fut trouvé une armoire de bois de noyer, à deux battants, dans laquelle étaient tous les habits, linges, hardes dudit et de sa femme, un bas de buffet, à dessus de marbre, renfermant trente pièces, tant assiettes que soupière de faïence; deux chaises de velours d'Utrecht rouge.

On passa ensuite dans la chambre à coucher de M. de Bonnaire, ayant vue sur la rue, et on constata la présence des objets suivants appartenant à la succession : un petit secrétaire garni de cuivre (renfermant des effets à l'usage de M. et Mme de Bonnaire); trois gravures sous verre dans leur bordure dorée; deux bergères à soufflet, d'étoffes de soie.

Dans une cuisine à côté, ayant vue sur la cour, se trouvaient : deux chenets, avec pelle et pincettes de fer, quatre chaudières de cuivre, une bassinoire et trois casseroles de cuivre rouge, un poëlon de cuivre jaune, deux autres petites casseroles de fer-blanc, un bas de buffet renfermant six couverts, une cuillère à ragoût, une soupière et un gobelet en timbale, le tout d'argent; un lit composé de un matelas, une paillasse, un traversin, deux draps et une couverture de laine; une table à quadrille; une petite armoire de cuisine, où se trouvaient quelques poteries et verreries « ne méritant description ».

La cave était mal garnie; il n'y avait, en effet, qu'une voie de bois, et vingt bouteilles de vin rouge!

Sur requête présentée au prévôt de Paris, et à son défaut au lieutenant civil au Châtelet, il fut permis le 21 mars de procéder à la reconnaissance et levée des scellés; ce qui fut fait le 23. Ce jour donc, en présence de Germain-Augustin de Saint-Aubin, huissier, commissaire-priseur; de Jacques-Roch Donnebecq, marchand pannacher-plumassier du Roi, demeurant rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache, au nom et comme mari et maître de demoiselle

Marie-Françoise de Saint-Aubin, son épouse, avec laquel
commun en biens; de Claude-René de Bonnaire, greffier,
au nom et comme mari et maître des droits et actions m
possessoires de demoiselle Catherine-Noëlle de Saint-Au
épouse, avec laquelle il était pareillement commun e
Me Pierre leva les scellés et procéda aux dernières fo
d'usage. Tout fut trouvé conforme au premier procès-v
conséquence, la fille Mailleu resta gardienne des meubles
décrits ci-dessus; et l'on commit Me Étienne-Nicolas Lair,
demeurant quai des Augustins, pour faire l'inventaire, de
et prisée de ce qui se trouvait « sous iceux en évidence »,
Pierre-François Basan, graveur, demeurant rue et hôtel S
pour faire « les prisées des estampes, broderies et catalog

Au cours de la levée des scellés on trouva des papiers, q
remis sous scellés; 493 livres 8 sols en louis, écus de si
de trois livres, et monnaie grise et blanche; et des pièces
terie consistant en un plat à soupe, un moutardier, deu
salières, un goblet à pied, trois plats ronds et deux long
fourchettes et onze cuillères à bouche, une cuillère à so
à ragout, une pelle à sel, une cuillère à moutarde, partie
çon de Paris.

Aucune opposition n'avait eu lieu jusqu'alors. Il s'en
une le 27 mars; elle émanait du sieur Voitier, premier g
garde-meuble de Choisy-le-Roi, « pour sûreté et avoir p
des sommes à lui dues » par la dame veuve Parisy, fille et
du défunt, ainsi qu'il offrait de le justifier en temps et lie

Le 28 avril, ce procès-verbal était clos, et Me Pierre
la remise faite aux mains de Me Lair, notaire, quai de la V
30 mars précédent, du testament olographe du défunt,
daté à Paris, le 20 septembre 1780. Ce testament, co
29 avril, et insinué le 24 octobre suivant, sera de peu
tance pour le règlement de la succession.

Charles-Germain de Saint-Aubin avait épousé made
Trouvé en 1751, par acte reçu Me Boutet, notaire à Pa
dame est morte à Paris et a laissé la jouissance de ses bi
Saint-Aubin qui ne fit procéder à aucun inventaire de s
la communauté qui avait existé entre lui et son épouse a
tinué avec ses enfants, qui à cette époque étaient encore

L'établissement et la majorité desdits enfants n'apportèrent pas de changements dans leur position vis-à-vis de leur père; ils ont « rendu justice à l'attachement de M. de Saint-Aubin, et au désir qu'il a manifesté dans tous les temps de donner à ses enfants l'éducation qu'il convenait à leur fortune et à leur existence dans le monde ». Par suite de ces motifs d'honnêteté, ils laissèrent à leur père la jouissance de tous les biens qui dépendaient de la communauté d'entre sa femme et lui, et de la continuation de cette communauté, même de la succession de Mme de Saint-Aubin.

Le sieur de Saint-Aubin, de son côté, après avoir fourni avec exactitude à toutes les dépenses que nécessitaient l'éducation et l'entretien de ses enfants, s'est empressé de reconnaître leurs bons procédés, et leur a constitué à tous, en les établissant, des dots proportionnées à sa fortune; ces dots ont été acquittées, à l'exception d'une somme de 5,000 francs qui restait due à l'époque de sa mort, à son fils Germain-Augustin de Saint-Aubin, commissaire-priseur, marié (contrat passé le 20 juillet 1785, devant Me Maupas, notaire à Paris) à Mlle Dallemagne et à qui il avait promis une dot de douze mille livres, sur laquelle il reçut sept mille livres en un titre de rente sur les marchands drapiers.

Le contrat de mariage des sieur et dame Donnebecq fut passé devant Me Trudon de Roissy, notaire à Paris, le 16 février 1773. Cet acte contient, de la part du sieur de Saint-Aubin père, constitution de dot à sa fille de la somme de seize mille livres, dont quinze mille livres en argent, et mille livres de trousseau.

En mariant sa fille à M. Parisy, de Saint-Aubin lui constitua en dot une somme de treize mille livres, qui a été pareillement fournie; mais M. Parisy contracta beaucoup de dettes et obligea même sa femme à en acquitter la plus grande partie; de sorte que quand il mourut à Fontainebleau, sa veuve, « se trouvant dans une position extrêmement embarrassée, accepta avec reconnaissance l'asile que lui offrit son père, avec lequel elle n'a point cessé d'habiter depuis le 14 décembre 1781 ». Lors du second mariage de cette dame avec M. de Donnebecq [1] (contrat passé devant Me Bonnomet le 5 février 1786), son père ne lui a rien donné en dot.

Par l'acte de partage des biens de la succession de Charles-

[1] Ce nom est écrit quelquefois, mais à tort, avec la particule

Germain de Saint-Aubin, et de la dame sor
16 janvier 1787 devant Me de Lamotte, notair
que par suite des considérations précédentes,
fils rapporterait à la masse sept mille livres
reçu que cette somme ; Mme Donnebecq, seize
Bonnaire, treize mille.

« La loi d'égalité qui doit être la base de t
la nature », dit le même acte, aurait néces
Mme de Bonnaire, qu'elle rapportât en outre
pension pour tout le temps qu'elle avait d
veuvage avec son père ; mais ses frère et sœ
« était déjà assez malheureuse d'avoir vu s'écli
absolument illusoires la plus grande partie des
apportés au sieur Parisy », et d'autre part qu'el
par ses soins et son économie à conserver à M.
fortune qu'il a laissée à ses enfants », crurent
dans la circonstance présente autrement qu'
Bonnaire d'agréer comme une faible marque d
la remise définitive qu'ils entendent lui faire
peut devoir à l'occasion de ladite pension » ;
avec reconnaissance.

Par son testament, Charles-Germain de
laissé à plusieurs pauvres quarante-huit livres
becq, son *Livre de fleurs,* à M. Sedaine, son
du plumassier, à M. Blanchet son estampe d
M. Basan, « le portrait de lui par Saint-Au
de Mme Parisy, depuis Mme de Bonnaire, il ava
suivante : « Comme mon gendre Parisy me pa
qui consommera sa fortune et celle de sa fem
Catherine-Noël, fille Parisy, la somme de troi
lui servir de pension alimentaire, à prendre su
de plus libre à mon décès. »

Cet avantage fut répudié par Mme de Bo
« vouloir partager avec son frère et sa sœur ave

L'acte de partage précité constate, en outre, q
à Mme Donnebecq et à M. Basan leur ont é
ceux légués à M. Blanchet et à M. Sedaine « ne
au décès de M. de Saint-Aubin, qui en avait dis

Par conséquent, il ne pouvait plus être question du testament que pour fournir à l'acquittement du legs consenti au profit des pauvres.

La masse générale des biens des successions des sieur et dame de Saint-Aubin fut ainsi établie :

Vente du mobilier.	3,343#	6s	4d
Argenterie, prisée à juste valeur et sans crue. . . .	1,437	10	7
(M. Donnebecq, du consentement des parties, en prit pour la somme de 1,168 liv. 18 s. 6 d., M. de Bonnaire, pour 268 liv. 10 s. 7 d.). . . .			
Deniers comptant.	493	8	»
Créances recouvrées sur les sieurs Noirault (1,048 liv. 11 s.), Soniez (1,200 liv.), Nau de Lagrange (108 liv.), Joubert jeune (4,550 liv.), Didot jeune (1,000 liv.), et Daguerre (300 liv.). . . .	8,206	11	»
Huit parties de rentes perpétuelles sur le Roi, vendues depuis le décès, savoir : Dettes de la guerre, 3 fois 350 liv. de rentes ; Alsace, 200, Annuités, 195, cinquante millions, 150 ; actions des Fermes, 100, 4e Loterie royale, 68. Soit 1,763 liv. de rentes qui auraient dû produire un capital de 35,260 livres. Mais les six premières parties avaient été réduites à moitié, et les deux dernières ne se payaient plus qu'à raison des 9/10e de leur produit, à 4 pour 100, ayant été vendues, avec la jouissance de janvier, par le ministère de M. Dufresne, agent de change, ne firent rentrer à la succession que	15,757	12	
Rente de 500# sur le corps de la draperie et de la mercerie de la ville de Paris (contrat du 5 octobre 1773), au capital de.	10,000	»	»
Arrérages de rentes (rente viagère, dite Tontine, de vingt livres), loyers échus, etc.	488	1	7
Rapports de dots données aux parties (16,000, 13,000, 7,000).	36,000	»	»
Autre rapport par M. de Saint-Aubin fils (payement d'avance non dû en partie).	97	18	4
TOTAL	75,824	7	6

Il était, en outre, indiqué qu'un sieur Desbau devait au défunt 96 livres, payables à volonté (billet de 1778), et à un sieur Guesdon,

suivant facture, 56 livres pour *dessins;* mais le recouvrement de ces créances paraissait incertain.

On lit dans l'article 11 de l'acte de partage :

« M. de Saint-Aubin inscrivoit sur un registre particulier les différens ouvrages de desseins qu'il faisoit pour les personnes qui l'employoient. Il a été fait par les parties un relevé des sommes restant duës à cet égard, ci :

1785.	Mme Daguesseau-Defresne.	15 liv.
1785.	Mme de Simiane.	72
1785.	Mme la comtesse de La Mark.	12
1783.	M. Letellier	9
1783.	Mme la duchesse de Fronsac.	72
1783.	Mme la duchesse de Fitz-James	9
1786.	L'abbé de Lorraine	150
1784.	Mme la baronne de Montboissier.	29
1786.	M. Rocher.	33
1785.	M. Dufourny.	108
1784.	Mme de La Bauve.	84
1785.	M. Baudouin	30
1774.	Mme la marquise de Feuquières	72

Soit un total de 695 livres, que fut laissé en commun entre les parties, mais pour être recouvré au mieux des intérêts de la succession.

En marge de la créance de la marquise de Feuquières, Saint-Aubin avait écrit cette note : « Il ne m'a jamais été possible de la joindre. »

Les dettes passives de la succession, longuement énumérées, peuvent se résumer ainsi :

Frais de convoi, suivant quittance de Rion, receveur des convois (femme Campion, garde-malade, 24 liv., billets d'enterrement, 12 liv., port des billets, 7 liv. 10 s., au confesseur, 6 liv., cierges, 2 liv. 12 s.).	181#	14	»
Dépenses diverses faites par le sieur de Bonnaire. .	129	9	7
A Thierry, huissier, sur le produit de la vente . . .	1,711	12	6
Procès-verbal fait après le décès de M. Lair, notaire, relativement à la remise des papiers compris en l'inventaire de la succession, et aux para-			

phes à faire auxdits papiers par Me Pottier, son successeur.	56	15	»
A Plet, tailleur à Paris, pour ouvrages de sa profession	36	5	»
Aux médecins et chirurgiens qui ont soigné le sieur de Saint-Aubin, pendant sa dernière maladie . .	36	»	»
Legs du sieur de Saint-Aubin aux pauvres.	48	»	»
Frais de remboursement des rentes perpétuelles vendues	150	3	9
Frais de perception d'arrérages de rentes	2	16	9
Papier employé aux divers actes de la succession.	27	5	6
Honoraires de M. Dufresne, agent de change . . .	44	»	»
Quatre ampliations du contrat sur les drapiers . .	12	10	»
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS.	2,436	12	1

Un compte de fruits et revenus des biens dépendant de la succession vient ensuite; mais il est de peu d'importance et sans intérêt.

Enfin, le procès-verbal de partage est clos par une *récapitulation et preuves de calculs,* et de ce compte final il résulte que tous frais payés, la succession disposait d'une somme liquide de 78,307 livres 15 sols 15 deniers, dont il revenait un tiers, soit 24,462 livres 11 sols 9 deniers, à chacun des trois héritiers.

Sur la somme revenant à M. de Bonnaire, six mille livres furent prélevées pour payer à Voitier, opposant, la créance de 11,000 livres qu'il avait contre Mme de Bonnaire, caution de son premier mari Parisy, et dont il donna quittance, réduisant ainsi ses prétentions à près de la moitié.

Cette quittance, datée du 24 janvier 1787, termine le procès-verbal de partage de la succession de Charles-Germain de Saint-Aubin.

III. — GABRIEL DE SAINT-AUBIN (1724-1780).

Charles-Germain nous a laissé sur cet artiste la notice suivante :

« Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, né le 14 avril 1724, montra dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé pour l'étude. Toujours sérieux, il apprit de bonne heure à dessiner chez Sarrasin, fameux copiste. Il suivit

longtemps l'Académie royale, gagna les prix de dessi
peinture en 1753. Il se contenta des conseils de M^rs
Quelques préférences injustes lui firent abandonner l'
Il se livra de bonne heure à son génie, chargea ses
de savoir et de détails. Il professa longtemps le dessi
école de Blondel, architecte. Dans ce temps, il négli
livra à plusieurs genres de connaissances. Il avait u
parlait hardiment, à la satisfaction même des pro
rentes sciences. Il évitait les jeunes gens, ne donnait
plaisirs de la jeunesse. Il fit peu de tableaux, qu'i
corrigeant et les repeignant. Un *Tremblement de terr*
artistes, ses contemporains, ont vu avec plaisir, est
additions et corrections qu'il y a faites à plusie
Mlle Arnoult, le voyant dessiner, se mit à dire : « S
« de dents ; il fait plus de croûtes qu'il n'en mange.

« Il a mieux réussi dans plusieurs Vues du sa
tableaux au Louvre, où chaque composition est
Triomphe de l'Amour sur tous les Dieux (projet d
sa réputation. Sa principale occupation fut de dessi
ries, l'*Histoire romaine expliquée,* par M. Philippe
les cabinets de tableaux dont on faisait la vente.
rapidement et si juste sur la marge des catalogue
fort intéressants. Il dessinait en tout temps et en to
la promenade, son crayon mettait à contribution les
académiques n'étaient pour lui qu'un tableau mouva
esquisse. Un vendredi-saint, s'étant placé dans la
pour entendre un célèbre prédicateur, il tira son livr
mit à dessiner l'orateur. Les personnes près de lui
celles de devant se retournaient, celles de derrière se
chaises ; enfin, il attira si fort l'attention des auditeu
suspendant son discours, se prit à dire : « Quand l
« faits, j'espère qu'on me prêtera l'oreille. »

« Cette passion, jointe à l'envie de tout voir, de
forte, qu'il avait une négligence extrême de son int
Aussi, il est mort dans un dépérissement total de
vrier 1780, âgé de cinquante-cinq ans. Il était singuli
avant de sortir de chez lui, il frottait de crayon blanc
les poudrer, ou ses bas pour les blanchir. Il a laissé
dessins curieux. Le baron de Saint-Julien a acquis
ses Catalogues. Nous avons plusieurs estampes
dessins, et quelques eaux-fortes où l'on reconnaît s

IV. — LOUIS-MICHEL DE SAINT-AUBIN, peintre de la manufacture royale de la porcelaine de Sèvres (1731-1779).

Le contrat du mariage de Raymond Reynier avec Marie-Anne Le Clerc, veuve Louis-Michel de Saint-Aubin, en date du 6 mai 1783, porte ce qui suit :

« Par devant les Conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, furent présents :

— Sieur Raymond Reynier, maître tablettier à Paris, y demeurant rue Michel-le-Comte, paroisse S[t]-Nicolas-des-Champs, fils majeur de défunt sieur Antoine Reynier, et D[lle] Roze De Peyre, son épouse, ses père et mère d'une part.

— Et dame Marie-Anne Le Clerc, veuve avec trois enfants de s[r] Louis-Michel de Saint-Aubin, peintre de la Manufacture royale de la Porcelaine de Sèvres, décédé audit Sèvres, et après le décès duquel la dite D[e] sa veuve a fait faire inventaire par M[e] Delamotte, notaire, qui en a la minute, le 30 avril 1783, tenu pour clos au Baillage royal de Versailles, le trois may présent mois, ladite D[e] demeurant à Paris, susd. rue et paroisse, stipulant aussi pour elle, en son nom et de son consentement, d'autre part.

Lesquelles parties, dans la vue du mariage proposé entr'elles, et dont la célébration doit se faire incessamment en face d'église, en ont arrêté les traités et conventions civiles de la manière et ainsi qu'il suit, en présence de leurs parents et amis cy après nommés :

Sieur Claude-Alexandre Richard, architecte à Paris, y demeurant rue des Petits-Champs-Saint-Martin, gendre de lad. dame de Saint-Aubin, à cause de Marie-Louise de Saint-Aubin, son épouse.

Marie-Louise de Saint-Aubin, épouse dud. S[r] Richard, et fille du premier mariage de lad. D[e] de Saint-Aubin.

D[e] Marie-Françoise de Saint-Aubin, épouse du S[r] Jacques-Roch Donnebecq, m[d] plumassier du Roy, belle-nièce de lad. future épouse.

Catherine-Louise de Saint-Aubin, fille majeure, belle-sœur de lad. D[e] future épouse, à cause de son premier mari.

S[r] Augustin de Saint-Aubin, Graveur du Roy et de sa Bibliothèque, beau-frère de lad. D[e] future épouse, à cause de son premier mary.

Germain de Saint-Aubin, aussi beau-frère de lad. future D[e] Catherine-Noël de Saint-Aubin, veuve de M[e] Pierre-Adrien Parisy, notaire du Roy à Fontainebleau, nièce.

S[r] Germain-Augustin de Saint-Aubin, Bourgeois de Paris, neveu.

S[r] Toussaint Morize, Bourgeois de Paris, ami des futurs.

Les futurs époux seront communs en tous biens meul immeubles, suivant l'art. 220 de la coutume de Paris, au leur future communauté sera régie, gouvernée, et les bi poseront partagés, quand même par la suite ils feraient des acquisitions, ou viendraient à décéder en pays régi coutumes et usages contraires, auxquels il est, par ces pr sément dérogé et renoncé.

Ils ne seront cependant pas tenus des dettes et hypo l'autre contractées avant la célébration du mariage; m elles seront payées et acquittées par celui des deux qui l contractées, sans que l'autre, ses biens, ni ceux de lad. soient aucunement tenus ni garantis.

Déclare ledit sieur futur époux que ses biens consisten de deux mille quatre cents livres, en deniers comptans, p gains et épargnes.

Ceux de ladite future épouse consistent : 1° en la n compris et détaillés dans l'Inventaire sus daté, fait après dit premier mary, dont elle a remis l'expédition grossoyé qui ont été nécessaires pour la perfection dud. Inventaire lesd. meubles et effets qui y sont contenus, dont du tout nier se charge par ces présentes; 2° et dans les reprises de répéter, comme luy étant accordées par la coutume d laquelle lad. première communauté d'entre elle et led. Saint-Aubin, a été établie, attendu qu'il n'y a point eu de lors de leur mariage.

Il entrera en lad. future communauté la somme de troi part et d'autre, ce qui fera pour les deux six cents livres avec ce qui leur reviendra et échera par succession, do autrement, sera et demeurera propre à chacun d'eux et a et ligne.

Ledit Sr futur époux a doué lad. dame future épouse mille livres, de douaire prefix, une fois payée...

Le survivant desdits futurs époux aura et prendra par le partage des biens meubles de lad. communauté, te voudra choisir, jusqu'à concurrence de la somme de six c

Si pendant lad. communauté il est vendu, aliéné quel pres, ou racheté quelques rentes de même nature, le rem suivant l'art. 232 de la coutume de Paris...

Pour l'estime et l'amitié que lesd. futurs époux ont dit l'autre, dont ils veulent se donner des marques respecti par ces présentes, fait donations entre vifs, mutuelles et

accepté, respectivement par chacun d'eux pour le survivant, savoir : led. Sr futur époux à lad. Dle de l'usufruit seulement de tous ses biens, meubles, immeubles et propres qui se trouveront luy appartenir au jour de son décès ; lad. dame future épouse aud. sieur futur époux d'une part et portion virile dans sa succession, égale à celle de l'enfant le moins prenant, pour en jouir par lui en usufruit seulement...

Dont acte fait et passé à Paris, en l'étude, l'an 1783, le sixième jour de may, après midy. — De La Motte, notre. »

V. — AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN (1736-1807).

Il était fils de Gabriel-Germain, et fut graveur et membre de l'Académie de peinture.

Il avait épousé Louise-Nicolle Godeau, par contrat passé à Paris, le 15 novembre 1764.

Voici quelques extraits de cet acte :

« Furent présens sieur Augustin de Saint-Aubin, Graveur en taille douce, majeur, fils de deffunt sieur Gabriel-Germain de Saint-Aubin, Brodeur privilégié du Roy et de Dame Catherine Imbert, son épouse, ledit sieur Augustin de Saint-Aubin, demeurant à Paris, rue des Mathurins, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, stipulant pour luy, d'une part.

« Sieur Jean-Baptiste Godeau, Officier chez Mr le Comte de Caylus, et Demoiselle Estiennette Girardeau, sa femme, qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurant chez ledit Seigneur Comte de Caylus, cour de l'Orangerie des Thuilleries, paroisse St-Germain-l'Auxerrois, stipulant pour eux et pour Demoiselle Louise-Nicolle Godeau, leur fille mineure, Graveuse en taille douce, demeurante avec ses père et mère, à ce présente, stipulante pour elle et en son nom, d'autre part.

« Lesquelles parties ont réglé et arrêté ainsi qu'il suit les clauses et conventions du mariage qui sera incessamment célébré en face l'Église, entre ledit sieur de Saint-Aubin et ladite Demoiselle Louise-Nicole Godeau, en la présence et de l'agrément de très haut et très puissant Seigneur Anne-Claude-Philippe de Thubières de Grimoard de Pestel de Levy de Caylus, Chevalier, Comte de Caylus, Marquis d'Esternay, Baron de Branzac, Pestel, Fontanges, Laroche-Salers et autres lieux, Conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse, et honoraire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ; de Monseigneur le Comte de Lauraguais ; de sieur Charles-Germain de Saint-Aubin, Dessinateur du Roy, frère du futur ; de sieur Gabriel de Saint-Aubin, architecte, frère du futur ; de Demoiselle Catherine-Louise de Saint-Aubin, sœur du futur ; de

sieur Pierre de Saint-Aubin, oncle paternel du fu
Catherine Saulsoye, sa femme.

« De Demoiselle Estiennette-Madeleine Godeau,
future, de Me François-Louis-Claude Mosin, Avocat
sieurs Académies, Censeur royal et de la Police, et
Librairie de France, ami du futur; de sieur Laur
Roy, Conseiller du Roy en son Académie de Peintur
du futur; de sieur Jacques-Philibert Dupuis, Con
rier de la Chancellerie de Paris, ami du futur;
Cornuau, Trésorier général de Son Altesse Monse
thièvre, ami de la future, et de Dame Louise Girard

« Les dits Sieur et Demoiselle futurs époux sero
tous biens, meubles et conquets immeubles, confor
de Paris...

« Les biens du futur consistent en la somme de
en meubles meublans, habits, linges et hardes à t
comptant, le tout provenant tant de ce qu'il a rec
sions de ses père et mère, que de ses gains et épar
justifié...

« Ledits sieur et Demoiselle Godeau, père et mè
lui constituent en dot une somme de deux mille li
tans, plus un trousseau de la valeur de mille livre
porté en outre en dot la somme de deux mille liv
tans, provenant de ses gains et épargnes, et du
graveuse... »

Peu de temps avant de mourir, Augusti
son testament en ces termes :

« Considérant que les prospérités qui ont suivi le
j'ai contracté avec Louise-Nicolle Godeau, mon épou
par les événemens désastreux qui ont attaqué tou
singulièrement réduit le fruit de mes travaux et
dans cet état de choses, le don mutuel que nous n
épouse et moi, par contrat de mariage, ne présen
cultés qu'il entraine, que des avantages peut-être
a partagé mon sort, fait le bonheur de ma vie et
j'ai cru que mon affection et ma reconnaissance
à ses droits sur ce qui restera après moi toute l'ét

« En conséquence, je fais donation pleine et en
posséderai au jour de ma mort à Louise-Nicolle
qui, au moment de mon décès, sera par ce seul

totalité de ce qui formera alors notre avoir, pour par elle en jouir en toute propriété, sans aucune restriction, charge, ni réserve, et sans être obligée d'en rendre compte à qui que ce soit.

« Je désire que cette dernière preuve de ma tendre affection (qu'elle a si bien méritée) la dédommage des peines et des inquiétudes que ma mauvaise santé a pu lui causer pendant le tems que nous avons vécu ensemble.

« Fait et écrit de ma main, en entier, en mon domicile rue des Prouvaires, n° 31, à Paris, le premier mars 1807. »

Il ajouta plus tard, à la suite, ce *post-scriptum :*

« Je présume trop bien de la délicatesse de mes neveux et nièces pour craindre qu'ils voyent rien dans les dispositions ci-dessus qui puisse leur faire éprouver le moindre chagrin. J'aime à croire qu'au contraire ils verront que je n'ai fait qu'accomplir une justice exacte envers ma femme, dont ils connaissent comme moi tous les sentimens, et je les invite à se reposer avec confiance dans sa sollicitude pour leurs propres intérêts. »

Mme de Saint-Aubin survécut à son mari ; elle mourut le 19 mars 1814, laissant un testament olographe daté de Paris, rue des Prouvaires, n° 31, le 27 août 1809, dont voici les principales dispositions :

« Je nomme et institue ma légataire universelle, mais à la charge des legs particuliers ci-après, Catherine Saint-Aubin, femme De Bonnaire, nièce de feu mon mari, qui aura droit de prendre tout ce qui m'appartiendra au jour de mon décès, et dont je n'aurais pas disposé par le présent.

« Je donne et légue à Germain Saint-Aubin, neveu et filleul de mon mari, la somme de deux mille francs, une fois payée ; je lui laisse aussi le portrait de mon mari et le mien, tous deux dessinés par mon mari.

« Je donne et lègue à Marie Saint-Aubin, Dᵉ Donnebecq, la somme de mille francs, une fois payée.

« Je donne et lègue à Saint-Aubin, femme Richard, la somme de mille francs, une fois payée.

« Je donne à Saint-Aubin, son frère, la somme de mille francs, une fois payée.

« Je donne et lègue à mon cousin Duverger, ma montre d'or à répétition, et la clef d'or, et, en outre, une somme de mille francs, une fois payée.

« Je donne et lègue à Pierre-Augustin Clémence, élève de M. Tardieu, la somme de cinq cents livres, une fois payée.

« Je donne et lègue à M. Daubas, Employé au Trésor public, la glace

qui est à la cheminée de ma chambre à coucher, la pendule qui est placée dessus cette cheminée, avec sa cage et mon baromètre d'Erard.

« Je donne et lègue à Mr Tardieu, Graveur, demeurant à la Sorbonne, toutes les estampes encadrées et en portefeuille, qui se trouveront chez moi.

« Je donne et lègue à sa fille, issue de son premier mariage, mon gobelet d'argent avec une anse.

« Je donne et lègue à Mde Levasseur mon ancienne amie, mon grand gobelet d'argent.

« Je donne et lègue à Bonnaire, ma petite-nièce, mon ajustement d'Angleterre; je laisse à Bonnaire, son frère, ma boîte à tabac, sur laquelle est le portrait de mon mari.

« Je donne et lègue à Mde Chardon, demeurant dans la même maison que moi, ma Bergère de damas vert à joncs.

« Je donne et lègue à Mde Adèle Hotot, tous mes livres d'église, et le reliquaire de la vraie croix que je porte sur moi.

« Je donne à Made Desmousseaux, mon ancienne voisine, le reliquaire qui est dans mon lit, et une somme de six cents francs, une fois payée.

« Je donne et lègue à Mlle Léger, deux paires de bons draps de lit, six bonnets, trois paires de poche de basin, et trois désabillés blanc garnis.

« Je donne et lègue à Mlle Russeau, si elle se trouve chez moi au jour de mon décès, ce qui compose le mobilier qui garnit sa chambre, son lit tel qu'il se trouvera, toutes mes robes d'indienne, trois jupons de basin, deux paires de draps, trois paires de poche de basin neuves, six bonnets ronds à deux rangs et six simples.

« Je donne et lègue à M. Rougeot, mon confesseur, un Christ d'ivoire encadré, un tableau représentant le *Repos de la Vierge,* un autre représentant son *Assomption,* et une somme de trois cents francs, une fois payée, pour l'aider à finir sa chapelle.

« Je donne et lègue à Mr le curé de St Eustache, pour les pauvres de sa paroisse, la somme de cinq cents francs, une fois payée.

« Je nomme et institue mon exécuteur testamentaire, Mr Bonnaire, commissaire-priseur, mon neveu, que je prie de vouloir bien accepter cette charge, et à qui je donne, pour lui tenir lieu de diamant, tous mes dessins originaux encadrés. »

Voici sept lettres inédites d'Augustin de Saint-Aubin à son neveu Germain-Augustin (1758-1845).

Paris, le 20 prairial an VIII.

Je craignois bien ce qui est arrivé. Le changement de ministre et l'instant de cette réorganisation étoit principalement ce qui motivoit

les craintes que j'ai témoignées à tes sœurs; et, malheureusement, je ne me suis pas trompé. Cependant, tu parois espérer qu'on reviendra sur les injustices qui ont été faites, et je le désire de tout mon cœur. Le commissaire Lambert, ton ami Le Roy, peuvent plus que personne te rendre sur cela les meilleurs services, puisqu'ils sont à même de voir ou de correspondre tous les jours avec les ministres et les hautes autorités, surtout dans ce moment cy où nos armées reprennent l'offensive en Italie, conduites par l'homme étonnant à qui nous devrons probablement bientôt le bienfait de la Paix.

Je voudrois être dans leurs positions; il n'y auroit rien que je ne fisse pour faire rendre à un travailleur assidu une place dans laquelle il s'est toujours bien comporté; mais je ne suis rien et ne puis rien, pas même pour moi.

Ma santé, considérablement altérée, et par un mauvais tempérament et par toutes sortes d'inquiétudes, me jette dans une espèce d'anéantissement physique et moral on ne peut plus déplaisant. Je n'étois ordinairement malade que les hivers; depuis deux ans, outre l'hiver où je suis retenu trois ou quatre mois, je suis attaqué de rhumes fâcheux, même dans l'été, et encore dans ce moment cy, au milieu de juin, je ne puis encore sortir. Si je pouvois toujours travailler, cela charmeroit un peu mes ennuis; mais souvent quand la tête est trop affectée, ou la toux violente, je suis obligé de rester les bras croisés, ce qui est un chagrin de plus, car certes je ne puis pas me dispenser de travailler; il y va de la vie; il n'y aura point pour moi d'intervalle entre le travail et la mort. Mais ce n'est pas là ce qui m'inquiète. Ta petite Tante se donne beaucoup de mal pour soigner ma santé, et je crains que la sienne ne s'altère.

Ta sœur Donnebecq est venue passer quelques jours à Paris; elle m'a fait voir la lettre que tu lui as écrite; malgré la position fâcheuse où elle se trouve, ainsi que ma pauvre sœur, elle se porte bien; elle a même de l'embonpoint. Cela m'a fait plaisir pour ma pauvre sœur. Elle me ressemble, elle va toujours déclinant.

Le malheureux Debonnaire se tourmente beaucoup et n'accroche toujours rien; il se chagrine et avec fondement. Sa femme m'a dit qu'elle t'avoit écrit dernièrement. Son petit garçon va mieux, mais c'est le tour de sa jolie petite; il paroit qu'elle couve une maladie; tu vois qu'elle en a sa bonne part.

J'ai pensé que tes effets de chez M^de^ Marcel seroient mieux chez moi, et pour en avoir soin et pour éviter à Mérault de faire long voyage pour en faire la prisée ou la vente. On m'a prêté une petite chambre au-dessus de chez moi où ils seront bien; j'avois désiré acquérir le lit pour pouvoir

l'offrir à ta sœur ou à la mienne, si l'une ou l
quelques nuits à Paris. Quand tu voudras, on fera
diras quel emploi tu veux qu'on fasse de l'argent
ami Rainville arrangera tout cela.

Ton ami Le Roy que je ne voids point, parce q
tout, m'a promis vingt fois de monter chez moi, soit
soit dans ses courses. Il me fait toujours dire
agréables, mais je ne peux pas l'entretenir un inst
est, ou ce qu'il compte faire vis-à-vis de Delahaye
tant qu'il faudroit commencer à l'actionner. De n
mente pour poursuivre Bellard, qui est une bien
qui nous traîne par tous les moyens que donne l
après lui avoir fait saisir ses meubles, mis des gar
la sentence de vente, il s'est déterminé à entrer
donné 450ᶠ à compte; mais je n'ai pas encore
mains. Il promet que dans trois mois il en donnera
bien qu'il faudra que nous ayons recours aux m
fois que nous voudrons en tirer quelque chose.

Je n'ai point vu du tout le Cᵉ Duchin, comme
dans un tems; peut-être aura-t-il soldé entre les m

Tu ne m'as pas marqué, dans ta dernière, si
lettre de change de 1,000ᶠ qui devoit échoir, je cr
nal; j'aurois été charmé de l'apprendre, car je s
vivre sans argent.

Marque moi le plus tôt possible si tu as de nouv
replacé. Tu ne dois pas douter combien cela nou
avois besoin d'une recommandation auprès du min
trouverois-je le moyen de lui faire présenter le mé
rois alors, par un homme de la plus haute considé

Ta petite tante, ta sœur et moi, nous t'embras
une bonne santé.

Ton oncle,

Au dos : Au citoyen Saint-Aubin, inspecteur d'ar
nº 11, maison Otelard, à Grenoble.

On lit en marge : Recue le 27 prairial, ou
Répondu le 28 messidor an VIII : — que j'ai reç
mes nouvelles espérances depuis l'arrivée du pa
— si mon oncle reçoit environ 1,000ᶠ de la v
les placerait en viager sur ma tête et on payera
tante, etc.

Paris, 16 thermidor an VIII.

Mon ami,

Je suis charmé de voir que tu as quelque espérance d'être replacé, et tu feras bien de te mettre le plus tôt possible sous les yeux de ton bon ami et protecteur Lambert. Je sais, de mon côté, qu'il a pour toi les meilleures intentions; il me semble avoir ouï dire que peut-être reviendroit-il à Paris sous peu. Ce seroit une raison de plus pour te déterminer à le voir promptement.

Je crois bien que sans la lettre de change en question tu aurois été fort embarrassé, malgré tes économies; je sais comment l'argent va et combien on a de peine à le faire venir. Tu crois peut-être que la somme en à-compte que nous avons accrochée à Bellard après tant de poursuites, nous rentrera net; mais il n'en est pas ainsi; il a donné un billet de 480^{ff} qui a été touché à son échéance, sur quoi il a fallu prélever d'abord 168^{ff} de frais à la charge de Bellard et 108^{ff} de faux frais et vacations à ma charge, comme curateur et poursuivant. Reste donc net 204^{ff} qui sont à ma disposition. Voilà comme cela marche et cela ne peut pas aller autrement à ce que m'assurent quelques amis que j'ai consultés et qui sont dans les mêmes positions que nous. Je ne sais si nous aurons le même mal à chaque à-compte qu'il nous faudra tirer de cet homme.

Ton ami Rainville m'avoit dit que dès que tu lui écrirois, il amèneroit Mereault chez moi pour la prisée de ce qu'il a fait transporter de chez M^{de} Marcel; je voudrois déjà que cela fut fait; c'est d'après cette prisée que tu pourras juger à peu près ce à quoi tout cela peut se monter, en y ajoutant, si tu le veux, ce que Rainville a de son côté à toi.

Tu me marques que tu ne sais pas si les 500^{ff} à peu près, dont je t'ai parlé dans un tems chez le cit. Le Roy, sont le résultat seulement des bons du remboursement des 2/3, ou le produit total de toute l'inscription. Rassure-toi; le tiers consolidé te reste et se monte à 530^{ff} de rente que je touche depuis deux ans en Bons qui ne perdent pas un 5ème actuellement. C'est un objet dont je dois compte; quant aux années précédentes où l'on payoit en assignats, c'est Delahaye qui a dû toucher, et je ne sais ce que cela est devenu. Je me sais bien bon gré d'avoir pris toutes sortes de prétextes pour ne pas remettre l'inscription ni à lui ni à d'autres; nous n'aurions rien du tout dans les mains.

Après bien des allées et venues, je viens enfin de retirer les actions de Lafarge, qui sont sur ta tête; elles étoient entre les mains de Bréon, puis dans celles de son successeur; car, il s'est retiré des affaires et est auprès de son père, dans son pays; il vient seulement de tems en tems à Paris.

Tu as vingt Actions, dont dix à la pr
la seconde, portant la date de 1796. I
chée, je ne sais comment ni par qui, s
regarde cela comme à peu près perdu,
Il s'agit actuellement de toucher ce qu
cela il me faut, avant tout, ton certificat
le plustôt possible, en bonne forme e
point à recommencer. On dit que ce ce
du lieu de la résidence et visé par le
comme attaché au service militaire, cel
le Ministre de la guerre doit donner so
tout cela mieux que chez nous.

Je pense que tu peux disposer du p
que cet article ne doit pas entrer dan
puisque cela n'est point porté sur l'inve
pas encore une irrégularité de cet inve
me diras ce que tu en penses.

Je souhaite que tu vives assez pour c
cune mille francs de rentes, comme ch

Adieu, ma femme, sa sœur et moi, r
des vœux que tu fais pour nous, et d
souhaitons par-dessus tout une bonne
en connaître tout le prix.

Nous avons eu et nous avons enco
et cependant je tousse toujours; ce qui
rir promptement ma mauvaise poitrine

Ton oncle,

(Même adresse.)

Je ne t'accusois pas de négligence, n
de ne point avoir de tes nouvelles. Sur
die où je suis, les mois paroissent des
dernier, je n'ai pas mis les pieds hors
resté toussant, souffrant et faisant sou
le plus), pouvant à peine travailler de
pas le moyen d'avancer beaucoup ses a
pour se faire des Protecteurs (comme c
auprès du Ministre des promesses qui
mais pour cela il faudroit courir, soll

puis rien de tout cela. Aussi, je suis concentré, et je ne vois que quelques amis qui s'intéressent encore à ma santé.

Cependant, voilà le beau tems qui vient, j'espère que je pourrai sortir, et je te promets de voir Mr Pajou, de lui parler de l'établissement de Mr Jay et de l'engager à en parler au Ministre actuel, avec lequel, dit-on, il est fort ami.

Remercie pour moi Mr Jay de la notice qu'il m'a fait passer; je l'ai lue avec plaisir. Je désire qus son établissement prenne toute la consistance qu'il veut y donner.

Le commissaire Lambert n'est point encore à Paris, comme tu le croyois; mais on croit qu'il va y arriver. D'après ce qui m'a été dit, il paroîtroit que lui et son secrétaire ont témoigné quelque surprise de n'avoir eu aucune de tes nouvelles depuis très longtems et de ne savoir où te trouver pour t'écrire au besoin. J'ignore j'usqu'à quel point tout cela est vrai; quoiqu'il en soit, dès qu'il arrivera on lui parlera, on verra à le solliciter, pour ce qu'il sera dans le cas de faire pour toi.

Je t'exhorte à écrire le plustôt possible à Mde Lefebvre, car ce ne sera que par elle qu'on pourra avoir l'espérance d'obtenir quelque chose, s'il y a moyen; en attendant cet avenir incertain, tu fais bien de te procurer de bonnes connoissances qui puissent te faire avoir des écoliers un peu stables; c'est un état comme un autre, et je sais à Paris de bons pères de famille qui n'en ont pas d'autre et qui se soutiennent fort bien. Le tout, c'est d'être toujours entretenu d'élèves.

Je sens qu'il te faudrait les livres que tu demandes; il paroît un nouveau *Dictionnaire de la Fable*, en deux gros volumes in-8°, où il y a beaucoup de choses neuves, et qui peuvent servir à l'enseignement, surtout pour les jeunes gens. Voilà déjà un objet. J'ai à toi *Recueil de cartes pour servir à l'Histoire de France*, que tu m'as remis, je crois, toi-même, avant de partir. Si Rainville a ces livres et ces cartes séparées dont tu parles, écris-lui; nous nous concerterons ensemble afin qu'il te fasse passer une caisse. Il va et vient; il saura beaucoup mieux que moi les moyens à prendre pour que cela te parvienne avec sûreté. Il m'avoit promis de me venir voir relativement à tes différentes nipes de chez Mde Marcel; mais depuis près de six mois que je suis détenu là au coin de mon feu, je ne l'ai pas vu, non plus que ton ami Le Roy qui, pourtant, m'a fait dire dix fois qu'il passeroit chez moi en allant au Tribunat. Mais finit-on quelque chose à Paris? Il faudra pourtant que je le voie pour ce que tu désires relativement à ton tiers consolidé. Quant à moy, je n'y verrois aucune difficulté et puis crois que cela devroit aller tout seul; mais je vois qu'il faudra assembler un tribunal de famille pour aviser aux moyens d'exécution et ordinairement cela est fort long. Au reste, nous

verrons. Vienne le beau tems; alors, je pourı m'aboucher avec tes amis.

Quant au portrait en question, laisse rétabl ton ami Mr Le Jay qui fait le dessin, engage le importe la grandeur dont il le fera; c'est à mo dans le format in-8° ou in-4°, comme le dés réserverons, au bas, la place nécessaire pour u parles. On conviendra du tout avant de commen ment d'avance, il n'en faut pas parler; cet objet pour la somme. Tout au plus, lorsque je épreuve, pourroit-on convenir de donner mo lorsque la planche seroit entièrement terminée volonté.

Tu sais, sans doute, que de Bonnaire n'accro les promesses de tous ces généraux qu'il conn avois reçu sa lettre.

Adieu, mon ami, soutiens ton exil avec sommes tous exposés à nous roidir contre les t sans nombre auxquelles nous sommes sans cess

Ta tante et moi, nous t'embrassons bien
Ton oncle,

Au dos : Au citoyen Saint Aubin, ex-inspecte lerie, rue Chanoine, au coin de celle Marchan Grenoble.

Pari

Mon ami,

Nous te remercions des vœux que tu fais pou que ceux que nous faisons pour toi ne sont pa nous ne désirons rien tant que de te voir he l'être au moins), malgré toutes les traverses d est remplie.

Je vois avec plaisir que tu t'attache à faire qui, dans tous les tems, peuvent t'être utiles peut aussi te procurer quelques agrémens et élèves a d'heureuses dispositions, les suites de l devenir pour toi fort avantageuses, surtout si le les soins que se donne un instituteur attentif à son pupille et à le diriger vers le bien.

J'ai remis ta lettre à Bonnaire, qui a dû t'écr

le petit billet de ton ami Le Roy, qui vient d'être pourvu d'une belle place. Je n'ai pu lui en faire compliment; car je ne l'ai appris que le jour même qu'il est parti pour Carcassonne, chef-lieu du département de l'Aude. Je ne doute pas qu'il ne soit pour toi dans les meilleures intentions et que même il ne puisse te procurer quelque place avantageuse; mais, sûrement, tu ferois avant de l'accepter, les plus mûres réflexions; tu sais aussi bien que moi qu'il vaut mieux n'avoir qu'un état médiocre, mais sûr et tranquille, qu'un état plus brillant, mais sujet à l'instabilité.

Je suis charmé que Mr Jay soit paisible possesseur de la place pour laquelle on le jalousait tant; on ne parvient pas toujours à obtenir la récompense qu'on mérite le plus; j'en sais quelque chose. Je t'engage à cultiver son amitié; il est si rare de rencontrer des hommes d'un commerce sûr! Je suis bien fâché de ne pouvoir pas faire ce que tu me demandes à l'occasion du portrait du savant Dolomieu. Cette gravure ne se vend point. Je l'ai faite pour la famille, qui la destine à orner une édition de ses œuvres; je n'en ai eu qu'un très petit nombre d'épreuves d'amis, que j'ai déjà presque toutes distribuées. Cependant, c'est avec plaisir que je t'en enverrai une pour toi et une pour Mr Jay. Je te ferai passer en même tems quelques-uns de mes ouvrages, puisque tu parois le désirer. Notre bon ami Mr Poignant saura mieux que moi trouver le moyen de te faire tenir le tout aux moindres frais possibles.

Je ne puis te dire rien de bon sur ma santé; les rhumes s'accumulent et me fatiguent de plus en plus. De mon côté, je prends assez bien mon mal en patience; mais ta pauvre tante se désole et c'est ce qui me fait le plus de peine. Cependant, je travaille toujours un peu; sans quoi je serois encore bien plus malheureux.

Adieu, conserve ta santé et songe qu'il ne t'arrivera rien d'heureux que ce ne soit pour nous motif de consolation et de joie.

Nous t'embrassons de tout notre cœur.

Ton oncle, SAINT AUBIN, rue des Prouvaires, n° 519.

P. S. — Je viens de voir Mr Poignant; il pense que le petit envoy d'Estampes pourroit te coûter environ 8#, parce qu'il faut que cela passe par Lyon, avant d'arriver à Grenoble. Ainsi, j'ai pensé que si Mr Jay avoit quelque chose à tirer de l'administration du Muséum à Paris, soit pour l'école de peinture, soit pour son Musée, on pourroit, peut-être, avec son consentement, joindre le petit rouleau que je veux t'envoyer, et cela ne te coûteroit rien. Marque moi ce que tu penses sur cela.

Au dos : A Monsieur Saint-Aubin, instituteur, maison du Cen Ovide, officier de santé, place des Tilleuls, à Grenoble. — *En marge :* Répondu de Carcassonne le 20 pluviôse. Au dos de la lettre est cette adresse au

crayon : A M. Jai, conservateur du Musée
Neuve.

P

Mon ami,

Tu sais sûrement l'affreux événement; ar
L'adversité nous poursuit; rien de tout ce qu'o
ne réussit. Pour moi, cela m'a fait l'effet d'u
ou six pertes cruelles que j'ai faites depuis
contredit la plus sensible. Puisque cela t'inté
ton bonheur et notre tranquillité étaient a
homme bienfaisant. Cependant, ne perds pa
santé te permettent encore d'envisager un me
âge et dans ma position que toute espérar
malheureuses circonstances et des revers fâ

Ta sœur De Bonnaire sort de chez moi; e
Roy, qu'elle a vue ce matin, lui avait assu
Préfet, et que je pouvais t'adresser ma lettre
fecture. Je désire, en effet, que tu puisses r
fois, si ta santé n'en souffre pas, et si tu y tr
te sauver un déplacement, toujours ruineux,
rien n'est plus difficile que de trouver et d'ol
qu'elles puissent être.

Informe moi du parti que tu prends; cons
t'intéresse, ne peut nous être indifférent, et n
jours de tes nouvelles.

J'ai envoyé le jour même que je l'ai reçue
Roy que tu avois mis dans la mienne, j'avois
moi-même, mais de Bonnaire m'a dit qu'il
à sa porte sans avoir pu le voir, il étoit déjà

Il me paroît que s'est de Bonnaire qui
malheureux ami; cela peut, peut-être, t'être
roit te donner connoissance ou qu'il pourroi
de la famille; tu pourrois lui écrire en consé

Ta sœur Donnebecq a dû t'écrire, elle étoi
toujours bien faible, et cependant courageus
forte que moi de ce côté.

Ma femme, ma sensible compagne, m'in
dissements qui lui prennent assez souvent, e
l'inaction, elle qui est plus vive qu'on ne la
son cœur.

Quant à moi, hyver et été toujours toussant, actuellement point de répit; cependant, je travaille toujours parce qu'il y a force.

Aimes-nous toujours autant que nous t'aimons.

Ton oncle S[t] Aubin.

Au dos : Au citoyen Saint-Aubin, Employé à la Préfecture du département de Laude (*sic*), à Carcassonne, département de Laude.

Paris, le 11 frimaire an XII.

Mon ami,

Comme je savais que Debonnaire t'avoit écrit, j'attendois que tu lui eusses répondu pour t'écrire à mon tour. Je viens de lire la lettre que tu lui a adressée; j'ai fait passer de suite ton certificat de vie à M[r] Poignant pour qu'il puisse toucher chez Lafarge, sans quoi, dit-il, cela auroit été perdu pour cette année, et quoique ce ne soit qu'une très chétive somme, grâce à la réduction des deux tiers, encore vaut-il mieux l'avoir que ces messieurs. Tu demandes à Debonnaire une explication sur cette Caisse Lafarge [1]; je t'en dirai deux mots à la fin de cette lettre.

Je ne puis qu'approuver les motifs qui t'ont déterminé à fuir de Carcassonne, espérant surtout que tu auras retrouvé à Grenoble les mêmes amis et les mêmes moyens de subsistance qui t'avoient fait quitter cette ville à regret; c'est ce que j'aurois été bien aise d'apprendre. Tu ne me parles pas de M[r] Jay.

Ne penses pas que rien de ce qui t'intéresse puisse nous être indifférent; quant à ta principale affaire crois qu'aucun de nous ne peut y rien faire. Il faudroit être dans la position où étoit ton ami Le Roy; il n'y avoit que lui qui put réussir, et sur lui seul étoit fondé toute mon espérance. Je ne dis pas que si ma santé n'avoit pas toujours été si mauvaise, si je n'avois pas perdu absolument tous ceux de mes amis qui étoient puissants, je n'eusse pu espérer beaucoup de leur amicale protection, mais tout est changé, tout me manque à la fois, santé, fortune, ami, etc.

Je vais te parler de ton ancien ami Lambert, commissaire des guerres. On m'a dit qu'il désiroit savoir ta résidence pour t'écrire et te donner avis, dit-on, qu'il y avoit quelques petites sommes arriérées qui t'étoient dues. Voici ce que cela peut être, et s'il n'y a point d'inconvénient à dési-

[1] Tontine célèbre du temps, dont les archives ont été versées, depuis quelques années, dans celles du Ministère du Commerce. L'adresse de cette lettre manque, ainsi que le feuillet sur lequel S[t] Aubin avait fait l'historique de la Caisse Lafarge.

gner juste l'endroit où tu es. Il s'est marié et il
teux. Il paraît que c'est une affaire d'ambition,
pardonner; elle ne veut plus lui rien demander.
tu pourrais lui écrire directement. Voicy son no
aux Revues, à Boulogne-sur-Mer, où est rassemb
Mais comme il faut se méfier de tout le monde,
quelques dessous de cartes qui pourroit t'être n
il l'est, il pourrait être utile à ses amis, s'il le v

Ta petite tante est bien malade depuis trois se
à être garde malade, quoique toujours toussant
et occupé de mille soins différents pour les af
position bien difficile pour les pauvres graveurs
un peu mieux, mais elle est d'une extrême faibl
mauvaise saison ne retarde beaucoup son entièr

J'ai vu, dans ta lettre, les conseils que tu do
naire à l'occasion de son fils; je crois que tu
Cependant, quoique ce jeune homme ne monti
graves, je dirai comme son père qu'il ne s'atta
une véritable instruction, et je crains que dans
est, les jeunes gens ne lui donnent trop le go
légèreté. Cela ne conduit guère à devenir un h
autre part que sa santé n'étant pas encore bien
possible de pousser à l'étude un être souffrant.

Apparemment que Debonnaire avoit fait quel
lant de ses deux enfans, puisque tu le plaisantes

Adieu, mon ami, je suis charmé de voir que tu
phique de profiter de la tranquillité du lieu que
à l'étude des sciences et cela ne peut que t'être t

Laissez dire les sots : le savoir a son p

Ta tante et moi nous t'embrassons de tout no
Ton oncle,

P. S. — Marque-moi si tu as retrouvé quel
que je t'ai adressées à Grenoble à l'instant où tu p
Demande moi ce qui te fera plaisir dans les d
faites.

Par

Mon ami,

Je sens que je suis bien en retard avec toi; il
je veux t'écrire, et toujours quelques nouvea

santé, affaires désagréables, travail forcé, m'en ont empêché. Ce n'est ny la crainte, ny l'embarras de te rendre compte des fonds qui t'appartiennent, et qui sont restés entre mes mains, depuis que je touchois ton revenu. Je connoissois sur cela ta façon de penser, et j'en ai une nouvelle assurance dans l'offre obligeante que tu fais à ta tante par ta lettre du 6 janvier dernier, mais je n'en suis point encore là, mon ami, et n'y viendrai jamais, s'il plaît au Ciel. J'avouerai cependant que si nous avions eu le bonheur de te conserver auprès de nous, et dans l'état où tu étois avant les malheurs affreux qui sont venus nous écraser tous, tes secours et ton activité m'auroient été très utiles pour confectionner un ouvrage qui faisoit mon espoir principal pour le repos de ma vieillesse, et nous nous en serions ressentis tous. Mais le sort l'a voulu autrement. Ainsi, il faut se soumettre. Je ne t'en chéris pas moins, tes malheurs sont les miens.

Tu te rappelles, sans doute, que de société avec mon ancien camarade et ami M. Tilliard, nous avions fait l'entreprise des *Fables* de La Fontaine, format in-4°, orné de quatre-vingt estampes, d'après les dessins de Fragonard, qui étoit fort en vogue alors. Hé bien ! cet ouvrage, commencé depuis quinze ou vingt ans, et pour lequel nous avons toujours dépensé tems et argent, nous n'en avons pas encore retiré un écu, et cela pour n'avoir pas pu fournir à la dépense d'un nombre de planches suffisant pour pouvoir se montrer avec avantage en ouvrant la souscription et plus encore surtout par le malheur des tems qui nous a tous ruinés, et qui étoient peu propres à mettre en vente un ouvrage d'agrément.

Nous avons entre nos mains un actif de plus de quarante mille francs, et nous n'en pouvons rien faire. Il y a deux ans nous avions voulu mettre au jour, nous avions déjà fait imprimer et distribuer un grand nombre de prospectus ; mais la guerre qui se déclara alors nous arrêta tout court, ce qui nous recule à des tems indéterminés. Si j'avois eu une occasion, je t'aurois fait passer de ces prospectus ; je me hasarde à en mettre un dans cette lettre pour que tu aies une idée de ce que c'est.

Quoiqu'il en soit, ne soit pas inquiet sur la somme restée entre mes mains, et dont j'ai remis la note à Mr Poignant ; elle t'est assurée ; tu la retrouveras toujours. Ta petite tante le sait, et tu connois sa délicatesse et sa justice.

J'espère que notre ouvrage aura une fin un jour, soit que nous le publions nous-mêmes, soit que nous cédions cette entreprise. Alors, je serai à même de pouvoir satisfaire à divers engagements que j'ai pris relativement à cet objet.

Ta lettre nous a fait le plus grand plaisir, à ta tante et à moi ; nous,

t'avons reconnu là tout entier. Nous te remercions de te
Les âmes sensibles et paisibles savent apprécier ce qui
ment pur et généreux.

Nous sommes charmés que tu trouves au milieu d'un
table ces jouissances douces et tranquilles bien préféra
convulsions des sociétés bruyantes dont Paris abonde. N
pas que tu ne fasses tout ce qu'il faut pour captiver et m
l'amitié de cette honnête famille.

Ma santé est toujours la même, c'est-à-dire mauvaise
dégénèrent en asthmes, cela me fatigue beaucoup, même
puis sortir, je ne puis faire un pas que je ne sois tout ess
ne m'ôte pas encore la faculté de travailler, ce qui est tr
moi, et fait ma seule jouissance. J'espère qu'avec le rég
les précautions cela durera encore un peu de temps, c'es
ce que le grand arbitre en décide autrement.

Il règne à Paris une espèce de grippe qui attaque tout l
bien malade pendant trois jours et on finit par tousse
petite tante en est atteinte dans ce moment-cy, et avec s
elle est plus incommodée qu'une autre. Elle t'embrasse d
et souhaite que ta santé se maintienne toujours bonne. '
naire me disoit un de ces jours que tu ne leur écrivois gu
et sa fille t'avoient écrit, ce qui lui faisoit espérer d'a
lettre de toi. J'ai peur qu'il ne règne pas une assez bo
entre le père, la mère et les enfans. Sans doute il y a
de chaque côté.

Ta sœur Donnebecq est venue nous voir au printemps d
qu'elle se fixe à Fontainebleau, où elle jouit d'une tranq
logue à son caractère. Elle est toujours la même, douce
quelque temps elle est en correspondance de lettres
Richard, qui est allée s'établir à Auxerre, où elle a fo
d'éducation qui, dit-on, a beaucoup de réputation et qui
état; elle a assez d'esprit et de connoissances variées p
excellent parti. Ta sœur t'auras sans doute déjà dit cela.

Je ne te parles pas de notre étonnant Empereur, tous
pourroit en faire sont au-dessous de ce qu'il mérite.
Russie l'a bien désigné sur le champ de bataille, à Aus
prédestiné, c'est un ange envoyé du Ciel; il a fait des mi

M^de^ de Bruno est justement cousine de La Fontaine.

Adieu, aimes-nous toujours; ne suis pas mon exem
souvent. Je t'embrasse.

Ton oncle, S^t^ .

Au dos : A Monsieur Saint-Aubin, Instituteur, rue Neuve, maison de M. Bruno, n° 73, vis-à-vis la halle, à Grenoble.

VI. — MARIE-FRANÇOISE DE SAINT-AUBIN (1753-1823)

Le 27 décembre 1823, Mme veuve Donnebecq, née Marie-Françoise de Saint-Aubin, mourut à Fontainebleau.

Le même jour, on écrivait à M. Tardieu aîné, graveur, place de l'Estrapade, n° 34, Montagne Sainte-Geneviève, à Paris :

« Monsieur, La foible santé de Madame Donnebecq, devoit toujours donner de l'inquiétude à ceux qui s'intéressoient à cette dame respectable; elle est tombée malade hier 26, sur les cinq heures du soir, et a terminé sa carrière cette nuit *à trois heures du matin*. Prévenez de suite Monsieur votre oncle, auquel je n'ai pu écrire, ignorant son adresse, ainsi que Monsieur votre beau-frère. Prenez la voiture de Paris à Fontainebleau, qui partira à dix heures du soir, et vous serez rendu à deux heures du matin; Mademoiselle Edmée vous attendra. Mettez toute la diligence que demande une telle circonstance pour éviter les scellés. J'ai l'honneur d'être votre serviteur, ROLLET. »

Le soir même, M. Tardieu partait à sept heures par la diligence de la rue Dauphine; et le lendemain, le juge de paix apposait les scellés, au domicile de la défunte, rue Basse, 32, attendu l'absence d'un héritier.

L'inventaire de la succession de Mme Donnebecq porte la date du 22 janvier 1823; il fut fait par Me Le Moine, notaire à Fontainebleau, à la requête :

1° De M. Germain-Augustin de Saint-Aubin, rentier, demeurant à Paris, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 4, agissant comme habile à se porter héritier pour moitié de Mme Marie-Françoise de Saint-Aubin, sa sœur, veuve de M. Jacques-Roch Donnebecq; et encore comme exécuteur du testament de la dite dame, par elle fait olographe à Fontainebleau le 7 mai 1820 et de son codicille, aussi olographe, fait également à Fontainebleau le 5 septembre, même année;

2° De M. Pierre-Antoine Tardieu, graveur, demeurant à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 34, agissant en son nom personnel, comme maître des droits et actions mobiliers et posses-

soires de Mme Eugénie-Isabelle De I
laquelle il est commun en biens; con
ladite dame son épouse, suivant procu
et comme mandataire spécial de M.
Bonnaire, son beau-frère, employé à
procuration du 3 janvier. Mme Tard
habiles à se porter héritiers conjointem
Mme veuve Donnebecq, leur tante, par
therine-Noël De Saint-Aubin, leur mè
de M. Claude-René De Bonnaire, anci
département de la Seine, chevalier de
d'honneur; laquelle dame De Bonnai
ladite dame veuve Donnebecq.

3° Plus, en présence de Mlle Edn
majeure [1], demeurant à Fontainebleau
taire particulière.

Après l'énumération de quantité d
petit ménage, on rencontre ces mentio

26° Huit portraits de famille, sous verre
doré, lesquels n'ont point été prisés, c
famille.

27° Deux gravures sous verres, dans leu
sentant des fleurs et oiseaux peints, prisés

39° Six volumes de dévotion, prisés . .

68° Un écran de bois de noyer, un biscu
sant sa flèche, deux petites figures aussi en

69° Sept gravures sous verres, dans leu
sentant différentes histoires, trois dessins s
bois dorés, prisés . . . . . .

70° Une petite bibliothèque en bois de p
de laiton, et ornements de cuivre doré, pris

A l'exception de quelques meubles,
six articles constituent la part des
Mme Donnebecq, avec les trois articl
bibliothèque :

[1] Cette dame, enfant naturel, mourut relig
grande vénération dans la famille.

74° Neuf volumes, in-octavo, du *Dictionnaire, résumé universel d'histoire naturelle,* par M. de Bomare, quatre-vingts volumes d'histoire et de dévotion, dépareillés, prisés . . . . . 29 fr.

75° Un volume in-folio, Recueil de Plantes, dessinées par M. De Saint-Aubin, prisé . . . . . 20 fr.

76° Deux volumes renfermant des vignettes, prisés. . . . . 6 fr.

Il y a encore cet autre article : Un portefeuille rempli de musique; — prisé 5 francs avec un dévidoir, un bidet en fer blanc, une cuvette en fayence, un petit houssoir, un petit miroir de toilette, et une seringue en étain...

Dans le détail de l'argenterie je relève ceci :

102° Une montre guillochée en or, poinçon de Paris, forme ancienne, du nom de Dubois à Paris, une petite clef aussi en or, et une chaîne en simili or, prisés. . . . . 72 fr.

103° Une petite bague en or, dite : *J'appartiens*, prisée. . . . 2 fr.

Il y avait eu séparation de biens, en 1793, entre M. et Mme Donnebecq.

Par ses testament et codicille, Mme Donnebecq n'oublia pas les pauvres; elle leur fit un don, modeste à la vérité, mais proportionné à ses revenus qui n'étaient pas fort élevés.

Elle légua, en outre, en plus de ce qui leur revenait sur sa succession, à M. de Saint-Aubin, son frère, et exécuteur testamentaire, six couverts d'argent à filets, une cuillère à ragoût, et six petites cuillères à café; à Mme Tardieu, quatre couverts d'argent à filets, une cuillère à ragoût, et six petites cuillères à café; à M. De Bonnaire, son neveu, la somme de 400 francs une fois payée; et à sa fidèle dame de compagnie, Edmée Jerusalem, une rente de 400 francs et divers objets mobiliers.

Ce testament est tout à l'honneur de la personne qui l'a écrit, dans un calme absolu; on y lit :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

« Je remets mon âme entre les mains de cette adorable Trinité, et la supplie, dans sa miséricorde infinie, de vouloir bien me pardonner mes fautes, comme je pardonne de tout mon cœur à ceux qui auraient pu me faire quelques peines.

« Je désire que mon corps, quoique privé de vie, assiste encore au très saint sacrifice de la messe, qui sera dite pour le repos de mon âme.

« Je demande un convoi très simple, cinq prêtres, une grand'messe, point de tentures, aimant mieux laisser aux pauvres quelque chose de plus.

« Je laisse à Mlle Edmée Jérusalem chement et des soins qu'elle a pris d fille...

« J'ai fait le partage de mon petit a contents, espérant que ma famille aur mérite.

« Fait à Fontainebleau, en bonne ce 7 may 1820. — M. F. DE SAINT-A

Parmi les papiers de la succ sept pièces relatives à l'état d exerçait à Paris, et aux répétiti « pour les diverses fourniture tant au feu roi Louis XVI qu'à sieur, actuellement régnant, et

L'inventaire énumère encore

« ITEM, une piéce, qui est l'exp motte, notaire à Paris, le 5 janv de la succession de M. Charles-G Roi, et de Mme Françoise Trouvé, s becq, qui était leur héritière pour

ITEM, douze pièces relatives de Saint-Aubin, décédée à Font. Mme Donnebecq était légataire uni graphe de ladite demoiselle, en d an VIII. »

Les revenus de Mme Don deux rentes, l'une de 1,270 consolidé, l'autre, viagère, aus

L'appartement qu'elle occup an; elle payait 52 fr. 20 de cont sa bonne touchait 120 francs d

Ces détails intimes nous fixe nebecq.

On lui fit un modeste serv coûta 129 francs. On paya : 9 sier, pour le cercueil; 10 franc des billets d'invitation au conv 6 francs à la dame Sirons, qui jours et deux nuits; 25 francs

fait le voyage de Paris pour donner avis du décès aux héritiers; 50 francs aux pauvres, conformément aux intentions de la défunte; enfin 9 francs à M. Paulmier, médecin, pour soins de dernière maladie. Sur le produit de la vente des meubles non légués, qui s'éleva à 1,275 fr. 80, le notaire préleva pour ses honoraires 223 fr. 78, le juge de paix, 100 fr. 35, le commissaire-priseur, 144 fr. 35, le fisc, droits de mutation, 69 fr. 10.

Le surplus, y compris le rente de 1,270 francs, fut partagé entre les héritiers.

A titre de curiosité, je reproduis ici le texte du titre de la rente viagère de Mme Donnebecq :

SUPPLÉMENT N° 8432
TRÉSORERIE
NATIONALE

NOUVEAU LIVRE
N° 54,810.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ

LOI DU 9 VENDÉMIAIRE AN VI

DETTE VIAGÈRE

TIERS CONSOLIDÉ

Extrait d'Inscription au Grand-Livre de la Dette publique Viagère, sur une Tête.

N° 681 Volume Ier. Somme : 98 liv.

Je soussigné, Directeur du Grand-Livre de la Dette publique, certifie que la Citoyenne

SAINT-AUBIN (MARIE-FRANÇOISE)

née le 19 août 1753, veuve de Jacques Roch Donnebecq,

est inscrite sur le Grand-Livre de la Dette publique pour une somme de quatre-vingt-dix-huit livres, avec jouissance du 1er germinal an VI.

Paris, le 11 germinal de l'an VII
de la République française, une et indivisible.

Pour le directeur du Grand Livre :
(*Illisible.*)

VII. — CATHERINE-NOELLE DE SAINT-AUBIN (

Fille de Charles-Germain de Saint-Aubin, d
demeurant à Paris, rue des Prouvaires. Par contra
passé devant Me Bonnomet, notaire à Paris, en
mariage projeté entre sa fille et Claude-René D
civil au Châtelet de Paris, elle promit et s'ob
nourrir, éclairer, chauffer et blanchir les d. s
à ses frais et dépens; et ce, néanmoins, jusqu'à
somme de cent vingt livres par mois », affec
hypothéquant tous et un chacun ses biens, meul
présents et à venir, pour la garantie de cette ob

Le même acte constata que la future apporta
de 1,200 livres, à laquelle étaient évalués ses meu
et deniers comptants, provenant de ses gains e
les biens du futur consistaient : 1° en sa charge
Châtelet de Paris; 2° en habits, linges, hardes,
comptants estimés 2,400 livres; 3° en la part à
la succession de sa mère, dont il était héritier p

Le mariage fut célébré le 7, en l'église Saint

La future était veuve sans enfants de Pie
notaire du Roi à Fontainebleau.

Le 18 juillet 1817, le *chevalier* Claude-Ren
le 20 janvier 1759, à Ury, département de Sein
lieutenant en premier à la 2e compagnie du
4e légion de la garde nationale de la *bonne*
nommé chevalier de la Légion d'honneur pour
Roi et à l'État.

Mme De Bonnaire mourut à Paris, rue Coq
2 mars 1813, et fut enterrée le 4, après un
l'église de Saint-Eustache, ce jour, à onze heu
de troisième classe coûta 338 francs.

Un inventaire fut fait après son décès, le 1
Me Chapellier, notaire, à la requête : 1° de Cl
naire, commissaire-priseur, à cause de la com
qui avait existé entre son épouse et lui, et comr
communauté pour ses reprises de dot et con

niales ; 2e de Claude-Jacques-Gabriel Debonnaire fils, employé dans les droits réunis, à la résidence de Coulommiers, représenté par Pierre Francastel, architecte, son mandataire spécial ; 3e de Dlle Eugénie-Isabelle Debonnaire, mineure émancipée d'âge, enfants issus du mariage de la défunte, et comme tels habiles à se dire héritiers pour moitié.

Nous relevons dans cet inventaire les articles suivants :

Un baromètre dans sa bordure dorée; dix gravures sous verre, dans leurs cadres de bois doré et bois noirci; trois cadres contenant les portraits de divers grands personnages; un tableau peint sur toile, sujet flamand, dans sa bordure de bois doré; un portrait d'homme peint sur bois et dans sa bordure dorée; trois petits dessins sous verre et dans leurs cadres de bois doré de forme ronde; deux bustes de plâtre bronzés. Prisé le tout ensemble 50 francs.

Dix-huit gravures, dont partie coloriée, toutes sous verre et dans leurs bordures de bois doré et bois noirci; sept petits médaillons, dessins et peintures. Prisé 15 francs.

Une pendule marquant les heures et quantièmes, de Julien Belcard, sur socle de marbre blanc, double socle de bois noirci, et sous cage de verre blanc. Prisé 96 francs.

Deux flambeaux de cuivre doré et bronzé, sur socle de bois noirci et sous cage de verre blanc, forme de cariatide. Prisé 40 francs.

Deux vases à fleurs, avec soucoupe de terre rouge et vernie; deux autres vases de bois. Prisé 4 francs.

Un oiseau empaillé connu sous le nom de *Coq de roche*, sur socle de bois noirci, et sous sa cage de verre blanc, 5 francs.

Deux tasses de porcelaine, une fond bleu et dorée dans l'intérieur, et l'autre de porcelaine, fond bruni, à large bordure aussi dorée, 6 francs.

Douze gravures sous verre, et dans leurs bordures de bois doré dont : les *Canadiens*, *Vénus caressant l'amour*, le *Sacre de Louis XVI*, le *Pardon du braconnier*, 6 francs.

Une pendule de marbre blanc, ornée de figures de cuivre doré et bronzé, ladite pendule marquant les heures et quantièmes, sur son socle de bois noirci, sous le nom de *Bourdier*, et sous sa cage de verre blanc, 200 francs.

Deux vases anciens, blancs, ornés de bronze doré, et sur socle de marbre bleu turquoise; deux petits flambeaux, forme de vases, de cuivre doré. 40 francs.

Cinq ganaches sous verre dans leur bordure de bois doré; cinq petites gravures coloriées sous verre, dans leurs cadres de bois doré; quatre

autres petites gravures, sous verre au
représentant Trisard [1], sous verre et da
buste représentant S. M. l'Empereur, s

Un bureau à cylindre en bois d'acaj
veiné, avec galerie et ornements de
serre papier, le tout en bois d'acajou
à la Tronchin, en bois d'acajou, avec se
guéridon en bois d'acajou, avec filet en
pivot. 330 francs.

Une devanture de bibliothèque, ouvr
couleur acajou ; le tout garni de deux co
de taffetas vert. 40 francs.

Dans la bibliothèque, environ cen
*National et Impérial, Voyage du Je
secrète, Mirabeau peint par lui-mêm
des rois de France, Collection de juris*
prisés 100 francs.

En raison de la date de l'inventa
régime nouveau, tout différent de
intéressant de donner ici sommair
garde-robe de M. et Mme Debonnai

Leur mobilier, sans être somptue
bitation est celle de gens vivant bour
on est suffisamment approvisionné
l'argenterie, indice d'une noblesse
surplus, en un mot. On est donc ric

La garde-robe de Mme de Bonna
mises de toile blanche, trois paires
en soie blanche, trois douzaines de
violette, douze petits fichus-collere
mousseline unie, dont un de mous
calicot, dont un garni, deux robes
et l'autre à fleurs roses, une redin
taffetas blanc, une robe de dessou
tricot de Berlin, une autre robe d
douillette de soie verte, rayée en no
morte, une autre de mérinos, coule

[1] La première lettre du nom est douteuse

tas couleur de chair, un schale de laine à petits bouquets, un petit fichu de soie, un chapeau de satin blanc, un autre de paille noire, trois paires de chaussures en cuir et prunelle.

Celle de M. de Bonnaire, de : quatre chemises de percale, quatre autres en batiste, dix autres en toile, dix-sept cravates de mousseline et batiste, une cravate de soie noire, en partie abîmée, cinq paires de bas de coton blanc, une paire de bas chinés, quatre paires de chaussettes, cinq paires de bas de soie blancs, et une paire de soie noire, deux caleçons en futaine, deux autres en toile, quatre culottes de nankin, trois pantalons et un gilet de toile de coton blanc, quatre gilets blancs mousseline et piqué, deux gilets rayés, un pantalon en toile rayée bleu et blanc, un autre pantalon de chasse coutil, un gilet de laine, fond rouge à manches, un autre rayé rouge, un pantalon de casimir bleu, une culotte de casimir bleu, une autre couleur noisette, une autre grise, un habit de drap bleu, une redingote en pareil drap, un habit drap noir, une douillette en camelot gris doublé en soie, un gilet et une culotte de drap de soie noire en partie défectueuse, deux paires de bottes, trois paires de souliers, deux chapeaux ronds, un chapeau à cornes, une paire d'embauchoirs, un tire-bottes, deux crochets, une paire d'éperons argentés, une canne à pomme d'argent.

Parmi l'argenterie nous distinguons, outre dix couverts, quatre-vingt-quatre jettons en argent de la Compagnie des commissaires-priseurs, pesant 550 grammes; une paire de boucles de souliers et une paire de boucles de jarretières en or; deux autres paires de boucles de souliers en argent et une paire de boucles de jarretière en cuivre doré; une lunette de spectacle en cuivre argenté; une petite tabatière en agate, montée en argent doré, une autre écaille, avec petit bouton d'or; un dé en argent; un collier en grenat, avec agrafe en or et filigrane d'argent doré; une montre dans sa boîte d'or, marquant les heures et les quantièmes, du nom de Déjean à Paris; un cordon de cheveux monté en or; une montre à répétition dans sa boîte d'or guillochée, de Hilaire Bassero, une chaîne et une clef à coquille; un cachet gravé; une équerre de caillou verdâtre, monté en or; une épingle en or nonté de trois petites roses; une paire de boucles d'orcilles de deux roses chacune, avec entourage de petits brillants; un demi-jonc monté de ses brillants.

La prisée de tout cet inventaire, c
articles, s'éleva à la somme de 5,5[illegible]
la succession ne fut déclarée à l'e
valeur mobilière de 3, 383 fr. 80, pa
que de Bonnaire, époux de la défu
1813.

Les époux de Bonnaire possédaie
une habitation, dont on fit également
Le mobilier fut estimé 893 francs;
une gravures sous verre dans leur ca
tant divers sujets; une vieille veste
vieux pantalon de drap bleu, un vi
une culotte de casimir fond abricot,
rouge, etc.

Deux enfants étaient nés de cet
et Marie-Isabelle (27 thermidor an II
de son père, et conformément aux
commerce, par acte du 9 mars 1813.

Marie-Isabelle de Bonnaire épo
graveur-géographe, demeurant à P
Jacques, par contrat passé devant M[illegible]
11 mai 1813.

Trois ans après la mort de sa femm
épousa demoiselle Bénédicte Jacquin
sans enfants, de M. Sébastien-Antoin
tration des postes.

Le contrat de mariage fut dressé
Paris, le 22 janvier 1819, en prése
Chaix d'Est-Ange, avocat, chevalier
M. François-Auguste Marquet, nég
M[lle] Marie-Jeanne Jacquinet, sa nié
futur.

Il fut stipulé, tout d'abord, qu'il
entre les futurs époux, restant libres
librement de leurs biens, meubles et
en provenir.

L'époux apportait une maison bou
son mobilier et des créances, le tout

L'épouse, des capitaux, créances diverses et un mobilier d'une valeur totale de 69,185 francs. Son mobilier était confortable; mais pour tout volume elle possédait les *Fables de La Fontaine*. Ses bijoux se composaient de trois montres en or, dont une de col; d'une tabatière de femme en or, et d'une autre en écaille, doublée d'or; d'une paire de bracelets en cheveux ouvragés, montés en or, avec plaques de trente-cinq petites perles chacune; d'un dé en or, d'une petite bague étincelle montée d'une rose, d'une autre petite, de deux boucles d'oreilles forme croissant, en or, avec perles dites semences.

Cette dame mourut à Paris, le 20 juin 1819.

Voici comment fut libellé le billet mortuaire :

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Dame BÉNÉDICTE *JACQUINET, épouse de M. DE BONNAIRE, Commissaire-Priseur honoraire, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, décédée en sa maison, rue Montesquieu, n° 2, qui se feront le lundi* 21 *juin* 1819, *à neuf heures précises du matin, en l'Eglise de Saint-Eustache, sa paroisse.*

DE PROFUNDIS.

De la part de M. son époux, de M. DEBONNAIRE fils, employé; de M. TARDIEU l'aîné, graveur géographe, et de Madame son épouse, ses beaux-fils, gendre et belle-fille; de M. Eugène DEBONNAIRE, Percepteur des contributions, et de Madame son épouse; de M. et Mlle JACQUINET, et de Mesdemoiselles Bénédicte et Adrienne DEBONNAIRE, ses neveux, nièces et petites-nièces.

Sa tombe au Père-Lachaise fut faite et fournie en pierre de liais par Deutsch, marbrier, pour le prix de 42 francs; on y ajouta un entourage rustique du prix de 10 francs.

Par un testament très bref, fait le 2 février 1819, Mme de Bonnaire-Jacquinet disposa de ses biens, laissant, notamment à son mari, une rente viagère de 1,500 francs, qui ne pouvait être vendue par lui ni saisie par des créanciers; et à la petite Demeure 400 francs « pour lui apprendre un métier ».

Il ne fallut pas moins de quatre-vingt-quatre pages in-folio pour

ût 1821, che
ion et partage
dira-t-on, pou
eureusement,
ous voyons n
ssé devant l
établir des
s héritiers d
ar tous au fils
vivant gérait e

Eugène-Fulc
teur des contr
ne Jacquinet,
à faire valoir

Germain, l'his
i peintre, ni
talogie : « Fa
Alexandrine-
de la Révolu
bit, le dépoui
'épouse, s'emp
malheureux S
à Paris le 10
t olographe d
la date du 10
: 1° Institué
Saint-Aubin, v
48; 2° et, de
rselle, conjoi
ire, employé,
r, épouse de
un tiers.
érite d'être re

« Testament, contenant mes dernières volontés :

« Je recommande mon âme à Dieu, et le supplie de pardonner mes offenses.

« Je veux être inhumé simplement, qu'une messe soit dite sur mon corps pour le repos de mon âme, que cent francs soyent distribués à dix pauvres pères de famille choisis par mon exécuteur testamentaire.

« J'institue pour mes héritiers, mes parents, savoir : 1° ma cousine germaine Louise de Saint-Aubin, veuve Richard, pensionnaire du Roy; 2° Claude-Jacques-Gabriel de Bonnaire, mon neveu; 3° et Eugénie-Isabelle de Bonnaire, ma nièce, épouse de mon ami Tardieu, graveur, pour partager ma succession entre eux, par tiers et égale portion.

« Ma cousine, sur sa portion, fera à son frère, mon cousin de Saint-Aubin, une rente viagère de cent francs, et en cas que ma cousine me prédécède, mesdits neveu et nièce, partageant par moitié ma succession, payeront annuellement audit cousin de Saint-Aubin une rente viagère de deux cents francs; et, en outre, je lui donne et lègue un habit, veste et deux pantalons de drap noir, un chapeau, deux paires de bas de laine et bourre de soie noirs, six chemises, six cravattes, six mouchoirs, pour le tout lui être délivré de suite pour deuil.

« Je fais don et remise à Mad. v^e Duval, née Rainville, des arrérages de la rente viagère de deux cent quarante francs constituée à mon profit, et qui pourraient se trouver dus à mon décès.

« Je donne et lègue à mon ami Rainville (François), de la Légion d'honneur, ma montre d'or de voyage de Juvivien, à répétition et avec chaîne, clef et cachet, le tout en or.

« Je donne et lègue à mon ami Hippolyte Rainville, six couverts d'argent, ou un diamant de trois cents francs, l'un ou l'autre à son choix.

« Je donne et lègue à mes amis Monsieur et Madame Sautret, à Paris, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, vis-à-vis la fontaine, la petite glace placée sur mon secrétaire, avec les quatre gravures : *la Madeleine* d'Édelinck, *la Vénus* de Porporati, *le Médecin clairvoyant* et *le Marchand de lunettes*.

« Je donne et lègue à D^e Adélaïde Lecomte, veuve Mercier, si elle est chez moi lors de mon décès, une rente viagère de deux cents francs, payable par semestre, plus trois paires de petits draps, trois taies d'oreillers, six serviettes, six tabliers à cordons, six torchons, deux paires de grands rideaux à cadres, la petite armoire rouge où sont ses effets, les deux corps de vieux chiffoniers formant neuf tiroirs.

« Je nomme pour mon exécuteur testamentaire ma cousine de Saint Aubin, avec la saisine de mes biens, jusqu'à l'entière exécution du présent. Je l'engage à prendre pour conseil M^r Legendre, avoué, Cour du

Palais, n° 5, par rapport aux diverses affaires do
charger pour moi, ou à son défaut, s'adresser à Mr
Receveur de mes rentes, à Paris, rue Neuve Saint-F

« Elle prendra tous les portraits de notre famil
pour, après elle, retourner à mes dits neveu et niè
de Mr Chereau à Mme Blondel, sa fille, demeurant ru
tins, vis-à-vis celle Christine.

« Je désire que ma cousine veuille bien assurer
elle à mes dits neveu et nièce, le retour de possess
va recueillir dans ma succession, ce qu'elle trouvera
mande à sa bonté, sans vouloir gêner ses volontés.
et droits d'enregistrement de tous les legs particul
par ma succession.

« Je donne et lègue à mon cousin de St Aubin l
francs qui m'est due par le Sr De Bonnaire père, p
qui en restera dû à mon décès, aux termes de l'ac
d'après les pièces qui sont chez Mr Legendre, avoué
nant de la succession de ma sœur.

« Le présent Testament, auquel seul je m'arrête,
de ma main, étant en santé, en ma demeure rue d
n° 4, près du Luxembourg, à Paris, ce dix mai mil

Le brouillon d'un testament antérieur (daté
été conservé; j'y relève ces différences de texte

« Je recommande mon âme à Dieu, son créateu
pardonner mes fautes et mes erreurs.

« Je veux... que cent francs soient distribués à
entendront ladite messe, et y prieront Dieu pour mo

« Je nomme pour exécuteur testamentaire mon a
avocat..., que je prie de s'en charger et de recevoir
cents francs, composés : 1° du billet de mille fran
Villeneuve, son gendre et mon ami, qui lui sera r
torié; 2° d'une somme de mille francs qu'il prélè
fonds. »

Un acte notarié, passé devant Me Fremyn,
29 juillet 1826, régla le compte des recettes
succession, qui s'éleva à la somme de 50,044
à concurrence de 28,991 francs, de créances ré

3,000 francs étaient en caisse au jour du déc

Le billet mortuaire de Germain-Augustin fut ainsi libellé :

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur AUGUSTIN DE *SAINT-AUBIN, rentier, décédé en sa maison, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 4, qui se feront en l'Église de Saint-Sulpice sa paroisse, le* 11 *septembre* 1825, *à* 8 *heures du matin.*

De la part de M. DEBONNAIRE père, commissaire priseur honoraire ; de Monsieur DEBONNAIRE fils, de Monsieur et Madame PIERRE TARDIEU, ses Beau-Frère, Neveux et Nièce.

Il repose au Cimetière du Sud, dit Montparnasse, 2e ligne du Midi, n° 48.

Une pierre sépulcrale et un entourage furent fournis le 16 mai 1827 par Vossy, sculpteur marbrier, qui, pour le tout, inscription et pose, demanda 35 francs, prix, d'ailleurs, convenu d'avance.

Et en octobre, Morvan, pépiniériste, nommé pour l'entretien des tombes, plaça sur celle de Saint-Aubin, et pour le prix de 4 fr., deux thuyas, qu'il garantit jusqu'au mois de mai suivant.

Le document ci-après se trouve dans les papiers de la famille :

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.

Bureau du personnel des Émigrés.

Certificat de non-inscription sur les Listes des Émigrés.

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Nous membres de l'Administration Centrale du Département de la Seine, certifions qu'aucune des parties de la Liste des Émigrés arrêtées jusqu'à ce jour, par ce département, ne présentent l'inscription du nom de Germain-Augustin Saint-Aubin, natif de Paris, où il est domicilié, rue Picpus, n° 40, 8e arrondissement, âgé de quarante ans.

Que cependant on trouve inscrit sur la liste générale St Aubin, sans désignation, dépt d'Ille-et-Vilaine ; St Aubin, sans désignation, à un fils du Calvados ; et Saint-Aubin, dit Sandouville, de la Seine-Inférieure ; au 3e Supplément, Saint-Aubin fils, de la Seine-Inférieure, et Saint-Aubin, Adrien, Curé de la Somme.

En foi de quoi nous avons délivré le présent Certificat qui a été

demandé à l'effet d'en justifier aux autorités
employé.

A Paris, en Département, ce douze Brumair
l'an septième de la République Française, une et

GAMEZ. A. SA

Vu par moi, Commissaire du Directoire e
Centrale du Département de la Seine.

A Paris, ce 12 brumaire, l'an septième
de la République française, une et indivisible.

Vu par moi, Directeur de la Régie de l'En
près le Département de la Seine.

A Paris, ce 13 brumaire, l'an sept
de la République française, une et indivisible

Voici enfin trois billets de Germain-
rentier à Paris, adressés à Tardieu,
maison à l'Estrapade, près la rue des P

P

Mon ami, je suis désolé de ne pouvoir all
à ma sœur, étant forcé de partir demain pour
donnée. Je regrette de ne pouvoir vous ac
présenter mes excuses à Mlle Edmée.

Vous devrez faire mettre les scellés à caus
mais, priez M. le Juge de paix de les mettr
Mlle Edmée, qui doit être la gardienne des s
disposition de tout l'appartement, ainsi que
son vin et son bois. Toute confiance lui est

Vous pourrez demander à M. le Juge de
ou vingt jours lever les scellés, lorsque nous a
saires. Alors, vous éviterez toutes les peines

Je crois qu'il y a chez Mr le notaire su
Basse, un testament de ma sœur; faites-
expédition que vous rapporterez.

Présentez mes respects et remerciements
et mes amitiés à Mademoiselle Edmée.

Je suis avec considération et sincère affec

Votre oncle,

Paris, ce 22 mai 1823.

Je suis venu hier, mon ami, pour savoir si tu étais de retour, et te demander quand reviendra ma nièce, parce que notre partage est prêt à être signé. Je n'attends que cette conclusion pour aller en campagne. Si, cependant, elle étoit partie dans l'intention de passer huit ou dix jours à Ury, laisse-lui cette satisfaction sans la déranger, et nous attendrons son retour.

M'écrire les samedis matin chez Mr de Villeneuve, maire à Champigny; mettre la lettre chez Mr Rainville, rue du Fouare, nº 14.

Ton oncle et ami, DE SAINT AUBIN.

Paris, le 31 mai 1823.

Mon ami, je te préviens que notre partage sera prêt à signer vendredi prochain, chez Mº Caigné, à midi, le 6 juin. Je te prie d'y venir avec ma nièce et de vouloir bien en prévenir mon neveu De Bonnaire, afin qu'il s'y trouve.

Ton oncle et ami, DE SAINT AUBIN.

IX. — MARIE-LOUISE DE SAINT-AUBIN (1759-1841).

Elle était fille de Louis Michel, débuta au théâtre en 1774, s'en retira en 1776, et se maria l'année suivante. « Jolie, bonne, distinguée », dit d'elle Charles-Germain, elle devint maîtresse de pension à Auxerre et mérita, dans cette nouvelle situation, la confiance et l'estime de tous. »

Voici le testament de son mari :

« Je soussigné, Claude-Alexandre Richard, demeurant à Auxerre, considérant que j'ignore si Charles-Alexandre Richard, mon fils, est encore existant, et dans ce doute voulant donner à Marie-Louise de St Aubin, ma femme, demeurant à Auxerre, des preuves de mon estime et de mon amitié, institue ladite Marie-Louise de St Aubin, ma légataire universelle, voulant qu'elle jouisse et dispose en toute propriété de l'universalité de mes biens, meubles et immeubles, à dater du jour de mon décès.

« Si Charles-Alexandre, mon fils, était vivant au jour de mon décès, le legs universel ci-dessus serait réduit à l'usufruit de moitié de mes dits biens, et alors ma femme serait tenue d'en jouir aux charges imposées

par la loi aux usufruitiers, mais sans être tenue de do
je la dispense expressément.

Fait à Auxerre, ce 28 décembre 1815.

Après la mort de son mari, Mme Richard obti
du Roi un secours annuel ou pension de 800
reçut avis en ces termes :

CASSETTE DU ROI

PENSION DE 800 FR.

N° 471
DE RICHARD
née de Saint-Aubin
(Marie-Louise).

Fontainebleau

Madame,

Nous avons l'honneur de vous annoncer que le Ro
accorder, sur sa Cassette, une pension de huit cents fr
Cette pension, qui commencera à la date du 1er
payée à la Cassette de Sa Majesté, de trois mois en tr
Vous voudrez bien envoyer sans délai, au premier
de service, l'extrait authentique de votre acte de naiss
indispensable. Le paiement du premier quartier de v
lieu qu'après la production de cette pièce et d'un certi
Dans le cas où vous ne pourriez recevoir vous-même
passerez, par devant Notaire, une procuration à un fo
présentera ce titre pour se faire reconnaître et pou
nom. Une copie légale de ce titre devra être déposée ch
de chambre de service, et votre fondé de pouvoir se mu
ficat de vie, toutes les fois qu'il viendra recevoir un
pension.
Nous avons l'honneur d'être très parfaitement.

Ma

Vos très humbles serviteurs.

Les premiers Valets de ch

Le Cte de Perq
Le Bon de Villi
Le Cte de Cha

Cette pension fut payée jusqu'au décès de la

1833, constitua pour mandataire général et spécial M. Pierre-Antoine Tardieu, graveur, son parent.

L'honorabilité de Mme Richard, tenant pension de demoiselles à Béziers, se trouve constatée par le certificat ci-après, dont j'ai vu l'original établi sur timbre :

« Nous, soussigné, prêtre curé de la paroisse de S[t] Nazaire de Béziers, Certifions à qui il appartient que Madame Marie-Louise de S[t] Aubin, veuve Richard, maîtresse de pension, domiciliée depuis quatre ans sur ladite paroisse, est d'une conduite et d'une moralité irréprochables ; qu'elle est un modèle d'édification pour les élèves qu'elle forme à la piété et aux sciences, et qu'on peut et doit beaucoup attendre, soit pour le civil, soit pour le spirituel, de l'éducation qu'elle donne aux enfants qu'on lui confie.

« Et pour que foi soit ajoutée au présent certificat, que nous avons prié un de nos vicaires d'écrire, étant détenu dans notre lit par une indisposition, nous l'avons daté et signé de notre propre main.

Fait à Béziers, le 27[e] septembre 1820.

« DELAMARRE, Curé de S[t] Nazaire. »

Au bas de ce certificat on lit :

« Nous prêtres vicaires de la même paroisse, certifions de même que dessus, même jour.

« L[s] CABANES, p[tre] vic. MAILHAC, p[tre] vic.

« Nous certifions véritables les signatures cy dessus.

« † M. N. ÉVÊQUE DE MONTPELLIER. »

Cette respectable dame rendit son âme à Dieu le 2 février 1841, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 34, vers cinq heures du matin, et fut enterrée le 4 au cimetière Montparnasse (4[e] division, 13[e] ligne, n° 25).

Elle était née le 11 août 1759.

On lui fit un modeste convoi. La quittance des « accessoires et fournitures » porte : tenture de la porte cochère, 15 fr. ; pièce de fond à croix, 3 fr. ; estrade simple, 6 fr. ; six chandeliers, 6 fr. ; six cierges, cire ordinaire d'un demi-kilogramme, 10 fr. 50 ; croix et bénitier, 2 fr. ; drap mortuaire en drap noir, bordé de

A Béziers : M. et Mlle Mathon, M. Cordier (à Paris, rue Miromesnil, 12), Mr le Baron de Maureilhan.

Il ne reste plus qu'une lettre de cette dame, adressée à son cousin Tardieu ; elle suffit à prouver son grand cœur. Il y est dit :

« Je ne doute pas, mon cher cousin, que vous ne vous joigniez à moi, et à notre bon De Bonnaire, pour une action d'indulgence et de bonté. Voici le fait : Mme Pons demande deux ans pour les 2,800 fr. qu'elle va nous devoir au mois d'août prochain. Je crois que la justice et nos intérêts même nous commandent de lui octroyer sa demande. Si vous y consentez, mon cher cousin, demain samedi, nous nous rendrons tous les trois chez M. Le Gendre, à huit heures et demie, pour faire une espèce de petit acte de consentement mutuel, et pour donner la tranquillité à l'estimable Mme Pons.

« J'attends votre réponse, et suis avec tous les sentiments les plus amicals,

« De St Aubin, V. De Richard.

« Ce vendredi 20 juillet 1827. »

Cette jolie lettre, écrite d'une bonne écriture courante, obtint satisfaction. Le même jour, l'acte fut passé, et le compte établi pour être payé par moitiés au 1er août 1828 et au 1er août 1829.

X. — LOUIS-CHARLES DE SAINT-AUBIN (1762-1833).

Il fut plumassier-fleuriste de son état, et demeurait rue de Sèvres, n° 65, hors barrière. Né à Paris le 15 mai 1762, sur la paroisse Saint-Nicolas des Champs, il est mort, après seize jours de maladie, à l'hospice Necker, salle Saint-Joseph, lit n° 40, le 26 août 1833, à sept heures du soir, âgé de soixante et onze ans trois mois et dix jours.

De son union avec Michelle-Guillaume Jouanne, fleuriste, il eut une fille, Marie-Joséphine Saint-Aubin, qui devint Mme Jacobi (rue du Gindre, n° 8). Voir ci-après l'acte de naissance au 16 floréal an VI.

XI. — ANALYSE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT LA FAMILLE DE SAINT-AUBIN[1].

1731. 20 mars. Baptême de Louis-Michel, né le même jour, fils de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, brodeur du Roy, et de Jeanne-Catherine Imbert, sa femme, demeurant rue Saint-Antoine. Le parein Michel Duval, bourgeois de Paris, demeurant rue Neuve et paroisse Saint-Merry; la mareine Louise Gelin, femme de Jean-Louis Beccarit, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Antoine, lesquels ont signé.(*Paroisse Saint-Paul de Paris.* — Tiré d'*Herluison.*)

1734. 21 février. Baptême d'Athanase, né le même jour, fils de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, brodeur du Roi, et de Jeanne-Catherine Himbert, son épouse, demeurant rue Saint-Antoine. Parrain, Ursin Duchesne, bedeau de cette église. Marraine, Antoinette Cornet, fille majeure. (*Paroisse Saint-Paul,* à Paris.)

1736. 3 juin. Naissance et baptême de Augustin, fils de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, brodeur du Roi et de Jeanne-Catherine Himbert, son épouse, demeurant rue Saint-Antoine. Parrain, Jean Reinze (ou *Benise* d'après *Herluison*), cocher[2], bourgeois, demeurant rue des Lions. Marraine Marie-Catherine Vielle, fille majeure, rue Saint-Paul. (*Paroisse Saint-Paul.*)

1756. 2 mars. Décès, rue Saint-Antoine, de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, brodeur privilégié du Roi, âgé de soixante ans environ, et a été inhumé le trois sous les charniers de cette paroisse, en présence de ses fils Gabriel et Louis-Michel, peintres; d'Athanase, bourgeois de Paris, et Augustin de Saint-Aubin, graveur, qui ont signé : G. de Saint-Aubin, S^{t}Aubin, S^{t} Aubin[3]. (*Paroisse Saint-Paul.*)

[1] D'après des expéditions authentiques possédées par la famille et quelques actes de l'état civil reconstitué de Paris. J'ai rencontré à l'état civil d'autres actes au nom de Saint-Aubin, mais qui ne me paraissent point appartenir à la famille de nos artistes. Aujourd'hui encore, ce nom est porté par des familles d'origine différente.

[2] Charles-Germain de Saint-Aubin a écrit au bas d'une expédition de cet acte :

« Mon respectable père a eu quinze enfants de la même femme (mère tendre et vertueuse, dont je ne peux pas me rappeler le souvenir sans verser des larmes). Lassé et embarrassé de chercher à chaque naissance des parrain et marraine, il prit le parti, pour les trois derniers qu'il eut, en 1734, 1736 et 1739, de prend les premiers venus qu'il trouvait à l'église, soit pauvres ou autres, pour rempl l'office de parrain et de marraine. »

[3] Herluison reproduisant cet acte dit : « Partout, dans le corps de l'acte, « de » a été ajouté d'une autre main et d'une autre encre. Je ferai remarqu

1756. 14 décembre. Décès, Vieille rue du Temple, de Jeanne-Catherine Himbert, âgée de soixante ans, veuve de Gabriel-Germain de Saint-Aubin, Me brodeur, et a été enterrée le mercredi quinze dans le cimetière de cette paroisse, en présence de ses fils Germain et Gabriel de Saint-Aubin, bourgeois de Paris, qui ont signé. (*Paroisse Saint-Paul.*)

1758. 21 avril. Baptême de Germain-Augustin, né la veille, fils de Charles-Germain de Saint-Aubin, bourgeois de Paris, et de Françoise Trouvée, sa femme, demeurant rue du Four. Parrain, Augustin de Saint-Aubin, graveur; marraine, Jeanne-Rose Trouvée, fille de Noël Trouvée, bourgeois de Paris. (*Paroisse Saint-Eustache.*)

1759. 11 août. Baptême de Marie-Louise, née ce jour, fille de Louis-Michel de Saint-Aubin, peintre, et de Marie-Anne Leclerc, son épouse, demeurant rue Phelipeaux. Parrain, Philippe Leclerc, bourgeois de Paris, ayeul de l'enfant. Marraine, Louise-Catherine Saulsoy, épouse de Pierre de Saint-Aubin, md mercier, demeurant Pointe Saint-Eustache, tante de l'enfant, lesquels ont signé. (*Paroisse Saint-Eustache.*)

1762. 15 mai. Baptême de Louis-Charles, né la veille, fils de Louis-Michel Saint-Aubin, peintre, et de Marie-Anne Le Clerc, son épouse, demeurant rue aux Ours. Parrain, Charles-Germain Saint-Aubin, bourgeois de Paris, demeurant rue du Four. Marraine, Anne-Antoinette Dubois, épouse de Nicolas-Charles Geoffroy, peintre, demeurant rue de la Chauverrerie. (*Paroisse Saint-Nicolas des Champs.* — Papiers de famille et état civil reconstitué.)

1764. 27 novembre. Mariage de Augustin de Saint-Aubin, graveur en taille douce, âgé de vingt-huit ans passés, fils des défunts Gabriel-Germain de Saint-Aubin, brodeur du Roi, et Jeanne-Catherine Himbert, et Louise-Nicole Godeau, âgée de vingt-deux ans passés, fille de Jean-Baptiste Godeau, officier chez M. le Cte de Caylus et de Étiennette Girardot. (*Paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois*[1].)

1777. 5 février. Mariage de Claude-Alexandre Richard, architecte, inspecteur des bâtimens de Monsieur, frère du Roi, natif de Versailles, âgé de vingt-six ans passés, fils de défunt Alexandre Richard et de Nicole Langlois; et Marie-Louise de Saint-Aubin, native de Paris, âgée de dix-sept ans et demi, fille de Louis-Michel de Saint-Aubin, peintre à la

que lui-même, contrairement à ce qui est dans les signatures desdits actes, met un « de » au nom, qui n'en comporte pas, et que presque toujours ce nom est écrit *Saint-Aubin*, au lieu de *Saint Aubin* ou *St Aubin*, comme l'indiquent les signatures autographes.

[1] Cet acte, reproduit dans DE GONCOURT, d'après HERLUISON, renferme une erreur : c'est *deff(unts)* qu'il faut lire et non *dess*. En outre, le nom de la mère du futur est *Himbert* et non *Humbert*.

manufacture de Sèvres, et de Marie-Anne Lecle de l'époux, de Louis-Toussaint Hérambourg, cl Paris, et de Jean-Jacques Colson, architecte à l'I du côté de l'épouse, de ses père et mère, de tablettier à Paris, grande rue du Faubourg-S Garnier, artificier du Roi. Lesquels, sous le ordonnances du Roi, nous ont certifié la liberté cité des contractants. (*Paroisse royale de Saint-*

1780. 10 février. Gabriel-Jacques de Saint-A ron cinquante et un ans, maître peintre, deme décédé d'hier, a été inhumé au cimetière, en prés de Saint-Aubin, dessinateur du Roi, son frère, marchand mercier[1] bijoutier, ami. (*Paroiss léans*[1].)

1783. 28 mai. Le mercredi vingt-huit de ma vingt trois, le corps d'Athanase de S[t] Aubin, fils brodeur du Roy, et de Jeanne-Catherine Himbert Saint-Paul à Paris, et demeurant sur cette parois quarante-neuf ans, trois mois et sept jours, l'Église, a été inhumé dans l'aide de cimetière cette paroisse, en présence des témoins soussign Ouen; Bunel, prêtre; Sebin, vicaire de S[t] Ouen *de Pont-Audemer,* en Normandie.)

1783. 11 juillet. Baptême de Jacques-Char Claude-Alexandre Richard et de Marie-Louis épouse. Parrain, Jacques-Éloy Richard. Marrain (*Paroisse de Saint-Merry.*)

1786. 7 février. Mariage de Claude-René Châtelet de Paris, âgé de vingt-sept ans, fil de Bonnaire, syndic perpétuel de la paroisse d receveur des vingtièmes de lad. paroisse, et de Rougeard, demeurant rue de la Verrerie, paroi et de d[e] Catherine-Noëlle de Saint-Aubin, âg de M[e] Pierre-Adrien Parisy, notaire du Roi à Fo de s[r] Claude Heroy, employé aux Menus-Plaisir Alexandre-Benoît Dachy, négociant à Paris, am de s[r] Charles-Germain de Saint-Aubin, dessin M[e] Germain-Augustin de Saint-Aubin, huissier,

[1] Tiré d'Herluison, qui a oublié d'indiquer qu'ici il à Orléans, et non à Paris.

Châtelet de Paris, frère; et de sr Louis Monneron, bourgeois de Paris, oncle maternel, et témoins de l'épouse.

1786. 18 mars. Ledit jour, Charles-Germain de Saint-Aubin, dessinateur du Roy, âgé de 66 ans, décédé d'hier, rue de Prouvaires, a été inhumé au cimetière, en présence de Me Germain Augustin de St Aubin, huissier commissaire-priseur au Châtelet de Paris, son fils, et de Me Claude-René de Bonnaire, greffier civil au Châtelet de Paris, son gendre. (*Paroisse Saint-Eustache d'Orléans ;* tiré d'*Herluison*.)

An VI. 16 floréal (5 mai 1798). Naissance l'avant-veille de Marie-Joséphine, rue Mazarine, no 1551, fille de Michelle-Guillaume Jouanne, fleuriste, âgée de 19 ans, née à Paris, fille de François-Laurent Jouanne, décédé, et de Geneviève-Michelle Provost, dont on ignore la demeure, — et de Louis-Charles Saint-Aubin, fleuriste, âgé de trente-six ans. né à Paris, à la ci-devant paroisse Nicolas-des-Champs, le 15 mai 1762, demeurant rue et no susdits, ci-présent et reconnaissant l'enfant..., (2e arrt de de Paris. État civil reconstitué.)

An VI. 1er thermidor. Décès, la veille, à l'hospice de la Charité, du citoyen Jacques-Roch Donnebecq, vivant rentier, né à Paris, le 17 octobre 1732, époux de Marie-Françoise de Saint-Aubin. Témoins : Marie-Ferdinand Fessard, horloger, âgé de trente-huit ans, et Vincent-de-Paul de Bonnaire, âgé de cinquante-sept ans. (*Mairie de Fontainebleau*.)

An XIII. 19 nivôse. Décès, le 18, de Catherine-Louise de Saint-Aubin, célibataire, âgée de soixante-dix-huit ans, née à Paris, demeurant à Fontainebleau, fille de défunt Gabriel-Germain de Saint-Aubin et de feue Catherine Imbert, ses père et mère. Sur la déclaration de Louis Argus, âgé de soixante-sept ans, et de Louis-Pierre Buissot, cordonnier, âgé de trente-six ans, amis de la défunte. (*Mairie de Fontainebleau*.)

1807. 10 novembre. Décès, la veille, rue des Prouvaires, no 31, de Augustin de Saint-Aubin, graveur, âgé de soixante et onze ans, natif de Paris, époux de Louise-Nicole Godeau. Sur la déclaration de Claude-René de Bonnaire, commissaire-priseur, âgé de quarante-huit ans, demeurant à Paris, et neveu du défunt et de Hippolyte-Marcellin Villemin, tailleur, âgé de quarante-neuf ans, demeurant aussi à Paris. (*Mairie du IIIe arrondissement de Paris*. Et état civil reconstitué.)

1819. 9 mai. Décès de Alexandre Richard (*gendre : Louis-Michel de Saint-Aubin*), ancien capitaine de gendarmerie, âgé de soixante-huit ans. Sur la déclaration de Edme Lavollée, marchand de bois, de Pierre Berthelot, sous-lieutenant du 3e régiment de dragons, de Étienne Butté, ancien sous-lieutenant à demi-solde. (*Mairie de Chevannes, département de l'Yonne.*)

1822. 28 décembr
le Saint-Aubin, veuve
soixante-neuf ans Su
igé de trente-huit an
son mariage avec E
défunte, et de Edme
quante-quatre ans, dc
1833. 28 août. Dé
Charles de Saint-Aubi
demeurant à Vaugir
feue Marie-Anne Lec
vingt-trois ans, et
deux employés et don

La vente des de
à Paris en 1893, a
vaient :

1° *Le Livre des Sa*
la famille, dont M.
que reproduit le catal
2° Un *Recueil de*
116 pièces ;
3° Onze *Catalogue*
Saint-Aubin ;
4° Un *Recueil de*
de Saint-Aubin, dessi
sins à l'aquarelle ;
5° Un *Livre de c*
337 pages.

Il faut recourir
apprécier le merv
même après avoir
reproductions qui
entiers, avec leur g
prodigieuse facilité
Et c'est dès lor
d'Augustin de Sain

« C'est avant tout un peintre du pastel et de l'aquarelle. C'est un coloriste léger et doux, un talent d'estompes et de caresse dont les imaginations galantes jouent dans une eau à peine rosée, une eau de rose mourant des pâles nudités de vieux saxe. C'est le peintre de la femme, un crayonneur qui la crayonne avec des doigts d'amoureux, un portraitiste où il y a de l'amant... Nul des contemporains, que je sache, n'a donné comme ce Saint-Aubin la physionomie de la femme du temps. Nul n'a peint comme lui la femme du dix-septième siècle dans le voluptueux de sa grâce. Nul ne l'a saisie comme lui dans sa séduction sensuelle, et dans son charme tendre, et dans sa coquette spiritualité, et dans son papillotage... »

Voici les prix que ces Recueils ont atteints à la vente Destailleur :

N° 111.	Livre des Saint-Aubin (Racheté par M. Destailleur)	30,000 fr.
112.	Recueil de dessins	29,000
113.	Catalogue des écoles d'Italie. 177 croquis	410
114.	Catalogue Lebrun, peintre. 115 croquis	380
115.	Catalogue du comte Dubarry. 163 croquis	950
116.	Catalogue de Lion. 200 croquis	360
117.	Catalogue de tableaux de maîtres. 59 croquis	110
118.	Catalogue Christient. 84 croquis	520
119.	Catalogue d'Argenville. 134 croquis	380
120.	Catalogue du président de Lyert. 100 croquis	105
121.	Catalogue de Peters, peintre. 96 croquis	315
122.	Catalogue de l'abbé Le Blanc. 71 croquis	680
123.	Catalogue de Neyman. 80 croquis	770
124.	Recueil de Plantes	3,000
125.	Livre de caricatures	3,520

Le plus important avait coûté 300 francs au vendeur, qui le racheta 30,000. Le *Recueil des Plantes,* prisé d'abord vingt livres en 1823, puis vendu 600 francs par un des membres de la famille dans un moment de gêne, fut porté par des enchères successives jusqu'à 3,000 francs. Jamais du vivant des artistes leurs œuvres n'avaient été payées si cher.

Victor ADVIELLE,

Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Arras.

XIII. — GÉNÉALOGIE

DE TRÈS HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR

CHARLES-GERMAIN DE SAINT-AUBIN

DESSINATEUR ORDINAIRE DES HABITS, VESTES ET CULOTTES DE SA MAJESTÉ. 1758.

Si l'on n'a pas joint à cette illustre Généalogie tous les titres, contrats, extraits des registres nationaux, etc., c'est pour éviter les cotes, paraphes et inscriptions des honnêtes gens de justice, toujours avides de multiplier les frais.

[Continuée par Germain-Augustin et arrêtée par Pierre-Antoine Tardieu.

[Complétée par Victor Advielle, 1896.]

François-Germain de Saint Aubin. Né à Berneux en Beauvaisis, en 1601, fermier audit lieu, mort en 1651. Portait le dimanche un habit de pinchinat rapiécé au coude et labourait son champ lui-même, comme avaient fait ses aïeux. Il eut pour femme Tiennette Blanchard.

Louis-Germain de Saint-Aubin. Né à Berneux, l'an 1639. Marié en 1657 à Françoise Piat. Mort audit lieu, en 1689 [1]. Sa femme mourut la même année. Il possédait un champ et deux habits sans trous.

Germain de Saint-Aubin, mon grand-père. Né à Berneux en 1657, marié en premières noces, le 30 octobre 1689, à Anne Boissay, de Chartres, qui mourut à Paris, le 9 février 1702; en secondes noces à Jeanne-Marthe Rivet, en octobre 1702. Il mourut en novembre 1734, et sa femme un mois après lui [2].

Louise de Saint-Aubin, née à Berneux le 15 juillet 1658. Mariée à Chartres, en 1683, à Philippe Boissay, marchand. Morte en 1719 et son mari en 1721. Ils ont eu trois enfants, dont j'ignore les noms et la filiation, quoiqu'ils m'envoient de temps à autre quelques pots de beurre [3].

Antoine de Saint-Aubin, né le 16 mars 1659. Se trouva, en 1678, à la prise de Gand et à celle d'Ypres, où il se distingua parmi les soldats, ses camarades. Il se trouva au bombardement d'Alger en 1683. En 1684, il accompagna les dames que Louis quatorze mena au siège de Luxembourg, où, après avoir fait merveille, il fut tué le 4 juin. Si Moreri n'a pas parlé de lui, c'est qu'il n'en savait rien.

[1] 1688, d'après la *Généalogie* en tête de ce mémoire.

[2] Il portait du drap d'Elbeuf en toute saison. Était brodeur et concierge de la duchesse de Lesdiguières, puis du maréchal de Villeroy, dans l'hôtel duquel il est mort. Il était d'une grande probité.

François de Neufville, duc de Villeroy, gouverneur de Louis XV, mort en 1730, à 87 ans. C'est dans son hôtel que logea d'abord le czar Pierre Ier lorsqu'il vint à Paris, en 1717. Ce vieux seigneur, qui affectionnait beaucoup son brodeur et son concierge, lui fit présent, en 1726, d'une boussole en ivoire, tournée par le Czar lui-même, qui la lui avait donnée. Cette boussole est encore dans la famille de Saint-Aubin. — A présent, en 1802, entre les mains d'Augustin de Saint-Aubin, Dessinateur et Graveur du Roy.

[3] Les petits-enfants sont marchands brodeurs au même pays; l'un s'appelle Jourdan et l'autre Leprince; ils ont des petits-enfants, dont les miens rechercheront la parenté, s'ils font fortune.

I. — DESCENDANCE DE GERMAIN DE SAINT-AUBIN

I. — ANNE-FRANÇOISE de Saint-Aubin, née le 26 novembre 1690, mariée en 1720 à Charles Aublan, marchand évantailliste, qui, après

d'assez grands succès dans son commer
en 1773. Sa femme, pauvre et sage, off
mourut chrétiennement en 1789. — Elle

II. — Gabriel-Germain de Saint-Au
marié en 1719 à Catherine Humbert, de
1756. Sa femme est morte le 13 décem
l'hiver et camelot l'été. Il fut pendant tr
laissa à ses enfants que tout juste de quo

III. — Pierre de Saint-Aubin, né en
Catherine Saulsoy, mort en novembre
pieux, très délicat, très scrupuleux. Il fut
la Pointe Saint-Eustache, et n'a amassé
Ces oncles là ne sont pas bons à grand c
sa légataire.

IV. — (D'un second lit.) Jacques-G
16 décembre 1704, mort le 13 février 17

§ 1. — Enfants d'ANNE-FRAN
épouse Aul

I. — Marthe Aublan, née en 1721, r
de la duchesse de Ruffec, morte en 17(
nin, née en 1760, morte la même anné
fortune.

II. — Anne Aublan, née en 1724, m
une bonne fille.

III. — Philippe Aublan, né en 1726, r

IV. — Charles Aublan, né en 1727,
sions très vives.

II. — DESCENDANTS DE GABR

I. — N..... Il n'en faut pas parler.

II. — Charles-Germain de Saint-Au
marié le 26 janvier 1751 à Françoise Tr
un ans. Porte velours et soye, et n'en est
en 1759. Mort en 1786. Il laissa à sa

entre trois enfants (Marie, Catherine, Germain). Sans l'abbé Terray, 40,000 livres de plus leur seraient restés. (Voir § Ier.)

III. — Jean-Baptiste de Saint-Aubin, né le 27 janvier 1722, mort le 13 juin 1724.

IV. — Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, né le 23 avril 1724. Reste garçon. A beaucoup d'amour pour la peinture; son peu d'égards pour les hommes, ordinairement le fait paroître singulier. Il meurt en 1780, chez son frère aîné, et laisse la réputation d'un infatigable dessinateur.

V. — Une fille, à six mois et demi ondoyée, et morte tout de suite le 10 mars 1725.

VI. — Germain-Louis de Saint-Aubin, né le 15 mars 1726, mort le 14 août, même année.

VII. — Catherine-Louise de Saint-Aubin, née le 5 avril 1727, fille sans passions, d'un caractère fort doux, fait l'éducation des deux filles de son frère aîné, chez qui elle demeure. Se retire à Saint-Germain en 1785, puis à Fontainebleau, en 1793. Morte le 8 janvier 1805.

VIII. — Louis-Germain de Saint-Aubin, né le 28 août 1729, mort le 31... de la même année.

IX. — Louis-Michel de Saint-Aubin, né le 20 mars 1731, marié en 1761 à Louise Leclerc. C'est un bon garçon qui n'a pas inventé la poudre. Il est mort peu de jours après avoir quitté la porcelaine de Sèvres, le 24 décembre 1779.

X. — André-Germain de Saint-Aubin, né le 27 novembre 1732, mort le 1er décembre même année.

XI. — Athanase de Saint-Aubin, né le 21 février 1734. Il apprend le commerce, et manque sa fortune en se faisant comédien. Mort à Pontaudemer le 27 may 1783.

XII. Abraham-Joseph de Saint-Aubin, né le 15 mars 1735, mort le même mois et an.

XIII. — Augustin de Saint-Aubin, né le 3 juin 1736, marié en 1764 à Louise Nicolle Godeau, se distingue dans la gravure, est de l'Académie. — Mort le 9 novembre 1807.

XIV. — Agathe de Saint-Aubin, née le 12 décembre 1739, morte en 1764.

§ II. — Enfants de LOUIS-MICHEL de Saint-Aubin.

Marie-Louise de Saint-Aubin, née le 11 août 1759. Fut actrice en 1774. Jolie, bonne musicienne et cantatrice distinguée, elle quitta le théâtre en 1776, et l'année suivante elle se fit institutrice à Auxerre et ensuite à Béziers. En 1824, elle revint à Paris Morte le 20 février 1841. — Par ses talents et sa conduite, est protegée par Mme la comtesse de Provence, qui, ainsi que Mgr le comte de Provence, la marie à Richard, inspecteur des bâtiments de Mgr le comte d'Artois et lui donne une dot de 3,000 livres en signant son contrat de mariage.

Louis-Richard, né le 15 juin 1779, mort en Italie, militaire.

Jacques-Charles Richard, né le 10 juillet 1788, mort prisonnier de guerre en Angleterre.

N. de Saint-Aubin, né en 1761, mort en 1784.

Louis-Charles de Saint-Aubin, né le 15 mai 1762, apprend le métier de plumassier, et végète faute de moyens. Il est honnête homme et pauvre. Mort le 26 août 1833.

§ 2. — Enfants d'AUGUSTIN de Saint-Aubin.

I. — N. de Saint-Aubin, née le 8 septembre 1765, morte en naissant. C'est beau dommage.

II. — Charles-Étienne de Saint-Aubin, né le 15 juillet 1766, mort la même année.

III. — Anastasie de Saint-Aubin, née et morte en 1769.

IV. — Euphrasie de Saint-Aubin, née et morte en 1774.

III. — DESCENDANCE DE PIERRE DE SAINT-AUBIN.

I. — Pierre de Saint-Aubin, né en 1727, mort en 1741.

II. — Catherine de Saint-Aubin, née en 1729, morte en 1742.

III. — Louis de Saint-Aubin, né et mort en 1731.

Les deux derniers DE Saint-Aubin ont été LOUIS-CHARLES, mort le 26 août 1833 et MARIE-LOUISE, morte le 2 février 1841.

Le nom est éteint ✝ ✝ ✝

Leurs seuls descendants sont Claude-Jacques-Gabriel de Bonnaire et Eugénie-Isabelle de Bonnaire (Mme Tardieu), enfants de CATHERINE-NOELLE.

LES CONTEM

A

Pourquoi nous faut-il cor
C'est qu'après cinq années
possible de donner, comm
d'une étude sur les *Lenain*

Autant les documents al
raient, autant les trois frè
Louis — semblent se déro

Combien cependant ils
tout parce que sur chacune
comme devise cette belle
« Mieux vaut dire la vérité
en un langage rhétorique.

Malgré le dédain affect
des ricanements plus ou m
encore parfois accueilli,
aujourd'hui sincèrement c

Ne nous décourageons p
consacrer aux recherches
nombre des années qu'ell
soit durable !

Force nous est donc d'
premier chapitre, pour le
gnements. Il sera consacr
aujourd'hui à compléter n
temporains des Lenain à l

A propos de *Jehan Rut*

déjà signalé, d'après Claude L'Eleu et Melleville, deux tableaux qui ont, paraît-il, disparu à la Révolution.

Depuis lors, nous avons retrouvé le marché fait entre l'artiste et le chapitre de la cathédrale de Laon pour l'exécution de l'un d'eux : l'*Immaculée Conception* dont parle Melleville.

C'est en 1602 que, pour se libérer d'une redevance envers le chapitre, *Rutz* s'engagea à livrer ce tableau, qu'il mit, si on s'en rapporte à la date de la quittance, plus de deux années à exécuter. Il fut ainsi déchargé d'une rente de neuf livres tournois et reçut en plus la somme de quinze écus sol (environ 70 livres, valeur du pays vers cette époque).

* * *

Que l'infatigable et si dévoué rapporteur de la dix-neuvième session veuille bien m'excuser si j'ose aujourd'hui contredire un passage de son remarquable travail. Je sollicite toute son indulgence, certain à l'avance qu'elle me sera généreusement octroyée.

C'est au sujet de *Pierre Le Long*.

M. Jouin ne serait pas éloigné de voir en lui le fils ou le petit-fils de *Pieter Aartzen* d'Amsterdam.

Mais un autre peintre, *Jean Boeckhorst,* Flamand celui-ci, fut aussi surnommé Le Long. Il n'avait cependant de commun avec *Pieter Aartzen* que la taille élancée.

En ce qui concerne le peintre laonnois, nous devons ajouter que le nom de Le Long était très commun dans le pays dès le seizième siècle et que les renseignements réunis par nous sur cette famille — renseignements que M. Jouin ne pouvait connaître puisque nous ne les avons pas donnés — ne permettent peut-être pas d'admettre la supposition de notre aimable Maître. Sortie de sa plume elle équivaut à une probabilité. Nous préférerions la voir rester à l'état de simple hypothèse.

Et pourtant, si M. Jouin avait raison, nous en serions très heureux. Il y aurait alors beaucoup de chances pour que *Le Long* soit « l'énigmatique étranger », le maître des *Lenain*.

Mais mieux vaut n'y plus songer et attendre de nouveaux documents pour élucider cette question.

En 1895 nous avons parlé des ennuis conjugaux de *Pierre Le*

Long. Il ne pouvait s'entendre ave
Demange.

Par contre, un nouveau docume
premier mariage avait été plus he
Nicolas de Blois, aussi peintre, dem
mine, en mai 1620, un différend qu
en « considération du bon traisteme
Blois depuis le temps que ledict
mariage avec ladicte Lambert sa mè
estat de mariage et du bon traistem
gueu avoir esté faict à ladicte desfun

On peut donc supposer que Jea
cisément le modèle des épouses.

***

Une quittance du 8 juillet 1649 r
quet — le collaborateur de *Pierre l*
la ville, lors du passage de Louis XI
décoré les tabernacles de l'église S
lui fut payé pour ce travail 23 livre

***

On trouvera aux Pièces justificati
cernant *Nicolas Bellot*.

Dans le premier il se révèle arch
il est question existant encore, on p
architectoniques de ce syndic de l'
ment faire concurrence aux maîtres n

L'autre document est un acte de
« Marie Leclerc, veuve de *feu Nico*

Or, Melleville nous a appris q
peintre, est mentionné dans un ac
local ne fait allusion à l'acte que no
— c'est en 1672 que serait mort *N*

Quoi qu'il en soit, il vivait encor
rant à cette date dans notre premiè

On peut donc avec une quasi-certitude adopter la date de 1672 pour la mort de *Nicolas Bellot*.

*
* *

Il est impossible, en compulsant les minutes notariales, de n'être point frappé des liens qui unissaient tous les artistes laonnois d'alors.

Nous soupçonnons fortement *Nicolas Bellot* d'avoir été allié au *Poussin* et aux *Lenain;* il l'était sûrement avec *Antoine Barengier*. Ce dernier, qui avait épousé la petite-fille de *Jehan Rutz,* était également parent avec *Pierre Le Long;* Pierre Le Long l'était avec les *Ducastel,* les Ducastel avec les *Lenain,* et les Lenain avec *Nicolas Lebègue,* organiste de la chapelle du Roi dont le talent fut si goûté par Louis XIV.

Même en dehors des alliances une grande solidarité existait entre tous ces artistes.

Un acte du 5 avril 1636 nous montre *Antoine Barengier* se portant garant du payement du loyer de *Jehan Placquet.*

Dans un autre acte du 7 juin 1650, *Antoine Barengier* et *Charles Dohis,* joueur d'instruments, reconnaissent solidairement devoir au chapitre de Saint-Jean-au-Bourg le surcens d'une maison qu'ils habitaient en commun.

Ce ne sont point là des cas isolés. Combien d'autres preuves en pourrait-on donner!

SIMON VIOLLETTE

Maître peintre à Laon, né vers 1640, *mort vers* 1695.

La famille *Viollette,* que nous croyons originaire de Saint-Quentin, compte plusieurs peintres.

Le père, *François Viollette,* décédé le 2 novembre 1662, en la paroisse Saint-Remy-à-la-Porte, devait être peintre. De son union avec Anne de Condé il avait eu deux fils et deux ou trois filles. Les deux fils furent peintres.

L'aîné, *Marc-Antoine,* né vers 1634, mourut en 1682.

Le cadet, *Simon,* celui qui nous occupe, né vers 1640, épousa

Anne Damesne, dont il eut
L'aîné, François, né le 14
également.

Les débuts de *Simon Vi*
A la date du 16 décembre 16
de sa mère, Anne de Condé.
un loyer annuel de 45 livres
la rue Saint-Martin.

Il jouissait toutefois déjà d
ment cette même année, i
compliquée et des plus dél
survenue entre les religieu
d'Haranville, seigneur de Ro
Parlement avait ordonné l
tombeaux et autres choses ex
La visite en fut faite par *Simo*
11 au 15 mars 1669. Le rapp
commune et des connaissanc
époques des verrières, des a
y sont déterminées d'une ma

Deux années auparavant,
peintures du retable de l'égl
et des ornements. Ce travail
L'artiste se conforma à l'état
du 10 août il recevait 63 livr

Dans le courant de la mêi
Viollette la confection des a
son épouse, puis la décoratio
l'entrée de ces personnages i

Un acte de transport du 2
Viollette devait livrer à l'égli
tant « Saint-Martin en célébr
vie », en payement duquel l
tait une créance de 48 livres

Lorsqu'en 1680 *Michel D*
siens de Vervins, *Simon Vio*
Innocent Bourgeois, maître
peintre qui constata que le

servis du dessin de *Ducastel* pour les travaux du portail de leur église[1].

Par marché du 17 juin 1686, *Simon Viollette* s'engageait à décorer, pour le couvent des Minimes de Laon, la chapelle de Saint-François de Paule, d'une gloire avec « quatre chœurs de musique angélicque ». Cette décoration comprenait, en outre, la peinture d'anges et d'ornements avec les armes de la maison d'Espinoy. Pendant la durée des travaux *Simon Viollette* fut nourri par les religieux, ainsi que ses deux fils qui devaient l'assister. Il reçut en plus la somme de 220 livres.

Nous avons déjà signalé l'antagonisme qui existait à la fin du dix-septième siècle entre la corporation des maîtres menuisiers et les sculpteurs laonnois[2]. Il faut maintenant croire que la rivalité entre les corporations et les artistes indépendants s'étendait aussi aux peintres.

En effet, nous trouvons également *Simon Viollette* en lutte avec les maîtres peintres et vitriers de Laon. Ces derniers obtinrent même une sentence le 1er septembre 1692, qui condamnait *Simon Viollette* à 50 sols de dommages-intérêts et lui interdisait « d'entreprendre sur les art et mestier de peintre et vitrier », tout en lui laissant la latitude de se faire recevoir de la corporation, ce qu'il ne fit pas, car on ne trouve aucune trace de sa réception.

En 1693 *Simon Viollette* vivait encore. Mais lorsque, le 4 avril 1697, *François* fut reçu maître peintre, le père était mort. En abordant le dix-huitième siècle nous aurons l'occasion de parler de *François Viollette,* qui exécuta des travaux de décoration pour la ville de Laon.

[1] Voir la *Revue de l'Art français*, année 1895, f° 113.
[2] *Ibid.*, f° 139.

LOUIS-FRANÇOIS JAMART

Maître peintre, né vers 1644, *mort à Laon le* 12 *janvier* 1694.

Fils de *Jean Jamart,* maître peintre à Saint-Quentin, et d'Antoinette Dey, *Louis-François* épousa en 1669 Marie Parmentier de Saint-Julien de Royaucourt, parente de la famille Lenain, dont il eut six ou sept enfants.

Lorsque *Jean Jamart* vint se fixer à Laon, il est présumable qu'il y avait des relations, car sur la taille de l'année 1630 « la veuve *Gérard Jamart* peintre » est exonérée, et vers la même époque on trouve un *Jean Jamart* « vualon de nation » dans les prisons de Laon. C'était sans doute un prisonnier de guerre qui ne devrait nullement nous intéresser sans cette mention de nationalité étrangère.

Qui sait si le *Gérard Jamart* du commencement du dix-septième siècle n'était pas, lui aussi, d'origine flamande?

Ce serait encore un « énigmatique étranger », qui viendrait compliquer la question de l'initiateur des Lenain.

Décidément, avant les recherches ce point était obscur, mais depuis... il l'est peut-être encore plus.

Le 23 décembre 1669, *Louis-François Jamart* était reçu maître peintre et vitrier par Jean Bellotte, prévôt de la ville de Laon, ce qui permet de supposer que cet artiste fit son apprentissage dans cette ville.

Un marché du 7 mai 1674 nous apprend qu'il dut faire pour l'église d'OEuilly un tableau représentant « le *Baptesme du Roy Clovis* par sainct Remy avec les autres figures conformément au dessin que ledict *Jamart* a représenté... ». Ce tableau devait mesurer quatre pieds en hauteur sur quatre pieds et demi en largeur. Le prix fut fixé à la somme de 55 livres. Malheureusement cette toile n'existe plus dans l'église d'OEuilly, et, malgré les renseignements pris, il est impossible de savoir ce qu'elle est devenue.

Dans un autre marché du 19 juillet de la même année, *Jamart* s'engageait à exécuter « une *Sainte Famille* » pour l'église Saint-Jean-au-Bourg de Laon, moyennant la somme de 38 livres. Ce tableau devait avoir quatre pieds de largeur sur cinq de hauteur, et, particularité intéressante, *Jamart* devait imprimer la toile avec de

la grosse couleur à l'huile par derrière. Sage précaution pour une œuvre destinée à être exposée à l'humidité presque toujours mortelle qui existait et qui existe encore dans nos églises.

Enfin quelque temps avant sa mort *Jamart* exécutait des blasons pour la ville de Laon.

Ce peintre mourut à Laon le 12 janvier 1694, précédant de quelques mois sa femme, et en juin 1694 eut lieu la vente des quelques meubles qu'ils laissaient. Le procès-verbal de cette vente mentionne une vingtaine de tableaux, mais sans aucune désignation.

Un de leurs fils, *Philbert Jamart,* né le 30 mars 1679, fut reçu maître peintre en 1704. Comme il appartient au dix-huitième siècle, nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment.

CRÉPIN QUILLIET

Peintre de la fin du règne de Louis XIV.

Énumérant les œuvres les plus remarquables du Musée de Laon, Melleville cite « une *Tentation de saint Antoine* que le livret attribue à l'école flamande, mais qui pourrait bien être l'œuvre de *Crépin Quilliet,* moine prémontré de Saint-Martin de Laon au dix-septième siècle, lequel imitait très bien la manière des peintres de l'école flamande ».

Le même auteur ajoute un peu plus loin : « On remarque dans l'église Saint-Martin plusieurs grandes toiles dues au pinceau de *Crépin Quilliet,* religieux prémontré dont nous avons déjà parlé, lequel vivait sous Louis XIV. Ce sont des copies de nos grands maîtres de l'école française. »

Or, lors de l'installation du nouveau Musée de Laon en 1891, la *Tentation de saint Antoine,* qui se trouvait dans un déplorable état, fut confiée à un habile artiste, M. Aug. Durandeau, — notre ancien « massier » à l'atelier Galland, — qui, en nettoyant la toile,

retrouva la signature F. C. QUILL
plus, raison à Melleville.

Dans ce tableau se trouve une fem
liet a dû évidemment se servir d'un
peu scabreuse pour un moine. Or
vons, dans les archives du greffe d
enquête sur les mœurs d'une jeun
qui, devenue enceinte, avait un just
lant à l'abbaye Saint-Martin, *Pierr*
l'enfant. L'information démontra q
fondée et que l'angélique jeune fill
seulement à plusieurs fils de famil
prémontrés. Quoique le frère *Quilli*
joyeux compères, on pourrait néan
rière au cœur si tendre lui servit de

Nous venons de relever — il y a
testament de *Crépin Quilliet*. Il est

On y voit que cet artiste était novi
de Laon. Il léguait alors ses bie
« damoiselle Marie Gosset, sa tante,
M. Gosset, curé de Samoussy, et à d
sa cousine germaine, fille de feu M^e

Quilliet leur léguait également
tions, tant contre M^e Jean Sa...rd
finances à Soissons, que contre la s
Destrées, évesque duc de Laon et c
Mme la duchesse d'Estrées ».

M^e Germain Quilliet, son cousi
désigné comme exécuteur testamen

Le même jour *Quilliet* faisait u
rente aux religieuses bénédictines de
près Compiègne, à la charge de fai
l'une le 17 octobre, veille de Saint-L
de son père.

Ces pièces semblent indiquer que
et elles nous donnent la quasi-certi
la famille d'Estrées, pour laquelle il

Crépin Quilliet vécut encore a

d'années, car en 1701 il fut mandé à Liesse pour donner son appréciation sur un tableau offert à la paroisse.

En 1704, il travaillait au château de Marchais, et il traitait, durant le séjour qu'il y fit, avec la paroisse de Marchais pour l'exécution d'un tableau représentant l'*Assomption de la Vierge,* destiné au maître-autel, moyennant la somme de 50 livres pour la façon, plus 15 livres pour les couleurs et la toile[1].

FACHEUSE OPINION D'UN CONTEMPORAIN DES LENAIN SUR LA PEINTURE FRANÇAISE.

On est quelque peu surpris du silence que gardent les historiens locaux — ils ne manquaient pas cependant à la fin du dix-septième siècle — vis-à-vis d'artistes qui étaient à la fois leurs contemporains et leurs compatriotes.

Seul Claude l'Eleu consacre quelques lignes aux *Lenain* et cite le nom de *Jehan Rutz.*

Pourquoi un tel oubli ou une telle indifférence?

Et si aux peintres : *Jehan Rutz, les Lenain, Pierre Le Long, Jehan Clepoinct, Jehan Lettin, Jehan Placquet, Nicolas Bellot, Antoine Barengier, les Viollette, les Jamart, Louis Guyart, Crépin Quilliet,* et *Pierre Guibon,* on ajoute les sculpteurs : *Daniel Bourgeois, Pierre du Rotz, André Charlet, Pierre Sima, Martin Damiens, Simon Fanar, Jehan Mouflart, Antoine Carlier, les Ducastel, Cosme Demonceau, Claude Lafaux, les Hottin, Jacques Ledoux* et *Claude Duclos,* on obtient pour une seule période une assez importante phalange d'artistes.

Est-ce à dire que tous eurent également du talent? Il est permis

[1] La présence de Quilliet à Marchais a déjà été signalée par M. Combier, président honoraire du tribunal civil de Laon et ancien président de la Société académique de Laon, qui a relevé ce renseignement à la même source que nous-même, c'est-à-dire dans les Archives du greffe du tribunal civil de Laon. M. Combier est d'ailleurs l'auteur d'un inventaire fort curieux de ces Archives.

d'en douter, quoiqu'à cette époque la médiocrité était chose peu commune.

Néanmoins, si on juge ceux dont les œuvres existent, les *Lenain, Bellot, Quilliet, Michel Ducastel* et *Claude Duclos* et l'œuvre anonyme qui subsiste également, mais qu'il n'est pas encore possible d'attribuer à l'un plutôt qu'à l'autre, il nous semble que ce groupe d'artistes méritait l'attention.

Il ne faudrait pas croire cependant que la ville de Laon ne renfermât point d'amateurs éclairés. Les inventaires des hauts dignitaires de l'Église, des magistrats, des bourgeois et des notables marchands, que nous avons compulsés, protestent énergiquement contre une semblable hypothèse. Le goût des arts était, au contraire, plus répandu qu'à aucune autre époque, et un luxe raffiné s'entrevoit dans chaque relevé que nous avons fait, où en dehors des tableaux, on trouve des tentures de haute lice et force quantité de meubles et de vaisselle d'argent.

Si nous nous rappelons que le genre des *Lenain* n'était pas très apprécié à la cour, il ne faut plus s'étonner de voir des artistes de moindre mérite rester dans l'ombre.

Mais il faut aussi compter avec une autre cause.

C'est que la peinture française n'était pas plus à la mode à Laon que dans l'entourage du Roi. On lui préférait la peinture italienne. C'est ce que nous dit un contemporain de *Mathieu Lenain,* M. le conseiller du Roi, Charles Villette, qui fut aussi directeur de l'Hôpital général de Laon et qui, en cette dernière qualité, a laissé une histoire manuscrite de cet établissement fondé par le cardinal César d'Estrées. Nous avons déjà eu l'occasion de le citer, à propos de *Michel Ducastel,* dont la conduite semble l'avoir scandalisé [1]. Cet historien, qui « par la pureté et netteté du langage » eût « mérité d'être de cette illustre et célèbre compagnie qui est aujourd'huy l'un des ornements de Paris et de l'éloquence françoise », paraît avoir tenu l'art français en peu haute estime.

Ses réflexions méritent doublement d'être citées [2].

Elles fournissent de précieux renseignements sur des œuvres

[1] *Revue de l'Art français,* année 1895, p. 96.

[2] Dans une étude sur Jean d'Estrées, M. de Florival a signalé ces réflexions. (*Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXVII.)

dont quelques-unes sont encore à l'Hôpital général, et elles nous en révèlent l'origine italienne.

Laissons la parole à notre historien.

Fin 1680. — M. Brillat de Soissons, entrepreneur de la manufacture, donne un grand tableau représentant *Sainte Anne,* qui fut placé sur le grand autel en attendant qu'on pût y mettre *Un mystère.*

Ibid. — M. Boulanger, doyen de Saint-Jean, fit orner le petit autel d'un tableau de *Saint Louis,* enchâssé dans un retable de menuiserie et de sculpture[1].

1684. — M. de la Motte de Tudesquin, seigneur de Septvaux, fit faire la fermeture et la porte de fer du cimetière sur laquelle il fit placer ses armes, puis les vitres d'une croisée de la chapelle; donna un tableau *La Cananée,* qu'il avait rapporté de Rome, dont il faisait une estime toute particulière... puis différents dons de peintures et de sculptures.

25 *avril* 1685. — Arrivée du corps de Saint-Amand et du *Portrait de César d'Estrées* qu'on lui avoit demandé avec instance. Jean d'Estrées étant malade, on lui porta le portrait envoyé de Rome, qu'il trouva très bien représenté comme pareillement Mgr le marquis de Cœuvre gouverneur de Lisle de France et de cette ville qui étoit pour lors à l'évêché accompagné de plusieurs gentilshommes qui admirèrent tous, non seulement la beauté et la délicatesse des trais de ce tableau qui étoit tiré au vif et représentoit au naturel dans la dernière perfection son original, mais aussi la vivacité des peintures. On le plaça, de prime abord, dans le fond de la chapelle, affin de donner à tout le monde la satisfaction de le considérer à loisir et aux pauvres le plaisir et la consolation d'avoir sans cesse dans les yeux l'image de celuy qui est leur Père, protecteur et fondateur et pour exciter dans leurs cœurs par cette veue sensible une nouvelle et encore plus sensible vénération pour cet incomparable cardinal.

Fin 1686. — *Le portrait de Son Éminence* qui avoit été placé de prime abord dans le fond de la chapelle tant pour la consola-tion des pauvres que pour donner au peuple la satisfaction de le

[1] Ce tableau est maintenant remplacé par une *Immaculée Conception* en bois placée dans une niche. La *Sainte Anne* se trouve au-dessus.

contempler à loisir fust transporté en même temps dans la chambre de la direction et aussi tost qu'elle a été en état de le recevoir, affin d'imprimer aux directeurs par cette présence muette du respect et de la vénération pour l'illustre fondateur de cette maison[1].

Comme les peintures de Rome sont en grande réputation et que les peintures qui viennent d'Italie sont beaucoup plus fines et ont beaucoup plus d'esclat et d'attraits que celles de France, on se servist de ce prétexte pour demander à Son Éminence, avec tout l'honneur et le respect qui luy étoit deub, le tableau du retable d'autel. On luy représenta que *le mystère de la naissance de Nostre Seigneur*[2] y conviendroit d'autant mieux que la célèbre confrérie du Saint-Enfant Jésus étoit établie en ce saint lieu. Que si néantmoins elle avoit quelque inclination pour quelque autre mystère, on recevroit avec une grande déférence et soumission ce qui viendroit de sa main libérale, on luy remonstra de plus que l'ouvrage qu'on entreprenoit étant de conséquence méritoit bien que le tableau ayt du rapport avec le reste du dessein qui étoit somptueux et magnifique, et comme Son Éminence est toujours bienfaisante et qu'elle ne recherche que les occasions d'épancher ses largesses et ses libéralités, elle accorda agréablement ce qu'on luy demandoit avec un cœur plein de tendresse et une bonté non pareille.

1687. — Nicolas Brillart, marchand à Soissons, continue pour la mamufacture... C'étoit un homme d'une très grande probité, franc et désintéressé et pour mieux dire un véritable israélite *in quo non erat dolva* pour lequel on avoit quelque considération parce qu'il avoit fait charitablement un présent à la chapelle d'un grand tableau représentant la *Sainte Famille,* c'est-à-dire saint Joseph, sainte Anne et la Vierge, qui a été exposé de prime abord sur le grand autel et depuis dans le fond de laditte chapelle[3].

Février 1690. — En prévision de l'arrivée du cardinal on met une bordure dorée au tableau qu'il a envoyé de Rome.

[1] Ce portrait se trouve encore actuellement dans la même salle. C'est celui-là même qu'un instant nous avions pensé pouvoir attribuer à Nicolas Bellot. Heureusement pour Bellot, notre supposition était fausse.

[2] Si Champfleury avait lu le manuscrit de Ch. Villette, il est certain qu'il n'a pas épilogué aussi longuement sur la véritable signification du mot « mystère » que Cl. L'Eleu a également emploié en parlant des genres de peinture auxquels s'adonna Mathieu Lenain.

[3] C'est évidemment le même tableau déjà cité sous le titre de *Sainte Anne*.

On attendoit depuis longtemps des mains libérales de Son Éminence le tableau de la *Naissance de Notre Seigneur* qu'on luy avoit demandé à Rome pour mettre dans la corniche de l'autel de la chapelle de l'Hôpital général. Ce grand cardinal avoit marqué plusieurs fois par ses lettres qu'il vouloit contribuer à la décoration de cet autel pour rendre un témoignage public des obligations qu'il avoit à ceux qui en avoient fait la dépense, mais comme il espéroit de jour en jour revenir en France, il a creu devoir différer à l'envoier jusques à son retour, affin de donner à son arrivée des nouvelles marques de son souvenir et de sa bienveillance en présentant ce tableau qui est d'un prix inestimable et que les curieux ne peuvent assez admirer[1].

Mars 1691. — Donation par M. de La Motte de Thudesquin (cy devant capitaine dans le régiment de Navarre et ancien directeur de l'hôpital, qui avoit demeuré longtemps à Rome à la suite du cardinal, seigneur en partie de Septvaux, âgé de quatre-vingt-quatre ans) d'un devant d'autel et de *deux tableaux* pour les crédences. Plus un *Christ* et une *Vierge* pour les corniches des deux petits autels et *son portrait*.

Juillet 1695. — On ne doit passer icy sous silence les marques de bienveillance et de bonne volonté de M. de la Chaise demeurant chez Mgr le cardinal d'Estrées, lequel désirant correspondre aux bonnes intentions de son Éminence et contribuer à l'ornement de la chapelle de l'Hôpital général, y a fait présent d'un tableau de prix venant de Rome, représentant une *Vierge avec l'Enfant Jésus*, dont il faisoit une estime toute particulière. Cette pièce est d'une peinture très fine et d'une délicatesse achevée et fut receu fort agréablement par les directeurs qui luy en firent des grands remerciements et la firent ensuitte placer au premier pillier du côté de l'évangile comme le lieu le plus éminent et convenable à ce riche présent.

Maintenant, si l'on compare ces éloges pompeux avec les peintures qu'ils visaient, la désillusion est extrême. L'engouement par trop accentué de Charles Villette s'explique sans doute par sa qualité de directeur de l'établissement dont il parle, mais aussi surtout

[1] Un seul tableau représentant la *Naissance du Christ* se trouve dans la chapelle. Il est bien italien et de cette époque. La bordure est fort belle.

par l'influen
les gentilsho
peinture ital
acte de naiv

L'A

L'art orne
manifestatio
donner que
Laou pendai
certaines co
modeste lab
œuvres de la
La Renais
gienne, qui
gieux, que f
églises ou ch
Et on étai
ogivale fut
menaçaient
lentes guerr
en totalité o
vaux import
Les rensei
cette époque
leur grande
pulsion imp
branches de
En ce qui
ressant de r
manifesta pa
teur de la p
parents à La

[1] Nous avons
Tour était origi
sur François Bl
1654, prouve su

trouvons sa femme, Louise Boucher, munie de sa procuration, y faire, en avril 1682, un séjour d'au moins quinze jours.

Quoi qu'il en soit, des travaux considérables furent exécutés au cours de ce siècle dans les abbayes Saint-Martin, Saint-Jean, Saint-Vincent et de Montreuil-sous-Laon, à l'évêché, à la citadelle et aux fortifications. Les couvents des Minimes, des Capucins et des Cordeliers avaient été fondés au commencement du siècle, et sous Louis XIV furent édifiés entièrement l'Hôpital général, le séminaire et l'église de Saint-Remy à la Place (aujourd'hui théâtre municipal).

Antoine Totin, architecte du cardinal César d'Estrées, et *Jean Marest,* qui dirigea les travaux de l'église de Saint-Remy à la Place et de l'Hôpital général, sont deux architectes qui semblent avoir joui d'une certaine réputation. Le dernier principalement se retrouve dans presque toutes les constructions, chargé de la surveillance générale, et il était investi des pouvoirs de César d'Estrées pendant les longues absences que dut faire ce cardinal, qui avait en *Marest* la plus grande confiance, dit-il dans une lettre.

***

Nous faudra-t-il donc regretter encore longtemps la disparition des corporations dont la force et l'unité s'affirmaient surtout dans les arts appliqués à l'industrie et que l'excès d'individualisme a, depuis, complètement détruites, en brisant toute velléité de discipline?

Et cependant, des maîtres dont l'Art français s'honore, les ima-

familles laonnoises. François Blondel, après avoir fait de brillantes études au collège de Laon, fut avocat dans cette ville de 1610 à 1614, époque à laquelle il se maria à Ribemont, où il se fixa en qualité d'avocat du Roi. Il eut quatre fils et deux filles. Les quatre fils : *François,* Antoine, Méry et Jean-Baptiste, étaient tous au service du Roi en l'année 1654. Tous les témoins entendus dans cette information attestent que le père de notre architecte, tout en exerçant toute sa vie les charges d'avocat et de conseiller du Roi, fit une action d'éclat en l'année 1636, et que c'est grâce à son courage que la ville de Ribemont eut la chance d'échapper à l'ennemi. Louis XIII lui en fut très reconnaissant, et dans les nombreux voyages qu'il fit dans la région il se faisait toujours accompagner par son fidèle avocat. L'auteur de la biographie de François Blondel, dans la *Grande Encyclopédie* Lamirault, commet donc une erreur en nous disant que le père fut professeur de mathématiques.

giers de nos grandioses cathédrales, ensuite les Michel Colomb, les Ligier Richier, les Jean Goujon, les Puget et tant d'autres, n'ont pourtant point démérité en s'adonnant à des travaux décoratifs.

Une réaction, fort heureusement, se dessine depuis quelques années. Les encouragements de l'État, l'admission des produits de « l'art industriel » aux deux Salons et la vigoureuse campagne que mènent quelques clairvoyants patriotes, initiés à cette question, contribueront — n'en doutons plus — à relever la prééminence de notre glorieuse patrie dans une application de l'Art qui est la plus rationnelle et la seule éminemment utile.

Qu'on nous permette de donner ici l'avis d'un des plus habiles ébénistes de notre époque, *Auguste Sauvrezy,* qui était, pensons-nous, un descendant, par alliance, de *Michel Ducastel.* Mais, pour nous, c'est plus loin qu'il faut rechercher ses ancêtres. Il était par son tempérament, par son éducation, par ses idées et ses œuvres, l'un des derniers descendants de ces robustes tailleurs d'images du moyen âge français.

Dans une lettre que *Sauvrezy*, alors âgé de vingt-huit ans, écrivait à sa famille et où il exprimait avec une chaleureuse conviction son admiration pour les monuments laissés par les Romains dans le midi de la France, il ajoutait : « ...Ces monuments sont d'une architecture si délicate, si imposante, qu'aujourd'hui sous le siècle où nous vivons, où l'on ne rêve que commerce et argent, nous aurions bien de la peine à trouver des hommes aussi remarquables par leur génie, non pas qu'il ne s'en trouverait pas si les arts étaient encouragés comme autrefois, mais aujourd'hui on marchande l'artiste, on le torture, on achète son talent à un vil prix, et forcé d'accepter ce qu'on lui donne, sans gloire, sans récompense, son génie s'échappe à l'instant. »

C'était en 1843 que ce compagnon ébéniste, faisant alors son tour de France, s'exprimait ainsi.

Celui-là du moins était convaincu qu'on ne peut faire de l'art décoratif qu'en retournant au grand art. Mais, hélas! il était presque seul à penser ainsi, tandis que les artistes et les amateurs semblaient s'être mis d'accord pour laisser tomber en désuétude u art où nos ancêtres ont cependant si bien excellé aux époques o la supériorité des œuvres tenait surtout à la nécessité d'avoir fa un long apprentissage et d'être reçu dans la corporation avant qu

de produire. Il y avait ainsi des maîtres, mais point d'ouvriers.

Sauvrezy étant originaire de Laon, on nous pardonnera cette digression. Nous remontons à ses prédécesseurs.

La corporation des menuisiers comprenait, en 1645, seize maîtres, et, en 1692, nous en trouvons dix-huit. Les marchés que nous avons déjà donnés jusqu'ici suffiraient à eux seuls pour se faire une idée de la grande quantité de travaux exécutés par eux. Mais les autres marchés que nous n'avons pas encore publiés et les non moins nombreux contrats d'apprentissage en sont une nouvelle preuve.

Quelques-uns de ces marchés sont faits en vue de la confection de meubles. Ils nous font voir quelle importance nos ancêtres attachaient à la bonne exécution de ce qui les entourait dans leurs intérieurs. Quels soins minutieux ils exigeaient, même en dehors des garanties que leur offraient les visites auxquelles étaient soumis ces objets! On n'ignore point, en effet, que lorsqu'un travail était terminé, deux maîtres jurés de la corporation passaient en faire la réception.

Mais aussi les spécimens qui restent de ces meubles, même les plus simples, ne sont-ils pas dans un état de conservation et d'une solidité qui surprend?

Et ce que l'on ne peut trop admirer, c'est le bon goût qui présidait jadis à l'exécution. Nous connaissons tels meubles qui, sans aucun ornement, sans moulure presque, et de la forme la plus rudimentaire, n'en sont pas moins merveilleux.

C'est que l'ébéniste d'alors savait non seulement choisir son bois, mais il savait surtout tirer parti de ses moindres fibres et de ses veines, avec une ingéniosité et une entente parfaite de l'effet à obtenir.

Il y avait à Laon, en 1694, neuf maîtres serruriers. Quelques grilles dans les églises et deux enseignes originales sont à peu près tout ce qui reste de ces vaillants disciples de Vulcain.

Nous donnons le marché fait entre l'un des bienfaiteurs de l'Hôpital général et *Antoine Boursier,* maître serrurier à Laon, pour l'exécution d'une grille qui est aujourd'hui disparue.

Quant aux orfèvres, une notice spéciale serait nécessaire pour bien étudier la corporation. De même pour les imagiers de Liesse, dont les travaux reçurent une impulsion inaccoutumée à la suite

des voyages successifs que firent Louis X dans ce lieu de pèlerinage [1]. On lira au marché relatif à l'exécution d'une statue d

On trouve aussi à Laon de nombreux po environs des potiers de terre. Cette industi importante et elle nécessita, à la fin du nomination d'un contrôleur vérificateur. avoir un poinçon.

Nous rencontrons également, en 1653, *Jean Danjou,* et au commencement du dix- fondeur, *Jean Choux*.

Dans les marchés que nous avons conce pour les églises, nous relevons les noms *Jehan* et *Guillaume Van Hoc* à Tourna à Cambrai (1620), *Jehan Jacques* à Paris à Corbeny (1638), *François de Lespine* à *de Lespine* en Lorraine (1650), *Nicolas La François Lambert* à Compiègne (1681), court, en Lorraine (1632), *Nicolas Huber* court, en Lorraine (1634-1641), et *Jean B* (1644). Deux autres fondeurs, *Louis Rauss* et *Jean Bouret* de Vertu, exécutèrent en nacle avec ornements et figures en bronz Minimes.

Les comptes de la ville de Laon nous app et 1635, les brodeurs *Nicolas de Noyelles*, *çois Magnier* et *Jean Fenaut* étaient charg de la ville sur les robes des valets de polic guetteurs et des messagers de Laon à Pari

Un marché pour la confection d'une ch mandée par le chapitre de la cathédrale à brodeur a Paris, montre la richesse et l'art ments religieux.

[1] Une *Notice sur les imagiers de Liesse* a été pu président du tribunal civil de Laon

PORTRAIT DU CARDINAL CÉSAR D'ESTRÉES.

La biographie des *Lenain* est loin d'être établie. De même pour leur œuvre, la lumière n'est peut-être pas près de se faire, car nous connaissons tel sujet attribué à ces artistes qui leur est sans doute étranger, et tel autre catalogué sous un nom flamand qui pourrait bien sortir de leur pinceau.

On possède, il est vrai, peu de documents positifs, mais, par contre, les preuves morales ne font pas défaut, elles sont même parfois concluantes. Et l'instruction, pour en être laborieuse et souvent décourageante, n'en arrivera pas moins, il faut l'espérer, à amener ces vaillants artistes devant votre tribunal, Messieurs, afin que vous les réhabilitiez comme ils le méritent.

Toutefois, avant de vous soumettre les résultats de l'enquête, nous voudrions donner un exemple afin d'être éclairé sur la valeur de certains arguments que nous entendons employer et qui consisteront, lorsque les preuves manqueront, à faire des rapprochements.

En voici un premier.

Le Musée de Laon possède un *Portrait de jeune homme* — ainsi désigné par le catalogue — attribué à *Lenain*.

C'est une œuvre de premier ordre qui ferait certainement honneur au Musée du Louvre, où nous ne trouvons qu'un portrait de ces artistes, et encore n'est-il pas comparable à celui-là. Nous avons déjà eu l'occasion de le décrire dans un article paru dans l'*Art* (n° du 1er août 1894) et nous avons eu la témérité grande de l'attribuer à *Louis Lenain*.

Ce portrait porte la mention ÆTATIS SUÆ 19. — 1646.

Les uns, en l'attribuant aux *Lenain,* disent qu'il représente *Mathieu;* les autres veulent y reconnaître *Louis;* d'autres ont contesté qu'il fût l'œuvre de l'un des frères. Enfin — M. Antony Valabrègue et moi — nous avions pensé un instant qu'il pouvait bien être le portrait d'un neveu des peintres.

Mathieu Lenain!

Cette hypothèse n'est pas soutenable, puisqu'alors il serait né en 1627, ce qui le ferait entrer à l'Académie à l'âge de vingt et un ans. Il aurait été un peu jeune, on en conviendra. On sait aussi

que *Mathieu* fut reçu lieutenant d'une
29 août 1633. Il aurait donc été lieuten
encore moins admissible. Au surplus
jusqu'ici pour sa naissance, nous parait

Louis étant l'aîné de *Mathieu*, c'e
blable.

Quant à la troisième hypothèse, il n'
de naissance des neveux nous étant
sont en complète contradiction avec
toile.

Quel est donc l'énigmatique jeune hc

Comparons le portrait du cardinal
à la dernière session dans notre notice
le portrait du Musée de Laon.

L'ensemble de la tête, la forme et la
du nez, le dessin des yeux et le regard,
la bouche, la proéminence du menton
tout s'identifie dans ces deux portraits.

C'est à croire que celui de *Nicolas Be*
tant César d'Estrées plus âgé et par con
accentués, plus secs et plus anguleux –
du Musée de Laon.

Tout au plus pourrait-on faire obser
— surmontée de la même moustache nai
épaisse dans la gravure de *Lochon*, qu
rait bien n'avoir pas reproduit scrupule

Mais cette différence s'explique natur

Il s'agit ici d'une simple modificati
drait bien se garder de mettre sur l
produite par l'absence de dents, puisq
le cardinal les conserva toutes si intacte
l'admiration de la cour et de Louis XIV

[1] Voir le *Bulletin* de la 19e session, f° 123.

[1] Est-il besoin de faire remarquer que le por
d'Estrees en costume d'evêque duc de Laon et
ment, puisque cela nous permet de fixer d'
années 1633 et 1671 la date de son exécution.
attentivement le portrait, dire avec quelques
entre 1660 et 1670.

On doit donc l'attribuer à une autre cause.

En effet, ne remarque-t-on pas souvent qu'avec l'âge, l'homme prend l'habitude de serrer plus fortement les lèvres, de les « pincer », comme on dit ordinairement. Il en arrive à mettre un véritable masque sur son visage et à se composer ainsi « une tête ». La bouche en est l'un des principaux agents. Tandis que l'enfant et l'adolescent, ignorant cet art, offrent une physionomie qui reflète mieux la pensée.

L'innocence et la timidité se lisent sur le portrait du Musée de Laon. On n'en peut dire autant de celui de Bellot, qui dénote surtout une grande énergie. C'est bien là l'habile et fin diplomate qui devait réussir dans les missions si délicates que lui confia le Roi.

Un dernier argument. Il est des plus probants celui-là.

César d'Estrées est né le 5 février 1628. Or, d'après la mention inscrite sur la toile, le jeune homme serait né en 1646—19, c'est-à-dire en 1627. Si nous admettons que le portrait ait été exécuté à la fin de l'année 1646, César d'Estrées avait bien près de dix-neuf ans, et alors les dates concordent.

Et si on se souvient que le père de César d'Estrées fut gouverneur de Laon de 1598 à 1670 et qu'il y eut pour successeurs son fils et son petit-fils, on comprendra facilement que l'un des *Lenain* ait représenté dans sa jeunesse celui qui devait être le célèbre cardinal. Le contraire étonnerait même.

Le costume, que l'on ne pouvait jusqu'ici définir, s'expliquerait aussi. C'est sans doute un costume de cour, de page probablement; Jean d'Estrées, qui succéda à son oncle à l'évêché de Laon, avait bien été enfant d'honneur du Dauphin [1]. Pourquoi César d'Estrées n'aurait-il pas été, lui aussi, attaché à la cour, qu'il devait fréquenter toute sa vie?

Quoi qu'il en soit, notre conviction est faite. Nous n'hésitons plus à reconnaître, dans le portrait du Musée de Laon, César d'Estrées, et nous pensons toujours qu'il doit être de *Louis Lenain*.

A moins que... pour donner raison à ceux qui contestent qu'il

[1] *Notice sur Jean d'Estrées*, par M. DE FLORIVAL (*Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXVII, p. 25.)

soit d'un *Lenain*, on ne veuille l'attribu
n'insistons pas et ne nous faisons pas « p
dit un vieux dicton picard.

Ancien

PIÈCES JUSTIFICA

I

JEHAN RUTZ, PEIN

Marché entre le chapitre de la cathédrale peintre à Laon, pour le tableau du m ception).

Comparut en sa personne M^e *Jehan Rutz*, ille de Laon, d'une part; M^es Nicolas Tr Regnier chantre et butillier, Claude de Mas tous chanoines en l'église cathedralle de no et depputtez de vénérables doiens, chanoines pour la passation de ces présentes, d'aultre p parties, disant sy avoir, ledit *Rutz*, comme requeste ausditz sieurs de chappitre; Et par i avoit quelque temps, il leur avoit offert, à boursement de neuf livres tournois de ren affecté certains héritaiges qu'il avoit acq Legras, au terroir de Bray, en lui rendan d'icelle rente, luy quittant aussy les arrér deues. Ce que lesdicts sieurs n'auroient lor présenté aultre nouvelle requeste à ce qu'il ladite rente et arrerages, moiennant quoy la tableau de son estact pour servir et apposer l'église nostre Dame dudict Laon, à l'estimat cipal d'icelle rente; sur laquelle requeste, po du chappitre auroient nommez lesdictz sieu *Rutz* fourniroit ung model patron, pour, sui prix d'icelluy, jusques à la concurrence dud

s'il escheoit, pour la décoration d'icelluy, suivant que ledict *Rutz* avoit dressé ung model patron, d'icelluy tableau, qu'il avoit mis ès mains desdicts depputtez avecq lesquelz il seroit tombé d'accord d'icelluy faire, parfaire, le tout selon et ainsy qu'il avoit dressé ledict [model patron de] la largeur et longueur dudict graud autel [rognure]. C'est assavoir que ledict *Rutz* a promis, promect auxdictz sieur de faire et parfaire ledict tableau [de tous?] poincts sans y manquer, de la largeur de onze [pieds? rognure] piedz de hault. La moullure duquel sera assemblée a [rognure] effect. Ladite moullure de demy pied de largeur [rognure] haulteur que de longueur et taille on au pardessus . Laquelle moullure aussy taillée sera dorée tout au tour . Les relliefs des filletz et faire sur ladicte frize : moresques, quatre coins, hault et bas et aux deux costez du milieu desdits coins Le tout fait, parfaict, comme dict est, Et ce endedans ung an dhuy. Quoy qu'il en soit, faire icelle, selon, ainsy, qu'il est porté audict model signé de luy, lequel à ceste fin il a laissé ès mains desdicts depputtez. Moiennant quoy Icelluy *du Rutz* sera et demeurera quitte et deschargé soit envers lesdicts sieurs du chappitre, ou aultres, du fort principal desdictz neuf livres tz de rente, a quoy est [et demeure (?)] affecté iceulx héritages, ainsy par luy acquis, ensemble tous les arrérages qui en peuvent estre deues, [etc...]. Et oultre ont lesdicts sieurs depputtez du chappitre... promis et promectent audict *du Rutz* de luy bailler et paier incontinent, après que ledict tableau sera faict, parfaict et apposé en ladite église, la part ou il sera ordonné la somme de quinze escus sol à laquelle somme ils ont accordé pour le surplus de la valleur dudict tableau, oultre, pardessus le fort principal d'icelle rente, moiennant quoy ne seront tenus lesdictz depputtez de choses quelconques concernant ledict tableau, ny or, ny peintures, ferures, bois, toille et aultres ouvrages quy y seront nécessaires pour la confection d'icelluy. Si comme obligeans (etc...). Faict, passé, à Laon, pardevant les nottaires royaulx au baillage de Vermandois dem. audict Laon, soubzsignez Le XXIX jour de Juillet mil six cens deux, avant midy, en l'estude de Danye l'ung d'iceulx et ont les parties signé les présentes suivant l'esdit du Roy. Ensuict la teneur desdicts actes, extraict du Registre des délibérations capitulaires de l'église de Laon, tenu le x^e^ may 1602, sur la requeste de M^e^ *Jehan Rutz* peinctre, par laquelle il a remonstré qu'il avoit il y a longtemps offert à deniers descouvert, especes de nottaires, de rembourser neuf livres de rente à quoy estoient affectée certains héritages qu'il a acquis de damoiselle Francoise Le Gras, au terroir de Bray, en luy rendant les tiltres de constitution de ladite rente Et qu'encore il avoit deslivré, qu'à faulx il a fait, il entendoit plus paier l'intérest à l'avenir, pour quoy il a supplié Messieurs luy remettre tous les arrérages que l'on prétendoit allencontre de luy,

ter à procès, off
le son estat, au
ct, telle que Me
cipal.

résolu qu'il dr
s depputtez : Me
C. Demaye, M. B.
ndredy XII[e] Juille
ssemblez sur le r
Jehan Rutz, peir
oiennant la proj
e la convention p
dudict tableau
uvoir auxdictz d
t Rutz pour cest
arge, la quittanc
rdhuy dernier jo
t nous nottaires
soubzsignez, Le
du présent, en v
de Laon comm

ont déclaré et
é du tableau qu
é au contract, et

e M[e] Lion, notaire à

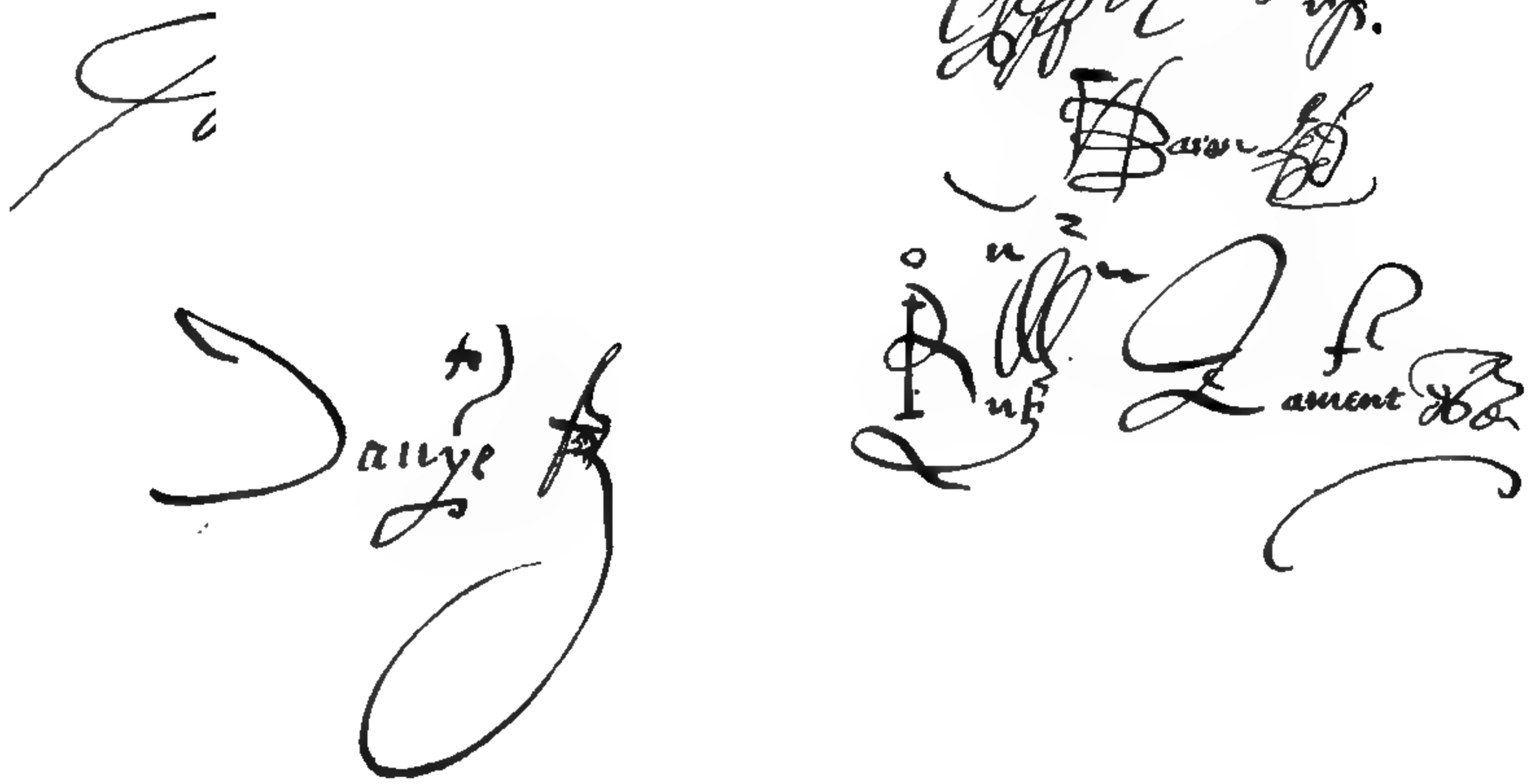

PIERRE LELO

Comparurent en leur
à Laon d'une part et *l*
estant de présent à La
mère, vivante femme
blois père dudict *de bl*
dictes parties que pour
envers l'aultre et en c
Nicolas de blois depuis
mariage avec ladicte L
de mariage Et du bon
esté faict à ladicte def
procès ensemble peut n
ladicte Lambert sa mèr
de blois a appréhendé
le débat quy s'eust pe
faictes par ledict *Le lo*
dicte communaulté qu
prendre et avoir allen
soubz les conventions
somme de six vingtz qu
dudict *Le long* tant po
communaulté qu'argen
au proffict dudit *Le lo*
ledict *Le long* et ladicte
Pour en disposer par l
A la charge que Ledict
ledict *de Blois* de toutte
communaulté sans ré
rant ledict *de Blois* des
rien pretendre aux dro
l'arrest obtenu à son p
Lambert dudit *de Blois*
Fama sa femme tutrice

acte capitulaire cy après transcript d
partyes, scavoir : Ledit *Bellot* qu'il a
du chapitre par laquelle il les auroi
à surcens perpétuel non racheptable
leur dicte Eglise que tient à présent
et joignant la grande porte de leur E
d'une part à Thoussaint Hotte bour
porte, pardevant à la rue et par der
rempars, avec le pouvoir et permis
construisant un bastiment depuis celu
à un pilier de ladicte Eglise proche
sur une place qu'il a pris à bail dudi
que par une figure ledit *Bellot* auroit
dits sieurs, en laissant le passage d
et haulteur à l'entrée, en sorte que
qui embelliroit et orneroit tant l'Egli
il auroit offert de leur en rendre, par
ment, la somme de seize livres tourn
table, selon que plus à plein le co
lesdits sieurs du chapitre ayant meu
dit surcens accordé bail audit *Bello*
dessus de ladicte porte pour le terme
mencer la jouissance dès à présent,
struire dessus ladicte porte, à ses
model du dessein qu'il avait baillé a
Et oultre, à la charge de leur en rend
de Sainct-Martin d'hiver la somme d
francqs deniers et d'entretenir le ba
Fouclet pour le reste quy est à parfai
et contre tous de tout cas pour ce quy
encore à la charge que lesdits bastim
tenu de les tenir retenir et entreteni
réparations quelconques, tant grosses
le tout rendre en bon et suffisant est
l'expiration dudit bail auxdits sieu
priété (?) comme pour lors et dès
estant de leur antien domaine, sans
tiers ou ayant causes cy après pren
bail ainsy accordé par la résolution c
ditions susdictes, auroit esté accepté
Bellot a recogneu et confessé, recogr

tenir à bail desdits sieurs du chapitre bailleur par lesdits sieurs comparans leurs députés en vertu de leurdit pouvoir, ladicte bouticque et le dessus de ladicte porte susmentionné: ladicte bouticque de la contenance tenans et aboutz que dessus et ladicte porte tenant d'un costé à ladicte petite bouticque, d'aultre costé à l'apenty dudit Bouvier et au pignon de la boucherye de Gratien Estienne, par devant à ladicte rue de Sainct Martin et par deriere ladicte porte au chemin quy conduit à ladicte Eglise de Sainct Jean, pour de ladicte bouticque et dessus de ladicte porte en jouir, user et possesser par ledit *Bellot* preneur dès maintenant et à finir lesdits quatre vingt dix neuf ans révolus et expiré, à la charge que ledit *Bellot* preneur, est, comme il sera, tenu de construire et bastir à ses despens au dessus de ladite porte un bastiment quy prendra depuis la muraille de la maison dudit Thoussaint Hotte qu'il tient à surcens du chapitre en droite ligne jusques à un pilier de ladite eglise quy est proche l'apenty fait par ledit Bouvier sur la place qu'il tient à bail desdits bailleurs ; le tout selon le modelle du dessein que par une figure ledit preneur avoit tracé et lequel dessein a esté signé tant de luy que des nottaires soubzsignés *ne varietur* afin de satisfaire audit bastiment, conforme audit dessein Le double duquel conforme à Icelluy ayant esté aussy signé dudit *Bellot* et desdits nottaires a esté délaissé audit *Bellot* pour faire et satisfaire audit bastiment, Lequel concistera en ladicte bouticque, deux chambres haultes, dans l'un des entredeux de piliers un cabinet et au dessoubz une petite cuisine et en l'aultre entredeux de pilier un apenty pour y mettre du bois ou aultre chose pour la commodité du preneur, en laissant ladicte porte de la mesme largeur et haulteur qu'elle est et se trouve à présent sans y pouvoir rien altérer ou diminuer et lequel bastiment ainsy divisé, le preneur sera tenu de faire la devanture de pierres de tailles et de bricques en laissant au dessus de ladicte porte une niche pour y placer Sainct-Jean-Baptiste, Laquelle niche sera de haulteur suffisante et compétante et le tout fait à ses despens, ainsy qu'il est désigné par ladicte figure et par deriere ledit bastiment ledit preneur sera tenu de faire une arcade de la mesme largeur et haulteur de ladicte porte et entre icelle faire une bonne muraille du costé de ladite bouticque prenant ladicte muraille de l'un des jambages de ladicte porte à ladicte arcade et les costés et deriere dudit bastiment il sera tenu les faire de pan de bois comme semblablement aussy les entredeux des pilliers comme aussy tenu de faire les couvertures dudit bastiment avec bon bois et de thuilles sans pouvoir uire offenser lappenty ou petit bastiment fait par ledit Bouvier, etc... Fait et passé à Laon pardevant nous notaires royaulx au baillage de Vermandois demeurans audit Laon soubzsignés, après midy, en l'estude de anye l'un d'iceulx, le onziesme jour de may mil six cens quarante et un

et ont les partyes signé les pré
notiffié.

Bobillart. — P. Wiet. -
Danve (no^res).

21 mai 1640. — Bellot con
obligation de 25 livres de rent
recevait comptant de Jean May
23 avril 1648. — En marge
peintre en la ville de Paris de pr

(Étude de M^e Lion, notaire à Laon.

Vente faite par Mar

Furent présens en leurs pers
Nicolas Bellot vivant peintre d
fille héritière dudit deffunct ice
Petit son mary demeurant à E
fessez avoir par ces présentes v
delaissé à M^e Jean Morlet bour
luy ses hoirs Toultes les terres
de Crespy et terroirs circonvoi
nard Moreau et Jacques Fano
estoient à partager contre ledit
appartenans ausdictes damoise
tences arbitralles rendues entr
date du vingt huictiesme mars
le cinquiesme Janvier g VI^c
g VI^c cinquante deux homologu
aud. an pour desdictes terres
par ledit achepteur ses hoirs de
propriété quelconques à la cha
si aucuns sont deubz acquitter
toultes aultres charges rentes d
moyennant la somme de trois
cession que ledit Morlet a faict
qui luy appartenoient avant ces
cens cinquante livres lesdictes
fessez avoir eu et receu présent

passé audit Laon avant Midy en l'estude de Gallien l'un des nottaires le quatriesme jour d'aoust Jbs soixante douze et ont les parties signez ces présentes.

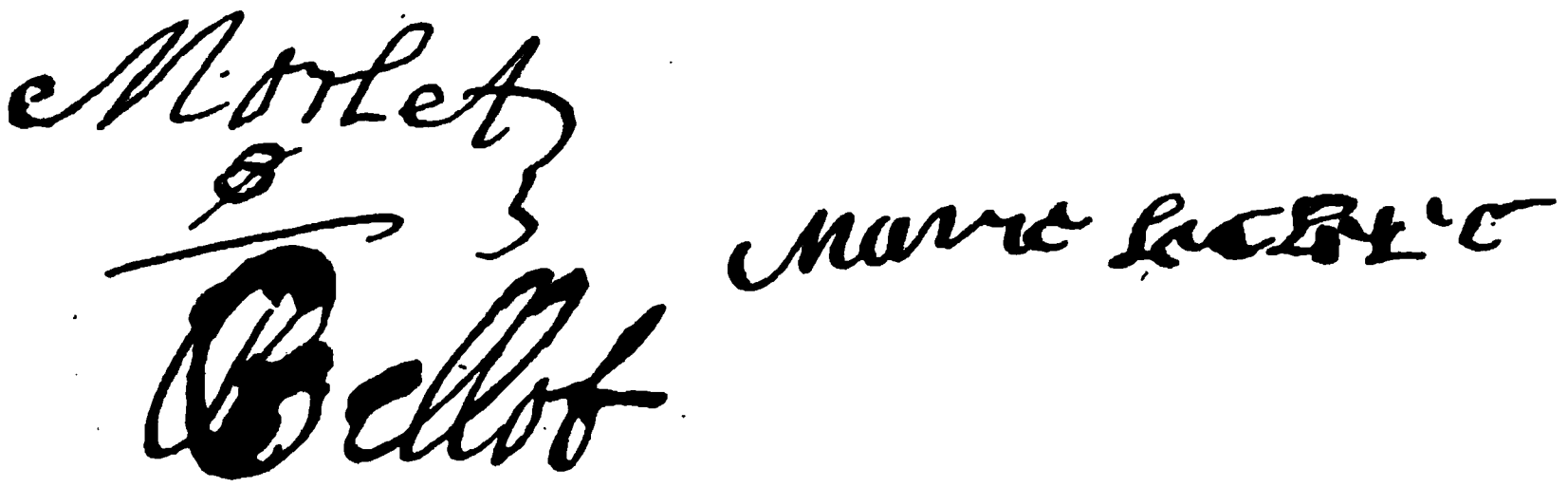

Ce jourdhuy 17^me^ aoust 1674 est comparu pard^t^ nous no^res^ etc. le sieur Denis Petit M^e^ chirurgien dem. à Estampes de present en ceste ville de Laon Lequel aprés lecture à luy faicte par l'un des no^res^ soubz^nez^ du contract cy dessus et devant escrit a dict et déclaré avoir Iceluy pour agréable le ratiffie confirme et approuve veut et consent qu'il porte son entier effect.

PETIT.

(Étude de M^e^ Lion, notaire à Laon. Minutes de Gallien.)

IV

SIMON VIOLETTE, PEINTRE.

Marché entre Simon Viollette et la paroisse Saint-Cyr.

20 juin 1667.

Furent présens en leurs personnes : vénérable et discrete personne M^e^ Antoine Dupaux, prebstre chanoine de la cathédralle de Laon et curé de l'église Sainct Cire Et noble homme M^e^ Charles Delamer, conseiller esleu en l'eslection dudict Laon, marguiller et recepveur de ladicte église, d'une part; Honneste homme *Simon Viollette,* paintre, demeurant audict Laon, d'aultre part. Lesquelz ont recognus avoir faict l'estat de marchet quy enssuit; c'est asscavoir, que ledict *Viollette* a marchandé et promis de faire les ouvrages luy mesme et de sa main, quy sont à faire en ladicte église. Premièrement, de blanchir tout le retable de l'autel où est le tabernacle, depuis le reez de terre jusques au plus hault de touttes ses figures et pour ce faire il y mettra trois couches broyées en huille dont les deux premières se feront avecq de la motte et la derniere avecq le

blancq de plomp, à quoy il adjoustera le quart d'huille de terbantine sur chasque corniche, cordons, moullures, fleurons, feuilles de chesne, vazes pendans, vazes surmontant, bazes de collombes, le thier de bas d'icelle avecq leurs chabutteaux, pantes de fruictz, frises, quadres du grand et petit tableaux, chérubins et généralement sur tous bossages, figures rellevées et saillantes de leur plat fond. Ce fait, il y applicquera de l'or à plain, et par ce qu'il se trouve sur ledit retable beaucoups de fasses vuides quy doibvroient estre enrichies de chérubins ou autres figures, Ledit *Viollette* y pindra en or rellevé de ses ombrages des branches de lauriers, palmes, cornes d'abondance, ou autres telles figures que l'on trouvera. La haulteur de huit collonnes sera en plain or, excepté les quatre plus grosses dont le torsin sera entierrement noir avecq huilles de terbantaine; pour faire touttes lesquelles ouvrages, les matières, scavoir : pintures, or, huilles, terbantine, seront fournyes et livrées par ledit s[r] marguiller Et ausquelles ouvrages susdictes ledit *Viollette* a promis et promet par ces présentes de travailler dès ce jourdhuy et continuer icelles jusques à leur perfection sans discontinuation pour les rendre faictes et parfaictes de tout poinct, bien et deuement, dans le vingt quatre du mois de Juillet prochain et ce moyennant la somme de quarante cincq livres tournois pour les fassons dudit *Viollette;* Laquelle somme luy sera payée par ledit marguiller à la fin et après la perfection entière desdictes ouvrages et icelles receues. Dont obligeans les parties l'une vers l'aultre, scavoir : lesdicts sieurs curé et marguiller les biens et revenus de ladicte église et ledit *Viollette,* de sa part aussy, ses biens à satisfaire, paier, accomplir et entretenir le présent estat de marchet sur peine; faict et passé audit Laon pardevant nous notaires royaulx soubzsignés, en l'estude desdicts notaires, le vingtiesme de Juing mil VI[c] soixante sept et ont signez

A. Dupaux. Simon Viollette.
Delamer.
Leclerc.

Et le dixiesme d'aoust audit an mil VI[c] soixante sept pardevant Nous notaires royaulx à Laon soubzsignés est comparu ledit *Simon Viollette* desnommé en l'estat de marchet cy dessus escript, lequel a confessé avoir eu et receu comptant par la main de Noble homme Charles Delamer recepveur et marguiller de Sainct Cire, aussy y desnommé, la somme de quarante cincq livres d'une part, pour ses fassons d'avoir faict touttes les ouvrages mentionnées audit estat de marchet et la somme de quin livres d'aultre part pour aultres ouvrages par luy faictes en ladicte égli Sainct Cire, non comprises audit estat de marchet, et encore soixante d

sols d'une aultre pour assure (azur), col et motte qu'il a livré en faisant lesdictes ouvrages, montant lesdictes sommes à celle de soixante trois livres dix sols, de laquelle il s'est tenu pour content et bien payé; faict et passé audit Laon, lesdicts jour et an et ont signé

Simon VIOLLETTE.

LECLERC.

(Étude de Me Lion, notaire à Laon. Minutes de Leclerc.)

***

Expertise faite par Simon Viollette à l'église de Pleine-Selve.

11 au 15 mars 1669.

Je *Simon Viollette,* maistre peintre demeurant en la ville de Laon, soubsigné, en vertu du Jugement rendu de Monsieur le Lieutenant général de Laon du vingt cinqe febvrier mil six cens soixante neuf, ensuitte de l'assignation à moy donné par Fleury, huissier à Laon, à la requeste de Me Louys d'Haranville, escuyer seigneur de Rolancourt, Pleine-Selve et aultres lieux et dame Gabrielle de Montceaux, son espouse, Je me suis transporté le 3e jour de mars 1669 au village de Pleine-Selve, où estant au devant de la porte et principalle entré de l'église dudit Pleine Selve, J'auroit entré en icelle, après le serment par moy porté es mains de Monsieur le Lieutenant général de Laon, en présence de la dame Abbesse d'Origny, ses relligieuses et de leur procureur, de bien et fidellement procedder à la visitte et description des armes, tombeaux et autres choses estancte en ladicte église, suivant la sentence de Nosseigneurs des requestes du pallais, intervenue entre lesdicts sieur et dame de Rolancourt et lesdictes abbesse et relligieusses, couvent d'Origny Ste Benoiste, le 1er febvrier 1669, pour procedder à la visitation et description, mesme donner mon advis sur l'antiquitee de ce qui se trouveroit en ladicte église; à laquelle visite J'ay vacqué, en présence du sieur Lieutenant général, son greffier, et de lesdictes dames abbesse d'Origny, sieur et dame de Rolancourt et de leur procureur, les 11, 12, 13, 14 et 15e mars. J'ay trouvé en icelle église une vistre scitué derriere le grand autel où J'ay trouvé deux armoriales que ledit sieur de Rolancourt a dict estre des ayeulx de la dame, de Rolancourt, au dessus desquelles armories s'est trouvé la datte estre de mil cinq cent; donc j'estime les vistres et lesdictes armes aussy, antiennes que ladite datte cy dessus; ensuitte J'ay veu et visitté les voultes de l'église; la première quy est la maitresse au dessus du grand autel, j'ay trouvé à la clef d'icelle un écusson chargé; dans la deuxiesme

il ne s'est trouvé qu'un escusson simple d
emportés; le tout sans armoryes, ny apparet
La troisiesme clef de ladicte voulte, j'ay tr
barres et formé de lyon rampant, duquel il e
qu'il est fort mal faict suivant le dessin que
encor trouvé un quatriesme escusson dessus
ment à la voute quy n'est pas la clef du m
deça du crucifix, dans lequel eccusson j'aur
comme une hache de charpentier; plus J'ay
escusson, J'ay trouvé une feantaisie des tail
choses J'ay trouvé et faict les figures. L'antiqu
estées faictes il y a deux cens ans ou environ
grand autel où j'ay trouvé deux armoiries, s
l'autre sur la gauche, plus une sur le tables
faict la figure. Et pour ce quy est de l'antiqui
avoir trente ans. Ledit sieur de Rolancour a
de la dame sa femme quy sont les armes de
J'ay encor visitté une chappelle de ladicte égl
j'ay trouvé une vistre au dessus de l'autel o
ledit sieur de Rolancourt a dict estre les ar
ayeul de la dame de Rolancourt. Pour ce quy
vistre, je juge qu'il y peut avoir environ neuf
ne croyant pas que l'on peut trouver des ou
faire plomb semblable à celuy de ladicte visti
de ladicte vistre, ce sont touttes pièces rapport
verre de couleur quy est cuict dans un grand
l'apporiteur (?) et cuict dans son four pour l
mesme chappelle j'ay trouvé une tombe de p
ans, suivant l'escript que j'ay trouvé dessu
figures gravées en creux, forme d'homme et
armé, l'espée au costé. Entre les deux teste
trouvé deux ecussons quy sont les armes que l
estre de Montceaux et des alliances, ayeulx de
j'ay faict la figure et l'inscription; dans la mes
a costé de ladicte vistre cy dessus, J'auroi
escusson de Lot... mi partye dans la gauche
encor quelques marques de fleurs de lys, de
escusson et sur la droïcte dudit escusson il y
d'azur et pour ce quy est de l'anti quitée dudit
vingt ans ou environ. Plus j'ay faict le plan
la muraille de laquelle, tant au dedans que a

tiges d'une listre et cinture... quy y a esté mise dont j'ay deslivré la figure. L'antiquitée de ladicte cinture, peu testre faict il y a soixante an ou environ.

En suite de quoy je me suis transporté au Chateau dudit Pleine Selve et où estant j'ay trouvé sur la droict de la premiere porte un escusson chargé d'un autre escusson accompagné de deux ... pour susport et un casque au dessus. Ensuitte je suis entré dans le chasteau, J'aurois trouvé sur la porte quy faict l'escaillier et l'entré du corps de logis où j'ay trouvé deux escussons sur une grande pierre quy faict la rondeur de ladicte porte, scavoir : un sur la droict et l'autre sur la gauche; celuy de la droict chargé d'un autre escusson et celuy de la gauche qui est un Lotohange (?) quy sont arm... my partyes, la droict dudit escusson chargé d'un autre escusson et sur la gauche fleur de lys sans nombre, lesdictes armes en bosse.

Plus je suis entré dans la cuisinne où j'ay trouvé, sur une pièce de bois quy soubstient la cheminée, jy ay trouvé un escusson en bosse, chargé d'un aultre escusson. Ensuitte ayant faict descendre une bannierre de fer quy estoit sur une tour du chasteau, j'aurois encor trouvé forme d'armorye, scavoir : sur la droict un escusson chargé d'un autre escusson et sur la gauche un escusson en lozange quy est my party sur la droict de l'ecusson chargé d'un autre escusson et l'autre motié quy faict la gauche fleur de Lys de sable quy sont sans nombre et pour ce quy est de l'antiquitée dudit chasteau et desdictes armes, ledit sieur de Rolancourt a dict que ce sont les armes de la maison de Montceaux de ... de la dame de Rolancourt et que selon ma cognoissance, je juge qu'il y peut avoir deux cens ans ou environ que ledict chateau et armoiries sont faictes et construictes, desquelles armes et figures cy dessus et des autres parties cy dessus j'ay faict et dressé le présent rapport pour servir et valloire aux partyes ainsy que de raison, affin que nul n'en ignore, lequel j'ay signé le dix huictiesme mars mil VI^{c} soixante neuf.

Simon VIOLLETTE.

(Archives du greffe du tribunal civil de Laon, liasse 180.)

***

Simon Viollette renonce à la succession de sa mère[1].

16 décembre 1669.

Cejourdhuy 16^{e} decembre 1669 est comparu au greffe de la prevosté de Laon, *Simon Violette*, m^{e} peintre demeurant audit Laon, lequel a

[1] Les actes de renonciation aux successions sont, à cette époque, excessivement nombreux. On en trouve même parmi les familles qui devaient être dans une cer-

déclaré qu'il renonçoit comme de f
defuncte Anne de Condé, sa mère, vi
pour luy estre ladicte succession plu
requis acte à luy accordé soubz cest
signé :

(*Ibid.*, liasse 332.)

***

Acte de transport. — Marché ent
de Courtecon pour un tablea

Comparut en sa personne Thom
Courtecon, au nom et comme margui
tecon, se faisant et portant fort [de
confessé avoir ceddé, quitté et tran
quitte et transporte et promet garandi
Mᵉ pintre et Tomas Mareschal, marc
Laon, à ce présent et acceptant, la so
à prendre icelle somme sur Philippe
paroisse de Courtecon, laquelle son
ladicte église, suivant le comptant q
siens dudit lieu, pour de ladicte som
en jouir, faire et disposer, par lesdic
blera; à cette fin, ledit ceddant audit
les subroge au lieu et place de ladic
fait et pour demeurer par ladicte égli
acceptans, scavoir : audit *Violette*
6 deniers pour un tableau que ledit
église de Courtecon, de la grandeur
ladicte église qui représentera *S*ᵗ *Ma*
le mistere de sa vie, Lequel *Viollette*
sera peinte et avec un filet d'or sur
de chesne sur les coins, ledit tableau
Mareschal, celle de 40 livres pour la

taine aisance. Il faut sans doute les attrib
étrangères qui désolèrent la region penda
alors une grande quantite de familles.

cuivre jeaune, en couleur, avec le vere pour mettre l'huille, avec une corde pour la suspendre; laquelle lampe ledit Massie a dit l'avoir en ses mains, dont il s'est tenu pour contant et bien luivré et pour garendir ledit ceddant a mis entre les mains de Blancher le compte que ledit Philippe Drot a rendu à ladicte église, au bas duquel est sadicte promesse; si comme obligeant ledit ceddant audit nom les biens et revenus de ladicte église a tenir, garendir le présent transport, etc... faict et passé audit Laon, pardevant les notaires royaux y demeurans soubzsignés, le vingt huict Juin mil six cens soixante dix huict et ont les parties signé, le scel nottiffié.

Simon VIOLLETTE. Thoma MASSI.

Thomas MARESCHAL.

TOURTIER. BLANCHER.

(Étude de Me Servant, notaire à Laon. Minutes de Laurent Blancher.)

***

Expertise faite par Simon Viollette dans le différend survenu entre Michel Ducastel, sculpteur, et la paroisse de Vervins.

23 janvier 1680.

Cejourdhuy vingt troisiesme Janvier mil six cens quatre vingt, pardevant nous Jean Bellotte, conseiller du Roy, prévost, juge ordinaire, civil et criminel de la ville et cittée de Laon, en nostre hostel est comparu Me Jean Duval, procureur de *Michel Ducastel,* sculpteur demeurant en cette ville, quy nous a dit qu'en conséquence de nostre appointement du 19 décembre dernier rendu entre ledit *du Castel* et les curé, marguilliers et paroissiens de Vrevin, il avoit fait assigner par exploit de Chauveau, du jour d'hier, *Innocent Bourgeois,* maistre voyer et *Simon Violette,* maistre peintre, demeurans audit Laon, experts nommés par Iceluy, pour prester le serment de bien et fidelement faire l'estimation du temps employé par ledit *Ducastel* au dessein par luy faict et dont est question; lesquels experts comparans, ledit Duval requéroit qu'ils ayent à prester le serment de bien et fidelement procedder en présence de Me Anthoine Beffroy, procureur desdits curé, paroissiens de Vrevin, lequel présent ne la voulu empescher; Surquoy, nous, faisant droit, avons desdits experts pris et receu le serment par lequel ils ont promis faire l'estimation en question, et, à l'instant, lesdits experts nous ont dit qu'ayant pris communication du dessein quy leur a esté mis es mains par nostre greffier, ils avoient

iceluy veu, considéré, exan
avoir faict le voiage de cett
dessein quy leur a esté rep
pied comme il est, qu'il ny
son voiage et retour et qu
estiment, que pour sa nour
doit luy estre payé la som
ledit *Violette,* l'un desdits ex
de Vrevin ont imité ledit de
qu'ils ont faict en la devan
avons faict et dressé le pré
nous, ausquels suivant leu
chacun d'eux lesdits jour et

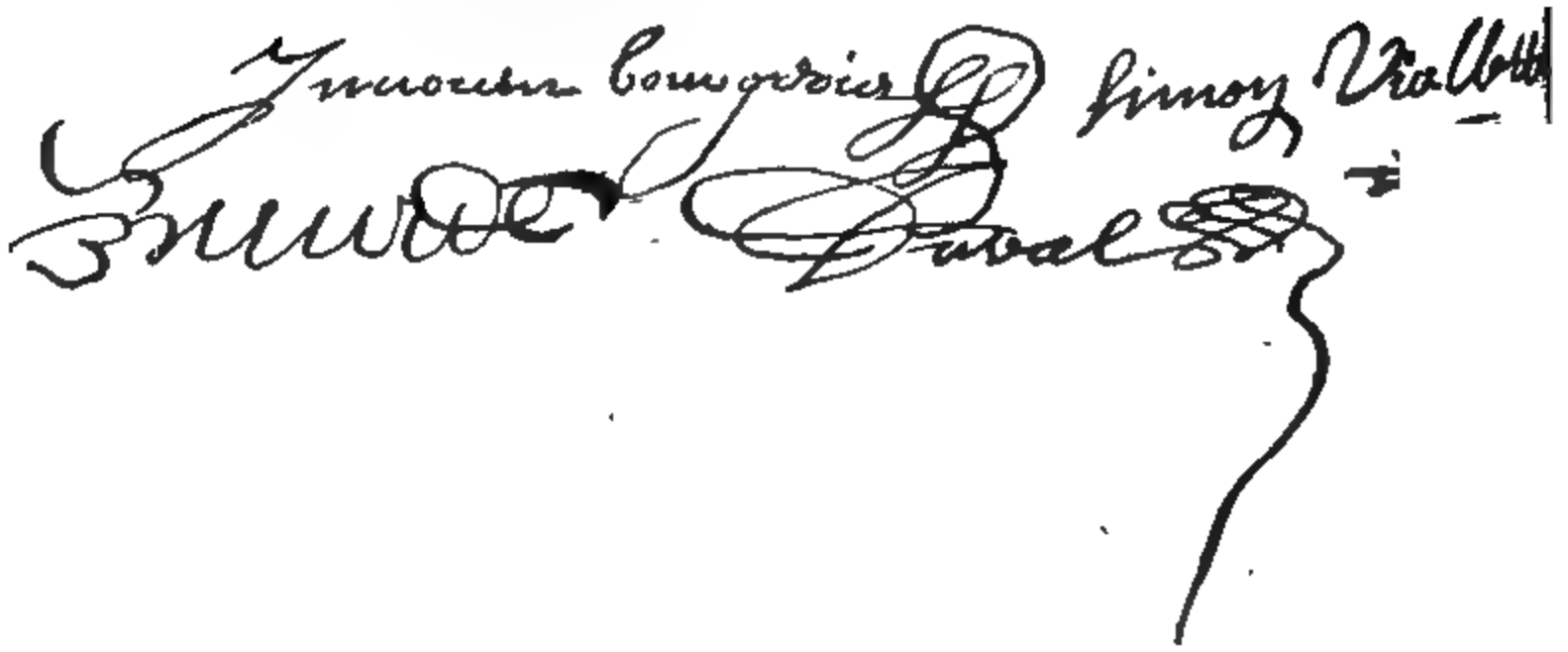

Archives du greffe du tribunal civil de Laon, liasse 346.)

***

Marché entre Simon Viollette et les Minimes de Laon.

17 juin 1686.

Furent présents le R. P. Nicolas Bertin, Religieux prestre du couter des Minimes de cette ville de Laon, aucthorisé quant à ce par le R. P. Ar thoine Paris, correcteur dudit couvent, d'une part;

Et M^e^ *Simon Violette,* peintre demeurant audit Laon, d'autre,

Lesquelz ont recognus avoir faict et promettent exécuter et entrete de bonne foy le traitté de marché suivant. Ascavoir que ledit *Simon V.*

lette s'est obligé de peindre et dorer la voute et les murailles de la chapelle de S[t] Francois de Paule quy est en l'Eglise dudit Couvent en la maniere quy suit. Il représentera dans les quatre quartiers de la voute une espece de gloire composée de quatre chœurs de musique angélicque; dans les espaces d'en bas et dans les espaces supérieurs, il y aura divers anges quy porteront les Lettres, en gros caractères d'or, du mot *Charitas,* Et seront lesdits espaces séparées et accompagnées de nuages et de lumieres selon l'ordre de la peinture et suivant le dessein quy en a esté tracé par ledit *Violette* Et quy a esté paraphé des parties. Il mettra les croisées des ogyves en couleurs, à la réservation des arrestes du milieu et des extremités des deux costés quy seront mises en lignes d'or de la largeur d'environ un poulce, Et les armes de la maison d'Espinoy quy sont à la clef de la voute où aboutissent lesdictes ogyves en metaux de couleurs convenables; Il mettra en espaces vuides des quatre murailles quy sont du costé de l'autel du costé du confessionnal du costé de la fenestre et du costé de l'arcade, d'entrée, à fond d'azure chargé de chiffres de *Charitas,* accompagnés de flammes sans nombre. Les chiffres et les flammes en or, mesmes les cintres de la fenestre et de l'arcade d'entrée quy seront aussy à fond d'azur chargé de pareilles chiffres et flammes d'or; Et auront encore ledit cintre de la fenestre une raye sur l'extrémité en dedans de la chappelle et celuy de l'arcade deux rayes d'or d'un poulce de large sur les extrémités avec une espace de quatre à cincq poulces entre ces deux rayes, le tout dans la proportion requise, bonnes couleurs, bon or, bon ouvrage. En sorte que ledit R. P. Bertin en soit content; sera aussy obligé ledit *Violette* de faire fournir et dresser à ses frais et despens les eschaffaulx et hours avec les bois, eschelles et généralement touttes les autres choses nécessaires pour lesdicts eschaffaulx et hours; de commencer incessamment ledit ouvrage de peinture et dorûre, et de l'achever et rendre parfaict avant la fin du mois d'aoust prochain. Et ledit R. P. Bertin s'est obligé de payer audit *Violette* pour tous lesdits ouvrages de peinture, dorure, matieres et travail, eschaffaulx et hours et tous autres frais en deppendants, en quoy ils puissent concister, la somme de deux cens vingtz livres, Et ce de temps en temps et à proportion que l'ouvrage s'advancera; sur laquelle ledit *Violette* recognoist avoir receu présentement, par advance et pour achepter des matieres, celle de trente six livres. Et de plus fournir audit *Violette* et à ses deux garcons, quy l'assisteront audit travail, leur nourriture tous les jours qu'ils travailleront, des viandes ordinaires dont on use dans ledit couvent, à la discrétion dudit R. père correcteur. A peine de tous despens, dommages et intérêts; Car ainsi a esté convenu et accordé entre les parties; obligeans lesdictes parties chacun en droict soy, scavoir : ledit *Violette* ses biens et

lesdicts Révérendz pères Bertin autorizé d
teur, les biens et revenus temporelz dudit
au contenu en ces présentes, sur peine, re
Couvent, après midy, le dix septiesme Jui
ont les parties signez, Le scel notiffié.

F. Antoine Paris, correcteur.
fr. N. Bertin, Minime.

Maillard et Gall

(Étude de Me Lion, notaire à Laon. Minutes de G.

***

Procès entre Simon Viollette et la corp
et vitriers de Laon. — Sentence d

Veues les pièces de l'instance meue et p
les Maistres Jurés peintres et vitriers de
Simon Violette, demeurant audit Laon,
requeste à Nous présentée par les demande
faite au deffendeur, de faire aucun exerci
Laon, jusque à ce qu'il ayt esté admis et re
avoir contrevenu aux statuts et ordonnance
en telle amende qu'il plairoit au sieur procu
luy ; à laquelle fin requéroit sa souche (?)
ordonnance et l'exploit d'assignation d'H
controllé audit Laon ledit jour ; Les statuts
les desfenses et répliques fournies, nostre a
et à mettre du 20 décembre, signiffié le 9
du procureur du Roy, signiffication faite
par Chauveau huissier, le 17 dudit mois,
mains ausquel demouroit, comme le def
part, Et tout ce quy a esté mis en nos ma
deur n'ayant produit de sa part.

Nous avons fait et faisons deffenses au
les art et mestier de peintre et vitrier de c
préjudice des ordonnances, Nous l'avons c
de dommages intérests, permis à luy de
receu audit art et mestier et sy l'avons co
quatorze livres, compris la vision et levée

toires en cas d'appel nonobstant et sans y préjudicier; donné à Laon le premier septembre 1692.

DE LANCY.

Jay retiré les pièces ce 3 septembre 1692.

EDART, clerq de NIAY.

(Archives du greffe du tribunal civil de Laon, liasse 350.)

V

LOUIS-FRANÇOIS JAMART, PEINTRE.

Contrat de mariage de L.-F. Jamart avec Marie Parmentier.

20 octobre 1669.

Comparurent en leurs personnes, *Jean Jamart,* maistre peintre, demeurant en la ville de Sainct-Quentin, assisté de Quantin Paté, son gendre, marchand gantier, demeurant audit lieu, d'une part;

Et Yvon Parmentier, marchand chapelier, demeurant en ceste ville de Laon; Claude Poullet, vigneron, demeurant à Mons-en-Laonnois; Charles Lenain, marchand, demeurant à Sainct-Julien de Royaucourt, et Jean Hebert, maistre paulmier, demeurant audit Laon, d'autre part. Et reconnurent les parties que pour parvenir au mariage quy, au plaisir de Dieu, se fera et solemnisera entre *Louys-François Jamart,* fils dudit *Jean Jamart,* et de feu Antoinette Dey, ses père et mère, d'une part; Et Marie Parmentier, fille dudit Yvon Parmentier et de Françoise (?) Debains, d'autre part, etc., etc.

(Étude de Me Servant, notaire à Laon. Minutes de Carpeau.)

***

Réception de L.-F. Jamart comme maître peintre.

23 décembre 1669.

Ce jourdhuy vingt troisiesme decembre mil six cent soixante neuf. Pardevant Nous Jean Bellotte, Conseiller du Roy, prevost, juge ordinaire, civil et criminel de la ville et citté prevosté foraine de Laon, *Louis-François Jamart* a esté receu Maistre du mestier de peintre et vitrier en la ville de Laon, en la présence et du consentement du procureur du Roy

en la présence de Messieurs les maistres ju
la lettre par luy obtenue du Roy dactée de
soixante huict, signée sur le reply, par l
double queue de cire jaulne, donnée [en fa
ronnement. Après que ledit *Jamart* a pre
à l'instant pris et receu le serment en tel
promis et juré de garder et observer les o
et de quoy a esté faict et dressé le présent

(Archives du greffe du tribunal civil de Laon, lia

***

Marché entre L.-F. Jamart et la parois
représentant le « Baptêm

Pardevant les notaires, etc... fut pré
maistre Peintre, demeurant audit Laon, l
guilliers, paroissiens de la paroisse du
pour eux par Don Georges Carlier, prieu
aux Bois, de leur faire, parfaire, bien et d
tant *le Baptesme du roy Clovis par Sainct*
conformément au dessein que ledit Jamar
lier. Lequel tableau sera de quatre pieds d
demy de large, suivant la mesure qui
Jamart. Lequel sera de plus tenu de le p
l'endroit quy sera marqué et dedans deux
eu huille et sujet a visitation, pour en cas
ledit *Jamart* contraint à la réparation. E
cinquante cinq livres, de laquelle sera
l'autre moitié lorsque ledit tableau sera [
dicts curé, marguilliers, paroissiens, A qu
présentes, ont obligez leurs biens, mesn
audit *Jamart,* la somme susdite de cinqua
venir et sur peyne, renonceant. Fait, pass
mil six cens soixante quatorze, le septiesm

CARLIER,
DOMIG

(Étude de Me Huart, notaire à Laon Minutes de

***

Marché entre L.-F. Jamart et la paroisse de Saint-Jean-au-Bourg, de Laon, pour un tableau représentant la « Sainte Famille ».

19 juillet 1674.

Ce jourdhuy dix neuviesme juillet M VI^c^ soixante quatorze, pardevant les nottaires gardenottes du Roy, nostre Sire, en son baillage de Vermandois, demeurans à Laon soubzsignés, a comparu *Louis-François Jeanmart,* Maistre pintre, demeurant à Laon, lequel a reconnu avoir entrepris de faire, parfaire, bien et deuement, ung tableau de quatre pieds de large et cinq de hault, aux Prieurs de Sainct Jean au Bourg de Laon, ce acceptant pour elle, Jean Lefebure, prebtre, curé dudit Sainct Jean, auquel tableau sera représenté [l'image ou le mystère] de *la Saincte Famille,* conformément à l'image qui a esté présentement mis es mains dudit *Jeanmart,* pinte, et a esté signé, paraphé au dos par ledit sieur Lefebure et Jean Nicolas Delacampaigne, l'un des nottaires royaux soubzsignés, dans deux mois dhuy et ce moyennant la somme de trente huict livres, de laquelle somme en a esté payé comptant la somme de dix neuf livres et le surplus sera payé par ledit sieur Lefebure en livrant ledit tableau; sera et commandra le cadre [comme aussi] faict par Philbert Mignot, menuizier, demeurant à Laon. Toutes les figures portées audit tableau en huille, subject à visitation, comme obligeant lesdictes parties..... de faire, parfaire ledit tableau bien et deuement comme il est dit cy devant dans lesdits deux mois dhuy et ledit sieur Lefebure à payer lesdictes dix neuf livres estant en lavance sur ledit tableau, sans y contrevenir son prix; fait, passé audit Laon pardevant nous nottaires du Roy au baillage de Vermandois aussy y demeurant soubzsignés, aprés midy, ledit jour, en lestude et ont signé; comme aussy a promis ledit Jeanmart d'imprimer ledit tableau de grosse couleur à l'huille par derriere ledit tableau.

J. Lefebure,
F. Jamart,
Delacampaigne.

(Étude de M^e^ Huard, notaire à Laon. Minutes de Nicolas Delacampagne, liasse 27.)

***

Du 9 mai 1685. — *Louis Jamart,* Maistre peintre, demeurant à Laon,

fermier du droit de hallage et mesurage des grains despendans du domaine de cette ville, *aagé de quarante ans* (gendre de Yvon Parmentier), etc...

(Archives du greffe du tribunal civil de Laon, liasse 185.)

*
* *

12 janvier 1694. — Décès de *Louis Jamart,* Maistre peintre, agé de cinquante ans ou environ.

PARMENTIER, BOULANGER (curé).

(Archives municipales, G.G. 21, paroisse Saint-Jean-au-Bourg.)

25 mai 1694. — Décès de Marie Parmentier, veuve de *Louis Jamart,* icelle agée de cinquante cinq ans ou environ.

L. F. JAMART, Philbert JAMART,
Jacques PARMENTIER.

(*Ibid.*)

*
* *

Ce jourdhuy IXe febvrier 1694 sont comparus au greffe de cette prevosté Jacques Parmentier, maistre chapelier, demeurant à Laon et Marie Parmentier, veuve de feu *François Jamart,* peintre audit Laon, lesquels ont déclarés qu'ils renoncoient à la succession d'iceluy Parmentier (Yvon Parmentier) leur père, icelle leur estant plus onéreuse que profitable, dont ils ont requis acte et ont signé.

Marie PARMENTIER, Jacques PARMENTIER.

Cejourdhuy IXe febvrier 1694 sont comparus au greffe de cette prévosté Marie Parmentier, veuve de feu *François Jamart,* peintre audit Laon, laquelle a déclaré qu'elle renoncoit comme par ces présentes elle renonce à la communauté qui estoit entre ledit deffunt son mari et elle, pour icelle luy estoit plus onéreuse que profitable, se réservant ses actions pour ses conventions matrimonialles ainsy qu'elle advisera, dont elle requis acte et a signé.

Marie PARMENTIER.

Cejourd'huy 16 fevrier 1694 est comparu Me Roland Parmentier, prestre, curé de Presle, lequel a déclaré qu'il renonçoit comme par ce

présentes il renonce à la succession de feu Jean Parmentier son père, deceddé à Vienne en Dauphiné pour luy estoit icelle plus onéreuse que profitable, dont il a requis acte, à luy accordé lesdits jour et an.

R. PARMENTIER.

Ce jourdhuy 19 may 1694 sont comparus pardevant Nous François Marteau, conseiller du Roy, Prévost juge ordinaire civil et criminel de la ville et citté de Laon, Françoise, Germaine (?), Louis-François, Philbert et Jean-Marie, tous enfans de feus *Louis-François Jenmart* et de Marie Parmentier, leur père et mère, demeurant audit Laon, quy nous ont dit que lesdits desfuncts ne leur ayant laissé pour tous biens que des effets mobiliers quy ne suffiroient [point] pour l'acquit des dettes quy se trouvoient à payer, Ils demandoient qu'il nous plaise les émanciper de l'advis de leur parens ainsi comparans, scavoir : Jean Parmentier, Jean Bernard, menuisier, Jean Helin, Cosme Bezville et Antoine Vuatier, tous demeurans audit Laon, etc... En conséquence avons lesdits François, Germaine, Louis-François, Philbert et Jean Jeanmart émancipés, etc...

(Archives du greffe du tribunal civil de Laon, prévôté, tutelles, liasse 332.)

***

27 mai 1694. — Inventaire de *François Jamart* et Marie Parmentier, décédés.

(Peu d'objets mobiliers, sept tableaux à l'huile et en détrempe, prisée 100 sols.)

(*Ibid.*, liasse 361.)

3 juin 1694. — Vente après décès de *L.-François Jamart* et Marie Parmentier.

(24 tableaux sans désignation.)

(*Ibid.*, liasse 366.)

***

10 avril 1697. — Réception de *Louis Jamart,* fils de feu Louis Jamart, maître peintre, comme maître peintre et vitrier.

(*Ibid.*, liasse 333.)

VI

CRÉPIN QUILLIET, PEINT

Donation faite par Crépin Quilliet aux reli

Pardevant les nottaires du Roy, nostre Sire, présent *Crespin Quilet,* novice en labbaye de ordre de Premontré, lequel pour lafection quil a et religieuses de labbaye royalle de Reaulieu, p certaines autres causes et considérations, à ce n franche et libre volonté, ceddé, quitté et transpo sentes il donne, cedde, quitte et transporte, dès r par donnation pur, simple et irrévocable, faict e de jamais revocquer ny rappeler en aucune man ausdittes dames abbesse et religieuses de ladi absentes et acceptantes par les nottaires soubzs plaisir, la somme de trente livres de rente rache deub audit *Crespin Quilet* et à prendre sur les messes du Couvent de Soissons, suivant le cont rente, en date du mil six cens Berangier et son confrere nottaires audit Soisso de trente livres cy dessus donné, fort principal cousts, en jouir par lesdittes dames abbesse et r dès maintenant et à toujours, pleinement et p chose à elles appartenantes, à laquelle fin ledi les a mise et subrogé en son lieu droict et place, dame abbesse et religieuses dudit Reaulieu sero payer par chacun an aux vénérables religieux pr abbaye de Sainct Martin dudit Laon, la somme pendant la vie dudit *Crespin Quilet,* donateur, pareil jour que ces présentes. le premier an somme de trente livres sera et escheoira audit j que lon comptera mil six cens quatre vingt seize payement jusques au jour du decés dudit *Quilet,* decés arrivé ladite rente de trente livres demeu dames abbesse et religieuses deschargées du pay moins seront tenues et obligées sitost ledit decé et célébrer tous les ans et à perpétuité et à toujo

le repos de l'ame dudit sieur *Quilet,* donateur, et de ses père et mère, parents et amis, une grande messe de requiem et six basses messes le dix septieme octobre, veille de Sainct Luc, jour du decés de sondit père, à la fin de ladite grande messe sera ausy dict un de profundis. Cette présente donnation ainsy faite moyennant et pour les causes, charges et conditions cy dessus dict et pour plus grande validité de la présente donnation il consent et veut quelle soit insinué partout ou besoing sera et à cest esfect constitue son procureur le porteur des présentes pour en requérir l'insinuation dans la forme prescripte et en requerir les actes nécessaires. Si comme promettant obligeant ledit sieur *Quilet;* donateur, a tenir, entretenir ce que dessus; renonceant, fait et passé audit Laon après midy en ladite abbaye de Sainct Martin le douziesme avril mil six cens quatre vingt quinze. Et a ledit sieur *Quilet,* donateur, signé ces présentes le scel et controlle nottifié.

f. C. Quilliet, p.

Maillart, Gallien.

Controolle à Laon le vingt avril 1695. R. 3ᵗ.

Duval.

(Suit l'acceptation de cette donation par les religieuses de Royaulieu, datée du 20 avril 1695; acte passé devant De Billy, notaire à Compiègne.)

***

Testament de Crépin Quilliet.

22 avril 1695.

In nomine Domini. Amen.

Pardevant les notaires du Roy, nostre sire, à Laon soussignez, fut présent frère *Crespin Quillet,* novice en l'abbaye de Sainct Martin de Laon, ordre de premonstré. Lequel estant en parfaite santé, allant et venant dans ladite abbaye, ayant bonne mémoire, sain d'esprit et d'entendement comme par l'inspection de sa personne il est apparu ausdits notaires sous signez, a fait, dicté et nommé son testament et ordonnance de dernière volonté, sans suggestion ny induction d'aucune personne, à Nous Notaires soussignez en la forme et manière qui ensuit.

Premièrement a recommandé son ame à Dieu, le priant par les martir (?) de la mort, passion de nostre Sauveur et Redempteur Jésus Christ, L'intercession de la glorieuse Vierge Marie et de tous les saincts et sainctes

du paradis de luy vouloir pardonner ses fautes et offenses et la colloquer avec les bienheureux du Royaume des Cieux.

Item Ledit Testateur pour l'affection qu'il porte à damoiselle Marie Gosset, sa tante, fille majeure demeurant chez Monsieur Gosset, curé de Samoussy, et à damoiselle Marie Anne Canaue, sa cousine germaine, fille de feu Mr Canaue, marchand à Soissons, donne et légue ausdites damoiselles généralement tous ses biens qui luy restent présentement tant en meubles qu'immeubles, soit propres ou acquests, Comme aussy ses droits, actions et prétentions tant contre Me Jean Sauvrezie (?), huissier au bureau des finances, à Soïssons, que contre la succession de feu Messire Jean d'Estrées, Evesque, duc de Laon, et ce quy luy peut estre deub par Madame La Duchesse d'Estrées, à la charge par elles de payer et acquitter ce qu'Il peut debvoir jusques à la somme de deux cens cinquante livres, suivant le mémoire qu'Il mettra es mains de son exécuteur testamentaire cy aprés nommé, auquel Il donne le choix de prendre tels livres qu'il voudra dans le nombre de ses livres, Lequel Il charge pareillement de faire dire quelques messes pour le repos des ames de ses feus (?) père et mère et parents.

Et pour l'exécution du présent testament Ledit testateur à nommé et choisy la personne de Me Germain Quillet, advocat en parlement, son cousin, qu'il prie de vouloir faire exécuter ces présentes qui sont ses dernieres volontes le plustost que faire ce pourra,

Lequel present testament ainsy fait dicté et nommé à nousdits Notaires soussignez par ledit sieur *Quillet,* testateur, sans suggestion ny induction d'aucune personne, Luy a esté leu et releu par l'un de nousdits Notaires soubzsignez, L'autre present, Qu'il à dit bien entendre et estre sa derniere volonté, Revocquant tous autres testaments et codiciles qu'Il peut avoir cy devant faits, Ce fut fait et passé audit Laon apres midy en Ladite abbaye de Sainct Martin, le vingt deuxieme avril mil six cens quatre vingt quinze, en une chambre basse donnant sur le jardin, Et à ledit Testateur signé avec nousdits notaires, les edits du scel et du controlle notiffiés.

f. C. Quilliet, p.

Maillart, Gallien.

Controollé a Laon le vingt huict avril 1695. R. 40 sols.

Duval.

***

Extrait des comptes de la paroisse de Marchais et Liesse. (Archives d greffe du tribunal civil de Laon, liasse 463.)

Année 1700-1701. Plus a desboursé 24 sols pour sa dépense (Colbaut, chantre) et celle de son cheval, au voyage qu'il fit à Laon pour prier Mr *Quilier,* peintre, de voir le tableau que Monsr le Trésorier avoit promis de donner à la paroisse, le 3 avril 1701.

***

7 février 1704. — Autorisation accordée aux paroissiens de Marchais par le procureur fiscal de la baronnie de Marchais et Liesse, pour commander un tableau au « peintre quy travaille à présent au chasteau de Marchais... » destiné à l'église de Marchais.

Marché avec Crépin Quilliet pour ce tableau. — 27 février 1704.

Cejourdhuy 27 febvrier mil sept cent quatre pardevant Nous Augustin Cliche, procureur fiscal en la justice de la baronie de Marchais et Liesse, juge, pour l'absence de Mr le Bailly, assisté de nostre greffier ordinaire, en présence de nostre substitud, sont comparu Henry Barbaran, receveur et marguillier de la paroisse de Marchais et Liesse, et Jean Bailly aussy marguillier, lesquels ont proposé aux habitants de ladite paroisse, tant Marchais que Liesse, qu'il estoit nécessaire de faire faire un tableau pour mettre au dessus du maistre hostel de laditte paroise, ny ayant à présent qu'un tapy; pourquoy ils en ont donné advis tant à Mr le Curé de laditte paroise qu'auxdits habitants, suivant quoy, après avoir ouy les sindicq de Marchais et Liesse, députez et anciens habitants desdits lieux quy ont consenty que ledit tableau fut fait et achevé et après que lesdits Barbaran et Bailly ont dit qu'ils estoient demeurés d'acord, sy lesdittes communaultés y consentoient, avec Monsieur *Quillet,* pintre et religieux de labaye de Sainct Martin de Laon, pour faire un tableau quy représentera *l'Assomption de la Vierge,* moiennant la somme dé cinquante livres d'une part pour la fason et ouvrages, quinze livres pour les coulleurs et livrer la toille, laquelle proposition a esté acceptée tant par ledit sieur curé que par lesdits sindicq, députez et habitans dudit Marchais et Liesse, Lesquels ont donné plain pouvoir audit sieur Barbaran de faire faire ledit tableau et en débourser les deniers quy luy seront alloués.

Philippe Duc, C. Remolue (curé),
Léon Godet, Claude Bruxelle, Henry Gosseau,
Michel Vairon, Michel Francomme,
Nicolas Béguin, Druon (?),
Lecointre (?), Cliche.

(Archives du greffe du tribunal civil de Laon, liasse 468.)

Un dictionnaire d
chez l'auteur, *F. Q*
neveu de notre pein

A

Estatz de Marchez

Fut présent en sa
en la Ville de Paris,
promect soblige env
comme Marguillier
faire La sculture
consolles, scavoir ce
L'Eglise avec les or
des cocquilles au ded
des nices, plus neuf
feuilles de laurier o
retour de l'architect
ledit *Soutier* a prou
jourdhuy et le tout
sera payé par ledit
vingts treize livres q
vrages s'advanceron
leurs biens Ledit s
satisfaire au contenu
Laon es estude le se
nottifié.

(Étude de Me Lion, no

Et ce jourdhuy neufviesme jour doctobre j VI soixante seize est comparu pardevant les mesmes nottaires, *Armand Santier,* sculteur, dénommé en l'estat de marché devant scrit lequel à reconneu et confessé avoir eu et receu de Mᵉ Gerbault, seigneur de Boislechelle, marguiller de l'église de Sainct-Remy à la place, la somme de quatre vingts treize livres porté et contenu en l'estat de marché cy dessus et devant escrit que ledit sʳ de Boislechelle estoit tenu et obligé luy payer pour les ouvrages y mantionnées de laquelle il s'est tenu et tient pour content bien payé et satisfaict en quitte ledict sʳ de Boislechelle, Lequel luy a encore payé outre et au pardessus la somme de trente neuf livres pour autres ouvrages de sculture faictes en ladicte Eglise au pardessus celles mentionnées audict estat de marche, desquelles deux sommes ledict *Santier* s'est tenu content et bien payé, dont quittance faict passé audict Laon es estudes les jour et an susdicts et a signé, Lesquelles deux sommes ledict sʳ de Boislechelle a dit provenir du remboursement faict à ladicte par Mʳ Huynier de Marle, nᵒʳˢ de rente de dix livres dont il estoit redevable envers icelle.

A. Sculpteur

TOURTIER,

GALLIEN.

Armand Santier, sculpteur, pour 135 ᴴ, du 9ᵉ octobre 1676 et 9ᵉ avril 1677.

(*Ibid.*)

VIII

JACQUES GUÉRIN, PEINTRE.

Estat de marché du 4ᵉ février 1674. — *Generalité de Soissons.*

Furent presens en leurs personnes Noble homme Claude Crochart, conseiller du Roy, receveur des tailles en L'eslection de Laon et père spirituel des révérends pères Cordelliers dudit Laon et le R. père Dollé docteur en Téologie, gardien du Couvent desdicts peres Cordelliers, d'une part,

Et Le sieur *Jacques Guérin, Maistre peintre et dorreur, demeurant en la Ville de Soissons,* d'autre

Et reconnurent les parties estre convenu de ce qui ensuict C'est ascavoir que ledit *Guérin* a promis promect et s'oblige de faire et fournir de

touttes matieres un tabernacle suivant et conformément au dessein et modele paraphé des parties qui est demeuré es mains dudit *Guérin* aux modifications et changement qui ensuivent C'est ascavoir qu'au lieu des quatre vazes se feront quatre anges et au lieu de la croix se fera *Une résurrection* et aux deux retour du corps du tabernacle il y aura *deux figures de sculture* au desir dudit pere gardien et dans les deux aisles du tabernacle il y aura en peinture à droict : *une scenne* et à gauche : *Le lavement des piedz* Lesdicts tableaux en forme carrée et au lieu des deux consolles qui sont audit dessein se fera deux guirlandes afin de rendre le tabernacle au carré pour remplir la place de l'autel au juste et à la porte du tabernacle se fera : *Un Christ de platte peinture* pareil aux deux costez Tout le reste dudit dessein sera conforme à Iceluy, lequel ledit *Guérin* sera tenu et obligé de faire parfaire et poser audit autel pour le Jour de Pentecoste prochain venant. Le tout bien et deuement faict parfaict de bon bois de chesne sans aubier suject à visitation. Lequel tabernacle sera dorré d'or bruy fin peinture aussi suject à visitation comme encore sera tenu ledit sieur *Guérin* de peindre : *Une annonciation* au lieu de celle qui y est proportionnement audit tabernacle et pour remplir au juste l'autel ladicte annonciation peinte dessus un fond d'or matte et ce moyennant le prix et somme de quatre cens cinquante livres pour tout lesdicts tabernacle scultures dorrure peintures Et outre ce appartiendra audit sieur *Guérin* le tabernacle qui est pour le présent sur l'autel de ladicte église sans y rien osté hors la serrure qui est de cuivre qui sera mise au nouveau tabernacle et le tirouer qui est présentement au gradin dudit tabernacle sera osté et en sa place remis. Les pièces antiennes dudit gradin et l'*ancienne Annonciation demeurera* ausi *audit Guérin* Lequel pourra aussi bien que ledit antien tabernacle reprendre à sa volonté, Dont etc... faict passé audit Laon es estudes le quatriesme febvrier gVI^{c} soixante quatorze Et ont les parties signez le scel nottiffié. Sur laquelle somme de quatre cens cinquante livres ledit Guérin a reconnu avoir receu présentement dudit sieur Crochart celle de cent livres.

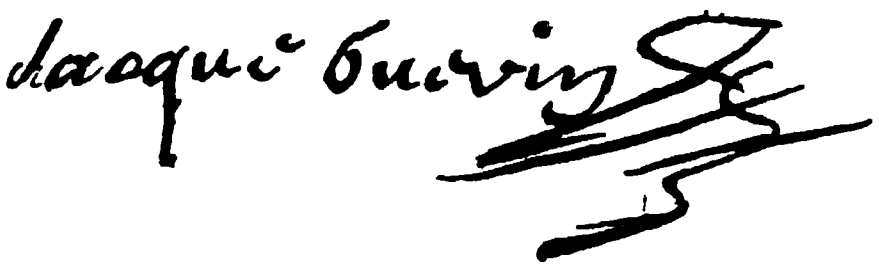

DOLLÉ. CROCHART.

TOURTIER. GALLIEN.

(Étude de Me Lion, notaire à Laon. Minutes de Gallien.)

IX

ANTOINE BOURSIER, MAITRE SERRURIER A LAON.

Marché pour une grille à l'Hôpital général. — 19 *janvier* 1694.

Pardevant les notaires du Roy nostre sire à Laon soubzignez Fut présent *Antoine Boursier,* Me serurier demeurant en ceste ville Lequel a promis promect et s'engage envers Messire Nicolas Marie de Tudesquin chevalier seigneur de La Motte et Sepvaux en partie, à ce présent, de faire de tout poinct bien et deuement les ouvrages de serurerie en l'hospital général de ceste ville qui ensuivent, conformément au dessein cy joinct paraphé par les parties, scavoir : La porte qui sera faicte de la haulteur et largeur comme il est marqué sur le dessein avec le restant de la grille qui est au dela de la porte qui rend vers les lieux, qui font pour le tout la longueur de vingt un piedz; Les consoles qui serviront d'arboutans seront rivées et percées avec un boulon qui sera aussi percé dans les pilastres, sur lesquelles les portes seront pandues avec clavettes par deriere; Lesquelles consoles seront attachées à un pied de haulteur près de la dernière traversante dudit balustre et seront encrées dans les pierres qui seront mises à fleur de terre du jardin; sera ausi mis à l'une des portes deux verroux à ressort pour maintenir lesdictes portes, scavoir : l'un au hault de ladicte porte et l'autre au bas d'Icelle; pareillement une serure benarde à deux tour avec sa gache, laquelle aura pour le moins sept poulces de longueur et six de hauteur et sera bien rivé et joint sur les barreaux de ladicte porte. La gache sera de la mesme haulteur et de quatre poulces de longueur pour le moins; sera mis aussi un clichet à ladicte porte et au regard des armes elles auront sept poulces de haulteur plus qu'elles n'ont sur le premier dessein et un peu rétrécies par le hault afin de leur donner plus de graces. Le tout suivant et conformément audit dernier dessein. Les roulemens qui sontiennent lesdictes armes seront remplies de fleurons, tulippes ou grenes ; le tout bien ciselé et relevé en bosse selon l'art de serurie; sera ausi mis cincq houpes dans le cordon. Les barreaux qui serviront de remplage à ladicte porte auront entre dix onze lignes de grosseur. Touttes lesquelles ouvrages seront bien et deuement faict suivant l'art de serurie et suject à visitation et receus par *Jean Marest* architecque et lesdictes ouvrages faictes et parfaictes dans le premier Juin prochain venant et posées, placées ; pour touttes lesquelles ouvrages, matieres et facon sera payé par ledict seigneur de La Motte audit *Boursier* la somme de trois cens quatre vingts livres, sur laquelle luy a esté présentement payé celle de deux cens cinquante livres

et le restant à feur et à mesure que lesdictes ouvrages se feront. Si comme, promectant, obligeant, ledict *Boursier* ses biens et personne à fournir et satisfaire plainement et entièrement à tout le contenu cy dessus, Et ledict seigneur de La Motte aussi ses biens à payer et satisfaire au reste de ladicte somme, sur peine, ranonceant; faict et passé audict Laon en la chambre où est demeurant ledit seigneur de La Motte, dans l'hostel espicopal de ceste ville, le dix neufviesme Janvier mil six cens quatre vingtz quatorze Et ont les partyes signées, le scel nottisfié.

Anthoine Bourcier.

De La Motte Tudesquin,

Maillart. — Gallien (no^res).

(Etude de M^e Lion, notaire à Laon. Minutes de Gallien.)

X

NICOLAS MARTEAU. MAITRE ORFÈVRE A LAON.

Marché pour une statuette d'argent (18 *janvier* 1626).

Recongnut Maistre *Nicolas Marteau,* marchant orphevre demeurant à Laon avoir marchandé et promis à Maistre Jehan Guérin prebstre curé du village de Sevigny et Jehan Desjardins marguillier recepveur de l'église dudit Sevigny, à ce présents, de faire et parfaire bien et deuement une himaige d'argent suivant et conformément au portraict en pappier quy a esté présentement mis es mains dudict *Marteau* quy est signé dudict sieur Guérin, de la grandeur dudict portraict et de la pesenteur de deux martz d'argentz. A la charge que les extrémités dudict himaige seront dorés, ensemble dorer ledit himaige es lieux qu'il conviendra dorer, et sera tenu ledict *Marteau* rendre faict parfaict ledit himaige en dedans le jour de pasques prochain. Ledict présent estat de marché ainsy faict moiennant la somme de cent livres tournois que ledict sieur Guérin curé et ledict Desjardins marguillier ont promis, sont et seront tenus paier audict *Marteau,* asscavoir : quarante cincq livres tournois audict jour de pasques communeaulx prochain et le reste montant à cincquante cincq livres tournois au premier jour du mois de septembre enssuivant aussi prochain venant Et sy auquel himaige ledict *Marteau* a promis faire ung pied de cuivre à six pends dorés par les extrémités, corniches, bordures et moulures. Et en cas que ledict himaige ainsy faict ne peze ledict poid deux marhz le prix sera diminué audict *Marteau* de ce qu'il en fauldra raison de cinquante cincq sols tournois pour l'once d'argent quy manquera dedans. Obligeans les parties, scavoir ledict *Marteau* ses biens

faire, parfaire bien et deuement ledict himaige comme dessus est dict endedans ledict jour de pasques prochain, Et lesdicts sieurs Guérin et Desjardin, curé et marguillier, aussy leurs biens à fournire paier audict *Marteau* ladicte somme de ceut livres tournois Comme dessus est dict, sans y contrevenir, sur peine de l'amende du Roy. Faict et passé à Laon pardevant nous nottaires roiaulx soubzignez au logis de Maistre Jehan Desjardin presbtre curé de Molinchart après midy le dix huictiesme jour de Janvier mil six cens vingt six et ont signé le scel nottiffié suivant l'esdict du Roy.

J. Guérin. N. Marteau.

Jehan Desjardin.

Cotte et Marteau (no^res).

(Suit une quittance de 57 livres du 28 avril 1626. La statuette pesant 2 marcs une once et demie, le prix en est de 102 livres. Les 48 livres restant à payer seront délivrées à Marteau le premier septembre suivant.)

XI

ANTOINE GRISON, MAITRE BRODEUR A PARIS.

Marché avec le chapitre de la cathédrale de Laon pour la confection d'une chape. — 19 *octobre* 1663.

Pardevant les nottaires gardenottes du Roy nostre sire en son bailliage de Vermandois demeurans à Laon soubzignez, comparut en sa personne *Antoine Grizon,* Maitre brodeur demeurant à Paris, rue Sainct-Honoré, parroisse de Sainct Roch, estant de présent audit Laon. Et recongnut avoir promis et promet par ces présentes à Messieurs les vénérables doyen chanoines et chapitre de l'église cathédralle de Laon, ce acceptans par vénérables et discrettes personnes Maistres Jean Antoine Bellotte, docteur de Sorbonne, conseiller du Roy au Présidial dudit Laon, doyen de ladicte église, Michel de Builly, Nicolas Desmonts, Zacharie Lefebure et Nicaise Villette, tous prebstres chanoines en ladicte église, Maistres de la fabricque d'icelle, ledit Villette, butillier, desputez à l'esfect des présentes desdicts sieurs du chappitre, de leur faire, fournir une chappe avec orfroy d'or et argent et le dossier d'icelle conformément à l'eschantillon quy a esté signé et paraphé des partyes, à la charge néantmoins que ledit *Grizon* rellevera davantage le cadre de la figure et mettra un cordon aux clostures de la bordure en dedans, plus gros que celluy quy y est, et au dehors un gallon d'or de Millan pareil à celluy quy a esté veu par les-

dictes partyes à l'eschantillion du sieur Coulombier pour Sainct Berthelemy et fera ratindre ausdictes bordures de costé et d'autre le fleuron du milliu, ladicte chappe composé pardevant à chacun orfroy de deux figures de chasque costé, pareilles à celles dudict eschantillion et de trois fleurons aussy semblables à celluy dudict eschantillion, Et une autre figure plus grande au chaperon quy sera aussy rendu conforme et proportionné audict eschantillion et orfroy, desquelles figures, tant dudict chapron que desdicts orfroy, il sera tenu et obligé d'avoir *les desseins et portraits peints par bons peintres* telz qu'ils soient agréez desdicts sieurs acccptans auparavant que d'y faire travailler en brodure et rendre lesdictes broderies conformes ausdicts desseins et portraitz. Laquelle chappe ledit *Grizon* sera tenu de rendre montée, faite et parfaite de touttes choses quelconques et livrer tout ce qu'il conviendra à cette fin, à l'exception du velour des orfroy et de l'estoffe de dessus que lesdicts sieurs administrateurs fourniront; Et c'est dans le Noel prochain, en peyne de tous dommages et intérestz, moyennant la somme de sept cens livres tournois que lesdicts sieurs depputez audit nom ont promis et seront tenus payer audit *Grizon* lorsqu'il leur fournira ladicte chappe en cette ville de Laon, etc... Faict et passé audit Laon l'an mil six cens soixante trois, le dix neufviesme Octobre et ont signés ces présentes, le scel notiffié.

BELLOTTE. — M. DE BUILLY. Marque [.....] dudit GRIZON.
VILLETTE. — LEFEBURE.

MONSEIGNET (no^re).

(Etude de M^e Lion, notaire à Laon. Minutes de Monseignet.)

XLI

LE PEINTRE LORRAIN CLAUDE JACQUARD

Quoique Claude Jacquard appartienne, par la date de sa naissance, à la fin du dix-septième siècle, il doit plutôt figurer, e raison de l'école de laquelle il procède, parmi les peintres d dix-huitième siècle.

Notre artiste, fils d'un modeste charpentier de Nancy, est qualif

par divers auteurs peintre d'histoire; il fut un des plus brillants élèves du célèbre Claude Charles.

Siret, dans son *Dictionnaire des peintres*, dit que son pinceau était vigoureux et que son dessin avait un beau caractère.

Claude Jacquard [1] excella surtout à peindre des batailles et obtint l'estime du duc Léopold, qui l'envoya à ses frais en Italie, le fit voyager pendant huit années environ pour perfectionner son art, le nomma son peintre ordinaire, et lui donna la charge de héraut d'armes.

C'est la survivance de l'emploi dont son maître Claude Charles était revêtu, qui lui fut accordée par lettres patentes du duc de Lorraine, en date du 20 juillet 1719. Mais la mort le frappant en 1736, il ne put remplir ces fonctions, Claude Charles lui ayant survécu de onze années.

Nous donnons à la suite du présent mémoire, l'extrait de ces lettres, signalées par feu l'éminent et regretté archiviste de Meurthe-et-Moselle, M. Lepage [2].

En 1702, Jacquard fut d'abord reçu membre de l'Académie de peinture et de sculpture fondée par le duc Léopold, puis professeur et directeur de cette Académie. Il avait, lors de son séjour à Rome, remporté plusieurs prix à l'Académie de Saint-Luc, et avant de se fixer définitivement dans sa ville natale, il habita Paris pendant quelque temps.

Une question restait à élucider : c'est la date exacte de la naissance du peintre, date qui a donné lieu à plusieurs erreurs.

M. Lepage, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* [3], dit qu'il « est né vers l'année 1685 ». Dom Calmet assure qu'il était âgé d'environ cinquante et un ou cinquante-deux ans à sa mort, le 3 juillet 1736. Durival [4] affirme qu'il est né vers 1685, Cayon [5] vers 1706, et enfin M. Beaupré [6] le fait naître le 7 avril 1683.

Dans l'acte civil que nous avons retrouvé aux archives de Nancy, nous voyons que, « le 7 avril 1686, Claude, fils d'Aymond Jac-

[1] Son nom s'orthographie de deux façons dans les actes, *Jacquard* et *Jacquart*. Il s'écrit avec un T dans les lettres patentes du duc Léopold.

[2] *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1853-1854, p. 108-111.

[3] 1856, p. 50-57.

[4] *Notice de la Lorraine*, 2e partie, p. 49.

[5] Cayon, *Histoire de Nancy*.

[6] M. Beaupré, *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1867.

« quard, charpentier et de Joane Muriot sa femme, a esté baptisé « *le* 7e *apvril* 1686, Claude Bodot, marchand, parrain et Françoise « Aubry, marraine. Paroisse Saint-Sébastien de Nancy [1]. » L'acte de mariage de Claude Jacquard, daté de 1714, à la même église Saint-Sébastien de Nancy, dit bien aussi que Claude Jacquard, « *peintre de S. A. R.* », est fils des *défunts* Edmond Jacquard et de Jeanne Murgat, ses père et mère.

Edmond Jacquard, le père de Claude, était donc mort avant 1714; il fut inhumé le 27 février de cette année.

L'acte de décès de Claude Jacquard contient aussi une erreur au sujet de l'âge que le défunt aurait eu lors de la déclaration de son décès survenu le 8 juillet 1736. Il est dit qu'il était âgé de cinquante-trois ans. Nous prouvons donc aujourd'hui qu'il était né le 7 avril 1686 et que, décédé en 1736, il avait cinquante ans révolus.

Pour nous résumer, notre peintre, né le 7 avril 1686, est fils d'Edmond Jacquard, charpentier à Nancy, et de Jeanne Murgat; il épousa, le 2 octobre 1714, Marie-Antoinette, fille de Mathieu Gohier, « hôtelain ».

Nous avons aussi retrouvé la date de la naissance d'une sœur de Claude Jacquard, du 7 avril 1688; c'est la date de cette naissance qui a dû induire en erreur nos auteurs, cependant aucun d'eux n'en avait donné mention.

Claude Jacquard eut deux fils : Claude-François, baptisé à la même paroisse le 5 juin 1715, et Marc-Antoine, baptisé le 2 janvier 1717, toujours à la même église [2].

Un des deux fils de Jacquard partit pour Vienne vers 1735, un an avant la mort de son père, la duchesse régente lui ayant accordé une gratification de cent livres « pour l'aider à subvenir aux frais de son voyage pour Vienne [3] ». D'autre part, en 1756, nous relevons la mention de « Blé délivré à Jacquard et François, *sculpteurs* [4] ».

La femme de Claude Jacquard, le peintre dont il s'agit, mourut

[1] Claude Jacquard habitait dans la maison paternelle, située à Nancy, rue Saint-Dizier, au n° 143 actuel. (Louis LALLEMENT, *Maisons historiques de Nancy*, *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1859, p. 143.

[2] Le peintre Claude Jacquart, auteur de la coupole de la cathédrale.

[3] Archives départementales, B. 1753.

[4] *Ibid.*, H. 1497.

très jeune, au bout de sept années de mariage, le 23 septembre 1721, et fut inhumée en l'église des Capucins de Nancy.

D'autre part, une mention des archives départementales [1] signale les sommes versées à Edmond Jacquard, entrepreneur des fondations de l'église primatiale de Nancy, en 1700. Il est curieux de voir que le père ait commencé les travaux d'un édifice dont son fils devait, vingt-cinq ans plus tard, décorer de son pinceau l'immense coupole.

Poursuivant nos recherches aux archives de la ville de Nancy, il nous a été donné de retrouver des documents concernant la famille de notre peintre et antérieurs à Edmond Jacquard, son père. C'est ainsi que nous avons relevé d'abord l'acte de naissance [2], en février 1625, de Claude, fille de Claude Jacquard, charpentier, qui nous prouve l'existence de ce Claude, exerçant le même état que Edmond, père de notre peintre et qui pourrait bien être l'aïeul de celui-ci. Puis c'est l'acte de naissance de François, fils de Demange Jacquart, *painctre,* et de Marie, sa femme, acte daté du 29 juillet 1627. Ici encore il faut remarquer l'état de peintre exercé par Demange Jacquart, qui pourrait être vraisemblablement le grand-oncle du peintre Claude Jacquard et dont l'existence en 1627 est aujourd'hui démontrée.

Claude Jacquard était en parfaite intimité avec Jacques Barilly, peintre de Son Altesse, puisque, le 4 février 1722, il fut le parrain de la fille de celui-ci. L'acte mentionne le titre de héraut d'armes et de peintre de Son Altesse Royale en désignant Claude Jacquard [3].

Dans les mentions des œuvres exécutées par Jacquard et signalées par M. Lepage [4] nous remarquons les suivantes :

En 1730, il fit les cartons des batailles et conquêtes de feu le duc Charles V, copiées « en tapisserie de haute lice, ainsi que « plusieurs autres destinées à embellir les appartements de la Cour [5] », des portraits du prince Charles de Lorraine, de Léopold pour son lit de justice et du duc François III pour les palais de

[1] Archives départementales, G 311
[2] Paroisse Saint-Sébastien de Nancy.
[3] *Archives de Nancy*, t. III, p. 389.
[4] *Ibid.*, t. I, II, III, IV.
[5] Ces tapisseries ont été transportées à Vienne lors du départ du duc François pour l'Autriche.

Nancy, des peintures religieuses représentant deux *Saint Charles,* dont l'un pour la chap Lunéville et l'autre pour l'hôpital de ce nom à des princes de la branche Lorraine-Armagnac des *ex-voto,* une *Conversion de saint Paul,* trait de Barthélemy Guibal, le fameux sculpteu fiques fontaines de la place Stanislas de Nanc châteaux de la Malgrange, de Lunéville, etc. [1]

A la suite du présent mémoire on trouver logue des principales œuvres de notre artiste, q la gravure, mais dont les principaux travaux [2] la coupole de la cathédrale primatiale de Nan donné une faible épreuve photographique de Jacquard, esquisses placées aujourd'hui à la noines dans cette même église.

A propos de cette immense peinture qui n très endommagée aujourd'hui et ne présente p cution et des couleurs qui existait primiti voir toutefois la magistrale grandeur du dessin tenons à faire justice ici même de l'absurde nom de Jacquard au sujet de son remarquable

« On rapporte, dit un des biographes d « duchesse de Lorraine, qui avait *commandé* « tant n'en fut pas satisfaite et qu'elle dit au p « demandé un ciel et vous m'avez donné un en « méritées firent cependant une telle impre « qu'elles abrégèrent ses jours. La cause de « chronique, est le ton foncé du rouge qui règ « des saints, mais que le temps a amorti. »

Cette légende, absolument fausse, ne tient qu'elle serait la cause de la mort du peintre. En dix ans après la fin de l'exécution de cette pe 1726. Jarquard est mort en 1736 [3].

On remarque d'abord, dans cette œuvre gi

[1] *La Cathédrale de Nancy*, par M. La Fize, chanoin drale, p. 36, 37, 1849.

[2] Des travaux de restauration viennent d'être entrepri

[3] Voir le remarquable ouvrage de M. Auguin, *La Cat*

personnes de la Sainte Trinité, la Vierge couronnée d'étoiles, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les vierges tenant des palmes et une multitude de saints personnages célébrant les louanges de la divinité. Les quatre pendentifs supportant le dôme représentent les quatre évangélistes avec leurs attributs. Jacquard s'est peint aussi sous les traits d'un vieillard abrité sous l'aile d'un ange, et à ses pieds se trouve son nom, qui se lit très distinctement depuis la nef de la cathédrale. C'est Boffrand qui fut chargé de recevoir et d'apprécier l'œuvre de Jacquard, estimée treize mille livres.

Le deuxième grand ouvrage de notre peintre fut la décoration d'une construction éphémère appelée le *Temple de l'hymen*, élevée à l'occasion du mariage du duc François III avec l'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche, au commencement de l'année 1736, année où il mourut. Il avait décoré également, en 1729, le catafalque construit en l'église des Jésuites de Nancy pour le service que cette ville fit célébrer à la mort du duc Léopold. La salle des Princes de l'ancien Hôtel de ville avait été, pour la peinture, confiée à son pinceau, ainsi que celle de l'ancien hôtel de Craon, à Nancy.

Chevrier, mordant et satirique, ne fut pas tendre à son égard, mais les critiques sérieux, exempts des petites rivalités des temps, lui ont accordé le mérite que son dessin correct, son goût sûr lui firent un droit d'obtenir.

Il se mit à la gravure, dans les dernières années de sa vie seulement; c'est ce qui explique le petit nombre de ses planches, parmi lesquelles il faut citer la *Chasse au cerf*, l'*Arc de triomphe à la gloire de Charles V*, dont nous possédons une épreuve, le *Temple de l'hymen*.

Jacquard eut un élève qui acquit une certaine célébrité : c'est André Joly, né à Saint-Nicolas du Port, le 21 janvier 1706.

Claude Charles avait eu recours plusieurs fois au pinceau de son élève Jacquard pour l'exécution de toiles dans lesquelles le premier faisait les figures; Claude Jacquard peignait les chevaux, tandis qu'un autre artiste lorrain, nommé Guyon, exécutait les paysages.

Albert JACQUOT,

Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Nancy.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Catalogue des principales œuvres de Claude Ja

Les Conquêtes de Charles V, tableaux faits en collabo peintre parisien, et qui comme ceux d'Herbel furent e serie.

La Coupole de la Primatiale de Nancy.

Sept grands tableaux dans l'église de Saint-Dié.

Trois autres, dont un Saint Charles, à la chapelle du ville.

Un Saint Charles, à l'hôpital de ce nom à Nancy (au de secours).

Les Portraits de Charles V et de Léopold, salle des souveraine.

Celui de François III, autrefois à l'Hôtel de ville, aujo lorrain.

Les Portraits de la branche ainée de Lorraine-Armu Craon (Haroué).

Deux tableaux mouvants de Richard, horloger à Luné

Les Conquêtes de Charles V, hôtel de Craon (Nancy)

Une esquisse d'un tableau, musée Lorrain.

Ex-voto (1706). Conversion de saint Paul, Sainte Fam lection Noël.

Le Ciel, deux esquisses de la Coupole de la cathédrale

Une Bataille, château de Renémont, à M. Gouy de Be

La Prise de Bude par Charles V. Palais ducal de Nan

Portrait de Barthélemy Guibal. Mme veuve Zeiller-Gu

Esquisse du plafond du Petit Château à Lunéville. Mu Saint-Dié.

Cette esquisse faisait partie de la collection Noël, c l'avait acquise. Elle mesure 0m,435 sur 0m,395. Ovale. logue Noël.

L'ex-voto cité plus haut faisait partie de la collecti n° 5527. Il représente une jeune fille tenant un enfant saint François. Haut. : 0m,82; larg. : 0m,745. Appartie Bellocq.

La Conversion de saint Paul, idem. N° 5529, long. : 1m,5

Présentation de l'Enfant Jésus à sainte Élisabeth, ide

Arrondi dans la partie supérieure. Haut. : 0m,47; larg. : 0m,30. N° 5528. Appartient aujourd'hui à M. Gouy de Bellocq.

Vénus et Bacchus, deux tableaux peints pour la décoration du Temple de l'Hymen, à M. Gouy de Bellocq.

Inventaire de Pergaut (peintre de Lunéville), concernant les tableaux de l'abbaye de Beaupré : « Dans la salle des Princes, un tableau qui « représente la Manne tombée du Ciel, Moyse, Aaron et les Israëlites; ce « tableau est gâté; il est peint par Jacquart de Nancy, hauteur 7 pieds « 6 pouces 6 lignes, largeur 4 pieds avec son cadre de bois de chêne ci. 25 fr.

« Un autre tableau qui est la Cène, faisant face à celui-ci, peint par le « même Jacquart, même grandeur et largeur que le précédent avec cadre « bois de chêne. . . . . 25 fr.

Deux esquisses de peinture religieuse, projets pour la voute d'une église. M. Malgras, Nancy [1].

Une esquisse, apothéose de la vérité. M. Poirel à Nice.

GRAVURES ET DESSINS.

Vue du Temple de l'Hymen, haut de 114 pieds, long de 140, élevé pour célébrer à Nancy les noces de François III, grande feuille in plano. « Francisco III Augustum Cum Maria Theresia Austriaco conubium « civitas Nanceiana die xix feb MDCCXXXVI. Regis conjugibus off. : déc. « vov. consecrat Claudius Jacquart, Lotharingus inv pinx. et sculp. « N° 5194. Catalogue Noël. »

Dessin représentant un chevalier posant sa main sur un heaume. In-8°. (Attribué à Jacquart.) Collection Noël, 5195.

L'Europe galante, ballet mis en musique par M. Campra. Nancy, Cusson 1732, in-4° avec le fleuron de l'Académie de Nancy, sur le frontispice.

Ce fleuron dessiné par Jacquart, gravé par Papillon, porte allicit e sociat; à l'extérieur, croix de Lorraine et de Jerusalem; au centre, une lyre; au-dessous, Academica Nanceiana MDCCXXXI; au-dessous, sur un ruban ou devise : Favente principe, le tout entouré d'ornements d'une exécution simple. N° 4469 catalogue Noël.

Une chasse, dédiée à Mgr le prince Charles. Inv. et gravé par Jacquart. 1734. 1 feuille in-4°. N° 5197 catalogue Noël.

Deux dessins, l'un à l'estompe, l'autre au crayon noir et blanc, sur papier gris. 2 feuilles in-folio par Jacquart. Catalogue Noël, N° 5198.

[1] Ces deux esquisses proviennent de l'abbaye de Rangéval (Meuse).

Portrait de François III, dessiné par Jacqua
Nancy. Haut. 0m,35, largeur 0m,21. Collection A.

En 1715, Jacquard qui, dès l'année précéder
ordinaire du duc, fit trois tableaux décrits ainsi
mémoire remis à Samuel Levy, commis à la recette

« Un tableau représentant une bataille de Turq
« tain dans lequel tableau il y a une espèce de siè

« Second tableau est represanté pareillement u
« le fort de la bataille est sur le devans du tablea

« Troisième tableau est represanté la prise de l
« Charles cinq. »

Ces trois ouvrages avec les cadres dorés furent p

« En 1723, le mémoire suivant, orthographié a
Jacquard est assez curieux; on y lit :

« Mémoire d'un tableau que Claude Jacquart,]
« de S. A. R. représentant St Charles Boromé, f
« dans le temps de la peste accompagné de qua
« gloire dange pour ce. . . . . .

« De plus avoir fait ce qui suis par ordre de S.
« dune anfans a deux corps et deux tetes des quel
« a eu trois pour S. A. R. Madame et lautre en gr

« De plus avoir dessiné avec les chirurgien tout
« du susdit anfans au nombre de onse morceau di
« au net pour ce. . . . . .

En 1732, Jacquard peignit un tableau « rep
« duc de Lorraine François III) grand comme le n
« du palais de la Favorite, qui se voit dans l
« ayant aussi un page à ses cotez, à cheval, a
« ordres. »

Chéron, peintre ordinaire de la duchesse régen
cier ce travail, qu'il trouva « bien composé, bien de
et qu'il estima valoir la somme de 1500 livres.

Au printemps de 1723, fut commencée par Jac
coupole de la cathédrale de Nancy. L'historique
tesque est retracé dans la requête placée plus loi
pas de la main de Jacquart, fut écrite sous sa dict

Le mandement de Léopold daté du 16 novemb
quard avait reçu un acompte de 300 livres. Le l
mandement d'un payement de 500 livres.

Cet ouvrage considérable ne coûta que 13,0(
26,000 francs d'aujourd'hui.

Note concernant Jacquard : en 1710, somme payée à Marc Charles, marchand droguiste à Nancy, pour les couleurs qu'il a fournies à Martin et à Jacquard « pour être employées aux tableaux des victoires remportées sur les Turcs par Charles V ». La plupart des tableaux des conquêtes de Charles V furent faits par Martin (dit des Batailles), peintre de Paris, en collaboration avec Guyon, qui faisait les paysages. Ces tableaux, auxquels travailla aussi un autre artiste lorrain, Du Rup, furent exécutés en tapisserie par Charles Mité.

Mandement du 1er avril 1711, stipulant que Jacquard touche un traitement fixe de 54 livres par mois, par ordre de Léopold « pour son entretien et à cause des ouvrages de peinture qu'il faisait pour le service de ce prince ».

En 1712, la chambre des requêtes fit exécuter par Jacquard deux tableaux, l'un représentant un Crucifix et l'autre S. A. R. (Léopold), tous deux de grandeur naturelle payés 300 livres.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

B 1583. En 1707, sommes versées (dépenses de l'Hôtel) pour la pension du nommé Claude Jacquart, qui est à Rome.

B 1599. En 1711, somme payée à Claude Jacquart, peintre, pour son traitement, à cause des ouvrages de peinture qu'il fait pour le service du duc. Autographes de Gobert, peintre parisien, et de Jacquart.

B 1605. En 1712, somme payée à Jacquard, peintre, pour son traitement.

B 1609. En 1713, somme payée à Claude Jacquart, peintre, travaillant au nouveau château de la Malgrange près Nancy.

B 1610. En 1713, sommes payées à Claude Jacquard, pour deux tableaux, un Christ et le portrait de Léopold pour la chambre des requêtes.

B 1618. En 1715, somme payée à Claude Jacquard, peintre de Léopold, pour son traitement.

B 1621. En 1715, somme payée à Jacquard pour un tableau pour les Capucins de Nancy.

B 1623 (oublié par M. Lepage dans sa table de noms). En 1716, sommes payées à Claude Jacquard, peintre, pour trois tableaux.

B 1625. Idem. En 1716, à Guyon et Jacquard, chacun pour deux tableaux. C'est Guyon et Martin qui ont fait les sept tableaux des victoires de Charles V.

B 1626. En 1717, reproductions en tapisseri
tableaux de Martin et de Guyon.

B 1631. En 1758, à Claude Jacquard pour de

B 1674. En 1725, sommes payées à Jacquard
de Lunéville.

B 1679. En 1726, sommes payées à Jacquard,
peintures qu'il fait à l'église primat.

B 1682. En 1727, sommes payées à Claude
ouvrages à l'église primatiale de Na

B 1688. En 1728, estimation faite par Boffra
de peinture exécutés par Jacquard
la primatiale de Nancy.

B 1727. En 1732, estimation faite par Chéron,
prince Charles de Lorraine, peint

ARCHIVES DE NANCY

IV, p. 62. Décès de Claude Jacquard : 1736. 8
« Jacquard, peintre et ancien Pr
« S. A. R., veuf de demoiselle M
« ou Goxa, est décédé âgé de
« du sacrement d'Extrême Onctic
« lui a ôté toute connoissance.
« gieuses Annonciades. »
Document dans lequel est l'e
la femme de Claude Jacquard.

II, p. 53. 1717. Arrêt du Conseil de Léopold
quard, l'un de ses peintres ordi
à écouler de l'entreprise des rép
du décès d'Edmond Jacquard, so
1714.

II, p. 65. 1730, 28 février. Confirmation par
peintre ordinaire de S. A. R., ob
le 17 septembre 1714, « aprè
avoir demeuré à Rome et y gag
peinture et, étant revenu, par or
pold), pour travailler aux tablea
duc Charles V, qui ont été cop
lice et ceux qu'il auroit fait de
qui servent à embellir les appar

II, p. 75. 1736, 9 janvier. Traité avec Claud

le temple et les autres décorations à lui commandées pour les réjouissances au sujet du mariage de S. A. R. (le duc François III avec Marie-Thérèse d'Autriche). Emprunt de 10,000 livres fait par la Ville à cette occasion.

II, p. 341. Somme payée en 1720 à Claude Jacquard, peintre, pour avoir fait et fourni le portrait de S. A. R. dans son lit de justice, avec les habits royaux et attributs nécessaires, pour mettre dans la Chambre du Conseil de Ville.

II, p. 350. 1729. Dépense pour le catafalque fait en l'église des R. P. Jésuites pour le service que la Ville a fait faire pour S. A. R. Léopold Ier (mort le 24 mars). Sommes payées à Mennet et Pierre, sculpteurs; Jean Girardet, Dieudonné Coclet, Sauvage, Gergonne, Claude Charles, et pour avoir travaillé audit catafalque sous la direction de Claude Jacquard.

II, p. 353. En 1731. A Claude Jacquard pour avoir fait les bannières aux nouvelles paroisses Saint-Nicolas et Saint-Roch, l'une représentant saint Nicolas dans ses habits pontificaux, donnant la bénédiction à trois enfants, et l'autre saint Roch avec son ange gardien.

II, p. 359. En 1735. Construction d'une machine en forme de temple devant l'Hôtel de ville, sous la direction de Claude Jacquard (Temple de l'Hymen), peintre de S. A. R., et à laquelle travaille Gergonne, Boulangé, Ducreux, Racle, Joly, Senémont, etc.

III, p. 43. En 1721. A Claude Jacquard, pour avoir fait le portrait de S. A. R., qui a été posé dans la Chambre du Conseil de ville.

III, p. 261. Naissance. Saint Sébastien. 1686, 8 avril. Claude, fils d'Aymond Jacquard, charpentier.

III, p. 271. Baptême. 5 juin 1715. Claude François, fils du sieur Claude Jacquard, peintre de S. A. R., et de demoiselle Marguerite Antoinette Goyer.

III, p. 272. Baptême. Saint Sébastien. 2 janvier 1717. Marc Antoine, fils du sieur Claude Jacquard, peintre de S. A. R. Parrain le sieur Nicolas François de Mahuet, baron de Coyviller, au nom de messire Marc Antoine de Mahuet, chevalier, baron du Saint-Empire, seigneur du Vermois et autres lieux, conseiller et secrétaire d'État de S. A. R., intendant de son hôtel et de ses finances; marraine, demoiselle Gabrielle de Lupcourt, au nom de dame Marie Nicole

d'Hoffelize, épouse de messire Charles Ignace de Mahuet, baron de Lupcourt, conseiller et secrétaire d'État de S. A. R.

III, p. 305. Mariage. Saint Sébastien. 2 octobre 1714. Claude Jacquart, peintre de S. A. R., fils des défunts Edmond Jacquard et de Jeanne Murgat, ses père et mère, et Marguerite Antoinette, fille de Mathieu Gohier, hôtelain.

III, p. 329. Décès. 23 septembre 1721. Marguerite Antoinette Goyet, épouse du sieur Claude Jacquard, héraut d'arme et peintre de S. A. R., 22 ans, inhumée dans l'église des Capucins.

III, p. 389. Baptême. Saint Sébastien. 1722, 4 février. Thérèse Barille, fils du sieur Jacques Barille (Barilly), peintre de S. A. R., et de Marie Grosjean. Parrain, le sieur Claude Jacquart, héraut d'arme et peintre de S. A. R.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE JACQUARD

*Claude Jacquart, charpentier, existe en 1625.

*1625. Naissance, Claude, fille de Claude Jacquart, charpentier, né le 00 février 1625, paroisse Saint-Sébastien.

Edmond Jacquard, marié à Jeanne Murgat, mort le 27 février 1714.

1686. Claude, fils d'Aymond (Edmond) Jacquard, charpentier, baptisé le 7 avril 1686. Eglise Saint-Sébastien.

—

Peintre de S. A., épousa, le 2 octobre 1714, Marguerite-Antoinette, fille de M. Gohier, hôtelain.

—

Marguerite Gohier, femme Jacquard, mourut âgée de 22 ans le 23 septembre 1721, inhumée dans l'église des Capucins de Nancy.

Claude Jacquard mourut le 8 juillet 1736.

1715. Claude-François, fils de Claude Jacquard et de dlle Marguerite-Antoinette Gohier, baptisé le 5 juin 1715.

1717. Marc-Antoine, fils du sieur Claude Jacquart, peintre de S. A. R., et de Marguerite-Antoinette Gohier, baptisé le 2 janvier 1717. Eglise Saint-Sébastien de Nancy.

*1688, 7 avril. Nicole, fille d'Emond Jacquart, charpentier, et de Jeanne Meurille, laquelle a esté baptisée le 7e april 88, Jean le Clerc, charpentier, parrain, et Nicole de Velours marraine.

*Demange Jacquart, *Peintre*, Marie, sa femme, existaient en 1627.

*1627. Juillet. Naissance de François, fils de Demenge Jacquart, *peinctre*, et de Marie, sa femme, a esté baptisé le 29e.

NOTA. — Les astérisques désignent les membres de la famille Jacquard inconnus jusqu'ici de M. Lepage des différents auteurs.

Lettres patentes, en date du 20 *juillet* 1719, *accordées à Claude Jacquard, par le duc Léopold pour la survivance de l'emploi de héraut d'armes dont Claude-Charles était revêtu.*

« Léopold par la grâce de Dieu, duc de Lorraine, etc. » La réputation, que s'est acquise notre cher et aimé Claude Jacquart, nostre peintre ordinaire, tant à Rome que dans les autres principales villes d'Italie où nous l'avons envoyé et entretenu pendant plusieurs années pour lui donner moyen de se perfectionner dans son art, ayant emporté plusieurs fois les premiers prix des académies de peinture pendant les huit ou neuf années qu'il y a voyagé ; d'ailleurs, les tableaux de distinction qu'il a faits pour nostre service, représentant les conquestes de feu de glorieuse mémoire Charles cinq, nostre très cher et très honoré seigneur et père, que nous avons fait copier en tapisserie de haute lisse, et ceux qu'il a faits de mesme sur d'autres sujets, qui servent aujourd'huy à orner et embellir nos maisons et appartemens, nous ayant convaincu, comme le public, de son habilité et voulant luy donner quelques marques de nos bontés et de nostre satisfaction, étant d'ailleurs bien informé des connaissances et de l'expérience qu'il a acquise sur le fait du blason, ainsy que de ses bonne vie et mœurs, comme du zèle et de l'affection qu'il a toujours fait paraître pour notre service, à ces causes et autres bonnes et justes à ce nous mouvant, nous avons audit Claude Jacquart donné, conferé et octroyé, donnons, conferons et octroyons par ces présentes la survivance de la charge de hérault d'armes et garde des nobiliaires et registres de heraulderie de nos Etats, dont est actuellement pourvu notre amé et feal Claude Charles, pour apres le deces d'iceluy, ou en cas de demission de sa part, absence, maladie ou autres empeschemens, avoir, tenir et posseder ladite charge et en jouir pendant sa vie naturelle durante, aux honneurs, authorités, prérogatives, priviléges, franchises, exemptions, droits, fonctions, fruits, proffits et émoluments y appartenants, et en dépendants, tels et semblables dont jouit, peut et doit jouir ledit Claude Charles, sans qu'arrivant le decés d'iceluy ou démission de sa part, ledit Claude Jacquart soit tenu ny obligé de prendre de nous ou de nos successeurs ducs autres provisions que les présentes qui vaudront, nonobstant le suran, comme si elles étoient pour lors expédiées. Sy donnons en mandement, etc.

Donné à Lunéville, le vingtiesme Juillet mil sept cens dix-neuf. Signé Léopold « et sur le replis, par Son Altesse Royale, Mahuet, registrant Tallange et scellé du grand sceau ».

(X) A SON AI

« Claude Jacquart, peintre ord
« neur de luy remontrer très h
« pour la calotte que pour les an
« ont été agréez après avoir ét
« esquisse de dix pieds de haut
« estudes necessaires et les cart
« coup de temps et d'argent.

« Il commença a executer ce
« l'année dernière, et continua
« y travailler de la mycarème ju
« grand ouvrage qui consiste à
« *plus petites sont deux fois plus*

« Il ose dire sans prévention
« ce pays qui l'ont veu et meme
« (auquel on peut demander le
« n'y a point dans ce pays d'o
« quoyque très difficil et très fati
« son attention pour le perfection

« Toutes ces etudes et cet ouvra
« toutes les couleurs et autres cl
« massons qui ont enduit et le
« changé souvent ses echaffaux.

« Votre Altesse Royale luy fi
« pourroit du sieur abbé du M
« donner à mesure que l'ouvrag
« sent dudit abbé que douze ce
« luy donner que deux mil livre
« fait donner trois cent livres, ai
« trant a perçeu jusqu'à présen
« a fait sans comprendre ses pe
« fresque, et les quatre angles
« plus de quatre cent livres sans
« c'est pourquoy il supplie très h
« ait la bonté de luy faire dell
« ledit ouvrage, en faire les avi

[1] Cette dernière se trouve à la ca
[2] L'économe de la primatiale.

« subsister pendant l'hiver qu'il y sera occupé, et il redoublera ses vœux « au ciel pour la conservation du regne de Votre Altesse Royale. »

Placet à Son Altesse Royale pour Claude Jacquart, l'un de ses peintres ordinaires.

A SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR,

Claude Jacquart qui a l'honneur d'etre l'un de vos peintres ordinaires, ayant scu que Mr de Boffrand étoit arrivé, s'est transporté en cette ville, tout malade qu'il est, pour supplier V. A. R. d'ordonner à mondit Sr de Boffrand d'examiner et estimer l'ouvrage qu'il a fait à l'église Primatiale de Nancy, Et sera grace et justice. Le sieur Jacquart peut prier Monsieur de Boffrand de voir et appretier ses ouvrages. S. A. R. ne l'improuvera pas.

A Lunéville le 23 mars 1723.

Olivier de HADONVILLER.

Nous soussigné premier architecte des batimens de Son Altesse Royalle suivant lordre cy joint après avoir examiné la coupole de la primatiale de Nancy et les pendentifs au dessous le tout peint par le Sr Jacquart avons estimé ledit ouvrage de peinture la somme de treize mille livres sur laquelle somme sera déduit les sommes qu'il a receu acompte fait à Lunéville le deux avril mil sept cent vingt huit.

BOFFRAND.

Jacquard expose que le sr Boiffrand (*sic*) ayant eu ordre de S. A. Rle d'examiner son ouvrage de la primatialle il l'auroit estimé à la somme de 13,000 livres sur laquelle il luy reste deub mandement de 2,000 l. Et comme elle ne s'est point expliqué sur le payement du surplus. demande qu'il plaise à S. A. R., donner ses ordres précis à ce sujet parce que le Sieur du Molard ne voudra payer que les deux mille livres qu'il a promis par son traité lequel le suppliant n'a accepté que par ordre exprés de S. A. Rle qui luy promit alors de faire pourvoir à son payement après l'estimation de l'ouvrage.

Son Altesse Royale se charge du payement des ouvrages dont il s'agist, deduction faite des deux mille livres que le Sr du Molard s'est chargé de payer. Et pour arrester ce qui est redû au Sr Jacquart et luy en expedier les mandements, S. A. R. l'a renvoyé à M. de Rutant, controleur général de ses finances. A Lunéville le 16 may 1728.

Humbert GRANCOURT.

Joint au mandement expédié le 8e juin 17
de 13,000 l. Il est redû au S. Jacquart l'u
S. A. R. pour prix des ouvrages en peintur
suivant l'estimation de Mr Boffrand du 2 avr

Sur quoy il a reçu des deniers de la casse
particulière de S. A. R. 600 fr. en deux pay
ments. . . . . .

Du trésorier général dont il a eu deschar
expédiée. . . . . .

Du mesme par un mandement expédié
30 avril 1725. . . . . .

Et 2,000 liv. qu'il doit recevoir des mai
de l'économe de la Primatiale, cy. . . . . .

Reste à expedier mandement de la somme
huit mil neuf cent livres, cy. . . . . .

« De par Son Altesse Royale.

« Il est ordonné au Sr Dominique Antoi
« finances, de payer à Jacquart, l'un de nos
« mil neuf cents livres restant de celle de
« esté estimés les ouvrages qu'il a faits à la p
« desquels ouvrages nous avons bien voulu
« conste par le certificat du sieur Humbert d
« formément à l'estimation faite par le Sr
« aussy cy jointe. Donné à Lunéville le 8e ju

« Bon pour huit mil neuf cent livres.

« Léopold.

« J'ay reçu la somme de huit mille neuf c
« Fait à Luneville le 29e aoust 1728.

XLII

UN PROTECTEUR DES ARTS

LE PRINCE CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE.

Les artistes lorrains, si nombreux et si éclectiques dans leurs œuvres, trouvèrent un protecteur parmi le plus aimable et le meilleur des princes.

Artiste lui-même, il comprit à merveille que le génie seul rend l'homme supérieur.

Ce prince était fils du duc de Lorraine Léopold Ier et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans. Il naquit à Lunéville, le 12 décembre 1712, et reçut les noms de Charles-Alexandre.

Dès son jeune âge, il manifesta ouvertement ses goûts artistiques et voulut, lui aussi, imiter les maîtres qu'il admirait à la cour de son père. Parmi ceux-ci était le célèbre Boffrand, que le royal enfant avait même parlé d'égaler dans ses œuvres architecturales.

Pris au mot par le duc, ce prince eut la permission de faire construire, dans les dépendances des fameux bosquets de Lunéville, un château à son goût, à la condition absolue qu'il en serait l'architecte.

Charles-Alexandre, âgé alors de quatorze ans, se mit à l'œuvre avec enthousiasme et put bientôt convier le duc son père à admirer l'édifice. Celui-ci, après avoir examiné avec intérêt le rez-de-chaussée, témoigna le désir de voir les appartements des mansardes. Mais, par mégarde, l'escalier avait échappé à la prévoyance du jeune artiste. Ce fut Boffrand lui-même qui vint à son aide pour réparer cet oubli, en conseillant l'édification de deux tourelles d'un effet assez agréable [2].

[1] Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 1733, Dépenses pour le bâtiment (le Petit Château) du prince Charles, à Lunéville.

[2] Voir aux notes explicatives les vers que M. le baron Guerrier de Dumast composa pour rappeler cet épisode.

Un autre artiste, un peintre, Claude Jacqu
plus haut, contribua aussi à l'embellissen
aujourd'hui encore, est entièrement resté
aux descendants du célèbre magistrat lorrai
sesseurs de deux anciennes gravures au trai
tant sous les façades d'entrée et des jardins
du Petit Château de Lunéville.

Le grand salon circulaire, au plafond du
peignit une fresque admirable, est resté en
mitif, à l'exception de cette belle peintur
M. Saucerotte fût possesseur de l'édifice.

Aucune trace n'en reste, mais nous fûm
retrouver l'esquisse, signée du peintre, chez fe
de l'éminent architecte nancéien, correspo
nous en laissa prendre la photographie qu

On y voit le char du Soleil traîné par d
Phœbus est couronné par la Renommée
trompette.

Au bas, Diane, entourée de ses nymphes
l'astre radieux. La partie supérieure montre
sur les attributs de la guerre. Une verdo
coupée de trophées militaires, entoure cett
tion. Ces mêmes trophées militaires existent
médaillons de figures guerrières, dans la c
où ils furent répétés à dessein par l'architect
le peintre Jacquard.

La forme de ce salon est ovale, accusa
octogones, et mesure 7m, 50 de haut. Il est
fenêtres à cintre surélevé. Un pavage artistique
d'hui un paquet, en couvrait le sol. Ce pava
noir, est placé actuellement dans le péristyl
salon et porte le chiffre entrelacé de Charles-A

[1] M. Saucerotte, décédé récemment, était propriét
enfants, Me Méquillet et M. Pichon de Châteaufort, vi

[2] C'est à l'obligeante autorisation de Mme Phulpin
que nous devons la reproduction de cet intéressant c
contre, planche XLVIII.

[3] C'est dans ce salon que Mme Allan et plusieurs a
mantes soirées et des comédies de société.

PLAFOND DU PETIT CHATEAU

CONSTRUIT A LUNÉVILLE PAR LE PRINCE CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE

Peinture de Claude Jacquard.

(Esquisse appartenant à Mme Philippin, née Mosey, à Saint-Dié.)

La vie du prince Charles-Alexandre est trop connue pour qu'il soit besoin d'en parler ici. On sait qu'il épousa, le 12 janvier 1744, Marie-Anne d'Autriche, seconde fille de l'empereur Charles VI, qu'il fut nommé gouverneur général des Pays-Bas, en 1761, élu grand maître de l'Ordre teutonique le 20 mai 1761, et mourut au château de Tervueren (Belgique), le 4 juillet 1780.

L'inventaire, que nous avons relevé aux Archives royales de Bruxelles, grâce à l'obligeance de MM. Piot et Govaerts, notre sympathique collègue du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts, nous prouve tout l'intérêt que portait le prince aux artistes lorrains et français qu'il se fit un plaisir d'attirer à sa brillante cour de Bruxelles.

Les nombreuses œuvres de ces artistes, graveurs, peintres, orfèvres, céramistes, sculpteurs et autres enrichissaient cette superbe collection disséminée dans les palais et châteaux de Bruxelles, de Tervueren et de Marimont.

Beaucoup de ces artistes furent généreusement pensionnés par lui : son inventaire mentionne les noms de Laurent de Verd, architecte; de Oudot Dainville, intendant de son cabinet de *raretés* et de celui d'histoire naturelle, pour lequel il consacra des sommes prodigieuses; de Verschoort, peintre, et de plusieurs autres.

Il protégea le fameux architecte Jadot, constructeur des théâtres de Lunéville, qu'une lettre du comte Coxy lui recommandait particulièrement. Il en fut de même de de Fénelon, officier et auteur d'une tragédie intitulée *Alexandre,* qu'il lui dédia.

A Tervueren, Charles de Lorraine avait établi une manufacture d'étoffes de Perse ou indienne.

L'estimation de l'inventaire atteignit le chiffre de 1,171,118 francs, et pour la comédie ce prince dépensait annuellement 9,600 francs.

Les lettres que nous joignons à notre mémoire signalent les propositions d'emploi que les artistes lyriques et dramatiques lui adressaient à cet effet. La musique de sa chambre et de sa chapelle fut très complète; rien n'était négligé pour son entretien.

Du reste, les artistes ne furent pas les seuls qui eurent droit à sa générosité, à sa sollicitude; il appela auprès de lui deux hommes érudits dont l'un avait été son maître, Charvet, Chevrier, le pamphétaire spirituel, l'historien satirique, le littérateur fleuri, Thomas Maugeart, le fameux Bénédictin de l'abbaye de Saint-

Léopold, de Nancy. Il avait fait teni
médailles antiques ».

Charles-Alexandre fu en correspo
d'Happoncourt, comtesse de Graffigr
viennes et de *Cénie*. Cette corresp
place ici; elle montrera l'intimité du
expressions du temps et l'orthograph
de lettres.

La générosité du prince était co
tion, et les lettres des communauté
Nancy, de Mme des Armoises, de D
Calmet, du prieur de l'abbaye de
l'attester.

Le fameux Le Bas, « graveur du l
Harpe à Paris, » envoya en mars 17
certain nombre d'estampes pour s
pagna chaque fois de lettres explicat
viennois de Petschwiller lui adress
gravures dues à son burin.

Les peintres Le Gendre, Simon, l
ner, Pariset et La Forêt, figurent a
ment du prince.

En 1779, il envoyait en Lorraine
Lionnois, l'auteur de la *Description*

L'inventaire indique ainsi que be
vaient à la mort du prince en Lorrai
ville et dans celle de Mollestorff, m
« nait point jusqu'ici, on n'a point pu
« cet aperçu ».

L'inventaire des bijoux est intéress
écrin que possédait le prince. On y
cet écrin, si l'on en juge par les rec
vain après la mort du prince Charl
diamant dénommé le *Bateau de Lor*

Cette superbe pierre précieuse off
étincelant de mille feux; la princes
prince la permission de s'en parer so
s'en était servie pour les soirées et

tait le diamant avec les plus grandes précautions dans le coffret qui devait le renfermer. Ce qui n'empêcha pas de constater la disparition du joyau à la mort du prince.

Nous avons pensé, maintenant surtout que le vent nous porte vers les études rétrospectives, qu'il était utile de sortir des casiers poudreux et de l'oubli ce mémoire, cet inventaire. Nous serons ainsi initiés aux goûts de cet aimable prince, de ce protecteur des arts, et demeurerons persuadés qu'il est bon de signaler aux grands du jour, aux privilégiés de la fortune, un exemple digne d'être suivi.

Albert JACQUOT,

Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Nancy.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Secrétariat d'État et de guerre. Registre nº 869. ALB-COV.

CORRESPONDANCE DU DUC CH. DE LORRAINE AVEC DIVERS.

Lettre de Mme des Armoises de Vitrimont (comtesse).

« MONSEIGNEUR,

« Nous ne pouvont, mon maris et moy trouver d'expression assez forte « pour marquer à Votre Altesse Serenissime la respectueuse reconnois- « sance que nous luy devonts et que nous luy conserveront toute la vie; « de la bonté qu'elle a bien voulu avoir de prendre mon fils auprès de sa « personne, nous portons envie à son bonheur et souhaiteriont ardament « que notre situation puisse nous permettre de pouvoir sacrifier le reste « de nos jours à son service.

« J'espert Monseigneur qu'il rendera digne de meritter la continua- « tion de ses graces et de l'honneur qu'elle Luy a feit, et que Votre Altesse « Serenissime aura assez dindulgence pour excuser ce que sa grande jeu- « nesse pourroit occasionner de negligence à remplir ses devoirs et » seconder nos souhaits; nous en faisons de continuels et des vœux au « Ciel pour la pretieuse conservation et pour la prosperité de Votre « Altesse et de toute son Auguste Maison; dieu est trop juste pour voul-

« loir Labandonner dans la cruelle situation ou
« nous en gemissont jour et nuit et priont le to
« secour, et y mettont toute notre confiance.
« En attendant permettez moi Monseigneur
« seurer de nos respects les plus profonds
« Pour Votre Altesse serenissime,
« Monseigneur,
« Sa très humble tres
« ser
« Des Armois

« A Nancy, le 29 décembre 1741. »

Idem, n° 870. CRA-HOH.

Lettre de Dom Fangé, abbé de

« Monseigneur,

« Quoique je n'aye pas le bonheur d'être con
« et aucun titre qui donne lieu de prétendre
« moins en qualité de neveu et de successeur
« Senones, qu'elle a autrefois honoré de sa bi
« elle et recourir à sa haute protection. Les
« m'ont chargé de l'honorable commission d'
« Votre Altesse Royale en faveur des Religieux
« Reichenau situé dans le diocèse de Constance
« malheur d'encourir la disgrâce, je ne sais p
« de Rodt Evêque et Prince de Constance ; leu
« de cette abbaie ils se persuadent avec raisor
« source dans leur malice seroit un mot de la p
« de la part de Votre Altesse Royale à la cou
« L'Objet de leur demande est de rentrer dans l'
« de tout tems a été occupée par les Religieux
« de bonté qui vous rend si recommandable p
« espérer, Monseigneur, que Votre Altesse Ro
« bonne part la supplique qne je prends la har
« Ce sera pour moi un nouveau et pressant mo
« que je fais au Seigneur pour la prolongation
« prospérité de Votre Altesse Royale et de son Au

« mon zèle et mon attachement égale celui de mon Oncle et Prédecesseur.
« J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond,
« Monseigneur,
« De Votre Altesse Royale,
« Le très humble et très obéissant
« serviteur,
« D. Aug. FANGÉ,
« Abbé de Senones.

« Senones en la principauté de Salm
en Lorraine le 2 may 1767. »

Lettre de Françoise d'Happoncourt, C^tesse de Grafigny. (17 février 1757.)

« MONSEIGNEUR,

« Votre Altesse Roialle se souvient elle de toutes les persécutions que « je lui ai fait pour prendre dans un de ses regiments un cousin germain « à moi; il avait une si belle envie de servier ses maitre que depuis près « de trois ans il est en Hongrie, ou sans recomendation il est enseigne « dans le regiment des Kvâry dragon; il me mande que le comte Palfi « leve un regimen, et qu'avec une bonne recomendation il pouroit y avoir « une compagnie. Quelle melieure recomendation puis je lui donner, « Monseigneur, que la votre. Si vous daignez vous interesser au plus prés « parent de la grosse que vous honorer de tant de bontés, surement il « sera placé. Il se nomme le chevalier de Civalard, il a près de 25 ans, « il a du talent, il sait lallemand et peut faire les tabelle et tous les details « d'un regiment. Je puis assurer Votre Altesse Roialle que je ne lui donne « point un effet vereux. J'écris à Crampagnas pour qu'il me donne sou- « vent des nouvelles de la santé de Votre Altesse Roialle; mon cœur est « dans des craintes nouvelles et y sera bien plus quand les fatigue de la « guerre comenceront.

« Je suis avec un profond respect, de Votre Altesse Roïalle,
« La très humble et très obéissante servante,

« D'HAPPONCOURT DE GRAFIGNY.

« Paris, le 14 février 1757. »

« Paris, 30 juin 1757.

2e *lettre de Mme de Graffigny au Prince Charles de Lorraine.*

« Ah Monseigneur, quelle Joye! Quelle gloire pour Votre Altesse « Roïalle. Mes douleurs ont été si vive depuis deux mois, que c'est avec

« des transport inexprimable que j'ai appris cette glor
« suis pas comment la tête ne m'en a pas tourné. *I*
« j'ai bien senti mon cœur et ma tendresse pour vou
« terme. Je n'en suis pas moins avec le plus profo
« Altesse Roialle,

« Monseigneur,

« La très humble et très

« D'Happoncour

« A Paris, le 30 juin. »

Lettre adressée par la Communauté des Pauvres
au P. Charles. Nancy, 4 janvier 1748. *La Révér*
(871. Hol. Uri.)

(Archives de Bruxelles.)

« Monseigneur,

« Trouvant une commodité aussi favorable que Celle
« service de Votre Altesse Serenissime, si vous voulez
« me permettre d'en profiter pour avoir l'honneur d
« notre Communauté aux pieds de Votre Altesse p
« les vœux et prières que nous fesons journellement
« d'icy pour la Conservation de Votre Auguste Perso
« l'Empereur, de l'Impératrice et de Son Altesse Ser
« Charlotte et pour toute votre auguste famille Roy
« Ha! mon auguste Prince, que de vœux, que de lar
« semens nous avons offert à Dieu pour vostre Cons
« tion, sur tous vos meaux passés que je passe aus
« assurer Votre Altesse de la Continuation de Nostre
« respectueuz et de nos vœux les plus vives, les plu
« reconnaissans des Bienfaits de vostre auguste Mais
« n'oublions jamais, celles qui ont l'honneur daitre
« Altesse Serenissime,

« Mon

« Les très humbles et très obéissantes sérvantes, le
« orphelines de Nancy, par la S^re^ au C^te^ de S^t^ Amb.

« A la Communauté des Orphelines de Nancy,
le 4 de janvier 1748. »

Le prince lui répondit la lettre suivante de Vienne,
« J'ay reçu, ma Reverende Mère, la lettre que vo

« Prieur, et me suis fait un plaisir d'en lire les assurances que vous « m'avez données tant de votre part que de celles de votre communauté, « de l'attachement que l'une et l'autre me conserve, continuez moi par ce « motif vos bonnes prières, auxquelles j'ay beaucoup de confiance, priant « Dieu moy même, qu'il vous aye, ma Reverende Mère, en sa sainte et « digne garde.

« C. DE L.

« Charles DE LORRAINE. »

N° 872. CORRESP^{t} DE CH. DE LORRAINE AVEC DIVER. PAL. SIR

Lettre du Prince Charles de Lorraine à Dom Léopold Poirel, Visiteur G^{l} de la Congrég^{on} de S^{t} Vannes, Prieur de S^{t} Epvre à Toul.

« De Vienne, le 25 mars 1747.

« MON REVEREND PÈRE.

« Ayant attaché à mon service le Pére Dom Thomas Mangeart, reli- « gieux de votre Congrégation, en la double qualité de mon aumonier et « de mon antiquaire, je soubaiterois qu'il fut libre de resider près de moy « à Vienne ou partout ailleurs ou je jugerois à propos de l'employer. Et « c'est pour luy en obtenir la permission que je vous écris la présente; je « suis persuadé, mon Reverend Père, que non seulement vous ne la luy « refuseray point, mais que vous voudrez bien même encore la luy pro- « curer de la part de ses supérieurs particuliers, si vous croyez qu'Elle « luy soit nécessaire. Je ne me tiendray pas moins obligé à V. R. des « égards qu'Elle aura pour la recommendation que je luy fais du frère « Nicolas Brazzi, lequel part aujourd'hui pour rentrer dans le giron de « son ordre. Cette démarche qui marque son repentir, me semble meri- « ter quelqu'indulgence; pénétré de sa faute, il le sera également de la « bonté avec laquelle vous me feray le plaisir de le recevoir, par quoi je « prie le Seigneur qu'il vous aye en sa sainte et digne garde.

« Charles DE LORRAINE. »

Réponse du P. Poirel, 9 avril 1747.

« MONSEIGNEUR,

« J'ay reçeu avec un profond respect les lettres que Votre Altesse « Royale m'a fait l'honneur de m'écrire. Les justes sentimens de touttes

« les qualités héroïques repandues dans l'u
« d'oser venir me mettre très humblemen
« ma vive reconnoissance de ses grâces e
« Thomas Mangeart, mon religieux et m
« expédier les permissions que Votre Alte
« notifier qu'elle souhaitoit de nous. Nous
« trés de ses bontés charitables pour le fré
« recommander. Le profond respect que n
« sonne de Votre Altesse Royale et l'exemp
« fait continuellement, nous inspirent effica
« ricorde qu'elle veut que nous exercions
« Les bontés de Votre Altesse Royale et d
« notre Congrégation nous sont toujours p
« gent à ne cesser jamais d'offrir nos vœu
« vation et sa prospérité. Ce sont les sen
« de mon cœur et dans lesquels j'ose u
« respect,

« Monseigneur,

« De Votre
« Le très humble et tr
« D. L
« Prieur de l'abbaye de S Epv
« de S

« De S Epvre-les-Toul ce 9e avril 1747. »

Thomas Mangeart, envoy au Prince, le
Bénédictin à l'Abbaye de S Leopold à Nanc
livre.

N° 865, *id.* »

« Mon prince,

« J'ay appris que Votre Altesse Royal e
« spectacle a Bruxelle, comme je suis à la te
« souffrez que jose prendre la liberté de vou
« posent dans cette ville sont digne d'un gra
« j'oy eu l'honneur de chanter devant Mad
« Madame la Princesse Charlotte à Comm
« sentir qu'els aimoit les talens, soyez su

« au monde ne fesoit de plus grands effort que moy pour amuser Votre « Altesse Royal, par les grands soins que je prendroit à faire allés cette « opera qui jusqu'a present va de peire avec celuy de Paris. Si je pou- « vois réussir a avoir l'honneur de votre protection, personne au monde, « grand Prince ne tacheroit à la meriter mieux que moy par la grande « attache que jay toujours eu pour la Maison de Votre Altesse Royal. « Lorsque Mde des Jardins fut à Bruxelles avec Lopera, la ville luy envoya « qninze mille livre pour y arriver. J'espère que Votre Altesse Royal « feroit le mesme don gratuit pour pouvoir transporter celuy cy qui est « composé de quatre vingt personnes, grand prince, si Votre Altesse « Royal veut bien recevoir mes vœux, hommage, et voir mon opera, je « mourerez contente par la grande satisfaction que jaurai davoir le plai- « sir de voir en face le prince le plus grand jenereux de Lunivers, jattens « de Votre Altesse Royal un succès favorable à mes vœux et suis avec « toute la soumission possible, grand Prince,

« Votre très humble et très obéissante et soumise servante,

« Macmahon,
« Directrice de lopera de présent à Toulouze
« dans le Languedoc.

« A Toulouse ce 2e aoust 1749. »

N° 867, *id.*

« Monsrigneur,

« Je supplie très humblement Votre Altesse Royale de me pardonner « la liberté que je prends de lui écrire et de recomender à ses graces et « bontés le porteur de Celle cy. Jadot. V. A. R. connois mieux que moi « sa capacité, il seroit donc superflu que je fasse son eloge, il me suffit « de savoir qu'il ne depend que d'Elle de l'employer là où Elle jugera à « propos; c'est S. M. l'Impératrice qui me l'a dit elle même, et j'ose « esperer que V. A. R. le protegera très gracieusement dans toutes ces « justes demandes.

« Je me mets moi même, à cette occasion, très humblement à ses « pieds, et j'ai l'honneur d'être très respectueusement de Votre Altesse « Royale,

« Le très humble et très obéissant serviteur,

« Le comte Coxy.

« Vienne ce 11 novembre 1753. »

N° 867.

« J'ai appris que Sa Majesté l'Impératrice Reine d'Hongrie et de « Bohême avoit honoré de sa présence il y a quelques années, a Vienne, « la représentation d'une tragédie de ma composition, qui a pour titre, « Alexandre; aujourd'hui que je l'ai refondüe de façon qu'on doit la « regarder comme une nouvelle Pièce, ayant enrichi le sujet, aussi bien « que la versification, j'ai supplié Sa Majesté Impériale de permettre que « j'eus l'honneur de lui en présenter un exemplaire, je supplie de même « Votre Altesse Roïale de permettre qu'un gentilhomme françois, un « militaire, ait aussi l'honneur de lui en offrir un, avant qu'elle soit « jouée à Paris, où elle ne la sera peut être qu'après l'avoir été à Ver- « sailles. Ayant vu que plusieurs gens de lettres lui ont accordé leur suf- « frage, j'en ai donné quelques exemplaires à la Cour, après en avoir « présenté au Roi, à la Reine, à la famille Roïale. Je voudrois bien que « ma force eut repondu à mon courage, qu'Alexandre eut trouvé en moi « un second Apelle, cet ouvrage seroit alors plus digne d'être présenté à « un grand Prince tel que vous dont les vertus Roïales, guerrières et « sublimes sont si généralement reconnües. L'offre que je vous fais ici « de ma Trajedie, est une marque de mon zèle et un témoignage du très « profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

« De Votre Altesse Roïale,

« Monseigneur,

« Très humble et très obéissant serviteur,

« De Fenelon,

« Chez Madame de Beausire lectrice de la Reine, à Versaille.

« A Versailles ce 23 novembre 1761. »

Fragment d'une pièce de vers composée par feu M^r le Baron Guerrier de Dumast, au sujet de l'incident survenu lors de l'édification du Petit Château de Lunéville, par le Prince Charles de Lorraine.

De triompher vient pour lui le moment,
A son appel la Cour et le Monarque
Se sont rendus. Chacun loue et remarque;
Chacun au prince offre son compliment.

Blancheur de lait par l'azur rehaussée
Met en relief un fier rez-de-chaussée;
« Très bien, mon fils, c'est noble, régulier, »
Dit Léopold, aux splendeurs familier;

« Reste à juger de ton premier étage. »
Or, on venait d'ôter l'échafaudage,
Et pour monter, manquait... un escalier,
Qui fut surpris et penaud?...
Le Duc père
Ne souffle mot, fait les yeux à Boffrand.
Boffrand, bénin, d'un air indifférent
S'avance... Il parle, et chacun de se taire.
« Messieurs, dit-il, charmant est ce travail,
« Galant, complet, complet sauf un détail,
« Si Monseigneur n'a pas fait... les tourelles
« Il a fort bien... laissé place pour elles. »

INVENTAIRE

DE LA MAISON MORTUAIRE DU PRINCE CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE.

(Archives royales de Bruxelles.)

Maison mortuaire de Ch. de Lorraine. Supplément 851. 16 *octobre* 1780.
Archives royales de Bruxelles. Secrétaire d'État et de Guerre.

Gagistes de la Maison de S. A. :

Le C^te^ de Vitrimont, chambellan. — De Raigecourt, id. — Charvet père, chancelier.

Pensionnaires : C^te^ de Langier, chambellan de feu l'Empereur. — Dame de Labaumont. — V^e^ du conseiller secrétaire Touffner, — id. du Chef de la Longere Lambert, — id. du Valet de Pied Tambour. — V^e^ de Challot. — Dame fille du s^r^ Chaumont. — D^lle^ Comeau. — Chevalier d'Aboville. — Marquisson père et mère. — Laveaux. — V^e^ Monière. — V^e^ du Piqueur de la Vénerie Cezar. — V^e^ Palefrenier Reimond, — id. du chasseur de Plaine, Picard, — id. du Valet de Pied Parmentier. — V^e^ la Feuille, — id. du relaveur de cuisine Richard, — id. Collot. — Fille de la Feuille. — Louis Venelle.

Pensionnaires : L^t^ Col^l^ Fronendieurt. — V^e^ *Devaux*. — Col^l^ Schoger. — Enfants de feu l'Inspecteur Brioul, — id. de feu l'huissier de chambre Lefèvre. — V^e^ Speeckmayer. — V^e^ Paris. — V^e^ Clery. — Enfant de feu Langlais. — V^e^ Scyll. — V^e^ Flamand. — Sognon le cadet. — Joseph Haberles. — Cornœdus, m^te^ fauconnier. — Enfant de Joyeux. — V^e^ D'Or. — V^e^ Matzer. — V^e^ Bricot. — V^e^ Sonnet. — V^e^ Grohe. — V^e^ Pollack. — V^e^ Baudelet. — V^e^ Medelhamner, du valet de pied. — V^e^ Köchter. — V^e^ Mortelet. — Femme du postillon congédié

Spiegel. — Kernella, fils de palefrenier. — V^e^
V^e^ du Coneignete de guerre Koëhter. — V^e^ La B
lerie Cugnot. — Fils de l'Inspecteur Thibaud. —
goire. — Fille du feu jardinier Martinez. — V^e^
— V^e^ de Laurent. — V^e^ d'Aixer. — V^e^ Martin.
phan. — V^e^ *Le Clair*. — V^e^ du cocher Ortner.
tinger. — V^e^ Tirché. — V^e^ Hauser. — V^e^ Buttle
l'officier Molinot. — Le sieur Cleye. — V^e^ Fret
V^e^ Wéber. — V^e^ Vrana.

Pensionnaires dont la pension est douteuse :
— Médecin Dumont. — Du Rondeau. — Jami
teuse pour la partie des gages comme Chirurg
Fournier. — Dræber. — L'abbé d'Everlange de

G^de^ Maitres des Cuisines : Clappencomme, veill
idem. — Scheppens, ramoneur de cheminées.
Fournier. — Provost. — Gamond. — Korosken
la Forêt, piqueur. — Rognon, chef rôtisseur. —
Vénerie Barjon. — Mathias Léopold.

Pages de S. A. : Vicomte de Dam. — Baron d
Meulant. — Baron Fusco Mataloni.

Vénerie : Barjon, cadet. — La Retraite. — L
L'Espérance. — La Brisée. — L'Assemblée. —
— Joyeux. — La Ramée. — Alexandre Barjon.

Palefreniers : Banelkeusky. — Claude Sornain
taine. — Aéras-François Tiriet. — André Simo
— Journalier Pierre La Fontaine.

Chasse de la Plaine : Nicolas Rottermal. — V
père.

Garçons chasseurs : Rosfeldt. — Prontsebeck.
— Vanbinet. — Jean Darbé. — Bossong. — Lah
De Vienne. — Le Page fils. — Morieu. — Jos
Henry Mareska.

Douteux entre l'Héritier et sa Cour nouvelle :
La fille Wolff, relaveuse de la table des pages.
État du Grand Écuyer : L'abbé Caussin. — D
Valets de pages : La Fontaine. — Dur. — An
Portier de l'Hôtel des pages : Jacques Colligno

État de la Vénerie : Hourard. — Barjon l'aîné. — Raulot. — Van der Heyden, médecin. — Van der Taelen, chirurgien. — Sontag, maréchal ferrant. — Erhard, palefrenier.

État de la Plaine : Mareska. — Spaseck. — Rosetti, oiseleur.

Doubles des Inventaires et Estimations.

1° De ce qui se trouve à l'office de vaisselle, savoir : de la vaisselle, de l'argent haché et de l'argent platiné.

2° Inventaire et estimation des meubles meublants, savoir : du palais de Bruxelles, du château de *Mariemont,* du château de Tervueren, du garde-meubles à Bruxelles.

3° Inventaire et estimation des tableaux, savoir : des tableaux du Cabinet à écrire, de ceux de la salle à manger, des dessins, pastels et peintures à la gouache, des dessus de portes du palais de Bruxelles, des portraits de famille dont les cadres seuls ont été évalués.

4° Inventaire et estimation des effets de bronze doré, sçavoir : des feux, des bras de cheminées, des girandoles, des flambeaux et autres effets.

5° Inventaire et Est[on] des bureaux, commodes, cassettes et autres ouvrages d'ébénisterie et de menuiserie, sçavoir : du palais de Bruxelles, du château de Tervueren et de la maison Charles, du château de Mariemont.

6° Inventaire et Est[on] des lustres, trumeaux, glaces et miroirs du palais de Bruxelles, de Mariemont et de Tervueren et du chasteau Charles.

7° Id. des pendules et montres.

8° Id. des porcelaines, marbres, albastres et verre garni de bronze doré.

9° Id. des figures de marbre et autres ouvrages de sculpture.

10° Id. de quelques porcelaines garnies.

11° Id. des biscuits à émaux.

12° Id. des verres.

13° Inventaire et estimation des lanternes, — 14° des fayences, — 15° des objets déposés dans les magasins au-dessus des appartements de feu S. A. R., non compris les verres,

16° Id. des différents effets qui n'ont pas paru devoir être classifiés.

17° Id. des autres meubles meublans laissés dans les appartements.

18° Id. de la lingerie, — 19° des effets de l'office du fruit.

20° Des arbrisseaux, arbustes, plantes et autres effets qui se trouvent dans le jardin du palais à Bruxelles. — 21° Effets qui se trouvent dans les magasins, huilliers et ateliers d'ouvriers, ainsi que dans la maison

des pages. — 22e Id. des effets dép
tures, traisneaux, litières, chaises
housses, selles, brides, etc., des fusi
palais de Bruxelles que des chasteaux
effets de la garderobe de Linge et au
chand Van der Clooster.

23e Id. des meubles de la salle d
doré, de la boiserie ou marqueterie.

24e Inventaire et estimation des
estampes.

25e Id. de l'imprimerie, — 26e
Tourneur, — 27e du cabinet de phys
de la Cour de feu S. A. R., — 29e i
provenant du Cabinet des Porcelaine

31e Id. des dehors du château de
château de Tervueren.

Estimation des objets suiv

Médaillons, médailles et jettons
Bibliothèque. . . . . .
Ébenisterie . . . . . .
Lustres, trumeaux, glaces, miroir
Meubles de la Salle d'audience. .
Effets autres que meubles meubla
Meubles meublants.. . . . . .
Vaisselle, argenterie. . . . . .
Tableaux sur lesquels ne sont pas
des chasteaux de Mariemont et de T
Du Cabinet à écrire.. . . . . .
De la Salle à manger . . . . . .
Sur les dessins. . . . . .
Sur les dessus de porte. . . . . .
Sur les cadres et portraits de fam
Des effets de bronze doré . . . .
L'imprimerie. . . . . .
Lingerie, etc. . . . . .
Des planches gravées et de quelqu
Des verres. . . . . .
Des faïences. . . . . .
Des porcelaines, marbres, albâtre

De quelques porcelaines non garnies	1,473	00	0
Des biscuits	635	00	0
Des émaux	539	00	0
Des bibliothèques	70,464	5	0
Du cabinet d'histoire naturelle	199,761	00	0
Du service d'or, ainsi que des diamants, joyaux, jolités, quincaillerié et autres choses de cette nature.	183,002	17	3/6
Des figures et ouvrages de marbre, plastre et terre, ainsi que d'autres ouvrages de sculpture.. .	38,197	00	0
Pendules et montres	38,001	2	4
Des effets de l'atelier de tourneur.	15,994	00	0
TOTAL comprenant les objets dont (je) n'ai pas reconnu l'utilité de l'indiquer ici	1,183,346l	16	34/6

La vaisselle d'argent et d'or comprend celle de S. A. Charles et celle de la feue princesse Charlotte.

Un crucifix et deux chandeliers aux armes de l'archiduchesse Marie-Élisabeth.

Un surtout très magnifiquement exécuté par Germain, orfèvre du Roi, à Paris.

Un tableau de S[t] Charles Borromé, en points de tapisserie, dans un cadre d'argent doré.

Parmi les meubles meublants :

Tenture de tapiserie de Bruges, d'après le dessin de Tenier.	2,000	liv.
Un grand paravent de cuir doré à figures chinoises. . . .	200	»
Un grand lit à l'impérial, d'un nouveau goût, décoré de sculpture dorée et de plumets, garni d'une étoffe brochée faite à Lion l'an 1779, avec trois matelas, traversins et couverture.	12,345	»

La tapisserie, quatre rideaux et quatre portières de même étoffe, la tapisserie encadrée avec des niches, moulures sculptées et dorées, les rideaux et portières encadrés de molets d'or.

Grande Salle du Dais : Une fine tapisserie de Bruxelles, un dais de moire d'or, orné de crépines et de franges d'or, un fauteuil à bois doré garni de même.

Beaucoup de tapisseries de toile peinte et des tapisseries de Bruxelles; garde-meubles du Palais de Bruxelles : Un dais à S[te] Gudule.

Une tenture : Histoire de Pétrarque en sept pièces. . . .	120	»

Deux pièces représentant les 12 pairs de France.	170	»
Une pièce représentant l'Arbre de Jessé.	21	»
Une tenture représentant l'Histoire de la Passion en 6 pièces	160	»
Une pièce représentant Hester, 6 aunes de haut.	10	»
Une pièce représentant l'Histoire de Joseph, 7 aunes . .	100	»
Deux pièces représentant la Bataille de Liége, 7 aunes 1/2.	90	»
Une pièce représentant les Sept âges, 7 aunes.	96	»
Une tenture représentant l'Histoire de Gédéon, en or, argent et soie, en 9 pièces, haute de huit aunes.	2,600	»
Un tapisserie en soie et fond d'or, de 12 pièces, hautes de 10 pieds 9 pouces.	2,000	»
Une tenture de verdure en 6 pièces	200	»
Une tenture représentant des enfants jardiniers	240	»
Une tenture en figures de médiocre grandeur.	300	»
Une tenture de tapisserie de Bruxelles.	500	»
Quarante cartes chinoises avec figures	220	»
La garniture de la loge de comédie, consistant en velours cramoisi et or, et 4 pièces de tapisserie à la tribune	800	»
Cinquante pièces de toile peinte de la fabrique de Tervueren, destinées au château Charles	700	»
Un écran or et soye aux armes de la maison de France et de Lorraine..	26	»
Un autre semblable de satin blanc	16	»

Inventaire et estimation des tableaux.

	Argent de change	
Un tableau représentant une pastorale, par Nicolas Berghem. Toile roulée sur bois, large de 2 pieds, haute 1 pied 1/2 de France.	280	»
Un tableau représentant trois figures peintes par Bourdon, hauteur de 3 pieds et 2 pieds 1/2 de largeur.	180	»
Un tableau représentant un portrait d'homme, haut de 3 pieds, large de 2 pieds.	60	»
Un tableau représentant une figure dans une forme ronde, haute de 2 pieds, et large de 2 pieds. Bois.	40	
Un tableau représentant une femme qui lit une lettre, toile haute de 13 pieds, 1 pied et 12 pouces de large.	60	

		Argent de change.	
	Un tableau représentant une Conversation, peint par Lallambus, bois, hauteur 1 pied 1/2, et 2 pieds de largeur.	150	»
	Une couple de tableaux représentant des Ports de mer, toile, hauteur 10 pouces, 1/4 de largeur.	90	»
	Une couple de tableaux représentant des Marchés et foires à l'Italienne, cuivre, hauteur 8 pouces, sur 1 pied de large.	180	»
	Un tableau représentant la Mort de Cléopâtre, par le chevalier Wandewerde, sur bois, haut d'un pied 1/2, sur un de largeur.	1,600	»
	Deux tableaux représentant deux beaux paysages, par Mompers, et figures par Brenghels. Bois, hauteur 15 pouces, sur 27 de largeur. . . .	180	»
	Nudité représentant Suzanne surprise au bain, sur bois, hauteur 14 pouces, sur 1 pied de largeur.	88	»
	Une Conversation à table, par Vanderlaven, sur bois, 1 pied 1/2 de haut, sur 2 pieds de large.	90	»
	Un tableau représentant deux figures sur toile, hauteur 14 pieds, sur 1 pied de largeur. . .	120	»
	Un tableau représentant le Massacre des Innocents, bois, 17 pouces de hauteur, sur 2 pieds de largeur.	90	»
	Une couple de tableaux, l'un représentant la Prédication de saint Jean, 2 pieds 1/2 et 1 pouce de hauteur, sur 3 1/2 de largeur; l'autre est le pendant, mêmes hauteur et largeur. Le tout peint sur cuivre. Un petit tableau représentant paysage et figure. Toile. 15 pouces de hauteur, sur 2 pieds de largeur. Teniers.	110	»
N° 17.	Le buste d'un jeune garçon, sur bois, 1 pied 1/2 de haut, sur 14 pouces de largeur.	80	»
N° 18.	Deux portraits en bois de l'Archiduc Albert et de l'Infante Isabelle, chacun de 3 pieds 4 pouces, sur 2 pieds 4 pouces de largeur, de *Rubens*. .	140	»
	Un tableau représentant un enfant, un chaudron, cruges et poulets, sur toile, haut de 3 pieds, sur 4 de largeur.	130	»
	Un tableau représentant du gibier, par *Simons*, sur toile, haut de 3 1/2 pieds, sur 2 1/2 de largeur.	28	»

N° 18. Un dito représentant un portrait te
sur l'épaule d'un jeune homme, s
de 3 pieds, sur 2 de largeur, d'ap
Couple dito des paysages peints p
figures par Michaux, haut de
2 pieds 3 pouces de largeur. Bo
D'autres, couple paysages par *Mom*
par *Jean Brenghel*, haut de 1
2 et 4 pieds de largeur, sur bois
Un d'autre couple figures et p
Michaux, sur cuivre, haut de 1
14 de largeur. . . . . .
Une couple de Tabagie, par *Micha*
haut de 11 pouces, sur 14 de lar
Une couple, dont l'un par David
l'autre approchant, sur bois, hau
sur 2 pieds de largeur. . . . .
N° 27. Un tableau représentant un homme
la trompette, sur cuivre, haut de
sur 9 de largeur. . . . . .
Un jeune homme tenant un globe d
la *manière de Scalck*, sur bois
geur et hauteur que le précédent
Une couple de tableaux dans le g
ghel, sur cuivre, haut de 1 pied
2 1/2 pieds de largeur. . . . .
Une couple de paysages, haut de
1 pied de largeur, sur cuivre. .
Une couple de Tabagie, sur bois,
haut, sur 7 de largeur. . . .
Un tableau représentant Tabagie, pe
toile, hauteur 15 pouces, sur 1
largeur. . . . . .
Deux petits tableaux en forme ron
tant des paysages, par Breughel
1/2 pied de haut, sur autant de l
Une couple id., hauteur 4 pouces
largeur, sur cuivre. . . . . .
Un tableau de paysage et figu
16 1/2 pouces, sur 2 pieds de
bois, par Breughel. . . . . .

		Argent de change.	
N° 27.	Une couple de tableaux par un peintre moderne, sur cuivre, haut de 12 1/2 pouces, sur 9 1/2 de largeur.	90	»
N° 39.	Un tableau à l'italienne, sur toile, haut de 2 1/2 pieds, sur 2 de largeur.	180	»
	Un portrait d'homme en buste, sur bois, haut de 22 pouces, sur 1 pied 1/2 de largeur. . . .	80	»
	Un petit tableau dans le genre de Rubens, sur bois, haut de 11 pouces, sur 1 1/2 de largeur.	90	»
	Un petit tableau représentant l'intérieur d'une église, les figures par *Franck*, par *Pieter nef.*, sur cuivre, haut de 7 1/4 pouces, sur 7 de largeur.	190	»
	Un petit tableau représentant un port de mer, sur cuivre, hauteur et largeur d'un 1/2 pied.	30	»
	Un petit tableau représentant un homme lisant une lettre à la lueur d'une lanterne, par Rymbrandt, sur bois, haut de 10 pouces, sur 9 1/2 de largeur.	199	»
	Un petit paysage représentant un port de mer, sur cuivre, haut d'un 1/2 pied, sur 7 1/2 pouces de largeur.	5	»
	Un petit tableau dans le goût de *Wavermans*, sur cuivre, haut de 10 1/2 pouces, sur 8 1/2 de largeur.	60	»
	Un petit tableau représentant un villageois, sur bois, haut de 7 pouces, sur 6 1/2 de largeur.	5	»
	Une tête d'homme ayant les mains dans un manchon, dans le genre *Mieris*, haut de 11 pouces, sur 7 de largeur	14	»
	Un portrait d'homme, sur bois, haut de 7 pouces sur 6 de largeur.	14	»
	Un bouquet de fleurs, sur cuivre, haut de 10 1/2 pouces, sur 7 de large.	17	»
	Un buste de femme, sur toile, haut de 10 pouces, sur 7 de largeur.	8	»
	Une tête d'homme, sur bois, haut de 10 pouces, sur 7 de largeur.	90	»
	L'intérieur d'une église, sur cuivre, haut de 7 pouces, sur 9 de large	50	»

N° 39. Un paysage représentant un po
cuivre, haut de 4 pouces, sur
Une Tabagie. hollandaise, sur .
9 pouces, sur 7 de large . .
Un Port de mer, sur bois, haut d
sur 7 de largeur. . . . . .
Un tableau représentant des cat
dans la manière de *Wawern*
haut de 10 pouces, sur 8 1/2
Un buste de femme, sur bois, haut
sur 6 1/2 de largeur. . . . .
Un buste de femme, dans le goût
sur bois, haut de 10 pouces, su
Un bouquet de fleurs, sur ca
11 pouces, sur 7 1/2 de large
Un portrait d'homme, sur toile, h
sur 6 1/2 de largeur. . . .
Une tête d'homme, sur bois, hau
et 7 de largeur. . . . . .
Deux portraits, l'un représentant
le fils, en buste, l'un et l'a
15 1/2 pouces, sur 1 pied de l
toile, l'autre sur. bois. . . .
Un buste de Satyre, de forme r
haut de 2 pieds, sur autant de
Les quatre évangélistes, sur bois,
sur 1 1/2 de largeur, de l'*Éco*
Un tableau en paysages et figures
de 1 pied, sur 1 1/2 de large
N° 68. Un petit tableau représentant u
figures, sur toile, haut de 11
de largeur . . . . . .
Une couple de tableaux représenta
toile, haut de 1 pied, sur 15 pou
Un tableau représentant une taba
haut de 8 pouces, sur 1 pied
Une couple représentant des cav
sur cuivre, haut de 7 pouces,
Une couple de paysages et figures
le goût de Breughel, haut de
1 pied de largeur. .. ..

		Argent de change.	
N° 68.	Une couple de petits tableaux, par Franck, sur cuivre, haut de.11 pouces, sur 7 de largeur.	20	»
	Un tableau représentant un buste d'homme, haut de 10 pouces 1/2, sur 6 1/2 de largeur. . . .	10	»
	Un tableau représentant un plafond, sur toile, 3 pieds 1/2 de haut, sur 6 de large, par *Rubens*.	4,000	»
	Un tableau représentant paysage et figures, par *Michaux*, sur bois, haut de 19 pouces, sur 2 pieds de largeur.	180	»
	Un tableau représentant un port de mer, par Van Eyck, sur toile, même hauteur du précédent.	20	»
	Un petit tableau représentant. un paysan, sur bois, haut de 1 pied, et 1 pied 1/2 de largeur.	25	»
	Un tableau représentant une allégorie, sur bois, haut de 1 pied, sur 1 pied de largeur. . . .	40	»
	Un petit tableau représentant des cavaliers dans une chambre, sur cuivre, haut de 9 pouces, sur 13 pouces de largeur.	60	»
	Un petit tableau représentant un buste de vieillard, par *Rymbrandt,* sur bois, 9 pouces de haut, sur 7 de largeur.	70	»
	Un tableau représentant un buste d'homme, par *Rymbrandt,* sur toile, haut de 2 pieds moins 2 pouces, 1 pied 1/2 de largeur.	110	»
	Une couple de paysages et figures de la fable, sur toile, haut de 2 pieds 1/2, sur 3 pieds 3 pouces de largeur.	80	»
	Un tableau représentant une tabagie, par *Teniers,* sur bois, 15 pouces de haut, sur 13 pouces de largeur.	130	»
	Un tableau représentant saint Jean et le Petit Jésus, dans un paysage, dans la manière de *Rubens,* sur bois, 16 pouces de haut, sur 20 de largeur	80	»
	Un tableau représentant un lièvre avec autres gibiers, par *Sneir,* sur toile, haut de 2 pieds 1/2, sur 2 de largeur.	70	»
	Un tableau représentant le passage de la mer Rouge, peint par *J. Jordaëns,* sur bois, haut de 2 pieds, sur 3 de large.	100	»
	Une couple de paysages et figures, par *Teniers,*		

dans la manière de Mompers, sur bois
de haut, sur 2 de largeur. . . . . .

N° 68. Une couple de paysages et figures, haut. 8
sur 10 1/2 de largeur. . . . . .

Une couple de paysages et figures,
7 pouces 1/2 sur 10 pouces de largeu

Deux tableaux représentant deux ports
forme ronde, peints par Jaspart Va
10 pouces hauteur et largeur. . . .

N° 94. Une couple de tableaux, peints dans la
de *Vateau,* par *f. Eisen,* hauteur 15 po
21 de largeur. . . . . .

Une couple, buste homme et femme, sur
haut de 9 pouces sur 7 de large. . .

Une conversation hollandaise, peint pa
messe, 16 1/2 de haut sur 22 pouces

Un tableau représentant une servante q
des citrons et des oranges à vendre, p
bruck, haut de 14 pouces sur 13 d
sur bois. . . . . .

Une fête de Dieu, peinte par Declec, h
18 pouces 1/2 sur 2 pieds de large. .

Un tableau représentant une fête de villa
de 28 pouces sur 22 de largeur. . .

Un tableau représentant une tabagie,
16 pouces sur 1 pied de large . . . .

N° 102. Un buste d'homme sur toile, dans le
Rymbrandt, haut de 21 1/2 sur 17 de l

CHAPELLE PARTICULIÈRE

Un tableau représentant une Sainte Famille
pas Rubens, 14 pieds 10 pouces sur 3
de large. . . . . .

Deux dessus de portes, peints par La
h. 28 pouces sur 28 de large. . . .

Item 18 tableaux représentant les conquête
Charles V de Lorraine, peint *par un in*
h. 10 pouces sur 22 pouces de largeu

[1] C'est par Claude Jacquard. (*Note A. Jacquot.*)

DANS LA BIBLIOTHÈQUE.

Un grand tableau représentant au naturel un homme et une femme du Canat de Temesvar qui ont vécu marié ensemble 147 ans, le mari est mort à 172 ans et la femme à 164, évalué à.	60	»
La somme de 25,690 fr. de change fait argent courant de Brabant.	29,971,13, 4	

TABLEAUX DE LA SALLE A MANGER.

N° 1.	David Reickart de moyenne grandeur représentant la Tentation d'un solitaire; bois, h. 1 pied 1/2, l. 19 pouces	100	liv.
N° 2.	De moyenne grandeur dans le goût de Tilbourg, toile, h. 2 pieds 2 pouces, l. 1 pied 1/2 2 pouces	100	»
N° 3.	Deux tableaux de moyenne grandeur peints par Sallaërt, sur toile, h. 13 pouces, l. 19 pouces.	180	»
N° 4.	Quatre tableaux de même grandeur représentant les Arts et les Sciences, sur toile, h. 2 pieds 1/2, l. 2 pieds 1 pouce.	80	»
N° 5.	La mort de Senecque, grand tableau dans la manière de Rubens, sur toile, h. 6 pieds 1/2, l. 7 pieds 1/2.	100	»
N° 6.	Un tableau représentant un ménage renversé, par Jean Stens, sur toile, h. 3 pieds 1/2, l. 4 pieds 1/2. . .	600	»
N° 7.	Deux jolis petits tableaux par un peintre moderne, sur cuivre, h. 5 pouces, l. 7 pouces.	80	»
N° 8.	Un petit tableau, paysage et figure dans le goût de Breughel, cuivre, h. 5 pouces, l. 1 pied 8 pouces. . . .	40	»
N° 9.	Un petit tableau représentant un bain, par Poulenbourg, sur bois, h. 7 pouces, l. 7 1/2 pouces. . . .	60	»
N° 10.	Un petit paysage, sur cuivre, h. 3 pouces, l. 6 1/2 p.	20	»
N° 11.	Un tableau représentant une ruine entourée d'eau, par Molennars, sur bois, h. 7 pouces, l. 7 1/2 pouces.	80	»
N° 12.	Une tabagie, par David Rickard, bois, h. 21 pouces, l. 2 pieds 1/2 6 pouces..	80	»
N° 13.	Un tableau connu sous le titre de Pot au lait, dans la manière de Philippe Wawermann, sur toile, h. 2 pieds 4 pouces, l. 2 pieds 7 pouces.	160	»

N° 14. Un tableau de même grandeur, par M
h. 22 pouces, l. 3 pieds. . . . . .

N° 15. Deux tableaux repprésentant des Taba
de Teniers, de toile, h 15 pouces, l.

N° 16. Une couple de tableaux dans la mani
sur bois, h. 15 pouces, l. 1/2 pie

N° 17. Une couple de tableaux représentant
Bourguignon, sur toile, h. 24 p
7 pouces. . . . . .

N° 18. Un tableau représentant une allégor
l'école de Rubens, h. 3 pieds 5 pc
2 pouces. . . . . .

N° 19. Un grand tableau représentant des Gibi
hollandois, sur toile, par *Winnix*, h
ces, l. 3 pieds 2 pouces. . . . . .

N° 20. Une couple de petits paysage, avec figure
sur bois, h. 6 pouces, l. 9 pouces.

N° 21. Un petit paysage et figures par Micl
h. 5 pouces, l. 1/2 pouce. . . . .

N° 22. Deux petits tableaux représentant u
femme, sur bois, h. 4 pouces, l. 3 p

N° 23. Un tableau dans la manière de *Nicol*
Van Bloem, sur toile, h. 2 pieds 1

N° 24. Un tableau en paysage, par *Momper,*
1/2, l. 27 pouces. . . . . .

N° 25. Un tableau représentant un Magdelain
italien, sur toile, h. 13 pouces, l. 1

N° 26. Un petit tableau, par *Momper,* les figur
sur bois, h. 13 pouces, l. 23 pouce

N° 27. Une couple dite de Paysages par *D*
h. 1 pied, l. 1 pied 1/2 pouce. . .

N° 28. Une couple représentant des allégories
de *Rubens,* sur cuivre, h. 1 pie
l. 15 pouces. . . . . .

N° 29. Une couple dite de petits paysages, da
Paul Bruge, sur cuivre, h. 6 pouce

N° 30. Une couple de paysages dont l'un par
dans le goût de Breughel, sur bo
l. 9 pouces. . . . . .

N° 31. Une couple de deux petits portraits, p
cuivre, h. 11 pouces, l. 7 pouces.

N° 32. Une couple de paysages, sur cuivre, h. 4 pouces, l. 8 pouces. . . . . 12 »

N° 33. Une couple de petits portraits, par Gonzalès, l'un sur cuivre et l'autre sur bois, h. 8 pouces, l. 6 pouces. 60 »

N° 34. Un grand tableau représentant une Vénus endormie, par un maître italien, sur bois, h. 4 pieds 1/2 pouce, l. 6 pieds. . . . . 60 »

N° 35. Un grand tableau représentant des fruits et poisson, par d'Henin, sur toile, h. 3 pieds 8 pouces, l. 5 pieds. 45 »

N° 36. Une couple de batailles, par *Bourguignon,* sur toile, h. 4 pieds 1/2 pouce, l. 4 pieds. . . . . 280 »

N° 37. Un paysage et figures, sur bois, h. 11 pouces, l. 1 pied 1/2 pouce. . . . . 35 »

N° 38. Un tableau représentant une Chambre, avec figures, par *de Bloet,* sur bois, h. 14 pouces, l. 1/2 pied. . 80 »

N° 39. Un grand tableau représentant Chiens et fusils, par *Seyt,* sur toile, h. 3 pieds 7 pouces, l. 3 pieds. . . 80 »

N° 40. Une Kermesse hollandoise, par *Molenaer,* sur bois, h. 2 pieds, l. 2 pieds 1/2 pouce. . . . . 70 »

N° 41. Deux tableaux représentant des attaques, dans le goût de *Van der Meulen,* sur toile, h. 1 pied 1/2 pouce, 2 pieds. . . . . 145 »

N° 42. Deux tableaux représentant des attaques, dans le goût de *Van der Meulen,* sur toile, h. 1 pied 8 pouces, l. 2 pieds 2 pouces. . . . . 43 »

N° 43. Un petit tableau représentant une vieille femme, dans le goût de *Mieris,* que l'on dit être par *Leernans,* sur bois, h. 10 pouces, l. 14 pouces. . . . . 280 »

N° 44. Un petit paysage, par *Breughel,* sur cuivre, h. 10 pieds, l. 14 pieds. . . . . 280 »

N° 45. Un petit tableau dans le goût de *Winder Laene,* sur bois, h. 74 pouces, l. 6 pouces. . . . . 25 »

N° 46. Un petit tableau représentant un pauvre, dans le goût de *Teniers,* sur bois, h. 7 pouces, l. 5 pouces. . . . 8 »

N° 47. Un tableau représentant un buste du général, dans le goût de *Gonzalés,* sur cuivre, h. 7 pieds 1/2 pouce, l. 6 pouces . . . . . 40 »

N° 48. Un grand tableau représentant un combat, par *Bourguignon,* sur toile, h. 5 pieds, l. 5 pieds 3 pouces. . . . . 70 »

N° 49. Un tableau représentant la Chasse au Lyon, dans le

goût de *Rubens,* sur toile, h. 3 pie
l. 3 pieds 1/2 pouce. . . . . .

N° 50. Une couple de batailles, par *Bourguign*
h. 2 pieds 5 pouces, l. 2 pieds 2 5 pou

N° 51. Une couple représentant Teniers et fer
paysage, sur toile, h. 1 pied 8 pouces, l
2 pouces. . . . . .

N° 52. Un tableau représentant une cascade, p
sur toile, h. 3 pieds, l. 2 pieds 7 pou

N° 53. Un grand tableau, por *Jourdaëns,* sur toi
l. 4 pieds 1/2 pouce. . . . . .

N° 54. Un grand tableau representant Diogène
sur toile, h. 5 pieds 9 pouces, l. 7 p.

N° 55. Un grand tableau représentant Diane, pein
Janssens, toile, h. 5 pieds 9 pouces, l. 7 p

N° 56. Un grand tableau représentant un Pan et
Boël, sur toile, h. 3 pieds 1/2, l. 5

N° 57. Un grand tableau représentant Une
agréable dans un paysage, par *Va*
École de Van Dyck, sur toile, h. 5 pie

N° 58. Un grand tableau représentant une femm
coq d'Indes, par un maître italien, sur t
l. 5 pieds 4 pouces. . . . . .

N° 59. Une couple de tableaux représentant des f
h. 11 pouces, l. 16 pouces. . . . . .

N° 60. Une couple dans la manière de *Watteau,* h.
l. 14 pouces. . . . . .

N° 61. Un petit paysage, dans le goût de Breugh
h. 8 pouces, l. 1 pied. . . . . .

N° 62. Un petit paysage dans le goût de Breugh
h. 8 pouces, l. 1 pied. . . . . .

N° 63. Un petit paysage pans le goût de Teni
h. 10 pouces 1/2, l. 14 pouces. . . .

N° 64. Un tableau sur cuivre, h. 9 pouces, l. 1

N° 65. Un buste sur bois, h. 5 pouces, l. 4 pouc

N° 66. Un buste sur cuivre, 4 pouces, l. 3 pouce

N° 67. Une petite adoration des Anges, sur boi
l. 3 pouces. . . . . .

N° 68. Un buste sur bois, h. 4 pouces, l. 3 pou

N° 69. Un petit buste avec 2 figures sur bois,
l. 6 pouces. . . . . .

N° 70. Un petit tableau représentant la Nativité, dans le goût de Rotenhave, sur cuivre, h. 10 pouces, l. 6 pouces. 25 »

N° 71. Un paysage, par *Artois,* les figures par Micheau, sur toile, h. 2 pieds 2 pouces. l. 2 pieds 1/2 pouce. . . 85 »

N° 72. Un tableau représentant une corbeille de fleurs, par *Van Dore de Louvain,* sur toile, h. 3 pieds 1 pouce, l. 2 pieds 1/2 pouce. . . . . 200 »

N° 73. Une conversation dans la manière de *Van der Laene,* sur toile, h. 2 pieds 3 pouces, l. 3 pieds. . . . . 85 »

N° 74. Une couple dito représentant des intérieurs de chambre avec figures, sur bois, h. 4 pieds 9 pouces, l. 2 pieds 3 pouces. . . . . 180 »

N° 75. Un petit tableau dont les figures sont éclairées à la lueur d'une chandelle, dans la manière de *Schalck Hollandois,* sur bois, h. 1 pied, l. 8 pouces 1/2. . . . . 125 »

N° 76. Un petit tableau avec figures, sur toile, h. 1/2 pouce, l. 8 pouces. . . . . .

N° 77. Une couple de paysages, par *Mompers,* les figures, par *Breughel,* sur toile, h. 3 pieds, 2 pouces, l. 4 pieds 9 pouces. . . . . 150 »

N° 78. Deux tableaux avec figures et paysages, par de Wael, sur toile, h. 2 pieds 2 pouces, l. 3 pieds. . . . . 100 »

N° 79. Une couple de petits tableaux représentant des chasses, sur toile, h. 1 pied 1/2, l. 1 pied 11 pouces. . . . 60 »

N° 80. Une couple de petits tableaux représentant l'une une vue de mer, l'autre un paysage, sur toile, h. 1 pied 2 pouces, l. 2 pieds 10 pouces. . . . . 60 »

N° 81. Une couple de petits tableaux représentant fruits et gibiers, par *Sneyers,* sur bois, h. 2 pieds 4 pouces, l. 3 pieds. . . . . 60 »

N° 82. Uue couple de petits tableaux représentant des chasses, par *André,* sur toile, h. 1 pied 4 pouces, l. 16 pieds 2 pouces. . . . . 50 »

N° 83. Un tableau représentant un chimiste par *Abshoven,* sur bois, h. 1 pied 1/2, l. 2 pieds. . . . . 50 »

N° 84. Un tableau représentant un corps de garde, dans le genre des Teniers, sur bois, h. 1 pied 1/2, l. 2 pieds. 70 »

N° 85. Un tableau, par *Duchatel,* sur toile, h. 2 pieds 1/2 pouce, l. 2 pieds 10 pouces. . . . . 135 »

F° 86. Une conversation, par *Tilbourg,* sur toile, h. 2 pieds 5 pouces, l. 3 pieds 6 pouces. . . . . 160 »

N° 87. Un tableau repré
maître italien,
l. 2 pieds 9 p
N° 88. Un tableau repése
par *de Mouy*, s
N° 89. Deux petits tablea
Michau, sur b
N° 90. Un tableau repré
accompagné d
h. 13 pouces, l
N° 91. Un clair de lune,
bois, h. 1 pied
N° 92. Un portrait, dan
1 pouce, l. 3
N° 93 Deux tableaux rep
toile, h. 2 pied
N° 94. Un paysage et figu
9 pouces, l. 1
N° 95. Un tableau repré
daens), sur toil
N° 96. Un paysage, avec
l. 2 pieds 4 p
N° 97. Une conversation
h. 2 pieds 2 p
N° 98. Un tableau repré
h 1 pied 10 p
N° 99. Un tableau repré
Laene, sur toi
7 pouces. . .
N° 100. Un grand tablea
sur bois, h. 3 p
N° 101. Un portrait de fe
4 pouces. . .
N° 102. Un tableau repré
5 pouces, l. 2
N° 103. Un tableau repré
7 pouces, l. 3
N° 104 Un tableau repré
sur toile, h. 3
N° 105. Un tableau repr
sur toile, h. 1

N° 106. *Un beau portrait*, représentant *Gaston, frère puîné du roi Louis XIII*[1], h. 6 pieds, l. 3 pieds 7 pouces. . 100 »

N° 107. Un tableau représentant des figures, dans le goût de *Tillbourg*, sur toile, h. 2 pieds 1/2 pouce, l. 3 pieds 7 pouces. . . . . 25 »

TABLEAUX QUI VIENNENT DU CORRIDOR.

N° 1. Un tableau représentant le siége de Breda, peint par Snyer, sur toile, h. 6 pieds, l. 8 pieds. . . . . 100 »

N° 2. Un grand tableau représentant la coupure de Bruges, par Garreweyn, sur toile, h. 7 pieds, l. 12 pouces. 400 »

N° 3. Un tableau représentant le siége de Rockroy, peint par Snyer, sur toile, h. 4 pieds, l. 6 pieds 10 pouces. . 40 »

N° 4. Un tableau représentant quantité de gibiers, peint par *Fyt*, sur toile, h. 4 pieds 10 pouces, l. 5 pieds 1/2 pouce. . . . . 200 »

N° 5. Un tableau représentant quantité de gibiers, dans le goût du même, sur toile, h. 5 pieds, l. 5 pieds 1/2 pouce. 70 »

N° 6. Un tableau représentant des figures et paysages, sur toile, h. 3 pieds, l. 5 pieds. . . . . 30 »

N° 7. Un tableau représentant un concert, peint par *Tassart*, sur toile, h. 4 pieds, l. 4 pieds. . . . . 70 »

N° 8. Un tableau représentant un bal, par *Van der Laene*, sur toile, h. 3 pieds 1/2, l. 4 pieds 1/2. . . . . 50 »

N° 9. Un tableau représentant un comptoir de Procureur, sur bois, h. 1 pied 8 pouces, l. 2 pieds 1/2. . . . . 50 »

N° 10. Quatre tableaux représentant les ports de Malthe, sur toile, h. 2 pieds 3 pouces, l. 4 pieds 1/2. . . . . 130 »

N° 11. Un tableau représentant une Pastorale, signé *Nicolas Berchem*, sur toile, h. 2 pieds 3 pouces, l. 3 pieds. 100 »

N° 12. Un tableau représentant un Paysage et figures, par *Artois*, sur bois, h. 1 pied 8 pouces, l. 2 pieds 7 pouces. . . . . 70 »

N° 13. Un tableau représentant une Cléopâtre, sur toile, h. 2 pieds 4 pouces, l. 2 pieds 10 pouces. . . . . 17 »

N° 14. Un petit tableau représentant un Concert, peint dans la manière *de Ciskay*, sur toile, h. 14 pouces, l. 1 pied 1/2. . . . . 25 »

[1] Il est à supposer que ce tableau serait de Claude Desruet. (*Note A. Jacquot.*

N° 15. Un petit tableau représenta
bois, h. 12 pouces, l. 1

N° 16. Un tableau représentant ur
peint par *de Hondt*,
l. 13 pouces. . . . . .

N° 17. Un tableau représentant u
violon, sur bois, h. 9 p

N° 18. Deux tableaux représenta
h. 6 pouces, l. 8 pouce

N° 19. Deux tableaux représenta
figures, par *Martin*,
l. 8 pouces. . . . . .

N° 20. Deux tableaux représentant
peint sur cuivre, h. 3 po

N° 21. Un petit tableau, peint par
bois, h. 8 pouces, l. 7

N° 22. Deux tableaux représenta
peints par *Kraff*, sur
l. 2 pieds 9 pouces. .

N° 23. Un tableau représentant la v
sur toile, h. 1 pied 11 p

N° 24 Un tableau par le même re
de Bruxelles, sur toile, h
5 pouces 1/2. . . . . .

N° 25. Deux tableaux représenta
Marimont, l'un du côté
du jardin, peints par S
10 pouces, l. 8 pouces.

N° 26. Un grand tableau, l'un
d'Orange, et l'autre la
aujourd'hui vue du côté
peint par *Simon* et l'a
h. 3 pieds 10 pouces, l

N° 27. Une couple de tableaux re
gibiers, sur bois, peint
h. 13 pouces, l. 15 pou

N° 28. Une couple de tableaux
figures, peints par un
h. 11 pouces, l. 1 pied l

N° 29. Un petit tableau représe
h. 2 pouces, l. 2 pieds

N° 30.	Un tableau représentant *Marta*, sur bois, peint de *la manière de Bassan*, h. 16 pouces, l. 1 pied 8 pouces.	20	»
N° 31.	Deux tableaux représentant un lapin et du fruit, sur toile, h. 10 pouces, l. 15 pouces.	16	»
N° 32.	Une couple de tableaux représentant des paysages et figures, par *Micheau*, sur cuivre, h. 10 pouces, l. 13 pouces.	130	»
N° 33.	Un tableau sur toile, h. 1 pied 1/2, l. 13 pouces 1/2. .	5	»
N° 34.	Un tableau représentant une conversation d'un satyre avec des paysans, d'*après Jordaens*, toile, h. 1 pied 1/2, l. 2 pieds.	5	»
N° 35.	Un tableau représentant quatre figures *grotesques*, sur toile, h. 15 pouces, l. 1 pied 8 pouces	8	»
N° 36.	Une couple de tableaux représentant du gibier, peint par *Symon*, sur toile, h. 16 pouces, l. 13 pouces 1/2.	30	»
N° 37.	Un tableau représentant un paysage et figures, par *Snyers*, sur bois, h. 1 pied 1/2, l. 2 pieds.	70	»
N° 38.	Un tableau représentant la Nativité de Notre Sauveur, grisaille, peint dans la manière de Rubens, sur bois, h. 16 pouces, l. 1 pied 9 pouces.	60	»
N° 39.	Un tableau représentant une bataille, peint par Bourguignon, sur toile, h, 1 pied 1/2, l. 22 pouces. . .	65	»
N° 40.	Un tableau représentant la Sainte Vierge dans un paysage, sur bois, h. 1 pied 1/2, l. 2 pieds.	25	»
N° 41.	Un tableau représentant des portraits de famille que l'*on dit de Gonzalès*, sur bois, h. 17 pouces, l. 2 pieds.	80	»
N° 42.	Un tableau représentant la vue d'un ancien château, peint de la manière de *Van der Heyden*, peint *par de Kort*, sur cuivre, h. 17 pouces, l. 23 pouces. .	170	»
N° 43.	Un tableau représentant un pagnier rempli de fruits, peint par *Hutsdouch*, sur bois, h. 21 pouces, l. 2 pieds 1/2.	50	»
N° 44.	Un tableau représentant un paysage avec figures, sur bois, h. 1 pied 10 pouces, l. 2 pieds 6 pouces. . .	170	»
N° 45.	Un tableau représentant la Folie, sur bois, h. 9 pouces, l. 7 pouces.	15	»
N° 46.	Un tableau représentant une Vanité, sur bois, h. 10 pouces, l. 8 pouces	10	»
N° 47.	Un tableau représentant un paysage, des vaches et des moutons, dans la manière *de Vandewelde*, sur cuivre, h. 9 pouces, l. 11 pouces.	18	»

N° 48. Un tableau représentan
sur bois, h. 9 pouc
N° 49. Deux tableaux représen
le goût de Micheau
l. 1 pouce. . . . .
N° 50. Un tableau représentan
h. 8 pouces, l. 1 pou
N° 51. Deux tableaux représe
nière de Bourguig
l. 1 pouce. . . . .
N° 52. Deux tableaux représe
plaque, h. 8 pouces
N° 53. Une couple de tableau
plaques, h. 8 pouce
N° 54. Un tableau représent
plaque, h. 8 pouce
N° 55. Un tableau représentan
h. 8 pouces, l. 1 pou
N° 56. Un tableau représenta
carreau, sur bois
h. 9 pouces, l. 1 p
N° 57. Deux tableaux représe
doises, peint par Ma
l. 8 pouces. . . . .
N° 58. Un tableau représent
h. 25 pouces, l. 2
N° 59. Deux tableaux dont cha
représente l'Histoire
sur plaque, h. 1 pie
N° 60. Un tableau représentan
par *J. Fabre*, sur toi
N° 61. Un tableau représentan
h. 1 pied 1/2, l. 2 p
N° 62. Un tableau composé de
lien, sur toile, h. 1
N° 63. Un tableau représentant
l. 16 pouces. . . .
N° 64. Un tableau représentan
toile, h. 13 pouces,
N° 65. Un tableau représentan
l. 6 pieds 1/2. . .

N° 66. Un tableau représentant l'adoration des Mages, peint par « *Halbert Dur* », sur bois, h. 5 pieds 1/2, l. 5 pieds. 60 »

N° 67. Un tableau représentant une chasse au renard, sur toile, h. 3 pieds, l. 5 pieds. . . . . 15 »

N° 68. Un tableau représentant des fruits, par un maître italien, sur toile, h. 4 pieds, l. 2 pieds 1/2. . . . . 15 »

N° 69. Un tableau représentant un paysage, par Monmper, les figures, par Breughel, toile, h. 6 pieds, 3 pieds 1/2. 60 »

N° 70. Un tableau représentant un renard, accompagné de plusieurs gibiers, sur toile, h. 3 pieds 10 pouces, l. 2 pieds 10 pouces. . . . . 8 »

N° 71. Un tableau représentant la Seine (Cène), sur bois, h. 2 pieds 3 pouces, l. 4 pieds 1/2. . . . . 20 »

N° 72. Un tableau représentant un renard crocquant un cocq, sur toile, h. 4 pieds, l. 2 pieds 1/2 .. . . . . 10 »

N° 73. Un tableau réprésentant légumes et gibiers, sur toile, h. 2 pieds 1/2, l. 4 pieds 1/2. . . . . 8 »

N° 74. Un tableau représentant des fruits, par *Campidolio,* sur toile, h. 3 pieds, l. 2 pieds 8 pouces. . . . . 5 »

N° 75. Un tableau représentant le martyre d'un saint, sur toile, par *Lucas Jordaëns,* h. 3 pieds, l. 21 pouces. . . . 30 »

N° 76. Un tableau représentant le peintre *Lens d'Anvers,* sur toile, h. 3 pieds 1/2, l. 3 pieds. . . . . 70 »

N° 77. Un tableau représentant une bataille, par *Bourguignon,* sur toile, h. 3 pieds 3 pouces, l. 4 pieds 1/2. . . . 60 »

N° 78. Un tableau représentant les pèlerins d'Emmaüs, sur toile, h. 2 pieds 9 pouces, l. 3 pieds 1/2. . . . . 35 »

N° 79. Un tableau représentant la face de Notre-Seigneur, peint sur marbre, h. 8 pouces, l. 6 pouces. . . . . 15 »

N° 80. Un tableau représentant le couronnement d'épines ou la dérision, sur bois, h. 20 pouces, l. 16 pouces. . . 40 »

N° 81. Un tableau représentant un portrait, dans la *manière de Rubens,* sur toile, h. 3 pieds 1/2, l. 2 pieds 8 pouces. 35 »

N° 82. Un tableau représentant le triomphe de l'Église, d'*après Rubens,* sur bois, h. 1 pied 1/2, l. 2 pieds 1 pouce. 25 »

N° 83. Un tableau représentant le Seigneur en Croix entre les deux larrons, d'après Rubens, sur bois, h. 2 pieds 3 pouces, l. 1 pied 8 pouces. . . . . 35 »

N° 84. Deux tableaux modernes représentant des sujets de la fable, d'après Garwyn, sur toile, h. 2 pieds 10 pouces, l. 2 pieds 9 pouces. . . . . 256 »

toile, par d'Heem, h. 1 pied 10 pouces, l. 2 pieds 4 pouces . . . . . 25 »

N° 100. Deux tableaux représentant deux bustes de femmes, l'un sur bois, l'autre sur toile, h. 1 pied 10 pouces, l. 2 pieds 4 pouces . . . . . 25 »

N° 101. Un tableau représentant une Religieuse, sur toile, h. 4 pieds 3 pouces, l. 3 pieds 3 pouces. . . . . 20 »

N° 102. Un tableau représentant la Vue du château de Tervueren, sur bois, h. 3 pieds 10 pouces, l. 4 pieds 8 pouces. 10 »

N° 103. Un tableau représentant la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus endormi, sur toile, h. 2 pieds 1/2, l. 1 pied 10 pouces . . . . . 15 »

N° 104. Un tableau représentant la Sainte Famille, sur toile, h. 1 pied 10 pouces, l. 1 pied 7 pouces . . . . . 15 »

N° 105. Un paysage dans la manière de Breughel, sur cuivre, h. 5 pouces, l. 7 pouces 1/2 . . . . . 20 »

N° 106. Une couple de tableaux représentant des enfants, par J. L., sur toile, h. 2 pieds 8 pouces 1/2, l. 3 pieds 10 pouces. . . . . 25 »

N° 107. Un grand tableau représentant un Sacrifice, peint par Leens, d'Anvers (toile), h. 6 pieds 1/2, l. 10 pieds 1/2. 300 »

N° 108. Quatre tableaux représentant des vues agréables de mer et de jardins, peint par *Simon,* sur toile, h. 5 pieds, l. 3 pieds . . . . . 120 »

N° 109. Un meuble pour chambre contenant seize tableaux, peint par *Simon* (toile), h. 12 pieds. . . . . 250 »

N° 110. Deux tableaux représentant des pots à fleurs, découpures en or, argent et soie, h. 2 pieds, l. 1 pieds 7 pouces. 620 »

N° 111. Meuble pour chambre contenant vingt-six tableaux représentant divers gibiers vivant, peint par *Andrix,* sur toile, h. 7 pieds, l. 7 pieds . . . . . 250 »

N° 112. Deux tableaux représentant des pots à fleurs, découpures en soie. . . . . 20 »

N° 113. Un rouleau de carton peint à la gouache qui ont servi de dessin à la tapisserie. . . . . 25 »

N° 114. Un tableau en bas-relief. . . . . 25 »

TABLEAUX VENANT DE LA PETITE CHAPELLE.

N° 115. Quarante-huit petits tableaux représentant les Grands Maîtres de l'Ordre Teutonique, sur cuivre. . . . . 240 liv.

e-qt
Aug
t de
te-h
'es
ortr
et u
adr
neu
adr
scul
t po
us
ortr
.rul
nte-
'ant
de
, ur
ntai
tiss
ns.

U A

eur
ux
port

de
vec
blea

eau
feu
culp
de
Un dessus de che

Deux tableaux roulés représentant des revues de troupes.
Deux portraits de feüe S. A. R. en entier.
Un tableau sur bois représentant le Château de Tervueren avec les apprêts d'une chasse.
Deux grands et beaux cadres sculptés et dorés.
Un Portrait de S. M. l'Impératrice avec son cadre doré.
— l'Empereur défunt — —
Deux tableaux représentant des Vierges avec leur cadre doré.
— portraits avec leurs cadres bruns et moulures dorées.
— tableaux à trois portraits sur leurs chassis.
Des cadres dorés.
Un tableau à deux portraits d'enfants.
Neuf portraits sur leur chassis.
Deux portraits roulés dont l'un représente S. A. R.
Un portrait d'archiduchesse sur son chassis sans cadre.
Deux portraits d'enfants.
Quatre portraits d'enfants.
Neuf portraits d'enfants.
Sept portraits de famille avec leur cadre peint en jaune.
Un tableau, sujets d'animaux.
Un tableau de la cour de France.
Un portrait en oval avec son cadre doré.
Six — — — ayant été placés ci-devant dans la salle du dais.
Dix portraits en oval avec leurs cadres dorés ayant été placés ci-devant dans la salle à manger.
Un dessus de cheminée représentant une chasse d'enfants.
Une tenture peinte par le sieur *Simon* en 15 pièces.
Une boëte contenant 6 estampes des Batailles d'Alexandre.
Un grand tableau, sujet sacré, sans cadre.
— — représentant la famille Impériale.
— — — la réception de Mgr l'archiduc dans l'ordre Teutonique.
Un dessus de porte peint en paysage.
Huits vieux tableaux ovales peints en pots de fleurs.
Vingt-neuf vieux tableaux mauvais, sans chassis.
Quatre tableaux dessus de cheminées dessinés par Marimont.
Trois grandes cartes géographiques dont l'une représente l'Amérique Septle, l'autre la France et la 3e la Ville de Paris.
Deux modèles de tapisserie de haute lisse en papier.

CATALOGUE DES DESSINS EN

N° 1. Une couple de dessins, dessin
l'encre de la Chine, représen
tures dessinées par *Bibiana*,
encadrés sous glaces très fi
l. 2 pieds 10 pouces . . . .
Puis, vingt autres par le même
ciales . . . . . .

N° 22. Trois dessins par Guimard, h.
7 pouces . . . . . .

N° 23. Un dessin à la plume par Mlle
tant l'ancien Château de
l. 1 pied 5 pouces . . . . .

N° 24. Un dessin à la plume représen
Cour, h. 11 pouces, l. 1 pie

N° 25. Un dessin à la plume représen
côté de Bailles, h. 6 pouces,

N° 26. Un dessin à la plume repré
S. M. l'empereur François
l. 1 pied 5 pouces . . . . .

N° 27. Quatre dessins à la plume ren
présentant les Quatre saiso
Mlle de Riderbos, h. 10 pou

N° 28. Un dessin à la plume par Mlle
tant saint Charles Borromée,

N° 29. Un dessin à la plume, par la M
l. 9 pouces. . . . . .

N° 30. Un dessin à la plume lavé à l'
sentant la Vue de Lescot, h. 1

N° 31. Un dessin à la plume, paysage
h. 10 pouces, l. 1 pied 4 pou

N° 32. Un dessin à la plume, paysage
h. 9 pouces, l. 13 pouces. .

N° 33. Un dessin à la plume représe
par *François Le Fèvre, d'a*
l. 10 pouces. . . . . .

N° 34. Un dessin à la plume représe
bal de Paris, dessiné par *Bl*
l. 2 pieds 10 pouces . . . .

N° 35. Un dessin à la plume, par Mlle de Riderbos, représentant la Vue du château de Tervueren et ses environs, d'après le château de Breughel, h. 1 pied, l. 1 pied 4 pouces . . . . . 30 »

N° 36. Six dessins à la plume lavés à l'encre de Chine, représentant les Batailles d'Alexandre, h. 8 pouces 1/2, l. 1 pied 3 pouces . . . . . 90 »

N° 37. Un dessin à la plume représentant le Château Roy, de Schoënbrünn d'Hohenberg, h. 1 pied 8 pouces, l. 2 pieds 8 pouces 1/2. . . . . 260 »

N° 38. Un dessin à la plume représentant deux desseins de forme ovale, h. 1 pied 2 pouces, l. 1 pied 8 pouces. 10 »

N° 39. Une coupe de paysages et figures, d'après Breughel, gravé par Le Bas, h. 9 pouces 1/2, l. 1 pied . . . . 20 »

N° 40. Une couple représentant le Rapt des Sabines, d'après Rubens, gravé par Martenasi, 1re épreuve, h. 1 pied 8 pouces, l. 2 pieds . . . . . 25 »

N° 41. Une couple représentant la Femme adultère, gravé par Mlle *Simon,* h. 1 pied 2 pouces, l. 1 pied 4 pouces.. 6 »

N° 42. Une couple représentant une pastorale, d'après Berchem, gravé par A. Cardon, h. 1 pied 2 pouces, l. 1 pied 4 pouces. . . . . 20 »

PASTELS.

N° 1. Deux pastels représentant deux figures de femmes jusqu'aux genoux, h. 2 pieds 11 pouces, l. 2 pieds 3 pouces. . . . . 170 »

N° 2. Un pastel représentant deux figures de femmes jusqu'aux genoux, h. 1 pied 4 pouces, l. 1 pied 1/2 pouce . . 50 »

N° 3. Un pastel représentant une perdrix dans la manière Goltzius, par L. G., h. 1 pied 8 pouces, l. 1 pied 4 pouces . . . . . 20 »

N° 4. Un pastel dans le goût Ostade, h. 1 pied 11 pouces, l. 1 pied 5/4 pouce. . . . . 11 »

N° 5. Un pastel représentant paysage avec figures, h 1 pied, l. 1 pied 1/2 pouce . . . . . 10 »

N° 6. Un pastel représentant une jeune demoiselle dévidant un peloton de filet, par L. G., h. 1 pied 1/2, l. 1 pied 2 pouces. . . . . 30 »

N° 7. Un pastel par le Même, représentant un petit garçon se

N° 16. Idem, huit à la chinoise en cadres de lac, h. 1 pied 2 pouces 1/2, l. 11 pouces. . . . . 70 »

N° 17. Trois tableaux représentant des paniers en fleurs en papiers découpés contrefaisant les bas reliefs, h. 1 pied 8 pouces, l. 1 pied 3 pouces. . . . . 45 »

N° 18. Un petit tableau représentant un port de mer, h. 3 pouces, l. 4 pouces. . . . . 6 »

N° 19. Cinq à la chinoise, h. 1 pied, l. 10 pouces. . . . . 24 »

N° 20. Quatre sans bordure représentant des oiseaux . . . . . 12 »

N° 21. Deux tableaux en marqueterie sous glaces, représentant deux Commanderies de l'Ordre Teutonique, h. 1 pied 1/2, l. 2 pieds . . . . . 500 »

N° 22. Un portrait d'une vieille femme, en marqueterie, h. 13 pouces, l. 10 pieds. . . . . 20 »

Soixante-dix-huit tableaux peints à l'huile, un camaïeu et bas reliefs pour dessus de portes, de cheminées et de trumeaux, dont deux, celui de dessus les portes de la petite chapelle de chambre, peint par *Lapeigne,* et le tout s'élevant à la somme de. . . . . 2,034 »

PORTRAITS DE L'AUGUSTE MAISON (*et de celle de Lorraine*) IMPÉRIALE QUI ÉTOIENT DISPERSÉS DANS DIFFÉRENTS APPARTEMENTS DU PALAIS.

N° 1. Un grand tableau représentant feu S. M. l'Empereur et S. M. l'Impératrice avec toute leur auguste famille, non encadré, h. 6 pieds 3 pouces, l. 5 pieds 1/2.

N° 2. Un portrait de S. M. l'Empereur dans un cadre doré, h. 3 pieds 3 pouces, l. 2 pieds 2 pouces.

N° 3. Deux portraits de S M. l'Empereur et l'autre de S. M. l'Impératrice, h. 3 pieds, 3 pouces, l. 2 pieds 2 pouces.

N° 4. Un portrait de S. M. l'Impératrice, h. 3 pieds 2 pouces, l. 4 pouces.

N° 5. Idem, h. 3 pieds 2 pouces, l. 2 pieds 10 pouces.

N° 6. Idem.

N° 7. Idem, h. 2 pieds 10 pouces, l. 2 pieds 2 pouces.

N° 8. Un portrait de S. M. l'Empereur, h. 2 pieds 2 pouces, l. 2 pouces.

N° 9. Un portrait de la Princesse de Parme, 1re épouse de l'Empereur, h. 2 pieds 1/2 pouces, l. 2 pouces.

N° 10. Un portrait de S. A. R. l'Archiduchesse Marianne, h. 2 pieds 1 pouce 1/2, l. 2 pieds.

N° 11. Un portrait de S. A. R. l'Archiduchesse Christine.

N° 12. Un portrait de S. M. la Reine
l. 2 pieds 4 pouces.

N° 13. Un portrait représentant les e
de Toscane, h. 1 pied 1 pou

N° 14. Un portrait de S. A. R. l'Arch
l. 1 pied.

N° 15. Quatre portraits, l'un de feu
trice *S. A. R. le Duc Cha*
Princesse Charlotte, tous q
François, peints sur cuivre,

N° 16. Quatre portraits idem.

N° 17. Deux portraits, l'un représent
S. M. l'Impératrice, son épo
2 pouces.

N° 18. Deux portraits de S. M. l'Impe
l'autre gravé, tous deux s
l. 1 pied 8 pouces.

N° 19. Un portrait de S. M. la Reine
h. 14 pouces, l. 11 pouces.

N° 20. Un portrait de S. A. R. l
h. 2 pieds 1/2, l. 2 pieds.

N° 21. Un portrait de S. M. la Reine de

N° 22. Un portrait de S. A. R. l'Archi
l. 2 pouces.

N° 23. Un portrait de S. A. R. l'Arc
glace, h. 17 pouces, l. 15 p

N° 24. Deux portraits de S. A. R. l'A
sous glace, h. 18 pouces, l.

N° 25. Un grand portrait de S. A. I
h. 7 pieds 1/2, l. 6 pieds.

N° 26. Deux portraits, l'un de S. A. R. *le Duc Charles de Lorraine et l'autre de S. A. R. la Princesse Charlotte,* h. 2 pieds 1/2, l. 2 pieds 1/2.

N° 27. Deux portraits, l'un de S. A. R. *le Duc Charles de Lorraine et de S. M. l'Empereur tous deux à cheval,* h. 2 pied l. 1 pied 1/2.

N° 28. Un portrait de S. A. R. le Duc Charles de Lorraine, pastel so
glace, h. 2 pieds, l. 1 pieds 1/2.

N° 29. Trois petits portraits sur toile, l'un représentant S. M. l'Imp
trice, l'autre S. A. R. le Duc Charles de Lorraine, le troisi
le Duc de Chablais, h. 13 pouces, l. 11 pouces.

N° 30. Deux portraits de S. A. le Duc Charles, l'un gravé et l'autre dessiné au crayon, tous deux sous glaces.

N° 31. Un portrait de la deuxième épouse de S. M. l'Empereur, h. 1 pied, l. 7 pouces.

N° 32. Deux portraits, l'un du jeune Archiduc, l'autre d'une jeune Archiduchesse, sous glaces.

N° 33. Un portrait de Charles V, Duc de Lorraine.

N° 34. Un portrait de Louis XIV.

PORTRAITS VENANT DE TERVUEREN.

Deux portraits de S. M. l'Empereur.

Deux portraits, l'un de S. M. l'Empereur et l'autre de S. M. l'Impératrice.

Quatorze portraits de l'Auguste Maison Impériale d'Autriche.

Un petit portrait sous glace représentant S. A. R. l'Archiduc Maximilien.

Un portrait de S. A. R. le Duc *Charles de Lorraine,* dessiné à la plume par Mlle *Riderbos*.

Un portrait représentant la sœur du Roi de France régnant.

PORTRAITS VENANT DU GARDE-MEUBLE.

Un portrait de S. M. l'Impératrice Élisabeth, peint à l'huile, h. 3 pieds, l. 2 pieds 4 pouces.

Un portrait de S. M. l'Empereur, peint à l'huile, h. 3 pieds, . 2 pieds 4 pouces.

Deux portraits de S. M. l'Empereur François Ier et l'autre l'Impératrice, h. 2 pieds 4 pouces, l. 1 pieds 11 pouces.

Un portrait de S. M. l'Impératrice, peint à l'huile, h. 2 pieds 1 pouce, l. 1 pied 7 pouces.

Un portrait de feu S. M. l'Empereur François Ier, peint à l'huile, h. 1 pied 9 pouces, l. 13 pouces.

Trois portraits des jeunes Archiducs, peint à l'huile, h. 3 pieds, l. 2 pieds 4 pouces.

Six portraits des jeunes Archiducs et Archiduchesses, h. 2 pieds 8 pouces, l. 2 pieds.

Deux portraits de S. A. R. l'Archiduc Maximilien, h. 2 pieds, l. 1 pied 8 pouces.

Deux portraits de S. A. R. *le Duc Charles de Lorraine,* h. 2 pieds 3 pouces, l. 1 pied 11 pouces.

Un tableau *peint par S. A. R. l'archiduchesse Marianne,* le tout évalué à. . . . . 918 fr. 15

Signé : Demeure et Georges de Backer.

Parmi la description des meubles superbes, qu'il est superflu d'énumérer ici, nous relevons un bureau à marqueterie, ayant sur le devant un plan de forteresse de fantaisie, les chiffres de S. A. R. aux deux côtés, et les *Alérions de Lorraine* au-dessus, estimé. . . . . 60 fr.

Un autre en forme de *Bonheur du jour,* enrichi de bronzes d'or, garni en haut de 22 médailles et d'un petit *tableau quarré* représentant les portraits de l'Auguste famille impériale et de la Famille royale de France avec son dessus de marbre blanc . . . . . 700 fr.

Au chapitre *Pendules et montres* nous en remarquons signées de Lepautre à Paris, « horloger du Roi », d'autres de *Le Pautre de la Belle Fontaine*, de *la Ruelle à Paris,* de *Viger à Paris,* de *S^t Jean à Paris,* de *Gille à Paris,* de *Gille l'aîné à Paris,* de *Henry à Paris,* de *Charles Dutertre à Paris,* de *de Meurre à Bruxelles,* de *André Furet à Paris,* de *Champenois à Paris,* de *Gin du Bois à Paris,* de *Guiot,* de *Trovez, à Paris,* de *Lambregts à Anvers,* de *Sarton à Liège,* de *Jacquemin à Bruxelles,* de *Pierre le Doux à Paris,* de *Patrice à Bruxelles,* de *Ferdinand Enguelschalk à Prague,* de *Beesse à Liège,* de *Henry Knipp à Amsterdam,* de *Runigheidt à Neuvoidt.*

Une pendule de *de Meure à Bruxelles,* dans laquelle se trouvent deux automates jouant un air à deux parties sur deux petites flûtes, à douze airs différents, d'autres de Waltrin de Paris, de Couppey à Paris, de Ban: Lion à Namur.

Les montres de Williamson à Londres, d'Anton Braun à Vienne. William Roblerbe d'Hochonadl à Wien. Une de Julien Le Roy à Paris, n° 2728, avec le portrait de feue Madame la Princesse Royale, estimée 20 louis d'or; d'autres de Vandersten à Mons, de L'épine, horloger du Roi à Paris, d'Adansson et Millenet à Paris, de Jesson à Londres, de Beckneret à Paris, de Joseph Anton Beringer, de Martin Hilluis à Dresde, de Romilly à Paris, d'Anton Dalle à Wien, de Baillon, de Benker et de Biani à Paris, un *Pedomètre inventé par Pasquier,* et de Regner, de Justien Vuillany à Londres.

Parmi les objets de porcelaines, marbres, albâtres, nous trouvons deux grands vases de porcelaine antique avec pieds, anses, couvercles et ornements de bronze doré, surmontés de lustres à cinq branches avec figures de bronze évalués à. . . . . 4,000 fr.

Un portique de bronz
sous lequel est une petite
une femme, les deux fig
tout couvert de glaces est

Quatre vases de *Porce*
à médaillons de fleurs p
bronze à. . . . . .

Une aiguière de *Porce*
orné et entouré de fleur
un tour d'argent avec une

Un grand vase en por
de feue S. A. R. . . .

SCULPTURES ET O

Une Venus réparée par

Deux vases de marbre
surmonté d'un ornement

Deux vases de marbre

Une statue de S. A. R.

Deux vases de marbr
quatre brandes *idem* bob

Le buste de S. A. R.,
blanc sur un piédestal
doré. . . . . .

5 colonnes d'une espèc

Deux vases de même.

Deux — marbre

Le buste de Voghels p
destal de bois. . . . .

Buste de même espèce

Deux statues marbre
sur pieds d'estaux à bois

Un pied d'estal soulev

Quatre bustes de bron
bustes est marqué du mi

Cassette de marbre o
conserver du tabac. . .

La figure de Vénus en

Deux pyramides d'une

Deux vases et leurs co

Deux autres vases dito.	40	fr.
Une espèce de *couppe* avec trois *boulles* en forme d'œuf, dito.	18	»
Deux plus petites *couppes*.	6	»
Deux petits sceaux avec leurs cuillers.	10	»
Une figure d'homme en plâtre tenant un bouc entre ses bras.	4	»
Deux bustes de marbre.	200	»
Un Amour et une Diane en marbre.	400	»
Un groupe de Vénus et l'Amour en marbre.	600	»
Un bas-relief en marbre blanc avec quatre figures représentant une cérémonie nuptiale.	500	»
Un bas-relief de terre bronzé.	60	»
Un bénitier de marbre blanc dont la coquille est soutenue par un enfant.	200	»
Un Christ de plomb sur une croix d'ébène donné à S. A. R. par S. A. R. le duc de Tesken.	40	»
Un crucifix de marbre	20	»
Une statue de Notre-Dame avec l'Enfant Jésus marbre blanc sur un plateau de marbre ordinaire.	18	»
Lion portant un enfant de marbre blanc sur une tablette de bois noir par *Delvaux*.	600	»
Un taureau de bronze sur un piédestal de marbre noir. .	60	»
Une vache avec sa clochette et une femme occupée à la traire, également de bronze sur pied marbre noir.	60	»
Le buste de feue S. A. R., de marbre blanc, en médaillon avec un cadre de bois orné de dorure.	180	»
Un tableau de marbre blanc fait par *Gautier*, dont le sujet est le mariage du Dauphin avec l'*Archiduchesee Antoinette*, dont les bustes se trouvent assemblés dans le même médaillon avec un beau cadre sculpté et doré.	500	»
Un lion en marbre blanc en forme de tableau dans un cadre sculpté et doré.	350	»
Un écritoire en marbre blanc en forme d'une croix de bronze doré avec son bougeoir et son garde-vue	350	»
Un médaillon en marbre représentant S. A. R. dans un cadre de bois noir à moulures dorées par *Delvaux*.	315	»
Un autre renfermant le buste de S. A. R. en marbre blanc appliqué sur du velours vert dans un cadre doré. . .	50	»
Une tête de vierge voilée dans un médaillon de marbre blanc, en cadre bois noir avec baguette dorée.	73	»

Quatre figures de plomb.	400	fr.
Quatre dito petites.	300	»
Deux vases de plomb.	260	»
La statuette de Vénus réparée par Godecharles et estimée.	700	»
	38,197	»

Quatre vases de marbre blanc	1.400	»
Une statuette — —	1,000	»
Un buste de femme en marbre blanc, par *Le Roy*. . . .	185	»
Dans l'inventaire des porcelaines non garnies, nous relens particulièrement les objets suivants :		
Deux chats en porcelaine de Saxe, un déjeuner de *porcene de Tervueren,* estimé.	60	»
Trois vases de *Porcelaine de Sèvres,* bleu turquoise, inc et or, avec leurs couvercles; deux de ces vases sont ints et décorés de bas reliefs.	200	»

BISCUITS ET ÉMAUX.

Une vestale en *biscuit de Sèvres,* gardant le feu sacré, uverte d'une caisse de glace (globe).		
La base de l'autel et de tous les emblèmes sont de bronze ré.	80	»
Une jolie petite cage en biscuit.	7	»
Une statuette pédestre de S. M. l'Empereur.	39	»
Un grand groupe représentant un parterre d'un côté dans uel une femme se lave les pieds et de l'autre un chasseur ec des chiens, des armes et du gibier.	50	»
Deux groupes moins forts dont l'un représente un berger une bergère et l'autre deux enfants	50	»
Deux groupes plus petits représentant chacun deux enants.	30	»
Cinq figures d'hommes et cinq figures de femmes servant ccompagnement aux cinq groupes cités précédemment.	60	»
Dix vases à mettre des fleurs, servant à la même garnire.	30	»
Un buste de Henri IV sur un piédestal avec une caisse de rre.	25	»
Une statue de Sully à genoux.	17	»
Un groupe de Voltaire et de J.-J. Rousseau.	40	»
Un groupe composé d'une femme et de deux enfants . .	35	»

Dans la petite chapelle de chambre, on estima un autel en bois peint avec un tabernacle, un miscele, un pupitre et quelques tablettes d'Évangiles. . . . . 80 fr.

INVENTAIRE DES PLANCHES GRAVÉES ET DE QUELQUES ESTAMPES AVEC L'ESTIMATION QUI A ÉTÉ FAITE PAR LE WARADIN DE LA MONNOIE MARQUART ET LE GRAVEUR CARDON SOUSIGNÉS.

Deux planches de cuivre faisant une seule estampe, ayant servi à la tête d'une thèse de Philippe, comte de Hornes, dédiée à l'Archiduc Léopold Guillaume d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, gravée par Pierre d'Aunost, d'après le dessein d'Antoine Sallart, h. 2 pieds 2 pouces 1/2, l. 3 pieds 2 pouces. 100 fr.

Deux planches ayant servi à une thèse du Prince *Nicolas François, Cardinal de Lorraine,* dédiée au Pape Urbain, dessinée par Abraham Dippenbeck, disciple de Rubens, gravée par Bolswert, h. 1 pied 7 pouces 1/2, l. 4 pieds 6 pouces . . . . . 150 »

Une planche représentant la résurrection de Lazare, gravée par Boëtius Bolswert, h. 2 pieds, l. 1 pied 6 pouces 1/2. . . . 50 »

Une planche représentant les Miracles de Saint François Xavier, d'après le tableau de Rubens, gravée par Marinus, h. 1 pied 9 pouces, l. 1 pied 6 pouces . . . . . 100 »

Une planche représentant la Nativité et l'Adoration des Mages, d'après le tableau de Rubens, gravée par Lucas Wostermann, h. 1 pied 10 pouces, l. 1 pied 4 pouces. . . . . 200 »

Une seconde planche peinte et gravée par les mêmes maîtres représentant l'Adoration des Mages, faisant pendant à la précédente, h. 1 pied 10 pouces, l. 1 pied 4 pouces . . . . . 200 »

Une planche représentant les Miracles de Saint Ignace de Loyola, peinte par Rubens et gravée par Marinus, servant de pendant au n° 4, h. 1 pied 9 pouces, l. 1 pied 5 pouces. . . . 100 »

Une planche représentant le Martyre de Saint Livin, gravée d'après le tableau de Rubens qui a été dans l'église des cy-devant Jésuites de Gand, par *Cauckerken,* en 1657, h. 1 pied 10 pouces, l. 1 pied 4 pouces . . . . . 300 »

Une planche représentant un Christ, d'après le tableau de Van Deyck, par Boolsvert, h. 2 pieds, l. 1 pied 5 pouces . . . 400 »

Une planche représentant les Pélerins d'Emmaüs, par *Wildonc,* d'après le tableau de Rubbens, h. 1 pied 4 pouces, l. 1 pied 5 pouces. . . . . 25 »

Trois planches représentant l'Érection de la Croix, d'après le

Une planche représentant le premier Jugement de Salomon, par *Boolswert,* d'après *Rubbens,* h. 1 pied 7 pouces, l. 1 pied 5 pouces . . . . . 120 fr.

Une planche représentant Progné qui donne à Thésée la tête sanglante de son fils, par *Gallé,* d'après *Rubbens,* h. 1 pied 7 pouces 1/2, l. 1 pied 3 pouces . . . . . 70 »

Une planche représentant une Bataille de Paysans, par *Wosterman,* d'après *Breughel,* h. 1 pied 4 pouces, l. 1 pied 7 pouces 1/2 . . . . . 100 »

Une planche représentant la Sainte Famille, par *Gilles Hendricks,* d'après *Rubbens,* h. 1 pied 1/2 pouce, l. 1 pied 3 pouces 1/2 . . . . . 10 »

Une planche représentant Loth avec ses deux filles, par *Wostermann,* d'après un auteur inconnu, h. 1 pied, l. 1 pied 4 pouces . . . . . 20 »

Une planche représentant l'Ivresse de Silène, d'après *Rubbens,* gravée à l'eau forte par *Van der Vyngaerder,* h. 1 pied 1/2 pouce, l. 1 pied 4 pouces . . . . . 60 »

Une planche représentant la Chute des Anges Rebelles, par Neess, d'après Rubbens, h. 1 pied 4 pouces, l. 1 pied 1 pouce. 20 »

Une planche représentant la Fuite en Égypte, par Marinus, d'après Rubbens, h. 1 pied 2 pouces 1/2, l. 1 pied 6 pouces. . 10 »

Une planche représentant les Quatre Évangélistes, par Lauwers d'après Rubbens, h. 1 pied 6 pouces, l. 1 pied 6 pouces. 50 »

Une planche représentant le Repas d'Hérode où l'on offre la tête de Saint Jean Baptiste à Hérodiat, par Boolwaerth, d'après Rubbens, h. 1 pied 4 pouces, l. 1 pied 4 pouces . . . . . 250 »

Une planche représentant le portrait de Charles de Longuegal, chevalier de la Toison d'Or, comte de Bucquoy, par Wostermann, d'après Rubbens, h. 2 pieds, l. 1 pied 6 pouces . . . 300 »

Une planche représentant un Combat de cavalerie, par Elelinckx, d'après L. de la Finx, h. 1 pied 6 pouces, l. 2 pieds. . 100 »

Une planche représentant la Gestion de la Croix et la Véronique, par Pontius, d'après Rubbens, h. 1 pied 11 pouces, l. 1 pied 3 pouces . . . . . 150 »

Une planche représentant la Descente du Saint Esprit, par Pontius, d'après Rubbens, h. 7 pieds 11 pouces, l. 1 pied 3 pouces 1/2. . . . . 60 »

Une planche représentant le portrait du comte d'Olivarès, par Pontius, d'après Rubbens, h. 1 pied 11 pouces, l. 1 pied 4 pouces 1/2. . . . . 200 »

Une planche représentant
Rubbens, par Lowers, h. 2 pi
Une planche représentant l
gieuse, par Pontius, d'après
l. 1 pied 4 pouces. . . . . .
Une planche représentant
termann, d'après Rubbens, h
Une planche représentant
gaerde d'après Van Deyck, h.
Une planche représentant l
Vierge et de Saint Jean, par
2 pouces, l. 11 pouces . . .
Une planche représentant l
par Baillieu, d'après Rubben
Une planche représentant
Baillieu, d'après Rubbens, h.
Une planche représentant
Wostermann, d'après Wé
l. 9 pouces 1/2 . . . . . .
Une planche représentant
d'après Rubens, h. 1 pied 7
Une planche représentant l
d'après Rubens, h. 1 pied 2
Une planche représentant l
forte, par Eynhoudts, d'apr
l. 1 pied 1 pouce . . . . .
Une planche représentant
d'après Rubbens, h. 1 pied 5
Une planche représentant
d'après Rubbens, h. 1 pied
Une planche représentant
Wildonc, d'après Rubbens, h
Une planche représentant
Rubbens, par Wostermann, h
Une planche représentant
Rubbens, h. 1 pied 2 pouces
Une planche représentant
corne d'abondance, par Van
forte, h. 1 pied 4 pouces, l.
Une planche représentant
houdts, d'après Rubbens, h.

Une planche représentant la Sainte Famille, d'après Rubbens, par Wostermann, h. 1 pied 1 pouce 1/2, l. 1/2 pouce. . . . . 10 fr

Une planche représentant une conversation nocturne, par Wostermann, d'après Kœster, h. 8 pouces, l. 1 pied 1 pouce.. 20 »

Une planche représentant un Christ mort, d'après Van Deyck, par Van den Wyngaerde, h. 9 pouces, l. 1 pied 1 pouce 1/2. . 15 »

Une planche représentant la Sainte Famille, par Wostermann, d'après Raphaël Urbain, h. 1 pied 1 pouce 1/2, l. 10 pouces. . . . . 25 »

Une planche représentant Suzanne au bain, par Bailleu, d'après Pépin, h. 1 pied 1/2, l. 10 pouces . . . . . 10 »

Une planche représentant le Triomphe de Bacchus, par de Bruyn, d'après Van Deyck, h. 10 pouces, l. 1 pied 10 pouces. 30 »

Une planche représentant les desseins des Dieux, gravée à l'eau forte par Van den Wyngaerde, d'après Rubbens, h. 1 pied, l. 1 pied 3 pouces 1/2 . . . . . 20 »

Une planche représentant le Seigneur avec les disciples d'Emmaüs, par de Jode, d'après Quellini, h. 11 pouces 1/2, l. 2 pouces 1/2.. . . . . 6 »

Une planche représentant Achille reconnu par Ulysse, d'après Van Deyck, par Van Wyngaerde, h. 1 pied, 2 pouces 1/2, l. 11 pouces. . . . . 15 »

Une planche représentant Pépin et Bège, d'après Rubbens, par Van der Stein, h. 1 pied 1/2 pouce, l. 9 pouces 1/2. . . . 70 »

Une planche représentant la Communion de Saint Bonavanture donnée par les Anges, d'après Van Deyck, par Van den Wyngaerde, h. 1 pied 10 pouces 1/2, l. 10 pouces . . . . . 4 »

Une planche représentant l'Apparition de Notre Seigneur à Saint François, par Boolswert, d'après Barrochius, h. 1 pied 7 pouces 1/2, l. 1 pied 1/2 pouces . . . . . 40 »

Une planche représentant la Flagellation de Notre Seigneur, par Rubbens, exécutée par Van Wyn, h. 1 pied 2 pouces 1/2, l. 10 pouces . . . . . 4 »

Une planche représentant la Fuite en Égypte, d'après Thomas, à l'eau forte, par Van den Wyngaerde, h. 1 pied 1/2 pouce, l. 1 pied 3 pouces. . . . . 6 »

Une planche représentant deux Centaures attelés à un char, planche non finie, h. 8 pouces 1/2, l. 1 pouce 1/2 . . . . . 3 »

Une planche représentant Notre Seigneur au Jardin des Oliviers, par Van den Wyngaerde, d'après Schut, h. 1 pied 2 pouces 1/2, l. 11 pouces. . . . . 8 »

Une planche représentant le portrait de la fille d'Ottovienus, par Wostermann, et peint par elle-même, h. 1 pied, l. 8 pouces 1/2 . . . . . 12 fr.

Une planche représentant le portrait de *Léopold Clément, Prince de Lorraine,* h. 10 pouces, l. 1 pouce 1/2. . . . . 1 »

Une planche représentant le portrait de Lamorald Claude de la Tour et Taxis, par Gallé, d'après Van de Horst, h. 1 pied 2 pouces, l. 10 pouces. . . . . 30 »

Deux planches représentant les portraits des Archiducs Albert et Isabelle, par Muller, d'après Rubbens, h. 1 pied 3 pouces 1/2, l. 11 pouces . . . . . 40 »

Une planche représentant Ambroise Spinola, par Muller, d'après Miseveldt, h. 1 pied 4 pouces 1/2, l. 11 pouces . . . . 15 »

Une planche représentant l'Emblêmes de l'amour, d'après Titien, par Van den Wingaerde, h. 10 pouces, l. 1 pied 2 pouces. . . . . 5 »

Une planche représentant le portrait d'Isabelle d'Est, épouse de François Gonzague, marquis de Mantoue, par Rubbens, d'après Titien, h. 1 pied 4 pouces 1/2, l. 1 pied . . . . . 30 »

Une planche représentant Charles Quint, par Rubbens, d'après Titien, h. 1 pied 5 pouces, l. 1 pied . . . . . 20 »

Une planche représentant le cardinal Ferdinand d'Autriche, par Pontius, d'après Van Deyck, h. 1 pied 3 pouces 1/2, l. 11 pouces. . . . . 25 »

Une planche représentant Christian IV, roi de Danemark, par Muller, d'après Yseux, h. 1 pied 4 pouces, l. 11 pouces . . . 25 »

Une planche gravée à l'eau forte, par Reymbrandt, représentant le Triomphe de Mardochée, h. 6 pieds, l. 8 pieds. . . . . 3 »

Une planche représentant une vieille femme tenant une chandelle à la main, peinte et gravée par Rubbens, h. 9 pouces, l. 7 pouces. . . . . 10 »

Quatre planches représentant divers paysages. . . . . 6 »

Quatre planches gravées à l'eau forte . . . . . 4 »

Quatre planches . . . . . 4 »

Deux Ecce Homo d'après Rubbens et Titien. . . . . 7 »

Quatre planches. . . . . 4 »

Quinze planches de l'École de Rubbens. . . . . 7 »

Neuf petites planches, d'après Rubbens. . . . . 25 »

Cinq petites planches de différents maîtres . . . . . 6 »

Six planches de divers sujets. . . . . 10 »

Quarante-cinq petite
saints.. . . . . .
Deux planches représe
S. A. R., par *F. Harrew*
Une planche représent
beau, par Hendrickx. .
Une planche contenant
des Estampes de Rubens,
Trois planches, l'une
chevaliers de la Toison d'
Cinq planches représe
bas-reliefs antiques. . .
Cinq petites planches,
Une planche représenta
sindic de la ville de Brux
Quatre planches, différ
Six — —
Quint . . . . . .
Seize petites planches
rents feux d'artifice, avec
Soixante et une planch
différentes armes et qua
Toison d'or, depuis Philip
jusqu'à Philippe le Bel.
Vingt-neuf item conten
Trois cent soixante-dix
suite. . . . . .
Soixante-six idem, quel
Deux planches représen
érigé en l'église de Saint-M
à l'occasion de la mort
Charles VI, et l'autre un
Quatre-vingt-cinq planc
morceaux de cuivre pesa
évaluées à. . . . . .

TOTAL d

Laquelle de change fait

Fait à Bruxelles, le 6
WARADIN DE LA MOXXOIE et

ESTAMPES

5 estampes angloises.	8	fr.
11 — —	20	»
19 — —	20	»
86 — allemandes.	15	»
4 pièces marines angloises.	6	»
5 estampes	8	»
6 cahiers de fleurs.	1	»
TOTAL.	88	fr.

LISTE DES PLANCHES GRAVÉES.

'te des Planches en taille douce faites au burin et à l'eau forte après les fameux Pintres, par les principaux graveurs comme s'en suit, sauf erreur :

(D'après les tableaux de Pierre-Paul Rubens.)

	Graveurs.
Les planches du Livre de l'Entrée du Prince dinal à Anvers, 1635. (Manque quelque ose)	Tulden.
Lazare ressuscité de la mort.	B. A. Bolswert.
Saint Élie nourie par l'ange.	Cosne : Lauwers.
La Croix reposant en l'église Sainte-Walrge à Anvers, en 3 planches.	Withouck.
Les portraits des comtes de Bricquoy et Bivarès	Cosne : Lauwers.
Saint André sur la croix.	»
Le Seigneur portant sa croix, pièce d'authel l'église de l'Abbaye d'Affleghem.	P. Pontius.
Le Seigneur à croix entre les larons. . . .	B. A. Bolswert.
La tête de saint Jean portée devant la table Hérode	S. A. »
Une Croix avec la morte.	P. Pontius.
Le Martyre de saint Livin	Cosne : Van Cankesken.
La Pantecote.	P. Pontius.
Une Croix	P. Van Sompelen.

	Graveurs.
Une Sainte Madelaine rencontrant Notre Seigneur en jardinier.	Van Wyngaerde.
La Sainte Famille.	L. Vosterman.
Saints Pepin et Begge.	F. Van den Stean.
Sainte Barbe.	L. Vosterman.
L'Assomption de Notre-Dame.	Pancels.
Saints Pierre et Paul.	Eyndovits.
Notre Seigneur au jardin des Olives. . . .	P. de Baillu (Bailleu).
Deux figures.	L. Vosterman junior.
Saint Christophle.	Eyndovits.
Sainte Madeleine mourante.	P. de Baillu.
La Sainte Trinité	L. Vosterman.
Le jugement de Cambises.	Eyndovits.
Le triunphe de Notre-Dame.	»
Notre-Seigneur glorieux sur son tombeau.	»
Une femme tenant une chandelle.	»
Esther par devant Assuere.	»
Cursus mundi	»
L'Adoration des trois Roys.	»
Un Noiel.	»
Jupiter et Junon.	»
Une femme avec une coquille en mains. .	»
Hérodias avec la tête de saint Jean sur un plat	Pancels.
Sainte Madeleine lavant les pieds de Notre-Seigneur	»
Le baptême de Notre-Seigneur.	»
David décapitant Goliat.	»
Une femme dormante.	»
Élie nourri par l'Ange.	»
Saint Sébastien.	»
Le miroir de Vénus.	»
Sainte Cécile et les anges.	»
La Sainte Famille avec un carnaval par derrière	»
La Sainte Famille.	»
Samson tirant le lion.	F. Quilinus.
Le portrait de Gunsb. de la Marck Evecque de Liege	*P. Van Schuppen.*
Le portrait de l'archiduc Maximilien. . . .	L. Vosterman.
— de Laurent de Médicis. . . .	»

	Graveurs.
Notre-Seigneur. — Le portrait de P. P. Rubens. — Notre-Seigneur promenant sur la mer. — Jésus, Marie et Élisabeth. — Sainte Marie-Madeleine. — Saint Ignace. — Jésus, Marie et saint Jean. — Sainte Agnès. — La flagellation et le couronnement de Notre-Seigneur. — Saint François Xavier. — Saint Ignace. — La trahison de Juda. — Un Ecce Homo. — Une planche de neuf images.	Vosterman.

D'après Antoine Van Dyck.

La Grande Croix.	S. A. Bolswert.
La Croix avec les larrons.	»
Arnauld et Armide	P. de Baillu.
Jésus avec la boule du monde.	P. de Jode.
Saint Bonavantur communiant des mains de l'Ange..	F. Van Wingaerde.
Jésus, Marie et deux anges.	»
Le comte et la comtesse d'Arondel.	L. Wosterman.
Le Prince Cardinal dans ses habits de cardinal.	P. Pontius.
Achille trouvé en habits de femme.	F. Van Wingaerde.
Notre-Seigneur portant sa croix.	»
Un carneval.	D. Brünn.
Notre-Seigneur détaché de la croix.	F. Van Wingaerde.
Notre-Dame environnée des anges.	L. Vosterman junior.
Portrait de Just Van Mestracter.	Medseteinte.
— de la femme de Van Mestracter. .	»
Sainte Madeleine	L. Vosterman.
Carles I[er] roy d'Angleterre devant Notre-Dame.	»
Saint Martin, pièce d'authel à Saventhem.	Crafft.
Un Noël.	»
Saint François, chez les Pères Capucins à Bruxelles.	»
Saint Antoine de Padoue, chez les Pères Capucins à Bruxelles.	»
Notre-Dame ayant le Christ mort sur ses genoux. (Copie.)	»
Notre-Seigneur détaché de la croix. (Copie.)	»

Vingt-quat
Titien . . .
Deux paisa

—

Un Ange
Urbini . . .
Une femme
Une femm
tisso . . . .
Un Ecce Ho
La Visitatio
tius. . . . .
Une figure
Paul Véronès
L'Empereu
La Fuite en
Saint Franç
Saint Jérôn
Saint Jérôm
luy, par Spaig
Saint Pierr
La Croix de
par Jule Rom
La Sainte F
Sainte Hélè
Laveugleme
Un Festin d
Une Femm
Festa . . . .
Le Retour d
Loth avec s
Des Enfants
Suzanne en
L'enterrem
pin de Pas .
Portrait de
par Palma .
Portrait de

	Graveurs.
Portrait de Pierre Aretino, par Ttien. . . .	Hollar.
Portrait de Bindo Altovido, — . . .	»
Portrait de l'Empereur Charles V, par Titien.	»
Portrait d'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, par Titien.	»
Portrait d'Arcolano Hemaphodrito, par Coregio.	Hollar.
Portrait de Raphaël Urbini, par lui-même.	»
Portrait de Victoria Colonna, par Sébas. del Piombo.	»
Portrait de Francs Van den Wyngaerden, par Vinc Castelanus.	»
Portrait du Roy d'Angleterre, Henry VIII, Holbeen	»
Portrait d'Anne Buelen, femme de Henry VIII, par Holbeen	»
Portrait de Jeanne Seymours, autre femme de Henry VIII, par Holbeen.	»
Une femme.	Hollar.
Nicolas d'Herts, par Van Oost.	P. de Bruerre.
Saint François de Borgia	Medelsteinte.
Daniel Heynsius, par Lyvius.	»
Nicolas Laniers, —	Vosterman.
Jean de Heem, —	P. Pontius.
Jacques Gonterus, —	»
Hirgenius, —	Vosterman.
Un Indien, —	»
Martin de Vos, par Joseph de Heem. . . .	Sadeler.
Gertrude Venius, fille d'Octave Venius, par elle-même.	Vosterman.
Remy du Sauvy, prévost de Lille, par P. Van Oost.	Edelinck,
André Cautelmo, par Michel Woutiers . .	P. Pontius.
Portrait d'un de la famille de Brüysegen. .	»
Jacques Ier, roy d'Angleterre, par Christ de Pas	»
Charles II, roy d'Angleterre, par Ad. Hanneman.	H. Dankeer.
Catherine de Portugal, reine d'Angleterre.	Lommelin.
Lambertus Hortensius Monfortius.	»

	Graveurs.
La Foi, l'Espérance et la Charité. — Le Sauveur. — La Sainte Vierge dans un jardin. — Le Bon Dieu à Gembloux. — La tête de Jésus-Christ.	A. Wievicx.
La Sainte Famille, par Bert-Flemalle. . .	Hen. Flemalle.
Une croix.	»
Arbre des Saints des Carmes	Lautvers.
Notre-Seigneur portant sa croix. — Trois planches avec feuillages. — Notre-Dame de Bonne-Espérance.	»
L'arbre de la foy.	Mathieu Merten.
Les Martyrs de l'Ordre de Saint-Bernard.	L. Vostermann
Huit pièces allemandes *Litis abusus*. . . .	»
Les Douze sybilles, par de Jode.	De Jode.
Les Neuf chœurs des Anges en neuf planches.	»
Les Neuf muses en neuf planches, par M. de Vos.	»
Les saints de l'Ordre de Prémontré en vingt-cinq planches.	»
Les miracles du Rosaire.	»
Saint François. — Saint Alphonse. — Sainte Thérèse. — Sainte Barbe.	»
La Vierge de Marieuboom.	Hollar.
Notre-Seigneur portant sa croix. — Une croix. — Un Ecce Homo. — Sainte Veronic. — Le suaire de sainte Veronic et Instruments de la Passion. — Sainte Thérèse. — Sainte Marie-Madeleine de Passi. — Sainte Claire. — Autre Sainte Claire. — Une Chandeleuse. — Une femme baisante les pieds de Notre-Seigneur. — Succession des Papes. — Saint Ignace, par.	J. Berlvinckel.
La Mort. — Le Purgatoire. — Le Ciel et l'Enfer. — Jésus et Marie. — Le Nom de Jésus. — Notre-Dame de Lorette.	Virvica.
Jésus et Marie.	»
L'Enfant Jésus portant la croix.	»
Un Ecce Homo.	»
Sainte Hélène.	»
La Pénitence, par Jean de Backer.	»
La Mélancolie.	»

Graveurs.

Apôtres, *par Tempesta*. — Notre-Seigneur, Notre-Dame et saint Paul en quinze grandes planches . . . . . H. Van Hoogh Straete.

Les Sept merveilles du monde, par Tempesta, en huit planches. . . . . »

Les mesmes merveilles, par Heemskerke. »

Les Révolutions du temps, — en neuf planches . . . . . »

De l'Histoire de Judith, trois planches par le même. . . . . »

Les Quatre-Tems ou saison de l'année en quatre planches, par le même. . . . . »

Six planches de l'Histoire de Samson en *rond*. »

Quatre planches de la découverte de l'Amérique, par Stradanus. . . . . »

Sept vertus en huit planches, par Stradanus. »

Les Danze Caesars, en huit planches allemandes. . . . . »

Vingt-cinq heremitesses en vingt-cinq planches, par M. de Vos. . . . . »

Les Sept Sacremens, en huit planches. . . . »

Dix-neuf planches de l'histoire de saint François . . . . . »

Imago Sancti Francisi. . . . . »

Quatre Mundi Etates en quatre planches. . »

Huit vertus en huit planches, par François Floris. . . . . »

La dernière Scène, par François Floris. . . »

Vingt-cinq paysages par Artius garnies de Chasteaux. . . . . »

Seize paysages avec l'Histoire d'Ovide. . . »

Quatorze paysages contenant des histoires du Vieux et Nouveau Testament . . . . . »

Un paysage avec des chasseurs. . . . . »

Paysage par Vadder. . . . . »

L'Abbaye d'Affelgem. . . . . .

La maison de Plaisance de Berneschot de l'Abbaïe de Saint-Michel. . . . . »

Huit paysages, par Bonne Croy. . . . . »

Quatre — Wadder, Ruysdaël, Matheus, etc. . . . . »

	Graveurs.
Huit paysages plus petits.	H. Van Hoogh Straete.
Un — par Elehamer	»
La Publication de Pain devant l'Hostel de ville d'Anvers.	»
Un paysage par Van Stock.	»
— Foquier.	»
Onze mois de l'année et de l'autre côté, figures dans le *goût de Callot*.	»
Cinq planches représentant les Bousseus dans le *goût de Callot*.	
Quatre planches dans *le même goût*.	»
Six batailles par Suyers.	Van Kessel.
Un Polonois.	»
Un général d'arme.	»
L'Assomption de Notre-Dame et une grande quantité de planches par Schut, de diverses grandeurs.	»
La Madeleine devant Notre-Seigneur au Jardin, par Van Hacke.	
Le baptême de Notre-Seigneur, par Lucas Van Leyden.	»
Le mont Calver, par Lucas Van Leyden. ,	»
Notre-Seigneur et disciples d'Emmaüs. — L'art de la Peinture. — Bomine donnant à boire à la déesse Céres, pièce de nuit. — Tombeau de l'infante Isabelle. — Paysage, par *Paul Bril*. — Quatre Roys des quatre nations d'Angleterre. — Jésus-Marie et Jean, par Rottenhamer. — La ville de Venise en quatre planches. — La pompe funèbre de l'empereur Charles V, dont plusieurs *planches sont endommagées par le feu* et dix qui manquent. .	»
Les planches du Titre Blason et Armes du Chevalier de la Toison d'Or, les armes des principaux souverains avec leurs seize quartiers, les moindres avec huit et tous les autres chevaliers avec quatre quartiers, comme ils sont imprimés au livre de M^r^ Maurisseus. . .	»
Nota que depuis pour une nouvelle impression on a fait de corrections à beaucoup des armes, et en outre le portrait en entier du duc	

Graveurs.

Philippe le Bon. Fondateur et premier grand maistre dudit Ordre de la Toison d'Or. . . . Van Kessel.

Item le Portrait du duc Charles le Hardy comme le précédent. . . . . »

Item un cu de lampe de C^tes^ Sternberg, un avec des Turcs, un représentant la Puissance ecclésiastique et roiale, un où on distribue l'argent aux pauvres. . . . . »

Item. Une vignette dans laquelle le roy d'Espagne présente son carrosse au Pretre portant le Saint-Sacrement. . . . . »

Tous les planches du livre de la noblesse d'Herbay, par le sieur de Hemericourt. Saint François en contemplation avec Notre-Seigneur. »

La Vierge et saint Nicolas, par Barotius. . »

Les Juifs adorant le Veau d'Or, par Raphaël. »

La Sépulture de Notre-Seigneur. . . . . »

Daniel tuant le Dragon à Babylone. . . . . »

Item pour imprimer les planches une grande *Nouvelle* presse. . . . . »

Le prix de mil souverains d'or au coin de l'Impératrice Reine à 15 florins 6 sols, la pièce argent de change.

Une pièce très ancienne intitulée : *Pour Son Altesse Roïale le* 12 *juillet* 1756. Planches gravées d'après Rubens, Schut, etc., achetées par *de Hooghe* et autres Anversois à la Maison mortuaire de l'*advocat Verspechte* — Ces planches se retrouvent dans l'inventaire.

Dans l'imprimerie, on voit une quantité de caractères destinés à imprimer la musique, le *plain chant* et des presses à tirer les estampes. Dans le chapitre des laques se trouvent deux portraits de l'archiduc et archiduchesse de Toscane dans des cadres de lacque, une quantité de cabinets chinois, de porcelaines chinoises, etc.

ANNEXES

I

COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS

DES DÉPARTEMENTS.

Président.

M. COMBES, sénateur, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

Vice-président.

M. HENRY ROUJON, O✻, directeur des Beaux-Arts

Secrétaire.

M. L. CROST, ✻, chef du bureau de l'Enseignement et des Manufactures nationales.

Secrétaire rapporteur.

M. HENRY JOUIN, ✻, secrétaire de l'École des Beaux-Arts.

I

SECTION DE L'HISTOIRE DE L'ART.

Membres.

MM. BAIGNIÈRES (ARTHUR), critique d'art, boulevard de Courcelles, 19.
BARBET DE JOUY, O✻, membre de l'Institut, administrateur honoraire des Musées nationaux, quai Voltaire, 1.
CASIMIR-PÉRIER (PAUL), sénateur, rue du Général Foy, 16.
CHENNEVIÈRES (MARQUIS DE), O✻, membre de l'Institut, rue Paul-Louis Courier, 3.

Musée des arts décoratifs, rue de

eur du Musée de la bibliothèque
manufacture nationale de Sèvres.

MM. GONSE (Louis), ✻, boulevard Saint-Germain, 205.
GUIFFREY (Jules), ✻, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, avenue des Gobelins, 40.
HAVARD (Henry), O✻, inspecteur général des Beaux-Arts, avenue de la Grande-Armée, 83.
HOUSSAYE (Henry), ✻, critique d'art, membre de l'Académie française, Léonard de Vinci, 5.
LAFENESTRE (Georges), ✻, conservateur au Musée du Louvre, membre de l'Institut, avenue Lakanal, 5, à Bourg-la-Reine (Seine).
MUNTZ, ✻, conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École nationale des Beaux-Arts, rue de Condé, 14.

II

SECTION DE L'ENSEIGNEMENT.

Membres.

MM. BALLU (Roger), ✻, inspecteur des Beaux-Arts, rue Ballu, 10 *bis*.
BARDOUX, sénateur, membre de l'Institut, rue Jean Goujon, 37.
BELLAY, ✻, inspecteur de l'Enseignement du dessin et des Musées, rue Blanche, 72.
BERGER (Georges), C✻, député, rue Legendre, 8.
BOURGAULT-DUCOUDRAY, professeur au Conservatoire national de musique et de déclamation, villa Molitor, 16 (Auteuil).
CHIPIEZ, ✻, inspecteur principal de l'Enseignement du dessin, rue de Crébillon, 8.
CLARETIE (Jules), O✻, membre de l'Académie française, administrateur général de la Comédie-Française, rue de Richelieu, 6.
DELABORDE (Comte Henri), C✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, à l'Institut, quai Conti, 25.
DUBOIS (Paul), GO✻, directeur de l'École nationale des Beaux-Arts, rue Bonaparte, 14.
FOURCAUD (de), professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, rue Marbeuf, 13 *bis*.
GRUYER, ✻, membre de l'Institut, inspecteur principal des Musées des départements, rue Duphot, 18.
GUILLAUME, GO✻, membre de l'Institut, rue de l'Université, 5.
KAEMPFEN, O✻, directeur des Musées nationaux, palais du Louvre.
LOUVRIER DE LAJOLAIS, ✻, directeur de l'École nationale des arts décoratifs, quai Bourbon, 19.

MM. LECONTE, député, rue Pierre Dillery, 5.
MAGNE (Lucien), ✻, architecte des Monuments historiques, rue de l'Oratoire du Louvre, 6.
MILLAUD (Édouard), sénateur, avenue Kléber, 78, Paris-Passy.
NUITTER, ✻, conservateur des archives de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.
PILLET, ✻, inspecteur de l'Enseignement du dessin et des Musées, rue Saint-Sulpice, 18.
ROZIÈRE (de), O✻, sénateur, membre de l'Institut, rue Lincoln, 8.

II

MEMBRES NON RÉSIDANTS DU COMITÉ

ALPES-MARITIMES

MM.

CHABAL-DUSSURGEY, ancien directeur de l'École d'art décoratif, à Nice.

ARDENNES

WILLEM, professeur de dessin, à Sedan.

AUBE

BABEAU (Albert), membre de la Société académique d'agriculture, science, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne.

BOUCHES-DU-RHONE

BERLUC-PÉRUSSIS (DE), président honoraire de la Société académique des Basses-Alpes, à Aix.

MAGAUD, correspondant de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts, à Marseille.

ARROCEL (Étienne), membre de l'Académie de Marseille, rue Saint-Ferréol, 51, à Marseille.

ROUX (Jules-Charles), président de la Société des Amis des Arts, membre de la Chambre de commerce et du Conseil municipal, administrateur de la Banque de France, rue Sainte, n° 79, à Marseille.

CALVADOS

BEAUREPAIRE (E. DE), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, magistrat, rue Bosnières, n° 25, à Caen.

COLIN (Paul), inspecteur principal de l'Enseignement du dessin et des Musées, à Paris, 1, quai Malaquais.

CHER

BUHOT DE KERSERS, membre de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.

EURE

CHASSANT, conservateur du Musée, à Évreux.

GARD

LENTHÉRIC (Charles), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nîmes.
RÉVOIL, correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nîmes.

GIRONDE

DROUYN (Léo), rue Desfourniel, n° 30, à Bordeaux.
MARIONNEAU (Charles), correspondant de l'Institut, rue de la Trésorerie, 34, à Bordeaux.

INDRE-ET-LOIRE

MABILLEAU, professeur de Faculté, à Villeloin, près Loches.

ISÈRE

DEBELE, ancien conservateur du Musée de peinture, à Grenoble.

LOIRE (HAUTE-)

GIRON (Léon), membre de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.

LOT-ET-GARONNE

TAMISEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, à Gontaud.

MAINE-ET-LOIRE

DAUBAN (Jules), correspondant de l'Institut, inspecteur de l'Enseignement du dessin et des Musées, conservateur honoraire du Musée de peinture, à Angers, place du Ralliement.

ernent, à Angers.

III

CORRESPONDANTS DU COMITÉ

AIN

MM.

r (Francisque), professeur de rhétorique au lycée, à Bourg.

AISNE

, archiviste du département, à Laon.

ALLIER

RD (Ernest), président de la Société d'Émulation de l'Allier, à Moulins.

ALPES (HAUTES-)

ME (l'abbé Paul), archiviste du département, membre du Comité départemental des richesses d'art, à Gap.
(J.), au château de Picomtal, près Embrun, et à Paris, rue Blanche, 75.

ALPES-MARITIMES

archiviste du département, à Nice.
Gustave), conservateur des Archives de la principauté de Monaco.

ARDÈCHE

(Édouard), archiviste du département, à Privas.

ARIÈGE

n (Félix), archiviste du département, Foix.

CORSE

UFOURMANTELLE, archiviste paléographe, publiciste, à Ajaccio.
'ÉRALDI, conservateur du Musée, à Ajaccio.

COTE-D'OR

HABEUF (Joseph-Henri), secrétaire de l'Académie des sciences et arts, à Dijon.
ARNIER, archiviste du département, à Dijon.
LISSE (Charles), architecte diocésain, à Dijon.

CREUSE

ESSAC (Jean DE), à Guéret.
ERATHON (Cyprien), à Aubusson.

DOUBS

AUTHIER, archiviste du département, à Besançon.

EURE

OURBON, correspondant du Comité des travaux historiques, secrétaire de la Société des Amis des Arts de l'Eure, archiviste du département, à Evreux.
ORÉE (l'abbé), curé de Bournainville.
UCLIN, à Bernay.

EURE-ET-LOIR

ERLET, archiviste du département, à Chartres.
OUSSEL, propriétaire à Anet.

FINISTÈRE

EAU (Alfred), directeur du Musée, à Quimper.

GARONNE (HAUTE-)

OSCHACH (Ernest), archiviste municipal, à Toulouse.

GERS

ARFOURU, archiviste du département, à Auch.

Braquehaye, professeur à l'Éco
niel, à Bordeaux.
Vallet, conservateur du Musée
Zo (Achille), directeur de l'Éc
Bordeaux.

Barthelé, archiviste du départ
Labor (Charles), conservateur
leine, 4, à Béziers.
Michel (Ernest), conservateur

ILL

Lenoir (Ch.), statuaire, directe
Rennes.

INI

Grandmaison (Charles de), arc
n° 13, à Tours.
Laurent, conservateur du Musé

Bernard (Jules), conservateur
Colet, professeur à la Faculté
Cornillon (Jean-Baptiste), bibl
ture, à Vienne.
Dugit, professeur à la Faculté
Prudhomme, archiviste du dép
noble.
Reymond (Marcel), peintre et c
Grenoble.

Libois, archiviste du départem

L

Gervais (Eugène), conservateu

LECHEVALLIER-CHEVIGNARD, professeur à l'École des arts décoratifs, 5, rue de l'École de médecine, à Paris.

ROUSSEL, archiviste du département, à Blois.

STORELLI, ancien conservateur du Musée de peinture, à Blois, ou à la Gourre, par Blois.

LOIRE

DESCHELETTE-DESPIERRES, à Roanne.

GALLEY, directeur de l'École des arts industriels, 13, rue Paul Bert, à Saint-Étienne.

LOIRE-INFÉRIEURE

DE L'ISLE DE DRÉNEUC, conservateur du Musée archéologique, à Nantes.

MAITRE (Léon), archiviste du département, à Nantes.

LOIRET

DESNOYERS (l'abbé), directeur du Musée historique de l'Orléanais, à Orléans.

HERLUISON (H.), membre de la Société des Amis des Arts d'Orléans, éditeur, rue Jeanne d'Arc, n° 17, à Orléans.

JARRY (Louis), membre de la Société archéologique de l'Orléanais, 8, place de l'Étape, à Orléans.

LOISELEUR (J.), secrétaire général de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, bibliothécaire de la ville, à Orléans.

NOEL, professeur d'architecture à l'École de dessin, membre de la Société des Amis des Arts, rue de Bourgogne, n° 53, à Orléans.

LOT

CANGARDEL, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

THOLIN (Georges), archiviste du département, rue Scaliger, à Agen.

LOZÈRE

ANDRÉ (Ferdinand), archiviste du département, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE

MICHEL (A.), conservateur adjoint du Musée Saint-Jean, rue Boisnet, n° 68, à Angers.

MANCHE

MORIN, artiste peintre, à Granville.

QUESNEL (L.), conservateur du Musée de peinture, à Coutances.

FOUCART (Paul), membre de la Commission des Écoles académiques, à Valenciennes.

HERLIN (Aug.), conservateur honoraire du Musée de peinture, à Lille.

PLUCHART, conservateur du Musée Wicar, à Lille.

RIVIÈRE (Benjamin), bibliothécaire de la ville, rue de Bellain, n° 30, à Douai.

SWARTE (Victor de), trésorier général des Finances, à Lille.

OISE

BADIN, administrateur de la manufacture nationale, à Beauvais.

MARSY (comte DE), directeur de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, à Compiègne.

SWARTE (Victor de), trésorier général des Finances à Lille.

ORNE

BRIOUX (Lionel), professeur aux Écoles de la ville, conservateur du Musée, rue de Bretagne, n° 60, à Alençon.

DUVAL (Louis), archiviste du département, à Alençon.

PAS-DE-CALAIS

ADVIELLE (Victor), membre de la Société des Amis des Arts d'Arras, passage Dauphine, n° 28, à Paris.

HUGREL, directeur de l'École d'art décoratif, rue Lafayette, n° 217, à Calais.

LORIQUET, archiviste du département, à Arras.

VAILLANT (V.-J.), rue Tour-Notre-Dame, n° 12, à Boulogne-sur-Mer.

PUY-DE-DOME

ROUCHON (G.), archiviste du département, rue de l'Hôtel de ville, n° 9, à Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES (BASSES-)

FLOURAC, archiviste du département, à Pau.

SOULICE, conservateur de la Bibliothèque, à Pau.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

BRUTAILS (Aug.), archiviste du département, à Perpignan.

RHONE

BÉGULE (Lucien), artiste peintre, membre de la Société littéraire d'archéologie, à Lyon.

Jesly (de), architecte, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, rue des Faulx, n° 21, à Rouen.

SÈVRES (DEUX-)

Dupont, archiviste paléographe du département, à Niort.
Arnalldet (Thomas), ancien bibliothécaire de la ville de Niort, au Fossé-Rouge, commune de Sainte-Florence (Vendée).
Saint-Marc, juge de paix du premier canton de Niort.

SOMME

Béthocart, professeur du cours communal de dessin industriel, à Abbeville.
Delignières (Émile), avocat, président de la Société d'Émulation, à Abbeville.
Durand, archiviste du département, à Amiens.
Florival (A. de), président du Tribunal, à Péronne.
Ledieu (Alcius), bibliothécaire de la ville, à Abbeville.

TARN

Mazas, à Lavaur.

TARN-ET-GARONNE

Forestié (Édouard), secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, archiviste de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, rue de la République, n° 23, à Montauban.
Joumès (Jules), membre de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Monteils, par Caussade (Tarn-et-Garonne).

VAR

Ginoux (Charles), membre de l'Académie du Var, artiste peintre, rue Traverse-Denfert-Rochereau, n° 1, à Toulon.
Hirelin, archiviste du département, à Draguignan.
Rostan (Louis), à Saint-Maximin.

VAUCLUSE

Bourges, professeur de dessin au lycée, à Avignon.
Duhamel, archiviste du département, à Avignon.
Grivollas, directeur de l'École des Beaux-Arts, à Avignon.
Requin (l'abbé), membre de l'Académie de Vaucluse, curé de Jonquerettes, près Avignon.

VENDÉE

Charrier, architecte, à Fontenay-le-Comte.

IV

DISTINCTIONS

ACCORDÉES AUX DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS, SUR LA PROPOSITION DU COMITÉ, DE 1877 A 1896.

Chevaliers de la Légion d'honneur.

MM.

DURIEUX (A.), secrétaire de la Société d'émulation à Cambrai, membre non résidant du Conseil des Sociétés des Beaux-Arts des départements. — Décret du 11 juin 1892. (Décédé.)

BOUSSÈS DE FOURCAUD (Louis DE), membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts et du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, professeur d'esthétique et d'histoire de l'Art à l'École nationale des Beaux-Arts. — Décret du 31 mars 1896.

GONSE (Louis), membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts et du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. — Décret du 15 juin 1889.

GUIFFREY (Jules-Joseph), administrateur de la manufacture des Gobelins et membre du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. — Décret du 19 avril 1884.

HERLUISON (Henri), membre de la Commission du Musée, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements à Orléans. — Décret du 19 avril 1895.

JOUIN (Henry), secrétaire rapporteur du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. — Décret du 8 avril 1893.

MARCILLE (Eudoxe), conservateur du Musée d'Orléans. — Décret du 19 avril 1879. (Décédé.)

MICHEL (Edmond), correspondant de la Société des antiquaires de France, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, membre non résidant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. — Décret du 3 avril 1881. (Décédé.)

JACQUOT (Albert), correspondant du Comité, correspondant de la Société des artistes musiciens, à Nancy. Officier d'Académie du 15 avril 1882. — O. I. Arrêté du 26 mai 1888.

JARRY (Louis), membre de la Société archéologique de l'Orléanais, correspondant du Comité à Orléans, officier d'Académie du 25 mai 1888. — O. I. Arrêté du 30 mars 1894.

JOLIBOIS (Emile), secrétaire de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, conservateur du Musée d'Albi. Officier d'Académie du 18 avril 1879. — O. I. Arrêté du 5 mai 1886. (Décédé.)

LAURENT (Félix), conservateur du Musée, à Tours. Officier d'Académie du 20 avril 1878. — O. I. Arrêté du 19 avril 1884.

LE BRETON (Gaston), directeur du Musée céramique de Rouen. Officier d'Académie du 20 avril 1878. — O. I. Arrêté du 31 mars 1883.

LEX (Léonce), archiviste du département de Saône-et-Loire, correspondant du Comité à Mâcon. — O. I. Arrêté du 30 mars 1894.

LEYMARIE (Camille), correspondant du Comité à Limoges. Officier d'Académie du 15 juin 1889. — O. I. Arrêté du 20 avril 1895.

MARCILLE (Eùdoxe), conservateur du Musée, à Orléans. — Arrêté du 19 avril 1884. (Décédé.)

MARIONNEAU (Charles), correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Bordeaux. Officier d'Académie du 7 avril 1877. — O. I. Arrêté du 15 avril 1882.

MOMMÉJA (Jules), correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Montauban. Officier d'Académie du 27 mai 1391. — O. I. Arrêté du 2 avril 1896.

PARROCEL (Étienne), membre de l'Académie des sciences, arts et lettres de Marseille. Officier d'Académie du 18 avril 1879. — O. I. Arrêté du 19 avril 1884.

PARROCEL (Pierre), membre de l'Académie de Vaucluse, à Marseille. — Arrêté du 20 avril 1895.

PORÉE (M. l'abbé André-Adolphe), correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Bournainville (Eure). Officier d'Académie du 15 juin 1889. — O. I. Arrêté du 2 avril 1896.

PORT (Célestin), archiviste de Maine-et-Loire. — Arrêté du 20 avril 1878.

QUARRÉ-REYBOURBON, membre de la Commission historique du Nord, à Lille. — O. I. Arrêté du 4 avril 1893.

ROMAN (J.), correspondant du Comité à Embrun. Officier d'Académie du 31 mars 1880. — O. I. Arrêté du 11 avril 1885.

RONDOT (Natalis), commandeur de la Légion d'honneur, membre non résidant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. — O. I. Arrêté du 15 juin 1889.

ROSEROT (Alphonse), correspondant du Comité à Chaumont. — Arrêté du 20 avril 1895.

FAUCONNEAU-DUFRESNE, membre du Comité départemental de l'Inventaire des richesses d'art de l'Indre. — Arrêté du 31 mars 1883.

GOOVAERTS, chef de section aux Archives du royaume, à Bruxelles. — Arrêté du 11 juin 1892.

GRANDIN (Georges), ancien conservateur du Musée, à Laon. — Arrêté du 20 avril 1895.

HERVÉ, membre d'honneur de la musique municipale de Remiremont, professeur à l'Association polytechnique de Paris. — Arrêté du 31 mars 1880.

JADART (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims. — Arrêté du 30 avril 1886.

LAFERRIÈRE (l'abbé), président de la Commission des arts et monuments, à Saintes. — Arrêté du 27 avril 1878.

LAFOND (Paul), membre de la Société des Beaux-Arts à Pau. — Arrêté du 20 avril 1895.

LE HÉNAFF, inspecteur de l'enseignement du dessin, à Rennes. — Arrêté du 2 avril 1880. (Décédé.)

MANGEANT. Membre de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles. Arrêté du 2 avril 1896.

MARTIN (François-Joseph), membre de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles. — Arrêté du 4 juin 1887.

MARTIN (Paul), correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Mâcon. — Arrêté du 15 juin 1889.

MASSILLON-ROUVET, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Nevers. Arrêté du 2 avril 1896.

MICHEL (Edmond), correspondant de la Société des Antiquaires de France, à Touvent, par Fontenay-sur-Loing. — Arrêté du 20 avril 1878. (Décédé.)

MIDOUX, membre de la Société académique de Laon. — Arrêté du 18 avril 1879.

NOEL, architecte, professeur à l'École de dessin d'Orléans. — Arrêté du 18 avril 1879.

REQUIN (l'abbé), membre de l'Académie de Vaucluse, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Jonquerettes près Avignon. — Arrêté du 11 juin 1892.

ROUSSEL, propriétaire, à Anet. — Arrêté du 8 juillet 1877.

SABATIER, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Vire. — Arrêté du 15 juin 1889.

SCRIBE (L.), membre du Comité départemental de l'Inventaire des richesses d'art de la France, à Romorantin. — Arrêté du 4 avril 1893.

ALPES (HAUTES-)

. . . . . Commission départementale de l'Inventaire des richesses d'art.
. . . . . Société d'études des Hautes-Alpes.

ALPES-MARITIMES

. . . . . Société des lettres, sciences et arts.
. . . . . Société des Beaux-Arts.
. . . . . Société des architectes du département.

ARDENNES

. . . . . Commission départementale de l'Inventaire des richesses d'art.

AUBE

. . . . . Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres.
. . . . . Société des Amis des arts.
ube. . . . Société des architectes du département de l'Aube.
ier-Seine. . Société pour développer et encourager l'étude du dessin.

AUDE

nne . . . . Société des arts et des sciences.
. . . . . Société des Amis des arts.
. . . . . Commission archéologique et littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
. . . . . Société des Beaux-Arts.

AVEYRON

. . . . . Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

BELFORT (TERRITOIRE DE)

. . . . . Société Belfortaine d'Émulation.

BOUCHES-DU-RHONE

e . . . . . Académie des sciences, lettres et arts.
. . . . . Académie des sciences, arts et belles-lettres.
. . . . . Société historique de Provence.
. . . . . Cercle musical.
. . . . . Société des amis des arts.
. . . . . Commission archéologique.

Tulle	Commission départementale de l'Inventaire des richesses d'art.
Brive	Société scientifique, historique et archéologique.

COTE-D'OR

Dijon	Académie des sciences, arts et belles-lettres.
—	Société des Amis des arts.
—	Commission des antiquités du département.
—	Commission départementale de l'Inventaire des richesses d'art.
—	Conservatoire de musique.
Beaune.	Société archéologique d'histoire et de littérature.
Chatillon-sur-Seine.	Société archéologique.
Semur	Société des sciences historiques.

COTES-DU-NORD

Saint-Brieuc. . . .	Société d'Émulation des Côtes-du-Nord.
—	Société archéologique et historique.
—	Association bretonne.
—	Société musicale.
—	Société philharmonique.

CREUSE

Guéret.	Société des sciences naturelles et archéologiques.
Aubusson.	Société du Musée.

DORDOGNE

Périgueux	Société historique et archéologique du Périgord.
—	Société des Beaux-Arts de la Dordogne.

DOUBS

Besançon.	Société d'Émulation.
—	Société des Amis des arts.
—	Académie des sciences, lettres et arts.
—	Commission de l'Inventaire des richesses d'art.
—	École municipale de musique.
Montbéliard	Société des Beaux-Arts.
—	Société d'Émulation.

EURE

Évreux.	Société départementale des Amis des arts.

EURE-ET-LOIR

Chartres.	Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Béziers	Société archéologique et littéraire.
Cette	Société artistique.

ILLE-ET-VILAINE

Rennes.	Société archéologique.
—	Conservatoire de musique.
Saint-Malo. . . .	Société du Musée.

INDRE

Chateauroux . . .	Société du Musée.
— . . .	Commission de l'Inventaire des richesses d'art.

INDRE-ET-LOIRE

Tours	Société des Amis des arts.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.
—	Société archéologique de Touraine.

ISÈRE

Grenoble	Académie delphinale.
—	Société de statistique et des arts industriels.
—	Société des Amis des arts.

JURA

Lons-le-Saunier . .	Société d'Emulation.
— . .	Commission de l'Inventaire des richesses d'art.
Poligny	Société d'agriculture, sciences et arts.

LANDES

Dax	Société de Borda.
—	Société d'agriculture, sciences, commerce et arts.

LOIRE

Saint-Étienne . .	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts.
Montbrison. . . .	La Diana.

LOIRE (HAUTE-)

Le Puy.	Société des Amis des sciences, de l'industrie et des arts.
—	Société d'agriculture, sciences et arts

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes.	Société académique.

CHERBOURG	Société artistique et industrielle.
—	Société de l'*Union cherbourgeoise*.
COUTANCES	Société académique du Cotentin.
VALOGNES.	Société archéologique, artistique et littéraire.
CARENTAN	Académie Normande.

MARNE

CHALONS-SUR-MARNE.	Société d'agriculture, sciences et arts.
REIMS	Académie nationale.
—	Société des Amis des arts.
—	Société des Arts réunis.
—	Société des architectes de la Marne.
VITRY-LE-FRANÇOIS .	Société des sciences et arts.

MARNE (HAUTE-)

LANGRES	Société historique et archéologique.
SAINT-DIZIER	Société des sciences, lettres et arts.

MAYENNE

LAVAL	Commission historique et archéologique.
—	Société des Arts réunis.
—	Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres.

MEURTHE-ET-MOSELLE

NANCY	Société d'archéologie lorraine.
—	Académie de Stanislas.
—	Comité de l'Association des artistes musiciens.
—	Société musicale d'Alsace-Lorraine.

MEUSE

BAR-LE-DUC.	Société des lettres, sciences et arts.
—	Société du Musée.
VERDUN	Société philomathique.

MORBIHAN

VANNES.	Société polymathique.
LORIENT	Société philotechnique.

NIÈVRE

NEVERS	Société Nivernaise des lettres, sciences et arts.
-	Commission de l'Inventaire des richesses d'art.
—	Société académique du Nivernais.

ique et artistique.

. . . . . École de musique.
. . . . . Commission des antiquités.
IGBE-SUR-MER . Société académique.
— . Académie communale de musique.
— . Société d'agriculture et des Beaux-Arts.
— . Société des concerts populaires.
S. . . . . Société des sciences industrielles.
-OMER . . . . Société des antiquaires de la Morinie.
IRBE-LEZ-CALAIS Commission de surveillance et de patronage de l'École d'art décoratif.

PUY-DE-DOME

IONT-FERRAND . Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— . Société des architectes.
— . Société régionale des architectes du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de l'Allier.
— . Société d'Émulation de l'Auvergne.
. . . . . Société du Musée.

PYRÉNÉES (BASSES-)

. . . . . Société des sciences, lettres et arts.
. . . . . Société des Amis des arts.
INE . . . . . Société des sciences et arts.
. . . . . Conservatoire de musique.
. . . . . Société artistique.

PYRÉNÉES (HAUTES-)

RES DE BIGORRE. Société Ramond.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

GNAN . . . . . Société agricole, scientifique et littéraire.
— . . . . . Conservatoire de musique.

RHONE

. . . . . Académie des sciences, belles-lettres et arts.
. . . . . Société des Amis des arts.
. . . . . Société littéraire, historique et archéologique.
. . . . . Société académique d'architecture.
. . . . . Conservatoire de musique.
. . . . . Société d'agriculture et arts utiles.
. . . . . Société d'enseignement professionnel.
. . . . . Société des sciences industrielles.

SEINE-INFÉRIEURE

Rouen	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
—	Société des Amis des arts.
—	Commission des antiquités.
—	Société de l'histoire de Normandie.
—	Société libre d'Émulation.
—	Société industrielle.
—	Société des architectes.
—	Société artistique de Normandie.
—	Société des bibliophiles.
—	Société rouennaise des bibliophiles.
—	Commission d'architecture de la Seine-Inférieure.
Elbeuf.	Société industrielle.
—	Société des architectes du canton d'Elbeuf.
Fécamp.	Société du Musée.
Havre (le).	Société havraise d'études diverses.
—	École municipale de musique.
—	Société de Sainte-Cécile.
—	Société musicale *la Lyre havraise*.
—	Société des Amis des arts.
—	Société des Beaux-Arts.
—	Société géologique de Normandie.

SÈVRES (DEUX-)

Niort	Société de statistique, sciences, belles-lettres et arts.

SOMME

Amiens.	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
—	Société des antiquaires de Picardie.
—	Société industrielle.
—	Société des Amis des arts.
—	Société linnéenne du nord de la France.
—	Société de géographie.
Abbeville	Société d'Émulation.
—	Conférence scientifique.

TARN

Albi.	Académie des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.

TARN-ET-GARONNE

Montauban.	Académie des sciences, belles-lettres et arts.

ALGER

ER . . . . . Société des Beaux-Arts.
- . . . . . Société historique algérienne.

CONSTANTINE

STANTINE. . . . . Société archéologique du département de Constantine.
E . . . . . Académie d'Hippone.

ORAN

N. . . . . Société de géographie et d'archéologie.

TABLE DES MATIÈRES

DISCOURS, PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORT.

	Pages.
Ouverture de la session et constitution du Bureau	3
Séance du mardi 7 avril (présidence de M. Henry Havard)	4
Séance du mercredi 8 avril (présidence de M. Edouard Garnier). .	13
Séance du jeudi 9 avril (présidence de M. Albert Kaempfen) . . .	22
Séance du vendredi 10 avril (présidence de M. Jules Guiffrey). .	29
Rapport général sur les travaux de la session des Sociétés des Beaux-Arts, lu dans la séance du 10 avril 1896, au nom de M. Henry Jouin, secrétaire rapporteur du Comité, par M. Giron.	36
Séance générale du samedi 11 avril 1896 (présidence de M. Guiffrey).	75
Chevalier de la Légion d'honneur, officiers de l'Instruction publique et officiers d'Académie nommés sur la présentation du Comité des Sociétés des Beaux-Arts.	82
Chevalier de la Légion d'honneur.	82
Officiers de l'Instruction publique.	82
Officiers d'Académie	82

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

I. Projet d'autel exécuté pour l'abbaye de Saint-Amand. — M. Maurice Hénault.	85
II. Prix fait pour l'ornementation extérieure des orgues de Notre-Dame de Grenoble. — M. J. Roman.	96
III. Le Livre d'heures du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle au British Museum. — M. Jules Gauthier.	104
IV. Un chapitre de l'histoire du théâtre dans la Brie (le XVIII[e] siècle). — M. Th. Lhuillier.	110
V. Le Colisée de Lille. — M. L. Quarré-Reybourbon. . .	136
VI. Une pièce d'orfèvrerie offerte au maire de Marseille en 1787. — M. Bouillon Landais.	145

Pages.

XXVI. Le graveur du premier Atlas national français. — M. L. Bossebœuf. 406
XXVII. Le portail et les grandes portes de la métropole Saint-Sauveur à Aix en Provence. — M. Numa Coste. . . 409
XXVIII. Les statues monumentales entourant la cour d'honneur du palais de Versailles. — M. Victor Bart. 432
XXIX. Les Guillaume Grève. — M. l'abbé Requin. 437
XXX. De quelques architectes à Nevers. — M. Massillon Rouvet. 450
XXXI. Sur une statuette de Voltaire, par Jean Houdon. — M. P.-E. Mangeant. 461
XXXII. Les statues de Louis XIV à Caen. — M. P. de Longuemare. 470
XXXIII. Le sculpteur Antoine Besançon de Langres (1734-1811). — M. Henry Brocard. 490
XXXIV. Claude Le Bault, peintre ordinaire du Roi (1663-1726). — M. L. Lex. 502
XXXV. L'architecte Delagardette. — MM. H. Heluison et Paul Leroy. 513
XXXVI. Notes sur le Musée d'Angoulême. — M. E. Biais. . . . 530
XXXVII. Le cahier N° 9 de Jean-Auguste-Dominique Ingres. — M. Jules Momméja. 541
XXXVIII. Notes sur le peintre Guillaume Herregosse. — M. Robert Gueblin. 558
XXXIX. Renseignements intimes sur les Saint-Aubin, d'après les papiers de leur famille. — M. Victor Advielle. . . . 568
XL. Les contemporains des Lenain à Laon (suite). — M. G. Grandin. 638
XLI. Le peintre lorrain Claude Jacquard. — M. Albert Jacquot. 694
XLII. Un protecteur des arts, le prince Charles-Alexandre de Lorraine. — M. Albert Jacquot. 711

ANNEXES.

I. Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. . 789
§ I. Section de l'Histoire de l'art. 789
§ II. Section de l'Enseignement. 790
II. Membres non résidants du Comité 792
III. Correspondants du Comité 795
IV. Distinctions accordées aux délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements, sur la proposition du Comité, de 1877 à 1896. 805

TABLE DES PLANCHES

Pages.

I. Autel de l'abbaye de Saint-Amand (1766). 88

II. L'Annonciation. Grande miniature, fol. 23 v°, du Livre d'heures du chancelier Perrenot, 1531. (British Museum. — J. Gauthier, phot.) 104

III. Bethsabée au bain. Grande miniature, fol. 78 v°, du Livre d'heures du chancelier Perrenot, 1531. (British Museum. — J. Gauthier, phot.) 106

IV. La Résurrection de Lazare. Grande miniature, fol. 90 v°, du Livre d'heures du chancelier Perrenot, 1532. (British Museum. — J. Gauthier, phot.) 108

V. La Vierge des Sept douleurs. Grande miniature, fol. 119 v°, du Livre d'heures du chancelier Perrenot, 1532. (British Museum. — J. Gauthier, phot.) 108

VI. Une fête au Colisée, d'après le tableau de François Watteau. (Musée de Lille.). 138

VII. Cathédrale d'Orléans. Porte principale du transept (côté du Sud). 156

VIII. Un prototype inédit de la Tapisserie d' « Artémise ». . . 166

IX. Siège de Rhodes par les Turcs (1480). Peinture sur bois. — XV^e^ siècle. 178

X. Jean-Baptiste Colbert. Toile (XVII^e^ siècle). Château de Seignelay.. 180

XI. Reliquaire émaillé (XIII^e^ siècle). Église de Brienne, Ardennes 186

XII. Reliquaire de Sainte-Gemme (XVII^e^ siècle). Collection Piot-Fayet 188

XIII. M^me^ de Miramion, par François de Troy. (Musée de Pau.) 204

XIV. M^me^ de Miramion, décédée à Paris le 24^e^ mars 1696, âgée de soixante-six ans, par Edelinck. 208

Pages.

XXXVII. Adoration des Mages, par Guillaume Grève. (Grand séminaire d'Avignon.) 448

XXXVIII. Décollation de saint Jean-Baptiste, par Guillaume Grève. (Cabinet de M. l'abbé Requin.) 450

XXXIX. Voltaire. Terre cuite, par Houdon. (Musée municipal de Versailles.) 462

XL. Voltaire. Marbre, par Houdon. (Musée de la Comédie-Française.) 464

XLI. Jésus-Christ bénissant, par Cl. Le Bault. Église d'Allerey. (D'après une photographie de M. Bourgeois, photographe à Chalon-sur-Saône.) 506

XLII. Delagardette. D'après le buste de P.-L. Roland. (Cabinet de M. G. Thomas.) 514

XLIII. La Sainte Montagne, par Delagardette. Dessin au lavis. (Musée historique d'Orléans.) 520

XLIV. Delagardette. D'après le médaillon en bronze provenant de son tombeau. (Musée historique d'Orléans.) 524

XLV. Saint Roch, par Herregosse. (Église Saint-Pierre de Montdidier.) 564

XLVI. Catherine-Noëlle de Saint-Aubin, épouse en secondes noces de Claude-René de Bonnaire (1755-1813). Dessin d'Augustin de Saint-Aubin 572

XLVII. Claude-René de Bonnaire, commissaire-priseur, époux de Catherine-Noëlle de Saint-Aubin (1759-1845). Dessin d'Augustin de Saint-Aubin. 574

XLVIII. Plafond du Petit Château, construit à Lunéville par le prince Charles-Alexandre de Lorraine. Peinture de Claude Jacquart. Esquisse appartenant à Mme Phulpin, née Morey, à Saint-Dié. 712

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1511.

FINE ARTS LIBRARY
3 2044 034 870 733

1896
30 F81
France - Min.de l'instr.publique...
Reunion des sociétés des beaux-arts
DATE | ISSUED TO

30
F81
1896